

UNIVERSITÉ FRANÇOIS – RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE « Sciences de l'Homme et de la Société »

Laboratoire Interactions, transferts et ruptures artistiques et culturels, EA 6301

THÈSE présentée par :

Hugo MASSIRE

soutenue le : 6 décembre 2017

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**

Discipline/ Spécialité : Histoire de l'art contemporain

Pierre Dufau architecte (1908-1985) : un libéral discipliné

Parcours, postures, produits.

Volume I - Texte

THÈSE dirigée par :

M. MINNAERT Jean-Baptiste

Professeur d'histoire de l'art, université Paris-Sorbonne

RAPPORTEURS :

M. RAGOT Gilles

Professeur d'histoire de l'art, université Bordeaux Montaigne

M. TEXIER Simon

Professeur d'histoire de l'art, université de Picardie Jules-Verne

JURY :

M. KLEIN Richard

Professeur habilité à diriger les recherches, ENSAP de Lille

M. MINNAERT Jean-Baptiste

Professeur d'histoire de l'art, université Paris-Sorbonne

M^{me} NERLICH France

Professeur d'histoire de l'art, université de Tours François-Rabelais

M. RAGOT Gilles

Professeur d'histoire de l'art, université Bordeaux Montaigne

M. TEXIER Simon

Professeur d'histoire de l'art, université de Picardie Jules-Verne

MEMBRE INVITÉ :

M. PEYCERÉ David

Conservateur en chef du patrimoine

UNIVERSITÉ FRANÇOIS – RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE « Sciences de l'Homme et de la Société »

Laboratoire Interactions, transferts et ruptures artistiques et culturels, EA 6301

THÈSE présentée par :

Hugo MASSIRE

soutenue le : 6 décembre 2017

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**

Discipline/ Spécialité : Histoire de l'art contemporain

**Pierre Dufau architecte (1908-1985) :
un libéral discipliné**

Parcours, postures, produits.

Volume I - Texte

THÈSE dirigée par :

M. MINNAERT Jean-Baptiste

Professeur d'histoire de l'art, université Paris-Sorbonne

RAPPORTEURS :

M. RAGOT Gilles

Professeur d'histoire de l'art, université Bordeaux Montaigne

M. TEXIER Simon

Professeur d'histoire de l'art, université de Picardie Jules-Verne

JURY :

M. KLEIN Richard

Professeur habilité à diriger les recherches, ENSAP de Lille

M. MINNAERT Jean-Baptiste

Professeur d'histoire de l'art, université Paris-Sorbonne

M^{me} NERLICH France

Professeur d'histoire de l'art, université de Tours François-Rabelais

M. PEYCERÉ David

Conservateur en chef du patrimoine

M. RAGOT Gilles

Professeur d'histoire de l'art, université Bordeaux Montaigne

M. TEXIER Simon

Professeur d'histoire de l'art, université de Picardie Jules-Verne

À mes parents.

Remerciements

Je remercie M. Jean-Baptiste Minnaert pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant de diriger mes recherches. Ses encouragements et ses conseils ont été des plus précieux et je lui en témoigne ma profonde reconnaissance.

Je tiens à remercier, pour les entretiens qu'ils ont bien voulu m'accorder, MM. Jean-Claude Bernard, Pierre Bertran de Balenda, Jacques Charon, Antoine Debré, Yves Guéna, Jacques Mallaval, Michel Marot, Claude Parent, Max Querrien, Paul Quintrand, M^{me} Marie-Yamila Tandeau de Marsac, M. Edward Zoltowski.

Je salue chaleureusement le personnel du Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle pour avoir bien voulu m'accueillir pendant l'inventaire du fonds Dufau, et en particulier leur directeur David Peyceré, ainsi qu'Alexandre Ragois, Simon Vaillant et Marcos Carvalho-Canto, qui assura un suivi amical et vigilant.

Je remercie M^{me} Ana Bela de Araujo, M. Arnaud Bertinet, M^{me} Cécile Boulaire, MM. Jean-François Cabestan, Sébastien Cherruet, Franck Delorme, M^{mes} Élise Guillerm, Charlotte Mus-Jelidi, M. Guy Lambert, M^{mes} Sibylle Le Vot, Éléonore Marantz, MM. Christophe Morin, Guillaume Narjollet, Léo Noyer-Duplaix, M^{mes} Nabila Oulebsir, Christel Palant-Frapier, M. Olivier Prisset et M^{me} Caroline Soppelsa pour les discussions et échanges que nous avons pu avoir.

J'adresse des remerciements particuliers à M. Olivier Dufau qui m'accorda son temps et son attention pour répondre à mes questions sur son père. Je salue également la mémoire de Claude Amsler, qui me reçut avec une gentillesse particulière.

Je veux enfin dire ma profonde gratitude à mes amis, pour leur soutien et leur présence. Ils sauront combien je leur dois. Ce travail est donc dédié à Camille Conte, Audrey Jeanroy, Gaétan Linard, Laura Mioche, Marjorie Occelli, Amandine Olivereau, et Marie-Anne Wycke.

Résumé

Actif de la fin des années 1930 jusqu'aux années 1980, Pierre Dufau (1908-1985) est, par l'importance quantitative de sa production bâtie, l'un des principaux acteurs de l'architecture française des Trente Glorieuses. Spécialisé dans la réalisation d'immeubles de bureaux, de bâtiments civils et d'équipements, il fait également œuvre dans le domaine de l'urbanisme en concevant le plan de reconstruction d'Amiens puis en étant, trente ans plus tard, responsable du plan d'aménagement du Nouveau Créteil. Pierre Dufau est relativement peu présent dans l'historiographie de l'architecture contemporaine, au même titre que nombre d'architectes de sa génération, récipiendaires de la grande commande publique et souvent Prix de Rome. On s'interrogera sur la temporalité de sa réception critique à l'appui du dépouillement des archives de son agence, souvent inédites. Le détail de sa production révèle la complexité d'un parcours où, tant par stratégie commerciale que par conviction, l'architecte se convertit aux thèses modernistes après une jeunesse marquée par le respect des leçons du classicisme. Écrivain prolifique sans être théoricien ni enseignant, Pierre Dufau s'attachera dans ses mémoires, publiées à titre posthume, à donner un sens à un parcours professionnel donnant à voir en réduction les enjeux comme les impensés d'une époque. On proposera, dans cette thèse, de dépasser l'analyse plastique et technique des édifices pour étudier la rationalité de leurs circuits de production, et la cohérence des discours qui accompagnent une œuvre jusqu'à présent essentiellement inscrite en creux dans l'histoire de l'art.

Mots-clefs :

Pierre Dufau ; Architecture ; Reconstruction ; Mouvement moderne ; Style International ; Trente glorieuses ; Architecture parisienne ; Régionalisme ; Urbanisme ; Amiens ; Créteil

Résumé en anglais

Active from the late 1930s to the 1980s, Pierre Dufau (1908-1985) is one of the leading performers in the French architecture during the '*Trente Glorieuses*' period, due to the quantitative importance of his built production. Specialized in office buildings, public buildings and facilities, he was also involved in the field of urban planning by designing the reconstruction plan of the city of Amiens, and thirty years later by being responsible for the conception of the '*Nouveau Créteil*' masterplan, in Paris suburbs. Pierre Dufau is relatively unnoticed in the historiography of contemporary architecture, similarly to many architects of his generation, although recipients of public work orders, and most of the time recipients of the '*Prix de Rome*'. The details of his production reveal the complexity of a professional career where, motivated by both commercial strategy and conviction, the architect ultimately converted to modernist theses after a youth marked by respect for the lessons of classicism. As a prolific writer but without being a theorist nor a teacher, Pierre Dufau strived to give through his posthumous memoirs a meaning to his professional path. In this thesis, we propose to go beyond the plastic and technical analysis of the buildings to focus on the rationality of their production cycle and the coherence of the discourse that accompanies a work essentially unnoticed in the history of art so far. We also study the temporality of Dufau's critical reception with the support of the inventory of his office's unpublished archives, most of the time original.

Keywords :

Pierre Dufau ; Architecture ; Reconstruction ; Modern architecture ; International Style ; Trente glorieuses ; Architecture of Paris ; Regionalism ; Urbanism ; Amiens ; Créteil

Table des matières

Remerciements.....	4
Résumé.....	5
Résumé en anglais.....	6
Table des matières.....	7
Introduction générale.....	12
Avant-propos.....	14
État actuel du sujet et historiographie.....	16
La reconstruction d'Amiens.....	16
Une pesanteur sans éclat.....	22
Caractéristiques et structure des sources.....	26
Les archives professionnelles de Pierre Dufau.....	26
Histoire du fonds.....	26
Méthodologie de l'inventaire des archives de Pierre Dufau.....	30
Analyse critique des archives de Pierre Dufau.....	32
Les écrits de Pierre Dufau.....	34
Les autres sources archivistiques.....	35
Hypothèses de recherche.....	38
Une architecture sans héros.....	38
Questions de morale : une lumière noire.....	41
Les vainqueurs et les vaincus de l'histoire.....	47
Parcours individuel et effets de groupe.....	49
Positionnements de méthode.....	54
Première partie – Le parcours.....	61
Chapitre I : Entre introspection et rétrospection, l'architecte face à sa légitimité.....	62
Un portrait familial à charge.....	63
L'épouvantail paternel.....	64
La tentation du diable, ou l'éveil face à la nature des choses.....	71
Du rôle d'Hélène Amsler.....	74
Le désir de reconnaissance face à l'histoire.....	77
Chapitre II : De l'homme au patron.....	80
La reconstruction d'Amiens, étincelle d'une carrière.....	81

Montrer les dents	81
... et choisir les bons parapluies.....	91
Le rapport au politique : un partisanisme à géométrie variable.....	98
L'architecte dans la guerre.....	98
Un sympathisant socialiste devenu pompidolien.....	102
La chance est une qualité qui se cultive.....	109
Pierre Dufau et les financiers : une culture commune de la gestion de risques.....	113
Les réseaux de Pierre Louis-Dreyfus.....	116
La commande publique et les concours.....	123
Le conseil et le contrôle, œuvre immatérielle de l'architecte.....	131
Chapitre III : Fidélités et hiérarchies, l'architecte au travail.....	140
D'un métier à une profession.....	141
Les agences de l'architecte.....	141
La structuration d'un outil de travail.....	144
Les liens de l'art et de l'architecture.....	154
La place de l'artiste dans la reconstruction d'Amiens.....	154
De l'art rapporté au design intégré ?.....	161
Collaborer avec ses confrères.....	165
La fidélité aux entreprises.....	173
Conclusion de la première partie.....	178
Deuxième partie - Les postures.....	180
Chapitre I : Réflexions sur le rôle de l'architecte et sa formation.....	181
D'un horizon scolaire par défaut à l'épanouissement.....	182
Les Beaux-arts, école de la sociabilité.....	188
La représentation des camarades au sein de la Grande Masse.....	188
L'Exposition internationale de 1937.....	191
La difficulté des conditions matérielles d'existence.....	194
Un rapport ambigu à l'enseignement de l'architecture.....	196
Une école d'autodidactes ?.....	196
Défense et nostalgie.....	201
Une brève expérience de l'enseignement.....	205
Pierre Dufau et les architectes : plaidoyer pour un élitisme.....	209

De la réforme de la profession à la fondation de l'Ordre.....	209
Moins d'architectes mais une meilleure architecture ?.....	217
Chapitre II : Amiens, du réflexe de la culture au principe de réalité.....	224
Le constat d'une ville en perdition.....	225
La consultation de l'automne 1940 : un faux concours pour une vraie lutte.....	231
La refondation d'une ville disciplinée.....	235
Le premier plan de Pierre Dufau.....	235
Les évolutions de 1941.....	240
Amertumes et luttes d'influence.....	243
La prise en compte du patrimoine amiénois.....	249
La volonté d'une architecture ordonnée.....	255
Les ISAI et l'élan vers la standardisation.....	258
Le devenir du plan Dufau à la Libération.....	262
Contrôler la croissance : changements d'échelles et de méthodes.....	271
Chapitre III : Imagination versus répétition, l'architecte face à la grande quantité.....	274
De la Reconstruction au logement de masse.....	275
Le concours d'études provinciales de 1942.....	275
Logement voulu ou logement subi ?.....	280
La cité d'urgence du Plessis-Trévisé.....	288
Le primat fonctionnaliste de l'architecture des séries.....	294
Les cités scolaires.....	294
Des abattoirs aux bases aériennes.....	297
La place de la technique dans la production de l'agence.....	304
Le modèle américain de l'organisation de production du bâtiment.....	306
Un effort porté vers l'assimilation plutôt que la recherche.....	311
L'architecture industrielle, du pétrole à l'atome.....	315
Les centrales nucléaires.....	317
Chapitre IV : La rénovation de Paris.....	325
Réflexions sur l'économie et le cadre de vie.....	326
La polémique des tours de La Défense.....	336
De l'exploitation des règlements d'urbanisme.....	341
Un exemple des difficultés : les immeubles de luxe pour la famille Heurtey.....	344

L'utilisation des cours anglaises.....	348
Le Diamant Bleu ou les limites d'un système de négociation.....	351
Un rapport de circonstance au patrimoine.....	358
Les limites du refus de la contextualisation.....	364
La Maison Dorée, pivot entre deux époques.....	369
Conclusion de la deuxième partie.....	374
Troisième partie – Les produits.....	376
Chapitre I : Le classicisme aux sources d'une carrière.....	377
La jeunesse sage d'un bon élève.....	378
Les concours scolaires.....	378
Un Prix de Rome monumental.....	382
Le pavillon de la Picardie à l'Exposition internationale de 1937.....	388
Un souci circonstanciel du vernaculaire.....	391
Chapitre II : Amiens, l'architecture ordonnée et l'architecture ordinaire.....	395
De la définition d'une architecture picarde.....	396
L'architecture urbaine de la Reconstruction et la volonté de discipline.....	405
Les ensembles ordonnancés amiénois.....	409
L'aménagement des abords de la cathédrale.....	416
Le projet de parvis de Pierre Dufau.....	421
L'affaire du “Monstre”.....	423
La reconstruction du banal Amiénois.....	431
La place au Fil.....	434
Chapitre III : Culture académique et effets de latence.....	438
La permanence d'un ordre classique.....	439
Les concours de Phnom-Penh et de Karachi.....	443
L'ambassade de France au Cambodge.....	444
Le mausolée de Muhammad Ali Jinnah à Karachi.....	448
Le palais présidentiel d'Abidjan et la logique de l'opulence.....	451
Une mission : l'équipement d'un nouveau pays.....	453
Le logement de fonction, expression du pouvoir politique.....	456
Le choix du confort par l'argent.....	457
Programme et temps politique.....	460

L'apologie de la démesure.....	463
Épilogue d'un chantier hors normes.....	467
Chapitre IV : La responsabilité peut-elle être à la base du style ?.....	469
Simplifier sans faire simple, un écueil invisible.....	470
Un Américain à Paris ?.....	470
Suiveur plutôt que créateur.....	474
Du miroir au pastiche, deux rapports à l'environnement.....	494
Architectures de styles, architecture de mode ?.....	501
Conclusion de la troisième partie.....	505
Conclusion générale.....	507
Synthèse critique d'une monographie d'architecte.....	508
Impasses et angles morts.....	512
Perspectives de recherches.....	517
Bibliographie.....	521
Sources.....	546
Index.....	552

Introduction générale

« Dans notre agence, on a toujours présente à l'esprit une phrase de Coco Chanel qui savait tout de l'esthétique, sans rien avoir appris : “Le luxe, c'est la simplicité faite belle”. Et on essaye de s'y conformer. »¹

1 Note de Pierre Dufau sur l'hôtel Sheraton, datée du 14 octobre 1974, Cité de l'Architecture et du Patrimoine – Centre d'Archives d'Architecture (CAP-CAA) 1157-1. La citation semble apocryphe, mais se rapproche de « La simplicité est la clé de toute véritable élégance », elle-même rapportée avec quelques variations.

Avant-propos

L'image est un petit peu floue. Pierre Dufau a cinquante ans, mais l'essentiel de sa carrière est encore devant lui lorsqu'il répond, le 27 novembre 1958, aux questions du journaliste Pierre Sabbagh à l'occasion de l'une des toutes premières émissions que la télévision française consacre à l'architecture et à l'urbanisme [Annexe n°1]. Absolument inconnu de ceux, encore peu nombreux, disposant d'un appareil recevant les programmes de la RTF, l'architecte intervient à la suite du ministre de la Construction Pierre Sudreau, pour préciser les conditions de vie dans « la France de demain »². Pierre Dufau ne parlera donc pas de formes, de matériaux, de couleurs, de techniques ou de styles, mais est invité à défendre une vision globale de la société à venir. Vaste perspective, prétentieuse peut-être mais si coutumière de la profession, et à laquelle l'architecte-démiurge répond dans les termes suivants : « C'est d'abord une question de confiance. Une question de confiance en soi. Une question de confiance dans les gens »³. Étrange réponse, jugerait-on aujourd'hui, mais qui caractérise pourtant bien la personnalité d'un homme un peu grisé par les découvertes de son époque, acteur enthousiaste de ce changement de civilisation qui sera plus tard consacré par Jean Fourastié dans *Les Trente Glorieuses*⁴.

Habituel optimiste, Pierre Dufau se présente, en cette année 1958, en apôtre d'un progrès technologique irradiant sur les modes de vie, bouleversant les structures sociales, frappant de péremption et transformant en reliques usées les routines et les coutumes. Puisque les choses ne seront jamais plus ce qu'elles étaient, il revient selon lui aux architectes de guider les Français dans cette réalité nouvelle et protéiforme qu'est la modernité ; celle-ci n'est chez Pierre Dufau ni une théorie, ni une doctrine, mais une évidence s'imposant en permanence et dont il s'attribue les clefs de compréhension. Positiviste par son esprit, il associe l'avancement du monde occidental à un élan inéluctable et intrinsèquement bon, tout changement étant pour lui guidé par la recherche de solutions exactes, destinées à satisfaire des besoins matériels et en même temps sensibles. Dans ce système déterministe, tout ce qui

2 Transcription de l'interview de Pierre Dufau dans l'émission « La France de demain », 27 novembre 1958.

3 Ibid.

4 FOURASTIÉ, Jean. *Les Trente glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris : Fayard, 1979.

existe est nécessaire, et toute résistance, tout remords, toute nostalgie prend le parfum frelaté d'une défaillance, d'une incapacité à l'adaptation.

Ne se reconnaissant aucun goût pour l'intellectualisation, Pierre Dufau s'affiche comme un pragmatique décomplexé, s'abstenant de livrer un appareil critique ou théorique de la modernité, ramenée à une victoire de la raison et de la responsabilité qui guident, revendique-t-il, sa pratique d'architecte. Comptant parmi les rares protagonistes de sa génération à avoir livré ses mémoires, qu'il rédige peu avant sa mort, Pierre Dufau se plaît à y convoquer, en conclusion du récit de son existence, le maître du surréalisme comme blanc-seing à son propre exercice du réalisme : « Je suis [...] de l'avis de Salvador Dalí, cet apôtre du bon sens, qui disait aux peintres : “Ne cherchez pas. Il vous est impossible de n'être pas moderne” »⁵. Dans un monde où le bon sens serait donc défini par la capacité à accepter le changement, quelle place l'architecte-pasteur accorde-t-il, encore, à son propre doute et à la crainte de lui-même ? C'est aussi à la recherche de ce clair-obscur que nous souhaitons consacrer ce travail, comme Pierre Dufau le suggérait lui-même :

« On mesure la qualité d'esprit d'un architecte au degré d'incertitude qu'il peut endurer sans devenir fou ou indifférent. »⁶

5 DUFAU, Pierre. *Un architecte qui voulait être architecte*. Paris : Londeys, 1989, p. 201. Le sens de la citation complète de Dalí est cependant quelque peu différent : « Peintre, ne t'occupe pas d'être moderne. C'est l'unique chose que malheureusement, quoi que tu fasses, tu ne pourras pas éviter d'être. » dans *Les cocus du vieil art moderne*. Paris : Fasquelle, 1956, p. 38.

6 DUFAU, 1989, p. 185.

État actuel du sujet et historiographie

Actif de la fin des années 1930 au début des années 1980, Pierre Dufau compte, en termes quantitatifs, parmi les architectes les plus importants de l'après-guerre, tant par le nombre de bâtiments qu'il réalise – plusieurs centaines – que par le chiffre d'affaires de son agence. Premier second Grand Prix de Rome en 1938, auteur du plan de reconstruction d'Amiens puis chargé de l'opération d'aménagement du Nouveau Créteil, Pierre Dufau est perçu, dans la *doxa* historique, comme le parangon de l'architecte officiel des Trente Glorieuses, alternant grands équipements publics et commandes privées de prestige. Bien que ses archives professionnelles ont été déposées à l'Institut Français d'Architecture (IFA) il y a un quart de siècle, Pierre Dufau demeure un sujet assez méconnu dans l'histoire de l'art, n'ayant jusqu'à présent fait l'objet d'aucune publication et d'aucun travail universitaire monographique. Seul un rapport de recherche réalisé par Marie-Yamila Tahier en 1987⁷, soit avant la collecte des archives par l'IFA, donne une vision d'ensemble du parcours personnel et professionnel de Pierre Dufau, et de la consistance de son œuvre. Ce sont donc par des bribes que l'architecte est, aujourd'hui, inscrit dans l'historiographie.

La reconstruction d'Amiens

La reconstruction d'Amiens concentre, à elle seule, plusieurs malentendus quant au rôle de Pierre Dufau et au positionnement de cette œuvre, menée de 1940 à 1961, dans une généalogie des idées et des doctrines urbanistiques. Comptant parmi les premiers historiens de l'architecture à s'intéresser à la Reconstruction, dans leur ouvrage précurseur de 1982, Anatole Kopp, Frédérique Boucher et Danièle Pauly voient dans l'exemple d'Amiens un effort de « modernisation raisonnable »⁸ par rapport aux entreprises plus radicales du Havre ou de Maubeuge, sans toutefois y porter d'autre commentaire. Marc Breitman est, en 1987, le

7 TAHIER, Marie-Yamila. *Enquête sur les archives des architectes du XX^e siècle en France – Pierre Dufau*. Rapport dactylographié, Paris : Institut Français d'Architecture, juillet 1987.

8 KOPP, Anatole, BOUCHER, Frédérique, PAULY, Danièle. *L'architecture de la Reconstruction en France, 1945-1953*. Paris : Éditions du Moniteur, 1982, p. 111.

premier à commenter l'ensemble des plans étudiés par Pierre Dufau⁹, et en particulier à ceux conçus pendant les premières années de l'Occupation, où l'architecte multiplie les perspectives monumentales tout en montrant son attachement à une discipline architecturale empreinte de classicisme. Marc Breitman verra ainsi, dans le plan de Pierre Dufau de 1941, « une composition académique encore sous l'influence des projets de l'École des beaux-arts et qui révèle l'impact considérable qu'avaient encore les projets d'embellissement de Berlin étudiés par Speer avant-guerre »¹⁰. On restera assez stupéfait devant cette *reductio ad Hitlerum* dont on peine à mesurer le but comme la pertinence, si ce n'est peut-être pour accroître le procès en illégitimité d'une transformation subie et dont on fantasme encore, dans les années 1980, la réversibilité et le retour à la ville d'avant 1940.

Sans mesurer la profondeur de sa contradiction, Marc Breitman voit par ailleurs dans le plan de reconstruction de Pierre Dufau une application de la Charte d'Athènes, « qui trouve en Amiens la meilleure des preuves qu'elle ne connaît pas de traduction architecturale et urbaine originale et peut même porter les habits tempérés d'une architecture dite "d'accompagnement" »¹¹. Épouvantail d'un urbanisme culturaliste dont les frères Krier revendiquent le retour, Le Corbusier se trouve ainsi convoqué dans le procès en totalitarisme fait à la Reconstruction. Qu'importe si la charte d'Athènes est, au moins pour la première moitié des années 1940, bien éloignée du corpus intellectuel de Pierre Dufau, et qu'importe si le zonage tant décrié est en réalité largement amorcé dans les plans d'urbanisme, en France, dès les années 1920.

On trouve encore en 1989 dans l'ouvrage *Le Nouvel Amiens*, toujours sous la plume de Marc Breitman, ce syllogisme curieux : « si l'on peut considérer ce plan comme académique et sous l'influence de l'École des beaux-arts, c'est parce qu'il préconise un placage d'un nouveau système urbain sans rapport avec l'ancien »¹². En dirait-on ainsi du plan de reconstruction de Maubeuge d'André Lurçat ? Plus loin encore, on lit que l'axe piétonnier

9 Les archives de Pierre Dufau n'étant pas encore versées à l'IFA, Marc Breitman se base sur le numéro de la revue *Urbanisme* de février 1943 spécialement consacré au plan de reconstruction d'Amiens.

10 BREITMAN, Marc. « Amiens curriculum », dans KRIER, Rob (dir.). *Amiens : la reconstruction du centre historique*. Bruxelles : AAM, 1987, p. 35-36. On rapprochera ce parallèle pour le moins étonnant avec la publication en 1983 et en 1985 par Léon Krier et Lars-Olof Larsson, également aux AAM, de deux ouvrages consacrés à Albert Speer et à son plan de Berlin de 1937-1943.

11 *Ibid*, p. 39.

12 BREITMAN, Marc et KRIER, Rob. *Le Nouvel Amiens*. Paris / Liège / Bruxelles : Institut Français d'Architecture / Mardaga, 1989, p. 34.

prévu par Pierre Dufau dans l'axe de la cathédrale est « la rue principale du nouvel Amiens qu'il projetait »¹³. La volonté de l'auteur de stigmatiser le plan de reconstruction de la ville comme une œuvre culturellement exogène l'amène ainsi à une lecture partisane des faits.

C'est surtout pour la participation d'Auguste Perret que la reconstruction d'Amiens trouve, à partir des années 1980, une place dans l'histoire de l'art. Auteur de la tour qui porte son nom et de la nouvelle gare ferroviaire (dont le projet n'est que partiellement exécuté), le chef de file de l'école du classicisme structurel¹⁴ livre dans la capitale picarde une œuvre dont la monumentalité et le primat symbolique interrogent, le beffroi voulu par l'architecte ne répondant à aucune nécessité programmatique. La tendance des anthologies d'histoire de l'architecture à reposer sur les trajectoires d'individus et l'évolution de leurs sphères d'influence conduit logiquement à une focalisation autour de l'œuvre de Perret, qui constitue un jalon au demeurant important dans sa carrière, plutôt sur le plan d'urbanisme de Pierre Dufau, inconnu hors de France et dont le travail à Amiens est difficile à intégrer à une généalogie des doctrines¹⁵. Cette prééminence d'Auguste Perret conduit parfois à ce qui nous paraît être des faux-sens, comme dans ces lignes issues de la monographie de Karla Britton :

« Avec la reconstruction de la place Alphonse-Fiquet à Amiens, Perret fit son entrée sur la scène de l'après-guerre [...]. Il avait été chargé en fait de reconstruire la place dès 1942 [...]. Pierre Dufau était l'architecte en chef de la reconstruction d'Amiens. Tout en cherchant à préserver certains éléments de la vieille ville, il déplaça le centre architectural de la ville, le faisant passer de la célèbre cathédrale à une place moderne située autour de la gare. Dufau déclara plus tard que la question de la conservation d'un pastiche de la ville ne s'était pas posée : "On n'avait ni le temps, ni l'argent". Perret, chargé de la réalisation de la place, présenta un projet très contemporain [...]. »¹⁶

Il n'y a pourtant pas dans le plan de reconstruction de Pierre Dufau d'intention de déplacer le centre de gravité d'Amiens vers le quartier de la gare, qui reste excentré après-guerre. Cette assertion renforce toutefois la place accordée à l'ensemble édifié par Auguste Perret, dont on pourrait croire, à l'appui de la citation de Pierre Dufau, que son caractère synthétise l'ensemble du plan de reconstruction de la ville. Le regard rétrospectif porté par Pierre Dufau sur les paradigmes adoptés pendant l'Occupation et les premières années suivant

13 *Ibid*, p. 39.

14 ABRAM, Joseph. *Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)*. Paris : Secrétariat de la recherche architecturale, 1985.

15 Voir par exemple DAL CO, Francesco et TAFURI, Manfredo. *Architecture contemporaine*. (Milan : Electa, 1976) Paris : Gallimard / Electa, 1991, p. 298.

16 BRITTON, Karla. *Auguste Perret*. Paris : Phaidon, 2007, p. 191.

la Libération simplifie pourtant considérablement, comme on le verra dans cette thèse, la pluralité des postures qui sont successivement les siennes. Publiées en 1989, ses mémoires s'abstiennent de mentionner les plans classiques qu'il propose en 1942 pour la place des Halles d'Amiens [Fig. n°1 et 2], le récit formulé *a posteriori* tendant à prétendre que le souci rationaliste et le refus de tout historicisme ou emprunt à l'architecture vernaculaire ont toujours sous-tendu ses plans de reconstruction :

« La tentation folklorique était grande. Quelle amusette agréable de recréer à l'identique la ruelle du Cheval-Blanc, la rue du Chapeau-de-Violettes ou celle des Doubles-Chânes ! Mais, voilà, on n'avait ni le temps ni l'argent, et le kitsch, grâce à Dieu, n'était pas encore à la mode. A vrai dire, il ne restait aucun ensemble cohérent comme la grand-place d'Arras qui eût valu le coup, et le coût, d'une reconstruction. »¹⁷

La complexité étant ainsi gommée dans un ouvrage faisant office de source primaire¹⁸, seul le recours aux archives permet le dépassement de ces angles morts. C'est ce que proposent en 1997, dans leur article précis et incisif, Emmanuel Doutriaux et Frank Vermandel qui soulignent que Pierre Dufau « va faire considérablement évoluer son écriture d'architecte »¹⁹ au fur et à mesure de la reconstruction d'Amiens, et reproduisent des documents graphiques de 1942 conservés par l'IFA.

On verra du reste dans le cas d'Amiens un exemple assez représentatif des impensés longtemps constatés dans l'historiographie quant au contenu théorique et formel des reconstructions étudiées sous le régime de Vichy. Dès 1958, Michel Ragon, zélé de Le Corbusier, écrit ainsi que « de 1937 à 1945, l'histoire de l'architecture marque une longue stagnation due à la guerre »²⁰. En 1984 encore, René Jullian passe, dans son *Histoire de l'architecture en France*²¹, directement de l'entre-deux-guerre à l'après-guerre. Un constat similaire peut être fait à partir des rétrospectives parues dans la presse professionnelle. Revenant en 1964 sur les évolutions de l'architecture française depuis 1930 dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*, Jean-Louis Fayeton écrit :

17 DUFAU, 1989, p. 62-63.

18 La citation de Pierre Dufau présente dans la monographie de Karla Britton avait au demeurant déjà été relevée par Joseph Abram, dans ABRAM, Joseph (MONNIER, Gérard, dir.). *L'architecture moderne en France, tome 2, Du chaos à la croissance, 1940-1966*. Paris : Picard, 1999, p. 29.

19 DOUTRIAUX, Emmanuel et VERMANDEL, Frank, « La tâche, merveilleuse, de faire revivre les villes », dans COLLECTIF. *Le Nord de la France, laboratoire de la ville : trois reconstructions, Amiens, Dunkerque, Maubeuge*. S.l. : L'Espace Croisé, 1997, p. 15.

20 RAGON, Michel. *Le livre de l'architecture moderne*. Paris : Robert Laffont, 1958, p. 296.

21 JULLIAN, René. *Histoire de l'architecture en France de 1889 à nos jours, un siècle de modernité*. Paris : Philippe Sers, 1984.

« En 1946, après sept ans d'inactivité, les architectes français se trouvent face à une énorme tâche à laquelle ils sont mal préparés, intellectuellement et matériellement. Pour entreprendre la reconstruction, ils ont dû tout apprendre, tout réinventer [...] »²²

Si le chômage ou le manque d'activité touche certes nombre d'architectes pendant la guerre²³, un appareil réglementaire et technique conséquent est mis en place pendant l'Occupation. L'irrégularité des politiques du régime de Vichy puis des premières années du MRU n'a du reste pas empêché les débats d'idées, parfois vifs, au sein de la profession. Quelques années plus tard, en 1971, c'est Pierre Vago qui dresse la chronologie doctrinale des quatre-vingts années précédentes. Le président du comité de rédaction de *L'Architecture d'aujourd'hui* recense sept ouvrages jugés importants parmi ceux parus en France entre 1939 et 1945 : six sont de Le Corbusier, et le septième de Gaston Bardet²⁴. Suivant une téléologie partant d'un constat de victoire idéologique du Mouvement moderne, Vago exclut les ouvrages pourtant lus dans leur jeunesse par les architectes de sa génération, mais dont le contenu théorique a été écarté des corpus reconstitués *a posteriori*. Il n'est ainsi pas fait mention des cinq volumes des *Croquis* d'Albert Laprade²⁵, ni de *L'architecture rurale et bourgeoise en France* de Georges Doyon et Robert Hubrecht²⁶. Pas davantage n'est mentionnée la parution, en 1943, de *l'Histoire de l'architecture classique en France* de Louis Hauteœur²⁷, qui exerce une forte influence sur le contenu idéologique des projets de reconstruction de l'époque. Rien, enfin, quant à la publication la même année de *Destinée de Paris*²⁸, recueil de textes comptant parmi ses auteurs Robert Auzelle, et qui fait montre d'une certaine hostilité quant aux idées corbuséennes.

22 FAYETON, Jean-Louis. « 1930-1964, l'architecture moderne en France ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 113-114, avril-mai 1964, p. 46.

23 Fait prisonnier en 1940, Jean-Louis Fayeton est par conséquent écarté des premiers concours de la Reconstruction.

24 Les ouvrages de Le Corbusier sont successivement : *Le lyrisme des temps nouveaux et l'urbanisme* (1939), *Sur les quatre routes* (1941), *La maison des hommes* (1942), *Entretien avec les étudiants des écoles d'architecture* (1944), *Les trois établissements humains et Propos d'urbanisme* (1945). *La Charte d'Athènes*, publiée en 1943 chez Plon, ne figure curieusement pas dans cette liste. *Problèmes d'urbanisme*, de Gaston Bardet, est quant à lui daté de 1940 au lieu de 1941.

25 LAPRADE, Albert. *Croquis* (5 vol.). Paris : Vincent & Fréal, 1942.

26 DOYON, Georges et HUBRECHT, Robert. *L'architecture rurale et bourgeoise en France : étude sur les techniques d'autrefois et leurs applications à notre temps*. Paris : Vincent & Fréal, 1942. Michel Marot, Prix de Rome 1954, déclare que cet ouvrage était sa lecture favorite pendant ses études (dans HERVIER, Dominique (dir.). *André Malraux et l'architecture*. Paris : Éditions du Moniteur, 2008, p. 185.)

27 HAUTEŒUR, Louis. *Histoire de l'architecture classique en France*. Paris : Picard, 1943.

28 CHAMPIGNEULLE, Bernard, LAVEDAN, Pierre, RAVAL, Marcel et alii. *Destinée de Paris*. Paris : Éditions du chêne, 1943.

La revue *AMC* est enfin la première, en 1986, à proposer un bilan critique de l'architecture des Trente Glorieuses en y intégrant en particulier les grands ensembles. Le dossier réalisé par Jacques Lucan, Reynald Eugène et Laurent Bourgeois débute pourtant en 1950 soit lorsque, sous le ministère d'Eugène Claudius-Petit, la modernité est érigée en doctrine d'État. Jacques Lucan précise ainsi : « Nous n'avons pas voulu traiter des opérations de reconstruction qui suivent la Seconde Guerre mondiale ; la nature et la complexité des problèmes alors posés à l'architecture et à l'urbanisme auraient demandé un long développement spécifique »²⁹.

On a dit plus haut l'importance des recherches menées, à partir de 1972, par Anatole Kopp, Frédérique Boucher et Danièle Pauly, qui les premiers³⁰ rappellent la continuité de la technostructure comme de la réglementation urbanistique entre le régime de Vichy et la Quatrième République. Le versement par le ministère de l'Équipement de séries de documents aux archives nationales, au début des années 1980, permet à Bruno Vayssière³¹ et à Gérard Monnier³² d'appuyer cette réalité contradictoire à l'idée de table rase de la Libération admise par la *doxa*. Laurence Bertrand Dorléac³³ et Danièle Voldman³⁴ ont ensuite démontré, dans leurs ouvrages fondamentaux, qu'au delà des méthodes et des doctrines, des continuités d'acteurs et d'artistes étaient sensibles de part et d'autre de l'année 1944. Jean-Claude Vigato³⁵ a enfin étudié avec une grande précision comment les débats théoriques des années de guerre autour du rapport au classicisme et au vernaculaire prolongent ceux des années 1930, dans son étude sur l'architecture régionaliste, en achevant de confirmer que « Vichy n'est pas une parenthèse »³⁶, comme l'a écrit Jacques Lucan en 2001.

Il n'est donc guère question, dans l'histoire de l'art, du travail mené par Pierre Dufau à Amiens, cela tenant sans doute tant à la difficulté de caractériser les formes architecturales en-

29 LUCAN, Jacques. Éditorial d'*AMC*, n° 11, avril 1986, p. 4.

30 Une seconde équipe formée de Bruno Vayssière, Rémi Baudouï et Patrice Noviant a produit en 1981 un rapport de 3 000 pages sur la naissance de l'urbanisme sous Vichy, malheureusement non publié.

31 VAYSSIÈRE, Bruno, *Reconstruction, déconstruction : le hard french ou l'architecture française des Trente glorieuses*. Paris : Picard, 1988.

32 MONNIER, Gérard. *Histoire critique de l'architecture moderne : 1918-1950*. Paris : Philippe Sers, 1990.

33 BERTRAND DORLÉAC, Laurence. *L'art de la défaite, 1940-1944*. Paris : Éditions du Seuil, 1993.

34 VOLDMAN, Danièle. *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*. Paris : L'Harmattan, 1997.

35 VIGATO, Jean-Claude. *L'architecture régionaliste, France 1890-1950*. Paris : Norma, 1994.

36 LUCAN, Jacques. *Architecture en France, 1940-2000 : histoire et théories*. Paris : Éditions du Moniteur, 2001, p. 10.

dehors de celles du quartier de la gare, qu'à une forme d'incertitude quant à sa mission exacte : est-il urbaniste ou architecte ?³⁷ Cette « reconstruction pragmatique »³⁸, comme l'écrit Joseph Abram, n'est ni un porte-étendard de la modernité comme, chacune à sa mesure, celles du Havre, de Royan ou Maubeuge³⁹, ni le terrain d'une lutte de personnes et de doctrines comme Saint-Dié-des-Vosges ou Marseille. À l'instar des villes normandes⁴⁰, la reconstruction d'Amiens est encore silencieuse dans l'histoire de l'art, les formules hybrides qui y sont développées commençant seulement à intégrer les cadres de classement de la discipline.

Une pesanteur sans éclat

Passée la Reconstruction d'Amiens, Pierre Dufau n'occupe qu'une place discrète dans l'histoire de l'architecture du XX^e siècle : sans jamais être totalement absent, il est davantage un astre mort à la pesanteur sans éclat, comme si son exemplarité dans son époque dissuadait de trop y porter l'attention. Moins publiées par les revues professionnelles que celles d'autres architectes aux parcours comparables, les réalisations de Pierre Dufau jouissent tout de même d'une visibilité loin d'être négligeable : nous recensons, de 1950 à 1980, une cinquantaine d'articles dans les trois principaux périodiques de l'époque (*L'Architecture d'Aujourd'hui*, *Techniques & Architecture*, *L'Architecture française*). Elles ne sont, par contre, guère présentes dans les quelques guides qui proposent un premier bilan de l'architecture de l'après-guerre. Ionel Schein ne présente ainsi en 1970, dans son *Paris construit*⁴¹, aucune réalisation de Pierre Dufau. Dominique Amouroux, Marco Crettol et Jean-Pierre Monnet, en 1972⁴², consacrent une fiche à la banque Rothschild, à l'opération du Nouveau Créteil ainsi que,

37 Pierre Dufau est en réalité urbaniste et architecte en chef adjoint de la Reconstruction. Aucun ouvrage ne mentionne, à notre connaissance, le rôle d'André Leconte qui est lui l'architecte en chef. François Loyer fait par contre erreur lorsqu'il confie ce rôle à Paul Tournon (LOYER, François. *Histoire de l'architecture française, de la Révolution à nos jours*. Paris : Mengès, 2006, p. 308).

38 ABRAM, 1999, p. 29.

39 C'est cette absence d'évidence dans l'apparence qui trouble dès 1955 André Chastel, dans « Amiens se trouve enrichi de thermes gallo-romains et d'une tour moderne qui l'embarrassent », *Le Monde*, 28 avril 1955.

40 GOURBIN, Patrick. *L'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction dans le Calvados, du projet à la réalisation*. Caen : CAUE du Calvados, 2011.

41 SCHEIN, Ionel. *Paris construit : guide de l'architecture contemporaine*. Paris : Vincent & Fréal, 1970, (2^e édition). L'architecte liste toutefois sept réalisations de Pierre Dufau dans son index, sans les présenter.

42 AMOUROUX, Dominique, CRETOL, Marco, MONNET, Jean-Pierre. *Guide d'architecture contemporaine en France*. Paris : Technic-Union, 1972.

curieusement, une pour le palais des sports de la porte de Versailles et une autre pour celui de Saint-Étienne. Marc Emery et Patrice Goulet sélectionnent enfin, en 1983, 1 049 édifices pour leur *Guide architecture en France 1945-1983*⁴³. Parmi eux, seuls trois sont dus à Pierre Dufau : l'Institut Français du Pétrole (IFP), la banque Rothschild, la BNP du boulevard des Italiens.

Ce relatif manque d'intérêt se retrouve dans les anthologies historiennes : absent de la première synthèse proposée par Jacques Lucan à la fin des années 1980⁴⁴, Pierre Dufau apparaît timidement dans la seconde⁴⁵, avec la reconstruction d'Amiens, l'IFP et le Nouveau Créteil. Toute timide encore est son apparition chez François Loyer puisque Pierre Dufau n'y est présent que dans les notes de fin d'ouvrage, son œuvre y étant au demeurant jugée « versatile »⁴⁶ – entendre soumise aux exigences de la mode et des promoteurs. L'architecte est en revanche bien présent dans l'ouvrage consacré à l'architecture française de 1940 à 1966 par Joseph Abram, qui a lu les mémoires de Pierre Dufau et témoigne d'un intérêt pour les immeubles de bureaux parisiens, tels que celui de Time-Life, avenue Matignon⁴⁷. Dufau est à l'inverse absent du tome consacré par Gérard Monnier à la période 1967-2000⁴⁸, comme si passé mai 1968 et l'éclatement de l'École des beaux-arts, la parole de l'architecte et de ceux de sa génération était déqualifiée.

Peu présent dans l'historiographie française, Pierre Dufau est même totalement absent des anthologies internationales, qu'il s'agisse de Kenneth Frampton⁴⁹, William J.R. Curtis⁵⁰,

43 EMERY, Marc et GOULET, Patrice. *Guide architecture en France, 1945-1983*. Paris : Groupe Expansion / L'architecture d'aujourd'hui, 1983

44 LUCAN, Jacques. *France, architecture 1965-1988*. Paris : Éditions du Moniteur / Electa, 1989.

45 LUCAN, 2001.

46 LOYER, 2006, p. 454. Citant Bernard Lahire, Jean-Baptiste Minnaert rappelle « que l'unicité du soi n'est qu'un postulat de l'idéologie des sciences. Pour des raisons méthodologiques autant que morales, celle-ci se désintéresse des "lunatiques", des "girouettes", des "opportunistes" et des "caméléons", et traite prioritairement d'hommes supposés homogènes, fidèles à eux-mêmes et à l'intégrité de leur discours, qui entreverraient et donneraient à comprendre dans chacune de leurs paroles et de leurs actions les finalités de celles-ci. Ceux dont la cohérence n'atteindrait pas cette exemplarité, somme toute vasarienne, seraient indignes d'histoire. » (dans « Architecture ordinaire et hommes pluriels ». *Ligeia*, n° 93-96, 2009, p. 42.)

47 ABRAM, 1999, p. 199. Joseph Abram propose par ailleurs à la fin de son ouvrage une biographie de Pierre Dufau reprenant les éléments donnés en 1991 par Mathilde Dion.

48 MONNIER, Gérard. *L'architecture moderne en France, tome 3, De la croissance à la compétition, 1967-1999*. Paris : Picard, 2000.

49 FRAMPTON, Kenneth. *L'Architecture moderne, une histoire critique*. (Londres : Thames & Hudson, 1980) Paris : Thames & Hudson, 2006.

50 CURTIS, William J.R. *L'Architecture moderne depuis 1900*. (Oxford : Phaidon, 1982) Paris : Phaidon, 2004.

Francesco Dal Co et Manfredo Tafuri⁵¹, ou Jean-Louis Cohen⁵². Ce manque n'étonne guère : suiveur plutôt que créateur, se tenant prudemment à l'abri des doctrines, pour l'essentiel étranger aux recherches sur le logement social, Pierre Dufau s'insère mal dans une histoire des théories architecturales et des novations techniques. Sa carrière centrée sur la France rend du reste difficile son existence dans des travaux de synthèse où Le Corbusier et sa sphère d'influence occupent l'essentiel du paysage des années 1950.

L'ouverture à la consultation des archives de Pierre Dufau n'a, à ce jour, guère été mise à profit pour la réalisation de travaux universitaires ; on citera toutefois le mémoire consacré par Marc Desjonquères à la reconstruction d'Amiens⁵³, et le travail considérable d'Audrey Jeanroy sur l'architecture des centrales nucléaires⁵⁴, Pierre Dufau ayant été l'auteur de celles de Chinon, Fessenheim et Paluel. C'est Simon Texier qui, dans ses différents ouvrages consacrés à l'architecture parisienne du XX^e siècle, souligne le plus l'importance du rôle exercé par Pierre Dufau au cours des Trente Glorieuses et son exemplarité au regard de la production d'une « décennie mal aimée »⁵⁵ :

« Personnalité très présente sur la scène parisienne, Pierre Dufau pourrait symboliser cette période par la variété de ses réalisations, qui associent recherche structurelle, invention formelle, mais aussi adaptations moins convaincantes aux lois du marché : architecture de verre fumé pour la reconstruction de la Maison Dorée et le drugstore Publicis, prisme pur avec façade-rideau pour l'hôtel Hilton, structure géodésique pour le palais des Sports, carrosseries blanches aérodynamiques pour la Snecma ou en dégradé pour l'hôtel Sheraton.⁵⁶ »

Simon Texier intègre ainsi au champ historien les réalisations des années 1970 de Pierre Dufau jusque-là délaissées – voire méprisées – par l'expertise scientifique : ainsi de l'immeuble bleu pour Louis-Dreyfus, porte Maillot⁵⁷, représentatif d'une architecture de verre réfléchissant que François Loyer choisissait, quelques années plus tôt, de « passer sous

51 DAL CO et TAFURI, 1991.

52 COHEN, Jean-Louis. *L'Architecture au futur depuis 1889*. Paris : Phaidon, 2012.

53 DESJONQUÈRES, Marc. *L'élaboration par Pierre Dufau du plan de reconstruction d'Amiens, 1940-1952, une œuvre massive de refonte*. Mémoire de fin d'étude, sous la direction de Marie-Jeanne Dumont, école d'architecture de Paris-Belleville, décembre 2000.

54 JEANROY, Audrey. *Claude Parent, architecture et expérimentation, 1942-1996 : itinéraire, discours et champ d'action d'un architecte créateur en quête de mouvement*. Thèse de doctorat en Histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, université de Tours, soutenue le 22 janvier 2016.

55 TEXIER, Simon. *Paris : grammaire de l'architecture, XX^e-XXI^e siècles*. Paris : Parigramme, 2009, p. 181.

56 *Ibid.*

57 TEXIER, Simon. *Accords chromatiques : histoires parisiennes des architectures en couleurs, 1200-2010*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008, p. 162-163.

silence »⁵⁸. Un même cheminement peut enfin être observé pour les immeubles de bureaux de prestige qui constituent, dans les années 1950-1960, le cœur de métier de Pierre Dufau. Cette architecture de produits, sérielle et fonctionnaliste, est largement publiée dans les revues des années 1950-1960 avant de disparaître des corpus historiens, leur fadeur apparente les privant d'une inscription dans une généalogie héroïque des formes et des techniques jusqu'à une période récente⁵⁹.

Pierre Dufau constitue, *in fine*, un sujet dans l'ensemble encore inédit, l'essentiel de la compréhension de son œuvre ayant été proposé par l'architecte lui-même au travers de ses mémoires. C'est, par conséquent, non seulement le corpus de projets et de réalisations qui est à constituer, en même temps que la mise en évidence des problématiques qui sous-tendent le parcours de l'architecte. Nous verrons, du reste, plus loin dans cette introduction que celles-ci sont partagées par un certain nombre d'autres figures de premier plan – en termes quantitatifs – des Trente Glorieuses.

58 LOYER, 2006, p. 466.

59 Nous pensons en particulier au petit immeuble du 9 rue de Penthievre (8^e arrondissement), repéré dans LAPIERRE, Éric. *Guide d'architecture Paris, 1900-2008*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008, et dans TEXIER, Simon. *Paris 1950 : un âge d'or de l'immeuble*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2010.

Caractéristiques et structure des sources

Les archives professionnelles de Pierre Dufau⁶⁰

Cette thèse repose largement sur l'exploitation du volume considérable de sources primaires que constituent les archives de l'agence Dufau, en dépit de leur caractère lacunaire. Ce fonds forme un matériau pour l'essentiel inédit, son exploitation ayant été compliquée par l'absence initiale d'inventaire lui conférant une intelligibilité, et permettant l'adoption de grilles de lecture unificatrices.

Histoire du fonds

C'est, semble-t-il, la préparation de l'ouvrage *Le Nouvel Amiens*⁶¹, dans la collection *Villes* dirigée par Maurice Culot, et co-éditée par l'Institut Français d'Architecture (IFA) et Pierre Mardaga, qui initie en 1987 le processus de collecte des archives de Pierre Dufau par une voie détournée. En effet, trois ans auparavant, la ville d'Amiens organise un concours d'architecture international pour la rénovation du quartier du Don, qui est remporté par le Luxembourgeois Rob Krier, proche de Maurice Culot. L'un des principaux objectifs du concours tient au réaménagement des abords de la cathédrale, reconstruits à l'issue de la Seconde Guerre mondiale sous la direction de Pierre Dufau, et dont l'image comme les fonctionnalités sont critiquées par la municipalité.

Dirigé par Marc Breitman et Rob Krier, l'ouvrage *Le Nouvel Amiens* présente les projets architecturaux et urbanistiques retenus à l'issue du concours tout en les insérant dans une trame historique remontant aux prémices de l'Amiens moderne. Effaçant le hiatus de la Reconstruction et la violence de la guerre, la ville retrouverait une continuité spirituelle exprimée par le retour à des formes architecturales se référant à un passé remis en ordre [Fig.

⁶⁰ Cette section reprend, en le développant, notre article « Les archives de l'agence Pierre Dufau », paru dans la revue *Colonnes*, n° 32, décembre 2016, p. 11-15.

⁶¹ BREITMAN et KRIER, 1989.

n°3 et 4]. Les plans successifs conçus par Pierre Dufau à partir de 1940 sont par conséquent mis en récit, en intégrant une grande histoire dont chaque constituante aurait une incidence opérationnelle sur la conception de la ville renaissante portée par Rob Krier.

La reconstruction d'Amiens est cependant encore, en 1987, particulièrement mal documentée, sans que cette situation ne diffère de celles des autres villes françaises sinistrées lors de la guerre⁶². L'Amiénois Bruno Foucart, professeur d'histoire de l'art à l'université de Paris IV-Sorbonne et contributeur au livre de Marc Breitman et Rob Krier, charge son étudiante Marie-Yamila Tahier⁶³ de mener, en lien avec l'IFA, une enquête sur les archives de Pierre Dufau, décédé un peu plus d'un an auparavant. Fort de près de 200 pages, et comprenant de nombreuses reproductions de documents d'archives et d'articles de presse, le rapport de Marie-Yamila Tahier⁶⁴ procède à un inventaire assez précis des sources archivistiques de l'ensemble de l'œuvre de l'architecte, et non de celles se limitant à la reconstruction d'Amiens. C'est elle qui évalue le nombre de réalisations de Pierre Dufau à 600, pour 2 050 affaires étudiées⁶⁵ ; ces chiffres nous paraissent toutefois douteux et peuvent probablement être diminués de moitié⁶⁶. Marie-Yamila Tahier propose aussi une première biographie analytique, nourrie des renseignements fournis par Hélène Dufau. La veuve de l'architecte prépare alors la publication des mémoires de son mari⁶⁷, après avoir assuré pendant plus de trente ans la direction administrative de son agence.

Mise en relation avec Maurice Culot ainsi, probablement, qu'avec Bruno Foucart, Hélène Dufau accepte de voir publier dans *Le Nouvel Amiens* la section de l'autobiographie de son mari relative à la reconstruction de la ville, et engage, surtout, le versement d'une partie des archives de l'agence au centre des archives de l'IFA. L'effort de Maurice Culot, qui en est

62 Si certains historiens – parfois en même temps architectes comme Anatole Kopp – consacrent d'importantes études à la Reconstruction dès le début des années 1980, et que la presse architecturale commence à lui témoigner un intérêt (voir le n° 11 d'*AMC* d'avril 1986, consacré à l'architecture française de 1950 à 1980), le sentiment des municipalités tend généralement au désintérêt, voire à l'hostilité pour toute la production bâtie de la période des Trente Glorieuses.

63 Entretien avec M^{me} Marie-Yamila Tandeau de Marsac, le 6 janvier 2016.

64 TAHIER, 1987.

65 Ces chiffres sont repris dans DION, Mathilde. *Notices biographiques d'architectes français*. Paris : IFA / Archives d'architecture du XX^e siècle, 1991.

66 Nous proposons à la fin du catalogue raisonné faisant partie de cette thèse une liste, malheureusement encore très lacunaire, de l'ensemble des opérations connues de Pierre Dufau. Si le dernier numéro d'affaire attribué dépasse effectivement les 2 000, des discontinuités dans la numérotation ramène le nombre réel d'affaires à environ 1 500, en comptant également les projets du début de la carrière de l'architecte qui n'étaient pas numérotés. Il faut enfin retrancher à ces 1 500 numéros les affaires para-professionnelles, les travaux d'entretien, les modifications mineures opérées sur des bâtiments existants, etc.

67 DUFAU, 1989.

le directeur, est alors davantage porté sur la première moitié du XX^e siècle, le travail de relecture de la production des Trente Glorieuses et même de celle de la Reconstruction commençant à peine : une telle précocité paraît donc pouvoir être, au moins partiellement, expliquée par le travail éditorial prévu.

Le don envisagé par Hélène Dufau ne concerne initialement qu'une sélection de documents (notices et albums de présentation, calques ou tirages des principaux plans, photographies) concernant les réalisations les plus emblématiques de la carrière de son mari⁶⁸. Maurice Culot la convainc ensuite vraisemblablement d'élargir le versement à la totalité des archives professionnelles⁶⁹, enregistrées comme le fonds 066 Ifa. Les archives sont transférées en plusieurs fois des garde-meubles et des différents lieux de stockage au centre d'archives de l'IFA, rue de Tolbiac, au début des années 1990. Un volume considérable de documents⁷⁰ – semble-t-il plusieurs dizaines de mètres cubes – est toutefois perdu lors de l'inondation du sous-sol de l'ancienne agence de la rue Oudinot. Le repérage volumétrique effectué par Marie-Yamila Tahier en 1987 [**Annexe n°2**] mentionne par ailleurs la présence, au sous-sol de l'ancienne agence de la rue Vercingétorix, des dossiers de personnel, de comptabilité et d'administration générale qui ont sans doute été éliminés volontairement. Le métrage de dossiers d'opérations – 300 mètres linéaires uniquement pour ceux conservés en chemises de toile – est aussi très supérieur à celui finalement déposé à l'IFA, un tri ayant là aussi été probablement effectué à une date inconnue.

Les chercheurs Guillaume Marchand et Hervé Ferquel établissent, courant 1998, un repérage du fonds [**Annexe n°3**] qui reçoit en même temps une première cotation ainsi que, probablement, un reconditionnement partiel. Malgré leurs lacunes, les archives de Pierre Dufau représentent un volume important : 121 boîtes-rouleaux pour les plans anciennement conservés en tubes (cotées 066 Ifa 1 à 121) ; 75 caisses (format 27 x 55 x 36 centimètres) contenant des pièces écrites, classeurs, albums, jeux de plans pliés (cotées 066 Ifa 200 à 274) ; 9 boîtes plates de très grandes dimensions contenant des panneaux de présentation et des

68 Soit la reconstruction d'Amiens ; le siège de Louis-Dreyfus rue Rabelais ; l'Institut Français du Pétrole ; le palais des sports de la porte de Versailles ; le siège du Crédit National rue Saint-Dominique ; la gare de l'Étoile du RER ; la tour Septentrion ; l'hôtel Sheraton ; l'hôtel de ville de Créteil ; le siège de la BNP boulevard des Italiens ; le siège de la SNECMA boulevard Victor ; l'ensemble de logements pour les Assurances Générales de la rue de Presles ; les centrales nucléaires de Chinon et de Paluel ; le siège de la Royale Belge ; l'aéroport d'Accra ; l'ambassade de France au Cambodge ; le palais présidentiel d'Abidjan.

69 Entretien avec M^{me} Marie-Yamila Tandeau de Marsac, le 6 janvier 2016.

70 Les documents perdus lors de ce sinistre sont probablement des calques et des pièces écrites d'opérations. L'agence de la rue Oudinot ayant fonctionné de 1967 jusqu'au milieu des années 1970, il est probable que les archives qui y ont été conservées dataient principalement de cette époque.

documents rigides (cotées 066 Ifa 300 à 308). Malgré quelques manques ou imprécisions, bien compréhensibles eu égard au désordre parfois surprenant des documents⁷¹, ce repérage salutaire a permis au fonds de disposer d'un premier instrument de recherche permettant d'amorcer l'exploitation pour des travaux scientifiques, la consultation ayant sinon été matériellement impossible. La prise de contact avec Olivier Dufau, architecte ayant repris plusieurs opérations de son père, a permis à partir de 2011 une récupération d'une vingtaine de caisses d'archives supplémentaires, offrant une couverture appréciable de certains projets importants tels que l'Institut Français du Pétrole à Rueil-Malmaison, l'hôtel particulier d'Alain de Rothschild avenue Marigny, le siège de l'agence Publicis avenue des Champs-Élysées, et l'immeuble de bureaux pour Louis-Dreyfus porte Maillot. Ce versement complémentaire comprend en outre de nombreux albums de présentation, venant renseigner des projets parfois absents du fonds déjà conservé par l'IFA.

Le centre d'archives de l'IFA conserve enfin deux documents donnés par Pierre Dufau à l'Académie d'architecture, probablement en 1981, et ensuite mis en dépôt par cette dernière en l'an 2000 sous le fonds 291 AA. Ce petit versement consiste en un *book* listant trente réalisations considérées par Pierre Dufau comme les plus représentatives de sa carrière [Annexe n°4], chacune étant illustrée par un ou deux documents graphiques, le plus souvent des photographies. L'architecte semble avoir privilégié, dans cette liste forcément partielle, la couverture d'une grande variété de programmes soulignant la polyvalence de son exercice en même temps que l'emploi d'une gamme étendue de formes et de matériaux. Quelques choix paraissent assez étonnants, la mise en avant de l'université de Saint-Étienne ou d'un ensemble de logements à Issy-les-Moulineaux ne pouvant être justifiée ni par une singularité, ni par une exemplarité particulière. À l'inverse quelques grandes opérations sont absentes du *book* : la tour de l'UAP à La Défense (1974), l'immeuble pour Louis-Dreyfus porte Maillot (1976), et surtout les nombreux immeubles de bureaux réalisés à Paris autour de 1960, et qui ont consacré la réputation de l'agence dans l'architecture tertiaire. Les réalisations de la Reconstruction et du début des Trente Glorieuses sont sous-représentées ; aucun projet de scolarité n'est enfin présent, la rétrospective de Pierre Dufau se limitant à sa vie professionnelle et non à son parcours personnel. Le fonds 291 AA comprend enfin un

71 Les plans relatifs aux 500 logements de la résidence du Parc du Château, à Antony (1954-1962) n'étaient ainsi pas référencés car rangés dans des chemises portant l'intitulé d'une autre opération. Le repérage mentionne à l'inverse des études entreprises en 1946 pour des logements économiques à Manchester et Liverpool (Royaume-Uni), sans y lier de cotes de documents. Il est possible que ces études sont mentionnées dans une pièce écrite ; nous n'en avons toutefois pas trouvé trace.

exemplaire de 1942 du plan de reconstruction d'Amiens [Fig. n°5], rehaussé à la gouache et à l'or, et probablement choisi pour sa qualité graphique et son importance historique. Il n'est cependant pas sûr que Pierre Dufau l'ait lui-même réalisé, son ami l'architecte et décorateur Émile Deschler exécutant, la même année, un plan monumental pour une exposition consacrée à la reconstruction de la ville, et dont ce document est peut-être une esquisse.

Méthodologie de l'inventaire des archives de Pierre Dufau

Les archives de Pierre Dufau forment donc une masse documentaire considérable [Annexes n°5 et 6] mais dont l'inventaire scientifique, en 2011, demeure encore pour l'essentiel à mener. Entré dans les collections de l'IFA dans un relatif désordre, le fonds a fait l'objet d'une cotation par contenant plutôt que par ensemble de pièces rattachées à un projet précis. La consultation est par ailleurs souvent malaisée : certaines caisses dépassent probablement les 25 kilos, et certains rouleaux comptent plus d'une centaines de plans attachés ensemble. Les documents sont parfois sales, marqués de taches de rouille ou endommagés faute de protections adéquates. Le repérage ne permet enfin pas de différencier les pièces écrites et les documents graphiques, ou de connaître la présence de photographies, le contenu du fonds étant par conséquent peu lisible pour le chercheur.

L'accord et le suivi régulier de David Peyceré⁷², directeur du centre d'archives, nous ont permis d'engager en 2013 l'inventaire détaillé du fonds Dufau, avec le contrôle et les conseils de Marcos Carvalho-Canto et de Sonia Gaubert, afin de disposer d'une source archivistique fiable et à la cotation pérenne en parallèle de l'écriture de cette thèse. Ce travail a été réalisé par étapes successives suivant les types de documents et de conditionnements, en débutant par les plans en rouleaux, puis par les photographies, pour s'achever en 2016 par les pièces écrites et les plans pliés. Cette première entrée dans les archives par les documents graphiques a été considérée comme la plus favorable pour disposer assez rapidement d'une vision d'ensemble sur la carrière de Pierre Dufau. Elle a aussi permis de proposer une délimitation claire entre les différents objets au sein d'ensembles urbains complexes tels que la reconstruction d'Amiens ou le chantier du Nouveau Créteil, que les pièces écrites

⁷² Ce travail d'inventaire s'est notamment effectué, de septembre à décembre 2015, dans le cadre d'un contrat de chargé d'études documentaires pour lequel nous remercions particulièrement M. Peyceré.

n'auraient pas permis de qualifier facilement. La vue globale obtenue a enfin décidé de la division du fonds en chapitres⁷³ selon une répartition géographique des projets : à Paris ; à Créteil ; en Île-de-France ; à Amiens et dans le département de la Somme ; dans le reste de la France ; à l'étranger. Un dernier chapitre contient enfin les pièces personnelles, peu nombreuses, ainsi que les documents internes à l'agence.

Trouvées dans un relatif désordre, les pièces écrites ont été regroupées par projets⁷⁴, puis le cas échéant par phases⁷⁵ dans le cas de grosses opérations ou de documents de nature différente – la revue de presse, notamment. Un reclassement conséquent a été opéré sur les dossiers relatifs à la reconstruction d'Amiens, Hélène Dufau ayant commencé à la fin des années 1980 à constituer des classeurs regroupant les pièces les plus importantes historiquement (contrats signés, lettres de personnalités, etc.). Celles-ci ont été replacées dans leurs dossiers d'origine. Comme pour les documents graphiques, les éliminations ont été rares, et réservées aux doublons et aux documents techniques ou normalisés tels que les cahiers des charges, les descriptifs détaillés par lots, etc.

Le nouveau plan de classement⁷⁶ est plus complexe en raison du grand nombre de supports (pièces écrites, calques, albums de tirages, photographies, etc), et de la nécessité de conserver à plat, dans des meubles à plan, de grands documents graphiques trop fragiles pour être enroulés, et qui ont été protégés par une pochette de film polyester type Terphane. Coûteux en temps, l'inventaire doit donc également permettre la pérennité matérielle du fonds Dufau.

L'inventaire détaillé des archives de Pierre Dufau comprend enfin un travail d'indexation de chaque opération dans la base de données ArchiVecture, permettant une interrogation du fonds par typologie, par nom de personne ou par nom d'entreprise. Un nombre très important de documents graphiques a par ailleurs été numérisé afin de permettre l'illustration de l'inventaire définitif lorsque celui-ci sera mis en ligne, courant 2018.

73 Dans la base de données du Centre d'archives, ArchiVecture, et sa version en ligne ArchiWebture, à l'intérieur d'un fonds d'archives, un chapitre regroupe des objets, chacun correspondant à un projet d'architecture ou d'urbanisme réalisé ou non (ou à un dossier thématique hors projets d'architecture).

74 On parle plus précisément « d'objets », certaines pièces pouvant relever de la documentation professionnelle, de l'administration générale de l'agence, des papiers privés de l'architecte, etc. Le fonds 066 Ifa compte, après inventaire, 315 objets et 2 118 dossiers.

75 Les phases (ou « ensembles de dossiers » dans ArchiWebture) sont des subdivisions des fiches objets regroupant plusieurs dossiers ayant un lien particulier. Une phase pourra ainsi regrouper les dossiers de pièces écrites, une autre les dossiers de documents graphiques, etc. Les phases peuvent aussi être utilisées pour séquencer la chronologie d'un projet, en séparant les pièces relevant d'un avant-projet de celles du projet définitif, ou en séparant les écrits produits par l'agence de la documentation externe.

76 Le plan de classement après inventaire figure dans l'état des sources situé à la fin de ce volume.

Analyse critique des archives de Pierre Dufau

Les archives de Pierre Dufau comportent, contrairement à ce que laisserait penser leur volume, des lacunes importantes, obérant les possibilités d'interprétation de sa personnalité comme de la production de son agence. Centrées sur sa vie professionnelle, elles ne comprennent ainsi aucun document de son parcours scolaire, tel que son diplôme d'architecte et le mémoire explicatif qui l'accompagne. Les archives de ses toutes premières années d'exercice – de 1937 à 1941 – sont de plus totalement manquantes.

La représentativité des documents ayant été conservés est très hétérogène : de rares projets sont renseignés de manière exhaustive, c'est-à-dire par l'ensemble des documents graphiques de l'avant-projet jusqu'aux plans de récolement, ainsi que les diverses pièces écrites produites et reçues par l'agence (devis estimatifs et quantitatifs, correspondance avec le commanditaire et les entreprises, dossier de permis de construire, etc.). Cette situation est toutefois exceptionnelle, la situation la plus courante étant que seuls des jeux de plans, parfois incomplets, ont été conservés : c'est le cas pour des projets importants tels que le grand ensemble d'Empalot à Toulouse (1965), ou des sièges de la banque Rothschild (1970), du pétrolier Total (1973) et de SNECMA (1977). Les dossiers de certaines réalisations importantes comme les centrales nucléaires, ou de bâtiments sensibles tel que le siège du Commissariat à l'énergie atomique (1963), sont par ailleurs presque absents, l'agence n'ayant contractuellement pas été autorisée à conserver des pièces confidentielles.

Un grand nombre d'opérations ne sont enfin pas documentées par les archives : c'est le cas, par exemple, pour les concours du mausolée de Karachi (1957), et du palais omnisports de Paris-Bercy (1979), du plan de rénovation urbaine de Saint-Étienne (1960), ou encore des cabinets ministériels de la Côte d'Ivoire à Abidjan (1963). Des ensembles de logements⁷⁷ construits pour des promoteurs immobiliers n'acquièrent de même une existence scientifique qu'après avoir été repérés grâce au très utile dépouillement des permis de construire de la ville de Paris réalisé par Joëlle Bertaut⁷⁸. D'autres projets, réalisés ou non, demeurent par contre absolument énigmatiques : Pierre Dufau indique ainsi en 1969 à son confrère Henry Bernard qu'il a deux hôtels en cours d'exécution à l'étranger alors que nous n'en connaissons aucun⁷⁹, et

⁷⁷ Nous estimons le nombre de logements construits par Pierre Dufau, seul ou en association, à au moins 7 000.

⁷⁸ CAP-CAA 020 Ifa, non coté.

⁷⁹ Il est toutefois possible que Pierre Dufau n'ait en fait été qu'architecte-conseil pour un groupe hôtelier ou un investisseur, et non maître de l'œuvre.

qu'il a construit douze opérations notables en-dehors de France là où n'en recensons guère la moitié⁸⁰.

Il manque ainsi, au sein des archives de l'agence Dufau et sous réserve qu'elle ait existé, une liste exhaustive des numéros d'affaires, que nous avons dû reconstituer en croisant l'ensemble des différentes sources à notre disposition. Sur les probables 1 500 numéros attribués entre les années 1950 et les années 1980, nous n'avons pu en identifier que moins d'un tiers : toute prétention à l'exhaustivité dans le cadre de ce travail se trouverait donc totalement infondée.

Les manques les plus flagrants ne concernent cependant pas la production architecturale, mais la vie économique de l'agence et son organisation humaine : toutes les pièces relatives à la comptabilité et à la gestion du personnel ont été perdues, soit autant d'éléments déterminants dans la compréhension des méthodes de travail et de la culture d'entreprise instillée par Pierre Dufau. Les photographies conservées sont assez peu nombreuses⁸¹ : l'agence accordait pourtant un soin particulier à l'image de ses réalisations, faisant parfois cliquer par plusieurs personnes un même bâtiment ou sollicitant des tirages lorsqu'un angle de vue inédit paraissait dans une publication. On ne trouve en outre dans le fonds Dufau quasiment aucun dessin de la main de l'architecte, à l'exception des premiers projets des années 1940 lorsqu'il travaille encore quasiment seul. Les esquisses ont semble-t-il été jetées au fur et à mesure de l'avancement de chaque projet⁸², Pierre Dufau ne sacrifiant pas à la contemplation de sa propre production graphique. On rapprochera cette posture de celle décrite par son confrère Claude Parent au début de sa carrière :

« [...] pendant longtemps j'ai considéré le dessin comme dangereux, nocif, frelaté, et [je] détruisais systématiquement tous les documents, autres que les plans d'exécution, qui m'avaient permis de penser un ouvrage ; je faisais disparaître dessins, croquis ou perspectives, qui m'avaient cependant été nécessaires pour faire école l'idée, mais que je jugeais caducs lorsque la réalisation était faite. »⁸³

80 Lettre de Pierre Dufau à Henry Bernard, datée du 16 juillet 1969, CAP-CAA 266 AA 2-1.

81 Un nombre semble-t-il important de tirages photographiques est encore dans la famille Dufau, n'ayant pas été versé avec le reste des archives de l'agence.

82 TAHIER, 1987, p. 38.

83 PARENT, Claude. *Architecte*, Paris : Robert Laffont, 1975, p. 286.

Les écrits de Pierre Dufau

On ajoutera aux sources primaires que sont les archives professionnelles les très nombreux textes écrits par Pierre Dufau au cours de sa carrière. Grand massier⁸⁴ de l'École des beaux-arts de 1936 à 1938, il prend position, alors qu'il est encore étudiant, sur les problèmes d'insertion professionnelle rencontrés par les jeunes artistes, et sur la réforme envisagée de la profession d'architecte. Bien qu'il ne soit membre d'aucun comité de rédaction, Pierre Dufau fait plus tard paraître avec une relative régularité des points de vue ou des présentations de réalisations dans les principales revues d'architecture des Trente Glorieuses : *L'Architecture d'aujourd'hui*, *Techniques & Architecture*, *Le Mur vivant*, *L'Architecture française*. Il accorde également de nombreux entretiens et interviews à la presse tant locale que nationale ; le manque de rigueur parfois sensible dans la retranscription des propos de Pierre Dufau nous incite cependant à une certaine prudence quant à leur emploi.

Connu de ses pairs pour sa verve gasconne et la vigueur de ses prises de position, Pierre Dufau est un architecte à la plume féconde, soucieux de parvenir à une vulgarisation des problématiques touchant sa profession afin d'atteindre un public profane. Paru en 1964, son premier ouvrage dont le titre précis, *Non à l'uburbanisme*⁸⁵, sera souvent écorché, est un pamphlet très éloigné des corpus théoriques auxquels, du reste, plus aucun de ses contemporains ne se risque⁸⁶. Éloignées de toute intellectualisation, les postures développées par Pierre Dufau brossent à grands traits les éléments d'une doctrine libérale quant au champ d'action de l'architecte, appelant en outre à davantage de moyens et surtout d'attention pour les questions relevant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, qu'il juge trop souvent confiées au laisser-aller et à l'intéressement court-termiste. On ne trouvera par contre guère d'éléments théoriques sur la forme architecturale, le rapport à la technique et aux usages, sur la sémiologie, la pluridisciplinarité. Sous des ressorts bonhommes, Pierre Dufau ne réclame pas autre chose que la confiance et la liberté d'agir pour lui-même et pour ses clients face au risque de somnolence entretenu par des routines dont il critique le faux confort. « Nul conseil

84 Située à mi-chemin entre l'association et le syndicat étudiant, la Grande Masse a pour mission de représenter les élèves de l'École des beaux-arts auprès des instances officielles, en même temps qu'elle organise les principales fêtes scolaires. Elle publie un *Bulletin* mensuel où les principaux concours de l'École font l'objet d'un commentaire, les projets lauréats étant même reproduits.

85 DUFAU, Pierre. *Non à l'uburbanisme*. Paris : Flammarion, 1964.

86 LUCAN, Jacques. *Composition, non-composition. Architecture et théories, XIX^e – XX^e siècles*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009, p. 203.

n'est plus loyal que celui qui se donne sur un navire en perdition »⁸⁷ : le thème de la décadence et du péril imminent servent la portée du plaidoyer de l'architecte-démiurge responsable de l'intérêt général.

C'est un même état d'esprit, et par conséquent de mêmes procédés rhétoriques, que l'on retrouve dans l'ouvrage intitulé *Pour/contre la démolition de Paris*⁸⁸ que Pierre Dufau publie en 1967 avec son confrère Albert Laprade, le premier se chargeant de la partie plaidant pour la rénovation urbaine de la capitale. Pierre Dufau est encore en 1969 l'auteur, avec son ami le préfet Yves Cazaux, de *Programme et prospective dans la construction*⁸⁹, ouvrage dense et technique destiné aux décideurs, et où l'on ne reconnaît que rarement les saillies d'esprit de l'architecte.

Les mémoires de Pierre Dufau sont enfin publiés à titre posthume en 1989, sous le titre *Un architecte qui voulait être architecte*⁹⁰, leur auteur n'ayant cependant pu en achever la rédaction avant son décès. Sa femme Hélène Dufau assure la remise en forme du manuscrit, supprimant ou réécrivant sans doute quelques passages à la tonalité trop personnelle⁹¹.

Les autres sources archivistiques

Les archives municipales d'Amiens ne conservent qu'une somme relativement restreinte de documents relatifs à la Reconstruction de la Seconde Guerre mondiale. Les seuls éléments ayant une importance historique conséquente et n'étant pas présents dans le fonds d'archives professionnelles de Pierre Dufau concernent les premiers mois suivant l'armistice de 1940, et l'organisation du concours d'idées pour la reconstruction de la ville. Cette relative faiblesse s'explique par la répartition des pouvoirs sous l'Occupation et dans les années suivant la Libération, les questions d'urbanisme relevant pour l'essentiel des prérogatives préfectorales et non des conseils municipaux ramenés au rang de chambres d'enregistrement. Les archives départementales de la Somme sont pourtant, étonnamment, plus pauvres encore,

87 DUFAU, 1964, p. 5.

88 DUFAU, Pierre et LAPRADE, Albert. *Pour/contre la démolition de Paris*. Nancy : Berger-Levrault, 1967.

89 CAZAUX, Yves et DUFAU, Pierre. *Programme et prospective dans la construction*. Paris : Berger-Levrault, 1969

90 DUFAU, 1989. Le titre initialement envisagé par l'architecte était *Le plus vieux métier du monde*.

91 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

aucun ensemble de dossiers n'étant lié à la reconstruction de la ville d'Amiens à l'exception de photographies. Pas davantage n'y trouve-t-on, contrairement à d'autres départements, les archives de l'Association syndicale de remembrement (ASR) qui regroupe l'essentiel des sinistrés de guerre, et dont Pierre Dufau était l'architecte en chef. Seul le fonds de l'architecte Pierre-Joseph Herdhebaut, associé à Pierre Dufau sur quelques opérations importantes telles que la cité scolaire d'Amiens, a pu être mis à contribution, les apports étant toutefois bien modestes⁹².

Les documents issus du Commissariat technique à la reconstruction immobilière (CTRI), puis du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme (MRU) et de ses successeurs, conservés au centre des archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, sont pour beaucoup redondants avec ceux du fonds Dufau déposé à l'IFA. C'est le cas, en particulier, des dossiers d'enquête publique ou des minutes des réunions du Comité national de la Reconstruction (CNR). Nous n'avons pu prendre le temps de rechercher les archives relatives aux constructions effectuées par Pierre Dufau pour le compte de l'État, et en particulier des cités scolaires et des ensembles universitaires construits à Amiens, Nevers et Saint-Étienne pour le ministère de l'Éducation nationale. Difficiles d'accès, les instruments de recherche des archives du ministère des Affaires étrangères n'ont pas permis de confirmer l'existence de documents se rapportant à la construction de l'ambassade de France à Phnom-Penh (les archives locales ayant été perdues lors de la guerre civile), ni du palais présidentiel d'Abidjan. Les permis de construire des opérations réalisées par Pierre Dufau ont quant à eux quasiment tous pu être consultés, apportant des informations particulièrement précieuses sur les rapports de l'architecte avec l'Administration et les difficultés rencontrées selon les différents projets.

Il n'a enfin pas été possible, dans le temps donné pour la réalisation de cette thèse, de s'attacher à une étude de détail de l'opération considérable du Nouveau Créteil à laquelle Pierre Dufau se consacre de 1968 à 1977. Sorte de ville nouvelle en réduction, la préfecture du Val-de-Marne mériterait à elle seule une monographie. Nous n'avons par conséquent pas recherché de sources archivistiques relatives à ce grand projet, en particulier aux archives municipales de Créteil ; notre travail se base donc sur celles, déjà importantes en volume, faisant partie du fonds 066 Ifa.

⁹² Nous signalons cependant qu'Hervé Dufau, fils d'André Dufau, neveu de Pierre Dufau et lui-même architecte, a déposé ses papiers professionnels aux archives départementales de la Somme à la fin de l'année 2016. Le fonds n'étant pas inventorié, nous n'avons pu le consulter ; il semble toutefois ne contenir aucun document antérieur aux années 1960, excluant de fait la reconstruction d'Amiens.

Très abondantes comme on vient de le voir, les sources écrites ont été complétées par des entretiens oraux et des échanges de courriers avec des acteurs de la période étudiée. Le cœur de l'activité de Pierre Dufau s'étendant du milieu des années 1950 au milieu des années 1970, il a été difficile de rencontrer des collaborateurs et des employés des débuts de l'agence, leur identification étant même malaisée⁹³ en l'absence de registres du personnel, et malgré le grand nombre de jeunes architectes embauchés à l'occasion des *charrettes*⁹⁴. Le témoignage de M. Paul Quintrand, entré à l'agence en 1952 pour travailler sur les bases américaines de l'US Air Force, puis passé responsable de projet, a été particulièrement précieux. Nous avons également pu nous entretenir avec des architectes associés à Pierre Dufau lors de diverses opérations des années 1950-1960 : MM. Antoine Debré, Pierre Bertran de Balanda, Jean-Claude Bernard et Edward Zoltowski nous ont ainsi précisé la teneur de leurs relations avec leur confrère. Les témoignages de MM. Claude Parent, Max Querrien et Michel Marot ont aussi fourni des éléments précieux quant au placement de Pierre Dufau et de sa production au sein des enjeux doctrinaux et politiques de son époque.

Une lacune criante concerne toutefois les quatre architectes ayant été les associés de Pierre Dufau à partir de 1970, après avoir été salariés de l'agence pendant plusieurs années. Jean-Charles Martigny et Michel Stenzel sont décédés, et nous n'avons pu retrouver la trace de Jean-Claude Moreau, né en 1930. Jean-Pierre Dacbert, qui a été de tous le plus longtemps associé à Pierre Dufau, est mort le 7 mars 2012, alors que nous venions de le contacter pour la première fois. Nous avons par contre pu trouver chez M. Olivier Dufau, fils de l'architecte, un témoignage de premier plan sur le fonctionnement de l'agence ainsi que sur son histoire familiale. Ayant lui-même été architecte et enseignant à l'école de Paris-Belleville, M. Olivier Dufau nous a proposé ses propres clefs de lecture de l'œuvre de son père, en veillant à distinguer les éléments factuels de ceux relevant de sa propre interprétation. Les échanges avec Claude Amsler, beau-frère de Pierre Dufau et collaborateur de l'agence pendant près de vingt ans, ont été un précieux complément pour retrouver l'épaisseur humaine que les archives seules ne savent restituer.

93 Nous souhaitons souligner le grand secours que nous a apporté le dictionnaire des élèves architectes de l'École des beaux-arts, mis en ligne par l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), et dont le programme est géré par Marie-Laure Crosnier Leconte et Arnaud Timbert.

94 Propre au lexique des architectes, ce terme est utilisé lorsqu'un personnel important (souvent constitué d'élèves de l'École des beaux-arts) est mobilisé jour et nuit pour rendre à temps une étude ou un projet de concours. MM. Jacques Charon et Jacques Mallaval nous ont également donné des renseignements sur leur participation aux *charrettes* de l'US Air Force.

Hypothèses de recherche

Une architecture sans héros

Au risque d'énoncer un lieu commun, rappelons que l'histoire de l'architecture de la période contemporaine a, jusqu'à ces vingt ou vingt-cinq dernières années⁹⁵, tendu à une certaine taxonomie des formes et des idéologies réalisée en partant des auteurs et de leurs œuvres. Dans ce delta de fleuves et de ruisseaux flottent des emblèmes : manifestes et autres textes fondateurs, édifices symboliques considérés comme des points de départ ou comme la quintessence d'une doctrine, congrès ou expositions marquant un temps fort médiatique [Annexe n°7]. Cette généalogie des novations dont, en France, Bernard Champigneulle⁹⁶, Michel Ragon⁹⁷ et Marie Dormoy⁹⁸ donnent les premiers exemples, ne méconnaît pas les bras morts, les singularités sans descendance générées autour d'une personne ou d'un groupe : leur présence est justifiée par leur caractère *autre*, leur idiosyncrasie au regard d'un courant dominant, qui est en fait davantage un bruit de fond jamais caractérisé. Ambitieuse et en même temps forcément réductrice, cette tentation généalogique⁹⁹ s'articule consciemment ou non autour d'un panel de programmes relativement restreint au regard de l'accroissement considérable du champ d'activité des architectes au XX^e siècle. L'histoire de l'architecture privilégie ainsi les équipements publics, les bâtiments civils et religieux, les habitations particulières d'esthètes ou d'érudits. Le logement de masse n'intègre quant à lui le corpus scientifique que dans sa déclinaison collective et sociale : le pavillonnaire de la banlieue et du périurbain est méconnu, au même titre que la production de la promotion immobilière. L'architecture du travail et de la consommation comptent enfin, relativement à leur masse, parmi les angles morts de cette historiographie comme le remarque Pieter Uyttenhove :

95 On citera comme exemples, parmi d'autres, de ce renouvellement épistémologique, FANELLI, Giovanni et GARGIANI, Roberto. *Histoire de l'architecture moderne : structure et revêtement*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, ou encore LUCAN, 2009.

96 CHAMPIGNEULLE, Bernard. *Histoire de l'architecture*. Paris : Somogy, 1972.

97 RAGON, 1958.

98 DORMOY, Marie. *L'architecture française*. Paris : Vincent & Fréal, 1951.

99 CORDIER, Gilbert. « Origines et tendances de l'architecture contemporaine », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 139, septembre 1968, p. 29-31.

« Aussi, certaines architectures – et donc architectes, pensons à de grandes agences comme Arretche, Saubot, Sirvin, etc. – n'y figurent-elles pas, justement à cause de leur statut autre qui répond à des rationalités décisionnelles, conceptuelles et économiques différentes : architecture anonyme (par exemple usines, entrepôts, centres commerciaux, sièges d'entreprises) ou construction de bâtiments collectifs (lotissements, pavillons de banlieue, logement social, immeubles de bureaux). Le phénomène des grands ensembles se situe souvent au croisement de ces deux “histoires” de l'architecture, une ambiguïté dont sont “victimes” des architectes comme Beaudouin, Lods, Bossard, Ginsberg, Honegger et Zehruss. »¹⁰⁰

Les travaux sur cette architecture parfois sans gloire et sans auteurs sont un fait relativement récent : on rappellera l'analyse, brillante et personnelle, proposée en 1988 par Bruno Vayssière dans *Reconstruction, déconstruction : le hard french ou l'architecture française des Trente Glorieuses*¹⁰¹. D'autres travaux ont été consacrés à cette question de la grande quantité qui est la marque de cette époque, tant dans le domaine des équipements sériels (la piscine, l'hypermarché, la boîte de nuit¹⁰²) que dans le logement de masse¹⁰³.

On assiste surtout ces dernières années – et l'exploitation progressive des grands fonds d'archives entrés à l'IFA à la fin des années 1980 n'y est pas étrangère – à la publication d'études consacrées à des architectes des Trente Glorieuses dont l'importance quantitative est indéniable, mais dont la fortune critique est souvent entachée de jugements de valeurs. On citera, parmi ces grands praticiens, les noms de Louis Arretche¹⁰⁴, Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut¹⁰⁵, Jean Dubuisson¹⁰⁶, Guillaume Gillet¹⁰⁷, Charles-Gustave Stoskopf¹⁰⁸, etc. Pierre Dufau s'inscrit dans cette catégorie. Comptant parmi les toutes premières agences de France par son chiffre d'affaires au cours des années 1960-1970, il est pourtant un roi pâle de la profession. « “Précurseur”, “bâtitteur d'avenir”, “pionnier”, “chef de file” »¹⁰⁹ : aucun de ces épithètes dénombrés par Pieter Uyttenhove et corrélés à une image héroïque de

100 UYTTEHOVE, Pieter. « Qu'importe qui conçoit ? Questionnement sur la monographie d'architecte », dans *Perspective*, n° 4, 2006, p. 592.

101 VAYSSIÈRE, 1988.

102 MONNIER, Gérard et KLEIN, Richard. *Les années ZUP : architectures de la croissance, 1960-1973*. Paris : Picard, 2002.

103 LANDAUER, Paul. *L'invention du grand ensemble : la Caisse des dépôts maître d'ouvrage*. Paris : Picard, 2010.

104 AMOUROUX, Dominique. *Louis Arretche*. Paris : Infolio / Éditions du Patrimoine, 2010.

105 DELHUMEAU, Gwenaél et LEMONIER, Aurélien. *Badani, Roux-Dorlut, architectes : la conquête du milieu*. Orléans : Éditions HYX, 2016.

106 GUILLERM, Élise. *Jean Dubuisson*. Paris : Infolio / Éditions du Patrimoine, 2011.

107 DELORME, Franck. *Guillaume Gillet*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2013.

108 BOLLE, Gauthier. *Charles-Gustave Stoskopf (1907-2004) architecte : les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017.

109 UYTTEHOVE, Pieter. « Qu'importe qui conçoit ? Questionnement sur la monographie d'architecte », dans *Perspective*, n° 4, 2006, p. 592.

l'architecte, ne peuvent s'appliquer à celui qui n'a pas eu de disciples, dont les textes ne jalonnent pas une histoire des doctrines, et dont la célébrité tient davantage à son efficacité comme homme d'affaires qu'à un caractère d'artiste-créateur auquel il n'a jamais prétendu. Il nous semble par conséquent difficile de souscrire aux propos de François Loyer, qui déclare en 2006 lors d'une table ronde consacrée à André Malraux :

« Henry Bernard, Guillaume Gillet, Jean de Mailly n'arrivent pas à nous apparaître comme des figures héroïques, celles que justement cherchait cette génération. Il y a une demande de grandes figures artistiques dans le domaine architectural et une réponse qui semble quand même en très fort décalage. J'arrive [...] à sortir Édouard Albert, qui avait au moins quelque chose à dire et il faisait partie de ces officiels de l'architecture ... Oui, je n'en trouve pas beaucoup d'autres ... J'ai encore creusé un peu plus loin : Pierre Dufau, ses banques et ses immeubles bourgeois ; Louis Arretche, qui avait un talent de caméléon assez remarquable. On trouve un peu mais on trouve difficilement, et on voit bien une contradiction. [...] On comprend très bien ici que la période n'était pas non extraordinairement porteuse de talents géniaux et on comprend aussi que Malraux n'ait eu que Le Corbusier à s'offrir, car à côté il ne se trouvait pas grand monde. Il y avait une réelle difficulté. »¹¹⁰

L'architecture a-t-elle besoin de ses génies, de ses héros ? Dans cette définition surnaturelle, voire mystique d'une profession, quelle place accorder au banal, à ce qui relève du courant principal – le *mainstream* – ; en d'autres termes, les architectes *normaux* déméritent-ils au regard de l'histoire, ou plutôt de la critique ? Il faut pourtant accorder ce refus patent chez Pierre Dufau de mettre en avant sa seule personne avec son incarnation, en particulier au cours des années 1950, dans la figure de l'architecte-démiurge. C'est à ce moment, dans le prolongement de l'effort collectif de la Reconstruction, que les architectes parviennent à un pouvoir qu'ils ont rarement eu, et où leurs prétentions en tant que corps – participer à la refondation de l'ordre social – n'ont jamais été aussi fortes. Cette dichotomie entre les ambitions affichées par une génération et le principe de réalité auquel elle est en permanence confrontée nourrit les frustrations et le sentiment, pour la critique, que la profession ne s'est pas montrée à la hauteur. Il nous paraît donc opportun de préciser la conception de Pierre Dufau quant à son propre exercice, jusque dans ses contradictions éventuelles et de questionner les priorités qu'il s'assigne, au premier rang desquelles la recherche de la responsabilité pour lui-même, pour ses clients, et pour ceux qui seront les usagers des constructions qu'il édifie.

110 Dans HERVIER, Dominique (dir.). *André Malraux et l'architecture*. Paris : Éditions du Moniteur, 2008, p. 199.

Questions de morale : une lumière noire

Le croisement des champs disciplinaires de la critique artistique et de l'expertise historique¹¹¹ que nous évoquions peut conduire à un jugement de valeur fondé sur une morale : nous pensons trouver, toujours chez François Loyer, un exemple flagrant lorsqu'il considère que la Maison Dorée du boulevard des Italiens – devenue en 1976 le siège de la BNP – a été « massacrée par Dufau »¹¹². Historien de l'art par sa formation, Loyer a également exercé les fonctions de journaliste et de critique d'art à la revue *L'Œil* au cours des années 1960, en plein bouleversement du paysage parisien par les opérations de rénovation urbaine conduites par les architectes de la génération de Dufau. Expert de l'architecture du XIX^e siècle, à laquelle il consacre au début des années 1970 des recherches fondamentales dans l'historiographie, François Loyer endosse-t-il le rôle d'expert ou de critique, alors qu'il commente la transformation d'un bâtiment de 1840, situé au cœur du projet inabouti de la cité financière du 9^e arrondissement souhaitée par Georges Pompidou ?

La brutalité de la transformation du paysage parisien au cours des Trente Glorieuses, et plus généralement celle des cœurs de villes sur l'ensemble du territoire, a indéniablement porté préjudice à la réception des architectes de l'époque, accusés de vandalisme et d'irrespect pour l'existant. Michel Fleury et Guy-Michel Leproux opposent ainsi, dans leur complément à *l'Histoire du vandalisme* de Louis Réau¹¹³ [Annexe n°8], les clichés dramatiques de la démolition de l'hôtel particulier de James de Rothschild à un autre, d'autant plus sinistre qu'il est en noir et blanc et pris en hiver, de la banque reconstruite au même emplacement en 1970 par Max Abramovitz et Pierre Dufau. Ce dernier, qui ne cache pas dans ses textes son mépris pour l'architecture du XIX^e siècle, vante la nécessité d'une cité en renouvellement constant et ne manifeste aucun intérêt à la conservation des traces du déjà-là. Cette inconscience de l'urbanité du modèle haussmannien de la part de l'essentiel d'une génération d'architectes, mais aussi de politiques et de fonctionnaires sera amèrement regrettée par Bruno Foucart, dans son article « Le règne du vandalisme » paru en 1994 :

111 Voir JANNIÈRE, Hélène, « Débats sur la critique 1980-2000 : typologies, frontières, autonomie », dans DEBOULET, Agnès, HODDÉ, Rainier et SAUVAGE, André (dir.), *La critique architecturale : questions, frontières, desseins*. Paris : Éditions de la Villette, 2008, p.191-208, et MINNAERT, Jean-Baptiste. « Architecture ordinaire et hommes pluriels ». *Ligeia*, n° 93-96, 2009, p. 38.

112 Interview de François Loyer par Corinne Martin et Thierry Paquot, dans *Urbanisme*, n° 324, mai-juin 2002, p. 70.

113 RÉAU, Louis. *Histoire du vandalisme : les monuments détruits de l'art français*. Paris : R. Laffont, 1994.

« Le vandalisme des années 60-80 aura surtout été celui du parcellaire, cet héritage multi-séculaire des implantations, des tracés, de la vie urbaine. Alors que la chirurgie haussmannienne était à peine cicatrisée, on a de nouveau taillé à vif, sans véritable légitimation autre que le stupide profit. On a ainsi fait tomber, comme autant de charges explosives, dans le maillage urbain des ensembles toujours plus volumineux, plus rentables, aussitôt frappés d'autisme et d'incapacité de dialogue avec l'environnement. »¹¹⁴

Architecte de banques et de grands groupes industriels (Louis-Dreyfus, Rothschild, Total, le Crédit National, etc.), Pierre Dufau travaille pour les détenteurs de la puissance, qu'elle soit politique ou économique. Il paraît souhaitable de dépasser ce cliché du « prospère mandarin »¹¹⁵, synonyme doucereux de l'architecte officiel aiguillonné par l'argent, pour identifier ses réseaux et comprendre les intérêts croisés présents entre Pierre Dufau et ses commanditaires. Des qualités professionnelles ou personnelles sont-elles en jeu ; quelle est la part des hasards, des stratégies, des alliances ? La génération de Pierre Dufau est remarquablement frappée par des questions d'ordre moral ayant trait à l'argent. La critique de la spéculation immobilière est ainsi très présente dans la presse des années 1970¹¹⁶ : perçu comme le bras armé des puissances d'argent intervenant dans l'aménagement du territoire, l'architecte, en tant que corps professionnel, est une figure impopulaire au tournant des années 1970¹¹⁷.

Consacrés par le système académique et récepteurs réguliers de la grande commande publique, les Prix de Rome concentrent les critiques, a fortiori après la suppression, en 1968, du concours à l'origine de leur titre. Tous ne sont pas pourtant, loin s'en faut, des architectes ayant beaucoup construit, et à l'inverse bien de ceux comptant parmi les plus grands bâtisseurs des années 1960, en volume, ne sont pas Prix de Rome, voire pas diplômés de l'École des beaux-arts¹¹⁸. On ne cherchera pas à diminuer la réalité du prestige conféré au titre¹¹⁹, faire-

114 FOU CART, Bruno. « Le règne du vandalisme », *Le Figaro*, 5 octobre 1994.

115 BERGERON, Catherine. « Architecture française : les sept samouraïs ». *Le Point*, n° 822, 20 juin 1988.

116 Cette remarque concerne tant la presse professionnelle (*AMC* et *L'Architecture d'aujourd'hui*) que les grands quotidiens nationaux (*Combat*, *Le Monde*, *L'Aurore*) et les hebdomadaires d'actualité ; on verra notamment les articles d'André Fermigier compilés par François Loyer dans FERMIGIER, André. *La bataille de Paris*. Paris : Gallimard, 1991.

117 BÉRIOT, Louis et PÉRICARD, Michel. *La France défigurée*. Paris : Stock, 1973.

118 Abro Kandjian est ainsi diplômé de l'École spéciale du bâtiment et des travaux publics ; Jean Ginsberg est diplômé de l'École spéciale d'architecture. Voir aussi MARTINON, Jean-Pierre. *Traces d'architectes : éducation et carrières d'architectes Grand-Prix de Rome aux XIX^e et XX^e siècles en France*. Paris : Anthropos, 2003.

119 Témoin cette anecdote mordante rapportée par André Fermigier (FERMIGIER, 1991, p. 209), au sujet des gares du RER, Pierre Dufau aménageant en 1970 celle de l'Étoile : « J'ai rencontré un jour deux messieurs de la RATP [...] qui parlaient avec flamme de l'avenir du métro. C'était avant que fussent bâties ces singulières

valoir favorisant sans doute certaines affaires. Pierre Dufau, qui écrira avec provocation dans ses mémoires qu'avoir « été Prix de Rome [lui]-même est un véritable gâchis »¹²⁰, en retire une fierté assumée, comme on le lit dans cette lettre de protestation adressée en 1971 à une administration oublieuse :

« J'ai déjà fait remarquer, à la lecture des procès-verbaux de séances antérieures, que mon titre était : “Grand Prix de Rome, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et des Palais Nationaux”. Un doux entêtement fait que ce membre de phrase est constamment oublié. Si je ne tire aucune vanité particulière de ce titre, je crois qu'il est normal, puisque je le possède, que l'Administration le reconnaisse. »¹²¹

Des figures de premier plan des années 1960, telles qu'Émile Aillaud, Louis Arretche, Raymond Lopez, André Wogenscky ou Maurice Novarina ne sont, quoi qu'il en soit, pas des Prix de Rome. À l'inverse, Robert Biset, Serge Ménil, Michel Dufour ou Christian Ivaldi¹²² ont certes profité des maigres commandes réservées par l'État à leur retour de la villa Médicis, mais leurs carrières, par choix ou par dépit, n'ont jamais eu l'envergure de celles de confrères bien moins titrés : le Prix de Rome apparaît ainsi surtout comme un talisman stérile s'il n'est pas ramifié par la puissance des relations. Il est cependant probable que dans l'ensemble, les individus les plus récompensés au cours de leur scolarité ont eu une tendance à se mettre eux-mêmes en situation d'incarner une élite de la profession¹²³, en poursuivant la mise en réseau engagée à l'École des Beaux-Arts.

Si l'hégémonie des Prix de Rome dans l'enseignement architectural et au sein des commissions de contrôle et d'orientation de l'architecture publique est aisée à constater, leur importance dans l'ensemble du système de la construction en France paraît donc à relativiser. Il nous semble falloir voir des motivations idéologiques, voire politiques derrière certaines

horreurs que sont la gare de l'Étoile et la salle des pas perdus de la Défense, et je leur disais que la construction du RER pourrait être l'occasion d'élaborer des solutions architecturales intéressantes, d'inventer un style, comme l'avait fait Guimard au début de ce siècle [...] : “Oh ! Monsieur, me fut-il répondu, ne craignez rien : tous nos architectes sont des Prix de Rome !” »

120 DUFAU, 1989, p. 33.

121 Lettre de Pierre Dufau au secrétariat de la CROIA de la Picardie, datée du 27 août 1971, CAP-CAA 066 Ifa 1037-6. Les Commissions régionales des opérations immobilières et de l'architecture (CROIA) s'assurent, pour des opérations immobilières publiques ou d'importance particulière, de la bonne protection des sites, de la qualité de la conception architecturale et de l'intégration à l'environnement, de la concordance avec les plans d'urbanisme et de l'adéquation par rapport aux besoins et aux moyens financiers.

122 Nés autour de 1930 et ayant près d'une génération d'écart avec Pierre Dufau, ces quatre architectes évoquent leurs difficultés professionnelles au retour de Rome en réponse au questionnaire envoyé par Henry Bernard aux membres de l'association des architectes Premiers Grands Prix de Rome (CAP-CAA 266 AA 2-1).

123 MARTINON, 2003, p. 8.

généralisations vouant à une critique commune ce qui est apparenté à une caste de mandarins¹²⁴. Ainsi le journaliste Marc de Leusse et l'architecte Raymond Nicolas, proche du Parti socialiste, sous-titrent-ils en 1980 leur enquête *Dossier A comme architectes* par la phrase suivante : « Pour quelques milliards d'honoraires ... la mafia des Prix de Rome a saccagé le paysage français »¹²⁵. Sujet propice aux fantasmes, le fonctionnement de la promotion immobilière et ses rapports avec le milieu de l'architecture forment un terreau favorable à ces jugements fondés sur des informations souvent orientées ou incomplètes. L'organisation comme la production des promoteurs demeure remarquablement peu étudiée en histoire de l'art¹²⁶. Les architectes sont certes eux-mêmes peu loquaces sur cette part de leur activité¹²⁷, Pierre Dufau n'y consacrant que quelques paragraphes des 200 pages que comptent ses mémoires.

Plus incisives et étayées sont les critiques portées en des termes vifs par Jean-Pierre Le Dantec, dans ses ouvrages¹²⁸ publiés en pleine euphorie mitterrandienne de l'affirmation d'une politique pour la qualité architecturale des constructions publiques, la mission Banlieues 89 devant laver les péchés de la génération précédente¹²⁹. L'ex-maoïste y donne une vision polarisée de l'architecture française des Trente Glorieuses, dominée par des caciques ravalés au rang d'épigones de Le Corbusier et dont il dénonce l'absence – souvent réelle – d'intellectualisation de leur propre pratique :

« Vaincre “en loge” était devenu synonyme de choisir son camp – un camp menant aux commandes, à la notabilité et à l'Institut, mais aussi aux poubelles de l'histoire de l'art. Est-ce à dire que tous les prix de Rome étaient dépourvus de talent ? Évidemment, non. Certains étaient même de vrais créateurs et tous étaient, au minimum, habiles. Experts et si rompus au mimétisme stylistique qu'ils eurent tôt fait

124 François Loyer parle ainsi, en 1970, d'un « gang des petits fours [...] d'honorables messieurs décorés, assurés d'affaires magnifiques qui se traitent lors de réceptions officielles » (« Paris assassiné », dans *L'Œil*, n° 191, novembre 1970, p. 8). Il est singulier que la réhabilitation d'une œuvre alors méprisée car produit d'un académisme – la gare d'Orsay de Victor Laloux – passe par la condamnation *ex abrupto* d'un système de l'élitaire envisagé indépendamment des personnalités et des programmes.

125 LEUSSE (Marc de) et NICOLAS (Raymond). *Dossier A ... comme architectes*. Paris : Alain Moreau, 1980. La vindicte des auteurs tend à l'obsession, puisqu'ils font à tort de Louis Arretche, Maurice Novarina et Joseph Belmont des Prix de Rome.

126 Auteur en 1983 d'une biographie d'Émile Aillaud, Jean-François Dhuys livre quelques années plus tôt l'un des rares ouvrages consacré à la promotion immobilière et destiné au grand public : *Les promoteurs*. Paris : Éditions du Seuil, 1975. On verra aussi TOPALOV, Christian, *Les promoteurs immobiliers : contribution à l'analyse de la production capitaliste du logement en France*. Paris : Mouton, 1974.

127 Voir par exemple ARSÈNE-HENRY, Xavier. *Revenons, il se fait tard : le long chemin d'un architecte, 1919-1998*. Paris : L'Harmattan, 1999.

128 LE DANTEC, Jean-Pierre. *Enfin l'architecture*. Paris : Autrement, 1984, et LE DANTEC, Jean-Pierre. *Dédale le héros*. Paris : Ballard, 1992.

129 Mission dont Roland Castro disait avec emphase et optimisme qu'elle « symbolise les retrouvailles de l'intelligentsia française avec le visible ». LE DANTEC, 1984, p. 162.

de mitonner dans le courant des années 50, en pleine accord avec les technocrates énarques, ingénieurs des Ponts ou urbanistes de l'État, une version française du "style international". »¹³⁰

Ce fossé entre une génération érigeant le pragmatisme et la recherche de la simplicité en leitmotiv, et une autre convoquant un spectre très large des sciences humaines et sociales ne pouvait que générer des incompatibilités de lecture. Fier de sa réussite professionnelle, Pierre Dufau ne voit pas de contradiction entre sa production ancrée dans une modernité industrielle et américanisée, et l'hôtel particulier Charles X du 6^e arrondissement qu'il choisit pour son logement personnel [Annexe n°9].

Le dossier « Les espaces de l'architecte », paru en 1975 dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui* (dont le rédacteur en chef est alors Bernard Huet), confronte avec acuité les lieux de vie et de travail des praticiens à leur discours sur leur propre production. Les analyses, brillantes, voient affleurer des questions ayant trait à la morale : l'architecte est-il honnête, sincère, lucide ; « à exiger qu'on leur fasse d'une manière si constante la part du rêve, [...] ne risquent-ils pas de laisser *aux autres* les terrifiants pépins de la réalité »¹³¹ ? C'est une photographie du décor bourgeois de la salle à manger de Pierre Dufau qui ouvre le dossier [Fig. n°6]. En marge figure ce commentaire : « densification sémantique ou arrogance du signe ? », jeu de mot cruel en ces temps où la sémiologie irrigue les débats, renvoyant au cygne en porcelaine posé sur la cheminée, et suggérant d'y voir un élément à charge envers un architecte incapable de vivre dans le monde qu'il bâtit¹³². C'est un même reproche qui sera adressé, quelques années plus tard, par Léon Krier à travers sa série nommée « vices publics, vertus privées »¹³³.

130 LE DANTEC, 1992, p. 19-20. L'auteur appuie sa critique par une citation de Pierre Dufau, qui n'est pas nommé mais est qualifié de « ponton parmi les pontons » : « Dans ce monde surpeuplé, à tendance concentrationnaire, pour sauver l'équilibre et l'individualité des hommes, nous disposons d'une science exacte : l'urbanisme ». Cette phrase, dont le sens sera d'ailleurs plus tard contredit par l'architecte dans *Non à l'uburbanisme*, est prononcée en avril 1958 lors du dîner des architectes-conseil de la Construction, et publiée dans le n° 78 de *L'Architecture d'aujourd'hui*, p. V.

131 RAYMOND, Henri. « L'habitat de l'architecte, un espace paradoxal ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 182, novembre-décembre 1975, p. 8.

132 Pierre Dufau possède cependant également un appartement de l'immeuble de la rue Oudinot, terminé en 1967, que nous avons cité plus haut. Son logement est le seul à disposer d'un balcon sur rue aux ferronneries dorées : élément de confort ou besoin de se signaler ?

133 KRIER, Léon. *Architecture : choix ou fatalité*. Paris : Norma, 1996, p. 23.

Dans une critique aux fondements plus politiques encore, Pierre Dufau devient l'une des cibles d'Alain Paucard, proche de l'écrivain et académicien Jean Dutourd¹³⁴, dans son pamphlet intitulé *Les criminels du béton* paru en 1991, et ayant depuis été dilué par son auteur dans quelques nouvelles publications¹³⁵. L'hôtel de ville de Créteil, dû à son « ineffable » architecte, est ainsi vu comme « l'expression concentrée de toute la fatuité des internationalistes, de leur volonté de gâcher le paysage de quelque point de vue qu'on se place »¹³⁶. La banque Rothschild réalisée avec Max Abramovitz est jugée « hideuse et parallélépipédique », Paucard demandant « n'as-tu pas honte, docte famille, toi qui fit tant pour Paris et les Parisiens, de t'être laissée gruger par deux charlatans ? »¹³⁷. Encore Pierre Dufau échappe-t-il à l'insulte, Émile Aillaud se voyant traiter d'« ordure »¹³⁸ pour préférer habiter son hôtel particulier parisien aux *Tours Nuage* de Nanterre. Fermons ce livre violent dont le genre littéraire autorise son auteur à écrire, à la vue de la place des Fêtes, « qu'on en a peut-être pendu pour moins que ça à Nuremberg »¹³⁹. Nous ne serons pas surpris de voir Pierre Dufau voué aux gémonies par la frange réactionnaire de la droite française, où le rejet absolu du communisme – accusé d'être à l'origine de l'expansion du Style international¹⁴⁰ – croise le dégoût pour les visées modernistes de Georges Pompidou et, plus encore, pour la Nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas. Aucun dialogue sérieux ne pouvait s'engager sur de telles bases.

À ce procès en illégitimité s'ajoute enfin un procès en incompétence alimenté par quelques jalousies professionnelles de la génération suivant celle dont Pierre Dufau fait partie ; c'est ainsi qu'Adrien Fainsilber déclare :

« En France, [dans les années soixante], l'Institut avait encore le monopole de la commande. Les Grand Prix de Rome devenaient automatiquement les architectes des bâtiments civils et des palais nationaux. [...] Je n'aurais jamais pu construire d'hôpital ou d'université puisque toute la commande publique allait automatiquement à ces Grand Prix. Grand Prix qui, précisons-le, n'avaient aucune connaissance en matière de technique de construction. C'est Mai 68 qui a le plus contribué à l'évolution de l'architecture en France, en supprimant notamment le mandarinat. »¹⁴¹

134 Dont Pierre Dufau a regretté la critique arbitraire dans ses mémoires (DUFU, 1989, p. 188).

135 Nous citerons notamment *Tirez sur l'architecte*, Lausanne : L'Âge d'homme, 2000, ou encore *Paris c'est foutu*, Paris : Jean-Cyrille Godefroy, 2013.

136 PAUCARD Alain, *Les criminels du béton*, Paris, Les belles lettres, 1991, p. 142-143.

137 *Ibid*, p. 83.

138 *Ibid*, p. 65.

139 *Ibid*, p. 40.

140 C'est une même logique qui prévaut dans le pamphlet de Tom Wolfe *From Bauhaus to Our House*, publié en 1981 (New-York : Farrar, Straus & Giroux).

141 « Entretien avec Adrien Fainsilber », dans ORLANDINI Alain, *La Villette 1971-1995, Histoires de projets*. Paris : Somogy, 2007, p. 119.

Curieuse critique¹⁴², en vérité, adressée à une génération ayant multiplié les collaborations avec des ingénieurs et constructeurs de renom : Nicolas Esquillan, René Sarger, Bernard Laffaille, Jean Prouvé ont tous travaillé avec des architectes de l'envergure de Pierre Dufau. La réussite professionnelle de ce dernier comme de ses pairs tient par ailleurs, comme nous l'évoquerons, à sa capacité à intégrer dans ses logiques conceptrices la climatisation, les prémisses de l'informatique, les cloisons mobiles, l'isolation thermique et acoustique. La maîtrise de cette complexification considérable du second œuvre et des techniques de construction qui est le fait des Trente Glorieuses sera au cœur de l'exercice de la responsabilité auquel s'astreint Pierre Dufau. C'est cette révolution silencieuse, couplée à l'accroissement de la productivité des chantiers, que nous souhaitons illustrer à travers l'exemple d'un architecte intégré au sein d'un circuit de production du bâtiment.

Les vainqueurs et les vaincus de l'histoire

Nous avons donc souhaité, pour la suite de cette étude, nous tenir quelque peu à l'écart de la question extrêmement vaste de l'histoire de la critique et de la réception de l'architecture de Pierre Dufau, qui se trouve engluée dans des effets générationnels dont l'analyse serait particulièrement féconde, mais trop ambitieuse pour être entreprise ici. Les difficultés d'accès à la commande qu'il rencontre à partir du début des années 1970 sont, en particulier, partagées par ses anciens camarades d'École tels que Bernard Zehrfuss ou Henry Bernard, peinant comme lui à mesurer la profondeur des changements de paradigmes en même temps, surtout, que les réseaux institutionnels et économiques sur lesquels ils ont bâti leurs carrières se désagrègent.

Un écueil de l'historiographie dont nous tenterons de nous défaire consiste ainsi à voir des vainqueurs et des vaincus entre des architectes ne partageant pas les mêmes cultures

¹⁴² Cette mise en cause récurrente des compétences de la génération précédente est toutefois déjà présente dans la génération de Pierre Dufau. Il était de bon ton de considérer, dans les années 1960, que Victor Laloux était un décorateur ne sachant pas construire et que l'enseignement technique dispensé à l'École des beaux-arts en 1900 était à peu près inexistant. Ces clichés ont depuis été largement démentis.

opérationnelles¹⁴³. Celles-ci répondent à des logiques et des rationalités différentes, à une époque où les divergences d'objectifs au sein de la profession se creusent considérablement en même temps que diffèrent les horizons d'attente. Pierre Dufau s'emploie, dans les années 1960, à la satisfaction de besoins pratiques dans un monde manifestant davantage d'appétit pour la nouveauté que pour le souvenir¹⁴⁴, l'architecte recherchant des formes simples pour envelopper des programmes complexes en consommant les produits sériels proposés par l'industrie, et en appliquant à son métier les méthodes du management de projet. Le référentiel post-moderne s'appuie à l'inverse sur l'expression personnelle de l'auteur, la construction d'un discours de contextualisation, l'étude des signes et des impressions laissées par le bâtiment, la recherche de la poésie et de l'hybridation, l'attention portée à la dimension sociale de l'architecture.

Suivant une vision téléologique telle que nous l'évoquions plus haut, vingt ans d'écart suffiraient à porter un jugement de valeur différent sur deux œuvres comparables dans leur programme et traitées par Pierre Dufau suivant les mêmes critères. Le siège de la société Louis-Dreyfus, achevé en 1953, s'est ainsi imposé comme l'un des premiers immeubles de bureaux réalisés à Paris après-guerre suivant une influence de l'architecture américaine. L'historien aura tendance, par habitude, à en identifier les caractéristiques formelles et techniques tenant lieu d'innovations, et permettant de faire de cet immeuble l'un des points d'entrée du Style international dans la capitale. A l'inverse, il ne verra sans doute dans l'immeuble de la porte Maillot, réalisé pour le même commanditaire et de vingt ans plus récent, que les vices d'un banal suranné et paresseux : mur-rideau, répétitivité, absence d'ornementation, refus de contextualisation migrent de l'actif au passif du bâtiment. Vus à travers une lecture généalogique, ces deux bâtiments aux programmes semblables connaîtront donc un traitement différent, l'un comptant comme prototype dans une histoire des nouveautés et des doctrines, tandis que l'autre ne ferait qu'appartenir à la queue de la comète, symbole d'une architecture-miroir démissionnaire où la couleur bleue des vitres serait la seule trace

143 Bernard Huet déclarait ainsi en août 1980 à Maurice Culot (dans HUET, Bernard. *Anachroniques d'architecture*. Bruxelles : Archives d'architecture moderne, 1981, p. 178) : « Aujourd'hui, on assiste à une espèce de réaction de la bête. J'ai cru à un moment qu'on l'avait tuée, mais je me suis trompé parce qu'elle ne peut crever qu'avec la société qui l'engendre, qui l'enfante et qui la soutient. Je vois que la bête n'est pas morte. Elle s'agite dans un dernier soubresaut. ». Sa critique, passée par porosité dans l'historiographie, porte non seulement sur l'endogamie du système de l'élitaire en architecture et ses ramifications dans l'enseignement, mais aussi sur le dogme moderniste réduit, considère-t-il, à une esthétique déculturée.

144 Dans ce positivisme ambiant, « l'amnésie fut érigée en dogme » jugera avec dureté Jean-Pierre Le Dantec (LE DANTEC, 1992, p. 62).

singulière laissée par l'auteur. Du héros de ses débuts, l'architecte passerait au statut de *has been*, producteur d'images perverses par les lois du profit¹⁴⁵. Répété à l'envi sur l'ensemble de l'œuvre de Dufau, un tel balayage ne ferait que confirmer ce que nous pensons déjà savoir par l'historiographie : parti de peu, l'architecte voit sa carrière suivre une ascension fulgurante avec les grands chantiers de la Reconstruction, atteindre un plus haut créatif et qualitatif au tournant des années 1960, avant de chuter, suivant une sinusoïde bien réglée.

L'adaptation des catégories d'analyse aux objets étudiés doit donc être permanente, en prenant en compte les contingences économiques et matérielles, les volontés politiques, le type de commande et les relations avec le commanditaire, l'étendue des possibilités offertes par le règlement et la disponibilité des produits, soit l'ensemble des rapports de force régissant l'acte de construire. La difficulté de l'analyse historique tient à mesurer la part de permanence dans les réflexes de l'architecte alors que ses conditions d'exercice évoluent considérablement, tant sur l'échelle horizontale du temps (un demi-siècle, pour Pierre Dufau), que sur celle, verticale, des moyens (d'une activité solitaire à la direction d'une entreprise de cent salariés). Gérard Monnier a bien souligné cette flexibilité indispensable – et en même temps fragile car toujours arbitraire, faute de grille de lecture unificatrice – des outils critiques :

« Il s'agit alors, pour toute la période contemporaine, [...] d'élaborer l'approche historique et critique de la mutation des pratiques, de faire l'histoire de la transformation d'un art, dans ses formes, dans ses procédures, dans ses références et dans ses limites même, bouleversées par l'impact de la société industrielle sur un domaine resté longtemps le territoire de l'artisan et des métiers .»¹⁴⁶

Parcours individuel et effets de groupe

Notre parti consiste donc, en nous appuyant sur la masse d'archives à notre disposition, à rechercher les éléments rendant Pierre Dufau exemplaire au sein du groupe mandarinal auquel il est lié dans l'historiographie – le plus souvent pour le pire – et ceux lui conférant sa

145 La formule d'Anatole Kopp, « quand le moderne n'était pas un style mais une cause », résume bien cette critique d'une compromission des architectes avec un système économico-politique ; cette lecture restera très présente jusqu'à la fin des années 1990.

146 MONNIER, Gérard, « L'histoire de l'architecture aujourd'hui », *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, n° 1-2 1997, p. 21-27.

singularité en tant qu'architecte et en tant que personne. Son discours écrit, assez abondant, fait corps avec celui d'une génération ayant la conviction d'intégrer un projet de civilisation salvateur ; se sentant investis d'une mission dans laquelle ils se pensent être des éléments indispensables, les architectes négligent les facteurs d'entraînement les poussant à amender leurs doctrines, à adopter de nouveaux primats dans l'étude de leurs produits. Pierre Dufau, comme d'autres, adhère aux thèses modernistes par conviction, par intérêt et par nécessité : influencé par son milieu, il suit plutôt qu'il ne crée, guidé par un principe de réalité, tentant de sentir l'air de son temps. On rapprochera cette logique pragmatique, et sinon opportuniste, du moment sous le ministère d'Eugène Claudius-Petit, où la modernité est érigée en doctrine d'État, frappant de péremption tout ceux n'ayant pas su s'adapter à temps :

« Au lieu de considérer la doctrine architecturale comme un débat ouvert sur l'histoire et comme une adaptation constante aux circonstances de la commande, [les modernes] pensent énoncer une théorie définitive capable d'exclure d'un coup toutes les références prétendues académiques dont les éclectiques jouaient savamment. Pour eux, la référence ne doit plus être recherchée dans le corpus de l'architecture, mais dans les valeurs positives de la science et de la technique. Le programme de l'architecture ne doit plus être discuté à travers le projet, il est censé s'imposer rationnellement et objectivement. Le projet doit l'accomplir et le réaliser fonctionnellement par l'application de la doctrine nouvelle. »¹⁴⁷

Un angle mort important, on l'a dit, concerne pourtant les premières années d'exercice de l'architecte, relativement peu renseignées par les archives, et à ce jour absentes, pour l'essentiel, de l'historiographie. La *doxa* veut que les Prix de Rome actifs durant les Trente Glorieuses croisent une perpétuation de la science de la grande composition apprise aux Beaux-Arts avec un engagement inné en faveur du Mouvement moderne, exprimé dès les premières heures de la Reconstruction qui agit sur eux comme une rampe de lancement. Pierre Dufau travaille pourtant dès 1941 au plan de reconstruction d'Amiens, où il se montre tout à fait étranger aux travaux des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) : sa réflexion s'inscrit dans les cadres développés par l'administration du régime de Vichy et qui, pour l'essentiel, poursuivent les débats existant avant-guerre autour du rapport à la tradition vernaculaire et au classicisme. Rapidement dégoûté par les luttes lexicologiques dont l'inconsistance s'accroît en même temps que l'impuissance des autorités à engager la reconstruction, Pierre Dufau conserve de cet époque un rejet des doctrines et des théories énoncées *a priori* : la liberté d'agir deviendra l'un des fondements de sa conception du métier. Les épreuves de la Reconstruction laissent chez lui un profond sentiment de défiance envers

147 ÉPRON, Jean-Pierre. *Comprendre l'éclectisme*, Paris : Norma, 1997, p. 310.

l'autorité en même temps qu'un désir de reconnaissance, attisé par un environnement familial dans lequel il ne s'épanouit pas. Entré tardivement dans la vie professionnelle – il quitte l'École des beaux-arts à trente ans – Pierre Dufau construit sur le tard son identité en tant qu'architecte. Nous avons donc souhaité revenir longuement dans ce travail sur les postures et la production de Pierre Dufau au début de sa vie d'adulte, tant les circonstances de sa jeunesse au cours des années 1930 puis de la guerre nous semblent avoir imposé les déterminants de sa pratique sur le temps long. Nous empruntons ainsi ces quelques lignes à Serge Berstein, écrivant sur le maire de Lyon Édouard Herriot :

« Désormais, et pour le reste de son existence, c'est à l'aune de cette culture politique et de cette expérience de jeunesse qu'il considéra les événements politiques, au risque de se trouver dépassé lorsque les repères qui constituent les bases de cette culture se déplaceront sous l'effet de la modification des circonstances. »¹⁴⁸

Le tropisme exercé, après-guerre, par l'architecture américaine paraît quant à lui être d'une évidence telle que les transferts des États-Unis vers l'Europe ne semblent pas, pour la période postérieure aux années 1950-1960¹⁴⁹, avoir fait l'objet d'études détaillant le contenu de ces échanges¹⁵⁰, à l'exception notable des travaux de Claude Massu sur Chicago¹⁵¹. Sont-ils seulement formels, techniques, idéologiques, et s'effectuent-ils surtout bien à sens unique ? Il est du reste difficile, en France, de trouver des études sur la production des principaux acteurs de cette diffusion du Style international dès lors qu'ils n'ont pas comme Eero Saarinen également fait œuvre en tant que designers : c'est le cas de Gordon Bunshaft, Emery Roth & Sons, Pietro Belluschi, etc. Nous étendons cette remarque à l'architecture italienne des années 1940-1950 qui, plus encore peut-être que l'architecture américaine, a influencé la production de Pierre Dufau. Si l'on connaît assez bien Gio Ponti, Ernesto Rogers ou les enseignants et critiques d'art à l'origine de la *Tendenza*, nous ne connaissons aucune étude sur les échanges de part et d'autre des Alpes dans les premières années de l'après-guerre, alors que la presse de

148 BERSTEIN, Serge, « La culture politique », RIOUX, Jean-Pierre et SIRINELLI, Jean-François (dir.). *Pour une histoire culturelle*, Paris : Le Seuil, 1997, p. 383.

149 COHEN, Jean-Louis et DAMISCH, Hubert (dir.). *Américanisme et modernité, l'idéal américain dans l'architecture*. Paris : Flammarion / EHESS, 1993 ; COHEN, Jean-Louis. *Scènes de la vie future : l'architecture européenne et la tentation de l'Amérique, 1893-1960*. Paris : Flammarion / Montréal : Centre canadien d'architecture, 1995. Ces deux ouvrages s'arrêtent cependant au moment où l'influence du *mainstream* américain sur l'architecture française des Trente Glorieuses est la plus forte. On trouve bien sûr, au-delà de 1960, des ouvrages sur le rôle joué par Louis Kahn ou Robert Venturi en France, ainsi que par des figures plus marginales et révolutionnaires (ROUILLARD, Dominique. *Superarchitecture : le futur de l'architecture, 1950-1970*. Paris : Éditions de la Villette, 2004).

150 L'importance du rapport à l'Amérique pour les grandes opérations de Maine-Montparnasse et de la Défense est toutefois fortement soulignée dans PICON-LEFEBVRE, Virginie. *Paris-ville moderne : Maine-Montparnasse et la Défense, 1950-1975*. Paris : Norma, 2003.

151 MASSU, Claude. *Chicago : de la modernité en architecture, 1950-1985*. Marseille : Parenthèses, 1997.

l'époque – *L'Architecture d'aujourd'hui* en particulier – présente largement dans ses colonnes, au début des années 1950, des programmes de bureaux ou d'habitation à Rome ou à Milan.

Le genre monographique a été, comme le rappelle Pieter Uyttenhove¹⁵², critiqué dans les années suivant les Trente Glorieuses pour sa tendance à produire un discours de promotion de l'architecte-créateur et de son œuvre *sui generis*, quand Roland Barthes annonçait dès 1968 « la mort de l'auteur »¹⁵³. Il peut certes être tentant, pour l'historien ou pour le critique, de chercher à retrouver la trace de l'artiste au-delà des questions politiques, techniques ou sociales, qui deviennent presque contingentes¹⁵⁴. La célébration de Pierre Dufau comme figure héroïque à travers le centrage sur une analyse plastique ou technique de sa production, et sur la biographie de l'architecte, conduirait à des impensés considérables vis-à-vis de la dimension collective de son travail. Elle négligerait surtout le questionnement des programmes traités par l'architecte, des marges de manœuvre de ce dernier, et contreviendrait plus globalement à la vision de l'architecture comme la matérialisation de rapports sociaux dans lesquels Pierre Dufau n'est qu'un acteur. C'est, en somme, ce que Mies van der Rohe avait résumé en 1947 avec un sens certain de la formule : « l'architecture est la volonté d'une époque traduite dans l'espace »¹⁵⁵. C'est aussi le sens de ce que Pierre Dufau lui-même écrivait en 1964 dans *Non à l'uburbanisme*, lorsqu'il rejette la critique architecturale contemporaine :

« Les produits de la littérature et de la peinture sont assez personnels pour qu'on puisse distribuer, si l'on s'en croit capable, le blâme et l'éloge, mais en architecture, il est insignifiant aujourd'hui de peser un homme puisque cet homme n'est pas libre. Il faut peser une situation. La seule polémique utile est celle qui tendrait au démontage du carcan imposé aujourd'hui aux architectes français et à l'analyse des conditions insolites et paralysantes de leur activité.

Il faudrait que les passionnés d'architecture, et il y en a encore un bon quarteron dans la presse, au lieu de distribuer des bons et des mauvais points au hasard de leurs amitiés ou de leurs idiosyncrasies, se considèrent plutôt comme des ethnographes chargés d'étudier cette manifestation de l'intelligence humaine appelée architecture. Lit-on sous la plume des ethnographes que les Hottentots ont tort et les Guaranis raison ? »¹⁵⁶

Il est aussi difficile, toujours dans cette sociologie des interactions, de faire la part de l'acteur et de l'individu dans les différentes manifestations du discours de Pierre Dufau, que

152 UYTTEHNOVE, Pieter. « Qu'importe qui conçoit ? Questionnement sur la monographie d'architecte », dans *Perspective*, n° 4, 2006, p. 600.

153 BARTHES, Roland. *Le bruissement de la langue*. Paris : Le Seuil, 1984, p. 63-69.

154 KRIER, Léon. *Albert Speer, architecture 1932-1942*. New-York : Monacelli, 2013.

155 Cité dans MASSU, 1997, p. 182.

156 DUFAU, 1964, p. 220-221.

celui-ci soit écrit – à travers l'importante production littéraire de l'architecte – ou construit – à travers la production de son agence. Comme l'écrivent Isabelle Backouche et Sandrine Kott, s'il est impossible de faire la part définitive de la liberté individuelle de l'architecte et du déterminisme social, il revient à l'historien « d'ériger l'équilibre instable entre ces deux pôles comme lieu d'observation qui permet de faire converger nécessités de l'acteur et de l'analyse »¹⁵⁷. Nous souhaitons donc, au travers d'une étude fine des conditions de production du discours écrit ou bâti, distinguer par l'interprétation la part d'intentionnalité de Pierre Dufau, tout en replaçant ses postures comme ses projets dans des effets de groupe dont la conscience lui échappe potentiellement¹⁵⁸. L'étude de la rationalité de l'action et de la décision sur les programmes complexes que sont les opérations architecturales nous révèle ainsi des arbitrages rendus non pas en fonction d'individus au sens de personnes physiques ou morales, mais d'êtres collectifs et de processus anonymes avec lesquels nous avons parfois le sentiment d'être aux prises et qui deviennent, selon la notion de Paul Ricœur, des « quasi personnages »¹⁵⁹.

157 BACKOUCHE, Isabelle et KOTT, Sandrine. « L'individu social ». *Genèses*, n° 47, 2002, p. 2.

158 Il nous semble possible de voir dans ce dualisme la transposition de l'un des pivots de l'histoire de la critique, lorsque Roland Barthes et Raymond Picard s'opposent en 1965 sur les méthodes d'analyse des textes de Racine : le premier soutient l'interprétation très poussée par le lecteur du contenu lexical de l'œuvre, quand le second défend l'existence d'un second langage dépassant celui de l'œuvre et de son créateur.

159 DELACROIX, Christian, « Acteur », dans DELACROIX Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick et OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies, concepts et débats*, t.2. Paris : Gallimard, 2010, p. 655.

Positionnements de méthode

Rappelons en premier lieu que l'écriture de cette thèse a été précédée d'un long travail de classement du matériau archivistique qui constitue la principale source primaire, et dont l'invention scientifique restait à opérer, les documents devant être mis dans un premier ordre d'intelligibilité avant de pouvoir être recevables comme preuves. Long et exigeant, cet inventaire – terme dont on peut faire remonter l'étymologie à *invenio* : trouver, rencontrer – a permis de comptabiliser environ 300 opérations, d'importance et de statut très variables puisqu'allant de travaux d'entretien courant à de très grands chantiers de construction neuve. Ce classement des archives professionnelles de Pierre Dufau est, on l'a dit, loin de pouvoir donner une image fidèle de la totalité de l'exercice de l'architecte sur près de cinquante ans de carrière, les irrégularités de conservation voire les lacunes étant nombreuses.

Il nous est donc paru souhaitable – à l'appui notamment des sources complémentaires trouvées aux archives départementales de Paris, c'est-à-dire les dossiers de permis de construire – de proposer, en complément de ce volume d'analyse transversale, un catalogue raisonné formé d'un ensemble de notices illustrées. Aucune liste établie par l'agence Dufau et recensant l'ensemble des numéros d'affaire attribués n'ayant été retrouvée, cette démarche est forcément partielle et ne peut prétendre à établir l'œuvre complet d'un architecte et d'une structure ayant compté au plus fort une centaine de salariés, et dont l'exercice court des années 1930 aux années 1980. Cet état du savoir est par nature indéfiniment imparfait, comme le rappelle Jean-Pierre Martinon :

« Les doutes sont aussi permis au recenseur : en effet des contradictions, les lacunes, les fautes d'orthographe, les variations même minimales dans les noms compliquent la volonté d'homogénéiser "une fois pour toutes" en l'état de l'information la plus exhaustive possible à un moment donné de l'enquête [...] – ce qui n'est évidemment que le rêve absurde, absolu et légitime de la recherche. Il faut à un moment donné s'arrêter de chercher méthodologiquement, sans pour autant que le scrupule épistémologique soit soudainement méconnu ou bien s'anéantisse dans une cécité de la nécessité mais aussi dans une nécessité raisonnée de la cécité d'autres sources que l'on peut toujours découvrir, commenter et dont il faut s'affranchir au moment de l'écriture d'un texte ayant l'illégitime prétention d'apporter des preuves limitées du constat d'existence d'une parcelle de profession [...] »¹⁶⁰

160 MARTINON, p. 49.

Nous n'entendons donc proposer qu'un instantané de nos connaissances propres, au terme de six années de recherches : ce catalogue est un outil donné au lecteur afin qu'il dispose d'une base synthétique et nous l'espérons facile d'accès. Il nous est aussi paru souhaitable d'y concentrer des données factuelles renseignées systématiquement quant au programme et à l'historique de chaque projet, afin de ne pas alourdir inutilement le volume principal par des éléments de contextualisation à chaque fois qu'un projet y est mentionné. Ce catalogue raisonné nous semble aussi être l'occasion de briser le corpus déjà constitué par l'historiographie en soumettant aux mêmes questions des opérations ayant déjà une existence scientifique avec d'autres totalement anonymes, témoins ordinaires de la production de l'agence à un temps donné.

L'importance volumétrique des archives, en dépit de leur hétérogénéité, nous a aussi permis de disposer d'une source documentaire extrêmement complète sur un certain nombre de projets, y compris sur des programmes parfois guère importants tels que de petits immeubles de logements ou de bureaux. L'historiographie de Pierre Dufau et des autres caciques des Trente Glorieuses s'étant largement construite sur les périodiques de l'époque, il est logique qu'aient surtout été agglutinés des opérations d'une certaine envergure, de surcroît pour des architectes dont le credo serait, en conséquence de leur cursus scolaire, la grande composition et la commande de prestige. Toutefois, pour une préfecture ou une ambassade réalisée, combien d'immeubles banals, ordinaires ? Formant une masse indispensable au financement de l'agence, ce gagne-pain favorable à la mise en série n'est pas moins l'objet de toutes les attentions, puisqu'il est le gage de survie des grandes structures. L'autocopie n'y est pas, pour les architectes-chefs d'entreprise, une paresse ou une défaite intellectuelle : l'affinement d'un standard devient un but à atteindre, à force de menues évolutions de trames ou de modules. L'étude fine de ces réalisations alimentaires, tant dans leurs éléments constitutifs que dans les rapports entre maître d'œuvre et commanditaire, permettrait de dépasser le cliché d'un essoufflement de l'architecte passé l'invention des prototypes, en lui substituant un échantillonnage d'un capital d'expérience, et aussi d'un cœur d'activité globalement invisible dans l'histoire de l'architecture¹⁶¹.

161 Il nous paraît singulier que ce pan important de la production architecturale française et parisienne – les immeubles ordinaires de bureaux en particulier – ait échappé à toute invention scientifique jusqu'à une période récente (TEXIER, 2010 (2)), ce en raison de sa masse et de son absence d'individualité au premier abord. Ce désintérêt reproduit ironiquement celui porté par les praticiens du Mouvement moderne sur l'architecture haussmannienne jusque dans les années 1970.

L'étude au ras du sol – pour reprendre l'expression de Jacques Revel caractérisant la micro-histoire de Carlo Ginzburg¹⁶² – d'un projet banal consisterait à repartir du programme pris dans une acceptation large (besoins fonctionnels, moyens financiers et techniques, contraintes réglementaires, délai, rendement attendu, contingences politiques, etc.), afin de proposer une définition des champs d'action et d'intérêt de chacun des acteurs¹⁶³. Pierre Dufau, qui signe en 1969 un livre avec Yves Cazaux consacré à cette question, définit sept questions fondamentales auquel le programme doit répondre et qui sont, peut-être, parfois trop oubliées dans l'approche critique d'un projet : « pour qui, pourquoi, pour quoi, pour quand, pour combien de temps, pour combien d'argent, pour quel devenir ? »¹⁶⁴. La grande richesse du matériau archivistique à notre disposition permet d'étudier l'œuvre jusque dans la sécheresse de l'instruction administrative de son permis de construire, pour savoir sur quels déterminants l'acte de bâtir est facilité ou au contraire rendu difficile. Empruntons un long passage de cet ouvrage, montrant avec emphase l'exercice de la responsabilité auquel l'architecte s'astreint sans omettre la dimension sensible de son œuvre :

« Le programme a pour objet d'exiger de l'architecte le maximum d'engagements et de responsabilité, à la recherche de la forme, des techniques, des solutions de synthèse qui satisferont aux besoins dans l'harmonie, l'équilibre rationnel et la beauté. Le contenu de ces quelques expressions classiques et banales est immense. Et si l'on veut bien y réfléchir quelques instants, on comprendra qu'elles demandent à un homme de fournir le maximum de lui-même, un engagement intellectuel total, l'expression quintessenciée de ce que ses connaissances acquises, son savoir d'expérience, ses dons personnels d'intelligence et de sensibilité, son génie d'invention et de critique peuvent lui suggérer de meilleur dans une œuvre qui ne se perdra pas dans l'anonymat ni le secret d'un dossier ou du cours des choses publiques, mais apparaîtra à tous dans la pleine lumière du soleil, une œuvre faite pour être vue, palpée, parcourue, utilisée : des pièces s'enchaînent, des portes s'ouvrent, des planchers portent leurs poids, des canalisations distribuent des fluides là où il faut, à l'endroit précis où les mains les attendent : ici des hommes travailleront, prieront, enseigneront, soigneront, souffriront, vivront, aimeront, naîtront et mourront, ici la vie, sous tous ses aspects, les plus matériels et les plus idéalisés, sera aux prises avec la plus quotidienne des réalités, plus réelle encore que l'outil qu'on abandonne et qu'on change, avec le cocon de bois, de pierre, de briques ou de béton dans lequel s'enferme, depuis des millénaires qu'il a fui la caverne obscure pour fixer lui-même son destin où il l'entend, c'est-à-dire au lieu de son travail et de sa subsistance, l'homme attaché à l'une des premières libertés conquises sur la nature. »¹⁶⁵

162 REVEL, Jacques (éd.). *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*. Paris : Gallimard – Le Seuil, 1996.

163 CROZIER et FRIEDBERG. *L'acteur et le système*. Paris : Le Seuil, 1977.

164 CAZAUX et DUFAU, 1969, p. 83. Ainsi que nous l'écrivions plus haut, l'étude des conditions d'application dans les grandes agences d'architecture des années 1960 des méthodes de gestion de projet – c'est-à-dire de management – transposées de l'industrie serait sans doute des plus intéressantes. L'absence de tout document d'archives concernant la comptabilité et le personnel limite, dans le cas de Pierre Dufau, ces perspectives de recherches.

165 *Ibid*, p. 69.

Une seconde piste méthodologique est à envisager, toujours dans cette perspective dérivée de la *microstoria*. Les opérations de prestige sont qualifiées par la renommée du commanditaire, l'emplacement de la construction, l'importance du programme et surtout, au sein de celui-ci, celle de la fonction de représentation. Inauguré en 1961, le palais du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan, bénéficie de conditions remarquables dans l'histoire de l'agence de Pierre Dufau. Les moyens engagés sont exceptionnels, tant sur le plan financier qu'humain, les études et les travaux étant menés en moins d'un an. Faut-il pour autant envisager un mode de faire n'ayant rien à partager avec les opérations alimentaires que nous venons d'évoquer ? Plutôt que de se focaliser sur la résultante dans ses dimensions techniques et formelles, il semble qu'une analyse détaillée des circonstances, des arbitrages et des impensés permette de désacraliser l'objet, en le plaçant dans un canevas similaire à celui de réalisations plus modestes. Réapparaîtraient alors, en filigrane de la construction, les problématiques posées par la capacité habituelle de l'architecte à répondre aux demandes de son époque, en satisfaisant l'ensemble des acteurs en présence sans pour autant renier ses convictions personnelles. L'exceptionnel pourrait ainsi n'apparaître plus que comme un cas particulier du banal, transcendé par le programme : après dissection, l'objet consacré par l'historiographie est ramené à des formules-types dont les exposants sont seulement plus forts. Comme l'indiquait Bernard Lepetit, la micro-histoire n'a pas forcément pour but de dégager des exemples ayant valeur de moyenne ; c'est un échantillon, aléatoire ou raisonné, que l'on veut saisir, pour ensuite en retirer le plus grand nombre possible de questions sur un système de fonctionnement global¹⁶⁶.

Ce questionnement constant du programme et de la rationalité nous semble aussi être un moyen d'éviter cette illusion biographique dont parlait Pierre Bourdieu¹⁶⁷ et qui ferait de la monographie une mise en récit de nos interprétations de l'inconscient de l'architecte. Certes il ne nous paraît pas souhaitable, malgré les doutes, d'abandonner totalement l'individu, tant des aspects de la personnalité de Pierre Dufau paraissent liés à sa production : son ascétisme puritain, son refus de sa propre mise en avant par un geste artistique, sa bonhomie apparente. Il faut surtout dépasser l'image impropre du *condottiere* ayant voulu lui-même retracer sa carrière dans ses mémoires avec les mêmes fils conducteurs, dans un continuum d'un demi-

166 LEPETIT, Bernard. « De l'échelle en l'histoire », dans REVEL, Jacques (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*. Paris : Gallimard – Le Seuil, 1996.

167 BOURDIEU, Pierre, « L'illusion biographique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, p. 69-72.

siècle. Au changement d'échelle impliqué par l'époque, il convient de ne pas laisser l'homme à la marge, en affrontant sa normalité, et les combats qu'il refuse de voir ou de mener.

Si nous avons donc choisi de souvent nous appuyer sur la parole de l'architecte, qu'elle soit émise dans un contexte public ou en privé, c'est pour rechercher, derrière le paravent de la langue et le péril d'abus de représentativité des citations, les discontinuités du sujet ou ses incohérences, ce qu'Antoine Prost dénomme critique de sincérité et critique d'exactitude¹⁶⁸. Empruntons, en définitive, ce bilan épistémologique à François Dosse :

« À la faveur du tournant pragmatique et herméneutique de la discipline historique, la biographie a fait retour en tant qu'objet de l'histoire savante s'interrogeant sur l'action humaine dotée de sens, l'intentionnalité, la justification des acteurs, les traces mémorielles. La *microstoria* italienne en démultipliant les échelles d'analyse a fortement contribué à l'accomplissement de ce tournant [...]. »¹⁶⁹

Quelle structure de développement adopter pour les problématiques que nous avons énoncées ? Bien qu'il n'ait pas revendiqué une approche micro-historienne, Pieter Uyttenhove a livré, avec son ouvrage consacré à Marcel Lods¹⁷⁰ issu de sa thèse soutenue en 1999, un format stimulant autant qu'il perturbe. En abandonnant toute trame chronologique, l'auteur enlève au lecteur l'idée d'une progression et par conséquent la perspective d'un épilogue, heureux ou non, venant conclure la fable. La fermeture de l'agence ou la mort de l'architecte ne sont plus l'apurement d'un compte moral et critique, où l'on passerait par pertes et profits les innovations et les occasions manquées : un changement essentiel est apporté dans le renouvellement du regard sur la valeur de l'œuvre construite. Les différents modes d'existence du discours ne sont ainsi pas résumés sous la forme d'une épopée suivant le fil du temps, ni d'un abécédaire ou d'un catalogue d'œuvres, mais en sept chapitres qui sont autant de mots-clés : raison, série, plan, cadre, élan, obstacle, scène. Si ce parti d'un développement non linéaire nous a initialement séduit, nous avons pourtant préféré y renoncer, la carrière de Dufau présentant – plus que celle de Lods ? – des moments de césure ou d'accélération dont la lecture doit rester claire.

Nous avons donc retenu un plan tripartite, chacune suivant ensuite une trame grossièrement chronologique sur les axes suivants : le parcours, les postures, les produits.

168 PROST, Antoine. *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Le Seuil, 1996, p. 62.

169 DOSSE, François, « Biographie, prosopographie », dans DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick et OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies, concepts et débats*, t.1. Paris : Gallimard, 2010, p. 81.

170 UYTTEHNOVE, Pieter. *Marcel Lods : action, architecture, histoire*. Lagrasse : Verdier, 2009.

Notre première partie s'attachera à préciser le parcours de Pierre Dufau en revenant tout d'abord sur son environnement familial et sa trajectoire personnelle dans sa jeunesse partagée entre la Picardie et Paris, en même temps qu'un premier contact professionnel avec l'architecture lui est donné via l'agence de son père. On y verra se dessiner le portrait d'un homme offensif et méfiant, s'imposant à seulement 32 ans à la tête de la reconstruction d'Amiens au terme de luttes d'influences particulièrement difficiles. Sa carrière étant désormais lancée, Pierre Dufau développe des relations dans les milieux politiques, économiques et financiers, parvenant à faire vivre son agence essentiellement sans l'apport de la commande de l'État, chose relativement rare pour un Prix de Rome. On mettra cependant en avant le caractère d'autorité morale que présente Pierre Dufau pour les pouvoirs publics, puisqu'il remplit des fonctions de contrôle et d'orientation contribuant à son placement dans l'historiographie comme architecte officiel. Nous aborderons ensuite l'organisation du travail au sein d'une agence comptant parmi les plus importantes de France au plus fort de son activité, ainsi que les rapports de fidélité noués par Pierre Dufau avec les artistes, architectes et entreprises avec lesquels il collabore.

Nous proposerons ensuite, dans une deuxième partie, une histoire des postures de Pierre Dufau et de ses rapports aux doctrines et aux théories architecturales. Grand massier de l'École des beaux-arts, il commence la construction de son futur réseau professionnel en même temps qu'il défend la protection du titre d'architecte. Toute sa vie durant, Pierre Dufau plaidera pour une limitation quantitative de la profession, sans préciser de manière convaincante les moyens attestant de la qualité de cette élite. Attaché au système de l'École des beaux-arts, Pierre Dufau n'est guère impliqué dans l'enseignement mais n'en juge pas moins durement l'ouverture aux sciences humaines qui coïncide avec les changements de paradigmes de la profession à partir de la fin des années 1960. On observera ensuite, à travers les vingt années de la reconstruction d'Amiens et les divers programmes architecturaux des Trente Glorieuses, l'importance croissante que prend chez Pierre Dufau le rejet du dirigisme étatique et la prise en compte des paramètres économiques et fonctionnels des projets dont il a la charge. L'architecte ne sera pas le porte-étendard d'une typologie, d'une industrie ou d'un matériau : polyvalent et attentif aux nouveautés, en particulier venues d'Amérique, Pierre Dufau assimile plus qu'il ne cherche, et diffuse plus qu'il ne crée. La rénovation de Paris occupe enfin une part importante tant de son activité professionnelle que de sa production

écrite, puisqu'il plaide pour une modernisation de la capitale permise par un plus grand libéralisme réglementaire. On trouvera ici des applications des perspectives micro-historiennes permettant, par l'étude fine des conditions de réalisation de l'immeuble de la porte Maillot et de la transformation de la Maison Dorée, de mesurer les interactions entre les différents acteurs en présence.

La troisième partie de cette thèse sera enfin consacrée aux produits, soit l'analyse formelle, technique et typologique des opérations étudiées ou réalisées par Pierre Dufau au cours de sa carrière. Nous avons choisi d'accorder une attention particulière aux projets d'École de l'architecte qui rendent compte du poids des canons académiques dans sa jeunesse, quand d'autres élèves montrent déjà une appétence pour les formes du Mouvement moderne. Cet attachement aux modèles hérités de l'histoire et à une culture du monument s'exprime remarquablement dans les premiers plans de reconstruction d'Amiens : ni réactionnaire, ni révolutionnaire, Pierre Dufau suit la tendance générale de son époque, tant sous le régime de Vichy que plus tard, dans les années suivant la Libération. On retrouvera encore en 1961 dans le palais présidentiel d'Abidjan, construit sur un programme digne du concours du Prix de Rome, les rémanences de ce tropisme de la grande composition académique, cette fois croisée avec les formes architecturales du Style international. Américanophile mais aussi marqué par l'influence de l'architecture italienne, Pierre Dufau transpose son goût pour la discipline dans les matériaux et les techniques de la modernité. Ses bâtiments se font de plus en plus simples et épurés, l'emploi des façades-miroir alternant entre matérialité et dissolution dans l'environnement proposant un épilogue ambigu au désir de reconnaissance qui trame la carrière de l'architecte.

Première partie – Le parcours

Chapitre I : Entre introspection et rétrospection, l'architecte face à sa légitimité

« Je n'ai pas l'intention de raconter ma vie, mais d'apporter une petite contribution à la connaissance des architectes, vus dans leur réalité quotidienne¹⁷¹ ». Ainsi Pierre Dufau annonce-t-il, dans les premières pages de son autobiographie, l'objectif qui dirige le témoignage que cet homme ayant conscience de son talent de conteur entend livrer. Fils d'un architecte autodidacte et romanesque ayant aspiré à la notabilité, Pierre Dufau s'applique à démontrer qu'il ne doit son propre succès qu'à sa capacité à introduire la quête de la responsabilité qui manquait, selon lui, à ses ascendants. À travers la prosopographie de ces derniers, l'architecte entend rappeler à ses contempteurs non d'où il vient, mais d'où il venait, se défendant d'avoir joui de tout privilège qu'il ne se serait pas lui-même créé.

On s'interrogera sur les sens possibles de cette quête invétérée de reconnaissance auprès des autres, mais avant tout auprès de lui-même : l'exercice de relecture de sa vie parvient à lui fournir les éléments l'assurant de sa respectabilité. À qui, dès lors, est destiné ce plaidoyer *pro domo* où l'on ne trouve guère la trace du doute, et par quels arguments entend-t-il donner un sens régulier à l'histoire de ses choix ? Le portrait que dresse Pierre Dufau de son environnement familial donne, quoi qu'il en soit, une première compréhension de sa personnalité par la distinction qu'il s'attache à tracer entre le voulu et le contingent.

171 DUFAU, 1989, p. 22.

Un portrait familial à charge

Pierre Dufau fait remonter son histoire familiale [Annexe n° 10] jusqu'à son arrière-grand-père paternel, nommé André Duffau Il naît en 1826 à Labastide d'Armagnac, gros bourg situé aux confins des Landes et du Gers, où son père Jean-Baptiste exerce le métier de tisserand. André Duffau s'établit au Havre après avoir rempli ses obligations militaires, son patronyme perdant probablement son deuxième f à cette occasion. Son fils naturel, qui porte le même prénom, y naît le 11 janvier 1854, enfanté d'Aminthe Euphrasie Lefebvre, qui n'a alors pas encore 18 ans. Native du village normand de Saint-Maurice d'Ételan, elle descend « d'une famille spécialisée dans le financement de la marine à voile, [qui] avait été à demi ruinée par la marine à vapeur¹⁷² ». C'est là, pour Pierre Dufau, le premier jalon d'une ascendance ayant périclité par manque de résilience au progrès. L'union de ses aïeux, au printemps 1854, paraît des plus improbables :

« [C'était] un couple à la Dubout : elle, un colosse d'un mètre quatre-vingts, Normande, marchant au rythme d'une bouteille de calvados par jour. [...] Lui, [...] tout petit, ex-flûtiste de la garde impériale, s'était [...] consacré à la fourniture de primeurs de luxe aux compagnies maritimes. D'où cette rencontre imprévue au Havre. »¹⁷³

L'avenir professionnel d'André Duffau, ayant quitté la Gascogne avec la qualité de maçon ou de tailleur de pierre selon l'état-civil, paraît avoir été brillant : Pierre Dufau attribue à son arrière-grand-père un important patrimoine immobilier¹⁷⁴. Lui-même ne profita pas des accomplissements de son aïeul, puisque « très social, il avait doté d'une maison chacune de ses bonnes successives. Elles durent être nombreuses, car, de ce domaine, les héritiers légaux ne virent pas la couleur »¹⁷⁵. D'une plume caustique, Pierre Dufau amorce ainsi le leitmotiv de la part la plus personnelle de son autobiographie : ce que lui possédera, il ne le doit qu'à lui-même, et non à un quelconque héritage lui ayant conféré un privilège.

172 DUFAU, 1989, p. 17. Prosper Lefebvre, père d'Aminthe Euphrasie, est cependant désigné comme forgeron dans l'acte de mariage des époux.

173 *Ibid.*

174 « Avant les destructions de 1940, il existait encore [au Havre] une impasse Dufau », *Ibid.*, p. 19. Une voie porte toutefois aujourd'hui encore ce nom à l'est de la ville.

175 *Ibid.*

Pourquoi, en effet, faire ainsi état d'une histoire familiale où percent les tragédies, sinon pour mieux définir, en creux, ce vers quoi une fatalité le destinait ? Ainsi de son grand-père, également nommé André Dufau^{II}, né en 1854. Entrepreneur de déchargement de navires, il est tout juste âgé de 21 ans à la naissance de son propre fils, André Dufau^{III}. L'enfant est à nouveau légitimé, quelques mois plus tard, par son mariage avec Anna Églée Victorine Lapierre, fille de concierges, qui vient d'avoir dix-sept ans. Le nourrisson est laissé à ses grands-parents qui assurent seuls son éducation : il ne rencontrera que « deux fois son père, alors rédacteur au ministère de la Marine, fonctionnaire courtelinesque, faisant une bombe à la limite du crapuleux et qui tapa son fils d'un louis à chacune des deux fois où il le vit »¹⁷⁶. André Dufau^{II} et Anna Lapierre divorcent en 1889, comme le permet depuis quelques années la loi Naquet, qui le réserve toutefois à la conséquence de fautes graves de la part d'un des conjoints. L'homme meurt encore jeune, emporté selon la tradition familiale par un accident lié à son alcoolisme.

L'épouvantail paternel

Le rapport de Pierre Dufau à ses parents semble devoir être exploré tant pour l'importance prise dans la construction de son identité que pour la mise en rapport avec la profession d'architecte permise par l'activité paternelle. S'appliquant à narrer la jeunesse de son père dans ses mémoires, Pierre Dufau s'attache ainsi, à nouveau, à se défendre de l'image d'un mandarin né sous des auspices favorables et n'ayant eu qu'à s'inscrire dans les cadres posés par ses ascendants, et ce faisant, à reproduire leur existence.

Décrite par son fils comme picaresque, la vie d'André Dufau^{III} débute par l'apprentissage du dessin industriel après l'obtention de son certificat d'études. Graphiste talentueux, il dessine des bateaux, puis des locomotives dans une entreprise de Saint-Denis, « spécialisée dans les machines à vapeur de haut de gamme puis condamnée à mort [...] par l'apparition de la construction en série »¹⁷⁷. L'obsolescence, encore, vient former l'élément clivant dans la vie de ceux qui ont précédé l'architecte. André Dufau^{III} épouse en 1897

¹⁷⁶ *Ibid*, p. 18.

¹⁷⁷ DUFAU, 1989, p. 18.

Charlotte Rucher, fille d'un industriel parisien spécialisé dans la fonderie et fabriquant des lavoirs publics, plaques d'égouts, becs de gaz et aiguillages de tramway. Le récit fait par Pierre Dufau de la rencontre de ses parents et de sa famille maternelle laisse, une fois de plus, songeur :

« [François Rucher] mourut trop tôt. Sa veuve se retrouva avec une affaire en difficulté et quatre orphelines sur les bras. Elle les maria au plus vite et sans grand discernement à un épicier retiré du commerce à 35 ans et rentier plutôt sordide ; à un militaire en retraite ; au riche tenancier du buffet de la gare de Lyon qui buvait son fond et finira en vendant *Paris-Soir* à Chennevières, sous le sobriquet explicite de Suze-menthe ; enfin à un jeune homme prometteur de 22 ans que lui avait recommandé le médecin de famille : mon père clôturait ainsi ce programme marital. »¹⁷⁸

Repreneur de la fonderie de son beau-père, André Dufau^{III} ne peut en éviter la faillite, faute en outre d'avoir retenu les ouvriers spécialisés en puits artésiens, et d'avoir su négocier le passage des aiguillages fondus aux aiguillages forgés. Le numéraire hérité de son grand-père est dans le même temps dilapidé. Ruiné, le couple fuit en Belgique avec son premier enfant et arrive à Namur. Racontée par son fils, la suite tient du vaudeville :

« Au bistrot, mon père fait connaissance de quelques clients éméchés. Comment en vient-il à parier qu'il fera à cheval et d'une traite l'aller et retour Namur-Dinant, cinquante kilomètres, alors qu'il n'est jamais monté sur un bourrin ? Il en revient moribond mais triomphant. Rétabli, il va aux courses et gagne. Dîner fins, casinos ... Heureusement, avant une nouvelle ruine, il trouve une place d'ingénieur dessinateur chez un industriel de Namur, qui fabrique des presses à huile et qui l'envoie monter des usines en Roumanie et en Tunisie. »¹⁷⁹

Pouvant à nouveau honorer ses créances, il rentre en France en 1905 et se fait architecte, la légende familiale faisant de son premier client le maire d'Arras, rencontré « à la partie de billard que se livrent les habitués de l'apéritif de onze heures »¹⁸⁰. C'est dans cette ville du Pas-de-Calais au numéro 1 de l'impasse des Cinq-Plaies que naissent André et Pierre Dufau, le 8 août 1905 et le 21 juin 1908. Gagnant chichement sa vie, leur père réalise des constructions industrielles, telles que des réservoirs et des châteaux d'eau utilisant parfois le procédé Hennebique, dans les environs d'Arras et de Lens [Fig. n°7].

Engagé volontaire à l'éclatement de la Première Guerre mondiale alors qu'approchent ses quarante ans, André Dufau^{III} est fait prisonnier de guerre à l'hiver 1916. Gazé à l'ypérite et

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 20.

tuberculeux, il est envoyé dans un sanatorium à Adelboden, station de l'Oberland bernois, où sa famille le rejoint. Les finances du ménage sont difficiles jusqu'à la fin de la guerre, où André Dufau^{III} croise, à nouveau dans un bistrot, le chemin de deux officiers du génie américains parlant d'un camp à construire pour les prisonniers allemands en Savoie, et pour lequel l'architecte propose ses services¹⁸¹.

Leur maison d'Arras ayant été détruite, les Dufau s'installent ensuite à Amiens, dans une Picardie durement éprouvée par la guerre, et où l'ampleur de la reconstruction à mener laisse augurer un travail rémunérateur et inscrit dans la durée. Le père y dresse des dossiers de dommages de guerre, s'aidant du catalogue de la Manufacture des armes et cycles de Saint-Étienne pour indiquer les prix des meubles ou des linges disparus. Il se consacre en outre à la construction de bâtiments industriels spéciaux tels que les abattoirs et les laiteries, domaine dans lequel il semble retirer un certain succès et qui sera perpétué par ses fils après-guerre, jusque dans les années 1960.

L'œuvre architecturale connue d'André Dufau^{III} demeure très lacunaire. Architecte communal d'Hénin-Liétard¹⁸² (Pas-de-Calais), il en réalise, en 1925, le nouvel hôtel de ville [Fig. n°8 et 9]. Évacuant toute référence régionaliste, cet édifice pastiche les châteaux de la Renaissance du Val-de-Loire, quoique étant construit en béton moulé. Le groupe de quatre atlantes soutenant le balcon du corps central apparaît clairement redevable à l'hôtel de ville de Tours achevé vingt ans plus tôt par Victor Laloux, les figures nordistes étant toutefois coiffées de casques de mineurs. Serti de pinacles et couronné d'une flèche tenant davantage du campanile que du beffroi, l'édifice évoque les rendus de concours des élèves de l'École des beaux-arts dans son abondance de signes du pouvoir et de références historicistes.

Également chargé de la reconstruction de l'église communale, dynamitée par l'armée allemande en 1918, André Dufau^{III} dresse un premier projet en 1922, suivi de quatre autres en 1924 et de deux derniers en 1926. Tous de style néo-gothique, ils sont rejetés par la Ville qui fait alors appel à l'architecte Grand Prix de Rome Maurice Boutterin, dont les plans sont

181 Le fonds d'archives de l'entreprise Hennebique atteste qu'André Dufau^{III} travailla à la construction du camp militaire d'Albertville (Savoie), un réservoir y ayant été bâti suivant les plans fournis par le bureau d'études. Voir CAP-CAA 076 Ifa 2727/14.

182 Commune fusionnée avec Beaumont-en-Artois en 1971, aujourd'hui Hénin-Beaumont.

réalisés en 1932¹⁸³. André Dufau^{III} aura toutefois l'occasion de reconstruire quelques autres édifices du culte, telle l'église de Monchecourt (Nord) [Fig. n°10], dont les pinacles flanquant le clocher rappellent fortement ceux de l'hôtel de ville d'Hénin-Liétard. Il paraît également avoir été l'auteur, toujours à Monchecourt, de la reconstruction de la petite école communale¹⁸⁴. Il assume enfin quelques responsabilités au sein d'organisations professionnelles, étant membre pour le département du Pas-de-Calais de la Commission des matériaux au sein de la Confédération générale des coopératives en 1922, et délégué du même département au sein de l'Union de syndicats d'architectes agréés des régions dévastées. L'augmentation de la charge de travail l'amène même à recruter en-dehors de la région, André Dufau^{III} faisant paraître la même année, dans *L'Architecture usuelle*, une offre d'emploi pour un « bon dessinateur-projeteur, bien au courant de la construction, pour agence centrale d'architecture à Amiens »¹⁸⁵.

Architecte agréé pour la reconstruction dans le département du Pas-de-Calais le 1^{er} août 1921, André Dufau^{III} le devient également pour la Somme le 19 novembre de la même année. Connu pour ses convictions socialistes et athées, il ne cache guère son appartenance à la franc-maçonnerie picarde où il gagne, au fil des ans, un degré très élevé. Ses relations lui permettent d'emporter des commandes relativement importantes, notamment de la commune d'Albert (Somme) où il réalise un imposant groupe scolaire [Fig. n°11] sur la place de la nouvelle mairie (Benjamin Maneval et Alexandre Miniac architectes), conforme à la tendance générale de l'architecture scolaire de la Troisième République finissante. Il est probablement aussi l'auteur, près de Valenciennes, de la plus modeste école communale de Fresnes-sur-Escaut¹⁸⁶ (Nord) [Fig. n°12]. Pierre Dufau, qui vient d'entrer à l'École des beaux-arts, assiste probablement son père pour les dessins des quelques éléments issus du répertoire académique ; il semble ainsi avoir participé¹⁸⁷ à la conception du monument aux Morts

183 Notice de l'église paroissiale Saint-Martin d'Hénin-Beaumont sur la base MÉMOIRE, notice IA62000985, consultée le 19 février 2017.

184 Elle est mentionnée dans une liste de références établie vers 1970 par son fils André Dufau, qui fit ses premières armes sur les chantiers de son père. CAP-CAA 133 Ifa 89-4.

185 *L'Architecture usuelle*, supplément au n° 3, 14^e année, 1922.

186 Sans doute réalisé vers 1925-1930, ce groupe scolaire figure également dans la liste de références établie par son fils André Dufau. CAP-CAA 133 Ifa 89-4. Pierre Dufau indique, dans un CV de 1941, qu'il réalisa personnellement l'étude de la salle de gymnastique. CAP-CAA 066 Ifa 1002-8.

187 L'architecte le mentionne en 1980 comme son premier projet et le date de 1929, en réponse à un questionnaire adressé par les Éditions du Moniteur. CAP-CAA 1173-1.

d'Albert **[Fig. n°13]**, dont il dira plus tard qu'« il vaut le détour, à condition que cela soit par l'Amérique du Sud »¹⁸⁸.

Si le volume des affaires privées traitées par l'agence n'est pas précisément connu, sans doute permet-il à l'architecte de mener un train de vie plus confortable qu'à ses débuts : les Dufau logent et travaillent à Amiens dans le quartier cossu d'Henriville, au 87 rue Lemerchier, dans un immeuble dont André Dufau^{III} a dessiné la grille d'entrée en ferronnerie **[Fig. n°14]**. Sans doute est-il aussi l'auteur de la couronne mortuaire en bronze exécutée pour la tombe familiale édifiée en 1923, après le décès l'année précédente de sa fille Germaine, morte à 23 ans de la tuberculose peu après son mariage. Sobre et solennel, ce monument est exempt de symboles religieux **[Fig. n°15 et 16]**. Au seuil de la Seconde Guerre mondiale, l'agence d'André Dufau, confortée par ses deux fils, est en tout cas en mesure de répondre à des concours d'équipements publics importants intéressant la moitié nord de la France, ayant remporté en 1937 le concours du nouvel hôpital de Maubeuge (Nord), et l'année suivante celui de l'abattoir de Caen (Calvados). Les relations d'André Dufau^{III} avec sa ville d'élection sont toutefois difficiles comme l'écrira plus tard son fils Pierre, lui-même empreint de sentiments aigres-doux vis-à-vis d'Amiens, ou plus exactement de sa société méfiante et moralisatrice :

« [...] les Amiénois [...] virent tout de suite qu'étant des étrangers, nous ne serions jamais que des intrus et à ce titre des suspects. Dans notre quartier résidentiel d'Henriville, nos voisins faisaient partie de la haute société amiénoise. Personne ne nous a jamais rendu le salut, sauf un commandant en retraite, et personne ne nous a jamais adressé la parole spontanément. Pendant près de trente ans, mon père a exercé le métier d'architecte dans une ville sur le territoire de laquelle il n'a jamais rien construit. Je n'ai jamais vu un invité amiénois à notre table et nous n'étions reçus par quiconque. C'était comme ça. »¹⁸⁹

Considérant les difficultés de ses premières années d'exercice, la fraîcheur de l'accueil réservé par ses confrères amiénois, et malgré le peu d'estime porté par son fils à ses réalisations, le parcours professionnel d'André Dufau^{III} paraît réussi à défaut d'être strictement exemplaire. A tout le moins, il apparaît comme une figure suffisamment crédible pour prendre part, en 1936, à l'équipe d'architectes chargée de la réalisation du pavillon de la Picardie pour

188 « Transcription des entretiens enregistrés avec Madame Hélène Dufau par Marie-Yamila Tahier, août 1987 », p. 1, CAP-CAA, INV 740-2. Cette attribution, ainsi que la date de 1927 donnée par Hélène Dufau, restent toutefois sujettes à caution, le monument n'étant inauguré qu'en 1936. La notice réalisée par le service régional de l'Inventaire ne donne par ailleurs que les noms des sculpteurs Charles Gern et Pierre Fosses. Voir la base MÉMOIRE, notice IA80000026, consultée le 19 février 2017.

189 DUFAU, 1989, p. 46.

l'Exposition internationale des arts et des techniques appliqués à la vie moderne organisée à Paris l'année suivante. Associé à un quarteron de confrères de l'Aisne et de la Somme – André et Jules Arduin, Claude, Antoine et Yves Dory, Marcel Gogois, Pierre Grellet, Jean Guidée et Louis Guindez – il est renforcé de ses deux fils, le rôle exact de Pierre Dufau faisant l'objet d'un développement dans la troisième partie de ce travail. La participation d'André Dufau est en tout cas distinguée, étant nommé officier d'académie le 20 mai 1939, sur la proposition du commissaire général de l'Exposition Internationale de 1937, en même temps que l'Amiénois Jean Guidée et que quelques architectes de la génération montante tels Émile Aillaud et Raymond Lopez.

« André Dufau & Fils »¹⁹⁰ [Fig. n°17] devient, pour quelques années, la dénomination de l'agence familiale, bien qu'il soit probable que déjà âgé et malade, le père se tienne en retrait en même temps que les possibilités concrètes de travail s'effondrent avec la déclaration de guerre puis l'occupation. Peut-être même est-il écarté par ses fils, quelques rares éléments de correspondance tendant à indiquer que son autonomie décline. À son ami l'architecte Pierre Dureuil qui s'inquiète du partage des honoraires de l'étude du nouvel abattoir de Caen par la famille Dufau et d'éventuelles réclamations du patriarche, Pierre Dufau répond ainsi : « Pour le partage des honoraires avec mon père, mon frère et moi dégageons entièrement par la présente votre responsabilité. Aucune difficulté ne peut survenir entre vous et lui. Nous tenons seulement à nous garantir des extravagances de notre père et garantir ainsi non seulement nos intérêts propres mais les siens »¹⁹¹. André Dufau^{III} meurt à Amiens le 19 octobre 1945, quatre ans après sa femme, décédée le 18 septembre 1941.

La relation de Pierre Dufau à ce père décrit comme violent et alcoolique¹⁹² n'est donc marquée ni par une proximité affective, ni par le respect de ses capacités professionnelles, le fils reconnaissant à son géniteur un talent de dessinateur aussitôt contrebalancé par des jugements péjoratifs sur ses réalisations architecturales, ainsi qu'une réussite professionnelle *in fine* davantage due à un instinct qu'à un savoir, et à des discussions de bonimenteurs conclues autour d'une table de bistrot.

190 On pourra voir, dans le logotype de l'agence, quelques signes maçonniques : les trois points, et l'équerre et le compas formant le A.

191 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Dureuil, datée du 27 décembre 1943, CAP-CAA 066 Ifa 1044-4.

192 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

L'histoire familiale de l'architecte n'apparaît donc guère, au travers des mémoires rédigés au terme d'une vie et d'une carrière, comme un caractère facilitant : le succès de son père, et ce faisant le relatif confort matériel connu dans les années 1920-1930, paraît devoir davantage à la chance qu'à une réelle stratégie ou mieux, à une rigueur. Au-delà, le parcours généalogique qu'il retrace dresse le portrait d'une famille tendant vers la petite bourgeoisie, alternant entre l'opportunisme et l'incapacité de s'adapter, en temps et en moyens, aux évolutions technologiques de son temps : malgré le goût de l'entrepreneuriat, les réussites sont le fait de l'aubaine et d'un alignement favorable des contingences plus, dans le cas de son père, que du travail et du goût de l'effort. Pierre Dufau manie de surcroît une écriture hilarante pour décrire un environnement à la morale décousue, où l'on sent percer les tragédies dues à la prégnance de l'alcoolisme, de l'infidélité conjugale et de grossesses inattendues couvertes par le mariage.

Ayant perdu sa sœur encore adolescent, Pierre Dufau paraît de surcroît brimé par son frère aîné André, athlète de haut niveau et ingénieur centralien, parfaitement formé pour perpétuer la spécialisation de l'agence dans la construction industrielle qui constitue le gagne-pain familial. Qu'attend-t-on dès lors du cadet qui mène une scolarité médiocre, et ne peut prétendre aux études scientifiques auxquelles il aspire pourtant ? L'exercice de la chirurgie qui l'attire – le souci de précision, d'exactitude, le refus de toute fantaisie personnelle d'un métier pourtant nimbé d'un savoir-faire, l'admiration devant le fonctionnalisme de l'être humain ? – est rendu impossible par ses médiocres résultats scolaires. Même une fois entré à l'École des beaux-arts, Pierre Dufau rappelle le peu d'attente autour de sa personne, doublé d'un manque de confiance qui eut pu se révéler délétère dans la suite de sa vie :

« Comme ma famille n'attendait pas grand-chose de moi, pas de surchauffe ! [...] Reçu à l'École des beaux-arts, DPLG¹⁹³, élève-officier, président des Étudiants de Paris, Prix de Rome, je finis par impressionner ma charmante mère. Après tout, je n'étais peut-être pas si bête qu'on le croyait. Ou bien j'étais né coiffé¹⁹⁴. Quand, en 1940, je gagnai le concours pour la reconstruction d'Amiens, sa vieille peur subsistait. Inondée de joie mais anxieuse, elle me demanda : "Tu crois que tu sauras ?" J'avais alors trente-deux ans. »¹⁹⁵

193 Se dit des architectes diplômés par le gouvernement, c'est-à-dire dans le cas de Pierre Dufau de l'École nationale supérieure des Beaux-arts.

194 Se dit des enfants naissant entourés d'une part de la poche de liquide amniotique. Le folklore populaire veut qu'elle porte chance au nourrisson.

195 DUFAU, 1989, p. 22-23.

La tentation du diable, ou l'éveil face à la nature des choses

La construction intellectuelle de Pierre Dufau est affectée par un épisode traité par l'ellipse dans ses mémoires, mais participant une fois encore à la démonstration, sous couvert de renseignement d'ordre anecdotique sur les mœurs d'une époque et d'un milieu, de ce qu'il aurait pu être ou plus encore, de ce à quoi une irrésolution face à une fatalité aurait pu le conduire.

Les premières années de la vie parisienne de Pierre Dufau après son admission à l'École des beaux-arts en 1929 – nous reviendrons plus loin sur son parcours scolaire – sont peu documentées. Sans doute est-il un temps accaparé par la fondation de son ménage, ayant épousé à Neuilly-sur-Seine le 26 janvier 1931 Catherine Acézat, élève sculpteur de l'École. Son frère André marie lui aussi le même jour une autre élève, Ida Morf, amie de Catherine Acézat : on constate ici combien l'ancrage amiénois pèse peu dans les premiers choix de vie des deux jeunes hommes. Pierre Dufau ne fera guère preuve de mansuétude, dans ses mémoires, vis-à-vis de sa première épouse, jugeant s'être marié « des plus sottement »¹⁹⁶ à une femme « douée mais complètement inconséquente »¹⁹⁷, utilisant de l'huile d'olive pour achever une peinture sans en envisager les résultats. Son union est pourtant célébrée sous des auspices favorables, la mariée ayant pour témoin le député radical-socialiste de la Dordogne Clément Cazaud¹⁹⁸. Pierre Dufau est quant à lui accompagné par l'architecte Jean Le Guay¹⁹⁹, camarade de l'atelier Héraud.

Les pages de ses mémoires suivant son itinéraire familial pourraient n'être qu'une digression ayant valeur de témoignage et d'anecdote sur les pratiques d'un certain milieu parisien dans l'entre-deux-guerres. L'auteur y évoque un maître verrier de ses voisins, autour duquel gravitent « de froides crapules portant les meilleurs noms du Gotha, des nullités artistiques douées d'un sens prodigieux de la négociation, des écumeurs d'églises [...] »²⁰⁰.

¹⁹⁶ *Ibid*, p. 23.

¹⁹⁷ *Ibid*.

¹⁹⁸ L'acte de mariage établi par la mairie de Neuilly-sur-Seine le nomme erronément « Cazeau ». Plus curieusement, ce viticulteur alors âgé de 72 ans est mentionné comme étant Commandeur de la Légion d'Honneur, mais n'est en réalité que Chevalier.

¹⁹⁹ Écrit « Leguay » dans le même acte de mariage. Né le 2 octobre 1907 à Lacauzade (Lot-et-Garonne), il est admis en 2^e classe le 13 mars 1929, et est diplômé le 17 juin 1936, et s'établira ensuite à Saint-Nazaire. Nous n'avons pas retrouvé trace d'échange entre cet architecte et Pierre Dufau dans les archives de ce dernier.

²⁰⁰ DUFAU, 1989, p. 24.

Qu'ils soient antiquaires, marchands, experts ou collectionneurs, ces divers personnages s'entendent pour truquer des ventes aux enchères, flouant tant le vendeur que l'État, pour ensuite escroquer des conservateurs de musées trop peu compétents. La description de ce mercantilisme voyou se poursuit avec le portrait d'un ancien légionnaire devenu antiquaire, établi à New-York et alcoolique, dont le marchandage basé sur un chantage sans fard écœura le jeune élève-architecte qui y assiste en témoin silencieux.

Pierre Dufau revient alors sur le maître verrier déjà cité, et dont l'identité n'est pas dévoilée. C'est au sein de son milieu que l'architecte déclare : « J'y ai appris tardivement que l'honnêteté n'avait rien à voir avec l'apparence sociale. Il est vrai que je n'étais pas rapide. Qui était réellement un des héros de ces affaires, j'ai mis neuf ans à le découvrir ». Neuf ans, soit la durée du mariage de Pierre Dufau avec Catherine Acézat : le maître verrier n'est autre que son beau-père, Michel Acézat²⁰¹, chez qui loge le jeune couple à Neuilly-sur-Seine. Quoique Pierre Dufau le donne comme l'enfant naturel d'un curé angevin, Michel Acézat apparaît dans l'état civil comme le fils d'un marchand de vins et d'une couturière. Ses études, dixit l'auteur, sont des plus limitées, le jeune homme étant rapidement placé auprès d'un maître verrier en charge de la cathédrale d'Angers, qui lui apprend son métier. Talentueux, Michel Acézat apprend rapidement à fabriquer de vrais faux ensuite insérés dans le marché de l'art par les réseaux que nous venons d'évoquer. Impitoyable, Pierre Dufau rapporte les escroqueries auxquelles se livra son beau-père auprès de veuves de soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale, jusqu'à ce que, tel l'arroseur arrosé, Michel Acézat soit piégé par un ancien complice menaçant de le dénoncer.

« Le danger, quand on côtoie, encore très jeune, des milieux aussi bizarres, c'est qu'on en conclut que c'est la norme. On ne veut pas paraître crédule. Le monde est comme ça. [...] Dans tous les domaines de l'art, des transactions gigantesques s'appuient sur des preuves aussi fragiles que la parole d'un expert, lui-même champion de la fragilité. »²⁰²

Pierre Dufau conservera de cet épisode de sa vie une défiance envers l'expertise et, plus généralement, les manifestations dogmatiques fondées sur l'arbitraire et le sentimental plutôt que sur des critères scientifiques ou fonctionnalistes. Cette prudence, que l'on peut

²⁰¹En-dehors de son cursus scolaire, la seule mention de Michel Acézat dans la presse architecturale concerne sa participation au pavillon de la Vallée moyenne de la Loire à l'exposition internationale de 1937, dont les architectes sont Maurice Boille, André Leconte et André Balzer.

²⁰²DUFAU, p. 26-27.

considérer comme un réalisme ou une conscience aiguë de la relativité des choses, sera concomitante avec une certaine tendance au jugement et à la condescendance envers les sociétés savantes, les associations de riverains ou de défense de sites dans lesquelles il ne voit que la somme d'intérêts particuliers prétendant défendre une cause publique, tendant ainsi à la forfaiture. Il pourrait paraître paradoxal de voir Pierre Dufau affirmer un tel dégoût du marchandage au vu de l'importance prise, au fil de sa carrière, par la négociation. Toujours, pourtant, et malgré la porosité existant entre marchandage et négociation comme nous l'évoquerons plus loin, les dérogations ou agréments qu'il sollicite sont invoqués au nom d'une profitabilité *in fine* commune, et non d'un bénéfice unilatéral flouant la collectivité.

En tout état de cause, l'évocation par Pierre Dufau du monde aventurier dans lequel il évolue au milieu des années 1930 – et ce même s'il ne revendique pas son lien de parenté avec Michel Acézat, quoique sa mention suive celle de sa première femme – participe à une même logique que le récit, sur l'air du vaudeville, des pérégrinations de ses ascendants. Écrits au milieu des années 1980, les mémoires de l'architecte surviennent au faîte de la traversée du désert mémoriel de sa génération, et du procès en légitimité instruit par celle lui ayant succédé. Accusé sans le laisser paraître, Pierre Dufau entend rappeler que s'il existe des milieux réglés et des trajectoires préparées, sa vie eut pu être autre et reste fonction des rencontres et des choix effectués et que, si Prix de Rome il est devenu, il ne peut admettre d'être considéré comme l'héritier d'un système ayant préparé les conditions de sa réussite dans un système déterministe niant son libre-arbitre.

Pierre Dufau et Catherine Acézat divorcent le 17 novembre 1941, vraisemblablement assez longtemps après leur séparation²⁰³. Ayant logé chez ses beaux-parents, l'architecte n'a semble-t-il pas pu récupérer ses effets ni ses documents professionnels, expliquant l'absence complète de documents antérieurs à 1940, et en particulier scolaires, au sein des archives plus tard confiées à l'IFA. Son frère André assurant la poursuite de l'activité de l'agence amiénoise, Pierre Dufau peut s'installer à Paris, au 52 rue des Écoles, avec sa nouvelle compagne, Hélène Amsler.

203M. Olivier Dufau nous indiqua, dans un entretien le 20 janvier 2017, que Catherine Acézat eut une liaison avec l'architecte André Leconte avant son divorce. Il n'a bien entendu pas été possible de confirmer cette information.

Du rôle d'Hélène Amsler

Épouse en même temps que principale collaboratrice de Pierre Dufau pendant quatre décennies, Hélène Dufau joue un rôle de premier plan dans la vie quotidienne de l'agence et en particulier de ses relations avec la presse, sa parole se confondant avec celle de son mari dont elle relit, biffe et augmente les textes destinés à la publication. Elle prendra en charge, après son décès, la publication de ses mémoires chez un petit éditeur²⁰⁴ après en avoir retranscrit puis probablement détruit le manuscrit rédigé par son mari²⁰⁵, en même temps qu'elle assure le transfert des archives de l'agence à l'IFA à partir de 1988.

Issu d'une famille d'origine suisse-allemande ayant émigré en Bourgogne, son père Jean Amsler est un mathématicien brillant, titulaire après la Première Guerre d'une chaire de mathématiques au lycée Henri-IV, à Paris²⁰⁶. Connus comme étant dépressif, il est heurté par un train en gare de Nogent-sur-Marne, le 8 décembre 1928. Ce probable suicide laisse sa mère en charge de la jeune fille de treize ans et de son frère aîné²⁰⁷ ; profondément marquée par le drame, Hélène Amsler devient pupille de la Nation. Son frère cadet Claude naîtra quelques semaines plus tard : encore enfant sous l'Occupation, il passe une partie de son temps libre dans la petite agence d'architecture de Pierre Dufau, qui lui donne quelques calques et des crayons pour son loisir. Attiré par la profession, il tente à partir de 1947 l'admission à l'École des beaux-arts (ateliers Gromort et Lods) puis suit quelques mois les cours de l'Institut d'urbanisme de Paris, tout en collaborant à la fin des années 1940 à l'aventure du journal communiste *Traits*. Un temps éloigné de sa sœur et de son beau-frère, il retrouvera Pierre Dufau en 1959 pour intégrer son agence comme chef de chantier.

Hélène Amsler passe ses années d'adolescence à Saint-Quentin, où elle est interne au lycée de filles, avant de revenir à Paris où elle entre en hypokhâgne au lycée Fénélon. Une

204 Les éditions Londeys ont publié, entre 1982 et 1989, une cinquantaine de titres aux thèmes très variés, presque aucun n'étant en rapport avec les arts ou l'architecture.

205 Une version primitive des mémoires de Pierre Dufau est cependant conservée au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle ; elle ne diffère de la version publiée que par l'ordre des chapitres et la rédaction de quelques paragraphes sous leur forme originelle de dialogues. Le titre que prévoyait l'architecte était, par ailleurs, *Le plus vieux métier du monde*.

206 Ancien élève de l'École Normale Supérieure et agrégé, Jean Rodolphe Amsler était l'inventeur d'une méthode de calcul dite « symbolique-sommatoire », publiée peu avant sa mort.

207 Jean Amsler (1914-2005) sera un germaniste reconnu, ayant notamment traduit Günter Grass. Il publiera grâce à sa sœur, en septembre 1939, un article consacré au cinéma allemand à la veille de la guerre dans la revue *Cinémonde*.

amie lui fait intégrer la revue *Cinéma*, en tant que correctrice, la jeune femme étant chargée de la rédaction de critiques cinématographiques dès septembre 1935. Peu mondaine – une surdité précoce limitera quelque peu sa vie sociale – elle fait cependant la connaissance d'un certain nombre de personnalités du monde des médias. C'est probablement au cours d'une manifestation artistique ou littéraire qu'elle fait la connaissance de Pierre Dufau, les circonstances exactes n'étant pas connues. Éphémère rédactrice en chef pendant la Drôle de guerre, Hélène Amsler lance semble-t-il quelques revues de presse féminine et de courrier du cœur après l'arrêt de la parution de *Cinéma* à l'été 1940²⁰⁸, jusqu'à ce que la pression de la *Propagandastaffel* se fasse trop pressante, et qu'elle ne cède ses actions dans les titres qu'elle a créés. Elle se retrouve, à seulement 25 ans, à la tête d'un patrimoine financier conséquent, qui lui permet d'acquérir pendant la guerre la maison construite par Pierre Chareau à Bazainville (Yvelines), en 1937, pour la danseuse Djemil Anik. Longtemps oubliée par l'historiographie, cette petite villa fera l'objet d'une campagne de relevés et de dessins réalisée en 1979 par quatre étudiants en architecture sous la direction d'Olivier Dufau²⁰⁹.

Pierre Dufau et Hélène Amsler se marient le 22 avril 1942 à la mairie du 5^e arrondissement de Paris. Comment la jeune femme occupe-t-elle ses jours au cours des années de guerre ? Devenue rapidement mère – Olivier Dufau naît le 28 août 1942 –, elle effectue sans doute quelques piges dans des revues ou journaux ; un article laudateur concerné à la reconstruction d'Amiens, sur lequel nous reviendrons par ailleurs, en témoigne. L'écriture paraît en tout cas sa vocation profonde, puisqu'elle publie en avril 1944 son premier livre, *Onze filles de France*, qui célèbre le sens de l'honneur et le courage de Françaises au cours de la guerre au travers de récits romancés. L'ouvrage est publié aux Éditions de la Nouvelle France, dans la collection « La vie exaltante », qui compte quelques auteurs pétainistes mais qui sera maintenue à la Libération. Illustré par Robert Joël, l'ouvrage est en tout cas luxueux au vu du contexte, le texte n'emportant aucune connotation politique sinon par la mise en avant de la valeur morale de la résilience.

208 Entretien avec Claude Amsler, 27 octobre 2015.

209 Leur étude est publiée sous le titre « Un projet inédit de Pierre Chareau » dans *Architecture, mouvement, continuité*, n° 41, mars 1980, p. 49-54. Nommée *villa Tjinta Manis*, cette maison fait aussi l'objet d'un commentaire d'Olivier Cinqualbre dans *Pierre Chareau architecte, un art intérieur*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1993, p. 80.

Hélène Dufau publie au printemps 1946, dans la même collection, *Le tragique été normand*, illustré par François Ganeau. Cet ensemble d'histoires courtes, dont on ne sait guère si elles rassemblent réalité et fiction, rend compte des drames connus par la population civile lors de la Libération et de la variété des comportements humains face à l'adversité, de l'héroïsme ordinaire à l'égoïsme et l'insensibilité. Son premier roman, plus personnel et d'une qualité littéraire remarquable²¹⁰, paraît en 1949. Publié chez Denoël, *La Belle Âge*, ouvrage sans doute partiellement autobiographique narre la vie d'une interne d'un lycée d'une petite ville du nord de la France, au père tué à la guerre et délaissée par sa mère, affirmant peu à peu son indépendance et son refus des conventions, jusqu'à son arrivée à Paris à l'obtention de son baccalauréat.

C'est sans doute vers 1950 qu'Hélène Dufau décide de consacrer son activité professionnelle à l'agence d'architecture de son mari, en en prenant la direction administrative²¹¹. Elle en dirigera la comptabilité, la gestion du personnel et les relations publiques pendant plus de trente ans, ainsi que la présidence du conseil d'administration du bureau d'études techniques intégré à l'agence, l'OTAB (Office Technique de l'Architecture et du Bâtiment). Hélène Dufau décède à Paris le 11 août 2007.

210 Robert Coiplet en fait une critique assez élogieuse dans l'édition du 24 décembre 1949 du *Monde*.

211 DUFAU, 1989, p. 73.

Le désir de reconnaissance face à l'histoire

On s'interrogera enfin sur les mouvements pouvant pousser un architecte de 75 ans à entreprendre la mise en récit de son existence et de sa vie professionnelle, dans un ouvrage où la trame autobiographique se confond avec des considérations sur l'évolution de la profession et de ses enjeux. Gêné par des problèmes cardiaques qui restreignent de plus en plus ses déplacements et qui finiront par l'emporter, Pierre Dufau cède son agence à son associé Jean-Pierre Dacbert au début des années 1980²¹². Brutalement désœuvré, peut-être est-il saisi, dans son ennui, par quelques doutes ou au moins une incompréhension face aux directions prises par l'architecture post-moderne, en même temps que celle de son époque est vouée aux gémonies. Olivier Dufau, qui se rapprocha à ce moment de son père, ne voit pas dans la rédaction de ces mémoires de démarche intellectuelle :

« Après qu'il ait cédé son agence, mon père venait souvent [chez moi] et racontait sa vie à mes dessinateurs, à qui il donnait en plus parfois un peu de travail pour lui. Il aimait bien sinon que j'aille prendre un verre avec lui au Plaza Athénée, et il me racontait ses histoires. Je lui ai donc dit un jour qu'il devrait les écrire, ce qu'il a fait. »²¹³

Se sentant cloisonné dans le procès en légitimité et en compétence fait à sa génération, Pierre Dufau souhaite tant livrer son témoignage personnel que se défendre de ces accusations en repoussant toute posture héroïque, mais sans cacher sous une fausse modestie sa satisfaction d'avoir *in fine* fait de son mieux :

« Je n'ai pas été architecte par vocation profonde. En revanche, dès que je l'ai été, j'ai vraiment voulu l'être, c'est-à-dire que je me suis bagarré pour être un architecte à part entière et que j'éprouvais du plaisir à faire apparaître quelque chose là où auparavant il y avait autre chose, ou rien. J'étais content quand c'était utile et plus encore quand je le trouvais réussi. [...] Je suis donc prétentieux, mais exerçant un métier aussi controversé, si l'on n'a pas une certaine confiance en soi, on est perdu d'avance. Je ne me suis donc pas beaucoup affecté des critiques. Nous étions incompris ? La belle affaire ! Au théâtre aussi, il arrive que le client n'ait pas de talent ... »²¹⁴

212 La date exacte, probablement en 1982, n'est pas connue avec précision. M. Olivier Dufau nous rapporta cependant le 20 janvier 2017 que cette rupture est houleuse, Jean-Pierre Dacbert ayant fait retirer à Pierre Dufau la voiture avec chauffeur qu'il utilise pour éviter les efforts physiques. Hélène Dufau continuera de travailler quelques temps à l'agence de la rue Vercingétorix afin de terminer la liquidation administrative des affaires de son mari.

213 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

214 DUFAU, 1989, p. 14-15.

L'autobiographie n'est donc, sans surprise, pas un exercice de rédemption. Pourquoi, au-delà de l'aise de conter les quelques anecdotes relevant du théâtre de boulevard, ce besoin de dresser un portrait familial négatif, sinon pour mieux préparer, en creux, la mise en valeur d'une carrière n'ayant rien abandonné à l'adversité ? Au désir de reconnaissance usuel dans la profession d'architecte s'ajoute, chez Pierre Dufau, celui d'affirmer que ce qu'il est est le produit d'une réaction face à son milieu d'origine plutôt que d'une reproduction. Ce faisant, le qualificatif de mandarin auquel son nom est associé à la fin de sa vie relève pour lui sinon d'une injustice, au moins d'une fausse lecture : à l'inverse de certains de ses confrères, il n'est pas le descendant d'un architecte notable et à l'autorité morale et professionnelle établie, comme c'est le cas de Jean Dubuisson, d'André Gutton ou de Noël Le Maresquier. Son père ne s'est pas non plus illustré dans le milieu des arts et des lettres et n'a pas, par ses fréquentations, transmis à son fils un carnet de relations mondaines ou pourvoyeuses de commandes²¹⁵. Sans nier la part du hasard et l'apport de ses contemporains, Pierre Dufau tient, dès les premières pages du récit de sa vie, à revendiquer qu'il ne doit ce qu'il est qu'à lui-même, et non à un quelconque héritage.

Égrenés d'après une trame grossièrement chronologique, les chapitres suivants sont autant d'histoires courtes, parfois un peu décousues ou manquant de rigueur vis-à-vis des faits et des dates, qui parlent davantage de rapports humains et de jugements que d'architecture. Il est du reste difficile, à la seule lecture de ce livre, de retirer une doctrine de l'œuvre de Pierre Dufau, malgré la présence de quelques photographies de réalisations démarrant opportunément avec le siège de Louis-Dreyfus en 1953 [**Annexe n°11**], et excluant ainsi tout travail de jeunesse qui n'aurait su s'inscrire dans le canevas d'un architecte moderniste pour la doxa et revendiqué comme tel. Sans doute y a-t-il aussi le plaisir simple de raconter des aventures, de faire rire les gens et d'être aimé d'eux pour cela, comme lorsque massier de l'atelier Héraud, il présentait des numéros de mime à ses camarades de l'École. Tour à tour cruel, hâbleur, caustique surtout lorsqu'il est question de sa famille et de la société amiénoise [**Annexe n°12**], Pierre Dufau ne prétend pas livrer un ouvrage savant. L'œuvre s'y superpose à la personne, architecte et agence semblant n'y former qu'une seule entité sans précision de hiérarchie interne ou de répartition du travail. Il à cet égard frappant qu'il ne cite pas à une

215 Olivier Dufau nous indiqua le 20 janvier 2017 que Pierre Dufau lui avait toutefois confié qu'il avait conscience d'avoir profité de la réputation de franc-maçon de son père pour ses affaires.

seule occasion les noms de trois de ses associés²¹⁶ ; sa collaboration avec son frère, qui occupa près de vingt ans de sa vie professionnelle, est aussi traitée par l'absence. De même, et au contraire de ses confrères s'étant livrés au même exercice²¹⁷, Pierre Dufau ne dit-il mot de sa vie personnelle²¹⁸ et des conséquences réciproques sur son activité. Fier de sa vie, l'architecte néglige de parler de lui autrement que ce dans quoi il estime avoir participé à l'effort de son temps.

216 Outre Jean-Pierre Dacbert, il s'agit de Jean-Claude Moreau et de Michel Stenzel. Jean-Charles Martigny, associé de 1970 à son décès en 1972, est cité pour son rôle dans la conception de l'hôtel de ville de Créteil.

217 Les autobiographies d'André Gutton, de Xavier Arsène-Henry et de Jacques Henri-Labourdette, ou dans un ordre plus particulier de Fernand Pouillon, en sont des exemples.

218 L'un des quatre fils de Pierre et Hélène Dufau meurt, âgé de vingt-cinq ans, le 28 novembre 1970, Olivier Dufau nous dira le 20 janvier 2017 que ce drame frappa vivement l'architecte.

Chapitre II : De l'homme au patron

Tout auréolé qu'il est de son Premier Second Grand Prix de Rome en 1938, Pierre Dufau fait ses débuts professionnels dans un monde qui n'a pas besoin de lui. Les circonstances dramatiques de la guerre lui offrent l'opportunité, par l'établissement du plan de reconstruction d'Amiens, de bâtir son ego en opposition à l'adversité. Longtemps maintenu dans une position précaire, le jeune architecte s'avère être un stratège doté d'entregent, construisant sa personnalité davantage par le rejet de ce qu'il réfute que par l'agrégation de postures définitives.

Rasséréné sur ses capacités, Pierre Dufau suit la trajectoire d'un chef d'entreprise fournissant les produits que réclame son époque et usant de ses relations pour en augmenter la diffusion, tout en tirant parti d'heureuses rencontres pour investir de nouveaux champs professionnels. S'il est apprécié de ses clients pour sa personnalité et connu pour ses conseils et ses prises de paroles, l'architecte se détache parfois du patron qu'il est en même temps, la cohérence entre le discours parlé et le discours bâti étant à interroger. On proposera ici une analyse des réseaux de Pierre Dufau en cherchant à retracer la généalogie des commandes lui ayant permis d'avoir l'une des plus importantes agences du pays par son chiffre d'affaires.

La reconstruction d'Amiens, étincelle d'une carrière

Montrer les dents ...

Les circonstances très singulières ayant permis à Pierre Dufau d'emporter la responsabilité du plan de reconstruction d'Amiens sont précisées par un texte, quasiment inédit²¹⁹, rédigé par l'architecte probablement dans le courant de l'année 1942, et devant rester à usage personnel. On reviendra, dans la deuxième partie de ce travail, sur les circonstances de la destruction de la préfecture de la Somme au cours de l'offensive allemande de juin 1940 ; toujours est-il qu'elle compte, à l'armistice, parmi les villes françaises les plus endommagées, l'essentiel de son centre étant totalement détruit. Ce drame, Pierre Dufau ne le vit pas, étant alors mobilisé au sein de la 27^e compagnie de sapeurs-pompiers de Paris. Bien que située dans le faubourg d'Henriville, la maison familiale de la rue Lemerchier, qui abrite l'agence d'architecture, est touchée par les bombes, de nombreux documents d'archives étant perdus à cette occasion.

Passé l'été et l'établissement d'un premier bilan des destructions compliqué par l'occupation militaire, le préfet de la Somme prescrit, par un arrêté du 4 septembre, qu'Amiens doit être dotée d'un plan d'urbanisme et d'aménagement. La ville est administrée, depuis le mois de juin, par une délégation spéciale menée par l'entrepreneur Léon Debouverie, que Pierre Dufau décrira comme « un lillois anti-fritz plein de cran et d'allant »²²⁰, et qui sera arrêté et emprisonné en Allemagne après la découverte à son domicile de tracts opposés à la Collaboration. Suivant la demande préfectorale, la délégation spéciale annonce le 17 septembre que tous les architectes amiénois sont appelés à mettre leurs compétences en commun pour établir le plan de reconstruction [**Annexe n°13**] ; les questions d'urbanisme sont plus spécialement suivies par l'adjoint Raymond Dewas, qui a déjà réuni à l'hôtel de ville le

219 Certains passages sont cependant retranscrits dans DESJONQUÈRES, Marc. *L'élaboration par Pierre Dufau du plan de reconstruction d'Amiens, 1940-1952, une œuvre massive de refonte*. Mémoire de fin d'étude, sous la direction de Marie-Jeanne Dumont, école d'architecture de Paris-Belleville, décembre 2000.

220 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

10 septembre les architectes locaux disponibles. Trois noms manquent toutefois : ceux d'André et de Pierre Dufau qui ne sont pas encore revenus à Amiens, et celui de Pierre-Joseph Herdhebaut, prisonnier de guerre, qui est l'un des rares diplômés de l'École des beaux-arts. La situation de la profession dans le département de la Somme, à la veille de la guerre, est décrite avec un humour féroce par Pierre Dufau dans ses mémoires : malgré la caricature, elle dresse le constat d'un niveau général faible et d'architectes peu préparés à la conception de grandes opérations, en particulier lorsqu'elles mêlent des questions d'urbanisme :

« Quid des architectes locaux ? Il y avait :

- un architecte départemental, en général un bon architecte ;
- l'architecte municipal, vite écœuré par la paperasse ;
- l'architecte de l'évêché, qui entretenait un très grand domaine immobilier. Inutile de dire qu'il était choisi pour des raisons n'ayant que de très lointains rapports avec ses compétences ;
- l'architecte de la haute société industrielle, qui devait appartenir au clan, par naissance ou par alliance ;
- l'architecte du petit commerce, en général un peu marron. Le commerçant n'aimant pas payer, il ne craint pas que son architecte trafique un peu avec les fournisseurs, si ça fait baisser la note, du moins en apparence ;
- un architecte ou deux, experts près des tribunaux, n'ayant jamais rien construit, comme il était de règle à l'époque pour les architectes ; un architecte pas très compétent devenait professeur, nul, il devenait expert. Du moins, c'est ce que prétendaient les mauvais esprits ;
- l'architecte des assurances, celui qui à Amiens, avant la guerre, avait la plus grosse situation. Son rôle : régler les indemnités des dégâts des eaux et des feux de cheminées ;
- enfin, le reste : quelques architectes travaillant dans les environs, à la manière des médecins de campagne ; mon père faisait partie de cette catégorie. L'architecte le mieux équipé avait pour tout personnel un métreur-dessinateur, un saute-ruisseau apprenant le dessin et faisant les courses, et en général une épouse assurant le secrétariat sur la table de la salle à manger. »²²¹

On ne saurait être moins enthousiaste. Dressée en 1985, cette liste donne le portrait d'une profession en état d'incapacité, précisément car les éléments la constituant n'ont, pour les trois-quarts, et à commencer par le propre père de Pierre Dufau, pas reçu de formation professionnelle d'architecte, bien qu'ils exercent parfois des fonctions officielles, certains enseignant même à l'École municipale des beaux-arts. Choisis non pour leur compétence mais, dicit Pierre Dufau, par habitude ou par intérêt, beaucoup consacrent l'essentiel de leur temps d'activité à des travaux d'entretien, des constats ou des expertises, et ne paraissent pas aptes à mener des projets complexes. Selon le récit qu'en fait l'architecte en 1942, ses confrères, réunis par Raymond Dewas qui leur expose l'esprit de la collaboration attendue,

221 DUFAU, 1989, p. 48-49.

forment dès le 10 septembre quatre groupes et, « en bons Amiénois, commencent à chercher dès le premier jour qui fera les frais et le travail que cette étude exige »²²². Une note de Pierre Dufau donne la composition de ces quatre groupes, précisant que Jean Blangy assure les rapports entre la municipalité et les différents groupes²²³ :

A : Jean Blangy (délégué), Georges Éloy^{DPLG}, Thérasse, Jean Guidée^{DPLG}, Maxe Guillou, Olivier.

B : Maurice Thorel (délégué), André Douillet, J. Antoine, Gérard Ansart.

C : Benjamin Maneval^{DPLG} (délégué), Pierre Vivien^{DPLG}, Claude Dory, Joseph Andrieu^{DPLG}.

D : Zacharie Carpentier (délégué), Georges Bouffet, Joseph Mallet, Roger Damerval.

Les appréciations portées par le jeune architecte sur ses confrères sont, dans l'ensemble, moins qu'élogieuses : l'abondance de jugements de valeur peut être expliquée par le contexte d'écriture du texte, Pierre Dufau devant manœuvrer, au milieu des difficultés considérables de la vie quotidienne de 1942, dans des luttes d'influences permanentes pour conserver ses prérogatives et, espère-t-il, mener à bien sa mission d'intérêt général. Mené par Jean Blangy, le premier groupe dépendrait en réalité du travail de Georges Éloy, ancien de l'atelier Héraud, « qui n'a pas un sou vaillant, adroit, et déjà honteusement exploité »²²⁴. Ne comprenant aucun diplômé, le groupe B est défini par Dufau comme « celui des nullités, [...] là personne n'est capable de produire même une ombre d'esquisse »²²⁵. Le troisième groupe paraît le plus qualifié et comprend essentiellement des diplômés. Mené par Benjamin Maneval, il comprend Joseph Andrieu, architecte-expert ; le jeune Pierre Vivien, fils de l'architecte municipal, diplômé en 1939 après une scolarité particulièrement brillante ; Claude Dory, ancien élève de l'École atteint par la limite d'âge avant l'obtention de son diplôme, et assisté de ses fils Yves et Antoine, encore étudiants. Des quatre c'est sur Pierre Vivien, selon Dufau, que l'on compte pour mener le travail. Désigné comme celui des « nouilles »²²⁶, le

222 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

223 Note tapuscrite non datée, probablement dressée par Pierre Dufau, CAP-CAA 1001-1.

224 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

225 Ibid.

226 Ibid.

groupe D comprend le président de la Société des architectes de la Somme, Georges Bouffet, que Pierre Dufau qualifie de « gâteaux »²²⁷.

Très rapidement, les groupes A, B et D fusionnent, Pierre Dufau en profitant pour railler la mesquinerie de leurs membres : « dans l'incapacité totale où ils se trouvent de sortir quoique ce soit, [Jean] Guidée a demandé des nègres à la Grande Masse, mais devant leurs prétentions ils préfèrent laisser [Georges] Éloy tout faire, cela coûte meilleur marché »²²⁸. Parvenant à retourner à Amiens, probablement fin septembre, les frères Dufau refusent d'être incorporés à l'un ou l'autre des deux groupes, jugeant les règles faussées : « on élimine arbitrairement des individus qui ont une valeur médiocre, mais qui ne déparent pas la collection d'abrutis malfaisants qui prétend les évincer »²²⁹, écrira Pierre Dufau. Aussi commence-t-il son propre projet de reconstruction d'Amiens, tandis que les deux groupes, plus avancés dans leurs études, commencent à soumettre leurs travaux à la délégation spéciale. Ces premiers plans sont présentés, fin septembre, au secrétaire d'État aux Transports et aux Communications Jean Berthelot qui vient constater l'avancement des déblaiements ; membre de la délégation, l'architecte-urbaniste Jacques Gréber en profite pour proposer son expertise à Léon Debouverie²³⁰.

Ayant préparé, dans sa chambre de sapeur-pompier, une première esquisse du plan de reconstruction, Pierre Dufau la porte à Amiens au début du mois d'octobre. Il partage, selon son récit, son compartiment de train avec André Muffang et l'ingénieur Adrien Godin, chargé du plan d'assainissement de la ville. Polytechnicien (X 1919), André Muffang est attaché au service des Ponts et Chaussées de Valenciennes, avant d'être nommé en 1938 à Amiens, où il confie à ce titre à Adrien Godin l'étude du réseau d'égouts. Technocrate d'une grande puissance intellectuelle, Muffang se prépare à prendre la tête du Commissariat technique à la reconstruction immobilière (CTRI) que le régime de Vichy met en place. Ne les connaissant pas, Pierre Dufau apprend en écoutant leur conversation la visite du secrétaire d'État à Amiens et l'accueil défavorable qu'il fit aux projets présentés. Les deux hommes parlent ensuite, écrit Dufau, « des Amiénois en des termes qui m'étaient bien sympathiques, et de plus ils classent

227 Ibid. Georges Bouffet présidera, en 1941, la circonscription régionale d'Amiens de l'Ordre des architectes.

228 Ibid.

229 Ibid.

230 Lettre de Jacques Gréber à Léon Debouverie, datée du 1^{er} octobre 1940, CAP-CAA 1004-3.

les architectes amiénois à leur véritable rang, le dernier »²³¹. Se dévoilant, Pierre Dufau présente son plan à André Muffang et Adrien Godin, qui le reçoivent aimablement. Après présentation à la délégation spéciale, il est décidé que les trois équipes d'architectes disposeront de quelques jours supplémentaires. L'accrochage des projets, à la mi-octobre, donne lieu à une altercation avec Pierre Vivien, dont Dufau craint qu'il ne copie ses idées. « Ils ont voulu nous baiser, nous les aurons »²³² : la rancœur paraît encore vive lorsque l'architecte consigne les faits, deux ans plus tard.

Mieux rendu et plus abouti dans son étude, le projet Dufau est sélectionné le 27 novembre par la délégation spéciale, appuyée par André Muffang, pour servir de base à la poursuite des études. Une somme de 50 000 francs est octroyée par la municipalité pour rémunérer les trois équipes ayant concouru : initialement égale aux deux autres, la part de Pierre Dufau – et par extension de son père et de son frère – est finalement ramenée à 13 000 francs²³³ après une discussion « de marchands de vins »²³⁴, nouveau témoignage de l'ambiance exécrationnelle régnant entre les architectes amiénois.

Pierre Dufau n'est pourtant pas encore seul, puisque la délégation spéciale forme, le 30 novembre, trois commissions d'architectes : deux, menées par Benjamin Maneval et Georges Éloy sont consacrées aux cités-jardins que la municipalité souhaite voir construire en périphérie. La troisième, dite du centre-ville, comprend Pierre Dufau, Jean Guidée, et l'architecte départemental et DPLG Jacques Ballereau. Probablement destinée à ménager les susceptibilités individuelles, cette solution hybride est aussi à considérer comme un palliatif à l'absence de directives claires venant du gouvernement : la loi du 11 octobre 1940 instaurant dans les communes sinistrées un plan d'aménagement et de reconstruction (PAR) est postérieure à l'organisation de la consultation, et le CTRI, faisant office de tutelle étatique, n'est pas encore créé ; aussi la délégation spéciale arrange-t-elle probablement une solution *ad hoc*, espérant une conciliation des hommes de l'art. La lettre adressée par Léon Debouverie à l'ensemble des architectes amiénois par l'intermédiaire de Jean Blangy est tout à fait explicite quant au caractère collectif du travail espéré :

231 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

232 Ibid.

233 Soit respectivement environ 20 000 et 5 200 euros valeur 2016. La délibération du conseil municipal du 28 janvier 1941 donne une somme de 14 000 francs répartie à hauteur de 6 000 francs pour Pierre et André Dufau (fils), et 2 000 francs pour André Dufau père.

234 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

« Conformément au principe adopté d'un commun accord dès le mois d'août, je précise une fois pour toutes que les plans susceptibles d'être choisis sont ou seront la résultante des efforts conjugués d'un certain nombre d'architectes de la ville, qui ont puisé librement dans les plans de chaque groupe au fur et à mesure de leur établissement, et des efforts incessants de la délégation spéciale – et aussi de M. Muffang – sous forme de directives, suggestions et critiques. Il ne peut donc s'agir d'attribuer à un groupe déterminé le mérite de chacun des plans soumis, car ils représentant une œuvre commune. »²³⁵

Aucun travail d'équipe ne se met pourtant en place : si Pierre Dufau écrit n'avoir reçu « aucune aide »²³⁶ de ses confrères pour la rédaction du descriptif de son projet, terminée en décembre 1940, il est probable qu'il ne sollicita pas leur présence, se jugeant seul responsable du plan comme en témoigne l'échange suivant, où apparaissent également les rapports de force en œuvre pour l'étude du pavillon de la Picardie à l'Exposition internationale de 1937 :

« Guidée commence un discours dans le genre : vous n'allez pas faire le coup de l'Exposition, nous voulons tous participer à l'étude du plan, faire une agence commune où personne n'aurait plus de droits que son voisin, etc. Je lui retournais un flot de vacheries car la moutarde me montait au nez depuis quelques temps. Je lui dis qu'il était bien certain que le coup de l'Expo de 37 ne se reproduirait plus, car j'en avais assez d'être exploité par une bande de crétins qui trouvaient très commode de prendre mon titre, mes idées, mon argent et mon travail. Faites donc une agence, prenez donc des nègres, et surtout achetez-vous une bibliothèque, et des documents, encore faut-il savoir interpréter un document. »²³⁷

Une évolution brutale se produit à la fin du mois de décembre 1940, Léon Debouverie faisant voter à son conseil municipal l'envoi d'une lettre à André Muffang, qui vient d'être nommé Commissaire à la reconstruction, le sollicitant de désigner Pierre Dufau en qualité d'urbaniste d'Amiens. Si ce dernier relate dans ses écrits que le maire, écœuré du comportement des autres architectes amiénois, décide de lui accorder la responsabilité du plan de la ville, la motivation avancée par Léon Debouverie devant ses collègues est différente :

« [M. Muffang] avait proposé la nomination d'une Commission spéciale consultative pour la mise au point du projet. Il envisageait simplement un architecte pour le département. C'est dire que le Commissaire à la reconstruction est libre de procéder à la nomination d'un urbaniste autre que l'auteur du projet. [...] M. Dufau étant architecte DPLG et Grand Prix de Rome a de grandes chances pour être agréé par l'Administration [...]. Nous estimons que la réalisation d'un plan proposé par un Amiénois doit être confié à l'auteur de ce plan. »²³⁸

235 Lettre de Léon Debouverie à Jean Blangy, datée du 30 novembre 1940, AMA 3D2 5.

236 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

237 Ibid.

238 Compte-rendu de la séance du 30 décembre 1940 du conseil municipal d'Amiens, AMA, sans cote. Le lettre est envoyée le lendemain. AMA 3D2 6.

Le spectre de Jacques Gréber, qui avait proposé trois mois plus tôt d'être consulté une fois les travaux des architectes amiénois achevés, paraît donc resurgir. Auteur de l'unique plan validé par André Muffang et jouissant de son titre de prix de Rome, Pierre Dufau s'impose comme le seul architecte ayant une autorité artistique suffisante pour éviter l'imposition d'une tutelle étrangère à la ville. En échange de cette désignation, l'architecte, ainsi que son frère et son père, cèdent à leurs confrères leurs droits sur les cités-jardins dont Pierre Dufau avait produit des plans.²³⁹ Rapportée par la presse, la décision suscite malgré tout une lettre de protestation de Georges Bouffet, agissant en tant que président de la Société des architectes de la Somme :

« Nous demeurons fidèles à l'esprit [...] que vous avez [...] manifesté, de voir Amiens reconstruit par les architectes amiénois. C'est dans cet esprit corporatif, si hautement prôné par le Maréchal Chef de l'État, et faisant abstraction de tout individualisme, que les architectes amiénois ont travaillé (et Dieu sait la somme de travail qu'ils ont fournie) au plan d'Amiens. [...] Le fait que [leur] collaboration n'ait même pas été mentionnée nuit gravement à leur autorité professionnelle, et leur cause, vis-à-vis de leur clientèle régionale, un préjudice moral et pécuniaire dont il est encore difficile de mesurer la portée. Le "plan de M. Dufau" est présenté [...] comme étant entièrement son œuvre personnelle, alors qu'il est, de toute évidence, une résultante des efforts conjugués des architectes amiénois, des travaux considérables faits par eux avant même qu'il ne commençât la moindre étude. »²⁴⁰

De nouveaux écueils apparaissent : des premières critiques du plan ayant paru dans la presse amiénoise remontent jusqu'à l'administration centrale, qui n'a pas encore répondu officiellement à la demande formulée fin décembre par Léon Debouverie. Pierre Dufau rend ainsi compte d'une entrevue, courant février 1941, avec André Muffang à Paris :

« Dans l'antichambre je rencontre Gréber qui par l'intermédiaire de son fils²⁴¹ fait charrier partout que le plan d'Amiens est une connerie monstre et que tout y est idiot. J'entre donc chez Muffang qui ne me dit absolument rien sur l'affaire de la presse, j'en conclus que c'est un faux-jeton. J'en aurais du reste 20 fois la preuve par la suite. C'est un angevin ami d'enfance de Leconte²⁴², c'est tout dire. Il m'interroge 3 heures sur le plan et sur tout en général, il me sonde et enfin arrive au but : "Amiens est la plus grande ville en France détruite, de plus vous êtes très jeune, j'ai confiance en vous, mais le ministre aimerait mieux que vous soyez épaulé par un urbaniste chevronné, alors j'ai songé vous adjoindre M. Gréber". »²⁴³

239 Lettre de Léon Debouverie à Jean Blangy, datée du 17 janvier 1941, AMA 3D2 6.

240 Lettre de Georges Bouffet à Léon Debouverie, datée du 25 janvier 1941, CAP-CAA 1001-1.

241 Pierre Gréber est alors élève à l'École des beaux-arts (atelier Expert), et sera diplômé en 1941. Il est probable que Pierre Dufau ait eu vent de rumeur par ses anciens condisciples de l'École.

242 Il s'agit d'André Leconte, Prix de Rome 1927, qui eut peut-être une liaison avec Catherine Acézat, première femme de Pierre Dufau. Le même texte précise que Catherine Acézat, dont l'architecte n'est pas encore divorcé, alimente elle-même les rumeurs en écrivant à son amie Ida Morf, épouse d'André Dufau, que Pierre Dufau sera déféré devant le Conseil de l'Ordre qui vient d'être créé pour publicité.

243 Note tapuscrite non datée, probablement dressée par Pierre Dufau, CAP-CAA 1001-1.

Ayant conservé un souvenir défavorable de Jacques Gréber qu'il côtoya en 1937 – comme on le reverra en deuxième partie – et qui fit déjà part de son intérêt pour le plan de reconstruction d'Amiens en octobre 1940, Pierre Dufau oppose un refus catégorique à la proposition d'André Muffang, mettant en jeu sa démission. « Je suis peut-être trop jeune pour faire le plan d'Amiens mais je suis assez âgé pour savoir comment on se fait rouler », note-t-il, établissant un parallèle avec la désignation de Gréber pour le plan de reconstruction de Rouen qu'il juge malhonnête. Pierre Dufau est finalement officiellement confirmé dans sa mission le 25 février 1941, le Commissaire à la reconstruction annonçant toutefois qu'Adolphe Dervaux sera chargé de dresser le plan de l'agglomération d'Amiens, la mission du premier étant limitée au secteur de reconstruction²⁴⁴. La visite à la mairie effectuée par Adolphe Dervaux le 27 mars²⁴⁵ est racontée sur un ton mordant par Pierre Dufau :

« Dervaux, vieille loque de 70 ans que je connais bien²⁴⁶, vient à Amiens. A peine le pied sur les pavés d'Amiens, il me dit “vous allez abandonner le plan de la ville car c'est moi qui le fais”. Je lui marque mon étonnement en lui disant qu'il y a malentendu et qu'il ne peut être question d'encourager une telle situation qu'il a dû mal comprendre. Je lui offre à déjeuner chez Godbert²⁴⁷, ne buvant pas moi-même je lui colle une cuite maison pour l'emmener voir le maire. Il arrive avec ½ heure de retard complètement retourné, sentant le petit verre à six mètres. Prenant le maire pour un imbécile, il commence par lui dire “moi je fais de l'urbanisme depuis 50 ans, aussi avant de commencer mes études je consulte le *Baedeker* ou le *Guide Michelin* pour me mettre dans l'ambiance, aussi je connais très bien votre ville, car dans le train avant de venir j'ai relu mon *Baedeker*”. Après un aussi brillant début cela tourna très vite au laïus filandreux dans le genre connu de mon père²⁴⁸. Ayant parfaitement réussi mon coup je lui fais remarquer qu'il était temps de nous retirer, et dans un demi rot il me dit dans un aparté de théâtre “Laissez-moi faire, je noie le poisson”. Le maire et Dewas nous regardent ahuris. Enfin il partit pour rejoindre le train de 16^h, mais à 20^h bien qu'ayant une heure pour prendre son train il le manquait. »²⁴⁹

244 Lettre d'André Muffang au préfet de la Somme Émile Pelletier, datée du 25 février 1941, CAP-CAA 066 Ifa 1001-2. Le périmètre étudié par Dervaux, outre les quartiers périphériques d'Amiens, comprend les communes de Saveuse, Salouel, Dury, Cagny, Glisy, Camon et Rivery.

245 Annonçant sa venue au maire d'Amiens, Adolphe Dervaux joint à son courrier une liste de cinq pages de renseignements demandés, restée semble-t-il sans réponse. Lettre d'Adolphe Dervaux à Léon Debouverie, datée du 22 mars 1941, AMA 3D2 6.

246 Né en 1871, Adolphe Dervaux exerce des responsabilités dans plusieurs sociétés professionnelles d'architecture et d'urbanisme ; Pierre Dufau l'a sans doute rencontré lorsque entre 1936 et 1938, grand massier de l'École, il participe à la préparation de la loi réformant le statut de l'architecte.

247 Alors fameux restaurant gastronomique amiénois.

248 Il s'agit probablement d'une référence aux conséquences de l'alcoolisme chez André Dufau.

249 Note tapuscrite non datée, probablement dressée par Pierre Dufau, CAP-CAA 1001-1.

Ne se manifestant à Pierre Dufau que par de rares courriers²⁵⁰ et sans doute déjà malade, Adolphe Dervaux n'effectua presque aucune étude jusqu'à son décès à l'automne 1945²⁵¹. Une difficulté nouvelle survient cependant à la fin du mois de mars, les autorités militaires allemandes réclamant à l'architecte, par l'intermédiaire de Raymond Dewas, des explications sur son plan de reconstruction. L'affaire se précise le mois suivant par la réception d'une lettre adressée par le *Feldkommandant*²⁵² à Léon Debouverie [Annexe n°14] :

« L'administration allemande ne s'immisce pas dans les plans de détail ; elle se croit cependant obligée de faire remarquer que le Professeur Jacques Gréber a prêté avec succès sa collaboration pour déterminer les mesures prises jusqu'ici pour la reconstruction et particulièrement pour la ville de Rouen, dont les plans ont été publiés dans la presse. S'il ressort de l'examen du plan de reconstruction de la ville d'Amiens qu'un architecte capable a été chargé de son exécution, je me vois néanmoins obligé de recommander la coopération de M. le Professeur Gréber, ainsi que l'a fait la ville de Rouen. »²⁵³

Les circuits ayant mené à une telle requête ne sont pas connus ; on sait toutefois, comme vu plus haut, que Jacques Gréber proposa une première fois ses services à la délégation spéciale d'Amiens à l'automne 1940, et que le témoignage de Pierre Dufau – qu'aucun document d'archives ne vient confirmer ou infirmer²⁵⁴ – apprend que l'urbaniste a tenté de bénéficier de l'appui d'André Muffang en février 1941. Narrant l'affaire dans ses mémoires, Pierre Dufau tait le nom de Gréber, écrivant seulement que l'armée d'occupation demanda « qu'on s'assurât la collaboration d'un éminent urbaniste français d'alors et, pour plus de sûreté, nous communiquant son adresse et son numéro de téléphone »²⁵⁵, qui figurent effectivement au bas de la lettre. S'il semble que le maire²⁵⁶ répondit à la requête par le silence, les autorités allemandes réclament, quelques mois plus tard, la remise de copies du plan de reconstruction du centre-ville, et plus particulièrement des abords de la cathédrale,

250 Dervaux semble par ailleurs n'avoir eu aucun contact avec la mairie d'Amiens. Raymond Dewas s'adressera sans succès, le 21 février 1942, à André Muffang afin de solliciter la communication des travaux menés par l'urbaniste. AMA 3D2 6.

251 Le maire Maurice Vast écrira à Raoul Dautry, le 1^{er} mars 1945 : « Cet urbaniste n'a présenté qu'une esquisse qui n'a pas pu être prise en considération par les services compétents. Je pense moi-même qu'il n'y a pas lieu d'en faire état ». CAP-CAA 066 Ifa 1001-4.

252 La *Feldkommandantur* d'Amiens correspond au commandement militaire de l'armée d'occupation ; son administration s'étend sur les départements de la Somme et de l'Oise.

253 Lettre du *Feldkommandant* de la région d'Amiens-Beauvais à Léon Debouverie, datée du 24 avril 1941 et traduite par la mairie d'Amiens, CAP-CAA 1004-3. La lettre originale, en allemand et reproduite en volume d'annexes, est conservée en AMA 3D2 6.

254 André Lortie ne fait, dans sa thèse en urbanisme soutenue en 1997 (*Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme : le temps et l'espace de la ville*, sous la direction de Claude Chaline et Bruno Vayssière, Institut d'urbanisme de Paris et université de Paris XII), aucune référence à Amiens et son plan de reconstruction.

255 DUFAU, 1989, p. 57.

256 Présidant la délégation spéciale pendant les premiers mois d'Occupation, Léon Debouverie est nommé maire par arrêté ministériel au milieu du mois de mars 1941.

sans en préciser les raisons²⁵⁷. Commence alors un jeu de piste destiné à gagner du temps, Pierre Dufau, l'administration municipale et le CTRI multipliant les courriers sollicitant leurs autorisations mutuelles pour communiquer les documents demandés : réclamés en novembre 1941, les tirages ne sont finalement délivrés qu'en mars 1942.

Le contrat de Pierre Dufau avec le CTRI, qui remplace la mairie d'Amiens comme donneur d'ordre, n'est signé par André Muffang que le 25 juin 1941²⁵⁸, Pierre Dufau travaillant jusque-là à crédit. Ses honoraires pour l'établissement du plan de reconstruction, basés sur le barème fixé par le CTRI en fonction de la population avant sinistre (93 773 habitants) et des immeubles détruits (3 601), sont du reste remarquablement faibles, et s'élèvent à la somme forfaitaire de 166 000 F²⁵⁹. Devant en sus payer ses déplacements entre Paris et Amiens, il est probable que l'architecte connaît des conditions matérielles difficiles pendant les mois suivant sa démobilisation, la situation financière plus favorable de sa compagne devenue sa femme, Hélène Amsler, étant probablement le seul moyen lui permettant de demeurer dans la capitale. Les pénuries de matériaux et les restrictions diverses de l'Occupation n'autorisent de toute façon aucun chantier d'importance et limitent les chantiers publics au plus strict nécessaire. Aussi les quelques commandes reçues par Pierre Dufau proviennent-elles de ses relations personnelles, l'architecte aménageant un magasin de philatélie de la rue de Ponthieu, dont il est probablement client, ainsi qu'une propriété et un chalet de vacances dans le Jura pour les industriels Fernand et Charles Giraud-Sauveur, amis de la famille Dufau.

Que retenir de cette longue chronologie, sinon en premier lieu qu'elle est presque totalement tue par Pierre Dufau dans ses mémoires ? L'architecte – dont le manuscrit a été, rappelons-le, révisé par sa femme avant publication – se borne à écrire :

« Il était dans l'ordre des choses que je tenterais ma chance au concours ouvert dès octobre 1940 par la municipalité d'Amiens pour établir le plan de reconstruction de la ville. Ce concours, je le gagnai. »²⁶⁰

257 Lettre du *Feldkommandant* de la région d'Amiens-Beauvais au maire Pierre Rollin, datée du 24 novembre 1941, CAP-CAA 1004-3.

258 Contrat pour l'établissement du plan d'aménagement d'Amiens, passé entre le CTRI et Pierre Dufau, 25 juin 1941, CAP-CAA 1001-2.

259 Soit environ 57 000 euros valeur 2016. Cette somme sera rapidement doublée après la réévaluation de l'ampleur des sinistres, l'inclusion de nouvelles tâches administratives et d'une étude de détail pour le quartier insalubre de Saint-Leu. Ces avenants au contrat initial ne permettent pourtant que de préserver, en valeur relative, le pouvoir d'achat offert en 1941, l'importance de l'inflation et l'échelonnement des versements annulant dès 1944 les effets du doublement des honoraires en valeur absolue.

260 DUFAU, 1989, p. 43.

Indéniablement inexpérimenté malgré sa culture scolaire, et refusant de laisser sa jeunesse être apparentée à une faiblesse, Pierre Dufau affiche tant à travers ses actes que ses écrits la haute idée qu'il a de lui-même, et la pière estime dans laquelle il tient ses confrères comme la mentalité d'ensemble de sa ville d'adoption. Constamment sur la sellette, l'architecte montre les dents, brandissant son titre de Prix de Rome comme meilleur gage de son talent ; tous ceux ne se ralliant pas à ses idées deviennent des obstacles à sa progression. On sera du reste frappé par la part prise par l'aléatoire dans la mise en place sans programme et sans processus d'un plan de reconstruction d'une telle importance. Davantage que par ses qualités intrinsèques, toutes théoriques qu'elles sont d'ailleurs, le projet de Pierre Dufau l'emporte par la capacité de son auteur à gagner les batailles d'influences.

... et choisir les bons parapluies

La durabilité de Pierre Dufau à la tête du plan de reconstruction d'Amiens tiendra également à sa capacité à s'entourer rapidement de confrères plus âgés qui le couvriront de leur autorité morale et artistique, au premier rang desquels Paul Tournon et Auguste Perret. N'étant qu'urbaniste de la ville, Pierre Dufau ne compte pas parmi ses prérogatives la désignation ou le contrôle des architectes chargés de la reconstruction immobilière. Toutefois, et conformément à la doctrine définie au niveau national par le Commissaire à la Reconstruction André Muffang et l'architecte chargé de mission André Leconte, il prévoit plusieurs places monumentales devant faire l'objet de contrats d'études spéciales, ce avant même l'adoption définitive du plan de reconstruction. Aussi est-il probable que Pierre Dufau ait pu proposer la désignation de quelques-uns de ses confrères, lui-même se faisant charger par le Commissariat à la Reconstruction de l'étude architecturale de la nouvelle place au Fil.

Le premier contrat d'études spéciales est passé en avril 1942²⁶¹ pour les abords de la cathédrale, dont le parti d'aménagement urbain suscite depuis déjà quelques mois de vifs débats tant au niveau local que dans les instances nationales de contrôle des plans d'urbanisme

261 Lettre d'André Muffang à Pierre Rollin, datée du 21 avril 1942, AMA 3D2 6.

des villes reconstruites, ainsi qu'on le verra en troisième partie. Son titulaire, Paul Tournon, est l'une des personnalités les plus respectées de la profession : né en 1881, il remporte le Deuxième second Grand Prix de Rome en 1911, et enseigne la théorie de l'architecture à l'École des beaux-arts, où il dirige un atelier libre. Architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux en 1931, il a derrière lui une carrière relativement productive pour l'époque, comptant un nombre important de constructions religieuses²⁶². Paul Tournon entretient également un fort lien personnel avec Amiens, étant le gendre du physicien Édouard Branly, qui meurt presque centenaire en 1940. Décrit comme un homme de bonne compagnie²⁶³, entretenant des rapports amicaux avec Auguste Perret, Paul Tournon est nommé à l'hiver 1941 au Conseil supérieur de l'Ordre qui vient d'être créé, où il côtoie, outre Perret, Joseph Marrast et Pierre Rémaury, qui est le rapporteur du plan de Pierre Dufau devant le Comité national de la Reconstruction (CNR). Il est en plus membre de l'Institut, ayant été élu en janvier 1942 au fauteuil précédemment occupé par Gustave Umbdenstock à l'académie des Beaux-arts ; il prend enfin, au printemps de l'année, la direction de l'École nationale supérieure des beaux-arts. Dernier signe de cette honorabilité professionnelle, Paul Tournon est membre du comité de rédaction de l'*Architecture française*.

Encore parfois marginalisé au cours des années 1930 – la polémique sur la reconstruction du Trocadéro n'étant pas sans participer à sa réputation – Auguste Perret s'impose au début des années 1940 dans un nombre impressionnant d'instances de conseil, de contrôle et d'organismes professionnels. Membre du Conseil supérieur de l'Ordre (qu'il présidera à la Libération), du comité de rédaction de l'*Architecture française*, du CNR, du Comité national d'urbanisme (CNU), du Comité d'aménagement de la région parisienne, Auguste Perret est par ailleurs élu au début de l'année 1943 à l'Institut, en remplacement de Paul Bigot.

C'est au milieu du mois de juin 1942 qu'Auguste Perret est chargé par le Commissariat à la Reconstruction de l'étude de l'ensemble architectural de la gare d'Amiens et de la place

262 SIMON, Miriam. « Paul Tournon (1881-1964), un architecte catholique », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 27 | 2014, p. 75-116. Paul Tournon est notamment l'architecte du pavillon pontifical à l'Exposition internationale de 1937 (où il est possible qu'il rencontre Pierre Dufau), qui servira de modèle à l'église Saint-Honoré que Tournon reconstruira à Amiens après-guerre.

263 DALLOZ, Pierre. *Mémoires de l'ombre*. Paris : Éditions du Linteau, 2012, p. 82.

Alphonse-Fiquet²⁶⁴. Les circonstances se trouvant à l'origine de cette commande réclament une certaine prudence : le principe d'une architecture ordonnancée pour la gare et la place lui faisant face est en effet absent des premières versions du plan de reconstruction d'Amiens étudiées par Pierre Dufau, tant en 1940 qu'en 1941²⁶⁵. L'initiative paraît en revenir au Commissaire à la Reconstruction, comme l'indique le président du CNR à l'occasion d'une de ses réunions à l'été 1942 : « [Daniel Boutet] rappelle le désir d'[André Muffang] de créer un motif d'architecture monumentale aux abords de la gare principale d'Amiens »²⁶⁶. Le récit qu'en fera Pierre Dufau, et qui sera repris dans l'historiographie, est plus direct :

« En 1942, préoccupé par la nécessité de redonner à la ville d'Amiens l'aspect d'une vraie capitale régionale au lieu du bourg rural qu'elle était restée, j'eus recours à un artifice urbain qui a fait ses preuves, créer une série de places plus ordonnancées. [...] Quand j'eus défini le tracé des places, je demandai [...] que fût confiée à Perret la place de la gare »²⁶⁷.

Aucun document ne permet d'infirmer une demande éventuelle de l'urbaniste d'Amiens de voir confier l'ensemble de la gare et de sa place à l'un des maîtres de la profession. Il est certain que les deux hommes se connaissent alors, Pierre Dufau ayant déjà présenté son plan devant le CNU dont Auguste Perret est membre ; on ne trouve toutefois, dans les travaux antérieurs du premier et notamment ses rendus d'École, pas la moindre redevance à l'œuvre rationaliste du second. Perret n'ayant reçu aucune commande du gouvernement depuis la mise en place du régime de Vichy, la reconstruction d'Amiens offre au CTRI l'occasion de lui signifier l'intérêt porté par l'administration à ses conceptions architecturales. Cette concentration des plans dans les mains d'architectes se trouvant juges et acteurs – quelles que soient leurs qualités – soulèvera plus tard les remarques d'historiens soulignant les conflits d'intérêts inéluctables dans l'organigramme de la Reconstruction :

« Alors que la plus grande partie de l'activité de l'Ordre sera consacrée à la répartition entre ses membres (avec priorité aux plus influents) du maigre fromage que constituent les rares commandes et les nominations aux postes administratifs et d'enseignement, c'est constamment que sera proclamée la probité et surtout la nature artistique de la profession d'architecte. »²⁶⁸

264 Lettre d'André Muffang à Pierre Rollin, datée du 16 juin 1942, AMA 3D2 6.

265 Une version préliminaire du descriptif de plan de reconstruction, datée du 16 janvier 1942, ne fait ainsi pas état d'une architecture réglementée sur la place de la gare. CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

266 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 24 juillet 1942 », CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

267 DUFAU, 1989, p. 155.

268 KOPP, BOUCHER, PAULY, 1982, p. 69.

La présence à Amiens de deux architectes exerçant les plus hautes responsabilités à l'échelon national garantit en tout cas à Pierre Dufau un soutien sur les principes directeurs de son plan et ce faisant, sur sa situation. Opportuniste, stratège ou simplement pragmatique, l'urbaniste d'Amiens est sans doute un petit peu de tout cela, et veillera à avoir les meilleurs rapports avec les architectes chargés des ensembles ordonnancés, soutenant leurs études à chaque fois qu'il en aura l'occasion. L'appartenance d'un architecte au CNR n'est d'ailleurs pas, comme on le reverra, le gage d'une acceptation facile de son projet par ses confrères. Si le parti d'Auguste Perret pour la place Alphonse-Fiquet n'est guère débattu (d'autant plus étonnamment que le principe de la tour semble à la seule initiative de son auteur), Paul Tournon à Amiens ou Camille Lefèvre à Tours²⁶⁹ connaîtront de grandes difficultés pour faire admettre leurs projets.

Pierre Dufau reviendra longuement dans ses mémoires sur ses rapports cordiaux avec Auguste Perret, dans un portrait comparé avec Le Corbusier relativement cruel pour ce dernier : le chapitre est ainsi titré « Deux grands architectes, dont l'un n'était que grand »²⁷⁰. Les archives ne comprennent que très peu de correspondance échangée entre Dufau et Perret²⁷¹ ; l'affection du maître pour son cadet semble toutefois avoir été rapide et réelle, Auguste Perret envoyant une carte à la naissance du premier enfant de Pierre Dufau²⁷². Si ce dernier dit admirer l'œuvre perretsienne, en particulier pour sa qualité constructive, on ne saura trouver plus tard chez l'Amiénois d'éléments de filiation spirituelle²⁷³. Il n'y a pas, chez Pierre Dufau, d'appétence pour le béton armé et sa poésie, ni de primat de l'ossature ou de la lisibilité structurelle ; ses réalisations le mèneront plus volontiers vers des formes enveloppantes où la construction est restreinte à un caractère utilitaire. Qu'il l'ait réclamée ou qu'il l'ait obtenue de concert avec le CTRI, la désignation d'Auguste Perret a en tout état de cause participé au caractère d'hybridité de la reconstruction d'Amiens, qui jouera en faveur de Pierre Dufau lors du tournant moderniste de la Reconstruction impulsé sous Raoul Dautry puis sous Eugène Claudius-Petit.

269 *Ibid*, p. 45-46.

270 DUF AU, 1989, p. 147.

271 Ce tant dans le fonds d'archives de Pierre Dufau (CAP-CAA 066 Ifa) que dans celui d'Auguste Perret (CAP-CAA 535 AP)

272 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

273 ABRAM, Joseph. *Les architectes du troisième atelier Perret : la génération des Trente Glorieuses*. Paris : Association des amis d'Auguste Perret / École nationale supérieure d'architecture de Nancy, 2015.

Le maintien de Pierre Dufau à la tête de sa mission de direction du plan d'urbanisme d'Amiens est une nouvelle fois compromis, le temps de quelques jours, au cours des premières semaines de 1945. Si, en droit, tous les actes du gouvernement de Vichy sont déclarés nuls et non avenus, en fait, l'administration du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme (MRU) nouvellement mis en place reprend les cadres administratifs et réglementaires créés pendant l'Occupation. Les missions des architectes et urbanistes désignés avant la Libération sont, pour l'essentiel, reconduites, même si quelques conflits surviennent localement comme à Dunkerque, entre l'urbaniste Théodore Leveau déjà en place et l'architecte en chef Jean Niermans nommé en 1945. Des batailles d'influences se jouent cependant pour insuffler un sens plus moderniste à la Reconstruction, animées en particulier par les soutiens de Le Corbusier.

Pierre Dufau connaîtra ainsi une brève alerte – longuement narrée dans ses mémoires suivant une forme romancée²⁷⁴ – à la suite de la parution d'un article dans la revue *Esprit* d'Emmanuel Mounier²⁷⁵. Dressant un panorama critique de la politique générale de la Reconstruction, l'auteur détaille le cas de la reconstruction d'Amiens, à l'appui du numéro spécial paru sur le sujet dans la revue *Urbanisme* en 1943²⁷⁶. Si les griefs sont davantage portés sur les diagnostics – forcément partiels – faits par la publication que sur le plan en lui-même, Pierre Dufau n'échappe pas au blâme à travers une formule aigre-douce : « Si la responsabilité de l'auteur est engagée, c'est surtout dans la mesure où se heurtant à un conformisme inadmissible il n'a pas su ou voulu crier au scandale »²⁷⁷. L'urbaniste indiquera ainsi, dans ses mémoires, le cheminement suivi par l'article jusqu'au ministre de la Reconstruction :

« [Raoul Dautry] galvanisa les énergies, pratiquant l'alternance entre les coups de gueule et les distributions de sucettes. Il était en même temps vulnérable car trop sensible à ce qu'écrivaient les journaux. Tous les lundis, il tenait une réunion à laquelle ses principaux collaborateurs apportaient la presse de la semaine, soigneusement épluchée et l'on devait commenter toute atteinte à son image. Ironiquement, ces réunions avaient reçu le surnom de “comptes du lundi”. L'article d'*Esprit* fit un tabac, et le ministre déclara :

274 DUFAU, 1989, p. 57-61.

275 LE CAISNE, R. « La reconstruction de nos villes – D'un esprit qui n'en est pas un », *Esprit*, janvier 1945.
L'auteur est probablement l'architecte Rémy Le Caisne, proche de Marcel Lods qui est le porte-drapeau de Le Corbusier et de la *Charte d'Athènes* à la Libération.

276 « Amiens », *Urbanisme*, n° 87, février 1943.

277 LE CAISNE, R. « La reconstruction de nos villes – D'un esprit qui n'en est pas un », *Esprit*, janvier 1945.

“Ce plan d'Amiens est idiot, son auteur est donc un crétin, il faut le vider sur le champ.” »²⁷⁸

Averti de la menace par le commandant Fouace, directeur de l'Association syndicale de remembrement d'Amiens, Pierre Dufau sollicite un entretien avec Raoul Dautry par l'intermédiaire d'Urbain Cassan, architecte ayant « la réputation d'être un confrère bienveillant »²⁷⁹ et qui exerça longtemps, aux côtés de Dautry, dans le domaine de l'architecture ferroviaire. Une note non signée et conservée dans les archives de Pierre Dufau synthétise les reproches portés par le ministre, qui considère les études préalables insuffisantes sur les questions économiques, sociales et sanitaires, et critique la trop grande place accordée à l'histoire dans les idées-forces du plan de reconstruction :

« Peut-être ces problèmes ont-ils déjà été étudiés sans que mention en fût faite, mais ce plan – comme la majorité de ceux dont le ministre a pu prendre connaissance jusqu'à maintenant – paraît, à l'auteur de l'article, froid et timoré. En fait, et le ministre vient de l'observer, le remembrement n'a pas été poussé jusqu'à constituer des îlots “bien carrés” c'est-à-dire “bien, vite et économiquement constructibles”. Il faut se convaincre fortement que, par les destructions qu'elle a subies, la France a chèrement payé une possibilité exceptionnelle de réaliser des créations neuves et grandes. [...] [Raoul Dautry] souligne que l'urbanisme ne doit pas être un “Urbanisme des Ponts et Chaussées” seulement propre à faciliter la circulation : les villes ne doivent pas être tracées “en fonction des voitures mais des hommes”. L'orientation des maisons doit conditionner l'implantation des constructions : le soleil et la lumière sont plus utiles à la race que le tracé d'une route. »²⁸⁰

Expliquant une heure durant son parti en présence d'Urbain Cassan, de Paul Sirvin, de Jean Kérisel et d'André Prothin²⁸¹, Pierre Dufau parvient à sauver sa position au terme d'un échange animé avec le ministre, qui viendra à Amiens quelques jours plus tard. Quoiqu'il ne soit pas nommément cité, l'architecte adressera une protestation au directeur de la revue *Esprit* après avoir pris connaissance de l'article en question dans le bureau de Raoul Dautry²⁸².

278 DUFAU, 1989, p. 58.

279 *Ibid.* Urbain Cassan avait, à la fin de l'année 1944, donné son accord pour que Pierre Dufau soit chargé de la reconstruction de la gare de Saint-Roch à Amiens. Lettre de Pierre Dufau à Urbain Cassan, datée du 21 novembre 1944, CAP-CAA 066 Ifa 1025-2.

280 Note non signée et non datée rendant compte de la réaction de Raoul Dautry à la lecture de l'article d'*Esprit* consacré à la reconstruction d'Amiens. CAP-CAA 066 Ifa 1009-4. On ignore si cette note est un résumé rédigé par Pierre Dufau des propos qu'il a entendus, ou si elle provient directement du MRU.

281 Architecte en chef des immeubles d'État (ISAI) qui doivent constituer le premier chantier ouvert à Amiens, Paul Sirvin est amicalement lié à Pierre Dufau qu'il côtoie à Amiens depuis 1943. Plus âgé, il jouit d'une expérience indiscutable sur les questions du logement. Adjoint sous l'Occupation du commissaire à la Reconstruction, André Muffang, Jean Kérisel est attaché au service de Raoul Dautry ; ses relations avec l'urbaniste d'Amiens sont, là aussi, bonnes. Technocrate issu de la DGEN, André Prothin est par contre décrit par Pierre Dufau comme un fonctionnaire servile n'ayant pas de raison particulière de le soutenir.

282 Lettre de Pierre Dufau à Emmanuel Mounier, datée du 20 février 1945, CAP-CAA 066 Ifa 1009-4. Le droit de réponse de l'architecte paraîtra dans le numéro d'avril de la revue *Esprit*.

Le dossier d'un ensemble d'immeubles de logements financés par l'État – les ISAI du groupe Faïdherbe – se trouvant dans le même temps bloqué par l'administration, Pierre Dufau n'hésite pas à suggérer à la municipalité d'Amiens d'utiliser les mêmes méthodes polémiques en faisant appel aux médias :

« Si jeudi prochain, rien n'est décidé, il faudra que M. le Maire entre en piste et fasse une démarche très violente auprès de Dautry qui ignore d'une façon générale tout ce qui se passe. Si cette démarche n'est pas suffisante, une campagne de presse que le Ministre redoute par-dessus tout s'imposera. »²⁸³

Loin d'être isolés dans l'histoire générale de la Reconstruction, ces nouveaux incidents auront l'heur d'habituer l'architecte aux rapports de force et à la mise au défi de son interlocuteur, quelque soit son pouvoir. Il restera chez Pierre Dufau une défiance vis-à-vis des postures et des discours politiques, l'expérience de la reconstruction d'Amiens ayant peut-être participé à diriger l'architecte vers la recherche de la commande privée plutôt que vers la maîtrise d'ouvrage publique. Pierre Dufau sait pourtant faire preuve de double-jeu : expliquant à Raoul Dautry qu'il a continué, seul, à faire le plan d'Amiens à son idée en l'absence de directives venant du MRU, il est permis de penser que l'architecte n'attend en réalité aucune doctrine, et espère seulement les moyens nécessaires pour mener son travail dans le sens où il l'entend, sans interventions extérieures.

283 Lettre de Pierre Dufau à Camille Goret, datée du 21 février 1945, CAP-CAA 066 Ifa 1004-1.

Le rapport au politique : un partisanisme à géométrie variable

L'architecte dans la guerre

La jeunesse de Pierre Dufau n'est, comme il sera dit en seconde partie, pas marquée par un engagement idéologique remarquable, alors qu'il est exposé aux troubles profonds connus par le milieu étudiant parisien des années 1930. Grand massier de l'École des beaux-arts puis président de la Fédération des étudiants de Paris, il manifeste une fibre sociale aiguisée par les situations difficiles, en particulier sur le plan financier mais aussi parfois sanitaire, que traversent ses camarades. Fréquemment amené, au cours des années du Front Populaire, à échanger avec le ministre Jean Zay au sujet de la loi réglementant la profession d'architecte, il ne rejoint pas pour autant les rangs de la SFIO ou du parti radical-socialiste d'Édouard Daladier dont se réclame son père. Il semble aussi douteux qu'il puisse nouer, à cette époque, des relations sur la base de proximités politiques.

Mobilisé le 27 août 1939 comme chef d'une section de mitrailleuses, Pierre Dufau est à sa surprise affecté, après quelques jours, comme lieutenant de réserve au régiment des sapeurs-pompiers de Paris afin de participer à la défense passive de la capitale, l'expérience de professionnels du bâtiment paraissant profitable²⁸⁴. Sa Drôle de guerre est rythmée par les secours aux personnes et la lutte contre les flammes, la question de la protection au feu des immeubles suscitant son intérêt au point de faire paraître un article à ce sujet dans *l'Architecture Française*, en décembre 1942²⁸⁵. S'il échappe aux combats de l'offensive allemande de mai 1940, il est par contre gravement intoxiqué par des fumées lors de l'incendie d'une usine de pneumatiques à Colombes ; il conservera plusieurs années durant de douloureuses migraines en séquelles²⁸⁶. Démobilisé le 1^{er} avril 1941, il peut se consacrer au plan de reconstruction d'Amiens qu'il vient de se voir confier.

284 DUFAU, 1989, p. 43.

285 DUFAU, Pierre, « La prévention du feu dans les cités à reconstruire », *l'Architecture française*, 3^e année, n° 26, décembre 1942.

286 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

L'attitude de Pierre Dufau au cours des premiers mois de l'Occupation ne diffère probablement pas de celle de la majorité des Français, le traumatisme de la défaite ayant discrédité le modèle républicain et les partis de gouvernement de la Troisième République²⁸⁷. Indubitablement hostile à l'occupant²⁸⁸, il est attentif – que ce soit par intérêt professionnel ou par conviction – au discours de la Révolution nationale porté par le régime de Vichy. Quels qu'aient pu être ses espoirs dans le pouvoir pétainiste, Pierre Dufau déchantait probablement rapidement, les fonctions qu'il occupait dans la reconstruction d'Amiens lui faisant voir que les postures, les passe-droit et les mesquineries sont toujours présents, et que les idéologies se répandaient rapidement en discours filandreux²⁸⁹ peinant à cacher l'incapacité concrète d'agir pour la reconstruction du pays. Les circonstances politiques locales suivent la tendance nationale, le maire Léon Debouverie, soutien apprécié de l'architecte, étant arrêté et emprisonné à l'été 1941 en raison de sa sympathie avec l'Angleterre. Il est remplacé par l'industriel Pierre Rollin que Pierre Dufau dépeint, dans ses écrits personnels, en représentant ordinaire de la mentalité BOF des petits notables de la France occupée. Toujours est-il qu'il apparaît assez douteux que Pierre Dufau adhère dès 1941 au gaullisme, comme le rapportera opportunément un quotidien nordiste peu après la Libération :

« M. Dufau est l'auteur de la seule construction importante réalisée en France, pour des besoins français, pendant l'Occupation : l'abattoir d'Arras, un chef d'œuvre de hardiesse, où le béton est employé comme le fit l'ingénieur Freyssinet pour le hangar d'Orly. Une œuvre doublement hardie, puisqu'elle fut menée sous le nez des allemands, sans leur autorisation. Ils croyaient que c'était pour eux. En 1941, lors de la pose de la première pierre, un procès-verbal fut enfoui dans les fondations qui commence par ces mots : “Sous l'égide du général de Gaulle”. »²⁹⁰

On n'accordera guère de crédit à cette assertion, au demeurant invérifiable : chargé de la lourde mission du plan de reconstruction d'Amiens, jeune père de famille, Pierre Dufau ne prend vraisemblablement pas le risque de se rapprocher des réseaux de résistance avec lesquels ses rapports doivent être pesés avec une certaine prudence. Claude Amsler, son beau-

287 Robert Paxton offrit en 1973 dans son ouvrage *La France de Vichy, 1940-1944* (Paris : Le Seuil, 1973) une réinterprétation fondatrice du rapport des Français, dans leur vécu quotidien, au régime dirigé par le maréchal Pétain ; ses angles d'analyses seront ensuite repris par Henry Rousso, Jean-Pierre Azéma et Michel Winock. Il manque encore en histoire de l'architecture une étude de référence sur le rapport général de la profession à l'idéologie vichyste, en même temps que ses relations à la Résistance.

288 Le soutien apporté par l'autorité d'occupation à son confrère Jacques Gréber qui intrigue pour reprendre le plan de reconstruction d'Amiens alimente, s'il en est besoin, cette hostilité.

289 Les élans grandiloquents d'André Véra dans sa série de textes « Pour le renouveau de l'art français », publiés dans la revue *Urbanisme* entre 1941 et 1944, en sont l'illustration la plus flagrante.

290 « A propos du nouvel abattoir », *La Liberté du Pas-de-Calais*, 29 novembre 1944. Le rédacteur cite un article de l'écrivain Christian Mégret, précédemment paru le 25 novembre dans l'hebdomadaire *Carrefour du monde*.

frère, nous a confié penser que l'architecte était lié aux Noyautages des Administrations Publiques (NAP)²⁹¹, organisation fondée par André Plaisantin, et destinée à infiltrer les services ministériels dans le but de fournir des informations aux réseaux de la Résistance, tout en préparant la mise en place de l'organisation devant succéder à l'État français. De même ne pouvons-nous confirmer que c'est portant une croix de Lorraine en écusson que Pierre Dufau revient à Amiens dès la libération de la ville au début du mois de septembre 1944²⁹², même s'il est probable que l'architecte ne tarde guère à montrer qu'il était toujours là et qu'il entend conserver le sens de sa mission. Le livre publié par sa femme Hélène Dufau quelques semaines avant le débarquement en Normandie porte en tout cas une discrète teinte politique par la mise en avant de la valeur morale de la résilience, du sens de l'honneur et du courage. Une lettre adressée par l'architecte à son ami et client jurassien Fernand Giraud-Sauveur, à l'automne 1943, indique aussi, en termes prudents, que Pierre Dufau subit des pressions directes de l'occupant allemand, peut-être liées à la rumeur le faisant, sans doute à tort, appartenir à la franc-maçonnerie :

« Je viens d'avoir entre autres quelques petits ennuis avec nos touristes qui m'ont envoyé faire un stage dans une maison particulière ... et qui doivent du reste me reconvoquer pour me donner leur avis sur la façon dont je dois me comporter vis-à-vis d'eux. »²⁹³

Que fait l'architecte à la Libération de Paris ? Ses mémoires n'évoquent pas ce moment historique au contraire de ses confrères s'étant livré au même exercice après avoir vécu des événements dramatiques²⁹⁴, les archives de sa correspondance étant également muettes pour l'été 1944. Marié, père d'un jeune enfant (Olivier Dufau est né en août 1942), logeant dans un immeuble à l'angle de la rue des Écoles et de la rue Saint-Jacques, et ce faisant particulièrement exposé aux combats, Pierre Dufau a probablement pour priorité de mettre sa famille à l'abri et d'en assurer le ravitaillement, très malaisé dans la capitale. Il reçoit à plusieurs reprises des colis de Fernand Giraud-Sauveur, qu'il remercie le 29 juin pour « ces expéditions tombées du ciel »²⁹⁵, ajoutant qu'à Paris « la vie n'a rien d'extraordinaire, sauf que

291 Entretien avec Claude Amsler le 27 octobre 2015.

292 Ibid.

293 Lettre de Pierre Dufau à Fernand Giraud-Sauveur, datée du 8 octobre 1943, CAP-CAA 066 Ifa 1074-2.

294 André Gutton, alors en charge de l'Institut de France en tant qu'architecte des Bâtiments civils et des Palais nationaux, publiera le récit de son quotidien dans *De la nuit à l'aurore : conversations sur l'architecture*. S.l. : Zodique, 1985. Voir aussi *Jacques Henri-Labourdette, architecte, une vie, une œuvre*. Nice : Gilletta / Nice-matin, 2002.

295 Lettre de Pierre Dufau à Fernand Giraud-Sauveur, datée du 29 juin 1944, 066 Ifa 1074-2.

tout est quasi arrêté et que nous ne faisons plus rien »²⁹⁶, les liaisons avec Amiens régulièrement bombardée se trouvant aussi interrompues par les combats. L'architecte n' imagine pas une libération rapide :

« Si seulement les autres allaient vite, c'est sans trop de scrupules que nous viendrions nous mettre au vert 15 jours dans votre pays reposant. Comme il ne faut pas y songer pour cette année, rangez bien votre cognac pour [...] l'an prochain, nous viendrons en force avec mon frère liquider les stocks. »²⁹⁷

La correspondance privée de Pierre Dufau avec son ami Roger Aubert, lieutenant de sapeurs-pompiers rouennais, offre cependant un éclairage intéressant. S'étant probablement rencontrés en 1939 ou 1940, les deux hommes échangent des nouvelles de leurs vies quotidiennes, marquée côté normand par les bombardements alliés. La lassitude d'un conflit éreintant et qui s'éternise conduit, comme au même moment chez beaucoup de Français, à une déconsidération globale de la chose politique :

« Ces vaches d'Américains sont venus nous arroser de pêches de 10 à 500 kgs, touchant beaucoup moins les installations de Sotteville que Rouen et les patelins environnants et faisant un nombre considérable de victimes sans compter les taudis écroulés. Il y a distribution de barbaque à tous les étages, commerce libre et sans ticket. C'est du sale boulot et les gens du coin commencent à en avoir marre. [...] Qu'ils se cassent la gueule tous entre eux mais qu'ils nous foutent la paix. »²⁹⁸

Roger Aubert n'en est pas moins un membre actif de la Résistance, ayant intégré en mars 1943 un groupe affilié à l'Armée Secrète : il fournit à l'Angleterre via Paris de précieux renseignements sur l'emplacement et le fonctionnement des rampes de lancement des V1 installés en Normandie. Le lieutenant évoque même les fusées, avec un manque de discrétion assez curieux, dans une de ses lettres à Pierre Dufau évoquant les dégâts causés à Rouen par les raids aériens : « La ligne où, à une trentaine de kms des côtes, s'échelonnent les ouvrages de l'arme secrète en prend journellement un vieux coup »²⁹⁹. Le sentiment dominant de leur correspondance reste l'impatience que les hostilités et l'injustice meurtrière des bombardements cesse, après la vague alliée du 19 avril 1944 ayant causé plus de 800 victimes, en particulier à Sotteville :

296 Ibid.

297 Ibid.

298 Lettre de Roger Aubert à Pierre Dufau, datée du 9 septembre 1942, 066 Ifa 1035-17.

299 Lettre de Roger Aubert à Pierre Dufau, datée du 30 décembre 1943, 066 Ifa 1035-17.

« Il faut vraiment ne pas avoir beaucoup de sympathie pour les uns pour la conserver aux autres. Ce *bombing* est inexcusable en raison de la nuit absolument claire, de l'absence absolue de DCA et de l'éclairage intense par fusées dans lequel la ville se détachait avec des contrastes plus vifs qu'en plein jour. Si je ne vais pas encore jusqu'à parler de sauvagerie déterminée, c'est tout au moins de la connerie maladroite. [...] Ne te désespère pas de ne pas être à même de faire quelque chose en ce moment puisque tu sera à même de donner ta mesure dans peu de temps avec toutes ces conneries. »³⁰⁰

Pierre Dufau joue-t-il un rôle actif dans la transmission des informations recueillies par son ami ? Il ne peut sans doute ignorer l'activité confidentielle de Roger Aubert, et quelques écrits elliptiques tendent à le suggérer, comme dans cette lettre envoyée par le lieutenant rouennais quelques jours après le débarquement en Normandie, où il est permis de douter qu'il n'est question que d'architecture :

« Peut-être as-tu encore l'occasion d'une expédition à Amiens de temps à autre pour reprendre contact avec ton business et c'est dans cette idée que je t'ai adressé un gars qui se renseigne sur les styles. Si tu parvenais à découvrir dans tes relations amiénoises de quoi le tuyauter ça lui rendrait service et à moi itou. Merci ma biche. »³⁰¹

Roger Aubert est pris par l'armée allemande près de Provins à la fin du mois d'août, alors que transportant un poste-émetteur il gagnait Nancy avec un autre résistant, où ils devaient animer un réseau local préparant la libération de la Lorraine. Les deux hommes sont fusillés dans la commune de Chenoise, le 29 août 1944. Pierre et Hélène Dufau s'assureront régulièrement, dans les années suivant la guerre, du placement professionnel des enfants de Roger Aubert, l'architecte faisant partie de leur conseil de famille.

Un sympathisant socialiste devenu pompidolien

Pierre Dufau trouve à son retour à Amiens, au début de l'automne 1944, une administration municipale renouvelée, l'industriel et résistant Maurice Vast en prenant la tête après que Pierre Rollin a été déposé du fauteuil de maire. N'étant à aucun moment inquiet pour ses activités professionnelles durant l'Occupation, l'architecte publie une rapide présentation de son plan de reconstruction dans l'édition du 16 janvier 1945 du *Résistant*,

300 Lettre de Roger Aubert à Pierre Dufau, datée du 23 avril 1944, 066 Ifa 1035-17.

301 Lettre de Roger Aubert à Pierre Dufau, datée du 27 juin 1944, 066 Ifa 1035-17.

bulletin bimensuel du groupe Résistance en Picardie. Ses relations avec le nouveau maire de la ville, membre de la SFIO et franc-maçon³⁰², sont selon toute évidence bonnes puisque Maurice Vast lui passe commande, en 1948, de sa propre maison qu'il fait construire au sud d'Amiens. Pierre Dufau noue surtout des liens d'amitié avec Camille Goret (les deux hommes se tutoient), docteur en droit et avocat, également membre de la SFIO, et qui occupe les fonctions d'adjoint à la Reconstruction et à l'Urbanisme de 1944 à 1953 avant d'accéder au fauteuil de maire jusqu'en 1959. La désignation en 1946 d'Yves Cazaux, également franc-maçon et de sensibilité socialiste³⁰³, en tant que délégué départemental du MRU, fait bénéficier la reconstruction d'Amiens de décideurs d'une même couleur politique. La SFIO est d'autant moins contournable que la personnalité la plus en vue dans le département est le maire d'Abbeville Max Lejeune, président du conseil général de la Somme et plusieurs fois ministre et vice-président de l'Assemblée nationale sous la IV^e République.

Sans jamais avoir été lui-même franc-maçon³⁰⁴ ou adhérent à la SFIO, l'architecte jouit d'un effet de réseau qui ne peut qu'assurer sa position à Amiens, Pierre Dufau collaborant même occasionnellement avec son confrère et maire de la commune de Roye, le socialiste André Coël. Il doit cependant défendre son plan de reconstruction des réclamations portées par le Parti communiste qui entretient des rapports ambigus avec la mairie socialiste. L'adjoint communiste délégué au logement réclame ainsi, fin 1945 une augmentation notable du nombre d'habitations individuelles, et que soient réservées des zones où la construction de maisons neuves de moins de sept mètres de façade soit possible. Ces demandes vont à rebours du sens recherché par Pierre Dufau qui s'en émeut auprès de Camille Goret :

« Le Parti communiste nous avait habitués à plus de liberté d'esprit et ce n'est pas sans surprise que je constate qu'il prend la tête de toutes les réclamations qui tendent à faire de la ville d'Amiens un immense taudis. Il est donc très important pour moi de savoir si cette demande est [...] quasi privée ou si au contraire elle reflète l'état d'esprit général du conseil municipal car, dans ce cas, je devrais remettre immédiatement ma démission d'urbaniste de la ville d'Amiens. »³⁰⁵

302 TROGNEUX, Alain. *Amiens années 50 : de la Libération à la Ve République*. Amiens : Encrage, 1997, p. 207. Pierre Dufau se fend d'un mot flatteur à Maurice Vast qui est nommé chevalier de la Légion d'honneur, lui exprimant « [sa] joie car on est toujours très content de voir une distinction accordée à quelqu'un qui la mérite. Du reste la Légion d'honneur a vraisemblablement été créée en pensant au parti SFIO car la couleur de son ruban est celle du drapeau de son parti. Tout est donc parfait. ». Lettre de Pierre Dufau à Maurice Vast, datée du 20 avril 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1004-1.

303 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

304 Ibid.

305 Lettre de Pierre Dufau à Camille Goret, datée du 27 juillet 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1004-1.

Le rapport de Pierre Dufau au général de Gaulle est, dans ces circonstances, difficile à définir. Ayant gardé un souvenir impressionné³⁰⁶ de la visite à Amiens du chef du gouvernement provisoire le 11 août 1945, il paraît cependant davantage en phase avec la coalition de la Troisième Force qu'avec le Rassemblement du Peuple Français. L'architecte compte des politiques centristes parmi ses fréquentations : c'est le cas de Pierre Garet³⁰⁷, député de la Somme qu'il tutoie par ailleurs, appartenant au Mouvement Républicain Populaire (MRP) avant de passer au CNIP dont l'anti-communisme est plus affirmé. Pierre Dufau est surtout proche du radical Edgar Faure, qui est plusieurs fois invité à dîner rue de la Grande-Chaumière³⁰⁸ et pour qui l'architecte a réaménagé un immeuble à Paris³⁰⁹. Pamphlétaire comme lui, le député jurassien est une personnalité incontournable de la IV^e République, chargé des Finances dans plusieurs gouvernements et président du Conseil entre 1955 et 1956.

C'est à un jeune préfet, Pierre Sudreau, membre du cabinet d'Edgar Faure, que revient en juin 1955 la charge nouvellement créée de commissaire à la Construction et à l'Urbanisme de la région parisienne. L'essentiel de l'activité de Pierre Dufau se concentre alors déjà sur la capitale, où se développent ses nouveaux réseaux. Par chance pour lui, le préfet de la Seine est, de 1955 à 1958, Émile Pelletier, qui avait occupé les mêmes fonctions dans le département de la Somme entre 1940 et 1942 et qu'il connaissait donc³¹⁰. Pierre Dufau apparaît comme un architecte apprécié de Pierre Sudreau, qui lui confie en 1957-1958 deux importantes études d'urbanisme dans le 15^e arrondissement³¹¹. La proximité entre les deux hommes se poursuit une fois le commissaire nommé, le 9 juin 1958, ministre de la Construction. Convaincu de l'importance de la pédagogie pour mener à bien son action, et du potentiel offert par les nouveaux médias, Pierre Sudreau fait diffuser à la télévision, à l'automne 1958, une série de cinq émissions consacrées aux problèmes d'urbanisme et de construction de l'époque³¹². Témoignage de la confiance qu'il accorde aux architectes de la modernité, le ministre convie Pierre Dufau et Jacques Henri-Labourdette à l'émission intitulée *La France de demain*.

306 DUFAU, 1989, p. 52.

307 Pierre Garet sera, en 1957-1958, ministre de la Reconstruction et du Logement, sans que nous ayons retrouvé trace de rapports avec Pierre Dufau pendant les quelques mois où il exerce cette fonction.

308 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 avril 2012.

309 Lettre d'André Celard à Pierre Dufau, datée du 20 juin 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1112-1.

310 DUFAU, 1989, p. 56.

311 Il s'agit des abords de l'ancien vélodrome d'hiver, boulevard de Grenelle, puis de l'utilisation des terrains libérés par les Établissements Sautter-Harlé, à proximité du Champ-de-Mars.

312 CANTEUX, Camille. *Filmer les grands ensembles*. Paris : Créaphis, 2014.

Les relations politiques ne paraissent pas avoir joué un rôle déterminant au plus fort de la carrière de Pierre Dufau, ses relations étant concentrées dans le milieu des affaires qui forme l'essentiel de sa clientèle. L'architecte n'est ainsi, une fois la reconstruction d'Amiens achevée, pas lié à un maire bâtisseur ou à la couleur politique des villes dans lesquelles il construit comme peuvent l'être certains de ses confrères encartés au Parti communiste. Le développement de la puissance industrielle et financière de la France figurant au cœur du programme gouvernemental, en particulier lorsque Georges Pompidou occupe les fonctions de premier ministre, il est cependant évident que les directions prises par les commanditaires de l'architecte sont en cohérence avec les préoccupations du pouvoir, et que les principales opérations sont suivies au sein des cabinets ministériels.

Ayant redressé l'armateur maritime Transocéan avant de prendre la direction de la banque Rothschild, Georges Pompidou connaît personnellement Pierre Dufau³¹³. L'étude de l'immeuble de la rue Pillet-Will édifié par le groupe financier associé à Louis-Dreyfus est commandée à l'architecte dès 1961, quelques mois avant la nomination de Pompidou à l'hôtel Matignon. S'il ne semble pas que ce dernier ait eu à intervenir pour faciliter la reconstruction du siège de la banque de la rue Laffitte, l'opération s'intègre parfaitement dans la volonté du premier ministre de constituer une cité financière au cœur de Paris, au prix d'un important renouvellement urbain.

Le rapport d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles, à l'espace construit a quant à lui été largement étudié³¹⁴. Probablement guidé par son directeur de l'Architecture Max Querrien, le ministre charge personnellement Pierre Dufau de la poursuite des études du Nouveau Créteil après le décès, le 18 février 1968, de Jean-Louis Fayeton³¹⁵. Les événements de mai 1968 n'emportent aucune conséquence notable sur le déroulement de la carrière de Pierre Dufau quoi qu'ils l'aient effrayé, l'architecte basculant résolument vers la droite républicaine :

« Mon père n'a rien compris à mai 1968. En plus de son statut, il avait gagné énormément d'argent depuis 1950, et il s'est donc dit : "ils vont tout me piquer !" Il s'est donc inscrit à l'UDR, et a choisi la tendance pompidolienne. Il considérait que De Gaulle avait fait son temps, en particulier lors de la sortie de l'OTAN en 1966, aussi il a mis son nom dans l'appel à voter Pompidou paru dans les journaux ... »³¹⁶

313 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012. Pierre Dufau et Claude Pompidou sont par ailleurs tous deux membres de l'association de mécénat artistique *Baralipon* de Solange du Closel.

314 HERVIER, 2008.

315 Note sur les débuts de l'opération du Nouveau Créteil rédigée par Hélène Dufau, CAP-CAA 066 Ifa 1164-2.

316 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

D'une plus grande complexité que pourraient ne le laisser croire les bons chiffres de l'économie nationale³¹⁷, le mandat de Georges Pompidou est secoué par de nombreuses polémiques relatives à l'architecture et à l'urbanisme, en même temps que le paysage parisien est profondément transformé par les opérations de rénovation urbaine et l'émergence d'immeubles de grande hauteur. Outre les controverses relatives à la démolition des halles de Baltard, à la voie express rive gauche et à la tour Montparnasse, l'actualité est ponctuée par les scandales de l'affaire Aranda et de l'octroi jugé abusif de dérogations, alors qu'Albin Chalandon occupe le ministère de l'Équipement et du Logement. Peu audibles jusqu'à la fin des années 1960, la presse et la critique offrent un écho inédit à ces questions³¹⁸.

Le long entretien accordé par Georges Pompidou au journal *Le Monde*, dans son édition du 17 octobre 1972, marque un tournant dans l'histoire du lien entre architecture et politique en France. Pour la première fois, le chef de l'État – dont on connaissait déjà l'intérêt pour l'art contemporain³¹⁹ – fait part de ses conceptions personnelles, revenant en particulier sur la controverse des tours de la Défense qui a déchiré la profession au cours des derniers mois³²⁰. Si la polémique naît par l'apparition du noyau de la tour du GAN dans l'axe de l'Arc de Triomphe, Pierre Dufau est concerné au premier plan car la tour de l'UAP, haute de 35 étages, est elle aussi sous la menace d'un écrêtage bien que le chantier soit largement engagé. Alimentée par les proches du ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing, la polémique divise d'autant plus les architectes que les immeubles de grande hauteur viennent en rupture avec le plan-masse initial du quartier de la Défense, qui prévoyait des tours de hauteurs

317 Éric Roussel rend compte, dans sa biographie monumentale (*Georges Pompidou*. Paris : Perrin, 2004), des rivalités incessantes entre Georges Pompidou et les barons du gaullisme qui ne l'ont jamais admis, de l'opposition du chef de l'État au projet de Nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas poussant celui-ci à la démission, et de l'atmosphère de fin de règne qui se répand à mesure que la maladie qui touche le président s'aggrave. La bonne tenue de la croissance économique, au moins jusqu'à la fin de l'année 1973, ne doit du reste pas faire oublier les inquiétudes provoquées par l'inflation, le resserrement du crédit, et les premières difficultés rencontrées dans certains secteurs industriels tels que la chimie et la métallurgie.

318 Outre les articles d'André Fermigier dans *le Nouvel Observateur*, *Le Monde*, *Combat*, *Le Figaro* et *L'Express* de Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud prennent fréquemment position sur les débats de l'époque.

319 On verra, sur le rapport souvent caricaturé de Georges Pompidou à l'architecture et à l'urbanisme, FLONNEAU, Mathieu, GENESTE, Pascal, NIVET, Philippe et alii. *Le grand dessein parisien de Georges Pompidou : l'aménagement de la région capitale au cours des années 1960-1970*. Paris : Somogy, 2010

320 Guillaume Gillet est l'un des opposants les plus remarquables à cet élan vers la hauteur, dans sa tribune « Urbanisme et pleins pouvoirs » publiée par *Le Figaro*, le 10 octobre 1972. La fermeture de l'axe Louvre-Défense par les immeubles-miroirs proposés par Émile Aillaud se surajoute au même moment à celle de la hauteur des tours du quartier d'affaires.

égales. « Les querelles grotesques [...] laissèrent [Georges Pompidou] de béton »³²¹, écrira Pierre Dufau. Partageant les arguments développés par l'architecte³²², le chef de l'État déclare « qu'il y a une bonne chance pour que le résultat obtenu soit meilleur si l'Arc de Triomphe se détache sur une forêt de tours »³²³. Le premier ministre Pierre Messmer rend finalement un arbitrage en faveur de la poursuite des travaux comme le réclamait le ministre de l'Équipement Olivier Guichard, qui avait envoyé une lettre chaleureuse de remerciements à Pierre Dufau après son article paru dans *le Figaro*³²⁴.

Souvent placées en porte-à-faux du ministère de l'Équipement³²⁵, les Affaires culturelles offrent un paysage différent de celui connu par l'architecte au cours des années 1960. Max Querrien est remplacé à la direction de l'Architecture par Michel Denieul puis par Alain Bacquet avec lesquels Pierre Dufau entretient encore des rapports fréquents. Ministre de janvier 1971 à mars 1973, Jacques Duhamel défend avec vigueur les prérogatives de son administration et met en chantier la loi sur l'Architecture qui n'aboutira qu'en 1977. Son opposition aux tours de la Défense ne l'empêchera assez étonnamment pas de soutenir, contre l'avis de la commission des Sites, le projet de Pierre Dufau pour le groupe Louis-Dreyfus, porte Maillot³²⁶.

L'aménagement du Nouveau Créteil occupe, enfin, à compter de 1968, une part importante de la fin de la carrière de Pierre Dufau. Porté par le maire UDR Pierre Billotte avec le soutien du général de Gaulle, cette opération considérable est réalisée par une société d'économie mixte, la SEMAEC, fondée avec la participation de la Compagnie Bancaire et du groupe Paribas. Rendus solidaires par leur œuvre commune, l'élu et l'architecte partagent de mêmes éléments de langage et une même vision de ce qui doit être fait. Gênée par la crise économique, la poursuite de l'opération d'aménagement est au cœur de la campagne pour les élections municipales de 1977, Pierre Dufau adhérant au comité de soutien de Pierre Billotte, qui est battu par le jeune socialiste Laurent Cathala. La lettre adressée par l'architecte au demiurge vaincu rend compte de sa profonde amertume envers le giscardisme, rendu responsable de l'hostilité des Français pour l'architecture contemporaine et d'une tendance à l'abandon de l'ambition et au refus du progrès :

321 DUFAU, 1989, p. 83.

322 « L'architecte devant ses juges », *Le Figaro*, 14 septembre 1972.

323 « Le président de la République définit ses conceptions dans les domaines de l'art et de l'architecture », *Le Monde*, 17 octobre 1972.

324 Lettre d'Olivier Guichard à Pierre Dufau, datée du 18 septembre 1972, CAP-CAA 066 Ifa 1138-1.

325 LENGEREAU, Éric. *L'État et l'architecture : 1958-1981 : une politique publique ?* Paris : Picard, 2001.

326 Lettre de Jacques Duhamel au préfet Jean Verdier, datée du 28 décembre 1972, AMP 1178 W 2768.

« Vous avez été classiquement la victime de votre propre action, de vos immenses mérites et de la stupidité du président de la République. Dans une époque de mollesse, d'abandon et de futilité comme la nôtre, ceux qui entreprennent sont immédiatement suspects de troubler l'ordre paisible des bons à rien. [...] Nous avons été trahis d'abord par l'administration, j'allais écrire comme d'habitude, car elle a horreur de la réussite. [...] J'ai dit à la SEMAEC mon désir de me retirer. Si vous estimez cependant nécessaire que j'assure une présence pour la sauvegarde de notre œuvre commune et cela jusqu'à ce qu'on se prive de mes services, je réfléchirais. »³²⁷

Insensible aux enjeux de la post-modernité, Pierre Dufau n'échappe pas non plus à une relecture de son propre rapport à la politique sous l'Occupation, comme en témoigne ce courrier adressé à Pierre Billotte un an après que celui-ci a perdu la mairie de Créteil :

« Je crois vous avoir dit il y a quelques mois que nous retournions sous Vichy, c'est hélas chose faite. Ce pays a choisi la mollesse, le mensonge, la mesquinerie et l'indignité. Il est déjà servi depuis la mort de Pompidou, mais il peut être certain qu'il n'a encore rien vu. »³²⁸

Probablement l'architecte est-il enfin scandalisé par le discours tenu par Valéry Giscard d'Estaing à la maison de l'UNESCO, le 20 octobre 1977. La vision du président de la République de la Reconstruction et une certaine vision idyllique de l'avant-guerre contredisent totalement le ressenti de Pierre Dufau³²⁹ et des architectes de sa génération :

« Jusqu'aux toutes premières années de la Reconstruction, qui suivent la Seconde Guerre mondiale, on constate que les architectes peuvent maîtriser l'urbanisation. Ils bâtissent des villes que nous habitons et que nous aimons encore puis, au début des années 1950, à quelques exceptions près, c'est la rupture avec le passé, l'urbanisation galopante, la ville en miettes, le désarroi de l'architecture et des architectes. Il y a encore de grands talents, mais il n'y a plus d'architecture. »³³⁰

Frappé d'incompréhension face à la densification des débats doctrinaux et à la multiplication des styles, Pierre Dufau n'y perçoit, au soir de sa vie, que des mouvements éphémères allant à rebours de la recherche de la simplicité qui guida l'essentiel de sa carrière. « La question, écrira-t-il, est de savoir si une architecture de mode n'est pas la fin de l'architecture »³³¹. Le malentendu ne pouvait être plus profond.

327 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Billotte, datée du 21 mars 1977, 066 Ifa 1161-3.

328 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Billotte, datée du 17 mars 1978, 066 Ifa 1161-4.

329 Il est à cet égard assez ironique que Valéry Giscard d'Estaing apparaisse, sur l'une de ses affiches pour la campagne présidentielle de 1981, devant la centrale nucléaire de Chinon construite par Pierre Dufau quand François Mitterrand préfère la silhouette d'un tranquille village du Morvan.

330 Allocution prononcée par Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion du symposium « Pour une politique de l'architecture », organisé par l'Académie d'architecture à la maison de l'UNESCO, le 20 octobre 1977.

331 DUFAU, 1989, p.202.

La chance est une qualité qui se cultive

« N'ayant pas de relations politiques ni même travaillé, en fait de politiciens, que pour quelques édiles de tout poil réalisant les programmes réclamés par leur commune, je n'ai guère eu l'occasion de profiter d'un manque éventuel de scrupules. Mais il faut reconnaître que j'ai beaucoup construit. J'ai eu beaucoup de clients, à quatre-vingt pour cent privés. Ils n'ont pas pu me choisir parce que j'appartenais à quelque groupe de pression, de ceux qui vous obtiennent de “bons” permis de construire, puisqu'il était trop évident que ce n'était pas le cas. Alors pourquoi étais-je choisi ? J'admets qu'on se soit posé à mon endroit la question qui nous vient aux lèvres quand quelqu'un de notre connaissance se marie : “Mais qu'est-ce qu'il (ou qu'elle) lui trouve ?” Le mystère reste entier. Peut-être est-ce une affaire de conviction. »³³²

Qualifié de « prospère mandarin »³³³ trois ans encore après sa mort survenue en 1985, Pierre Dufau tentera, au soir de sa vie, de présenter sa carrière comme une succession de hasards et d'opportunités, quitte à taire ou à simplifier quelques circonstances délicates comme on l'a vu avec la reconstruction d'Amiens. L'identification de la provenance des très nombreuses commandes reçues en quarante ans s'apparente à un travail de généalogie où les arbres ont parfois moins d'importance que les rhizomes. La chance manifeste que connaît parfois l'architecte ne doit pas faire négliger sa capacité à provoquer les occasions et ensuite à s'en saisir. Par instinct, par goût ou par stratégie, Pierre Dufau se place auprès de milieux économiques – la banque, les assurances, l'énergie – ayant des besoins réguliers et dont le renforcement est continuellement soutenu par l'État. Saisissant les intérêts de ses interlocuteurs, il parvient à générer autour de son nom une image de responsabilité appréciée de ceux que la prise de risques effraie.

Décrit par ses confrères l'ayant connu comme un homme drôle et d'agréable compagnie³³⁴, Pierre Dufau parvient régulièrement à transformer ses relations professionnelles en liens d'amitié, ou à tout le moins d'estime réciproque. S'étant bien entendu avec le responsable d'EDF en poste à Amiens au sortir de la guerre, ce dernier réclame après sa mutation à Toulouse l'intervention de l'architecte pour construire un centre de répartition

332 DUFAU, 1989, p. 14.

333 *Ibid.*

334 Entretien avec M. Michel Marot, le 2 avril 2012.

d'électricité : commande modeste, mais qui témoigne des fidélités que Pierre Dufau parvient à susciter. Pouvant encore gérer lui-même toute sa correspondance, l'architecte prend le temps de conseiller son client quant à l'utilisation de dommages de guerre privés dont il dispose à Berck-sur-Mer, Pierre Dufau se renseignant auprès de son confrère sur place pour répondre au mieux au responsable d'EDF³³⁵.

C'est aussi dans le cadre de la reconstruction que Pierre Dufau fait connaissance avec l'ingénieur de la SNCF Léon Pille, qui lui fait confier la reconstruction des dépôts ferroviaires d'Amiens et de Longueau. Prenant sa retraite courant 1948, Léon Pille charge l'architecte de dresser les plans de sa maison dans les faubourgs d'Abbeville, que Pierre Dufau prend un plaisir manifeste à étudier. C'est aussi à la demande de l'ingénieur qu'il intervient pour favoriser la reconstruction de la marquise d'un café de la cité picarde, chantier des plus humbles mais qui tient à cœur de son ami et client.

« Je fais le nécessaire, écrit-il, auprès de mes confrères Abbevillois pour que vous n'ayez pas d'ennui avec votre permis de construire. Si par hasard une difficulté était soulevée, faites-le moi savoir tout de suite et je ferai l'impossible pour y remédier. »³³⁶

Pierre Dufau s'attache, dans le cas de ces clients particuliers, à se montrer agréable en ne refusant jamais un conseil ou l'étude d'un détail d'architecture plaisant, jusqu'au numéro de la maison Pille que Dufau dessine lui-même³³⁷. De même l'architecte ne néglige pas d'envoyer un chèque, même modeste, de participation aux soirées de charité organisées par le MRU, ou destiné aux œuvres sociales de la SNCF. Mêlant correspondance professionnelle et privée, ses archives des années 1940-1950 comportent les doubles de lettres de château que Pierre Dufau accompagne souvent d'un petit cadeau destiné à la maîtresse de maison.

Cette courtoisie qui fait apprécier tant la personne que le maître d'œuvre transparaît également dans la correspondance avec le délégué du MRU pour le département de la Somme Yves Cazaux, qui devient un ami proche de Pierre Dufau. Nommé ensuite préfet de la Nièvre en mars 1951, le haut-fonctionnaire utilise les pouvoirs à sa disposition pour lui faire confier la réalisation de la cité scolaire de Nevers. Cet important programme destiné à 4 500 élèves était étudié depuis 1946 par André Lurçat jusqu'à sa révocation à la suite d'un changement de couleur politique du conseil municipal, les sympathies communistes de l'architecte étant

335 Lettre de Pierre Dufau à Clément Tambuté, datée du 19 octobre 1950, CAP-CAA 066 Ifa 1036-3.

336 Lettre de Pierre Dufau à Léon Pille, datée du 26 juin 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1035-8.

337 Lettre de Pierre Dufau à Léon Pille, datée du 13 février 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1035-8.

connues³³⁸. Préfet de l'Yonne de 1955 à 1957, Yves Cazaux appelle de nouveau Pierre Dufau pour réaliser la salle de réunion du conseil général du département. Il le chargera ensuite, au début des années 1960, de l'étude d'un petit immeuble de logements dans le 7^e arrondissement de Paris, dans lequel Pierre Dufau achètera un appartement et établira une agence d'appoint. Les deux hommes cosigneront enfin, en 1969, un ouvrage assez technique intitulé *Programme et prospective dans la construction*³³⁹, destiné à sensibiliser les administrateurs et les maîtres d'ouvrage quant à l'importance de la définition des besoins et des moyens dans l'acte de construire.

On ignore par contre les circonstances à l'origine de la relation³⁴⁰ entre Pierre Dufau et le contrôleur d'État Xavier de Lesquen du Plessis-Casso. Né en 1903 et diplômé de Saint-Cyr en 1926, ce haut-fonctionnaire de l'inspection des Finances est le grand argentier des affaires relatives au pétrole dans la France de l'après-guerre. C'est lui qui propose, en 1949, le nom de Pierre Dufau pour occuper les fonctions d'architecte-conseil de l'Institut Français du Pétrole (IFP), qui vient de s'établir à Rueil-Malmaison et dont les besoins sont considérables. Arrivé en remplacement d'un confrère décédé, Pierre Dufau travaillera pour l'IFP jusqu'à la fin de sa vie, présentant encore le 24 septembre 1985, deux jours avant son décès, le projet définitif du centre social étudié par son fils Olivier. C'est à nouveau Xavier de Lesquen qui fait confier à l'architecte les deux immeubles pour la Régie autonome des Pétroles dans le 7^e arrondissement, la première tranche étant terminée en 1953 et la seconde en 1958. Il est enfin possible que le haut-fonctionnaire, passé contrôleur des finances de l'aéronautique, soit derrière la commande des petits ensembles de logements que Pierre Dufau réalise à Istres, au cours des années 1950, et qui sont destinés aux militaires de la base aérienne.

C'est aussi Xavier de Lesquen qui conduit Pierre Dufau, au début de l'année 1948, à entreprendre la réhabilitation d'un immeuble de bureaux à l'angle de l'avenue Montaigne et de

338 On lira la correspondance à ce sujet entre André Lurçat et les élus communistes nivernais (CAP-CAA 200 Ifa 212/3), l'architecte intentant un recours contre Pierre Dufau devant le conseil régional de l'Ordre. Particulièrement savoureuses, les délibérations du conseil municipal signalent que le projet de Lurçat est officiellement repoussé car il comporte des toits-terrasses que les élus de la majorité ne croient pas pouvoir être étanches. Les bâtiments plus tard construits par Pierre Dufau ne posséderont pourtant pas davantage de toits.

339 CAZAUX, et DUFAU, 1969.

340 Pierre Dufau mènera de 1956 à 1961 des travaux de restauration et d'extension du château Berliquet, à Saint-Émilien, que possèdent Xavier de Lesquen et sa femme.

la rue du Boccador, que l'on pense affecter au Groupement d'achat du pétrole [Fig. n°18]. Finalement rachetés par la société Transocéanique, les locaux sont divisés en lots, Pierre Dufau louant lui-même quelques pièces pour établir son agence. L'architecte a pour voisin un avocat d'affaires américain, John J. Hutchins. Déterminante dans la suite de la carrière de l'architecte pour la trésorerie et l'expertise technique qu'elle lui procurera, l'opportunité que lui offre son nouvel ami est longuement narrée dans ses mémoires :

« Un samedi, [...] J.J. Hutchins me téléphone : “Pierre, est-ce que vous voulez faire une affaire de quatre cents millions [un million de dollars à l'époque] ?” Tout fringant, je lui réponds : “Avec joie”, croyant naturellement qu'il s'agissait du montant des travaux. Il s'aperçoit au bout d'un moment ma méprise : “Mais, comprenez-moi bien, m'explique-t-il, c'est le montant des honoraires.” J'en suis abasourdi. Nous prenons rendez-vous et illico, je suis convoqué à l'ambassade des États-Unis où une sorte de Clark Gable me reçoit, me parle de mille choses et me fait raccompagner à la porte par un militaire en grande tenue. Je comprends que le cabinet d'architectes américains dont mon nouveau copain est l'avocat cherche un associé en France pour traiter un très grand contrat avec l'armée américaine, en vue de la construction de bases aériennes sur le territoire français. »³⁴¹

La connexion de Pierre Dufau avec l'industrie pétrolière se poursuit à l'occasion de la mise en exploitation du champ d'hydrocarbures de Lacq, dans le Béarn. L'architecte y réalise entre 1955 et 1960 des bâtiments administratifs et des laboratoires pour la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA), société-sœur de la RAP, ainsi qu'une centaine de logements de fonction. Croisant ses réseaux de relations, l'architecte favorise probablement l'installation dans les immeubles de bureaux qu'il construit à Paris, à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'hiver, de plusieurs sociétés pétrolières dont certaines formeront, en 1967, Elf Aquitaine. Il est ensuite chargé, en 1970, de la réalisation du siège social du groupe Total, à Levallois-Perret. On peut enfin proposer l'existence d'un lien entre les réalisations de Pierre Dufau pour l'industrie pétrolière et la commande, en 1973, du siège boulevard Victor de la SNECMA, dont les moteurs d'avions sont le cœur de métier. Le passage de l'ingénieur Jean Blancard du Bureau de recherche de pétrole (BRP) à la présidence de la SNECMA au cours des années 1960, puis au ministère des Armées et à Gaz de France montre l'importance des passerelles existant entre les secteurs de l'énergie et de la défense.

Peut-être le parcours de Pierre Guillaumat explique-t-il, quant à lui, l'attribution à Pierre Dufau de l'étude architecturale des centrales nucléaires de Chinon, en 1956, puis de

341 DUFAU, 1989 p. 72. La somme mentionnée équivaut à environ 8,6 millions d'euros valeur 2016.

Fessenheim, en 1966. Directeur du BRP³⁴² en alternance avec Jean Blancard de 1945 à 1959, Pierre Guillaumat est également administrateur général au Commissariat à l'Énergie Atomique de 1951 à 1958, alors que sont réalisées les premières expérimentations sur l'usage civil et militaire de l'énergie nucléaire. Technocrate en même temps que politique, il est ministre des Armées du général de Gaulle et responsable du projet Gerboise bleue, avant de prendre en 1965 la présidence d'EDF. Bien que les noms de Pierre Guillaumat et de Jean Blancard ne ressortent à aucun moment des archives de Pierre Dufau, la parenté de leurs parcours avec celui de l'architecte donne à penser que des liens ont été tissés.

On sera donc quelque peu intrigué, à l'appui de ces premières pistes, de lire Pierre Dufau revendiquer, « dans [sa] façon de mener [ses] affaires [...], le refus absolu des mondanités et des “relations” »³⁴³. A fortiori au vu des rapports avec Pierre Louis-Dreyfus que nous évoquerons plus loin, on ne peut nier l'entregent de l'architecte au sens d'une habileté à créer et entretenir un réseau de connaissances influentes. Sans doute Pierre Dufau souhaite-t-il souligner qu'il ne se perdit pas en intrigues et en sollicitations auprès de décideurs politiques ou de responsables du monde économique pour décrocher une commande quelconque, ayant été capable de faire venir ses clients à lui. Avoir su assouvir son désir de reconnaissance semble ainsi, *in fine*, l'une de ses plus grandes satisfactions.

Pierre Dufau et les financiers : une culture commune de la gestion de risques

Dès le début des années 1950, Pierre Dufau est chargé de l'entretien du patrimoine immobilier parisien des Assurances Générales sur la Vie (AGV) qui lui confieront le projet de construction de leur nouveau siège social rue de Richelieu, non mené à terme à la suite de difficultés administratives. Les politiques gouvernementales favorisant la construction par les assureurs de logements aidés³⁴⁴, Pierre Dufau réalise pour les AGV, en l'espace d'une dizaine d'années, plus d'un millier de logements à Paris et en proche banlieue. Rivaux ou alliés selon

342 Le BRP partage la maîtrise d'ouvrage de la deuxième tranche de l'immeuble que Pierre et André Dufau réalisent en 1956-1958 pour la Régie Autonome des Pétroles, rue de l'Université et rue Jean-Nicot.

343 DUFAU, 1989, p. 84.

les occasions, les compagnies d'assurances sont liées par des participations au capital réciproques, les mêmes personnalités des milieux de la finance et de l'industrie se retrouvant au sein des différents conseils d'administration. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir Pierre Dufau édifier au cours des mêmes années le siège de La Paternelle à Paris, rue de Chateaudun ; un immeuble de logements pour L'Abeille, dans le 12^e arrondissement ; un centre administratif pour la CIPC à Saint-Jean-de-Braye, entrant dans le cadre de la politique de déconcentration de la région parisienne ; un groupe de 175 logements à bas coût, également dans la banlieue d'Orléans, pour une autre caisse de prévoyance. La part des réalisations des assureurs dans la carrière de Pierre Dufau est d'autant plus importante qu'elle comprend deux de ses œuvres les plus remarquables : le siège social de la Royale Belge, édifié en 1970 en banlieue de Bruxelles, et la tour de l'Union des Assurances de Paris (UAP) à la Défense, qui est à son achèvement en 1974 l'un des plus vastes ensembles de bureaux existant en France.

L'architecte noue également des liens avec quelques dirigeants du milieu bancaire que la construction immobilière, grande consommatrice d'argent, intéresse particulièrement³⁴⁵. S'il est difficile, aujourd'hui, de démêler l'écheveau des participations entre les deux secteurs, il est clair que Pierre Dufau intéresse les banques tant pour la construction des locaux dont elles ont elles-mêmes l'usage que pour sa capacité à mettre au point des opérations présentant des garanties sur la tenue des délais et des budgets prévus. Par son réseau de commanditaires privés, l'architecte est de plus amené à traiter des programmes innovants et à la rentabilité intéressante, tels que les hôtels de classe internationale. Quoiqu'elle n'aient jamais constitué une part majoritaire de son chiffre d'affaires, les commandes directement passées par le secteur bancaire ont profondément influé sur la réception de la carrière de Pierre Dufau, tant vis-à-vis de ses confrères que de la critique architecturale et de l'historiographie :

« Un de mes confrères [...] me traita un jour, dans un pamphlet acidulé nourri par une jalousie professionnelle dévorante mais déguisée en états d'âme, “d'homme des banques”. C'était pour lui le pilori, le superlatif infamant de l'affairiste. Oui, j'ai construit ou participé à la construction ou à la rénovation d'au moins dix banques [...]. C'était l'un de mes “créneaux”. J'étais un homme qui construisait des banques, mais pas un homme des banques, c'est-à-dire qu'on ne me convoquait jamais à ces

344 EFFOSSE, Sabine. *L'invention du logement aidé en France : l'immobilier au temps des Trente Glorieuses*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003.

345 DHUYS, 1975, p. 65.

tours de table, à la mode de l'époque, où se décidaient et se partageaient les grosses opérations. Je pense qu'on s'était aperçu à juste titre que je n'y servirais à rien. »³⁴⁶

Cette dernière assertion paraît un peu expéditive, Pierre Dufau participant entre autres, en 1955-1956, à plusieurs réunions stratégiques concernant le vaste ensemble de bureaux qu'il est chargé de construire aux 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré, grâce à la mise en commun des moyens matériels et financiers de Louis-Dreyfus & C^{ie} et de Campenon-Bernard. L'architecte y discute, avec un panel de financiers et d'agents immobiliers, des clients potentiels qu'il entend contacter et des possibilités d'optimisation du rendement de l'immeuble selon les revenus locatifs attendus³⁴⁷. Pierre Dufau réalisera ensuite plusieurs ensembles de logements pour le compte de la SAF, filiale comme Campenon-Bernard de la Banque de l'Union Parisienne (BUP), et qui seront absorbées par la banque de Paris et des Pays-Bas au début des années 1970. Dufau travaille par ailleurs déjà pour cette dernière via sa filiale de promotion immobilière, la SACI, réalisant quelques ensembles de logements, parfois assez luxueux, dans la capitale et en banlieue parisienne³⁴⁸. L'architecte édifie enfin des ensembles de bureaux de prestige à l'usage du Crédit National et de la BNP, cette dernière opération donnant lieu, en 1973, à la polémique qui conduira à la restauration de la Maison Dorée, boulevard des Italiens.

Pierre Dufau se trouve lié d'autant plus étroitement en 1968 au groupe Paribas qui est derrière l'opération du Nouveau Créteil. L'aménagement de la ZUP est assuré par une société d'économie mixte, la SEMAEC, dont les moyens financiers et techniques sont fournis par la Compagnie Bancaire qui est contrôlée par l'établissement de la rue d'Antin. Paribas est par ailleurs directement présente dans la maîtrise d'ouvrage, ses filiales UGIMO et COGEDIM passant commande à l'architecte d'immeubles de bureaux dans le quartier de l'Échat. La Compagnie Bancaire n'est pas en reste puisqu'elle dispose de sa propre société de promotion, la SINVIM, pour laquelle Pierre Dufau travaille également. Le centre commercial de Créteil-Soleil, qui est à son inauguration en 1974 l'un des plus vastes jamais réalisés en France, est

346 DUFAU, 1989, p. 85-86. On ignore quel est le confrère auquel Pierre Dufau fait ici référence.

347 CAP-CAA 066 Ifa 1056-4.

348 Notamment la résidence du parc du Château à Antony (1962), un ensemble de logements au Chesnay (1965), un immeuble de luxe à Paris rue du Ranelagh (1965), un ensemble de logements à Paris rue de Lagny (1965), un ensemble de logements et de bureaux à Boulogne-Billancourt (1973). Ces réalisations sont présentées dans le catalogue raisonné.

enfin étudié par deux associés de Pierre Dufau, Jean-Pierre Dacbert et Michel Stenzel, pour la SEGECE qui dépend elle aussi de la Compagnie Bancaire.

Ces rapports répétés pourraient n'être qu'institutionnels et justifiés par des considérations pratiques. Ce sont pourtant des liens entre personnes qui semblent avoir été principalement en jeu dans ces collaborations inscrites dans la durée, et entretenues au plus haut niveau. Pierre Dufau, après avoir démissionné de son poste d'architecte en chef du Nouveau Créteil suite au changement d'équipe municipale, réunit ainsi une dernière fois au restaurant Ledoyen, le 7 décembre 1977, ceux à qui il veut témoigner sa gratitude. Outre Pierre Billotte, maire déchu de Créteil, se retrouvent autour de la table Alain Roussel, directeur général de la SEMAEC et son prédécesseur Paul de Boisseson. René Durand et Pierre Besse, respectivement directeur et président du directoire de la Compagnie Bancaire, et Jacques de Fouchier, président de Paribas.

Les réseaux de Pierre Louis-Dreyfus

La réussite professionnelle de Pierre Dufau est considérablement redevable à l'homme d'affaires Pierre Louis-Dreyfus, dont le réseau relationnel sera à l'origine de quelques-unes des plus importantes commandes reçues par l'architecte au cours de sa carrière. Dirigé par les trois cousins descendant de Léopold Louis-Dreyfus, le groupe familial forme un conglomérat spécialisé dans le transport maritime, le négoce de céréales et de matières premières et la banque. L'entreprise cultive une grande discrétion, ses comptes n'étant rendus publics que lors de sa mise sous séquestre par le gouvernement de Vichy : son chiffre d'affaires est alors près de trois fois plus important que celui du constructeur automobile Renault³⁴⁹. Compagnon de la Libération, fervent gaulliste et sportif accompli, Pierre Louis-Dreyfus possède, de toute évidence, de nombreuses relations dans les milieux des affaires, de la politique et de la culture. Sa rencontre avec l'architecte paraît tenir d'un concours de circonstances, comme l'écrira Pierre Dufau dans ses mémoires :

349 LACOMBE, Clément. « Pierre Louis-Dreyfus, ancien PDG de Louis-Dreyfus & Cie, Compagnon de la Libération », *Le Monde*, 21 janvier 2011.

« J'avais arrangé l'appartement du beau-frère d'un copain, directeur à la Compagnie Louis-Dreyfus, qui me présenta aux trois cousins et associés comme architecte tenant ses délais et ses estimations. Cela fit sourire tout le monde mais porta. »³⁵⁰

Sans doute le directeur dont il est ici question est Georges Schwob, qui possède un appartement quai Branly que Pierre Dufau aménage à partir de 1946, en y associant son ami sculpteur Émile Morlaix³⁵¹. Exagérant le manque supposé de fiabilité de ses confrères de l'époque, Pierre Dufau parvient à séduire non par sa réputation – encore inexistante en 1950 en-dehors d'Amiens – mais par le pragmatisme avec lequel il déclare envisager le programme qui lui est donné :

« [Pierre Louis-Dreyfus] m'avait fait [présenter] mon esquisse. Son accueil avait été des plus réservés. Il m'écoutait, mais je voyais bien que je ne lui faisais pas une grande impression. Je lui dis : “Je veux faire pour vous un immeuble de bureaux utile et qui soit modifiable en un week-end. Je ne saurais pas faire une banque Louis XVI. Je veux faire un immeuble de notre temps. Je comprendrais très bien que cela ne soit pas ce que vous voulez et il y a beaucoup de confrères qui seraient capables de faire autre chose. Moi, je ne veux pas transiger.” “Êtes-vous prêt à répéter ce que vous venez de me dire devant le Conseil ?” “Oui, sûrement.”

C'était à pile ou face, parce que je savais déjà que chacun des trois associés avait un architecte habituel et que s'ils avaient été d'accord pour me prendre, moi étranger jusqu'alors à la maison, c'est parce qu'ainsi on désarmait des jalousies possibles »³⁵².

Les premières esquisses étant jetées sur le papier à la fin du printemps 1951, l'immeuble du 6 rue Rabelais est étudié et réalisé en un temps remarquablement bref pour l'époque, l'inauguration des locaux étant organisée le 19 novembre 1953. L'activisme déployé par l'architecte pour respecter cet impératif est apprécié de Pierre Louis-Dreyfus ainsi qu'en témoigne cette lettre adressée à Pierre Dufau la veille de la remise des clefs :

« S'il est passionnant de s'installer dans un immeuble aussi merveilleux que celui que votre talent vous a permis de réaliser, il est rassérénant et stimulant à la fois, de se faire à notre âge et dans les temps où nous vivons, un nouvel et vrai ami. »³⁵³

Pierre Dufau devient, à l'issue de ce chantier réussi, l'architecte courant de Pierre Louis-Dreyfus, pour lequel il réaménage le somptueux hôtel particulier faisant face au parc Monceau. Propriétaire d'un terrain situé à quelques mètres de là, rue Murillo, et qui lui servait

350 DUFAU, 1989, p. 78.

351 Lettre d'Émile Morlaix à Pierre Dufau, datée du 6 mai 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1025-2.

352 DUFAU, 1989, p. 79.

353 Lettre de Pierre Louis-Dreyfus à Pierre Dufau, datée du 18 novembre 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1110-4.

à garer ses voitures de course, l'homme d'affaires le revend à l'entreprise Dunlop tout en faisant en sorte que Pierre Dufau soit chargé de la conception de l'immeuble de bureaux qui sera réalisé. L'architecte accompagne en outre l'expansion des activités de Louis-Dreyfus & C^{ie}, d'abord en réalisant, en 1955-1959, le vaste ensemble du 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré que l'on a évoqué plus haut. C'est ensuite pour la Maison de la coopération agricole française que Pierre Dufau construit, en 1971-1976, l'immeuble à l'angle de l'avenue de la Grande-Armée et de l'avenue de Malakoff qui est financé par le groupe de la rue Rabelais.

C'est Pierre Louis-Dreyfus qui met Pierre Dufau en contact en 1957 avec Hubert Grunwald, propriétaire du Vélodrome d'hiver encore installé boulevard de Grenelle, et que l'on pense dans un premier temps reconstruire *in situ*. Son déménagement à Puteaux étant finalement préféré, l'architecte dresse les plans d'un ensemble de bureaux et de logements participant, selon le vœu de Pierre Sudreau, à la rénovation d'ensemble de ce secteur du 15^e arrondissement auquel le commissaire à la Construction et à l'urbanisme de la région parisienne souhaite parvenir. La reconstruction d'un grand complexe sportif à la Défense ne pouvant se réaliser qu'à long terme, Hubert Grunwald et Pierre Dufau obtiennent l'autorisation de réaliser un palais des sports secondaire, porte de Versailles. Le dôme autoportant en aluminium de l'entreprise américaine Kaiser y est mis en œuvre en France pour la première fois, ce système clefs en main permettant par sa simplicité de répondre à la rapidité de mise en œuvre recherchée par le commanditaire.

C'est aussi par Pierre Louis-Dreyfus que l'architecte rencontre, en 1959, l'homme d'affaires Joseph Vaturi. Originaire d'Égypte, cet industriel de nationalité italienne a fait fortune dans la culture du coton, avant de se réorienter dans l'immobilier et l'exploitation hôtelière après la nationalisation décidée par Nasser. Probablement introduit par Pierre Louis-Dreyfus dont les bureaux sont situés sur le trottoir d'en face, Joseph Vaturi participe à un tour de table lancé fin 1959 pour la réalisation par le promoteur SAF d'un immeuble de bureaux de luxe à l'angle de l'avenue Matignon et de la rue Rabelais, dans le 8^e arrondissement de Paris. Un premier projet avait alors déjà été établi – au prix de sérieuses difficultés vis-à-vis de la commission des Sites – par l'architecte Jean Ginsberg, que les nouveaux actionnaires de la société immobilière remplacent par Pierre Dufau. Ce dernier n'a plus qu'à déposer un permis de construire strictement inscrit dans l'épure de son confrère, qui avait fait l'objet d'un accord

préalable avant son éviction. Inauguré en 1963, l'immeuble est occupé par l'office de tourisme des États-Unis et les bureaux parisiens des revues *Time* et *Life*, probablement à la faveur des relations américaines de Joseph Vaturi.

C'est également à la fin de l'année 1959 que Pierre Dufau est chargé d'étudier un vaste complexe de bureaux, de logements et de chambres d'hôtel à l'emplacement de la gare d'Orsay, pour le compte d'un groupement mené par Louis-Dreyfus & C^{ie}. Il n'est pas lieu de s'attarder ici sur les circonstances particulièrement complexes ayant conduit huit sociétés à présenter leurs projets pour la construction du premier hôtel de classe internationale au cœur de Paris³⁵⁴ [Fig. n°19]. Le programme étudié par Pierre Dufau se distingue des projets concurrents par sa mixité, étant le seul à proposer des logements et des bureaux en plus de la surface hôtelière. Cette dernière est en comparaison moins importante : 300 chambres contre un millier dans l'immeuble de Le Corbusier présenté par Rothschild, et autant pour celui de Guillaume Gillet et de René Coulon qui est à l'étude depuis 1956 et sera finalement retenu.

Cet échec a toutefois révélé à Joseph Vaturi le potentiel financier qu'offrirait un nouvel hôtel de luxe à Paris, où aucun établissement notable n'a été construit depuis l'entre-deux-guerres malgré le développement considérable du tourisme de masse grâce au transport aérien. À peine connu le rejet du projet de la gare d'Orsay, à la fin de l'hiver 1962, Joseph Vaturi entre en négociations avec le promoteur SAF pour le rachat du permis de construire de deux immeubles de logements dont Pierre Dufau est l'auteur sur le site des anciennes usines Sautter-Harlé, à quelques centaines de mètres de la tour Eiffel. La volonté du maître d'ouvrage de prendre ses concurrents de vitesse par cette méthode inédite n'échappe pas à l'administration parisienne : « l'opération, écrit André Roussilhe, risque de porter préjudice au projet de construction d'un hôtel similaire sur l'actuelle gare d'Orsay, projet auquel s'intéresse le gouvernement, et tout spécialement le commissariat général au Tourisme »³⁵⁵. Pierre Dufau ne reste, bien au contraire, pas passif, puisqu'il active ses propres réseaux afin de faire aboutir le projet de Joseph Vaturi. Reçu par le préfet de la Seine Jean Benedetti, l'architecte remet un rapport de plusieurs pages justifiant le projet sur la base de considérations économiques et politiques :

354 Voir notamment DELORME, Franck. *Guillaume Gillet*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2013, p. 92-109.

355 Note d'André Roussilhe, chef du service de l'Aménagement de Paris, datée du 21 juin 1962, AMP 1069 W 464.

« Dans l'économie actuelle le standard de vie s'élève et le temps des loisirs s'accroît. En conséquence se met en place, sur l'ensemble du globe, une infrastructure hôtelière destinée d'une part à assurer une bonne exploitation des engins de transport d'un bout à l'autre de l'année et d'autre part à distraire les gens. [...] C'est ainsi que dès maintenant le touriste qui vient passer 15 jours dans le bassin méditerranéen est assuré de rencontrer partout un certain degré de confort constant quelque soit le pays où il se trouve – partout sauf en France. On peut regretter la standardisation des distractions mais que la clientèle préfère la certitude d'un confort standard aux charmes de l'à-peu-près et du pittoresque est un fait. Ce nouveau tourisme ne se substitue pas forcément à l'ancien. C'est une création touchant de nouvelles couches de clientèle. Il est très remarquable et non moins inquiétant que tous les pays enserrant la France soient dotés d'hôtels de la catégorie qui convient et que seule la France en soit dépourvue. Se tenir à l'écart de ce courant touristique, c'est le perdre. »³⁵⁶

Le principe de l'opération étant acquis sur le plan politique suite à cette visite, il reste à Pierre Dufau à obtenir l'accord de l'administration sur le plan réglementaire. Le directeur de l'Urbanisme de la préfecture de la Seine est alors Georges Captier, qui par une heureuse coïncidence avait été un camarade de régiment de l'architecte lors de son service militaire en 1933³⁵⁷. Le modificatif au permis de construire déjà acquis est, quoi qu'il en soit, accordé moyennant le strict respect des cotes altimétriques précédemment autorisées pour le bâtiment d'habitation, ce qui ne manquera pas de causer quelques difficultés vu l'importance de l'équipement technique nécessaire à l'hôtel, notamment pour la climatisation. Financé par un tour de table d'établissements bancaires mené par le groupe Louis-Dreyfus, l'hôtel est mis en service en avril 1966 et exploité par la chaîne américaine Hilton.

Le partenariat entre Pierre Dufau et la SODEFRA (Société Overseas Development France) de Joseph Vaturi est poursuivi par la réalisation, entre 1964 et 1969, de l'aéroport d'Accra, au Ghana, construit par un groupement d'entreprises françaises mené par la SÉTOM (joint-venture de Campenon-Bernard, Thinet et Froment-Clavier). Bon connaisseur des gouvernements africains de l'époque³⁵⁸, Joseph Vaturi mène le groupement financier à l'origine du chantier qui fait sans doute l'objet de contrepartie en matières premières.

356 « Rapport concernant la création d'un hôtel de grand tourisme rue Jean-Rey et avenue de Suffren à Paris », établi par Pierre Dufau et daté du 14 juin 1962, AMP 1069 W 464.

357 DUFAU, 1989, p. 112.

358 La SODEFRA réalise, au cours des années 1960, des complexes industriels en Zambie, au Maroc, au Nigéria, en Éthiopie, en Tanzanie, au Zaïre et au Ghana. Pierre Dufau ne semble pas y avoir été associé, quoi qu'un numéro d'étude ait été attribué pour l'extension d'une usine de textiles à Ikeja (Nigéria), en 1965.

La collaboration entre l'architecte et l'homme d'affaires – dont le nom ne sera par ailleurs jamais cité dans les mémoires de Pierre Dufau – connaît son acmé avec la rénovation de l'îlot Vandamme-nord, près de la gare Montparnasse, entre 1968 et 1975. Cette opération considérable – l'une des plus importantes alors menées à Paris intra-muros – est remportée à l'issue d'un concours associant l'architecte, le promoteur et la chaîne américaine d'hôtels Sheraton **[Fig. n°20]**. Le programme à réaliser comporte un hôtel d'un millier de chambres, un immeuble de bureaux et un autre de logements, l'ensemble reposant sur six niveaux de sous-sols destinés à accueillir un parking de dissuasion au débouché de la pénétrante Vercingétorix, qui doit prolonger l'autoroute A10 jusqu'au cœur de Paris.

Les études menées par Pierre Dufau pour le Sheraton-Montparnasse seront reprises dans quelques autres projets de la SODEFRA, les plans des chambres conçus pour une clientèle internationale pouvant rester les mêmes d'un pays à l'autre³⁵⁹. Le boom de la construction au Moyen-Orient consécutif au premier choc pétrolier génère, entre 1973 et 1979, une dizaine de prises de contacts plus ou moins sérieuses pour la réalisation d'hôtels en Iran, en Arabie Saoudite, aux Émirats Arabes Unis ou encore en Irak. Nombre de sollicitations se révèlent être des mirages³⁶⁰ ne donnant même pas lieu à l'établissement de plans. Plus sérieux semble être le projet du Shahrzad Plaza **[Fig. n°21]**, à Téhéran, dont les premières études remontent à 1975 et qui semble sur le point d'être mis en chantier à l'hiver 1979 lorsque le régime du Shah est renversé, privant l'agence d'une opération de 200 millions de francs qui aurait considérablement soutenu ses finances³⁶¹.

359 Un projet plus singulier d'hôtel de luxe à Kinshasa est étudié par Pierre Dufau en 1971, le complexe étant formé de cinq bâtiments annulaires entrecroisés, des coursives desservant les chambres disposées en couronnes. Bien qu'aucun commanditaire ne soit mentionné sur les documents graphiques, il est probable que ce projet est étudié pour la SODEFRA. Le projet de concours de l'hôtel Intourist de Saint-Petersbourg, en 1974, reprend quant à lui avec quelques modifications mineures les plans des chambres du Sheraton-Montparnasse, le programme des équipements publics étant par contre beaucoup plus important.

360 Michel Holley et Jacques Henri-Labourdette donnent des témoignages assez semblables dans leurs autobiographies (HOLLEY, 2012, p. 127, et HENRI-LABOURDETTE, 2002, p. 79-82). Jean Dubuisson, adossé au groupe d'ingénierie Setec, retira des résultats pour lui plus satisfaisants.

361 Le projet n'est renseigné, au sein des archives de Pierre Dufau, que par quelques documents graphiques datant de 1975 et 1976. Un diagramme du plan de charge de l'agence (CAP-CAA 066 Ifa 1202-1) indique cependant que le projet de Téhéran occupe, en décembre 1978, 3 architectes, 3 ingénieurs, 3 projeteurs et 4 dessinateurs. Hélène Dufau s'excuse par ailleurs dans une lettre du 5 janvier 1979 de ne pas avoir répondu rapidement à la baronne Alain de Rothschild, expliquant avoir « été polarisés par notre chantier de Téhéran que les circonstances rendent des plus vulnérables » (CAP-CAA 066 Ifa 1119-2).

C'est également par Pierre Louis-Dreyfus que Pierre Dufau est mis en relation avec la famille Rothschild qui contrôle, via leurs holdings de la Compagnie du Nord et de la Compagnie du Paris-Lyon-Marseille (PLM), un grand nombre d'entreprises industrielles et commerciales dont la banque de la rue Laffitte n'est que l'émergence la plus visible du grand public. Le groupe Louis-Dreyfus et la banque Rothschild – dont le directeur est encore, pour quelques semaines, Georges Pompidou – s'allient, en 1961, pour réaliser un immeuble de bureaux rue Pillet-Will, dont les plans sont confiés à Pierre Dufau. L'architecte est sans nul doute apprécié, puisque le baron Alain de Rothschild lui confie l'année suivante le réaménagement de l'hôtel de Marigny, qui fait face aux jardins du palais de l'Élysée. Ce projet d'une grande complexité est toutefois abandonné, l'ampleur des démolitions envisagées soulevant des difficultés administratives insurmontables. Le programme est finalement réduit, en 1971, à la réalisation d'un hôtel particulier dont l'esthétique à la Mansart est probablement imposée par les architectes des Bâtiments de France.

On retiendra surtout des rapports entre Pierre Dufau et la galaxie Rothschild la commande, passée en 1964, pour le nouveau siège de la banque de la rue Laffitte, venant remplacer l'hôtel particulier qu'avait fait construire James de Rothschild plus d'un siècle auparavant. L'architecte dresse un premier projet exploitant au maximum les possibilités offertes par le règlement d'urbanisme parisien, en proposant une construction parallèle à l'axe de la rue Laffitte. Ayant été favorablement impressionnés par le bâtiment réalisé à Bruxelles par Gordon Bunshaft pour leur ami le banquier Léon Lambert, les cousins à la tête de la banque Rothschild décident d'appeler l'architecte américain Max Abramovitz pour dresser un nouveau projet exprimant davantage la singularité de l'établissement. Pierre Dufau assure l'exécution de cet immeuble exprimant le tropisme exercé par New-York sur la cité financière que les pouvoirs publics espèrent voir se constituer entre la gare Saint-Lazare et le palais Brongniart. La participation de Pierre Dufau aux activités du groupe Rothschild restera in fine assez limitée, l'architecte n'ayant en particulier pas travaillé pour sa filiale la SGII, qui mène d'importantes opérations dans le 13^e arrondissement (quartier des Olympiades, centre commercial Galaxie et tour Apogée), et sera reprise par Paribas au début des années 1970 dans une situation proche de la banqueroute. De même n'est-il pas appelé pour réaliser l'hôtel de 800 chambres que la Compagnie du PLM³⁶² fait construire boulevard Saint-Jacques, en

362 Cette société passe cependant commande à Pierre Dufau, en 1969, d'un immeuble de bureaux et de logements rue Sainte-Anne, dans le quartier de l'Opéra. Validé à l'issue de négociations difficiles avec l'administration, le projet est probablement volé par Yves Tostain, ancien employé de l'agence Dufau.

1969-1972, par l'architecte Pierre Giudicelli. Pierre Dufau signale enfin³⁶³ avoir réalisé l'aménagement de la banque israélienne Leumi-Le, dont la filiale française est fondée avec le concours de Rothschild et de Louis-Dreyfus & Cie.

Ce sont enfin les relations de Pierre Louis-Dreyfus qui amènent Pierre Dufau et Jean-Pierre Dacbert³⁶⁴ à travailler, à partir du début des années 1970, pour l'Institut Pasteur qui entreprend la rénovation de ses installations du 15^e arrondissement. C'est sans doute également l'homme d'affaires qui met en contact l'architecte avec Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur de l'agence Publicis, et dont Pierre Dufau assurera, de 1972 à 1975, la reconstruction des bureaux avenue des Champs-Élysées. Pierre Louis-Dreyfus relie enfin l'architecte à des grands industriels du bâtiment, tel que le patron de l'entreprise de revêtements de sols François Sommer³⁶⁵, ou l'entreprise Boussois qui produit un verre teinté particulièrement apprécié de Pierre Dufau, le *Soltran* [Fig. n°22 et 23].

La commande publique et les concours

On sait les difficultés rencontrées par Pierre Dufau, courant 1940-1941, pour s'imposer en tant qu'urbaniste chargé du plan de reconstruction d'Amiens. L'architecte doit, en contrepartie de cette mission, abandonner toute perspective de commande privée sur le territoire municipal, clause qu'il vit comme une vexation mais qu'explique la prévention des conflits d'intérêts. Désormais dépendant de la commande publique, Pierre Dufau est pressenti, en 1941, pour réaliser un important programme d'équipements sportif à Amiens. Des circonstances politiques repoussent toutefois la signature de son contrat, l'architecte apprenant l'année suivante que le programme qui lui était promis sera finalement, selon le vœu de la

363 DUFAU, 1989, p. 85. Aucun document d'archive relatif à ce projet n'existe.

364 La connexion avec l'Institut Pasteur sera conservée par Jean-Pierre Dacbert après la rupture de ce dernier avec Pierre Dufau au début des années 1980. Il signera seul en 1984 les plans de l'immeuble de logements du 36 rue du Docteur-Roux qu'il achève en 1987 pour le compte de la fondation. Antoine Dacbert, fils de Jean-Pierre Dacbert, travaille encore en 2017 à la modernisation de l'Institut Pasteur au sein de l'agence D.A.

365 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017. François Sommer appartient en même temps que Pierre Louis-Dreyfus au groupe de bombardement Lorraine des Forces aériennes françaises libres en 1943-1944, et est comme lui Compagnon de la Libération. On ignore la consistance des travaux menés par Pierre Dufau pour l'entreprise Sommer. Celle-ci eut toutefois son siège à Neuilly-sur-Seine dans un immeuble, rue Ancelle, pour lequel l'architecte étudia un premier projet d'ensemble de logements. Claude Amsler nous indiqua le 18 juin 2016 se souvenir que Pierre Dufau céda l'exécution du projet final à un ancien employé de l'agence.

municipalité, réparti au tirage au sort entre les inscrits au tableau régional de l'Ordre des architectes qui vient d'être créé. Outré par cette position qu'il juge lâche et clientéliste, Pierre Dufau exprime au maire d'Amiens son refus de se voir imposer la collaboration de confrères pour des motifs sans rapports avec la recherche de l'intérêt général :

« Le fait d'être admis dans un Ordre d'architectes ne peut en aucune manière avoir pour corollaire de vous faire l'égal de ceux qui possèdent un titre acquis dans une grande école ou dans un concours de réputation mondiale. Pas plus qu'une entreprise ne devient l'égal de la plus forte entreprise faisant partie du même groupement professionnel. Pas plus qu'un athlète se hausse au niveau du champion sous le prétexte qu'ils font tous deux partie du même club. L'Ordre des architectes n'a de raison d'être que s'il peut défendre, à l'abri des passions partisans, l'intérêt général de la profession. Il ne peut en aucune manière s'arroger le droit de distribuer ou de s'immiscer dans la répartition des affaires, sans risquer de se perdre dans des luttes intestines qui entraîneraient la disparition de l'Ordre et de la profession. Car en bonne logique si l'Ordre devait répartir les affaires il ne faudrait pas s'arrêter aux affaires publiques mais à toutes les affaires, sans distinction d'origine, fondues dans un même creuset et réparties en parts égales entre tous les architectes par le moyen déjà employé d'un tirage au sort. Je vous laisse à penser le scandale qu'une telle proposition soulèverait rien qu'à Amiens. Et je suis intimement persuadé que les champions du partage se tourneraient instantanément en champions de l'individualisme à tout prix. »³⁶⁶

Le démarrage de la Reconstruction d'Amiens, en 1945, permet à Pierre Dufau d'accéder avec son frère à la commande publique via les ensembles de logements financés par l'État au titre de la politique des Immeubles sans attribution individuelle (ISAI). En dépit des bons rapports qu'il entretient avec le délégué départemental du MRU Yves Cazaux, l'architecte se plaint régulièrement des retards pris par l'État dans le règlement de ses honoraires, qui l'obligent à rappeler les créances qu'il possède³⁶⁷. Il se défend aussi de certaines règles qu'il juge léonines telles que le plafonnement du montant des travaux publics exécutés par un même maître d'œuvre. Ayant été désignés à la fin de l'année 1944 pour édifier un groupe de 66 logements boulevard Faidherbe à Amiens, Pierre et André Dufau se voient sommés, deux ans plus tard, de proposer le nom d'un confrère venant s'associer à eux, l'administration s'apercevant sur le tard qu'ils dépasseraient sinon le plafond autorisé. Les immeubles sont pourtant déjà en chantier, ne laissant à un troisième architecte qu'une mission fictive, comme le souligne André Dufau : « Nous comprendrions mal qu'au nom d'un principe

366 Projet de lettre non daté [1942] de Pierre Dufau à Pierre Rollin, CAP-CAA 066 Ifa 1002-8. On ignore si la lettre a effectivement été envoyée.

367 Pierre Dufau indiquera, dès 1948, que l'Administration a en permanence envers lui une dette de 3 à 5 millions de francs (soit environ 100 000 à 175 000 euros valeur 2016). Lettre de Pierre Dufau à Richard Tremblot, datée du 24 juin 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1035-16.

d'équité louable en soi, mais appliqué aveuglément, [l'Administration] mette les uns dans une situation très difficile, et favorise les autres sans aucune raison. »³⁶⁸

À cette méfiance à l'endroit de l'administration s'ajoute chez Pierre Dufau une tiédeur vis-à-vis des concours publics auxquels il ne participe guère, ainsi qu'il s'en explique à son confrère toulousain Paul Glénat :

« Il faut réduire, coûte que coûte, [...] les frais de présentation absurdes qui ne veulent absolument rien dire et qui ne servent strictement à rien qu'à flatter [sic] l'œil du jury très souvent incompétent et ayant tendance à récompenser une image qui n'a rien à voir avec l'objet du concours. J'ai été [...] plusieurs fois victime de procédés classiques employés par des confrères malhonnêtes qui réduisaient volontairement le lit à la dimension d'un berceau, la salle de bains à celle d'une casserole [...]. »³⁶⁹

L'architecte semble ainsi absent des concours des chantiers expérimentaux du MRU d'Eugène Claudius-Petit, tant de celui des trois groupes de 200 logements lancé en avril 1949, que de celui de la cité Rotterdam à Strasbourg, au printemps 1951. Aussi Pierre Dufau rompt-il avec ses habitudes en s'inscrivant, à l'automne 1956, au concours organisé par le ministère des Affaires étrangères pour la réalisation de l'ambassade de France au Cambodge. Indépendamment de la qualité de son projet, sa réussite doit probablement beaucoup à la présence, parmi les membres du jury, de l'architecte chargé de la protection du site d'Angkor-Vat, Jean Laur, qui est un ancien employé de l'agence.

Toujours est-il que la part prise par les chantiers sous maîtrise d'ouvrage publique décroît à mesure que la reconstruction d'Amiens s'achève, Pierre Dufau s'appuyant sur son réseau de commanditaires privés qui permet à l'économie de son agence de se passer, pour l'essentiel, des ensembles de logements sociaux et d'équipements qui alimentent sinon la trésorerie de ses confrères Bernard Zehrfuss, Émile Aillaud, Guillaume Gillet ou encore Louis Arretche. Aucune Zone à urbaniser par priorité (ZUP) n'est ainsi directement attribuée à Pierre Dufau quand d'autres – Henri-Jean Calsat, Maurice Novarina, Henry Auffret, par exemple – sont chargés de trois ou quatre opérations comptant chacune plusieurs milliers de logements. Il est permis de s'interroger sur le caractère délibéré de cette absence de la part d'un architecte échaudé par ses rapports avec la maîtrise d'ouvrage publique, et qui considère que les moyens octroyés à la politique du logement social ne permettent pas de parvenir à des

368 Lettre d'André Dufau à Yves Cazaux, datée du 9 octobre 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1018-1.

369 Lettre de Pierre Dufau à Paul Glénat, datée du 7 novembre 1949, CAP-CAA 066 Ifa 1043-1.

résultats qualitatifs. On comprend, à travers la description caricaturale que fait en 1964 Pierre Dufau dans *Non à l'uburbanisme*, que l'architecte ne cherche guère de commande de ce type :

« Les ZUP ont été inventées en 1958. ZUP veut dire zone à urbaniser par *priorité*. En six ans il n'y en a pas trois qui aient pu démarrer réellement tant sont mal réglés les rapports des communes et des aménageurs qui sont en perpétuel conflit. Un architecte de quarante-cinq ans disait l'autre jour à quelques collègues : “ Je voudrais bien décrocher une ZUP *pour mes vieux jours*.” Ce n'était pas une boutade, mais la constatation raisonnée d'un fait et personne n'eut l'ombre d'un sourire. »³⁷⁰

Les rapports de Pierre Dufau avec l'Administration sont cependant transformés avec la nomination, au printemps 1963, du conseiller d'État Max Querrien en tant que directeur de l'Architecture auprès d'André Malraux. Un rapport de confiance s'établit rapidement entre les deux hommes, la personnalité de l'architecte incitant le haut-fonctionnaire à le nommer à des position de conseil et de contrôle de la qualité architecturale pour le compte de l'État, comme la commission des Abords que Pierre Dufau intègre en mars 1965. L'intérêt de ses réflexions sur la protection des Sites amène le directeur de l'Architecture à lui confier une étude d'urbanisme pour le village provençal de Gordes, dans le Vaucluse. C'est aussi Max Querrien qui, dans un domaine très différent, suggère à la RATP le nom de Pierre Dufau pour l'aménagement de la gare de l'Étoile du RER.

Pierre Dufau apparaît donc comme une personnalité digne de confiance, puisque son nom est proposé par Max Querrien en octobre 1965³⁷¹ pour assister l'architecte des Monuments historiques Jean Rocard qui peine à obtenir le permis de construire d'un ensemble de bureaux et de logements pour le Crédit National, dans le 7^e arrondissement de Paris. Remplaçant un hôtel particulier inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, et dont la démolition a été autorisée suite à une méprise administrative, le projet initial est unanimement jugé mauvais. Le ministère des Affaires culturelles souhaitant échanger un mal pour un bien s'engage à laisser le maître d'ouvrage mettre le monument à terre, le projet esthétiquement plus satisfaisant de Pierre Dufau permettant à l'Administration de sauver la face.

370 DUFAU, 1964, p. 208.

371 Note du directeur de l'Urbanisme de la préfecture de la Seine André Roussilhe, datée du 29 octobre 1965, AMP 1178 W 782. Les noms de Bernard Zehruss et de Guillaume Gillet sont également proposés.

Max Querrien fait aussi nommer Pierre Dufau architecte en chef des Bâtiments civils et des palais nationaux (BCPN) vers 1965 au tour extérieur, le haut-fonctionnaire jugeant que « son pragmatisme dénué de forfanterie et de fautes de goût convenait à cette mission »³⁷². Prestigieux – il est mentionné sur le papier à en-tête de l'architecte en même temps que le Prix de Rome – ce statut n'a toutefois rien d'une rente pour son titulaire, qui reçoit la charge du conservatoire national des Arts et Métiers, de l'École Centrale et de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort. Les travaux réalisés sont des plus modestes : en-dehors de l'entretien courant des bâtiments, Pierre Dufau ne construit, en 1972, qu'une surélévation d'un étage d'un laboratoire affecté aux Ponts-et-Chaussées à Paris, rue Gaston-Boissier, afin d'y installer une cantine. L'architecte siège, par ailleurs, au Conseil général des bâtiments de France où sont discutés les principaux projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique.

C'est enfin, on l'a vu, avec le soutien de Max Querrien qu'André Malraux propose à Pierre Dufau de reprendre la charge d'architecte en chef de la ZUP du Nouveau Créteil, à la suite de Jean-Louis Fayeton, décédé en février 1968. L'architecte reversera en contrepartie une portion de ses honoraires à la veuve de son confrère et ami, et intégrera à son agence quelques-uns de ses employés qui travailleront notamment sur les usines construites pour l'équipementier automobile Ducellier³⁷³.

On ignore par contre les circonstances ayant permis à Pierre Dufau de travailler pour le ministère des PTT, ainsi que les fonctions exactes qui étaient les siennes³⁷⁴. Les commandes reçues par ce canal ont somme toutes été peu importantes : le réaménagement des bureaux du ministère, avenue de Ségur ; un projet, non réalisé, de central téléphonique enterré place Joffre, face à l'École militaire ; et la construction d'un petit immeuble de bureaux avenue de Saxe qui, terminé en 1980, témoigne de la porosité toute relative de l'architecture de Pierre Dufau au post-modernisme.

Les dix dernières années de la carrière de l'architecte ne sont guère dissemblables de celles de ses confrères qui n'ont pas fermé leurs agences, comme ont préféré le faire Jean Dubuisson ou André Gutton. L'analyse faite par Franck Delorme des dernières années

372 Lettre de M. Max Querrien à l'auteur, datée du 31 janvier 2017.

373 Entretien avec Claude Amsler, le 27 octobre 2015.

374 Il s'est toutefois porté candidat comme architecte du cadre de Paris en 1953, 1960 et 1963.

d'exercice de Guillaume Gillet peut être étendue au cas de Pierre Dufau, qui cherche à compenser la chute de la commande privée par sa participation aux concours publics auxquels il a longtemps pu se refuser :

« Peu à peu, les leviers de la commande s'émoussent, les réseaux se tarissent au fur et à mesure que, d'une part, les milieux politiques se renouvellent et que, d'autre part, une nouvelle génération d'architectes apparaît. S'impose alors la nécessité, pour une agence qui n'y était pas préparée, non plus qu'habitée, de participer à des concours de plus en plus nombreux et fréquents pour les constructions publiques. »³⁷⁵

Le concours sur invitation du palais omnisports de Paris-Bercy, en 1979, voit le dernier souffle de cette génération, seize équipes étant consultés par l'ancien préfet Maurice Doublet, commissaire général du projet. Pierre Dufau y retrouve quelques figures qui ont partagé sa vie, depuis les années d'École jusqu'au terme des Trente Glorieuses : Henry Bernard, Guillaume Gillet, Bernard Zehruss, Maurice Novarina, Jean Faugeron. D'autres, plus jeunes, doivent sans doute leur présence à leur proximité avec le RPR et le maire de Paris, Jacques Chirac : Michel Mosser, Alain Gillot, Olivier-Clément Cacoub. Au terme d'un concours mitigé³⁷⁶, le projet de Michel Andrault, Pierre Parat et Aydin Guvan est sélectionné en octobre 1979, Pierre Dufau recevant une prime de 100 000 F **[Fig. n°24]**.

Si la suppression du Prix de Rome, en 1968, ne paraît pas émouvoir l'architecte outre mesure, il doit constater, surtout à partir de 1974, la perte du prestige associé à ses titres qui avait pour effet de réduire le nombre de prétendants à la grande commande publique comme privée. Le souhait des gouvernements successifs – et ce dès le mandat de Georges Pompidou – de susciter une volonté d'architecture aux échelons locaux a pour corollaire la refondation des procédures d'attribution de la commande des villes et des collectivités territoriales. La généralisation des concours et des appels à la concurrence met progressivement un terme au système des listes d'agrément et de désignation par l'administration centrale des architectes amenés à construire en province. Leurs réseaux au sein des ministères devenant inopérants, les architectes de la génération de Pierre Dufau font l'apprentissage difficile du rejet, part de leur métier à laquelle les Trente Glorieuses les

375 DELORME, 2012, p. 43.

376 CHAMPENOIS, Michèle. « Les seize projets pour le nouveau Vel' d'Hiv' - Des “pavés” ou des “souterrains” », *Le Monde*, 22 septembre 1979.

avaient déshabitués, ayant vécu l'âge d'or où plusieurs commandes entraient à l'agence tous les mois, et qu'un excès de confiance les faisaient attribuer à leurs seules compétences.

Soumis à l'imprévisibilité des circonstances politiques, les anciens meneurs de la profession doivent apprendre à se vendre et à développer un argumentaire. Forcé de surnager parmi un grand nombre de candidats, lui qui a toujours défendu le malthusianisme de la profession, Pierre Dufau n'admet pas qu'ayant déjà fait la preuve de sa capacité à travers de multiples réalisations, et considérant qu'il participe en tant qu'employeur à l'activité économique de son pays, il soit mis sur le même plan que de jeunes architectes n'ayant, somme toute, rien à perdre. Le sentiment profond de dépit et d'inquiétude qui l'anime est mal dissimulé par des arguments prétendant dénoncer l'arbitraire des concours, dans un long article vengeur intitulé « Misère de la compétition en architecture ou concours après moi que je t'attrape »³⁷⁷, que Pierre Dufau fait paraître à la fin de l'année 1976 [Annexe n°15]. Plus que le trouble de l'incompréhension, c'est l'injustice qui transparaît à travers la vive réaction de Jean-Pierre Dacbert au rejet de la candidature des deux architectes pour la réalisation d'un ensemble administratif dans l'Eure, en 1979 :

« Vous nous apprenez que nous ne sommes pas admis à participer au concours de conception de la future cité administrative d'Évreux. Cette information, sans commentaire ni explication, est ressentie par nous comme une mesure discriminatoire qu'il nous est difficile d'accepter sans réagir. Nous cherchons à comprendre et plusieurs hypothèses nous viennent à l'esprit :

- ou bien nos références sont insuffisantes – alors que faut-il avoir réalisé de plus qu'une préfecture de 50 000 m², un hôtel de ville de 20 000 m², une cité administrative de 15 000 m² et en général plus d'un million de m² de bureaux publics ou privés, tant en France qu'à l'étranger ?³⁷⁸
- ou bien nos références et notre expérience n'ont pas paru convenables à un jury d'admission dont nous ne connaissons pas la composition. [...]
- ou bien notre agence d'architectes dans le nord du département de l'Eure³⁷⁹ fait l'objet d'un ostracisme préfectoral qui nous inciterait à aller tenter notre chance ailleurs [...]. Vous aviez annoncé que vous prendriez une vingtaine de candidats et nous pensons que sur la place, il n'y avait pas plus de vingt candidats mieux qualifiés que nous pour un tel programme. »³⁸⁰

377 *Techniques & Architecture*, n° 311, octobre-novembre 1976, p. 7.

378 Les chiffres donnés correspondent respectivement à la préfecture de la Gironde, à l'hôtel de ville de Créteil et à la cité administrative d'Amiens.

379 Jean-Pierre Dacbert fait ici référence à son agence personnelle à Martigny, petit village à mi-chemin de Rouen et de Beauvais et où il possède une résidence secondaire.

380 Lettre de Jean-Pierre Dacbert au secrétaire général de la préfecture de l'Eure, datée du 12 juin 1979, CAP-CAA 066 Ifa 1201-1.

La réponse du préfet Jacques Gérard rappelle la réalité de l'époque, si cruelle soit-elle : 108 architectes ont remis un dossier de candidature, dont nombre d'agences de premier plan. Le maître d'ouvrage souhaite aussi permettre à un nombre raisonnable de jeunes architectes de concourir, tout en équilibrant le nombre de candidats locaux avec ceux implantés à Paris. Ces éléments de réponse paraissent insuffisants à Pierre Dufau qui demande, amer :

« Pourquoi ouvrir toute grande la porte si elle n'est qu'entrebaïllée ? [...] Finalement, je remercie la commission de sélection de ne nous avoir pas retenus. Elle a réparé le défaut de franchise des organisateurs, car la plus mauvaise solution aurait été de nous retenir avec l'intention bien déterminée de nous éliminer à la fin. C'est une aventure qui nous est arrivée plusieurs fois récemment et qui nous a à-demi engloutis. Quand on lutte pour ne pas se noyer, il faut être reconnaissant à celui qui vous tire par les pieds, mais ne vous tape pas sur la tête. »³⁸¹

Cette impuissance est d'autant plus difficilement vécue que Pierre Dufau se félicitait, avant la crise économique, de ne dépendre que marginalement de la commande de l'État et des collectivités pour faire vivre son agence. N'étant pas préparés au taux d'échec considérable que connaissent tous les architectes répondant aux concours publics, les deux associés ressentent chaque insuccès comme une cabale personnelle contenant en creux la remise en cause de la valeur de leur travaux. Écarté en 1980 de la liste de candidats admis à étudier la construction de l'ambassade de France à New Delhi³⁸², Pierre Dufau laisse entendre les conséquences sociales qu'emportent les décisions de l'Administration :

« Comme c'est la troisième fois que [le ministère des Affaires étrangères] nous rejette sans explication, nous aimerions connaître les raisons de cet ostracisme systématique. Nous sommes une équipe qui a fait ses preuves et de plus nous avons été extrêmement handicapés par les événements d'Iran qui ont interrompu un projet avec lequel nous pouvions espérer faire vivre notre trentaine de collaborateurs pendant les mois à venir. C'est donc une menace très précise qui pèse sur notre avenir à tous. »³⁸³

L'effondrement, en l'espace de quelques années, des effectifs de l'agence Dufau n'est pourtant qu'un exemple parmi bien d'autres d'une tendance structurelle liée à la redéfinition des modes d'exercice d'une profession tendant vers un exercice de plus en plus solitaire : de 1976 à 1986, le nombre d'agences de 20 à 49 salariés diminue de moitié pour tomber à moins d'une centaine, quand celui des architectes exerçant seuls passe de 5 000 à près de 15 000³⁸⁴.

381 Lettre de Pierre Dufau au préfet Jacques Gérard, datée du 17 juillet 1979, CAP-CAA 066 Ifa 1201-1.

382 Le concours est finalement remporté par Paul Chemetov et Borja Huidobro.

383 Lettre de Pierre Dufau au service des Immeubles et des affaires générales du ministère des Affaires étrangères, datée du 17 janvier 1980, CAP-CAA 066 Ifa 1201-1. Le projet auquel il est fait allusion est celui du Sharzad Plaza à Téhéran, qui était vraisemblablement porté par le promoteur Joseph Vaturi.

384 TAPIE, Guy. *Les architectes : mutations d'une profession*. Paris : L'Harmattan, 2000, p. 193.

Le conseil et le contrôle, œuvre immatérielle de l'architecte

Pierre Dufau aura à cœur de souligner, notamment dans ses mémoires, l'importance prise par la clientèle privée dans son parcours professionnel, l'architecte écrivant avec fierté à son confrère et ami Henry Bernard que « les “Prix de Rome” peuvent très bien se débrouiller sans les commandes de l'État »³⁸⁵. Confronté à un procès en légitimité à partir des années 1960, Pierre Dufau voit dans sa carrière le démenti que d'une scolarité réussie résulterait nécessairement une position de mandarin alimentée par la commande ministérielle. Cependant, si cette dernière est somme toute minoritaire dans l'œuvre bâtie de l'architecte³⁸⁶, il ne faut pas négliger l'importance prise par son travail de conseil et d'orientation de l'action publique dans le cadre de ses activités para-professionnelles. Cette part de la vie de Pierre Dufau nous est mal connue, seul un très faible nombre de documents conservés dans son fonds d'archives s'y relatant. C'est pourtant au sein des différentes commissions de réflexion et des activités de contrôle et d'inspection que les éléments de doctrine portés par les architectes de sa génération sont diffusés non seulement au sein des cénacles politiques, mais aussi aux confrères de province auprès desquels les architectes-conseils du ministère de la Construction sont envoyés, tels des pasteurs, porter les préceptes du modernisme.

En tant qu'architecte en chef adjoint de la reconstruction d'Amiens, Pierre Dufau oriente dans les premières années de l'après-guerre les projets de ses confrères vers la recherche de l'économie, de la simplicité et de la rationalité constructive. C'est cependant par une logique corporatiste qu'il prend à l'hiver 1949, à la suite de Robert Bourin, la présidence du syndicat des architectes en chef adjoints, ses vice-présidents étant Jean Fleury, Jean Dorian, Pierre Bigot et Ali Tur. Distinct du syndicat des architectes en chef, cette organisation est un espace d'échanges autour des problèmes rencontrés par ses membres dans le cadre de leurs fonctions, plutôt que de réflexion sur des éléments de doctrine. Connue pour sa verve, Pierre Dufau en porte la parole auprès du MRU pour réclamer davantage de compétences et

385 Lettre de Pierre Dufau à Henry Bernard, datée du 16 juillet 1969, CAP-CAA 266 AA 2-1.

386 Pierre Dufau évalue à 10%, dans la lettre à Henry Bernard citée plus haut (CAP-CAA 266 AA 2-1), la part de ses affaires pour le compte de l'État. Ce chiffre nous semble cependant sous-évalué : si la commande ministérielle est effectivement faible par rapport à la commande privée, doivent y être ajoutées les opérations menées pour des établissements publics (RATP, EDF, Institut Français du Pétrole) ou des banques contrôlées par le gouvernement (Crédit National).

de moyens d'exercice puis, en 1952, pour protester contre l'association imposée des bureaux d'études techniques pour le nouveau programme des Secteurs industrialisés. Il transmet aussi à ce titre à Jean Kérisel une série de notes relatives à la place de la sculpture dans la Reconstruction, à la nécessité d'associer les architectes en chef aux ouvrages d'art construits par les Ponts-et-Chaussées, et aux modes de financements possibles des espaces verts dont Pierre Dufau regrette la quasi-absence dans les îlots reconstruits. S'estimant trop pris par ses activités privées, l'architecte démissionne de la présidence du syndicat en janvier 1953 ; ce dernier sera dissous l'année suivante avec l'intégration des architectes en chef de la Reconstruction dans le corps des architectes-conseils du ministère.

Créée en 1950 par Eugène Claudius-Petit, cette mission des architectes-conseils est destinée à doter chaque département d'un homme de l'art expérimenté rendant un avis sur les projets publics étudiés localement. Les architectes-conseils peuvent, le cas échéant, donner les orientations générales de nouveaux ensembles urbains, voire amender les dessins de leurs confrères du cru jusqu'à en bouleverser la direction initiale. Les dates et lieux de l'action menée par Pierre Dufau sont mal connus³⁸⁷ ; on sait cependant, et ce cas a probablement valeur d'exemple, qu'il intervient en 1951-1952 à la demande du MRU sur un projet d'extension des thermes municipaux de Royat, dans le Puy-de-Dôme. Les plans de l'architecte vichyssois Jean Liogier n'y donnent pas satisfaction au délégué départemental du ministère, en particulier pour ce qui est de l'aspect des façades que Pierre Dufau est chargé d'améliorer. Tout en conservant un contrôle sur l'évolution des études, il associera à sa mission Guillaume Gillet, Prix de Rome 1946 revenu peu auparavant de la villa Médicis, qui fera exécuter une maquette du projet révisé par leurs soins³⁸⁸. Sans doute leur confrère auvergnat, d'une quinzaine d'années plus âgé, a-t-il jugé bien invasive cette collaboration forcée, qui n'a au surplus pas abouti à une mise en chantier. Autre élément témoignant de la considération qui lui est accordée par le MRU, Pierre Dufau fait partie des treize architectes-conseils nommés le 29 décembre 1953 à la commission nationale des Plans-types³⁸⁹. Chargée de l'étude des plans de cellules devant servir de modèles pour l'ensemble du territoire, cette instance mêle la

387 Marie-Yamila Tahier indique dans son rapport de 1987 que Pierre Dufau est successivement en charge des départements de la Somme, de la Lozère et du Cantal, de la Haute-Garonne puis des Hauts-de-Seine.

388 Lettre de Pierre Dufau au maire de Royat, datée du 18 septembre 1952, CAP-CAA 152 Ifa 2063/1.

389 Ses membres sont, outre Pierre Dufau, Robert Chaume, Jean Démaret, Félix Dumail, Jean-Louis Fayeton, Joachim Génard, Jacques Henri-Labourdette, Albert Laprade, Henri-Jacques Le Même, Jean de Mailly, André Remondet, Charles-Gustave Stoskopf et Georges Tourry.

nouvelle génération d'architectes de la Reconstruction à quelques confrères confirmés ayant fait l'essentiel de leur carrière avant-guerre.

Bien que son emploi du temps n'est pas moins chargé qu'un an auparavant, Pierre Dufau est nommé au printemps 1954 secrétaire général du corps des architectes-conseils, dont le bureau est dirigé par André Croizé, Raymond Lopez et Georges-Henri Pingusson. Sans doute y trouve-t-il quelque intérêt, puisqu'il en prend quelques années plus tard la présidence aux côtés d'Eugène Beaudouin et d'Henri Madelain. C'est en cette qualité qu'il interpelle en avril 1958 le ministre de la Reconstruction et du Logement Pierre Garet pour réclamer que l'on redonne à l'urbanisme français « une autorité qui lui permette d'être plus et mieux qu'un service timide de recommandations ou un facteur de paralysie »³⁹⁰.

Apprécié de Pierre Sudreau alors que celui-ci est commissaire à la Construction et à l'urbanisme de la région parisienne, Pierre Dufau est appelé en juin 1958 pour intégrer les groupes de travail devant éclairer les orientations prises par le nouveau ministre de la Construction. L'architecte y participe aux discussions relatives à la simplification des procédures de permis de construire dans le département de la Seine, et d'attribution des primes et prêts à la construction. Sa vision économique des questions urbanistiques et architecturales paraît appréciée, puisqu'il rejoint le conseil supérieur du Plan à l'automne 1961 en tant que personnalité invitée. Pierre Dufau y retrouve des scientifiques déjà rencontrés lors des réunions du Cercle d'Études Architecturales, tel l'économiste Jean Fourastié. Il y croise également d'importantes personnalités du monde des affaires et du bâtiment nommés en même temps que lui et qui, pour certaines, seront appelés à compter dans sa vie professionnelle : le banquier et futur homme politique Albin Chalandon ; le directeur de la Caisse des Dépôts et fondateur de la SCIC François Bloch-Lainé ; le directeur de la Compagnie Bancaire Jacques de Fouchier. Pierre Dufau participera aussi, au cours des années 1960, aux activités de la commission nationale de l'Aménagement du territoire, dirigée par Philippe Lamour. Il est enfin membre du groupe de travail « Aménagement de l'Espace » de la commission des Affaires culturelles du VI^e Plan (1971-1975). Outre quelques hauts-fonctionnaires et technocrates tels Jean-Eudes Roullier, l'architecte y côtoie l'ancien ministre Eugène Claudius-Petit, et les architectes Xavier Arsène-Henry, Alain Bourbonnais, Henry Bernard, Jacques Kalisz et Paul La Mache³⁹¹.

390 *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 78, juin 1958, p. V.

391 LENGIEREAU, 2003, p. 192-193.

L'avis de Pierre Dufau est aussi sollicité sur des questions plus directement en rapport avec l'opérationnel. Max Querrien, qui a pris la direction du service de l'Architecture au sein du ministère des Affaires Culturelles en mai 1963, nous a dit avoir été séduit par l'architecte : « son pragmatisme, son exigeante modestie et l'intérêt qu'il portait à l'image devaient jouer un rôle positif dans des arbitrages souvent difficiles et parfois passionnés »³⁹². Pierre Dufau se voit ainsi nommé, le 12 mars 1965, à la commission supérieure des Monuments historiques, section des Abords³⁹³. Les architectes qu'il y côtoie sont, sauf exception, des acteurs de sa génération ayant comme lui participé à l'effort de la Reconstruction puis de la croissance des Trente Glorieuses, certains comptant même parmi ses amis d'École plus de trente ans auparavant. S'y retrouvent quatre Prix de Rome (Henry Bernard, Guillaume Gillet, Michel Marot, Bernard Zehrfuss), quelques figures de la profession ayant fait montre de leur polyvalence (Louis Arretche³⁹⁴, Daniel Badani, Guy Lagneau), un représentant de l'école corbuséenne (André Wogenscky) et un spécialiste des monuments historiques (Marc Saltet). Cet aréopage d'architectes destinataires de la grande commande publique est reconduit le 6 mars 1970, seul Bernard Zehrfuss étant remplacé par le perreetsien André Hermant. Cette relative uniformité des parcours – et non des tempéraments – sera rompue lors du renouvellement décidé le 2 octobre 1974, en plein bouleversement des cadres théoriques de la profession. Les architectes ne forment plus que la moitié des membres de la commission, et présentent une plus grande variété d'âges et de postures puisqu'à Louis Arretche et André Hermant s'ajoutent Bernard Huet, Jacques Kalisz et Pierre Parat. Le profil des cinq autres membres répond à la volonté de pluridisciplinarité exprimée par le ministère, puisque sont appelés les historiens de l'art André Chastel et Jacques Thuillier, la critique d'art Françoise Choay et les conseillers d'état Henry de Ségogne et Xavier de Christen, spécialistes des questions de paysage et de patrimoine.

Les archives de Pierre Dufau ne permettent, pas plus que pour la commission supérieure des Monuments historiques, de connaître précisément les avis rendus par

392 Lettre de M. Max Querrien à l'auteur, datée du 31 janvier 2017.

393 BACKOUCHE, Isabelle. *Aménager la ville : les centres urbains français entre conservation et rénovation, de 1943 à nos jours*. Paris : Armand Colin, 2013.

394 M. Olivier Dufau nous indiqua, lors d'un entretien le 20 janvier 2017, que Pierre Dufau et Louis Arretche entretenaient des rapports amicaux au point de se voir presque quotidiennement, le domicile du premier rue de la Grande-Chaumière étant voisin de l'agence du second, rue Jules-Chaplain. Pierre Dufau prêta en outre à l'appartement de la rue Oudinot Louis Arretche après l'incendie de sa maison à Sceaux, au début des années 1980.

l'architecte au sein de la commission des Sites de la ville de Paris, dont il est membre du 28 novembre 1968 au 21 mars 1975. Celle-ci, contrairement à la section des Abords, ne compte qu'une minorité d'architectes parmi ses vingt-six membres, les autres étant des fonctionnaires, des élus municipaux et des personnalités qualifiées choisies par l'administration préfectorale et le ministère. Pierre Dufau y retrouve à nouveau Guillaume Gillet et Louis Arretche, le quatrième architecte étant Claude Charpentier, continuateur de la vigie patrimoniale exercée par Albert Laprade. Cette endogamie soulève des critiques croissantes alors que l'urbanisme parisien est secoué par des polémiques dont les membres de la commission des Sites se trouvent parfois acteurs à double titre, comme s'en émeut en 1970 André Fermigier avec une ironie mordante, à propos du projet porté par Marcel Dassault pour le rond-point des Champs-Élysées :

« M. Gillet fit une belle composition genre Propylées, où revivait l'esprit de Pierrefonds à travers de subtiles réminiscences de l'esthétique géniale du palais de Chaillot. M. Gillet était assurément le meilleur choix possible : n'est-il pas premier grand prix de Rome, membre de l'Institut, membre de l'Académie d'architecture, architecte en chef des bâtiments civils et de palais nationaux ? [...] Le projet de restructuration du rond-point fut approuvé par tous les organismes officiels qui ont pour mission de préserver le Paris historique et de veiller à l'embellissement de la capitale : Affaires culturelles, commission des sites, conseil municipal, etc. [...] Car la commission des sites dit toujours oui. Elle a dit oui à l'immeuble Morland, oui à la tour de la Halle aux vins, oui à l'hôtel d'Orsay, et à chaque fois qu'il se produit à Paris ou en province une catastrophe en matière d'architecture et d'urbanisme, vous pouvez être sûrs que c'est avec l'accord et le oui de la commission des sites. [...] Vous voudrez bien remarquer en passant la merveille : lorsque M. Gillet, architecte, a élaboré un projet, il le présente, pour approbation, à M. Gillet, membre de la commission des sites. »³⁹⁵

Quoique prenant quelques libertés avec la réalité, le récit d'André Fermigier appuie sur la difficulté que peuvent rencontrer les architectes membres de la commission des Sites lorsqu'ils sont appelés à juger les projets de confrères dont ils sont parfois proches, ou émanant de maîtres d'ouvrage pour lesquels ils travaillent également. Du danger de ces conflits d'intérêts, qui ne doivent pas être exagérés (si Guillaume Gillet compte plusieurs projets emblématiques dans la capitale, la marque qu'il impose dans l'espace parisien est quantitativement très faible par rapport à des maîtres d'œuvre moins connus), les architectes ont sans doute parfaitement conscience. Prétextant une éventuelle collaboration avec Pierre

395 FERMIGIER, André. « Si monsieur D. avait voulu ... Rien ni personne ne l'aurait empêché de défigurer le rond-point des Champs-Élysées », *Le Nouvel Observateur*, 22 juin 1970.

Dufau, le directeur du promoteur SEFIMA³⁹⁶ sollicite un rendez-vous avec le but inavoué, écrira Hélène Dufau, d'obtenir « un appui en vue d'atténuer les difficultés qu'il rencontre ou qu'il redoute auprès de la commission des Sites au sujet de son immeuble à l'angle de l'avenue Montaigne et de la rue du Boccador, dont l'architecte est Kandjian »³⁹⁷.

L'image renvoyée par la doxa d'un architecte chausse-pied de la promotion immobilière et des grands groupes financiers est d'autant plus douteuse que Pierre Dufau n'est pas exonéré, par son appartenance à la commission des Sites, de voir ses propres projets rejetés (l'architecte se retirant lors des délibérations). L'immeuble de bureaux porté par le groupe Louis-Dreyfus, porte Maillot, fait l'objet de deux avis défavorables les 8 novembre 1972 et 21 mars 1973, n'étant finalement accepté qu'après avoir été profondément remanié, suscitant la mauvaise humeur de son auteur :

« Je suis dans une position très inconfortable, car en faisant partie, il m'est difficile de dire à la commission des Sites ce que je pense de ses méthodes et de ses décisions. Plus nous allons, plus nous descendons dans la médiocrité. Et à quoi rime cette nouvelle mode ? Messieurs Gillet et Charpentier transformés en Sainte Geneviève et chargés de sauver la capitale en “aidant” les bons petits confrères incapables de rédiger un projet dans l'esprit qui convient. »³⁹⁸

Il est assez piquant de voir Pierre Dufau s'offusquer de recevoir des préconisations de ses camarades³⁹⁹, quand lui même n'hésitait pas – en qualité d'architecte en chef adjoint ou d'architecte-conseil, il est vrai – vingt ans plus tôt, à se saisir du crayon pour corriger les projets d'autres confrères. Si André Fermigier regrette par ailleurs le laxisme supposé de la commission des Sites, les projets rejetés ne sont pas rares (« on pourrait sans doute publier un joli bêtisier de ce qu'elle a épargné à la capitale »⁴⁰⁰, écrira la journaliste Michèle Champenois), le poids exercé par le pouvoir politique n'étant pas non plus illimité comme le notera le directeur de l'Urbanisme et du Logement André Roussilhe : « Concernant le fait que

396 Maître d'ouvrages de résidences comptant parmi les plus luxueuses de Paris (*Le Périscope* avenue d'Italie, construit par Maurice Novarina et l'entreprise Thinet en 1969, en est un exemple), la SEFIMA prend contact avec Pierre Dufau par l'intermédiaire de Jean-Claude Le Bail et Julien Penven, longtemps salariés de l'agence et qui viennent de réaliser pour le promoteur une résidence rue de Broca.

397 Note de Hélène Dufau, datée du 3 mai 1971, CAP-CAA 1178-2. Par coïncidence, cet immeuble avait été rénové de 1948 à 1950 par Pierre Dufau qui y établit son agence jusqu'en 1954.

398 Lettre de Pierre Dufau à André Roussilhe, datée du 29 décembre 1972, CAP-CAA 066 Ifa 1185-1.

399 L'intervention de Guillaume Gillet est par ailleurs légitimée par l'existence d'un plan d'ordonnancement de la porte Maillot dressé par l'architecte en 1966. Si ce document n'a jamais pris force réglementaire, sa valeur de guide demeure admise.

400 CHAMPENOIS, Michèle. « La nouvelle commission des Sites – haute surveillance pour les paysages parisiens ». *Le Monde*, 12 avril 1975.

le préfet peut passer outre à un avis défavorable de la commission des Sites, il faut noter que la position peut devenir intenable dès lors qu'une opposition manifeste est faite par les élus du secteur »⁴⁰¹.

La nomination de Pierre Dufau à la commission des Sites doit par ailleurs être mise en regard avec la profonde défiance qu'il avait exprimée, notamment dans son pamphlet *Non à l'uburbanisme*, vis-à-vis des organismes consultatifs dont il contestait non tant la légitimité que le défaut d'expertise :

« Essayons de regarder du même œil une opération d'urbanisme et une opération chirurgicale. Lorsqu'il a été décidé que le Président de la République devrait subir une grave intervention, a-t-on réuni, en plus de quelques médecins et chirurgiens, le pharmacien du coin, la présidente du Syndicat des Infirmières, trois vieux poètes inconnus, tel homme de lettres célèbre, plus un quarteron de militants UNR, pour leur demander leur avis ? Cette troupe aurait été certainement fort estimable, mais il est évident que leur avis, quel qu'il fût, ne présentait aucun intérêt.

- Mais voyons, Monsieur, il faut bien donner la parole à ceux qui aiment Paris !

- Eh bien moi, j'aime le Général de Gaulle. Pourquoi ne m'a-t-on pas consulté ? Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer qu'il y a des gens qui aiment Paris plus que d'autres ? Où est la machine à détecter leur sincérité ? Qui distribue les brevets ?

Si l'on ne veut faire confiance aux architectes ni leur donner carte blanche, ce qui serait sans doute trop demander, il faut mettre en face d'eux quelques hommes éclairés capables de comprendre leurs problèmes, de discuter d'égal à égal avec eux, de se laisser convaincre ou de convaincre eux-mêmes. Que ce soient des fonctionnaires ou des techniciens parachutés sur ces sommets, peu importe, mais des hommes à qui l'on ait attribué la faculté de décision et qui soient des hommes seuls et responsables. La vérité est qu'en haut lieu on meurt de peur. À travers le mol édreton des commission et des règlements, les coups qu'on échange ne sont guère sanglants. Lorsque la pièce est jouée, on se relève comme à la fin d'*Hernani* pour saluer le public et recommencer. Apparemment il n'y a pas de morts, sauf Paris qui n'en finit pas de crever. »⁴⁰²

Menant nombre d'opérations dans les beaux quartiers de Paris, et en particulier le 8^e arrondissement, Pierre Dufau voit plusieurs de ses projets recevoir un avis défavorable de la commission des Sites : c'est par exemple le cas en 1960 du siège des Assurances Générales, rue Favart et rue Saint-Marc, ou en 1964 du petit immeuble de logements commandé par Yves Cazaux, 4 rue Oudinot. Aux questions de volumétrie s'ajoutent celles relatives à l'aspect, le choix des matériaux de revêtement des façades étant particulièrement examiné par la commission qui rejette encore, au début des années 1960, le recours trop visible à des produits

401 Note d'André Roussilhe au préfet de Paris, datée du 24 janvier 1973, AMP 1178 W 2768.

402 DUFAU, 1964, p. 140-141.

industrialisés. Pierre Dufau multiplie ainsi les études d'élévations de l'immeuble à l'angle de l'avenue Matignon et de la rue Rabelais avant de parvenir à une solution faisant consensus :

« La commission des Sites ne me facilita pas les choses. Que de maquettes, que de perspectives pour démontrer que l'immeuble restait invisible du rond-point des Champs-Élysées, de la Présidence de la République, de la statue de Clémenceau ... On s'étonne parfois qu'un architecte fasse n'importe quoi pourvu que "ça passe", mais, même exempt de la manie de la persécution, comment ne pas souffrir d'un manque si total de confiance qu'on ne tolérera votre édifice que s'il est invisible. »⁴⁰³

Les incertitudes dues à l'examen de la commission des Sites sont donc responsables, selon Pierre Dufau, d'une tendance excessive à la tempérance, faute de pouvoir trop risquer une expression contemporaine rompant avec l'environnement immédiat (la limitation de la hauteur de la maison de la radio d'Henry Bernard étant l'une des conséquences les plus fameuses de cette volonté de discrétion). Cette tutelle ressentie a aussi pour conséquence d'augmenter la durée et le coût de l'étude, en poussant à la production de documents visuellement attrayants [Fig. n°25 à 27] que rejette d'ordinaire le culte pour l'opérationnel de Pierre Dufau, comme nous le dira son fils :

« Mon père méprisait l'étude "artistique", c'est pour cela que ce genre de document était jeté, et qu'il n'y en a pas dans les archives. Il faisait faire des présentations au *zip-a-tone* qui coûtaient des fortunes, mais qui étaient jetées après vente, ça ne l'intéressait pas, c'était pour la vente aux fonctionnaires et aux clients. Ce qui l'intéressait, c'était les permis de construire et les dossiers d'appel d'offres, ça c'était du solide. Du réel, du concret ! »⁴⁰⁴

Ainsi qu'on le reverra dans le dernier chapitre de la deuxième partie, Pierre Dufau se fait le chantre d'un plus grand libéralisme pour l'architecture parisienne, réfutant toute interdiction énoncée *a priori*, et affirmant que « toutes les époques sont faites pour vivre ensemble »⁴⁰⁵. Empruntons à nouveau longuement son plaidoyer dans *Non à l'uburbanisme* :

« Devant les erreurs, personne ne dispose d'une autorité réelle, mais de la fausse autorité qui consiste à dire non pendant un certain temps, puis non à demi, puis oui-mais, enfin oui-zut parce qu'on ne peut pas dire non tout le temps et que, au fil des jours qui passe, il faut bien finir par dire oui aux bêtises faute d'avoir eu l'occasion de dire oui à temps aux choses utiles.

Comment défendre un site ? Le geler dans sa forme existante est pratiquement impossible sauf pour quelques ensembles clos et parfaits comme la place Vendôme. Il faut donc inventer une notion de site évolutif, celui-là ne devant rien perdre de sa qualité acquise mais s'adapter dans une harmonie comparable à celle qui a présidé à

403 DUFAU, 1989, p. 89.

404 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

405 DUFAU, 1964, p. 135.

sa naissance. Il est bien évident qu'il ne peut y avoir ni théorie, ni règlement dans ce domaine. C'est l'affaire uniquement d'hommes de goût et de compétence, mais il faut oser les choisir en-dehors des sphères mondaines et éviter les poètes ratés en quête de consolation ou les vieillards de qualité appelés trop tard⁴⁰⁶, lorsqu'ils ont déjà un pied dans la tombe et que de l'autre, comme aurait dit le Sapeur Camember, ils sont déjà brouillés avec un siècle qu'ils ne peuvent plus comprendre.

Le souci de conservation des sites est un problème récent. Nos ancêtres l'ignoraient, ils détruisaient ou bien, comme à Rome, ils traitaient leurs chefs d'œuvre avec la plus parfaite familiarité, et comme il leur restait un peu de l'esprit d'enfance, ils ne s'en tiraient pas trop mal. Du jour où on a théorisé, les bêtises ont commencé. »⁴⁰⁷

Toujours est-il qu'à l'instar de la section des Abords de la commission supérieure de Monuments historiques, la composition de la commission des Sites est profondément remaniée au début de l'année 1975 en s'ouvrant largement à la société civile : outre Françoise Choay et Jacques Thuillier sont nommés André Fermigier et l'avocat et secrétaire général de l'association SOS Paris Henri Fabre-Luce. Les architectes restent représentés par Joseph Belmont, Henry Bernard, Gaston Leclair et Jean Willerval.

Pierre Dufau est enfin plusieurs fois appelé à rejoindre des groupes d'échange et de réflexion sur l'évolution de la profession. Nous reverrons, en deuxième partie, les modalités de sa participation en 1965 aux séances de travail sur la réforme de l'enseignement de l'architecture, où il retrouve à nouveau des confrères côtoyés dans des instances professionnelles ou des commissions : Marcel Lods, Pierre Vivien, Jean Balladur, Georges-Henri Pingusson, André Hermant, Jean-Louis Fayeton, Louis Arretche⁴⁰⁸. Les critiques portées contre sa génération n'excluent pas pour autant Pierre Dufau des cadres intellectuels de l'après-1968. Son avis est ainsi sollicité par André Lichnerowicz qui préside, à la requête du ministre des Affaires culturelles Edmond Michelet, une commission pour l'instauration d'une politique de recherche architecturale en France⁴⁰⁹. Il participe enfin, en 1978 aux travaux préparatoires de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) dirigée par le conseiller d'État Bernard Tricot.

406 Le propos manque d'élégance, mais n'est pas erroné en ce qui concerne les architectes. Si Claude Charpentier, né en 1909, appartient à la génération de Pierre Dufau, les trois autres membres de la commission des Sites que sont Joseph Marrast, Albert Laprade et Paul Tournon ont 80 ans passés.

407 DUFAU, 1964, p. 117-118.

408 CLÉMENT, Pierre. « Vers un enseignement de l'architecture », COLLECTIF, *Livre d'or de l'architecture et de l'urbanisme*. Grande Masse de l'École des beaux-arts : Paris, 1966, p. 166.

409 *Techniques & Architecture*, 34^e série, n° 1, octobre 1971, p. 18.

Chapitre III : Fidélités et hiérarchies, l'architecte au travail

Les mémoires d'un architecte expriment, classiquement, les souvenirs d'un homme seul mis en récit selon la continuité de ses propres intérêts, diminuant toujours la dimension collective de l'œuvre. Pierre Dufau n'y fait pas exception : il construit, édifie, bâtit, dote, organise, étudie, érige, et c'est parfois tout juste si l'on ne l'imagine pas, à travers la lecture de sa vie, charriant les gravats ou talochant un enduit. Si son autobiographie tend à présenter l'architecte comme un homme isolé face à ses clients, ses contrôleurs mais aussi ses contempteurs – la critique préfère les coupables solitaires –, la réussite de Pierre Dufau tiendra à la constitution d'une agence apte, par sa puissance de travail et sa polyvalence, à étudier et faire réaliser n'importe quel programme, quelle que soit sa complexité. Interrogeant le rapport de l'individuel et du collectif face à la routine, la transformation de son agence en une association de collaborateurs, en 1970, est la conséquence d'un des aspects de l'admiration de l'architecte pour l'Amérique.

On constatera aussi, et jusqu'aux dernières années de la carrière de Pierre Dufau, une fidélité pour les amitiés de jeunesse et les anciens camarades d'École dont il juge sûrs le goût et les compétences. Loin de ne se limiter qu'à des coteries ou des associations d'intérêt, ces relations révèlent des affections réelles – tout comme de solides rancœurs – dont les conséquences sont perceptibles dans l'histoire professionnelle de l'architecte. Faisant corps jusque dans une fortune critique qu'ils partageront, Pierre Dufau et sa génération ont conscience d'avoir participé à un même effort au même moment, et d'avoir, le cas échéant, connu les mêmes souffrances. L'architecte assure enfin sa réputation de fiabilité en ayant recours à des formules d'autant plus éprouvées qu'elles reposent sur l'utilisation de mêmes produits fournis par les mêmes entreprises auxquelles, de nouveau, il restera fidèle sur le temps long.

D'un métier à une profession

Les agences de l'architecte

Pierre Dufau est diplômé le 16 février 1937, plus d'un an avant de remporter le Premier second Grand Prix de Rome. L'essentiel de son activité professionnelle est encore lié à l'agence familiale d'Amiens ; le jeune architecte fait cependant imprimer un papier à en-tête à son seul nom, l'adresse étant celle de ses beaux-parents chez lesquels il vit avec sa femme Catherine Acézat, au 2^{bis} villa Méquillet à Neuilly-sur-Seine. Mobilisé au sein des sapeurs-pompiers de Paris jusqu'en avril 1941, Pierre Dufau occupe ensuite pendant environ un an le logement d'un ami au 43 rue Pierre-Curie à Arcueil **[Fig n°28]** : le délitement de sa vie conjugale l'empêchera de récupérer les documents laissés chez sa belle-famille, son divorce étant finalement prononcé en novembre 1941⁴¹⁰.

Ayant épousé Hélène Amsler au printemps 1942, l'architecte emménage avec elle dans un appartement haussmannien faisant face à la Sorbonne, au 52 rue des Écoles. L'agence qu'il y établit se limite alors à une unique pièce meublée de deux planches à dessin sur lesquelles Pierre Dufau travaille, parfois assisté par Bernard Minot, ancien camarade de l'atelier Héraud et grand massier⁴¹¹. L'espace s'avère d'autant plus insuffisant avec la reprise des commandes à la Libération que Pierre et Hélène Dufau ont désormais plusieurs enfants. Chargé en 1948 de la remise à neuf d'un immeuble au 1 rue du Boccador, dans le quartier des Champs-Élysées, Pierre Dufau parvient à y louer plusieurs pièces permettant une installation plus confortable de son agence qui compte une secrétaire et cinq dessinateurs⁴¹².

410 TAHIER, 1987, p. 33.

411 Entretien avec Claude Amsler, le 27 octobre 2015. Pierre Dufau appuiera, en 1950, la demande faite par Bernard Minot pour recevoir l'agrément du MRU pour travailler dans le département de la Somme.

412 DUFAU, 1989, p. 71.

La commande des bases aériennes de l'US Air Force fait entrer Pierre Dufau, ainsi qu'on vient de le voir, dans une nouvelle dimension par son importance et ses conséquences en termes de trésorerie. Les effectifs de l'agence sont considérablement augmentés, plus d'une centaine de personnes travaillant, au plus fort, sur les contrats passés avec l'armée américaine. L'essentiel des employés sont recrutés en tant que dessinateurs, de simples annonces et le bouche-à-oreille attirant de très nombreux élèves-architectes de l'École des beaux-arts⁴¹³. Fonctionnant en *charrette* – c'est-à-dire jour et nuit – les premiers mois de son existence⁴¹⁴, une agence spéciale est aménagée dans un hôtel particulier de la rue du Faubourg Saint-Honoré, l'hôtel d'Aligre [Fig. n°29], appartenant au groupe Louis-Dreyfus pour lequel les frères Dufau viennent de construire le siège social sur le même terrain, immédiatement au sud. Le travail à réaliser est essentiellement technique et relève dans les faits davantage de l'ingénierie que de l'architecture : la direction de l'agence spéciale est donc principalement assurée par André Dufau [Fig. n°30 et 31], qui partage son temps avec l'agence amiénoise de la rue Lemerchier. Plusieurs agences de chantier seront en outre ouvertes sur site, occupant jusqu'à 64 personnes.

Les honoraires perçus sur l'étude des bases aériennes permettent à Pierre et Hélène Dufau d'acheter, vers 1957, l'hôtel particulier du 12 rue de la Grande-Chaumière qui deviendra après restauration leur résidence principale. L'agence d'appoint de l'hôtel d'Aligre y est transférée lorsque les travaux de démolition de ce dernier sont engagés afin de laisser place à l'immeuble du 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Les contrats de l'US Air Force ont, au-delà des questions financières, permis à l'agence Dufau d'acquérir une compétence précieuse que l'architecte s'attachera à capitaliser en fondant son propre bureau d'études techniques (BET) dans les locaux de la rue de la Grande-Chaumière : l'OTAB, Office Technique de l'Architecture et du Bâtiment. Initialement spécialisé en ingénierie hydraulique et en étude des canalisations, l'OTAB permettra à Pierre Dufau de limiter le recours à des techniciens extérieurs, générant un gain de temps et d'argent sur les études architecturales. Inspirée des exemples américains – quoique Fernand Pouillon ait complété son agence d'un bureau d'études techniques dès le début des années 1950 – les

413 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

414 M. Jacques Charon nous indiqua, le 20 février 2017, que la gestion du personnel était dans ces conditions particulièrement souple. Aucun pointage des employés n'était effectué, chaque pigiste comptant ses heures de travail, sans toutefois d'abus car les tricheurs étaient rapidement repérés. Jacques Charon se souvient d'avoir travaillé 310 heures pendant le mois d'août 1952, soulignant le caractère attractif des rémunérations.

BET sont réservés aux architectes traitant un volume d'affaires particulièrement important. Le très grand nombre de jeunes architectes passés par les *charrettes* a aussi permis de déceler des personnes talentueuses auxquelles il a ensuite été proposé d'exercer des responsabilités au sein de l'agence et de prendre la direction de projets architecturaux : ce sera notamment le cas de Jean-Pierre Dacbert et de Paul Quintrand, dont la rigueur scientifique avait été remarquée par André Dufau⁴¹⁵.

Les quelques pièces de l'immeuble de la rue du Boccador étant rapidement devenues insuffisantes, l'agence Dufau déménage non loin au 28 rue Bayard, au début de l'année 1954, dans un immeuble de bureaux neuf construit par Henri et Renée Bodecher⁴¹⁶. Le nombre d'employés continuant de s'accroître, Pierre et Hélène Dufau profitent de l'achèvement de l'ensemble du 89-91 rue du Faubourg Saint-Honoré pour acheter un plateau de bureaux au 8^e étage de l'immeuble ouvrant sur la cour du siège de Louis-Dreyfus [Fig. n°32 et 33]. L'agence Dufau y emménage en janvier 1959 ; elle compte alors 45 salariés en intégrant les effectifs de l'OTAB, dont 8 architectes diplômés et 5 ingénieurs.

Pierre Dufau profite à nouveau de l'une des opérations dont il a la charge pour installer, en 1967, une agence d'appoint au rez-de-chaussée d'un petit immeuble de logements au n° 4 de la rue Oudinot, sur la rive gauche de la Seine. Une troisième agence est ouverte en 1971 au 58 avenue Marceau, l'architecte privilégiant comme on le voit les adresses prestigieuses du 8^e arrondissement pour établir le siège de son activité. L'effectif total de Pierre Dufau & Associés, nouvelle dénomination de l'agence après sa refondation en association en 1970, dépasse régulièrement la centaine de salariés.

Un ultime déménagement a lieu à l'été 1974 avec le regroupement de l'ensemble des salariés sur deux étages de bureaux situés à la base de la tour de l'hôtel Sheraton, rue Vercingétorix, Pierre Dufau en étant à nouveau l'architecte. Ces locaux deviendront rapidement trop spacieux alors que le volume d'affaires de l'agence chute au cours de la deuxième moitié des années 1970. Il demeure moins d'une dizaine de salariés lorsque Pierre Dufau rompt, en 1982, son partenariat avec Jean-Pierre Dacbert qui était son dernier associé.

415 On lira le témoignage de l'architecte dans MARANTZ, Éléonore. « Paul Quintrand, l'architecture au présent », *Colonnes*, hors-série n° 1, décembre 2014, p. 7-18.

416 Cet immeuble est présenté dans le n° 47 de l'*Architecture d'aujourd'hui* (24^e année, avril-mai 1953) au titre de la « contribution française à l'évolution de l'architecture ».

La structuration d'un outil de travail

Le fonctionnement interne de l'agence Dufau n'est connu que par bribes, faute de conservation des pièces comptables ou relatives à la gestion du personnel. L'architecte partage les premiers temps de sa carrière entre l'agence de la rue Lemerchier à Amiens et ses affaires personnelle qu'il traite à son domicile de la rue des Écoles, à Paris. Il semble toutefois que Pierre Dufau met en commun l'essentiel de ses commandes avec son frère André, même lorsque celui-ci n'est associé qu'à des questions techniques, telles que le dimensionnement des fondations, le choix des matériaux de construction, ou encore l'étude des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

L'accroissement du volume d'affaires à la fin des années 1940 et au début des années 1950 conduit à une intégration quasi-complète des agences de Paris et d'Amiens⁴¹⁷, quoi que l'on ne connaisse pas les modalités de partage des honoraires entre les deux frères. Les études des bases aériennes de l'US Air Force et des importants immeubles de bureaux construits à Paris pour la Régie autonome des pétroles et le groupe Louis-Dreyfus sont ainsi cosignées, bien que Pierre Dufau soit l'apporteur d'affaires. De même les commanditaires d'abattoirs et de laiteries, domaine dans lequel s'était spécialisé leur père, sont démarchés par André Dufau, son cadet se chargeant dans son agence parisienne des dessins d'architecture réclamant un traitement graphique. Cette organisation bicéphale est stratégiquement pertinente, permettant de conjuguer deux réseaux relationnels et deux types d'approche du métier, l'une davantage technique et l'autre davantage formelle. Elle nécessite cependant de fréquents échanges de dossiers par voie postale. Le partage des tâches apparaît parfois nettement à travers la correspondance, par exemple avec l'opération de logements sociaux du faubourg de Hem à Amiens, en 1954. André Dufau constate, à la réception des plans établis par l'agence parisienne, qu'un immeuble de trois étages y est prévu en parpaings de 20 centimètres d'épaisseur. Ce choix ne garantissant pas une résistance suffisante, la structure doit être remplacée par une ossature en béton armé, emportant un changement de l'emplacement des

417 André Dufau écrira au maire d'Amiens Camille Goret, dans une lettre du 7 décembre 1955 (AMA 3D2 70) : « Dans notre association, Pierre assume dans la majorité des cas la première partie études de notre mission commune, tandis que je m'occupe de la seconde, c'est-à-dire l'exécution et ses sujétions administratives ».

fenêtres d'angle. Aussi André Dufau préfère-t-il en avertir son frère avant de dresser les plans d'exécution comme il le lui écrit : « Ça intéresse l'aspect extérieur, et je crains en y touchant de faire quelque chose de très différent de l'idée que tu t'en fais »⁴¹⁸.

C'est à la fin de l'année 1958 que survient la rupture, semble-t-il brutale⁴¹⁹, entre André et Pierre Dufau. Ce dernier n'en fera jamais état dans sa correspondance aujourd'hui conservée ; tout juste un courrier envoyé en 1967 à son confrère Pierre-Joseph Herdhebaut indique-t-il qu'il « ne peut pas compter sur [son] frère pour [le] renseigner »⁴²⁰ au sujet d'un sinistre en cours à la Cité scolaire d'Amiens, qu'ils avaient tous les trois construite dix ans auparavant. Pierre Dufau conserve, avec l'agence de la rue du Faubourg Saint-Honoré, un outil de travail performant et apte à traiter les commandes d'un carnet d'adresses que l'architecte a su considérablement étoffer en une dizaine d'années. Il peut en outre s'appuyer sur l'OTAB, que rejoint son beau-frère Claude Amsler en 1959, pour assurer l'expertise de l'agence en ingénierie du bâtiment et en planification de chantier.

La réussite professionnelle de Pierre Dufau est par ailleurs indissociable⁴²¹ de la présence de sa femme Hélène Amsler à la direction administrative de l'agence, à partir du début des années 1950⁴²². Elle s'imposera rapidement comme la cheville ouvrière, y contrôlant la comptabilité, la gestion du personnel et les relations avec la presse écrite⁴²³, qui est son milieu professionnel d'origine. La volumineuse – quoique très partielle – correspondance conservée dans le fonds d'archives de l'architecte laisse croire qu'elle s'attache particulièrement au contrôle et à la conservation de l'image de la production de l'agence, sollicitant fréquemment revues et photographes afin de se procurer un cliché réussi paru dans la presse.

418 Lettre d'André Dufau à Pierre Dufau, datée du 15 septembre 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1014-2.

419 M. Olivier Dufau nous indiqua, dans un entretien le 20 janvier 2017, que la rupture entre les deux frères est due à un désaccord sur le partage de la succession de leur père, pourtant décédé en 1945.

420 Lettre de Pierre Dufau à Pierre-Joseph Herdhebaut, datée du 22 novembre 1967, ADS 7 W 251.

421 Si MM. Olivier Dufau, Paul Quinrand et Claude Amsler ont fortement témoigné en ce sens, c'est également le cas d'architectes extérieurs à l'agence tels que Claude Parent, lors d'un entretien le 29 mars 2012. L'agence Dufau ne paraît par ailleurs pas avoir connu, malgré son ampleur, les difficultés de coordination administrative par exemple connues par Guillaume Gillet (voir DELORME, 2012, p. 39).

422 DUFAU, 1989, p. 73.

423 Les relations avec les médias sont partagées avec Pierre Dufau qui accorde régulièrement des interviews à des journalistes ou critiques d'art au sujet des projets en cours. C'est le cas de Françoise Choay, qui publiera un article intitulé « La grande compétition pour le palais d'Orsay » dans la revue *Connaissance des Arts*, en février 1962. L'architecte en avertit cependant Pierre Louis-Dreyfus, dont la banque finance le projet, en ces termes : « Comme cette personne a des réactions légèrement imprévisibles, je crois que vous feriez bien, si vous avez de bonnes relations dans la maison, de veiller à ce que les résultats soient acceptables ». (Lettre de Pierre Dufau à Pierre Louis-Dreyfus, datée du 12 décembre 1961, CAP-CAA 066 Ifa 1098-4).

Les projets commandés à l'agence suivent, pour la période des années 1950-1960, un parcours généralement semblable. Contacté par ses clients, Pierre Dufau prend connaissance du programme envisagé et dresse un premier croquis d'utilisation du terrain, le parti étant résumé par quelques dessins de volumes tracés au stylo-bille sur du papier quadrillé, aucune n'ayant été conservée. Ces épures ayant valeur d'instructions sont ensuite confiées, selon la charge de travail, à l'un ou l'autre des architectes salariés de l'agence. Les projets complexes font toutefois l'objet d'une pré-étude plus poussée de la part de Jean-Pierre Dacbert, qui tient à partir de la fin des années 1950 le rôle de chef de l'agence de la rue Bayard, et en qui Pierre Dufau place une grande confiance. Responsables de leurs projets, les architectes désignés par le patron sont ensuite chargés de mener l'étude jusqu'aux plans d'exécution puis de superviser le chantier. Cette volonté de confier des missions complètes s'étalant sur plusieurs années est alors, nous dira Paul Quintrand, rare dans la profession tout en étant remarquablement formatrice⁴²⁴. Les architectes diplômés sont par ailleurs autorisés à signer les projets à côté de Pierre Dufau, au titre d'architectes assistants⁴²⁵, accédant ainsi à une première reconnaissance avant de pouvoir s'établir, s'ils le souhaitent, à leur propre compte.

Chaque projet engagé reçoit, à partir de 1957, un numéro d'affaire dont l'incrémentation est chronologique : au plus fort de la carrière de Pierre Dufau, jusqu'à deux nouvelles études peuvent être commandées par semaine⁴²⁶. Chaque plan produit porte les initiales de son dessinateur ainsi que le nom de l'agence où il a été réalisé, sous la forme d'un code : *Fg* pour l'agence de la rue du Faubourg Saint-Honoré, *Ba* pour celle de la rue Bayard, *Gc* pour celle de la rue de la Grande-Chaumière [Fig. n°34]. Un nombre formé de trois ou quatre chiffres identifie ensuite le document, ce numéro étant ensuite reporté dans des registres de comptabilité où sont notées les heures que le salarié y consacre. Aucune spécialisation ne semble se dégager d'une agence spécifique lorsqu'elles sont plusieurs à se chevaucher, comme c'est le cas à la fin des années 1960 : toutes sont amenées à traiter, à un moment ou à un autre, un programme de bureaux, de logements ou d'équipement. Celle de la rue de la Grande-Chaumière, où l'OTAB est établi, concentre cependant l'établissement des

424 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

425 Cette faculté n'est toutefois pas mise en œuvre lorsque des projets ne sont pas confiés à une personne en particulier, la direction de l'étude revenant alors souvent à Jean-Pierre Dacbert en qualité de chef d'agence. Près d'une vingtaine de salariés signent en tant qu'assistants entre la fin des années 1950 et le 31 décembre 1969.

426 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

plans les plus techniques. La production dessinée de l'agence Dufau se caractérise par son grand niveau de détail et l'opérationnalité de ce qui est figuré, de nombreux plans portant des consignes d'exécution directement destinées aux entrepreneurs. L'utilisation de couleurs, les effets de présentation, les perspectives et les axonométries sont à l'inverse rares, la sécheresse visuelle des études étant la conséquence de la rationalisation voulue par Pierre Dufau qui se refuse à payer du personnel diplômé – et donc coûteux – pour exécuter des travaux de graphisme :

« Il y avait chez [Pierre Dufau] une armée de dessinateurs professionnels, des gens qu'on ne trouve plus maintenant, qui avaient une vitesse d'abattage des dessins incroyable. Ils savaient des choses précises, les tailles des parpaings, les tailles des portes, etc, en ayant fait des écoles de dessin professionnel. Pour les plans d'exécution et de consultation des entreprises, il n'utilisait pas les étudiants des Beaux-arts qui étaient totalement inaptes pour cela. »⁴²⁷

Les registres de personnel de l'agence ayant été définitivement perdus, il est parfois difficile d'identifier le nom derrière les initiales du dessinateur présentes dans chaque cartouche, excepté pour quelques architectes dont le parcours peut ainsi être retracé, tels que Paul Quintrand, Jean-Charles Martigny ou Pierre-Jean Muller. Un équilibre subtil paraît en tout cas s'être instauré entre la liberté de développement laissée à chaque responsable de projet, et la perpétuation d'une identité commune à l'ensemble de la production de l'agence, comme le signale Paul Quintrand :

« Il pouvait nous laisser faire. Quand nous étions contre son avis, il nous disait que nous étions têtus, il objectait, mais il reconnaissait le travail, avait un bon jugement, et nous laissait faire ce que nous avions en tête. »⁴²⁸

Bien que n'ayant jamais été tenté de devenir chef d'atelier à l'École des beaux-arts, Pierre Dufau reproduit, au sein de son agence, le mode de fonctionnement qu'il a connu étant étudiant, le patron corrigeant les travaux de ses disciples, préservant les individualités tout en cherchant à dégager un esprit commun. Régulièrement appelé à l'extérieur au cours de la journée, Pierre Dufau « survolait les planches le soir en faisant parfois un commentaire, et il était de bon ton pour les employés d'être encore là et de faire un peu de zèle »⁴²⁹. Hélène Dufau, qui fera éditer les mémoires posthumes de son mari, y intégrera le témoignage de Pierre-Jean Muller, qui travaille à l'agence de 1955 à 1963 :

427 Ibid.

428 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

429 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

« Des quatre ou cinq agences où s'est passée ma vie de nègre, c'est chez Pierre Dufau que mon séjour a été le plus long et c'est là que j'ai le plus appris. J'ai travaillé rue de la Grande-Chaumière, rue Bayard, faubourg Saint-Honoré. Partout, même fonctionnalisme et même agrément. Habitué à des agences aux tabourets bancals et aux tables à dessin sur tréteaux implantées à la diable, j'ai apprécié un confort parfait. Et l'agence fonctionnait portes ouvertes. Les rapports avec le patron étaient directs. Pas de hiérarchie interne. On allait droit à son bureau où l'accueil était attentif et les directives précises. Et, en cas de pépin, quand une décision aventureuse mais prise de bonne foi amenait une histoire avec le client, il nous couvrait même s'il n'était pas sûr que nous ayons eu raison. Le seul péché était de mentir ou de cacher une difficulté rencontrée. La punition était alors sans appel. Et puis il était très présent, bien que son activité l'entraînât souvent loin. La fin de la semaine était d'un agrément exceptionnel. Narrateur de première qualité, il nous racontait et du coup nous enseignait toutes les facettes de notre métier, la technique et les rapports à tenir avec les clients. Et souvent cela se terminait par une tournée de whisky. Mais gare au lundi matin ! Le patron avait consacré son dimanche à la réflexion sur les études en cours, c'était un vrai torpilleur qui se chargeait de dissiper, à coups de canon, les somnolences du lundi matin. Et puis la détente revenait. »⁴³⁰

Ce témoignage *pro domo* ne rend cependant compte que de l'adolescence de l'agence Dufau qui ne compte qu'une quarantaine de salariés au début des années 1960, contre plus du double à la fin de la décennie. L'architecte est alors chargé de plusieurs très grandes opérations (les tours Septentrion et UAP à La Défense, la ZUP du Nouveau Crétail) qui l'amènent à déléguer très largement ses responsabilités à certains de ses salariés. Préoccupé par les problèmes cardiaques qui le touchent depuis 1966, Pierre Dufau s'inquiète aussi du devenir de son agence dans le cas où il viendrait à décéder, son fils Olivier étant parti plusieurs années aux États-Unis pour compléter sa formation, notamment auprès de Louis Kahn.

Impressionné par les exemples américains qu'il connaît bien, et notamment l'organisation très hiérarchisée de Skidmore, Owings & Merrill⁴³¹, Pierre Dufau choisit de refonder son agence au 1^{er} janvier 1970 en y associant ses principaux collaborateurs, sous la dénomination Pierre Dufau & Associés. L'association est créée pour une période de trois ans renouvelable, et se réserve la possibilité de se transformer en société interprofessionnelle avec des spécialistes du bâtiment autres qu'architectes dans le cas où la loi l'autoriserait. Elle regroupe, outre son fondateur, Jean-Pierre Dacbert, Michel Stenzel, Jean-Claude Moreau et

430 DUFAU, 1989, p. 127.

431 Pierre Dufau n'est pas le seul, en France, à vouloir reprendre en réduction la structure de l'agence SOM : c'est aussi le cas de Roger Saubot qui est directement associé à ses confrères américains pour les tours qu'il édifie à La Défense. Voir TEXIER, Simon. *Les architectes de la Défense*. Paris : D. Carré, 2011, p. 129.

Jean-Charles Martigny. Pierre Dufau fournit, dans les faits, l'ensemble des moyens matériels et humains de l'association, devant qui plus est rester l'unique employeur de son personnel pour des raisons légales. Il apporte à l'association l'ensemble des affaires jusque-là opérées sous son nom propre, Jean-Pierre Dacbert joignant une mince contribution avec le plan d'urbanisme d'Amiens-sud et le campus universitaire dont il a la charge. Chaque architecte s'engage à consacrer à l'association l'exclusivité de son activité professionnelle, et à assurer sa prospérité par l'apport de nouveaux clients.

La convention qui régit la nouvelle structure précise que les ayant-droits des associés ne peuvent, en cas de décès, prendre aucun engagement vis-à-vis d'autres architectes, la poursuite des opérations en cours revenant automatiquement aux associés restants. Seuls les ayant-droits de Pierre Dufau pourront faire reprendre les fonctions qu'il occupait par Olivier Dufau. Ce dernier nous livra sa vision de l'une des causes ayant motivé son père dans la fondation de l'association :

« Mon sentiment est qu'il a voulu créer un conseil de régence. Mon père devait penser que je ne ferais pas son architecture, c'est-à-dire de l'architecture vendable puisqu'il était un marchand de projets, un architecte-manager, parfaitement adapté à l'économie contemporaine, et qu'il pensait qu'on s'embarquerait, avec moi, dans des concepts intellectuels. »⁴³²

La dénomination de l'association trahit les limites d'un modèle que son fondateur ne souhaite pas égalitaire. Hélène Dufau, tout d'abord, est confortée à la direction administrative de l'agence où elle est nommément chargée de la gestion des frais généraux ; elle est par ailleurs présidente du conseil d'administration de l'OTAB dont l'accroissement de l'activité est recherché. Ayant voix prépondérante en cas de divergences, Pierre Dufau conserve surtout la maîtrise de l'attribution de tout projet entrant à l'associé de son choix, après proposition de l'apporteur le cas échéant. Le protocole d'association souligne par ailleurs nettement la primauté du fondateur de l'agence dans l'essentiel des exercices relationnels :

« À l'intérieur de l'agence, il jouera, en plus du rôle de concepteur comme les autres associés, un rôle général d'animateur, de conseil, d'arbitre s'il est besoin. À l'extérieur de l'agence, il sera souvent appelé à assurer les “relations publiques”, et les contacts avec les clients, l'administration et les organisations professionnelles ou para-professionnelles. »⁴³³

432 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

433 CAP-CAA 066 Ifa 1202/2.

La maîtrise des risques financiers est enfin érigée en principe directeur de la nouvelle association. Le protocole précise certes que « les associés peuvent décider de prendre en charge une opération à coup sûr déficitaire, ou peu rentable, si elle présente un intérêt dans l'ordre du prestige, de la recherche architecturale, des possibilités ultérieures – ou encore pour faire tourner l'agence en cas d'activité réduite »⁴³⁴. Les contrats non indispensables, et dont la viabilité financière soulève des divergences de vues sont par contre laissés, et à titre exceptionnel, à la responsabilité de l'apporteur qui s'engage à prendre à sa charge 70% du montant du déficit éventuel. Très complexe [Annexe n°16], la répartition des honoraires est régie par des parts fixes et d'autres au pro-rata de chaque opération et du rôle qu'y joue chaque associé.

L'association permet par ailleurs à Pierre Dufau de contourner une clause de son contrat d'architecte en chef de la ZUP du Nouveau Créteil l'empêchant, sauf cas exceptionnel, de réaliser lui-même un bâtiment dans le périmètre de l'opération. Cette règle, est-il écrit, « ne saurait comporter de dérogations que s'il s'avérait souhaitable que [l'architecte en chef] [donne] l'exemple et le “ton” à l'ensemble nouveau en construisant un ouvrage ou équipement public caractéristique »⁴³⁵. S'il est rapidement acquis, dès 1968, que l'agence Dufau dressera les plans du nouvel hôtel de ville de Créteil, cette unique commande paraît sans doute bien maigre à son architecte qui soulignera à de nombreuses reprises combien les honoraires d'études d'urbanisme sont faibles.

La nouvelle structure de l'agence permet ainsi de contourner aisément les dérogations nécessaires, les architectes associés signant les projets en leurs noms propres tout en utilisant les moyens matériels et humains de Pierre Dufau & Associés. Jean-Pierre Dacbert et Michel Stenzel obtiennent la commande considérable du centre commercial Créteil Soleil, vaste de 90 000 m². Jean-Claude Moreau multiplie, quant à lui, les immeubles de bureaux dans le quartier d'affaires de l'Échat.

Pierre Dufau ne bénéficie toutefois pas de ces commandes qui alimentent la trésorerie de l'agence mais non ses honoraires personnels. Aussi réclame-t-il au préfet du Val-de-Marne Lucien Lanier – alors que les dérogations devaient être accordées à l'échelon ministériel – l'autorisation de construire deux immeubles de bureaux dans le quartier de l'Échat pour la SINVIM et la COGEDIM, arguant que ces deux sociétés sont des filiales de la Compagnie

434 CAP-CAA 066 Ifa 1202/2.

435 Lettre d'Albin Chalandon à Pierre Dufau, datée du 31 octobre 1968, CAP-CAA 066 Ifa 1162-2.

Bancaire et de Paribas qui contrôlent la SEMAEC. La demande est accordée par le préfet, mais assortie d'une nuance subtile, « compte tenu de la nécessité de donner à cette opération une orientation correspondant à l'esprit architectural d'ensemble de la ZUP de Créteil »⁴³⁶. Initialement réservée à une œuvre monumentale, le principe de la dérogation se trouve étendu à la production d'un élément d'architecture banale agissant comme diapason du reste du quartier. L'architecte se gardera de préciser que les deux immeubles concernés sont déjà en chantier à la réception de la lettre du préfet Lanier, et que plusieurs autres opérations en travaux voire déjà exécutées (le parking-silo de la préfecture et la dalle piétonne entourant l'hôtel de ville) nécessitent également des dérogations qu'il sera délicat de justifier.

Jean-Charles Martigny décède d'une crise cardiaque le 6 septembre 1972 à Lausanne. Âgé de 34 ans, l'architecte rentrait d'Innsbruck où il était allé rencontrer le baron Alain de Rothschild, dont il dirigeait la construction de l'hôtel particulier à Paris, avenue Marigny. C'est au même moment⁴³⁷ qu'Olivier Dufau intègre Pierre Dufau & Associés, et se voit confier en son nom propre quelques commandes à Créteil. Les projets dont il a la charge (le centre technique de l'équipementier automobile Ducellier, et un restaurant d'entreprises dans le quartier de l'Échat) n'ont peut-être l'heur de révéler la personnalité de leur auteur que grâce à la modestie de leurs programmes. Olivier Dufau avait en effet été l'auteur, dès 1969, d'un projet d'ensemble de logements plus important [Fig. n°35], mais dont l'ambition portée par la réinterprétation typologique (signifiée par ailleurs par le choix d'une axonométrie éclatée) qu'il proposait l'a privé de tout soutien de la part de son père⁴³⁸. La pesanteur des habitudes rend toute recherche architecturale difficile, dans une agence obnubilée par la maîtrise de ses coûts et la revendication d'un sens de la responsabilité laissant *in fine* peu de place aux voies nouvelles. Les opérations les plus importantes, gérées par Jean-Pierre Dacbert, s'inscrivent dans un registre de continuité comme l'y invitaient les termes du protocole de l'association :

« Les associés s'engagent à faire architecture contemporaine et raisonnée, adaptée au programme spécifique de chaque maître d'ouvrage. Cette architecture sera celle de l'association et non d'un seul ou d'une fraction. »⁴³⁹

436 Lettre de Lucien Lanier à Pierre Dufau, datée du 20 novembre 1972, CAP-CAA 066 Ifa 1162-2.

437 La durée de la cohabitation entre les six associés n'excède probablement pas quelques semaines, à la fin de l'été 1972. Le papier à en-tête de Pierre Dufau & Associés porte alors le sous-titre « Architecture, urbanisme, recherche, ordonnancement (A.U.R.O.) »

438 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

439 CAP-CAA 066 Ifa 1202/2.

Pierre Dufau & Associés paraît atteindre son apogée, au moins sur le plan financier, en 1974. Cette année charnière voit l'installation de l'agence dans ses nouveaux locaux situés sous l'hôtel Sheraton, en même temps que son chiffre d'affaires en fait probablement le premier cabinet d'architecture du pays. L'unique document dont nous disposons est un tableau des cotisations à la Mutuelle des Architectes Français (MAF) [Annexe n°17], chaque maître d'œuvre devant verser au titre de sa cotisation d'assurance une somme égale à 0,25% du montant des travaux exécutés. Pierre Dufau n'y apparaît qu'en seconde position derrière Michel Holley, avec plus de 658 000 F de cotisations, soit un volume de travaux correspondant de plus de 263 millions de F⁴⁴⁰. Ce chiffre ne représente toutefois que sa part personnelle au sein de l'association : on trouve ainsi, en 20^e position dans le tableau, Jean-Pierre Dacbert dont les cotisations se montent à 287 400 F⁴⁴¹. La somme des cotisations des cinq membres de Pierre Dufau & Associés dépasse ainsi probablement le million de francs, soit un volume de travaux de plus de 400 millions de F⁴⁴².

Ce chiffre appelle cependant plusieurs observations. L'année 1974, tout d'abord, est marquée par la livraison de plusieurs opérations particulièrement importantes : la tour UAP à La Défense, l'hôtel Sheraton, l'hôtel de ville de Créteil ainsi que plusieurs immeubles dans le quartier de l'Échat, et la cité administrative d'Amiens. Toutes les années ne se sont, bien sûr, pas montrées aussi fastes. Les cotisations à la MAF excluent cependant les missions d'urbanisme qui assurent des revenus loin d'être négligeables, et surtout les réalisations à l'étranger, plus nombreuses chez d'autres architectes que Pierre Dufau.

L'année 1974 constitue également un tournant dans les commandes de l'agence. Plusieurs projets prêts à être lancés, en particulier à Créteil, sont retardés, révisés à la baisse, voire tout simplement annulés. Le ralentissement économique mondial consécutif au choc pétrolier, la crise monétaire et l'inflation découragent les investisseurs et les industriels. l'alternance politique suivant le décès de Georges Pompidou, enfin, prive Pierre Dufau de nombre de ses relais politiques, tandis que les haut-fonctionnaires et les technocrates qui avaient accompagné sa carrière partent peu à peu à la retraite. Michel Stenzel, Jean-Claude Moreau et Olivier Dufau quittent l'agence, l'association cessant d'exister en 1977. Claude

440 Soit environ 504 000 et 200 000 000 d'euros valeur 2016.

441 Soit environ 220 000 euros valeur 2016.

442 Soit environ 766 000 et 306 000 000 d'euros valeur 2016.

Amsler quitte au même moment l'OTAB, déçu de ne pas avoir su convaincre Pierre et Hélène Dufau d'associer davantage le personnel à la gestion de l'agence⁴⁴³.

Pierre Dufau reste associé à Jean-Pierre Dacbert, les effectifs de l'agence ayant fondu d'une centaine de personnes, au début des années 1970, à une dizaine courant 1980. Les commandes reçues à partir de 1977 concernent essentiellement des aménagements dans des bâtiments existants, les travaux de construction neuve étant peu nombreux dans un contexte national déprimé⁴⁴⁴. Il est cependant possible que des opérations d'une certaine importance aient été engagées peu avant le terme de la collaboration entre les deux architectes et que Jean-Pierre Dacbert en ait mené l'exécution seul, expliquant l'absence d'archives conservées par Pierre Dufau⁴⁴⁵. On ne reconnaît guère la manière de ce dernier dans les derniers projets des deux confrères, qu'il s'agisse de l'architecture de briques de l'Institut Pasteur, de l'esthétique post-moderne de la rénovation du quartier Duplex dans le 15^e arrondissement, ou de l'architecture d'accompagnement de l'extension du Crédit National, rue Saint-Dominique. Pierre Dufau cesse donc, courant 1982, de participer aux activités de l'agence qu'il a fondée et dans laquelle il ne se reconnaît probablement guère plus. Réconcilié avec son fils Olivier, il mettra encore ponctuellement à profit ses réseaux et sa connaissance de l'administration pour permettre l'aboutissement de projets tels que le centre social de l'Institut Français du Pétrole, sans toutefois intervenir sur la définition architecturale.

443 Entretien avec Claude Amsler, le 27 octobre 2015.

444 Le nombre de logements mis en chantier, pour n'évoquer que cette donnée, passe ainsi d'un plus haut en 1973 à 556 000 unités à 332 000 en 1983.

445 C'est notamment le cas pour le bâtiment de recherches sur les biotechnologies de l'Institut Pasteur, rue Vigée-Lebrun à Paris, et dont le chantier est achevé plusieurs mois après le décès de Pierre Dufau.

Les liens de l'art et de l'architecture

L'École nationale supérieure des Beaux-arts connaît au cours des années 1920 un élan corporatiste singulier animant l'ensemble des élèves, qu'ils soient architectes, peintres ou sculpteurs. Soudés par la perte de nombre de leurs camarades au cours du conflit mondial, ainsi que par les difficultés d'entrée dans la vie professionnelle, les étudiants voient leur cohésion renforcée, en 1925, par la fondation de la Grande Masse. Les fêtes et événements faisant partie de la vie de l'École – le bal des Quat'z'arts, les concours de chars décorés, les expositions – sont en sus l'occasion d'un travail commun habituant les élèves de chaque discipline à la réalisation d'œuvres collectives. La génération de Pierre Dufau, présente à l'École au cours de la décennie 1930, se trouve au point d'acmé de cette culture associant esprit de corps et festivités, qui sera un terreau favorable pour des amitiés se prolongeant plus tard dans l'exercice professionnel.

Soucieux, alors qu'il est grand massier de l'École des beaux-arts, du devenir des élèves peintres et sculpteurs souvent promis au dénuement, Pierre Dufau demande l'extension à l'ensemble des bâtiments de l'État du décret Zay de décembre 1936, qui prévoit qu'1,5% des crédits destinés à la construction des bâtiments du ministère de l'Éducation nationale soient affectés à la décoration. « Bien des maires préfèrent une belle robinetterie à n'importe quelle toile ou sculpture décorative »⁴⁴⁶, raille le jeune architecte. Repoussée *sine die* jusqu'à l'éclatement de la guerre, la mesure est finalement mise en œuvre à l'été 1951, sur un taux réduit à 1%. Son principe ne sera que lentement étendu aux réalisations des autres ministères et à celles des collectivités territoriales.

La place de l'artiste dans la reconstruction d'Amiens

La ville d'Amiens revendique, depuis la période médiévale, une tradition de la sculpture dans l'espace public d'abord portée par les principaux bâtiments civils, religieux et privés puis, à partir du XIX^e siècle, par des monuments isolés implantés sur les places et dans

⁴⁴⁶ Compte-rendu de l'assemblée générale mensuelle du jeudi 24 novembre 1938, *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1503.

les jardins de la commune. Cet usage est alimenté par la dynastie des Duthoit⁴⁴⁷, architectes et sculpteurs faisant localement autorité, et la présence d'une École municipale des beaux-arts, longtemps dirigée par le sculpteur Albert Roze, qui laisse dans la ville un grand nombre d'œuvres, essentiellement commémoratives et allégoriques.

Sensibilisé aux difficultés rencontrées par les peintres et les sculpteurs pour accéder à la commande publique après guerre – leur production ne répondant pas à un besoin fonctionnel au même titre que celle des architectes – Pierre Dufau prend le parti d'associer aussi fréquemment que possible les artistes aux chantiers de reconstruction. Soutenu par le délégué départemental du MRU Yves Cazaux, l'architecte espère aussi rallier à ses vues l'Administration centrale :

« Constatons que le monde entier nous reconnaît une école de sculpture de premier plan dont nous nous privons presque systématiquement de crainte d'être taxé de prodigalité en dépensant somptuairement les deniers publics ou ceux des sinistrés. [...] Il est intéressant de savoir ce que représente financièrement un motif de sculpture dans un immeuble. Le prix en est dérisoire et presque négligeable si l'on a eu la sagesse de prévoir, dans le lot de maçonnerie, la pierre nécessaire à la réalisation de la sculpture proposée. Un motif d'un m² revient alors sensiblement au même prix que 4 à 5 m. de corniche comportant une mouluration simple. »⁴⁴⁸

L'exercice est cependant délicat lorsque aucune affinité ne se forme entre le sculpteur et l'architecte du bâtiment faisant support ; « mais la plupart du temps, écrit Dufau, l'un et l'autre se sentent solidaires, et tant mieux, car ils sont tous deux les meilleurs agents de transmission des civilisations défunctes »⁴⁴⁹. Aussi Pierre Dufau fait en premier lieu appel, pour ses propres chantiers privés, à ses anciens condisciples de l'École des beaux-arts, et en particulier au sculpteur Émile Morlaix, Premier second Grand Prix de Rome en 1937 et grand massier. Au-delà de la question de la confiance et de l'amitié point celle du jugement de valeur porté par Pierre Dufau sur les artistes formés dans les écoles de province, dont il tient

447 DELAS, Raphaële. *Aimé et Louis Duthoit, derniers imagiers du Moyen-Âge : un atelier de création et de restauration de sculpture médiévale à Amiens au XIX^e siècle (1820-1870)*. Marseille / Paris : Images en manœuvres / Musée d'Orsay, 2012. Ce travail est issu d'une thèse en histoire de l'art sous la direction de Laurence Bertrand Dorléac, soutenue en 2007.

448 « La sculpture dans la reconstruction », note de Pierre Dufau à Jean Kérisel, non datée [octobre 1949], CAP-CAA 066 Ifa 1037-14.

449 COLLECTIF. *René Collamarini*. S.l. : Les amis de Collamarini, s.d. [1985], p. 53.

en piètre estime la production de statuaire publique⁴⁵⁰. L'intervention de Morlaix consiste le plus souvent en de petits groupes sculptés en haut-relief, placés au-dessus de la porte d'entrée de maisons particulières : c'est le cas pour celle construite à Abbeville pour l'ingénieur de la SNCF Léon Pille. Les sculptures envisagées pour les maisons Vast et Huguet, à Amiens, ne seront par contre pas exécutées à l'exception, pour cette dernière, de mascarons placés sur la façade latérale, représentant les quatre éléments [Fig. n°36]. Certains commerçants encouragés par l'architecte passent également commande de motifs décoratifs : c'est le cas du magasin d'habillement Stal-Brémard⁴⁵¹, place René-Goblet, ou de la confiserie Trogneux⁴⁵². Pierre Dufau, dans la note à Jean Kérisel que l'on vient de citer, revendique à nouveau la supériorité des artistes diplômés de l'École des beaux-arts sur les entreprises de décoration qu'il juge affairistes :

« Il ne faut pas non plus oublier que lorsqu'un sinistré reconstruit un magasin, il laisse très souvent entre les mains d'entreprises spécialisées pour la construction et l'aménagement de boutiques, des sommes considérables. Il est certain que si ces boutiques étaient traitées avec pus de modestie, dans de beaux matériaux et avec le concours d'artistes indiscutables pour la ferronnerie, la mosaïque, les vitraux, etc, on obtiendrait, à prix égal, des effets infiniment supérieurs. »⁴⁵³

Émile Morlaix participe en outre, grâce au soutien de Pierre Dufau, à des chantiers d'État à Amiens : il réalise, pour l'ensemble d'Immeubles sans attribution individuelle (ISAI) du boulevard Faidherbe, le groupe des *Trois grâces* [Fig. n°37]. On ignore par contre le nom de l'auteur des médaillons en mosaïques venant orner régulièrement les soubassements, et qui participent à la présence d'une imagerie positive et bienveillante, privilégiant les thèmes familiaux et enfantins dans le cadre de la reconstruction [Fig. n°38]. L'architecture ferroviaire

450 Ce jugement péjoratif s'étend plus généralement à la production statuaire du XIX^e siècle, suivant en cela un effet générationnel. Pierre Dufau n'accorde ainsi « aucune valeur » au monument des Illustrations Picardes, œuvre de Gédéon de Forceville datant de 1874 et dont l'Académie d'Amiens envisage le coûteux déplacement. Interrogé comme urbaniste de la ville, Dufau indique que « si l'Académie possédait une somme de cette importance, il serait plus sage de lui conseiller d'utiliser cet argent pour l'achat de quelques morceaux de sculpture pour la reconstruction plutôt que de le gaspiller dans une entreprise uniquement sentimentale et finalement sans intérêt. [...] Si toutefois on passait outre [sa] décision, ce monument pourrait être placé dans le petit jardin qui borde la voie de chemin de fer et le boulevard de Belfort, à la condition que l'on prenne soin de le dissimuler soigneusement dans un bosquet de verdure ». *Rapport concernant le vœu de l'Académie d'Amiens tendant à ce que le monument aux Illustrations Picardes soit mis en valeur*, 21 mai 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1003-3. Pierre Dufau poussera par ailleurs Émile Morlaix à prendre la direction de l'École des beaux-arts d'Amiens qui se trouve libre.

451 Lettre de Pierre Dufau à Émile Morlaix, datée du 25 octobre 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1016-1.

452 Lettre de Pierre Dufau à Émile Morlaix, datée du 4 juillet 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1005-1. L'adresse du commerce n'est pas connue.

453 « La sculpture dans la reconstruction », note de Pierre Dufau à Jean Kérisel, non datée [octobre 1949], CAP-CAA 066 Ifa 1037-14.

n'est pas en reste : réédifiée, la gare de Saint-Roch, place du Maréchal Foch, est ornée d'un groupe sculpté commandé à Albert Roze⁴⁵⁴ [Fig. n°39], dont c'est probablement la dernière œuvre, et de six médaillons en céramique dus à Émile Morlaix [Fig. n°40 à 42]. Les immeubles de logements pré-financés par le ministère de la Reconstruction, et qui basculeront ensuite dans le régime général des HLM, sont aussi pour certains décorés de groupes sculptés ; c'est le cas de l'ensemble de la rue de Rouen, orné d'une *Famille* [Fig. n°43] dont l'auteur n'est pas connu.

La sculpture amiénoise de la Reconstruction est surtout marquée par l'œuvre de René Collamarini. Entré aux Beaux-arts en 1921, à dix-sept ans, dans l'atelier de Jean Boucher, il reçoit en 1929 le prestigieux prix Blumenthal. Il fait la connaissance, pendant l'Occupation, du haut-fonctionnaire Yves Cazaux, nommé en 1946 délégué départemental à la Reconstruction du département de la Somme, où officie Pierre Dufau que Collamarini a déjà rencontré en 1945. « Conscient, écrit Dufau, de la nécessité d'insérer les arts plastiques dans une rénovation qu'il ne concevait pas comme un raccommodage, mais comme les prémises d'une renaissance »⁴⁵⁵, Cazaux fait confier à Collamarini plusieurs commandes importantes, la plus remarquable étant l'ensemble de la *Famille* et des *Quatre Saisons* [Fig. n°44], placé sur un immeuble à pignon à gradins dû à l'architecte Jean Guidée, faisant face à la place René-Goblet. L'amitié entre Pierre Dufau et René Collamarini se poursuivra jusqu'au décès de ce dernier en 1983, nourrie d'une admiration qu'exprimera l'architecte dans un texte écrit à l'été suivant, où l'on sent saillir l'envie de démontrer une même responsabilité et une même maîtrise du risque que celle exercée par le sculpteur :

« Collamarini, c'était l'archétype du vrai sculpteur. De taille moyenne mais puissant physiquement, il était capable de travailler en taille directe, sans maquette ni modèle, en tapant directement dans la pierre ou le bois, et, comme un chirurgien, mieux ou pis encore qu'un chirurgien, sans possibilité de rattrapage. Il y faut une maîtrise extraordinaire et des oscillations entre la main et le cerveau plus rapides qu'en électronique pour ne rien faire éclater à chaque coup, que ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut. Il y faut de l'expérience bien sûr, mais ce travail

454 Né en 1861, Albert Roze a participé sans succès, à plusieurs reprises, au concours du Prix de Rome. Bien plus âgé que les autres sculpteurs intervenant à Amiens, son œuvre présente un style assez daté, et que goûte peu Pierre Dufau à qui la collaboration de Roze, auteur de l'imposant monument aux morts de la place Foch toute proche, fut sans doute demandée. Conservateur du musée de Picardie, le vieux maître se prit toutefois d'affection pour l'architecte, lui offrant un petit bronze en témoignage de sa reconnaissance. CAP-CAA 066 Ifa 1025-2.

455 COLLECTIF, [1985], p. 54.

sans filet n'est pas le résultat d'un simple compromis entre le procédé et l'habileté manuelle. Il y faut le don d'improvisation et il est rare. »⁴⁵⁶

Le sculpteur réalisera en 1954 *le Velours d'Amiens* [Fig. n°45] pour le pignon nord d'un immeuble de l'îlot P, place Vogel, réalisé par Pierre Dufau. Architecte et bâtisseurs y sont représentés sous le Beffroi et la cathédrale de la ville, une allégorie du velours qui fit la richesse de la cité surmontant l'ensemble. Il semble également que Collamarini est l'auteur de la girouette de la poissonnerie des Halles, terminée en 1957⁴⁵⁷. La collaboration des deux hommes s'exprime surtout sur le vaste chantier de la cité scolaire, mené à partir de 1951. Bénéficiant de crédits dédiés au titre du 1% mis en place cette année même, Pierre Dufau, architecte en chef de cet immense ensemble d'enseignement du cycle secondaire construit au sud d'Amiens, confie la réalisation de bas-reliefs aux sculpteurs Louis Dideron, Émile Morlaix, Georges Muguet et Henri Courroy [Fig. n°46 à 49]. Les peintures et fresques reviennent à Jacques Fillacier⁴⁵⁸, ami de l'architecte, Edmond Heuzé⁴⁵⁹, et au jeune Amiénois Pierre Pruvost. René Collamarini est quant à lui chargé d'une œuvre singulière en plaques d'aluminium soudées, *Prométhée*, dressée au-dessus du hall d'entrée du lycée de garçons [Fig. n°50]. Haute de 3,50 m et large de 5,25 m, elle est exécutée dans les ateliers lorrains de Jean Prouvé.

Le témoignage le plus flagrant du mode de collaboration entre architecte et sculpteur souhaité par Pierre Dufau réside dans le projet, non réalisé, de monument commémoratif au général Leclerc, né Philippe de Hauteclerc. L'architecte est tout d'abord contacté, en mai 1947, au sujet d'un projet de monument à la Résistance pour lequel le Comité de souscription souhaite l'organisation d'un concours. Déconseillant cette formule, Pierre Dufau propose d'établir gratuitement le projet architectural à la condition toutefois, écrit-il à Émile Morlaix qu'il met dans la confiance, « de choisir moi-même le sculpteur car je ne tiens pas du tout à me faire imposer un imbécile local, incapable de faire quoi que ce soit »⁴⁶⁰. L'accident d'avion qui coûte la vie, le 28 novembre 1947, au général Leclerc, crée une émotion considérable en

⁴⁵⁶ *Ibid*, p. 53.

⁴⁵⁷ Lettre de Pierre Dufau à René Collamarini, datée du 28 octobre 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1016-3. Le bâtiment a été démoli en 1990.

⁴⁵⁸ Jacques Fillacier est également pressenti, en 1951, pour réaliser une fresque sur la poissonnerie des halles d'Amiens, sans que l'on sache si sa mission a été confirmée. Lettre de Pierre Dufau à Jacques Fillacier, datée du 15 août 1951, CAP-CAA 066 Ifa 1016-3.

⁴⁵⁹ Cet ami d'Yves Cazaux est à l'origine de la rencontre entre le haut-fonctionnaire et René Collamarini.

⁴⁶⁰ Lettre de Pierre Dufau à Émile Morlaix, datée du 30 mai 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1005-1.

Picardie dont il est originaire. Le projet de monument à la Résistance est remanié pour commémorer en même temps la mémoire du chef militaire de la France Libre. La désignation de Pierre Dufau pour en mener l'étude semble s'imposer d'autant plus facilement qu'il a déjà, à la fin 1944, mené une brève étude pour le réaménagement du château familial de Belloy-Saint-Léonard (Somme), appartenant au comte Adrien de Hauteclocque, père du général Leclerc.

L'emplacement proposé est le parvis de la cathédrale dont Pierre Dufau propose la division en deux niveaux : représenté en gisant à la manière des héros de la chevalerie, le général Leclerc repose sur un lit de lauriers au niveau supérieur, surplombant un bas-parvis architecturé en escaliers et miroirs d'eau **[Fig. n°51]**. Sous le cénotaphe, une fresque sculptée retrace l'épopée de la Résistance intérieure et extérieure. L'architecte porte la responsabilité du parti d'ensemble, la composition sculpturale étant assurée par Émile Morlaix. A la surprise amère de Pierre Dufau, le projet proposé est rejetée par la veuve du disparu :

« Le général Leclerc fut un homme d'action, il laisse comme exemple au pays celui de son action incessante et désintéressée au service de la France, avec le souci constant de servir toujours aux endroits les plus difficiles. En quoi le "gisant" dit-il quelque chose ? Si on me demande mon avis, il est formellement contre cette idée, et je croirais trahir la mémoire du général en ne le disant pas. »⁴⁶¹

N'ayant toujours aucun contrat mais soutenu par Yves Cazaux et André Leconte, alors architecte en chef d'Amiens, Pierre Dufau établit en avril 1948 un deuxième projet sur le site de la place René-Goblet, choisi par le Comité **[Fig. n°52]**. Poursuivant la collaboration avec Émile Morlaix et le lien avec la grande histoire de l'art par son évocation de la Colonne trajane, le deuxième projet prend la forme d'un fut d'ardoise où serait sculptés en faible relief les événements marquants de la vie du général Leclerc et de la 2^e Division Blindée, et à laquelle s'adosserait la statue en bronze patiné or du disparu. Un dispositif lumineux pointé vers le ciel, à l'intérieur de la colonne, signalerait le monument aux environs des nuits de commémoration. Une lutte d'influences s'engage cependant pour la réalisation du monument, poussant le Comité à l'organisation d'un concours auquel Pierre Dufau refuse de participer, précisant les raisons de sa décision dans une longue lettre :

« 1°) Si ce concours n'est que de pure forme, l'honnêteté la plus élémentaire m'interdit d'y participer, je ne peux admettre que des concurrents, faisant un effort de bonne foi, dépensent de l'argent, du temps et du talent pour rien.

461 Lettre de la générale Leclerc à Pierre Dufau, datée du 25 février 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1010-3.

2°) Si ce concours est un véritable concours, le fait que je vous ai donné déjà deux fois des idées m'interdit d'y participer car je n'ai malheureusement pas suffisamment d'imagination pour créer de toutes pièces tous les huit jours un monument différent. Les partis que je vous ai proposés étant aujourd'hui connus, n'importe quel concurrent peut fort bien s'en inspirer [...]

3°) On sait [...] qu'un concours [...] n'offre aucune garantie. Vous n'empêcherez jamais que les concurrents, de bonne foi ou non, aient toujours tendance à présenter un projet susceptible de surclasser les autres en négligeant volontairement ou non l'aspect financier de l'affaire.

Il est compréhensible que votre Comité tienne à faire d'une pierre deux coups : honorer le général Leclerc et donner sa chance à un artiste méconnu. Je veux bien m'associer à la recherche de ce talent mais je crois inutile de perdre mon temps à prouver que j'en ai. »⁴⁶²

Le projet des frères Jan et Joël Martel est après concours retenu par le Comité à l'été 1948, Pierre Dufau apprenant la nouvelle par la presse⁴⁶³ [Fig. n°53] avant de se voir proposer d'assurer la maîtrise d'œuvre architecturale, soit le dessin de l'escalier menant à la statue et la surveillance du chantier. Il décline l'offre avec vigueur, jugeant le monument « d'une médiocrité et d'une indigence que n'excusent pas des allégories dignes d'une composition française du certificat d'études »⁴⁶⁴. Sûr des qualités de ses projets successifs et convaincu d'avoir été évincé, l'architecte est d'autant plus amer qu'il ne reçoit aucun émolument pour les études engagées avec Émile Morlaix. Dans un rare moment de concorde entre architectes, André Leconte écrira au préfet de la Somme qu'il regrette que le Comité ait « quelque peu maltraité [l']assez beau projet » de Pierre Dufau, et ait *in fine* « choisi la plus banale des solutions »⁴⁶⁵.

462 Lettre non datée de Pierre Dufau à M. Muller, président du comité d'érection du monument Leclerc, CAP-CAA 066 Ifa 1010-3.

463 « Au centre de la ville, un monument d'une imposante sobriété perpétuera le souvenir du Général Leclerc », *Le Courrier Picard*, 23 août 1948. L'article comprend une grande reproduction du projet des frères Martel.

464 Lettre de Pierre Dufau à M. Muller, président du comité d'érection du monument Leclerc, datée du 28 août 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1010-3.

465 Lettre d'André Leconte au préfet de la Somme, datée du 20 mai 1949, CAP-CAA 066 Ifa 1010-3. Le critique Bernard Champigneulle jugera « volumineux et détestable » le monument des frères Martel, dans le *Figaro littéraire* du 16 juin 1951.

De l'art rapporté au design intégré ?

L'activité professionnelle de Pierre Dufau est pour l'essentiel concentrée à Amiens au cours des premières années suivant la guerre, la construction à Paris étant à peu près totalement stoppée jusqu'à la fin de la décennie 1940, ne laissant à l'architecte que quelques missions parfois atypiques. Il est ainsi chargé en mai 1945, avec Émile Deschler, de l'organisation pour le ministère des Finances d'une exposition au Palais de glace sur le thème de l'épargne **[Fig n°54]**, en liaison avec Louis Merlin, directeur des propagandes nationales à l'agence Havas. Devant être mise en œuvre en quelques semaines, cette manifestation rappelle à Pierre Dufau celles de sa vie à l'École une décennie plus tôt : « le sujet était aride donc il ne fallait pas être ennuyeux »⁴⁶⁶, écrira-t-il dans ses mémoires. Aussi convie-t-il les sculpteurs Émile Morlaix et Yliane Rémy⁴⁶⁷, et les peintres Yvonne Paluel-Marmont⁴⁶⁸ et Jacques Fillacier qui comptent parmi ses amis personnels. Des artistes déjà reconnus sont aussi appelés ; c'est le cas de René Collamarini qui prête une statue allégorique de la France, et avec qui Pierre Dufau fait connaissance, et des peintres Georges Beuville, Albert Decaris, Jacques Lagrange et Louis Touchagues. Bon dessinateur, l'architecte Guillaume Gillet, qui rentre de captivité et sera Grand Prix de Rome l'année suivante, vient réaliser quelques décors.

La fidélité de Pierre Dufau envers ses anciens condisciples est démontrée à plusieurs reprises au cours des années suivantes, jusque sur des commandes particulièrement modestes : rénover entre 1948 et 1950 un immeuble à Paris, rue du Boccador, pour le compte de la Compagnie des Transports Océaniques, l'architecte fait confier à Émile Morlaix le dessin des cendriers des bureaux, et à Jacques Fillacier quelques travaux de décoration. Quelques temps après, en 1953, c'est pour le nouveau siège de Louis-Dreyfus, rue Rabelais, que Jacques Fillacier aménage l'aménagement le restaurant d'entreprise, René Collamarini réalisant une sculpture et une table d'orientation.

Très apprécié de Pierre Dufau, Collamarini partagera plus d'une dizaine de ses réalisations⁴⁶⁹, jusqu'à la réalisation d'une petite table pour le domicile du premier **[Fig. n°55]**.

466 DUFAU, 1989, p. 68.

467 Yliane Rémy est l'épouse de l'acteur Albert Rémy.

468 Yvonne Paluel-Marmont est la femme de l'écrivain Albert Paluel-Marmont, que Pierre Dufau a vraisemblablement connu lors de sa mobilisation aux sapeurs-pompiers de Paris et dont il devient l'ami.

469 Leur décompte exact s'avère délicat. La monographie consacrée au sculpteur après son décès, et à laquelle Pierre Dufau participe, mentionne ainsi une sculpture en 1959 pour le lycée Bellevue, à Toulouse, dont l'architecte serait l'auteur. Aucun document d'archives ne confirme toutefois cette paternité.

La complicité d'Yves Cazaux, au gré de ses affectations en tant que préfet, sera essentielle à l'architecte comme au sculpteur dans l'obtention des commandes communes pour le conseil général de l'Yonne, à Auxerre, et la cité scolaire de Nevers. La collaboration entre Dufau et Collamarni se poursuit sur les opérations de rénovation urbaine entreprises dans le XV^e arrondissement, une fontaine étant à chaque fois réalisée⁴⁷⁰ **[Fig. n°56 à 58]**. Plus singulière est l'étude, menée en 1955, pour un monument commémoratif à l'aviateur Constantin Rozanoff, décédé l'année précédente au cours d'un vol d'essai. Associé à Collamarini, Pierre Dufau imagine une stèle pourvue de deux ailes en béton armé précontraint, dont on imagine alors trouver des applications pour l'aéronautique. La plus importante présente un porte-à-faux de 10 mètres, son étude étant assurée par l'ingénieur Gravas, salarié de la STUP d'Eugène Freyssinet⁴⁷¹ et qui, une fois entré dans le bureau d'études de Vladimir Kandaouroff, travaillera régulièrement sur des projets de l'agence Dufau.

La construction en 1961 du palais présidentiel d'Abidjan, auquel on consacrera plus loin de nombreuses pages, est l'occasion d'importantes commandes passées pour la décoration des espaces extérieurs et intérieurs, tant pour le bâtiment des réceptions publiques que la résidence privée du chef de l'État. Si la décoration fait l'objet d'un marché spécifique passé avec les établissements Vernhes, qui prend notamment en charge tout le mobilier, Pierre Dufau intervient directement dans le choix des auteurs des principales œuvres d'art. C'est à René Collamarini que revient la commande la plus remarquable, le sculpteur livrant un groupe d'oiseaux et de poissons en bronze pour la fontaine principale, ainsi qu'un couple de danseurs dans le bâtiment de réceptions **[Fig. n°59 et 60]**. Déjà rencontré à Amiens, Louis Dideron exécute un bas-relief pour la porte de la résidence privée ; Jacques Fillacier reçoit quant à lui une mission de coloriste-conseil pour l'ensemble du projet. La contrainte du délai empêche toute réalisation de fresque ou de travail graphique sur les murs du palais présidentiel : aussi sont simplement accrochées, dans un éclectisme tout relatif, des toiles et tapisseries d'André Lurçat, Georges Rohner, Bernard Buffet et Le Corbusier **[Fig. n°61 à 64]**. On ne verra en tout cas ni à Abidjan, ni dans d'autres réalisations de Pierre Dufau de la même époque, de volonté d'intégration en amont de l'art à l'architecture comme l'Italie en donne au

470 Celles de l'hôtel Hilton et de l'ensemble de bureaux de la rue Nélaton ont été déposées à l'occasion des récentes opérations de rénovation. Nous ignorons leur sort.

471 Note de présentation non datée rédigée par Pierre Dufau, CAP-CAA 066 Ifa 1067-1. La Société technique pour l'utilisation de la précontrainte (STUP) est créée en 1943 par Eugène Freyssinet et Edme Campenon. Elle ne prend qu'en 1976 le nom de l'inventeur du béton précontraint.

même moment de multiples exemples largement reproduits dans les revues professionnelles. Il n'y a pas davantage – faute de client ou de conviction réelle de l'architecte ? – trace de collaboration ou de recherche conjointe visant à une synthèse des arts telle que le groupe Espace⁴⁷² se donne pour finalité et à laquelle convie *l'Architecture d'aujourd'hui*. Qu'il s'agisse d'un palais présidentiel, d'un ensemble de logements ou d'un équipement scolaire, l'œuvre artistique est chez Pierre Dufau toujours amovible, solitaire et exposée, et réalisée en indépendance du travail de conception architecturale : elle la complète mais ne s'y confond guère. La collaboration avec Jacques Fillacier pour les centrales nucléaires de Fessenheim et Paluel, et la gare RER de l'Étoile, seront des cas singuliers et en un sens peu probants, comme on le reverra plus loin.

Globalement artificielles et assumées comme telles, ces associations s'éteindront à de rares exceptions près au début des années 1960⁴⁷³, Pierre Dufau perdant probablement peu à peu de vue ses anciens camarades d'École. Les domaines d'intérêt de l'architecte changent aussi, en même temps que s'accroît la spécialisation de l'agence dans les immeubles de bureaux. On tend à privilégier l'agrément d'usage et le confort de travail, en même temps que les signes extérieurs de représentation et de pouvoir évoluent à l'appui des exemples fournis par l'Amérique. Cet essor de l'architecture tertiaire de prestige est marquée par l'apport du décorateur Michel Boyer de Rébeval : passé par André Arbus, il entre à l'agence Dufau vers 1962. La qualité de son travail lui fait rapidement prendre seul la responsabilité d'aménagement importants, le premier étant les trois étages de la direction du Commissariat à l'Énergie Atomique dans le 15^e arrondissement, terminé fin 1963⁴⁷⁴.

C'est l'aménagement de la banque Rothschild rue Laffitte, en 1970, qui lancera véritablement la carrière de Michel Boyer : le décorateur y aménage les bureaux de la

472 On verra notamment GAY, Diana (dir.). *L'été 1954 à Biot : architecture, forme, couleur*. Paris : Réunion des musées nationaux, 2016.

473 Même si peu d'études existent à ce sujet, la commande publique – notamment dans le cadre du 1% – semble prendre une distance, à partir des années 1960, vis-à-vis des sculptures isolées dont l'abstraction est raillée par les caricaturistes de presse. A ce problème du manque d'évidence s'ajoute celui de la qualité des œuvres qui échappe parfois aux premiers concernés. Pierre Dufau s'étonne ainsi, au milieu des années 1970, de voir refusée la proposition de René Collamarini pour la faculté de lettres de Saint-Étienne, qui consistait en « une pierre sur laquelle seraient gravés un certain nombre de signes qui pouvaient aller du caractère rupestre aux caractères romains ou chinois. Pour une faculté de lettres, c'était assez intéressant [...] ». On gagera que le rectorat fut d'un autre avis. Lettre de Pierre Dufau à Alfred Ferraz et Louis Seignol, datée du 12 août 1976, CAP-CAA 066 Ifa 1147-9.

474 Michel Boyer effectue cet aménagement en son nom propre et en collaboration avec Claude Amsler, Pierre Dufau leur rétrocédant ses honoraires.

direction en mêlant ses propres meubles à ceux de Florence Knoll, Arne Jacobsen et Mies van der Rohe, et aux tapisseries de Sheila Hicks **[Fig. n°65 à 67]**. Particulièrement luxueux, les locaux destinés au personnel (cafétéria, restaurant d'entreprise) associent des meubles de couleurs vives à des fresques de Guy de Rougemont et un panneau d'art cinétique de Gregorio Vardanega. Travaillant pour son propre compte, Michel Boyer interviendra encore sur plusieurs opérations de l'agence Dufau au cours des années 1970 : l'hôtel de ville de Créteil **[Fig n°68]**, la banque Louis-Dreyfus porte Maillot **[Fig n°69 à 72]**, et le centre administratif de la CIPC à Saint-Jean-de-Braye⁴⁷⁵ **[Fig n°73]**. Contraints par les cahiers des charges très précis des exploitants, la décoration des hôtels est par contre confiée à la Compagnie d'Esthétique Industrielle de Raymond Loewy pour le Hilton du Champ-de-Mars **[Fig n°74]**, et à Claude Morel et Lionel Morgaine pour le Sheraton de Paris-Montparnasse **[Fig n°75 et 76]**.

C'est enfin par l'intermédiaire de Maurice Novarina que Pierre Dufau fait la connaissance, à la fin des années 1960, du sculpteur Pierre Sabatier⁴⁷⁶. L'association Le Mur vivant, dont l'artiste est membre fondateur, prône la relance de l'idéal de la synthèse des arts en appelant à la mise en commun la plus précoce possible des efforts de l'architecte et du plasticien. Bien que limitée aux rez-de-chaussée, les interventions de Sabatier occupent une place essentielle dans plusieurs édifices de la dernière partie de la carrière de Pierre Dufau : le sculpteur livre ainsi, en 1969, 800 m² de panneaux travaillé aux acides pour entourer l'auditorium du siège social de la Royale Belge à Bruxelles, le métal déchiqueté entrant en dialogue avec l'acier Cor-Ten rouge qui forme l'ossature de l'édifice **[Fig n°77]**. La banque Louis-Dreyfus porte Maillot, la BNP du boulevard des Italiens, la reconstruction du Drugstore Publicis **[Fig n°78]**, la tour de l'UAP à la Défense et l'extension des bureaux du Crédit National donneront lieu, jusqu'en 1984, à des interventions comparables. La réalisation de la préfecture de Bordeaux, en 1978, donne enfin lieu à l'une des collaborations les plus denses entre architectes et artistes : au mur en étain pur travaillé sur laiton de Pierre Sabatier **[Fig n°79]** s'ajoutent des compositions de briques de Jacques Bertoux, et des tapisseries de Victor Vasarely et de Robert Wogensky.

475 Cette liste n'est pas limitative, la paternité de certains aménagements remarquables par leur qualité – le hall du siège social de la SNECMA, par exemple – n'ayant pu être précisée.

476 D'ORGEVAL, Domitille. *Pierre Sabatier : sculpteur*. Paris : Norma, 2011.

Collaborer avec ses confrères

Ancien massier de l'atelier Héraud, puis grand massier de l'École où il a passé plus de dix années de sa vie, Pierre Dufau jouit d'une bonne connaissance des architectes de sa génération, dont il a pu observer non seulement le talent mais aussi les qualités de camaraderie. Sans doute est-ce pour son expérience que Jean Royer sollicite de lui, au printemps 1942, des noms d'architectes susceptibles d'accepter des missions en province, peut-être dans le cadre du relèvement des villes sinistrées. Le responsable du service de l'Urbanisme au commissariat à la Reconstruction reçoit une liste de cinquante noms, accompagnée du commentaire suivant :

« Mon choix s'est inspiré du fait que la plupart sont déjà installés en province, ou ont déjà faits des stages très importants soit en province, soit en dehors de la métropole, et qu'ils ne seraient en conséquence pas hostiles à des postes provinciaux. J'ai marqué d'une astérisque ceux que je connaissais bien et qui sont de tout premier plan. Les autres constituent encore une élite indiscutable. »⁴⁷⁷

Joachim Génard * ; [Jean ou Charles] Dorian ; Robert Flavigny ; Pierre Ducoloner ; [Jean ?] Léonard ; Guy Lapchin ; Pierre Lablaude * (Deuxième Second Prix de Rome 1936) ; Guy Morizet * ; Alfred Ducrocq * ; Raymond Audigier *

Benoist Danis * ; René Paliès ; Georges Blareau ; Marc Saltet * ; [Charvez ?] ; Georges Féray (Deuxième Second Prix de Rome 1923), [Raymond ou Marcel] Depailler ; Jean-Louis Fayeton * ; Henry Avizou * ; Henry Pottier

Robert Vassas ; Raymond Blot * ; Pierre Drouin ; Henri Picot ; [Decotte] * ; Michel Deloge ; Henri Kerneïs ; Jacques Warnery * ; Paul Herbé * ; [Comon]

Charles-Gustave Stoskopf * (Deuxième Second Prix de Rome 1933) ; Émile Deschler * ; Robert Auzelle ; René Lisch ; Pierre Bourget ; Pierre Dureuil * ; Raymond Robain * ; Pierre Bourdeix ; Guillaume Quilgars ; Wladimir Kaspé

Guy Ardilouze ; Claude Ferret ; Claude Béraud ; Albert Feuillastre ; Marcel Clot * ; Rogatien de Cidrac ; Paul Grillo * (Deuxième Second Prix de Rome 1937) ; Robert Sargent (Deuxième Second Prix de Rome 1939) ; Paul Koch ; Henry Bernard * (Premier Grand Prix de Rome 1938)

⁴⁷⁷ Lettre de Pierre Dufau à Jean Royer, datée du 25 avril 1942, CAP-CAA 066 Ifa 1006-1. Les noms figurant entre crochets ont probablement été mal orthographiés par Pierre Dufau et n'ont pu être identifiés ; la lettre ne précise pas systématiquement les prénoms.

Presque tous de la génération de Pierre Dufau, les cinquante architectes proposés présentent des profils très variés : quelques-uns disposent d'un diplôme d'ingénieur, d'autres sont spécialisés dans la restauration des Monuments historiques. L'excellence du parcours scolaire ne guide, on le voit, pas systématiquement le choix de Pierre Dufau, nombre de Premier Grand Prix de Rome étant absents, certains ayant cependant déjà des missions ou étant hors de France comme Bernard Zehrfuss.

Pierre Dufau associera, à des degrés très divers, trois des membres de cette liste à la reconstruction d'Amiens dont il est l'urbaniste : Émile Deschler, Henry Bernard et Marc Saltet. C'est pourtant avec un quatrième homme, Jean-Maurice Lafon, que se nouera le lien le plus fort, l'amitié se doublant d'une collaboration professionnelle régulière, et étalée sur près de vingt ans. Élève d'Emmanuel Pontremoli et d'André Leconte, et peut-être amené par ce dernier à intervenir Amiens⁴⁷⁸, Jean-Maurice Lafon deviendra le partenaire privilégié de Pierre et André Dufau pour l'étude des ensembles de logements sociaux réalisés dans la préfecture de la Somme au cours des années 1950.

Le cadre opérationnel de la Reconstruction d'Amiens est cependant encore bien flou, au cours des derniers mois précédant la Libération. Si Paul Sirvin, ancien de l'atelier Héraud, paraît pressenti pour assurer les fonctions d'architecte en chef, Pierre Dufau, dont on sait le peu d'estime dans lequel il tient ses confrères amiénois, s'inquiète de la compétence et de la bonne volonté des futurs architectes d'opération, ainsi qu'il s'en ouvre au commissaire à la Reconstruction André Muffang :

« Situer l'architecte en chef vis-à-vis des architectes d'opération sur un plan analogue à celui du patron ou de l'ancien d'un atelier vis-à-vis de ses élèves ou de ses jeunes camarades, l'idée est séduisante en soi. L'écueil sur lequel risque de venir se briser tant de beaux espoirs n'est pas dans le choix plus ou moins heureux du chef de file. La difficulté réside bien davantage dans la troupe hétéroclite que nous serons appelés à guider. Dans un atelier un patron insuffle un savoir à des gens venus là de leur plein gré pour apprendre un métier et qui acceptent ses observations. Aucun intérêt matériel n'étant en jeu, le patron et l'ancien ont une autorité incontestée. L'architecte en chef ne pourra s'imposer de la même manière. Les architectes d'opération, quelque soit la diplomatie déployée, ne viendront pas solliciter ses conseils. »⁴⁷⁹

478 Jean-Maurice Lafon est prisonnier de guerre, et manque ainsi les moments décisifs, à l'automne 1940 et au début de l'année 1941, où se partagent les premiers chantiers de la Reconstruction.

479 Lettre de Pierre Dufau à André Muffang, datée du 6 juin 1944, CAP-CAA 066 Ifa 1003-1.

On ne connaît pas les raisons ayant finalement fait écarter Paul Sirvin de la direction de la reconstruction d'Amiens. Pierre Dufau espère-t-il dans la foulée être nommé architecte en chef, en plus de ses fonctions d'urbaniste ? S'il a le goût des défis, il a toutefois pu mesurer, depuis 1941, combien ces missions d'encadrement sont consommatrices de temps et d'énergie, ainsi que faiblement rémunérées. Le périmètre des responsabilités confiées à l'architecte en chef ne paraît en outre pas s'accorder, pour Pierre Dufau, avec les pouvoirs qui lui sont confiés. C'est donc avec méfiance qu'il apprend sa désignation comme architecte-conseil de l'association syndicale de remembrement en septembre 1945 :

« J'ai cru à la Reconstruction ; les récents incidents dont Bazin a été la victime, et bien d'autres choses, m'ont obligé à réfléchir. Cette façon cavalière de traiter les architectes m'incline à la circonspection. En outre, je n'ai pas entrepris une carrière d'architecte pour ne jamais construire »⁴⁸⁰

Exerçant une mission indispensable mais ardue, l'architecte-conseil de l'ASR doit déterminer l'esprit général du remembrement, assurer la cohérence entre la redistribution parcellaire et le plan d'urbanisme communal, et vérifier que les terrains restitués aux sinistrés laissent des possibilités d'utilisation rationnelles. Ce travail nécessite par conséquent une coordination constante avec les maîtres d'œuvre de chaque opération. Aussi ignore-t-on dans quelles circonstances Pierre Dufau voit s'ajouter à ses responsabilités la charge d'architecte en chef adjoint de la reconstruction d'Amiens, épaulant son aîné André Leconte avec lequel il entretient des relations médiocres [Annexe n°17]. À compter de 1946, Pierre Dufau consacre ainsi quelques heures, à chacun de ses passages à Amiens, à la correction des projets de ses confrères ; à plusieurs reprises il se plaindra, tant auprès de la mairie que de la délégation départementale du MRU, de la qualité générale des projets qui lui sont présentés. Pour légitimes que puissent être certaines de ses critiques, Pierre Dufau n'hésite pas à se faire blessant à l'encontre d'architectes qu'il juge coupables de forfaiture, à plus forte mesure lorsque ceux-ci ne sont pas diplômés de l'École des beaux-arts, comme c'est le cas de Louis Grossard à qui il s'adresse en ces termes :

« Je trouve scandaleux que vous puissiez remettre un dossier aussi bâclé pour servir de projet d'exécution et que vous vous contentiez d'annoter vos plans en laissant aux entrepreneurs le soin de vérifier vos cotes. Aucun de vos dessins ne concorde. Je ne parle même pas du travail bâclé du dessin pitoyable que vous avez remis. Je suis surpris que vous osiez insinuer que les corrections que nous avons

480 Lettre de Pierre Dufau au commandant Fouace, datée du 26 juin 1945, CAP-CAA 066 Ifa 1004-2. On ignore la teneur des incidents impliquant Léon-Émile Bazin dont il est fait état.

faites, mon confrère Saltet ou moi-même, sont de nature à compromettre la sécurité des usagers, alors que vous n'hésitez pas, bien que ce soit formellement interdit, à mettre une cage d'escalier dans un hôtel sans aucune aération ni ventilation. [...] Cette étude est à refaire depuis A jusqu'à Z. »⁴⁸¹

L'architecte se fait parfois plus concis mais non moins sec, écrivant simplement à un maître d'œuvre qu'il lui « retourne [son] plan d'aménagement [...] en [le] priant de bien vouloir faire un projet dessiné correctement »⁴⁸². Pierre Dufau et André Leconte n'échangent qu'un nombre relativement faible de courriers pendant la dizaine d'années où ils travaillent ensemble. Le premier plaide sinon de son propre chef pour une simplification et une rationalisation des plans qu'il est amené à examiner, ne faisant appel à son aîné que pour les cas litigieux où une autorité statutaire s'avère nécessaire, comme dans le cas d'un projet étudié par l'Amiénois Jean Guidée :

« Je t'avais déjà fait remarquer combien ce projet me semblait compliqué. Tu m'avais indiqué que c'était ton client qui souhaitait à tout prix avoir une construction genre "Paris-Plage". J'avoue que cela conduit à un projet qui doit être d'une complication, d'une lourdeur et d'un prix qui doit être fabuleux. En particulier, ces chiens assis à oreilles d'éléphants encaissés contre les mitoyens me paraissent ahurissants. Aussi, je crois que le plus simple, c'est que tu demande directement à Leconte son avis puisque c'est tout de même lui le patron à Amiens. »⁴⁸³

Pierre Dufau fait parfois aussi appel à André Leconte lorsque se posent des problèmes de déontologie professionnelle. Un exemple survient lorsque l'architecte Roger Damerval se plaint auprès de l'ASR de l'envoi de lettres incitant ses clients sinistrés à placer leurs dommages de guerre dans des ISAI construits par d'autres architectes. S'estimant floué par ces derniers, il réclame que leurs honoraires soient partagés⁴⁸⁴. Averti, Pierre Dufau demande à André Leconte d'user de son autorité d'architecte en chef pour rappeler à leur confrère « quelques règles de dignité élémentaires »⁴⁸⁵. Les deux hommes se rejoignent en tout cas dans le peu de confiance qu'ils accordent aux architectes locaux, à l'exception de Pierre-Joseph Herdhebaut qui est de toute évidence jugé le plus compétent sur place. Apprenant au printemps 1949 qu'un crédit important serait prochainement dégagé, Pierre Dufau suggère à André Leconte quelques attributions de directions de travaux à des confrères pour l'essentiel parisiens :

481 Lettre de Pierre Dufau à Louis Grossard, datée du 20 septembre 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1006-2.

482 Lettre de Pierre Dufau à M. Jouffrand, datée du 20 mai 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1006-2.

483 Lettre de Pierre Dufau à Jean Guidée, datée du 15 octobre 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1006-2.

484 Lettre de Roger Damerval au commandant Fouace, datée du 24 octobre 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1004-3.

485 Lettre de Pierre Dufau à André Leconte, datée du 3 novembre 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1004-3.

« On pourrait admettre que les îlots contigus à la place de l'Hôtel de ville seraient sous l'autorité de Bazin ; ceux bordant le carrefour de l'axe nord-sud et de l'axe est-ouest sous l'autorité de Saltet ; ceux prolongeant la place Gambetta jusqu'à la cathédrale sous l'autorité de Lafon. Étant donné l'avancement des travaux déjà exécutés et par pure politique locale, on pourrait donner un petit îlot en bordure des boulevards à Antoine et un grand îlot en bordure de ces mêmes boulevards à Herdhebaut. L'îlot du temple protestant contigu aux ISAI Faidherbe et à la caserne des pompiers pourrait être traité par l'équipe Maneval-Guidée en restant toutefois sous le contrôle très étroit de Saltet. »⁴⁸⁶

Cette tendance au centralisme parisien est poursuivie alors que s'achèvent la Reconstruction d'Amiens et la mission d'André Leconte, et que Pierre Dufau conserve un droit de regard – certes de plus en plus fragile – sur les principales décisions prises en matière d'urbanisme. Il est ainsi, en novembre 1955, pressenti pour étudier la remise à jour du plan d'aménagement communal, qui n'a plus été actualisé depuis 1949 ; se jugeant toutefois trop occupé, il consent à y associer un jeune confrère auquel il laisserait l'essentiel de sa rémunération⁴⁸⁷. L'administration centrale propose le nom de Jean Maneval, qu'approuve Pierre Dufau⁴⁸⁸.

Un cas de figure semblable se présente à l'été 1956, lorsqu'il paraît nécessaire de lancer immédiatement des études d'urbanisme de détail pour certains quartiers périphériques d'Amiens où la pression foncière commence à s'accroître. Pierre Dufau propose au directeur de l'Architecture du MRU Pierre Dalloz la désignation de son ami Jean-Maurice Lafon, de son jeune adjoint Jean-Pierre Dacbert, et de l'architecte-conseil du ministère André Sive. Si Yervante Toumaniantz remplace finalement Jean-Maurice Lafon, ce jeu de nominations témoigne de la forte hiérarchisation d'une profession où ceux jouissant d'une connexion directe avec l'administration centrale disposent de pouvoirs d'orientation inédits. Ce système est d'ailleurs principalement entretenu par une technocratie obsédée par sa propre sécurité et qui ne sollicite que ceux avec qui elle a l'habitude de travailler. Pierre Dufau doit ainsi rappeler, en janvier 1960, que Jean-Pierre Dacbert, jeune architecte qu'il estime « plein de talent »⁴⁸⁹, s'était « très bien acquitté de sa mission »⁴⁹⁰ pour l'étude d'urbanisme du quartier sud-est d'Amiens mentionnée plus haut, et qu'il n'y avait aucune raison pour que lui-même soit chargé de l'établissement du projet définitif.

486 Lettre de Pierre Dufau à André Leconte, datée du 20 avril 1949, CAP-CAA 066 Ifa 1004-3.

487 Lettre de Pierre Dufau à Jacqueline Sialelli, datée du 16 novembre 1955, CAP-CAA 066 Ifa 1020-4.

488 Lettre de Pierre Dufau à Jacqueline Sialelli, datée du 7 février 1956, CAP-CAA 066 Ifa 1020-4.

489 Lettre de Pierre Dufau à l'ingénieur en chef chargé de la Sous-direction des plans d'urbanisme Gustave Cardon, datée du 11 janvier 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1020-3.

490 Ibid.

Bien qu'il ait gardé de très nombreux contacts et relations amicales de ses années d'École, Pierre Dufau, demeure, sur le plan professionnel, un architecte relativement solitaire. A l'exception de Jean-Maurice Lafon qui est associé à un grand nombre des travaux entrepris à Amiens puis à Abidjan, les collaborations intervenant dès le stade de l'étude sont même fort rares. Elles sont à peu près réservées à des programmes exceptionnels tels que la centrale nucléaire de Chinon avec Jean Démaret, le siège de l'assureur Royale Belge avec René Stapels, ou la banque Rothschild à Paris dont Max Abramovitz dresse les plans d'avant-projet dans son agence new-yorkaise. Les associations sinon conclues dans le cas de chantiers en province s'apparentent à la sous-traitance de la surveillance du chantier et des relations avec les entreprises et administrations locales, comme pour les ensembles scolaires et universitaires dont Pierre Dufau a la charge à Nevers et Saint-Étienne.

Dans quelques rares cas de figure, l'association de Pierre Dufau relève d'une logique d'intérêts réciproques où les questions architecturales n'entrent guère en ligne de compte. L'un de ses clients réguliers, les Assurances Générales sur la Vie (AGV), ont ainsi racheté vers 1957 le permis de construire d'un immeuble de logements en plein centre de Paris, rue Croix-des-Petits-Champs. Les plans de cet immeuble sont dus au Bureau d'Études du Bâtiment (BEB) détenu par Kevork Arsenian, maître d'œuvre expérimenté qui contrôle en même temps une entreprise générale, la SECI, possédant des équipes de corps d'état internes lui permettant de construire des immeubles clefs en main. Peu habituées à ce type de pratiques, les AGV sollicitent de Pierre Dufau quelques modifications de détail, notamment dans le choix des matériaux de façades, en même temps que la surveillance du chantier que Claude Amsler nous décrit comme parfaitement exécuté par la SECI⁴⁹¹. Pierre Dufau est aussi parfois chargé d'assister des confrères ne parvenant pas à obtenir de permis de construire pour leurs clients, comme c'est le cas des deux immeubles de luxe réalisés pour la société Heurtey dans le 16^e arrondissement, dont on reparlera plus loin.

On mentionnera enfin les quelques collaborations entreprises avec d'anciens salariés de l'agence, mais qui revêtent des formes tout à fait différentes. Pierre Dufau abandonne ainsi à Paul Quintrand l'étude de quelques immeubles de logements à Martigues contre une partie des honoraires, sans jamais intervenir dans l'étude ou le chantier⁴⁹². Ayant travaillé sur les

491 Lettre de Claude Amsler à l'auteur, datée du 18 novembre 2016.

492 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

charrettes des bases de l'US Air Force, Jacques Mallaval est quant à lui rappelé près de quinze ans plus tard pour assurer le suivi des travaux d'une villa pour le banquier Georges Schwob, près de Grasse. Raymond Nicolas, enfin, co-signe un petit ensemble de logements pour la SACI, près de Versailles. La collaboration s'avère sans doute difficile puisque Pierre Dufau sera l'une des cibles régulières de Raymond Nicolas dans les pamphlets publiés dans les années 1970 par celui qui est alors secrétaire général de l'ADUA.

La mort de Jean-Louis Fayeton, en février 1968, transfère *ex abrupto* à Pierre Dufau une mission d'architecte en chef qui apparaît rapidement considérable, chaque permis de construire d'un bâtiment situé à l'intérieur du périmètre de la ZUP du Nouveau Créteil devant être visé par ses soins. S'appuyant largement sur son employé Bernard Lamy pour mener les études urbanistiques d'ensemble à partir du canevas défini par Fayeton, Pierre Dufau exerce sa mission de contrôle suivant une approche libérale, ses interventions paraissant bien plus rares qu'à Amiens, laissant chaque architecte traiter le programme qui lui est donné suivant sa sensibilité propre :

« Pendant les huit ans où j'ai été [l']architecte en chef, je n'ai jamais récusé un seul des architectes d'opération proposés par les maîtres d'ouvrage. Plus de cent construisirent sous ma houlette, et ce ne devait pas être tellement normal puisque la situation changea du tout au tout le jour où Pierre Billotte perdit la mairie et où, logique avec moi-même, je donnai ma démission. Les architectes durent alors montrer patte blanche et, naturellement, cela créa une rude sélection qu'il faut bien qualifier de politique, tandis que je n'ai jamais demandé pour qui votaient mes cent architectes, et quand, par hasard, je le savais, j'ai fait comme si je ne le savais pas ; Mes directives étaient simples : "Je suis là pour vous aider, en échange, donnez le meilleur de vous-mêmes". »⁴⁹³

Seul le chantier de la préfecture de Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut est déjà lancé lorsque Pierre Dufau débute sa mission. La première phase de la ville nouvelle est divisée en secteurs confiés à des maîtres d'ouvrage différents, comptant chacun quelques centaines de logements : si dans certains cas l'architecte est directement choisi par le promoteur, il semble que Pierre Dufau ait pu, dans d'autres, suggérer quelques confrères qu'il souhaitait voir mis à contribution tel Jean-Claude Bernard, Premier Grand Prix de Rome 1960⁴⁹⁴.

493 DUFAU, 1989, p. 139.

494 Entretien avec M. Jean-Claude Bernard le 6 juillet 2016. Le jeune architecte, né en 1930, pense avoir été remarqué par Pierre Dufau lors de sa présentation d'un projet de lycée devant le Conseil général des Bâtiments de France.

Les noms des architectes des différentes tranches révèlent en tout cas une volonté de la SEMAEC, qui est l'aménageur désigné par la mairie de Créteil, d'associer des talents officiellement consacrés et de générations différentes. Charles-Gustave Stoskopf, Deuxième second Grand Prix de Rome 1933, est chargé du secteur de Montaigut par la SCIC, après avoir réalisé pour cette filiale de la Caisse des Dépôts, également à Créteil, le grand ensemble de Mont-Mesly⁴⁹⁵. Également de la génération de Pierre Dufau, Maurice Novarina reçoit le secteur de la Lévrière, et Jean Faugeron, Premier Second Grand Prix de Rome 1945, le secteur de la Brèche. Celui du Palais est partagé entre les barres curvilignes de Louis de Marien, Premier Grand Prix de Rome 1950, et les fameux *Mais* et *Choux* de Gérard Grandval, Premier Second Grand Prix de Rome 1961. Le quartier de la Préfecture est confié au tandem Michel Andrault-Pierre Parat, et celui de la Croix-des-Mèches, enfin, revient à deux anciens membres de l'agence Fayeton, Edward Zoltowski et Bernard Feypell.

Les architectes pressentis pour la deuxième phase du Nouveau Créteil répondent à des critères de sélection tout à fait comparables. Bernard Zehrfuss, Premier Grand Prix de Rome 1939 et dont le parcours croise régulièrement celui de Pierre Dufau depuis leurs années communes d'École, doit édifier un ensemble de logements de luxe face au lac artificiel. Jean Willerval, qui vient de livrer une usine remarquée pour le groupe Pernod, est chargé d'un secteur d'habitation, de même que Pierre-André Dufétel, Premier Second Grand Prix de Rome 1952. L'architecte en chef confie enfin à trois de ses anciens salariés, Joël Friant, Donat Briandet et Georges-Louis Dengler, la réalisation de l'un des nouveaux quartiers. L'éclatement de la crise économique de 1974 gèle toutefois la mise en marche de l'ensemble de la deuxième phase, alors que Pierre Dufau voit se multiplier les sollicitations de confrères désœuvrés et souvent jeunes, auxquels il ne peut le plus souvent faire attribuer aucune commande⁴⁹⁶.

495 BOLLE, 2017.

496 Lettre de Pierre Dufau au général Billotte, datée du 11 février 1974, CAP-CAA 066 Ifa 1161-1. Il est question dans cette lettre des architectes Marc Landowski (petit-fils du sculpteur Paul Landowski) et Nicolas Le Maresquier (fils de Noël Le Maresquier).

La fidélité aux entreprises

La réussite professionnelle de Pierre Dufau tiendra, au-delà de l'abondance de ses réseaux, à sa notoriété de tenir les coûts et les délais, assurée tant par la sûreté de la conception que par la qualité de l'exécution de ses bâtiments. Cette réputation de sérieux est soutenue par la stabilité des rapports de son agence avec des ingénieurs, des bureaux d'études et des entrepreneurs auxquels l'architecte se montre fidèle sur les trente années qui constituent le cœur de sa carrière. La sûreté des estimations fournies au client repose ainsi sur la proximité de l'agence avec le métreur-vérificateur Roger Lemoine, qui préparera les devis descriptifs et estimatifs, et les bordereaux de prix pour la plupart des projets étudiés des années 1950 aux années 1970. Analysant et commentant les résultats des appels d'offres, cet ingénieur propose le cas échéant des modifications du projet initial afin d'intégrer l'enveloppe budgétaire prévue par le maître d'ouvrage. D'autres ingénieurs-conseils, notamment en génie climatique (Trouvin) et en électricité (Guy Bunel), sont associés lorsque les projets revêtent une complexité particulière, l'agence Dufau disposant sinon via l'OTAB d'un bureau d'études intégré permettant des gains de temps et d'argent. On ne trouve enfin pas, dans l'œuvre de l'architecte, d'exemples emblématiques des possibilités formelles offertes par les nouvelles techniques d'emploi du béton armé⁴⁹⁷. Pierre Dufau s'adjoit toutefois très régulièrement les compétences de l'ingénieur Vladimir Kandaoureff, dont l'apport sera important lors de l'étude de la tour UAP à la Défense.

Étant à la tête d'une agence modeste jusqu'au début des années 1950, Pierre Dufau dirige lui-même ses premiers grands chantiers parisiens, les délais de réalisation très réduits du siège de la Régie Autonome des Pétroles et de Louis-Dreyfus & C^{ie} impliquant une présence quasi-quotidienne au plus fort des travaux. La volumineuse correspondance échangée avec les entreprises témoigne de l'usage par l'architecte du vaste champ de compliments, de réprimandes et de menaces qui sont le propre de la profession afin de mener l'œuvre à bien, comme en témoigne cette longue lettre au directeur de l'entreprise Pinxit :

⁴⁹⁷ Nous pensons au particulier aux églises construites par Guillaume Gillet, aux travaux de Nicolas Esquillan, à la basilique Saint-Pie X de Lourdes de Pierre Vago, Pierre Pinsard, André Le Donné et Eugène Freyssinet (1958), ou la cathédrale du Sacré-Cœur d'Alger de Paul Herbé, Jean Le Couteur et René Sarger (1966).

« Je vous demande de conserver présent à la mémoire que j'ai actuellement vingt-quatre entreprises sur le chantier de la rue Rabelais et que constamment je me trouve en présence de difficultés qui pourraient être surmontées aisément si tout le monde y mettait la même bonne volonté que vous-même et je suis obligé de sortir de mon rôle d'architecte contre ma volonté pour être le chef de chantier de toutes les entreprises. J'aimerais mieux croyez-le bien me borner à constater que ce qui a été commandé est bien exécuté suivant les règles de l'art et dans le temps qui a été imparti à chacun. Si je restais dans mon rôle, il est bien évident que ce bâtiment ne serait pas achevé cette année et qu'en bousculant tout le monde peut-être injustement parfois, je ne crée qu'une pagaille apparente car finalement ce chantier avance à un rythme à peu près convenable. [...]

On s'est extasié dans la profession devant la rapidité du chantier de Zehrfuss au pont de Sèvres. Je suis obligé de constater que ce chantier qui a été commencé deux mois après la rue Jean-Nicot n'est pas encore habité. Vous me direz que cet exemple n'a peut-être rien à voir avec les travaux que j'entreprends mais j'ai la vanité de penser que c'est justement parce qu'on est persuadé que je tiendrai mes engagements que ces travaux m'ont été confiés. Vous pourrez me rétorquer que finalement ce sont les entrepreneurs qui tiennent mes promesses mais si je devais laisser faire chaque entreprise suivant ses goûts personnels, je puis vous affirmer que rien ne serait fait. [...]

Je vous demande donc d'avoir la même compréhension que j'ai moi-même pour vous lorsque je vous fait une remarque dont le ton peut vous paraître désobligeant mais que la fidélité des commandes que mon cabinet vous octroie vient démentir. Nous avons chacun nos responsabilités, je m'efforce toujours de comprendre les vôtres, je vous demande donc d'être plus indulgent vis-à-vis de mon caractère dont je suis le premier à souffrir car j'en connais les imperfections. »⁴⁹⁸

Les différents architectes ayant collaboré avec Pierre Dufau que nous avons interrogés nous ont confirmé la crainte qu'il inspirait à nombre d'entrepreneurs, ses colères étant célèbres⁴⁹⁹. Antoine Debré se souvient ainsi avoir assisté sur le chantier de l'immeuble de l'avenue Georges-Mandel à Paris à une algarade avec un chef d'équipe, conclue par une leçon magistrale de pose du marbre donnée par Pierre Dufau⁵⁰⁰. Déléguant le plus souvent l'exécution de ses opérations en province à des confrères locaux, l'architecte s'érige en recours ultime en cas de difficulté, comme si la présence du concepteur de l'œuvre conférait un surcroît d'autorité face aux contingences ; ainsi écrit-il à Léon Robert, chargé du chantier de la cité scolaire de Nevers :

498 Lettre de Pierre Dufau au président directeur général de l'entreprise Pinxit, datée du 8 juillet 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1112-1.

499 Les lettres adressées par Pierre Dufau à l'entreprise Ruhlmann & Laurent, chargée du lot de serrurerie sur le chantier du siège de Louis-Dreyfus de la rue Rabelais, sont remarquables par leurs prosopopées incendiaires (CAP-CAA 066 Ifa 1112-1). L'architecte témoigne aussi parfois de gestes de reconnaissance, adressant à titre personnel un chèque de 5 000 F à un chef d'équipe dont il a apprécié le travail.

500 Entretien avec M. Antoine Debré, le 24 février 2012.

« J'ai constaté une fois de plus que les entrepreneurs locaux considèrent les travaux de l'État comme des chantiers commodes à entreprendre lorsqu'on n'a rien d'autre à faire. [...] Si tu crois que ma présence peut avoir quelque effet pour réveiller les entreprises, je suis à ta disposition pour aller leur secouer le paletot. »⁵⁰¹

Travaillant essentiellement pour une clientèle privée, Pierre Dufau n'est pas tenu aux règles afférentes aux marchés publics et peut entreprendre avec l'accord du commanditaire des négociations de gré à gré avec les entrepreneurs. Officiant le plus souvent à Paris et en Île-de-France, l'architecte est ainsi en contact avec les mêmes constructeurs et artisans, nouant avec certains des relations d'intérêts réciproques sur le long terme, voire des liens d'amitié comme ce sera le cas avec Marcel Thinet. Cet entrepreneur stéphanois édifiera un nombre remarquable de projets de Pierre Dufau en région parisienne, et a possiblement joué le rôle d'apporteur d'affaires pour certains chantiers entrepris par l'architecte à Saint-Étienne au début des années 1960. C'est par la conjugaison des moyens de l'entreprise Thinet avec ceux de Froment-Clavier que Pierre Dufau réalise en 1961 avec Jean-Maurice Lafon le complexe gouvernemental d'Abidjan. Quelques années plus tard, c'est avec la SÉTOM, groupement formé de Campenon-Bernard, Froment-Clavier et Thinet, qu'il réalise l'aéroport d'Accra, au Ghana, ce type de prestation associant architecte, constructeur et financier étant alors couramment mis en œuvre, l'État soutenant l'exportation du bâtiment français en promouvant des solutions intégrées.

L'importance des réalisations de l'agence Dufau amènera l'architecte à travailler avec plusieurs grandes entreprises de gros-œuvre existant alors en France : Versillé, Sainrapt et Brice, Moinon, Oger, Schwartz-Hautmont, Devars-Naudou, Quillery Saint-Maur. Il est toutefois remarquable que les collaborations avec les plus importantes – Grands Travaux de Marseille (GTM), Société Générale d'Entreprises (SGE), Bouygues – aient été peu nombreuses, cette dernière étant quasiment absente⁵⁰², semble-t-il en raison d'une mésentente entre son fondateur et Pierre Dufau.

L'entreprise de gros-œuvre est parfois imposée par le maître d'ouvrage : c'est le cas de la Société nationale de construction (SNC), contrôlée par la holding de la famille Rothschild, et qui agit comme entreprise générale pour la réalisation de la banque de la rue Laffitte en 1970, et de l'hôtel particulier d'Alain de Rothschild en 1974. Des intérêts financiers

501 Lettre de Pierre Dufau à Léon Robert, datée du 9 octobre 1963, CAP-CAA 066 Ifa 1049-3.

502 La seule réalisation commune est le siège du pétrolier Total à Levallois-Perret, le constructeur ayant été imposé par le maître d'ouvrage.

réciroques échappant à l'architecte sont également derrière le choix par Joseph Vaturi de la Sogene (filiale française de la Società Generale Immobiliare) pour la rénovation de l'îlot Vandamme, dans le XIV^e arrondissement. Historiquement liée au Vatican, cette entreprise italienne cherche à s'implanter en France au début des années 1970, remportant quelques marchés importants⁵⁰³. Le lot de gros-œuvre lui est attribué suivant le vœu du maître d'ouvrage, bien que sa proposition à 60,8 millions de francs paraisse clairement sous-évaluée aux architectes⁵⁰⁴, ce qui se vérifiera par la suite. Si ce chantier considérable dont l'OTAB assure la planification est promptement mené malgré des difficultés géotechniques⁵⁰⁵, le règlement financier des travaux donnera lieu à des arrangements dont Hélène Dufau indiquera ne pouvoir que supposer la teneur : « Nous n'avons jamais su exactement combien le maître de l'ouvrage avait payé aux entreprises en raison des tractations dont il valait mieux que nous ne soyons pas informés »⁵⁰⁶.

Les fidélités de l'agence Dufau se vérifient surtout sur les corps d'états secondaires. Connu pour son goût pour les beaux matériaux (il possède chez lui une imposante marmothèque⁵⁰⁷), Pierre Dufau fait en sorte, trente ans durant, que soit presque systématiquement fait appel pour ses chantiers à Paris et en Île-de-France à l'entreprise de marbrerie Guinet, qu'il fera travailler jusque sur le palais présidentiel d'Abidjan. Bien que voyant l'importance de leurs lots décroître avec l'industrialisation de la construction, les entreprises de serrurerie Drecq et de menuiserie Chaput interviendront elles aussi tout au long de la carrière de Pierre Dufau. L'architecte a par ailleurs une affection pour les démolisseurs et les terrassiers, métiers difficiles auxquels il avait été confronté dès sa mobilisation aux sapeurs-pompiers de Paris pendant la guerre⁵⁰⁸. Il compte également ses favoris en carrelages (Antona), miroiterie (Balliman), peinture (Pinxit⁵⁰⁹), plomberie (SCOP), aménagement de

503 Ne disposant pas encore de matériel en propre, la Sogene sous-traite aux Grands Travaux de Marseille (GTM) la construction de la tour Pleyel à Saint-Denis (Michel Folliasson, Bernard Favatier et Pierre Hérault architectes). Elle réalise également le complexe des Spélugues à Monaco (Jean Ginsberg architecte).

504 Lettre de Claude Amsler à l'auteur, datée du 18 novembre 2016. Le décompte définitif effectué à l'achèvement de l'opération fin 1976, et bien que sujet à caution, indique que 115,4 millions de francs ont finalement été réglés à la Sogene.

505 Claude Amsler, qui en tant que directeur technique de l'OTAB dirigea le chantier de l'îlot Vandamme, détaille dans les mémoires de Pierre Dufau (DUFU, 1989, p. 118-121) les conséquences de la découverte d'un vide de carrière généralisé situé sous le sixième niveau de sous-sol à l'automne 1972.

506 Lettre d'Hélène Dufau à la Mutuelle des Architectes Français, datée du 15 décembre 1980, CAP-CAA 066 Ifa 1149-3.

507 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

508 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

509 Une explication de cette préférence est donnée par Pierre Dufau dans une lettre du 25 mai 1950 (CAP-CAA 066 Ifa 1015-3) à son confrère Pierre-Joseph Herdhebut, au sujet du choix des entreprises intervenant sur le

jardins (Prévosteau) sans toutefois que leur présence ne s'apparente à un domaine réservé. Ayant apprécié au tournant des années 1950 la compétence d'un responsable de l'entreprise de revêtements de sols Cemetex, Pierre Dufau l'incite à fonder sa propre affaire, et lui fait confier le marché des sols souples du siège de Louis-Dreyfus de la rue Rabelais : les Établissements Rey travailleront ensuite avec l'architecte jusqu'au terme de sa carrière. Certaines collaborations agréables incitent enfin des entrepreneurs à passer commande à Pierre Dufau de bâtiments pour leur propre compte : c'est le cas de l'entreprise de terrassements Razel, de l'électricien Saunier-Duval, et de l'ascensoriste Thévenon-Schindler.

Cette fidélité est le résultat d'un échange d'intérêts réciproques. Tout en étant conscientes qu'aucune commande ne leur est par avance acquise, les entreprises sont responsabilisées par l'importance des marchés régulièrement traités par Pierre Dufau. L'architecte, de son côté, dispose de rapports réguliers avec des entrepreneurs dont il a pu évaluer la fiabilité, qui est un principe au cœur de la réputation de l'agence comme nous le rappela Claude Amsler : « Pierre ou moi-même pouvions prévenir en amont les entreprises des prix auxquels [Roger] Lemoine arrivait, parce que nous savions qu'ils respecteraient le programme et le budget »⁵¹⁰. Cette constance dans le choix des intervenants favorise aussi la reconduction de mêmes procédés techniques et de produits industriels dont la sûreté est éprouvée. Cette recherche de la sécurité de la mise en œuvre comme de l'économie du projet favorise le caractère sériel de l'œuvre de Pierre Dufau, en particulier à partir du début des années 1960.

La dépendance de certaines entreprises aux commandes passées par l'agence, ajoutée à la personnalité propre à l'architecte, permettent en tout état de cause d'aplanir un certain nombre de difficultés survenant ordinairement sur les chantiers, le rapport de force se plaçant du côté du maître d'œuvre. Paul Quintrand nous indiqua ainsi qu'ayant un doute sur la conformité du marbre que l'entreprise Guinet s'appropriait à poser pour l'immeuble Dunlop de la rue Murillo, il en référa à Pierre Dufau. L'architecte réclama la mise à plat pour vérification de l'ensemble de la façade dans les entrepôts du marbrier, qui préféra reconnaître immédiatement la maldonne plutôt de s'engager une confrontation⁵¹¹.

chantier de la trésorerie d'Amiens : « La société Pinxit est dirigée par un ami de [Jean-Maurice] Lafon, [...] qui de plus est du Rotary ». On a vu, plus haut, le soin attaché par Pierre Dufau pour justifier ses reproches adressés à l'entreprise sur le chantier de Louis-Dreyfus de la rue Rabelais.

510 Entretien avec Claude Amsler, le 18 juin 2016.

511 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

Conclusion de la première partie

« Mon agence aujourd'hui, c'est le résultat d'une existence, c'est la récompense finale »⁵¹². Interrogé par *L'Architecture d'aujourd'hui* en 1975, un an après avoir emménagé dans son ultime agence rue Vercingétorix, Pierre Dufau dit sa fierté de l'outil de travail qu'il a mis en place, plus encore que de ses produits. L'architecte solitaire de ses débuts s'y est mué en patron, en chef d'entreprise : contrôlant et orientant, il ne crée ni n'invente lui-même, mais accorde les corps de métiers sous sa direction afin de garantir le prix et le délai qui fondent sa réputation auprès de ses clients. Banquiers, assureurs, industriels et institutionnels, ces derniers accueillent favorablement le fonctionnalisme sans fantaisie de l'architecte, qui construit son réseau par la chance et la stratégie, et probablement par des qualités humaines dont la sécheresse des archives ne permet guère de rendre compte.

Il serait hasardeux de proposer, dans une uchronie, ce qu'aurait pu être la carrière de Pierre Dufau sans l'étonnant concours de circonstances des années 1940-1941 qui le voit prendre la responsabilité du plan de reconstruction d'Amiens. Lourde et paradoxale mission que de faire revivre une ville dans laquelle on devine que le jeune architecte n'a pas été heureux, et à laquelle il voudra redonner une dignité. Personnalité ambiguë, Pierre Dufau sait faire montre d'un pragmatisme de bon aloi, refusant tant la réaction que la révolution ; cette bonhomie est celle d'un libéral refusant le trop-plein de postures et les *a priori*, surtout lorsqu'ils viennent brider son champ d'action. Bretteur et gascon, il est son meilleur avocat dans sa quête de reconnaissance, convaincu de sa supériorité et de la supériorité de son diplôme, ainsi qu'il le dira en 1950 :

« Il n'est pas dans mon propos que de couvrir les inévitables défaillances commises par des architectes qui ont acquis le droit d'exercer notre métier à la faveur de généreuses mesures transitoires et qui n'auraient jamais dû abandonner leur vocation primitive de placiers en comestibles ou articles de ménage. »⁵¹³

Bien plus que le talent artistique dont il peine d'ailleurs à donner les critères de jugement, c'est le sérieux et le sens de la responsabilité que Pierre Dufau revendique pour son

512 « Les espaces de l'architecte ». *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 182, novembre-décembre 1975, p. 29.

513 Discours de Pierre Dufau au dîner des architectes en chef adjoints de la Reconstruction du 21 septembre 1950, CAP-CAA 066 Ifa 1037-14.

propre exercice, dont l'ampleur s'accroît considérablement au cours des années 1950. Actif au sein du Cercle d'études architecturales, il travaille occasionnellement avec des sculpteurs ou collabore avec quelques-uns de ses confrères et amis comme Jean-Maurice Lafon. Éloigné cependant des groupes et des manifestes, Pierre Dufau est un architecte assez solitaire portant sa seule parole au travers de ses pamphlets acidulés. Son impact – y compris sur son passage dans l'historiographie – aurait-il été autre avec un souci de transmettre plutôt que de défendre ? Le relatif échec de la transformation de l'agence en association, en 1970, rend compte de l'importance des facteurs humains dans la réussite professionnelle de Pierre Dufau comme dans ses limites.

Les événements de mai 1968 et la disparition du Prix de Rome n'emportent pas de conséquences notables sur l'afflux des commandes à l'agence de Pierre Dufau, malgré le départ de Max Querrien, qui a été l'un de ses soutiens, du ministère des Affaires Culturelles. Nous distinguons trois temps d'affaiblissement dans la carrière de l'architecte : 1972, 1974 et 1977. La première date correspond au paroxysme des polémiques entourant les opérations de rénovation urbaine à Paris : Pierre Dufau met ses difficultés sur le compte d'une politisation malvenue de l'architecture, sans mesurer la profondeur du changement des paradigmes se jouant autour du rapport au contexte et à l'histoire. Le retournement de la conjoncture économique mondiale et le décès de Georges Pompidou, en avril 1974, prive l'architecte d'une partie de ses réseaux gaullistes tandis que le développement du Nouveau Créteil, sur lequel repose une large partie de l'économie de son agence, est entravé. La loi du 3 janvier 1977, enfin, consacre la mise en concurrence de la commande publique au moment où Pierre Dufau a perdu l'essentiel de l'autorité morale qui participait à son succès : l'outil de travail dont il est si fier est aux dimensions d'un mode d'exercice de l'architecture qui, pour un temps au moins, n'existe plus.

Deuxième partie - Les postures

Chapitre I : Réflexions sur le rôle de l'architecte et sa formation

« Dès qu'on réunit trois architectes, l'un n'est pas d'accord, à commencer par moi. On comprend alors pourquoi c'est un casse-tête de mettre au point un bon enseignement de l'architecture. Il faut se mettre dans la tête qu'aucun enseignement ne développe la créativité. Il faut créer des occasions de la développer. Et il faut un programme d'enseignement tel que les bons éléments puissent faire des choix. Il faut sortir d'une école d'architecture bourrée comme un canon, mais avec la certitude que quatre-vingt-dix pour cent de ce qu'on a appris ne sert à rien. Je suis sorti des Beaux-arts comme ça, ce qui m'a été utile parce que j'avais encore beaucoup de fraîcheur d'âme. »⁵¹⁴

Cette longue citation, extraite des mémoires de Pierre Dufau, concentre un certain nombre des ambiguïtés teintant le rapport de l'architecte à l'enseignement menant à la profession qu'il exerce. Sorti brimé de l'adolescence, les Beaux-arts sont un lieu où il s'est trouvé libre et dont il défendra l'esprit, quelles qu'aient pu être les insuffisances de ce qu'il appellera une école d'autodidactes⁵¹⁵. Bonnes sans être brillantes, ses études sont surtout l'occasion pour Pierre Dufau de cultiver une sociabilité qui sera plus tard précieuse, sa force de conviction et sa sympathie emportant bien des interlocuteurs et des clients à sa suite.

Frappé par les difficultés rencontrées par les architectes dans les années 1930 puis par la création de l'Ordre, Pierre Dufau plaidera toute sa vie durant pour une profession élitiste, convaincu que ce malthusianisme garantirait une bonne architecture, sans qu'il ne définisse cette dernière. Ces postures offensives n'empêchent pas leur auteur de témoigner classiquement d'espoirs et d'amertumes partagés par ceux de sa génération, soumis à de mêmes efforts puis atteints d'un même refus de l'intellectualisme alors que les paradigmes du métier ne sont plus ceux qu'ils se sont forgés.

514 DUFAU, 1989, p. 198.

515 DUFAU, 1964, p. 219.

D'un horizon scolaire par défaut à l'épanouissement

Les conséquences de la Première Guerre mondiale portent un préjudice considérable à la scolarité de Pierre Dufau. Engagé volontaire à 39 ans, son père replie en 1914 sa famille d'Arras à Paris, où sa mère trouve une place de secrétaire au ministère de la Guerre. Fait prisonnier et souffrant de la tuberculose, André Dufau est envoyé, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, dans un sanatorium de la Suisse germanophone, où ses enfants ne peuvent suivre l'école. Brièvement passé par Lyon et Annecy après l'Armistice, Pierre Dufau entre donc dans l'adolescence avec de profondes lacunes en sciences et en littérature qu'il ne comblera jamais véritablement.

Par ailleurs probablement dyslexique⁵¹⁶, il conservera toute sa vie une gêne à la lecture et à la rédaction, assez étonnante une fois mise en rapport avec l'importance de sa production écrite. Reçu à la première partie du baccalauréat, il n'obtient toutefois pas le diplôme nécessaire aux études de chirurgie qu'il souhaite alors entreprendre⁵¹⁷. La jeunesse de Pierre Dufau est probablement peu heureuse, dans un contexte familial miné par un père alcoolique et peu présent et une mère qui l'aime mais qui doute de ses capacités⁵¹⁸. Il est par ailleurs brimé par son frère aîné qui concentre les attentions familiales après le décès de sa sœur Germaine, morte de la tuberculose en 1922. Né en 1905, trois ans avant son cadet, André Dufau intègre en 1926 l'École centrale des arts et manufactures, dont il sort en 1929 avec le diplôme d'ingénieur. Le frère aîné est par ailleurs un sportif de haut niveau, faisant partie du relais 4 x 100 m ayant terminé quatrième aux Jeux Olympiques d'Amsterdam de 1928.

Conscient des portes fermées par son insuccès au baccalauréat, Pierre Dufau part vivre à Paris où il s'inscrit à l'université à la rentrée 1926 afin d'obtenir une capacité en droit, dont le diplôme permet l'accès aux filières de l'enseignement supérieur. Il s'y ennue rapidement. Bon dessinateur, il intègre l'atelier de Gabriel Héraud sur la recommandation d'un confrère de son

516 Entretien avec Claude Amsler, le 27 octobre 2015.

517 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

518 Ibid.

père⁵¹⁹, afin de tenter l'admission à l'École des beaux-arts pour embrasser la carrière d'architecte DPLG. Si l'idée de succéder à son père qu'il n'aime guère ne paraît pas avoir animé toute la jeunesse de Pierre Dufau, toujours est-il qu'une fois entré dans le monde de la rue Bonaparte, il comprend qu'il était « arrivé au port, [et qu'il] avai[t] trouvé l'école qui [lui] convenait »⁵²⁰. Comme beaucoup, ses débuts sont laborieux : il tente pour la première fois l'admission en février 1927, et connaît quatre nouveaux essais infructueux avant d'être admis en 2^e classe le 10 juillet 1929⁵²¹.

Les trois premières années de Pierre Dufau au sein de l'atelier Héraud sont rythmées par l'obtention de 26 ½ valeurs, seule une 3^e médaille en dessin ornamental, le 30 octobre 1929, lui permettant de se distinguer particulièrement. Son cursus est interrompu peu après son passage en 1^e classe, le 29 octobre 1932, par les obligations du service militaire. Probablement profite-t-il de l'occasion pour combler quelques lacunes scientifiques puisqu'il obtient, en 1933, le brevet de préparation militaire supérieure lui permettant de quitter la conscription en tant que sous-lieutenant de réserve. Ces quelques mois de régiment permettent des rencontres dont les conséquences seront heureuses – c'est le cas de Georges Captier, futur directeur de l'Urbanisme à la préfecture de la Seine – mais ils sont aussi la source de souvenirs douloureux, Pierre Dufau ayant semble-t-il fait partie de la troupe chargée de contenir les manifestations des ligues d'extrême-droite du 6 février 1934⁵²².

Si les dernières années d'École de Pierre Dufau sont marquées par des activités parascolaires particulièrement prenantes – sur lesquelles nous reviendrons plus loin – sa scolarité n'en est pas moins brillante, puisqu'il cumule 32 valeurs au cours de sa 1^e classe. Les mentions en architecture sont obtenues sur des sujets à la variété caractéristique de l'enseignement de l'École : un magasin d'antiquités, une école de perfectionnement ménager, un centre militaire de santé, un hall, un lycée, un établissement thermal, un centre d'entraînement hippique, l'habitation d'un maître statuaire. Le logement n'est, on le sait, qu'alors traité par la tangente : destiné à l'artiste, à l'ecclésiastique, au diplomate ou au souverain, il est un exercice de composition comme un autre jugé sur la mise en forme de

519 Il s'agit peut-être de Maurice Boutterin, ancien élève d'Héraud et Premier Grand Prix de Rome 1909, qui succéda à André Dufau pour établir le projet de reconstruction de l'église d'Hénin-Liétard. Maurice Boutterin et Marcel Chappey reprendront, à la fin des années 1930, la direction de l'atelier Héraud.

520 DUFAU, 1989, p. 23.

521 Le dossier d'élève de Pierre Dufau est conservé aux Archives nationales, sous la cote AJ/52/1260.

522 Entretien avec M. Olivier Dufau, 20 janvier 2017.

signes. Les opérations de construction à grande échelle de logements sociaux industrialisés menées sous la république de Weimar, ou plus proche encore celles d'Eugène Beaudouin et Marcel Lods, n'admettent pas de développement dans les programmes scolaires. Il n'est pas lieu ici d'analyser ce refus – ou cette impossibilité ? – de problématiser la ville, et plus encore la banlieue, dans une perspective de réponses concrètes aux problèmes sociaux de l'époque ; les paradigmes à l'œuvre quant aux buts de l'École des beaux-arts et des formations qu'elle assure ne peuvent être mis en parallèle avec les débats ayant mené à l'éclatement de 1968. Il n'est pas toutefois pas inutile de rappeler la pique lancée après-guerre par Emmanuel Pontremoli, ancien directeur de l'École et ancien élève de Victor Laloux, à Pierre Dalloz et Paul Herbé, dans le contexte aigu de la Reconstruction : « Vous ne faites pas de l'architecture, vous faites des logements »⁵²³. « Il ne concevait l'architecture, écrira Dalloz dans ses mémoires, que dans la transcendance des bâtiments religieux et civils. Et plus j'avance dans l'âge, et plus je pense que le vieux maître avait raison. »⁵²⁴

Les deux dernières années passées à l'École sont ponctuées par une série de récompenses scolaires culminant avec le concours du prix de Rome. Pierre Dufau remporte, le 21 janvier 1936, le prestigieux prix André sur *Une chambre de commerce*, partageant la première médaille avec Wladimir Kaspé. Il obtient ensuite son diplôme d'architecte le 16 février 1937 avec pour sujet *Un centre d'éducation à la campagne pour enfants*, recueillant la mention Bien. À l'instar de nombreux camarades, il continue de fréquenter l'atelier Héraud et de participer aux concours de l'École, moyen peut-être pour lui d'échapper à un climat familial peu épanouissant, et à un couple se délitant. Il écrira longtemps après :

« Si nous nous attardions à l'École, c'était pour quelques bonnes raisons. Nous traversons une crise économique ne nous incitant pas à nous dépêcher, et l'atmosphère vivante et joyeuse des ateliers nous invitait à y passer beaucoup de notre temps. L'avenir était moche [...]. »⁵²⁵

Pierre Dufau obtient ainsi le 11 janvier 1938, en le partageant avec Henry Bernard, le 2^e prix Paulin à titre honorifique, sur le sujet d'*un centre de recherches scientifiques*, le 1^{er} prix revenant à François Herr. Le 22 mars, il remporte une seconde médaille sur une esquisse-esquisse ayant pour sujet *Une académie des Beaux-arts*, en même temps que Herr et Kaspé. La participation au concours de Rome vient logiquement clore une scolarité réussie, une fois

523 DALLOZ, 2012, p. 21.

524 *Ibid.*

525 DUFAU, 1989, p.41.

rapportée à son histoire personnelle. Pierre Dufau n'a semble-t-il pas pu – ou pas voulu – concourir à l'épreuve suprême de l'École avant 1938, son nom n'apparaissant pas sur la liste des participants aux deux épreuves éliminatoires précédant la montée en loge ; il est possible que son nombre de valeurs ait été insuffisant.

Ayant de surcroît épousé précocement Catherine Acézat, Pierre Dufau tombe sous le coup de l'interdiction faite aux artistes mariés de concourir au Prix de Rome, suivant un arrêté du 30 novembre 1934. Une mesure transitoire permet toutefois à ceux qui ont contracté mariage avant l'application de l'arrêté d'être admis au concours, mais ils devront habiter seuls à la Villa Médicis s'ils sont lauréats⁵²⁶. La mesure provoque l'opposition des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, qui adressent une lettre commune au directeur Paul Landowski, qui répondra qu'il ne souhaite pas voir « l'Académie transformée en hostellerie ou en nursery »⁵²⁷. Privés de gîte, les pensionnaires mariés habitant avec leurs familles à Rome recevront l'aide du philanthrope David David-Weill, la question n'étant définitivement réglée qu'avec la construction de logements indépendants dans le parc de la Villa par Jacques Carlu, au milieu des années 1950⁵²⁸. Il est en tout cas envisageable que Pierre Dufau soit, dès 1938, séparé de Catherine Acézat, levant la difficulté d'avoir à déplacer son ménage à Rome s'il est lauréat. Atteint par la limite d'âge de trente ans, l'architecte sait qu'il n'aura plus d'autres tentatives possibles. Il présentera dans ses mémoires sa participation comme la recherche d'un ultime exercice intellectuel et sportif par l'endurance physique qu'il exige, la perspective du séjour à la Villa Médicis puis d'une carrière assurée par la commande de l'État n'étant, rétrospectivement, pas mises en avant.

« Pourquoi le concours de Rome ? N'étant pas le poulain d'une écurie cotée, je n'avais pas grand-chance de décrocher une récompense, mais j'avais obtenu au fil des ans tout ce qu'un élève pouvait espérer. Pourquoi ne pas tenter ma chance dans un concours qui vous apprenait beaucoup et, en particulier, à assimiler un programme complexe et à manipuler des problèmes de composition architecturale de telle envergure que l'on n'aurait probablement aucune autre occasion de s'y exercer ? »⁵²⁹

526 A contrario, un architecte ayant déjà tenté le Prix de Rome avant la prise de l'arrêté et s'étant marié après le 30 novembre 1934 ne peut se porter de nouveau candidat. C'est le cas de Charles-Gustave Stoskopf, dont le *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts* annonce, en 1937 (p. 1155), qu'il est « heureux de faire part qu'il renonce à la villa Médicis, par le fait même qu'il épouse M^{lle} Schiepan ».

527 Lettre de Paul Landowski aux pensionnaires de la Villa Médicis, datée du 4 décembre 1934, archives de l'Académie de France à Rome, boîte 288.

528 MASSIRE, Hugo. *Diagnostic patrimonial et étude historique des « pavillons Carlu » de la villa Médicis*, rapport dactylographié pour l'Académie de France à Rome, mars 2015.

529 DUFAU, 1989, p. 41.

Si l'avenir devait sur ce dernier point le démentir – le palais présidentiel d'Abidjan démontrant que des programmes de prix de Rome trouveraient un jour un caractère opérationnel – Pierre Dufau en profite pour rappeler ici les importantes différences de succès des ateliers de l'École au concours. L'atelier Laloux-Lemaresquier tient du fait de son histoire et de la personnalité de ses maîtres la ligne la plus académiste et concentre ainsi, de 1919 à 1938, huit des vingt lauréats. Les ateliers d'Emmanuel Pontremoli et de Paul Bigot – eux-mêmes anciens élèves de Victor Laloux – ajoutent sept noms supplémentaires à la liste. Les seuls lauréats de l'atelier Héraud remontent à la période de l'avant-guerre, plus ouverte : Maurice Boutterin remporte le Grand Prix en 1909, puis Roger Séassal en 1913. Il est toutefois douteux que ces perspectives peu encourageantes pour qui vise la Villa Médicis soient prises en compte par Pierre Dufau lors de son inscription à l'École, le choix de son atelier étant davantage le fait du hasard que d'une stratégie de long terme.

Le concours du Prix de Rome comprend, en 1938, deux épreuves éliminatoires. L'une, dite des 12 heures, permet une première sélection parmi les élèves – généralement les plus jeunes – n'ayant pas accumulé suffisamment de valeurs pour participer directement à la seconde épreuve, dite des 24 heures. Les réussites connues par Pierre Dufau aux concours scolaires précités lui permettent d'intégrer de droit la liste des 60 candidats *in fine* admis aux 24 heures, l'épreuve étant organisée les 4 et 5 mars 1938 sur le sujet d'une *École militaire de perfectionnement*. Le jugement prend un caractère inédit, neuf des dix lauréats étant pour la première fois admis à entrer en loges pour tenter le Prix de Rome, trois étant même passés par l'épreuve des 12 heures. Seul représentant de l'atelier Héraud-Boutterin-Chappey, Pierre Dufau est neuvième.

L'ultime épreuve a pour sujet *un Centre d'organisation des sports*. Elle oppose pas moins de six candidats issus de l'atelier Bigot : Henry Bernard (arrivé premier aux 24 heures), Henry Gonthier, Robert Sergent, Guy Lagneau, Jean Sachs et Marcel Clot. Élève de Pontremoli et deuxième aux 24 heures, Bernard Zehrfuss est, malgré ses 26 ans, un concurrent expérimenté, ayant déjà été logiste en 1936. Omer Lecroart (atelier Expert) et Guy Morizet (atelier Mathon-Recoura) complètent la liste des candidats. Cimentée par l'effort commun, l'amitié partagée par les dix logistes est immortalisée, comme le veut la coutume,

par une caricature⁵³⁰ réalisée par Henry Bernard [Fig. n°80]. Ce dernier est, le 5 juillet 1938, déclaré lauréat, Pierre Dufau prenant le Premier Second Grand Prix, et Henry Gonthier le Deuxième Second Grand Prix.

Nous analyserons dans notre troisième partie le projet rendu par Pierre Dufau en le comparant à ceux de ses camarades ; il est toutefois déjà possible d'affirmer, comme l'a signalé Gustave Umbdenstock dans son compte-rendu du jugement⁵³¹, que les deux premiers prix ont consacré des esprits particulièrement opposés, Pierre Dufau incarnant un classicisme virtuose face à la conception plus moderniste proposée par Henry Bernard. Portant déjà le titre d'architecte DPLG, l'Amiénois peut désormais ajouter sur sa carte de visite celui de Prix de Rome et profiter, à défaut de la commande officielle garantie au retour de Rome par le statut d'architecte des BCPN, du prestige associé auprès de sa clientèle privée. Si Pierre Dufau indique par ailleurs dans ses mémoires avoir touché le chèque symbolique de 100 francs⁵³² qui lui est dû, il néglige de préciser qu'il reçoit en 1939 le prix Badiola à la cagnotte, plus conséquente, de 2 650 francs⁵³³. Instaurée en 1910, cette récompense assez curieuse est réservée aux récipiendaires du Premier Second Grand Prix ne pouvant tenter une nouvelle fois le concours, puisque étant atteints par la limite d'âge de trente ans.

530 Celle de Pierre Dufau semble mettre l'accent sur son goût pour les voitures de sport et ses difficultés d'écriture à travers l'orthographe hasardeuse de son nom.

531 « Compte-rendu des projets du concours de Rome d'architecture 1938 », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1472-1479.

532 Soit environ 50 euros valeur 2016.

533 *Journal des débats politiques et littéraires*, 151^e année, n° 290, 4 et 5 décembre 1939. La somme équivaut à environ 1 250 euros valeur 2016.

Les Beaux-arts, école de la sociabilité

La représentation des camarades au sein de la Grande Masse

L'École des Beaux-arts est connue depuis le XIX^e siècle pour la vigueur de sa vie étudiante et pour son folklore, le point culminant des fêtes scolaires étant, à partir de 1892, le fameux bal des Quatz'arts⁵³⁴. L'organisation des festivités diverses comme la défense de l'intérêt des étudiants est assurée au sein des ateliers de chaque section (architecture, peinture, sculpture, gravure), par un organisme appelé la masse. Présidées par un massier, étudiant élu par ses pairs, les masses ont pour but de collecter les fonds nécessaires au fonctionnement interne des ateliers, notamment pour l'achat de fournitures, et d'en défendre les intérêts auprès de la direction de l'École.

La situation financière précaire de nombreux élèves et anciens élèves de l'École est un élément déclencheur dans la décision, prise en avril 1925, de créer au sein des quatre sections une grande masse réunissant l'ensemble des masses des ateliers, permettant ainsi à chaque corporation d'exprimer une voix unique. Un grand massier de l'École est ensuite désigné et chargé de représenter la totalité des étudiants, notamment auprès des instances ministérielles et des décideurs politiques, afin de rechercher les solutions permettant d'améliorer la vie matérielle des jeunes artistes et architectes tout en valorisant la solidarité entre élèves passés et présents [Fig. n°81]. Alimentée par les cotisations des membres, des dons de personnes privées et les recettes des fêtes qu'elle organise, la Grande Masse de l'École parvient dès 1926 à mettre en place une caisse de secours destinée à accorder des prêts aux étudiants les plus désargentés et à leur fournir des bons de repas. Elle instaure également, en 1929, un « Office des nègres », sorte de bureau de placement permettant de centraliser les offres d'emploi proposées aux étudiants, mais essentiellement destinées aux élèves-architectes ; 500 postes, de durées variables, sont ainsi pourvus cette année-là. La Grande Masse publie enfin un *Bulletin* comprenant les compte-rendus de ses réunions, divers articles relatifs à la vie de

534 Doctorante à l'École pratique des hautes études, Isabelle Conte prépare une thèse sous la direction de Jean-Michel Leniaud intitulée *Le bal des Quatz'arts (1892-1966) : la ritualisation des derniers feux de la tradition académique*.

l'École et aux débats sur la réglementation des professions et l'évolution de l'enseignement, ainsi que des jugements de concours, rédigés par des élèves comme par des maîtres. Désireux d'offrir une alternative économique aux coûteux albums publiés chaque année par Vincent & Fréal, les rédacteurs du *Bulletin* proposent des reproductions des travaux des lauréats des principaux concours de l'École, et ce pour chaque section artistique.

S'étant trouvé à son aise à l'École des beaux-arts et acclimaté à la vie parisienne, plus riante que celle qui lui est promise à Amiens, Pierre Dufau compense par sa sociabilité le manque de confiance résultant de ses lacunes littéraires et scientifiques. Au goût des fêtes et de la camaraderie s'ajoute rapidement celui de prendre la responsabilité d'agir pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants, puisqu'il devient massier de l'atelier Héraud dès 1933. Revenant de ses obligations militaires, il se propose sans succès et à deux reprises, le 20 décembre 1935 et le 10 janvier 1936, pour être désigné grand massier des architectes. Sa réputation paraît toutefois indiscutable, puisque seul candidat, Pierre Dufau est élu grand massier de l'École le 20 février 1936, prenant la succession de François Roux qui, marié, diplômé en 1932 et vivant désormais de son métier, se juge trop à l'écart de la vie de l'École.

Les activités de la Grande Masse sont alors multiples, son comité des fêtes organisant plusieurs manifestations par an participant au financement de ses œuvres sociales. À l'« avenir moche »⁵³⁵ qui leur est promis, les étudiants répondent par l'amusement et la célébration des plaisirs de la vie. L'année 1936 est marquée par la première Fête de nuit renouvelant la formule du bal de l'École en un événement distingué – comparativement au caractère plus gaulois des soirées suivant certains jugements de concours – et notamment parrainé par les maisons Lanvin et Revillon [Fig n°82 et 83]. Un concours d'affiches est organisé à cette occasion, les élèves concevant eux-mêmes les effets de lumières et les jeux d'eau destinés à animer la cour du Mûrier. C'est la même année qu'a lieu la dernière course de charrettes décorées dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés, épreuve festive et folklorique où les ateliers d'architecture s'affrontent dans l'ambiance potache qui caractérise l'École des beaux-arts de l'entre-deux-guerres. Le grand massier doit toutefois ponctuellement rappeler à ses condisciples quelques règles de bonne conduite, à la suite de frictions avec des étudiants – en

535 DUFAU, 1989, p. 41.

droit notamment – ou de comportements trop licencieux⁵³⁶. Les élèves des ateliers extérieurs, rue Jacques-Callot, sont en outre invités à modérer les envois de bombes à eau sur les passants, les plaintes du commissaire de police se faisant trop répétitives⁵³⁷.

Pierre Dufau attache un soin particulier à la mission sociale de la Grande Masse en instaurant des consultations médicales gratuites pour les étudiants en manifestant le besoin. Elles incluent une radioscopie en cas de suspicion de tuberculose, l'architecte ayant perdu en 1922 sa sœur Germaine de cette maladie pulmonaire causant encore des décès réguliers parmi la population étudiante. La renommée croissante de la Grande Masse permet de voir affluer des dons parfois importants de personnes privées, tel le philanthrope germano-américain George Blumenthal qui met, en 1936, la somme de 25 000 F⁵³⁸ à disposition de la caisse de secours. Le financier David David-Weill finance quant à lui des bourses de voyages que la Grande Masse répartit entre les étudiants. Pierre Dufau s'attache enfin à relancer l'Office des nègres, seuls dix élèves ayant pu être placés en trois mois au début de l'année 1936 alors que 80% des étudiants sont au chômage.

Comptant parmi les autres missions dévolues au grand massier, le resserrement des liens avec les écoles régionales donne lieu, lors de la réception de leurs membres à Paris, à des agapes dont il est rendu compte avec une pudeur toute relative :

« Le “Pompier” fuse de tous les coins, les goujons frétilent sur les tables, et les asperges volent de main en main. L'enthousiasme est général et catapulteux. Le retour s'effectue en zig-zag. Un mot seulement pour témoigner de la survivance de la galanterie parmi les architectes et laissons dormir les muses de Pierre Louÿs. »⁵³⁹

Pierre Dufau est aussi chargé de représenter l'École auprès des institutions étrangères dont il est l'invité ; il se rend ainsi à Munich et à Nuremberg en 1937, où il dira avoir « grelotté, non pas qu'il fît froid mais en éprouvant le survoltage de la population »⁵⁴⁰. Ces fonctions relationnelles seront, dans tous les cas, particulièrement importantes pour la constitution de son réseau, non seulement avec des élèves de sa génération, qu'ils soient

536 Jean-Paul Martinon indique toutefois que les fêtes – et en particulier le bal des Quat'z'arts – n'ont pas à l'époque le caractère de bacchanales que certains témoignages, surtout de l'après-guerre, laissent paraître. Voir MARTINON, 2003, p. 200.

537 Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 8 octobre 1937, *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1937, p. 1346.

538 Soit environ 18 000 euros valeur 2016.

539 IRISSARI, Pierre, « La semaine de l'École, les régionaux à Paris, impressions d'un bordelais » *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1083.

540 DUFAU, 1989, p. 36.

architectes, peintres ou sculpteurs, mais avec des confrères plus âgés. Les déjeuners des massiers réunissent ainsi des anciens élèves revenant goûter les charmes de l'École : c'est le cas de Raymond Lopez, diplômé en 1930, et qui livre au *Bulletin* le compte-rendu de la réunion de l'année 1936. Le statut de grand massier amène enfin Pierre Dufau à des activités plus incongrues une fois rapportées à sa vie : quoique profondément marqué par la prégnance de l'alcoolisme dans son milieu familial et détestant l'odeur du vin⁵⁴¹, il est membre fondateur du groupe *Les architectes amis de la cave*, aux côtés d'André Bérard, Émile Maigrot et Pierre Rémaury. Son programme est éloquent :

« Entre les médecins qui se sont attachés à l'étude des bienfaits thérapeutiques du vin et les femmes qui, en maîtresses de maison, ont appris à en connaître la qualité, à en fixer le choix selon les mets, etc, les Architectes ont compris, à leur tour, que le vin est un liquide vivant, possédant une jeunesse, une maturité, une vieillesse et qu'ils avaient le devoir d'étudier, au point de vue technique et pratique, les modes de construction et d'aménagement des caves à vin. »⁵⁴²

L'Exposition internationale de 1937

Le principal chantier de la Grande Masse en 1936 réside toutefois dans la préparation de sa contribution à l'Exposition internationale des arts et des techniques appliqués à la vie moderne qui doit être organisée à Paris l'année suivante. Pierre Dufau s'attache, en premier lieu, à ce que le nombre le plus important d'élèves puisse participer à la réalisation des différentes décorations prévues, occasion étant donnée de fournir du travail aux filières de la peinture et de la sculpture qui en manquent cruellement. Il sollicite surtout des organisateurs de l'Exposition la mise en place d'un pavillon réservé à la Grande Masse voire, mieux encore, « un pavillon où serait réunie toute l'activité intellectuelle de la jeunesse française »⁵⁴³. Cette perspective de l'union des étudiants dans la valorisation de leur participation à l'effort national tient à cœur à Pierre Dufau, aussi parce qu'elle vise à placer l'École des beaux-arts sur un pied d'égalité avec les cursus universitaires et les grandes écoles. Ce corporatisme à géométrie variable témoigne du complexe d'infériorité persistant chez les artistes face aux scientifiques et aux littéraires qui jouissent dans la capitale d'une réputation plus honorable.

541 Entretien avec M. Olivier Dufau, 20 janvier 2017.

542 « Les architectes amis de la cave », *La Construction moderne*, 54^e année, n° 10, 18 décembre 1938.

543 Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 29 mai 1936, *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1089.

La participation de la Grande Masse est finalement admise à l'été 1936 par Jacques Gréber, architecte en chef de l'Exposition, qui leur alloue un petit pavillon au Champ de Mars. Un concours interne est lancé, à la rentrée, pour la réalisation d'une fresque décorative représentant les principales phases de la vie de l'École et les activités de la Grande Masse : la prise de contact du *nouvô*, le concours d'admission, des scènes de la vie d'atelier, le défilé du Rougevin, la course de charrettes, le bal des Quatz'arts, le bal de l'École, le Prix de Rome, la caisse de secours, les manifestations de la Grande Masse, son *Bulletin*. Le premier prix sera attribué, en mars suivant, au peintre Émile Deschler, le concours pour le projet architectural du pavillon étant quant à lui remporté par Étienne Vago⁵⁴⁴. Les budgets prévus sont relativement conséquents, l'architecte disposant de 50 000 francs pour le pavillon et le peintre de 30 000 francs pour la fresque⁵⁴⁵.

Réélu grand massier en septembre 1936, Pierre Dufau préside, le 19 avril 1937, la pose de la première pierre du pavillon [Fig. n°84 à 86]. Bien que tournant à la farce dans la tradition potache de l'École, la cérémonie n'est pas moins parrainée par Paul Léon, commissaire général adjoint de l'Exposition, et Georges Huisman, directeur général des Beaux-arts. Le grand massier rappelle, dans son discours, que le pavillon « ne peut avoir la prétention de représenter l'enseignement de l'École des beaux-arts, mais uniquement son contenu : les élèves et l'esprit qui les anime, amoureux de la tradition et de la solidarité, se groupant volontiers pour le plaisir comme pour le devoir »⁵⁴⁶. Des plus lyriques, la réponse de Paul Léon évoque les architectes, « plantes grimpantes qui naissent entre les pavés »⁵⁴⁷, concluant à leur adresse « Il faut faire comme tout le monde, seulement il faut faire mieux »⁵⁴⁸. L'inauguration réelle du pavillon a lieu le 24 juin.

L'Exposition de 1937 donne surtout lieu à la publication, par la Grande Masse, d'une brochure très illustrée, réalisée par Jean-Pierre Trouchaud, et comprenant des textes de Georges Huisman, Louis Hourticq, Emmanuel Pontremoli, Paul Landowski et Pierre Dufau. Après avoir retracé les différentes activités de la Grande Masse, ce dernier affirme la défense

544 Élève de Jacques Debat-Ponsan, Étienne Vago est le cousin de Pierre Vago, et le neveu de Joseph Vago.

545 Soit respectivement environ 28 600 euros et 17 200 euros valeur 2016.

546 « Discours prononcé par le grand massier », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1937, p. 1255.

547 « Discours prononcé par M. Paul Léon », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1937, p. 1255.

548 Ibid.

du labeur de l'artiste et de son élévation intellectuelle, en même temps que celle des traditions d'esprit et d'usage de l'École :

« Pour le profane l'École des beaux-arts est enveloppée d'une brume épaisse. Beaucoup de gens se représentent un artiste sous les traits d'un monsieur un peu grotesque et démodé, portant un chapeau à grands bords, passant son temps à fumer la pipe devant un demi. En un mot, une sorte de fainéant sympathique, sale et mal élevé. [...] Une simple visite dans les ateliers au travail dissipe toute équivoque en ce qui concerne l'activité des élèves. [...] Un artiste peut être tout à la fois un homme de haut goût et raffiné, se complaisant dans la recherche du beau comme dans la plus franche gaieté. [...] L'aspirant élève doit conquérir ses grades d'ancienneté. A cet effet, ses anciens lui réservent quelques épreuves que des sots et des ignorants ont appelées brimades. »⁵⁴⁹

Sobre, distingué et avenant, alliant à la santé physique une vigueur intellectuelle, l'artiste du XX^e siècle doit aussi apparaître sérieux et responsable. Sa curiosité n'est toutefois guère portée vers les progrès technologiques de son époque ; des dix pages qu'Emmanuel Pontremoli consacre à l'École contemporaine, seules sept lignes sont consacrées à la connaissance de la technique architecturale. Au rapprochement d'avec les ingénieurs, les urbanistes, les scientifiques, reste préféré l'éveil de la sensibilité individuelle, alimenté et contrebalancé par l'effet d'entraînement que génère la coexistence d'artistes des différentes disciplines, liés par des manifestations ritualisées et un éventail hiérarchique favorisant la transmission par la reproduction des comportements.

Réélu une dernière fois le 26 novembre 1937, Pierre Dufau concentre son action sur les importants débats visant à réglementer la profession d'architecte, sur lesquels nous reviendrons plus loin. Il obtient également l'adhésion de la Grande Masse à la fédération des étudiants de Paris récemment créée. Celle-ci regroupe les étudiants « des beaux-arts, des arts décoratifs, d'architecture, de chirurgie dentaire, des écoles d'Alfort et de Grignon, de l'Institut national agronomique, les étudiants en médecine, en droit, en lettres, en sciences et en pharmacie, [et] offre à ses sections : un office d'entraide, le soutien mutuel ; un office des relations internationales ; un office de sports »⁵⁵⁰. Vice-président dès avril 1937, Pierre Dufau devient le président de la fédération pour l'année 1938, accroissant encore son réseau de relations et sa connaissance du fonctionnement des grandes institutions.

549 PONTRMOLI, Emmanuel. « L'École actuelle », *L'École Nationale Supérieure des Beaux-arts*. Paris : La Grande Masse, 1937

550 « La Fédération des étudiants de Paris est officiellement constituée », *Le Petit Parisien*, 62^e année, n° 21 873, 23 janvier 1937, p. 2.

Si le bal de l'École, trop coûteux, est remplacé par un gala moins maniéré, la Grande Masse donne une nouvelle fois la mesure de ses capacités en organisant, le 30 juin 1938, une grande fête au Quartier latin en l'honneur des souverains britanniques en visite en France. Descendant de la montagne Sainte-Genève et du Panthéon pavoisé par Jacques Carlu et Pol Abraham, le cortège festif est animé par une cavalcade de neuf chars décorés. Pierre Dufau tirera de cette expérience réussie un article publié dans *l'Architecture d'aujourd'hui*, intitulé « Fêtes de l'eau, de la lumière, de la jeunesse »⁵⁵¹. Le jeune architecte possède déjà la faconde imagée qui fera plus tard sa renommée, décrivant l'effet suranné d'un certain type de manifestation :

« Les défilés carnavalesques qui ont lieu le jour, recherchent principalement leur effet comique dans le grotesque. Tous les chars à tendance “artistico-pompeuse” relèvent du style “carrousel salon” et ne servent qu'à la présentation des Reines de quartiers, ces défilés perdent de jour en jour de leur vogue car ils n'intéressent que les familles et les amis des jeunes filles affublées d'oripeaux démodés, qui sont promenées dans les rues de la ville comme le bœuf gras. »⁵⁵²

Contexte international oblige, aucun déplacement collectif n'est par contre organisé à l'étranger entre 1936 et 1938 ; un voyage d'études aux États-Unis est préparé pour l'année 1939, l'éclatement de la guerre ayant finalement eu raison de son organisation. Remplacé le 15 décembre 1938 par Paul de Noyers, nouveau grand massier, Pierre Dufau continuera ponctuellement à participer aux festivités organisées à l'École, notamment à un numéro d'illusionnistes avec Émile Deschler et Jean-Pierre Trouchaud en juin 1939, à l'occasion du spectacle *Une soirée au cirque*⁵⁵³.

La difficulté des conditions matérielles d'existence

L'insuffisance de la formation pratique dispensée aux Beaux-arts dans les années 1930 est communément admise : « Du chantier, je n'entendis jamais parler durant les dix ans que j'ai passé à l'École »⁵⁵⁴, écrira ainsi Pierre Dufau. Cette lacune est compensée par le travail rémunéré des élèves auprès d'architectes, tant en agence que sur site, effectué en parallèle de

551 DUFAU, Pierre, « Fêtes de l'eau, de la lumière, de la jeunesse », *l'Architecture d'aujourd'hui*, 9^e année, n° 9, septembre 1938, p. 88.

552 Ibid.

553 « Une soirée au cirque avec les E.D.B.A., 1-2-3 juin 1939 », *La Construction moderne*, 54^e année, n° 31-32, 2 et 9 juillet 1939.

554 DUFAU, 1989, p. 32.

leur scolarité. Probablement aidé par des envois de ses parents, Pierre Dufau ne souffre pas de ses conditions de vie parisiennes : habitant d'abord au 7 rue de Bretagne, dans le quartier du Marais, il emménage ensuite à Neuilly-sur-Seine, villa Méquillet, chez son beau-père Michel Acézat. L'apprentissage de son métier l'amène en tout cas « à faire la place », selon l'expression alors consacrée, au même titre que ses condisciples. Peu disert sur sa vie avant-guerre, Pierre Dufau a peut-être travaillé dans l'agence de Jacques Carlu⁵⁵⁵, alors en charge de la reconstruction du palais du Trocadéro pour l'Exposition de 1937. Il le côtoie à nouveau en 1938, alors qu'il organise en tant que grand massier le défilé en l'honneur des souverains britanniques au pied du Panthéon décoré par l'architecte. Jacques Carlu compte enfin parmi la dizaine de confrères présents à l'inauguration⁵⁵⁶, en novembre 1953, de l'immeuble construit par Pierre et André Dufau pour Louis-Dreyfus et C^{ie}, cette présence pouvant constituer un indice supplémentaire⁵⁵⁷.

Olivier Dufau nous indiqua également que son père affirma, peut-être par boutade, avoir travaillé sur le Grand rocher du zoo de Vincennes, terminé en 1934 et qui dissimule un réservoir d'eau. Il est possible que l'anecdote soit véridique, Pierre Dufau semblant avoir travaillé pour son auteur, l'architecte Charles Letrosne, avant que celui-ci, atteint par un accident vasculaire cérébral, n'ait à laisser à son adjoint Jacques Gréber la charge d'architecte en chef de l'Exposition de 1937. Cet emploi inscrit dans la durée expliquerait, par ailleurs, la relative facilité avec laquelle Pierre Dufau obtint un pavillon pour la Grande Masse dans le cadre de l'Exposition. Le jeune architecte rappelle toutefois, dans un texte à usage personnel rédigé pendant la guerre, la piètre estime dans laquelle il tient celui qui intriguera pour reprendre la charge de son plan de reconstruction d'Amiens :

« J'avais trop en souvenir de l'expo de 37. Gréber la larme à l'œil dans le bureau de Letrosne qui venait d'être frappé d'une hémiplegie, disant à tous ses collaborateurs "Jamais vous m'entendez, je ne m'assoierais dans le fauteuil de mon maître et ami". Le lendemain Gréber avait tout fait déménager, même le fauteuil, il avait bien tenu sa promesse pour le matériel. »⁵⁵⁸

555 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

556 « Liste des architectes ayant assisté à la réception de l'immeuble rue Rabelais », CAP-CAA 066 Ifa 1111-1.

557 Si relation il y a entre les deux hommes, elle relève sans doute davantage d'un intérêt professionnel que d'une conception partagée de l'architecture. Dès 1942, Pierre Dufau écrit du Trocadéro qu'il est une « preuve vraiment par trop monumentale de notre mauvais goût », dans son rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 59-60. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

558 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

Un rapport ambigu à l'enseignement de l'architecture

Une école d'autodidactes ?

À l'inverse de certains de ses contemporains marqués par la personnalité de leurs maîtres Georges Gromort, Charles Lemaire ou Emmanuel Pontremoli, Pierre Dufau n'est guère influencé par la personnalité de Gabriel Héraud, qui décédera en 1941, et est déjà secondé par Maurice Boutterin et Marcel Chappey. À l'importante différence d'âge – Héraud est né en 1866 – s'ajoute probablement une absence de complicité et d'admiration de l'élève pour le maître, Pierre Dufau en dressant un portrait assez sévère :

« Personnage assez falot, architecte Prix de Rome, Gabriel Héraud avait parcouru une carrière officielle réussie, quoique peu édifiante au sens propre du terme. En 1926, il n'avait à peu près rien construit mis à part le modeste bâtiment de la soupe populaire, [adossé] à l'église Saint-Germain-des-Prés. Il n'en était pas moins professeur et expert. Mais, la soixantaine passée, il entreprit une carrière tous azimuts, se maria, fit deux enfants, et reçut la commande du lycée La Fontaine, à la porte Molitor et du lycée de Perpignan, moins célèbre que la gare. [...] [Il] rêvait de l'Institut sans grande chance d'y parvenir, ses collègues lui accordant la vague sympathie réservée aux concurrents peu dangereux. »⁵⁵⁹

Les mémoires de Pierre Dufau ne sont guère prolixes sur le rapport personnel qu'il put tisser avec son maître, notamment dans son cheminement vers le Prix de Rome, ni sur la vie quotidienne de l'atelier rythmées par les corrections données par les anciens, celles-ci étant assimilées à des balivernes⁵⁶⁰. Il reconnaît toutefois à Héraud une qualité essentielle qui témoigne classiquement du fonctionnement de l'École et du système des concours : « Son rôle, c'était de reconnaître le projet de l'étudiant au moment des jugements et de le défendre ; et ça, il le faisait très bien ». ⁵⁶¹ On ignore en conséquence les caractères distinguant les élèves de l'atelier Héraud de leurs condisciples, et quelles habitudes – tant dans le traitement graphique que dans la composition architecturale – purent se montrer particulièrement saillantes dans la production scolaire de Pierre Dufau. L'admission, par contre, est décrite comme une épreuve de par-cœur ne nécessitant que l'expérience répétée du dessin et du modelage de modèles classiques, et excluant toute expression personnelle.

⁵⁵⁹ DUFAU, 1989, p. 29-30.

⁵⁶⁰ *Ibid*, p. 32.

⁵⁶¹ *Ibid*,.

De l'enseignement théorique délivré par l'École comme de l'enseignement pratique, Pierre Dufau ne dit pas non plus grand chose un demi-siècle plus tard : « [...] c'était l'assimilation des exemples grâce à une solide bibliothèque, un grand développement et de l'imagination par la diversité des projets, et l'art et la manière de l'exprimer par le dessin »⁵⁶². Pierre Dufau, on le sait, assiste son père depuis la fin des années 1920 lorsque les plans à réaliser requièrent quelques connaissances en histoire de l'architecture, ou lorsque la présentation du projet nécessite d'être améliorée par les techniques de rendu acquises dans les ateliers, et notamment celle du lavis. A l'École, écrit-il, « on y apprenait le dessin. La qualité du graphisme primait tout ».⁵⁶³

Les compte-rendus d'expositions rédigés dans le *Bulletin* de la Grande Masse par les élèves de l'École ne masquent d'ailleurs pas un malaise, ou à tout le moins une surprise, face à l'importance acquise par le graphisme dans le traitement des sujets proposés. Au concours Chenavard de 1936, un commentateur remarque ainsi que les châssis des architectes sont davantage prisés des visiteurs que les œuvres de peinture exposées en face. Les sujets choisis par les élèves, particulièrement éclectiques, se prêtent parfois à des évocations fantastiques : on peut ainsi voir tant les *Douze Travaux d'Hercule* qu'un *Strato-port*, Jack Néel proposant une « sorte de vaste aéroport muni d'engins destinés à lancer des avions-fusées dans l'atmosphère »⁵⁶⁴. Les qualificatifs employés par le rédacteur rendent compte de cette primauté accordée à l'image : on loue l'habileté, l'adresse, l'imagination, quoiqu'une gêne certaine se fasse jour lorsque, sur des sujets de concours laissant moins la place à la fantaisie, le graphisme servant alors à masquer les faiblesses et les hésitations du projet. Ainsi du résultat d'un concours pour l'entrée d'un tunnel – probablement inspiré par l'exemple récemment donné par celui de la Croix-Rousse, à Lyon – le rédacteur écrit qu'il est « difficile de comprendre pourquoi le jury a décerné deux premières médailles, sur deux projets qui n'ont comme valeur que la qualité du rendu. Il est très joli de savoir faire de beaux dessins, qui ont plus de rapport avec [la] section peinture qu'avec notre section d'architecture toute cartésienne d'esprit »⁵⁶⁵. Cette confusion entre projets relevant de l'architecture et de la peinture a peut-

⁵⁶² *Ibid.*

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 29.

⁵⁶⁴ « Le concours Chenavard », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1055.

⁵⁶⁵ « Section architecture, concours de première classe », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1937, p. 1297.

être pour corollaire la vitalité de l'association Ligne et Couleur, où les élèves architectes exposent et commentent leurs œuvres picturales, témoignant de l'importance du graphisme dans la pratique des individus ; Pierre Dufau présente ainsi ses aquarelles⁵⁶⁶.

Autre élément montrant que le *Bulletin* de la Grande Masse ne se limite pas qu'à un organe d'information, ses auteurs l'utilisent aussi, avec la complicité du grand massier, pour régler quelques injustices trop flagrantes dans le jugement des concours. On trouve ainsi, courant 1936, un article satirique de Jean-Pierre Trouchaud, directeur du *Bulletin*, où le grand massier de l'École, rebaptisé O'Duf, aide l'enquêteur Mailp O'Menn (Trouchaud) dans la résolution du « mystère des 24 heures »⁵⁶⁷. Il est en effet apparu à certains observateurs que les esquisses émanant d'un même atelier, et supposément anonymisées, portaient trois années de suite, de 1934 à 1936, des signes communs [Annexe n°19] permettant à leur patron de les identifier lors du jugement, laissant ainsi les autres élèves floués et, écrit Trouchaud, « les membres du jury sur un pied d'inégalité »⁵⁶⁸.

Sollicité par le quotidien artistique *Comædia* en décembre 1936, le grand massier ne masque pas son impatience de changements et ses attentes face à l'avenir, déclarant : « Il y a trente ans que l'École dort. Pontremoli l'avait tirée de sa torpeur, c'est bien dommage qu'il s'en aille ! »⁵⁶⁹. Pierre Dufau rendra d'ailleurs un hommage appuyé à l'architecte de la villa Kérylos dans le *Bulletin de la Grande Masse*, saluant son souci d'ouverture et l'organisation de manifestations publiques destinées à faire connaître l'École⁵⁷⁰. Au journaliste qui l'interroge cette fois sur la nécessité de changer les professeurs pour rénover l'esprit d'enseignement, Dufau répond par un sourire suivi d'un silence, puis à la même question sur les membres du Conseil supérieur des Beaux-arts : « Les professeurs sont bons, mais ... ils sont bons dans une mauvaise direction. Citez-moi depuis 1900 un Grand Prix de Rome qui soit un grand

566 L'architecte indiquera, dans un article non identifié paru vers 1938 (cité dans TAHIER, 1987, p. 29) avoir pour références les œuvres d'André Dunoyer de Segonzac, Pierre Eugène Montézin et, plus étonnamment, Madeleine Luka.

567 TROUCHAUD, Jean-Pierre, « Un mystère aux 24 ? ... », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1052-1054.

568 Ibid.

569 POULAIN, Gaston, « Depuis trente ans l'École dort, nous dit le grand massier ... Et voilà ce qu'il faut faire pour la réveiller », *Comædia*, n° 8724, mercredi 30 décembre 1936, p. 1.

570 DUFAU, Pierre, « Monsieur Pontremoli quitte la direction de l'École ... », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1937, p. 1204.

peintre ? »⁵⁷¹. Un tel jugement surprendra au vu de l'amitié entretenue par Pierre Dufau avec des peintres Prix de Rome de sa génération, tels Yves Brayer⁵⁷² ou Lucien Fontanarosa ; du reste le caractère décousu de l'interview incite à une certaine prudence face aux propos rapportés. Le jugement du concours de peinture connaît toutefois depuis le début du siècle des difficultés récurrentes, le Grand Prix ne pouvant à plusieurs reprises être décerné faute de lauréat se détachant avec évidence. La disjonction existant entre la récompense venant sanctionner la réussite à un exercice sanctuarisé, et le succès critique en-dehors des cadres scolaires est en tout cas déplorée par Pierre Dufau, quoi qu'il lui reste à en préciser les responsabilités. Le grand massier appelle en tout cas le nouveau directeur Paul Landowski à renforcer, en lien avec le directeur général des Beaux-arts Georges Huisman, les enseignements proposés par l'École avec l'ajout d'un cursus d'urbanisme, et l'intégration de l'examen d'architecte des Monuments historiques.

Au-delà de la question de la maquette des enseignements – dont la mise à jour est aussi pressée par la concurrence exercée par l'École spéciale d'architecture (ESA) – et des modes d'évaluations se pose celle des références proposées aux élèves, et de la prise en compte de l'actualité de l'art : l'air du temps a-t-il droit de cité à l'École, jusque dans ses manifestations les plus avant-gardistes ? Un demi-siècle plus tard, le témoignage de Pierre Dufau fait état d'une dualité :

« Complètement déconnectée des réalités, l'École voulait nous faire croire que nous étions encore en 1900, oubliant que la guerre avait eu lieu et que la France était ruinée. D'autre part, silence absolu sur ce qui se passait au Bauhaus et sur Le Corbusier [...]. Il faut reconnaître qu'à l'époque, il construisait aussi mal que n'importe quel mauvais élève de l'École, mais la jeunesse a l'esprit de contradiction et nous savions bien que tout ça existait. Comme un mari infidèle, nous avions deux vies. »⁵⁷³

Il est certes connu que les livres de Le Corbusier étaient introuvables à la bibliothèque de l'École et que la presse professionnelle – *L'Architecture, Urbanisme, la Construction moderne* – n'accorde qu'une attention très limitée à l'actualité étrangère, et traite peu de la production des membres des CIAM. Les porosités existent pourtant : patrons d'ateliers à l'École, Roger-Henri Expert et Jacques Debat-Ponsan sont membres du comité de patronage

571 POULAIN, Gaston, « Depuis trente ans l'École dort, nous dit le grand massier ... Et voilà ce qu'il faut faire pour la réveiller », *Comœdia*, n° 8724, mercredi 30 décembre 1936, p. 3.

572 Pierre Dufau lui consacrera une page dans le *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1450.

573 DUFAU, 1989, p. 32.

de *l'Architecture d'aujourd'hui*, dans laquelle Pierre Dufau fait paraître un court article en septembre 1938 après la visite des souverains britanniques à Paris.

Qu'il s'agisse de curiosité, d'intérêt ou de désapprobation, le regard porté par les étudiants sur les modernes ne transparaît guère dans la tonalité générale du *Bulletin de la Grande Masse*, dont Jean-Pierre Trouchaud dirige la rédaction en lien avec Pierre Dufau. Il n'est, sur la période 1936-1938, jamais fait mention de Le Corbusier ou d'Auguste Perret ; mesure corporatiste pourrait-on rétorquer, le premier n'ayant pas été élève de l'École et en a toujours rejeté l'enseignement, tandis que le second n'en a pas été diplômé. Une même observation peut toutefois être portée sur les avant-gardes des autres arts et de la peinture en particulier, en même temps que les prises de parole offertes par le *Bulletin* reviennent à des opinions pour le moins conservatrices. Les rédacteurs choisissent ainsi de publier l'hommage rendu au peintre Albert Besnard, ancien directeur de l'École et Prix de Rome 1874, par son confrère et chef d'atelier Fernand Sabatté, Prix de Rome 1900 :

« Besnard, en prenant la direction [...], avait cru devoir entreprendre un certain nombre de réformes. Rien de plus délicat, de plus dangereux que de rompre des choses établies et raisonnées qui ont triomphé de toutes les résistances depuis des siècles. [...] Quant à l'architecture, rien à changer, elle offrait une organisation parfaite. »⁵⁷⁴

Il est difficile d'offrir un avis plus contradictoire avec celui de Pierre Dufau dans *Comœdia* que l'on vient de citer. Sabatté poursuit avec emphase par un avertissement où l'on ne peine guère à lire, en filigrane, sa défiance à l'égard des modernes :

« N'est pas classique qui veut. On a souvent objecté que ces études effaçaient toute personnalité – quelle ridicule prétention – combien débutent comme des prodiges et finissent comme des inconnus. Les maîtres les plus grands sont ceux qui ont le plus étudié. La personnalité s'affirme lorsqu'elle veut bien s'affirmer, vers le milieu d'une carrière. Cézanne, dont la vie d'artiste fut une tragédie, ne disait-il pas au terme de sa vie : “Je n'ai pas réalisé et je ne réaliserai jamais, je reste le primitif de la voie que je me suis tracée”, et il pleurait de détresse [...]. Quelle leçon, le vieux maître donne à cette foule de rhéteurs, qui ont consacré à l'art tant de pages, où le délire incohérent s'allie à la plus parfaite ignorance. Ce sont eux qui provoquent le désintéressement du public, et qui déroutent la jeunesse en la lançant dans les voies sans issues. »⁵⁷⁵

Un article écrit par le peintre Louis Roger, Prix de Rome 1899, consacré au rôle du patron et nécessairement visé par le grand massier de l'École, affirme une même tendance

⁵⁷⁴ SABATTÉ, Fernand, « Notice sur Albert Besnard », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1937, p. 1240.

⁵⁷⁵ Ibid.

réactionnaire où persiste l'ambivalence irrésolue entre l'expression de la personnalité de l'apprenti et la reproduction de cadres intellectuels et pratiques la contingentant :

« La principale qualité de la jeunesse, celle qu'il faut le plus apprécier, étant le besoin de la nouveauté, de la recherche, avant même bien souvent, qu'aient été suffisamment acquis les indispensables moyens d'expression, ne devra-t-on pas la mettre en garde contre un trop fol enthousiasme ? L'engager à procéder avec méthode et à ne pas mettre, en un mot, “la charrue avant les bœufs” ? Rien d'excessif, non plus, à lui demander le plus grand respect envers la nature, sa reproduction la plus fidèle, voire la plus naïve ; car, n'est-ce pas ainsi, en croyant copier sincèrement le modèle, que les jeunes élèves révéleront encore le mieux leur originalité foncière ? »⁵⁷⁶

On notera du reste la surreprésentation, dans les colonnes du *Bulletin*, des Prix de Rome s'érigeant en autorités morales : couronnés par un système, ils se portent logiquement garants de sa continuité. La position de Pierre Dufau paraît donc *in fine* ambiguë. Alerte quant aux perspectives d'évolution de l'enseignement, informé des critiques qui lui sont portées quand il ne s'en fait pas lui-même l'agent, il garde la Grande Masse en dehors d'un esprit partisan, ou plus exactement à l'écart de toute subversivité, malgré les troubles qui se lisent parfois en creux. L'École apparaît comme une famille que le grand massier défend, garantissant son ordre intérieur et protestant contre les injustices qui y ont cours. Son système est intangible selon le syllogisme dans lequel Pierre Dufau s'inscrit : l'élève est libre d'entrer aux Beaux-arts, et s'il en fait la demande, c'est en connaissance de cause et en accord avec son fonctionnement ; et si des problèmes de personnes peuvent apparaître, ils n'impliquent pas la remise en cause d'une méthode pédagogique globale et éprouvée.

Défense et nostalgie

La guerre et les premières années de vie professionnelle éloignent Pierre Dufau des problématiques liées à l'enseignement, lui-même n'ayant aucune vocation pédagogique. Pleinement rétablie à la Libération après les circonstances dramatiques de l'Occupation, l'École des beaux-arts est de nouveau confrontée à la fin des années 1940 à la question de l'évolution de l'enseignement de l'architecture. Déjà évoquée avant-guerre et engagée à l'été 1941 par Louis Hauteœur, la création d'une section des hautes études est reprise par le

⁵⁷⁶ ROGER, Louis, « Sur l'enseignement à l'École des beaux-arts », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1079.

ministère de l'Éducation nationale courant 1947. Équivalant à un doctorat, cette qualification supérieure offrirait à ceux la suivant un accès de plein droit à la grande commande publique relevant du service des Bâtiments civils et des palais nationaux ; les concours les plus difficiles de l'École, dont le Prix de Rome, seraient d'autre part réservés à cette élite. Le rejet quasi unanime manifesté par les étudiants de l'École conduit à l'abandon du projet, laissant un trouble rémanent vis-à-vis de l'actualité du contenu et des méthodes d'enseignement.

Ce malaise est ravivé par la polémique consécutive à l'exposition à New-York, au début de l'année 1948, de travaux d'étudiants de l'École ayant donné lieu à une critique violente de la revue *Architectural Forum*, reproduite par *l'Architecture d'aujourd'hui*⁵⁷⁷. S'en suit dans les colonnes de cette dernière un débat sur l'enseignement de l'architecture en France alimenté par différentes prises de positions. Grand massier de l'École, Raymond Nicolas⁵⁷⁸ souligne l'inadaptation des programmes proposés aux élèves par rapport aux réalités d'un pays à reconstruire, et appelle à un renforcement des enseignements techniques et au développement de celui des humanités, et notamment de la sociologie. Il y présente cependant la rue Bonaparte comme un espace de libertés inestimables, au premier rang desquelles celle pour l'élève de se choisir un maître et d'exprimer sa personnalité à travers ses travaux.

La réaction de « Pierre Dufau, Prix de Rome »⁵⁷⁹ peut être résumée en une défense passionnée de l'École des beaux-arts, et en un appel à une plus grande sélectivité des études d'architecture, le problème provenant pour lui non tant de la qualité de l'enseignement que de celle des étudiants le suivant. La diversité d'échelle et de programme des sujets proposés aux concours est pour Dufau le meilleur moyen de développer le pouvoir d'assimilation de l'élève-architecte, le rendant apte à s'approprier n'importe quel problème : « sur ce point, juge-t-il, l'enseignement des Beaux-arts est parfait »⁵⁸⁰. Rejoignant Raymond Nicolas et renouvelant l'opinion émise dix ans plus tôt, il loue le sentiment de liberté suscité par l'organisation des études, et sa propension à nourrir l'imagination de l'élève-architecte. Le renforcement de l'enseignement technique ne paraît pas prioritaire à Dufau, un trop grand souci de suivre

577 LUCAN, 2001, p.188.

578 Un temps salarié de l'agence Dufau, Raymond Nicolas sera surtout connu, dans les années 1970, comme le secrétaire général de l'Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture (ADUA), proche du Parti socialiste.

579 « Débat sur l'enseignement de l'architecture en France – réponse de M. Pierre Dufau », *l'Architecture d'aujourd'hui*, 19^e année, n° 20, octobre 1948, p. XIX-XXI.

580 Ibid, p. XXI.

l'évolution des procédés risquant de conférer des connaissances rapidement obsolètes : à cela il faudrait préférer l'apport de bases sûres, et surtout la disposition de l'étudiant dans un état de curiosité. La tendance au graphisme de l'École, dont Pierre Dufau dira plus tard dans ses mémoires qu'elle « primait tout »⁵⁸¹ est jugée avec mansuétude et doublée d'un propos peu amène à la destination de Le Corbusier :

« Il faut bien utiliser un langage pour exprimer sa pensée. Reprocher à l'École des beaux-arts de trop beaux rendus n'est pas sérieux, car il y a autant "d'habileté" conventionnelle dans un croquis volontairement abstrait à la Le Corbusier que dans un bel arbre sur une façade bien pommadée et l'on peut dire que dès qu'il y a habileté il y a trucage. Un dessin au trait peut comporter autant de patte qu'un rendu fumeux et coloré. Ce n'est plus qu'une question de tempérament et de mode. »⁵⁸²

De même la définition donnée par Pierre Dufau de l'architecte-type de l'année 1948, abritée derrière quelques références fort raisonnablement modernes, manifeste un scepticisme teinté d'ironie envers les hérauts du renouvellement sémantique ou les propagateurs des produits de l'industrie :

« Nous croyons plus utile [...] de lui conseiller d'aller visiter une exposition surréaliste et la lecture de Sartre ou du manifeste de Breton que d'aller frétiller hystériquement devant une cloison en fibres de rayonne mélangées à de la tolite synthétique. Remplacer le mot cuisine par centre nutritif et chambre à coucher par centre relaxation ne suffit pas à nos yeux pour déterminer une révolution architecturale. »⁵⁸³

Abordant la question d'une rénovation générale de l'enseignement, Pierre Dufau se distingue, parmi les répondants à *l'Architecture d'aujourd'hui*, par son appel énergique à faire de l'École des beaux-arts le lieu de formation d'une élite digne des grandes écoles littéraires et scientifiques de la capitale. Rejetant toute perspective d'application d'un modèle universitaire, il considère en outre que la mutualisation du diplôme avec les écoles régionales, aux moyens bien moindres, conduit à un nivellement par le bas faisant de son obtention une formalité et non un examen exhaustif de compétences :

« la réforme de l'enseignement entreprise pendant la guerre s'est fourvoyée [...]. Il eut été préférable d'admettre de multiples écoles comportant des programmes différents, réservant à l'École des beaux-arts le programme le plus complet. De la sorte on aurait évité qu'une école qui veut être supérieure s'encombre trop souvent de gens incultes sous le prétexte que l'on peut citer telle exception brillante, mais qui n'arrive pas à justifier des diplômes attribués quelquefois à des élèves qui ne sont

581 DUFAU, 1989, p. 29.

582 « Débat sur l'enseignement de l'architecture en France – réponse de M. Pierre Dufau », *l'Architecture d'aujourd'hui*, 19^e année, n° 20, octobre 1948, p. XXI.

583 Ibid.

même pas de talentueux dessinateurs. Ces demi-ratés pèsent lourdement sur la profession et hypothèquent gravement la valeur de notre enseignement. »⁵⁸⁴

Sans s'encombrer, on le voit, du souci de ne pas heurter les consciences, Pierre Dufau plaide pour une approche qualitative plutôt que quantitative, le malthusianisme de la profession d'architecte s'affirmant comme l'un de ses principaux chevaux de bataille, qui le suivra jusqu'à la fin de sa carrière. Son pamphlet *Non à l'uburbanisme*, paru en 1964, donne la mesure du malentendu régnant entre les architectes de la génération de Pierre Dufau et celle de son fils Olivier, alors étudiant dans l'atelier Arretche :

« Notre École nationale supérieure des beaux-arts a pu être définie comme la seule école d'architecture au monde qui mettait douze ans à fabriquer des autodidactes. Ses produits sont pourtant moins médiocres que cette définition pourrait le laisser craindre, les élèves, dans l'attente d'une réforme de l'enseignement dont on parle depuis 1936, ayant trouvé le biais d'aller apprendre dans les agences ce qu'on ne leur apprend pas à l'École. Mais il leur manque la sûreté technique que distribuent les écoles suisses et américaines. »⁵⁸⁵

Arc-bouté sur son propre vécu des années 1930⁵⁸⁶, Pierre Dufau ne comprend pas que l'infériorité des enseignements techniques de l'École – comparés à celui dispensé par Robert Le Ricolais à l'université de Pennsylvanie, par exemple – ne représente qu'une critique relativement mineure parmi les réclamations portées par les étudiants. Outre le manque de moyens matériels et financiers toujours plus criant, le système des rendus et des concours paraît à bout de souffle, miné par des règles de jugements que nombre d'élèves considèrent totalement périmées, et réduits à des luttes entre clans. Centré sur la France, le programme des enseignements méconnaît les recherches menées au même moment à l'étranger, en particulier en Italie et en Angleterre (Robert Venturi viendra ensuite), et les sciences humaines en général. La frustration qui en découle ne peut être sur mise sur le même plan que le sentiment de liberté que Pierre Dufau affirme avoir ressenti durant ses études, sentiment d'ailleurs paradoxal si l'on considère qu'il prétend avoir sciemment abondé lors des concours dans le sens traditionnel voulu par ses enseignants afin de toucher des récompenses, tout en lisant Le Corbusier en cachette. L'apprentissage en agence dont Pierre Dufau fait état est enfin vécu par les élèves-architectes – au premier rang desquels Olivier Dufau – comme un exercice

584 Ibid, p. XIX.

585 DUFAU, 1964, p. 219.

586 André-Jacques Dunoyer de Segonzac, qui fréquente l'École dans les mêmes années, en dresse un portrait tout à fait semblable dans sa communication « 50 ans d'enseignement de l'architecture » qu'il délivre devant l'Académie des beaux-arts le 14 mai 1986.

démoralisant, la vie professionnelle reproduisant le système hiérarchisé et anti-intellectuel de l'École⁵⁸⁷.

La disparition du Prix de Rome en 1968, amèrement regrettée par Henry Bernard avec qui il a gardé des rapports amicaux depuis le concours de 1938, ne soulève pas chez Pierre Dufau d'indignation particulière⁵⁸⁸. L'éclatement de l'École des beaux-arts, la disparition des rites et du folklore qui ont rendu joyeuses ses années d'étudiant, l'ouverture de l'enseignement aux sciences humaines et à la sociologie en particulier, et l'augmentation du nombre de diplômés, sont par contre vécues comme autant d'évolutions négatives. « Des torrents de salive ont tout noyé »⁵⁸⁹, écrira l'architecte avec mauvaise humeur en 1981, illustration banale du rejet de l'intellectualisme par une génération peu à l'aise avec la densité du langage de celle qui l'a suivie⁵⁹⁰ :

« L'erreur en 1941 est d'avoir rendu obligatoire une seule forme d'enseignement, alors que précédemment l'élève choisissait d'aller à l'École des beaux-arts, c'était un volontaire. On en a fait une obligation pour tous et en particulier pour des gens ne comprenant pas cette filière, d'où l'explosion de 1968 et la volatilisisation de l'enseignement unique conduisant à une pluralité sans résultat. [...] Il semble que l'enseignement actuel se dirige vers un modèle universitaire, sans que les intéressés se rendent bien compte de l'extraordinaire formalisme, ni de la hiérarchisation extravagante de ce monde [...] »⁵⁹¹

Une brève expérience de l'enseignement

Bien que reconnaissant n'avoir « jamais éprouvé le moindre attrait pour l'enseignement »⁵⁹², Pierre Dufau est invité, en mars 1957, à donner une conférence à l'École des beaux-arts consacrée à l'architecture mexicaine dans le cadre du cours de théorie assuré

587 Ses mémoires donnent a contrario opportunément la parole à Pierre-Jean Muller, qui se spécialisera dans l'architecture hospitalière après avoir passé plusieurs années au sein de l'agence Dufau et qu'il décrit comme plaisantes.

588 Lettre de Pierre Dufau à Henry Bernard, datée du 16 juillet 1969, CAP-CAA 266 AA 2-1.

589 DUFAU, Pierre. « Économisons les âneries », *Architectes*, n° 123-124, décembre 1981-janvier 1982.

590 Henry Bernard écrira encore, dans une note du 6 décembre 1993 (CAP-CAA 266 AA 1-1) : « Je n'aime pas les discours, les “laïus”, bref “l'architecture parlée”, mal vue à l'École parce qu'elle était “le seul recours des nuls” ». On verra aussi le témoignage, très semblable, de Jean Dubuisson dans LAVALOU, 2008, p. 109.

591 DUFAU, Pierre. « Économisons les âneries », *Architectes*, n° 123-124, décembre 1981-janvier 1982.

592 DUFAU, 1989, p.33. On pourra objecter que l'écriture qu'il pratique plus qu'un grand nombre de ses confrères peut être un élément de pédagogie, certes plus destiné à un public profane qu'à des étudiants en attente de corpus plus intellectualisés.

par André Gutton, ce probablement à la suite d'un voyage qu'il a effectué⁵⁹³. La chose n'a alors rien d'exceptionnel, l'architecte-enseignant faisant régulièrement intervenir des confrères tels Pierre Sonrel, Robert Camelot, André Lurçat, Raymond Lopez ou Bernard Zehruss. Démissionnaire, Gutton cède la place l'année suivante à Louis Aublet, dont les méthodes pédagogiques rentrent rapidement en conflit avec les attentes des élèves⁵⁹⁴. Dès l'hiver 1959, les cours de théorie sont boycottés, lorsque l'enseignant n'est pas tout simplement absent, seules les conférences de Marcel Lods ou de Jean Dubuisson suscitant encore une quelconque affluence. La chaire est ainsi *de facto* vacante, un seul cours étant assuré entre le printemps 1962 et l'hiver 1965, dans une École des beaux-arts déjà proche de l'éclatement.

Sollicité par son ami Jean-Louis Fayeton qui tente de reprendre en main la direction des programmes⁵⁹⁵, Pierre Dufau assure trois cours les 20 mars, 15 mai et 8 juin 1965, dont le contenu n'est malheureusement pas connu. Il soumet également des sujets d'étude aux étudiants réclamant massivement de travailler sur la question du logement, sans perdre de sa verve provocatrice puisqu'il leur propose le programme de l'opération de la rue Oudinot, immeuble de luxe à construire entre deux mitoyens dans le 7^e arrondissement de Paris⁵⁹⁶.

Pierre Dufau fait enfin partie du jury du concours du Prix de Rome au début des années 1960⁵⁹⁷ ; son nom est choisi en juin 1960 par le ministre André Malraux en même temps que Georges-Henri Pingusson, Albert Grégoire, Marcel Lods, Guillaume Gillet, Jean de Mailly, Jean-Louis Fayeton et Raymond Lopez, autres sommités de la profession que Dufau côtoie déjà dans les diverses commissions ou fonctions para-professionnelles dans lesquelles il officie. Comptant désormais 24 membres, le jury fait voisiner les grands praticiens des Trente Glorieuses avec les six patrons des ateliers officiels de l'École : André

593 AN AJ/52/983.

594 André Gutton dira de son successeur : « Conservateur de l'enseignement traditionnel, il donna des programmes avec un retour de dix ans en arrière ». GUTTON, André. *De la nuit à l'aurore : conversations sur l'architecture*. S.I. : Zodiaque, 1985, p. 269.

595 Jean-Louis Violeau détaille, dans son ouvrage magistral *Les architectes et mai 68*, l'extrême complexité des jeux d'acteurs précédant l'éclatement de l'École des beaux-arts, la crise de l'enseignement étant en soi amorcée dès l'immédiate après-guerre. Outre Fayeton, les cinq autres responsables de la réforme de la maquette des enseignements présentent des carrières professionnelles proches de celles de Pierre Dufau, voire un parcours scolaire identique : il s'agit de Pierre Vivien, Jean Balladur, Henry Bernard, Robert Auzelle et Henri Vicariot. VIOLEAU, Jean-Louis. *Les architectes et Mai 68*. Paris : Éditions Recherches, 2005, p. 56.

596 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012. Jean-Louis Violeau signale également que la proposition par Pierre Dufau d'un « théâtre populaire » aux élèves de 1^{re} classe du groupe C – qui regroupe l'essentiel des militants étudiants – soulève des remous.

597 Marie-Yamila Tahier donne les dates de 1960 et 1963 dans son rapport de juillet 1987.

Leconte, Eugène Beaudouin, Louis Arretche, Othello Zavaroni, Georges Dengler et Noël Le Maresquier. A travers ce rajeunissement tout relatif, le ministère espère donner une vitalité nouvelle au Prix de Rome dont les jurés membres de l'Académie ou désignés par elle comptent des gloires quelque peu fanées et dont la moyenne d'âge questionne : Joseph Marrast (78 ans), Albert Laprade (76 ans), Georges Labro (73 ans), Jules Formigé (80 ans), Charles Nicod (82 ans), Paul Tournon (79 ans), Patrice Bonnet (80 ans), Charles Lemaesquier (89 ans), Jacques Carlu (70 ans) et Roger Séassal (74 ans).

Quoi qu'il en soit, cette brève expérience – que l'architecte ne jugera pas nécessaire de mentionner dans ses mémoires – permet de démontrer l'incompréhension profonde régnant entre une jeunesse largement frustrée par un enseignement défaillant et des perspectives professionnelles déprimantes, et un homme au faite de sa carrière et fier de son parcours. Une réaction de Pierre Dufau est ainsi mise en exergue en première page de la revue *Melpomène*⁵⁹⁸, à l'été 1965, comme témoignage du malaise ambiant : « Je ne m'explique pas la faiblesse de vos derniers projets ; de deux choses l'une : ou bien on ne vous enseigne rien dans vos ateliers, ou bien vous vous désintéressez totalement de l'École »⁵⁹⁹. Les deux, répondent les étudiants de la Grande Masse, l'absence d'un enseignement correspondant aux attentes des élèves menant à leur indifférence vis-à-vis d'exercices pour eux dénués de pertinence. « L'École nationale supérieure des beaux-arts, ou “comment mettre des insuffisances en diplôme” »⁶⁰⁰, raillait déjà Le Corbusier près de quarante ans plus tôt, dans une citation associée avec à propos à celle de Pierre Dufau en couverture de la revue [Annexe n°19].

Important pour l'historiographie de l'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts, puisqu'à la veille de l'éclatement de cette dernière, ce numéro de *Melopomène* rend compte des enquêtes menées par les étudiants auprès des pédagogues les plus renommés des écoles italiennes et allemandes : Max Bill, Manfredo Tafuri, Bruno Zevi, Ernesto Rogers, Claude Schnaidt. Le constat est sans appel : l'enseignement dispensé à Paris est périmé ; ses exercices inopérants ; sa finalité, inique. « “L'École : les plus belles années de notre vie” P.

598 Publiée jusqu'en décembre 1966 (les deux derniers numéros paraissant sous le titre *Melp* !), cette revue prend, à partir de 1959, la suite du *Bulletin de la Grande Masse*. Voir POMMIER, Juliette. « La revue *Melpomène* (1958-1966) : l'architecture chez les étudiants des Beaux-arts », *Sociétés & Représentations*, 2010/2, n° 30.

599 Cité dans *Melpomène*, n° 18, juin-septembre 1965, p. 1.

600 Ibid.

DUFAU »⁶⁰¹ rappelle pourtant cruellement l'article. S'appuyant sur un sujet ordinaire de concours (ici l'atelier d'un potier), les étudiants critiquent la tendance architecturale suivie par les grands noms de la profession tant dans leur activité professionnelle que dans leur enseignement : « D'un critère pédagogique (faites d'abord des choses simples), on a fait un idéal de perfection : la médiocrité triomphe »⁶⁰². Comme le note Jean-Louis Violeau, l'histoire familiale des Dufau illustre la complexité de ce « rapport de “pères” à “fils” »⁶⁰³. Inscrit dans l'atelier de Louis Arretche où il subit des brimades du fait de la position de son père, Olivier Dufau part étudier auprès de Louis Kahn et à l'université de Pennsylvanie, et participe à la fondation de l'Atelier collégial⁶⁰⁴ puis de l'unité pédagogique (UP) n° 8.

601 Ibid, p.7.

602 Ibid, p. 1.

603 VIOLEAU, 2005, p. 149.

604 POMMIER, Juliette. « Déclin et renouvellement des modèles pédagogiques à l'École des beaux-arts – L'Atelier collégial n°1 (1960-1970), dans LAMBERT Guy et THIBAUT (Estelle (dir.). *L'atelier et l'amphithéâtre : les écoles d'architecture, entre théorie et pratique*. Wavre : Mardaga, 2011.

Pierre Dufau et les architectes : plaider pour un élitisme

De la réforme de la profession à la fondation de l'Ordre

Frappé par les conséquences de la crise économique de 1929, le secteur de la construction en France connaît une diminution drastique de son activité (plus aiguë pour le bâtiment que pour les travaux publics), acculant nombre d'architectes à la faillite et ne laissant que des perspectives sombres aux jeunes apprenant leur métier, comme en témoignent les difficultés rencontrées par l'Office des nègres évoqué précédemment. Les élections législatives du printemps 1936 voient la percée du Front Populaire qui obtient une majorité à la Chambre des députés, suscitant une agitation considérable dans les milieux ouvriers et intellectuels. Des mesures rapides de résorption du chômage et de soutien de l'économie des ménages sont espérées. Déjà envisagée en décembre 1934 par le législateur, la réforme du statut des architectes est intégrée à une proposition de loi « tendant à assurer le placement immédiat et régulier de la jeunesse française »⁶⁰⁵ déposée le 6 juin 1936 par un groupe de députés socialistes et radicaux devant la Chambre et pilotée par le député Charles Pomaret. Le texte prévoit l'interdiction d'exercer, à titre onéreux ou gratuit, à partir de l'âge de 65 ans, afin de favoriser le renouvellement de la profession. Le port du titre est sinon conditionné à l'obtention, pour les non-diplômés, d'un examen d'État sanctionnant leurs capacités, mais dont sont dispensées toutes les personnes justifiant de l'activité et d'un paiement de la patente – soit une simple formalité fiscale – au 1^{er} janvier 1935. Donnant enfin force de loi à une disposition du code Guadet, le texte propose l'interdiction du cumul avec l'activité d'entrepreneur. La réaction de la Grande Masse à ce nouveau texte, exprimée par son *Bulletin*, exprime dans les termes les plus forts la déception ressentie :

« Comment ne pas s'émouvoir à la pensée qu'une loi médiocre et incomplète puisse compromettre l'avenir de notre génération qui subit pourtant avec sang-froid cette longue période d'inaction et de chômage ? Nous n'invoquons pas la pitié ; mais si, par incompréhension, nous devons une fois de plus être déçus, il est à craindre que la prophétie exprimée dans les premières phrases [de la proposition de loi] se réalise : “ « La Jeunesse sauvera le monde », disait en 1934 un de nos anciens collègues. Dès

605 « Réglementation de l'exercice de la profession d'architecte », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1068.

lors nous lui répondions « Oui, à condition qu'elle ait de quoi manger, de quoi gagner sa vie. Sinon, au lieu de sauver le monde, elle le fera sauter »⁶⁰⁶.

Cette lettre, adressée en réaction aux députés et rejetant avec la plus grande vigueur les réformes prévues, est signée au nom de la Grande Masse par Pierre Dufau, qui déplore ne pas avoir été consulté par les rédacteurs de la proposition de loi. La mise à la retraite d'office, au 1^{er} janvier 1939, des architectes de plus de 65 ans est ressentie avec affliction par les élèves, y voyant une injustice doublée d'un symbole non désiré d'une jeunesse écartant ses aînés pour disposer d'une place. Pierre Dufau écrit ainsi :

« Quel spectacle douloureux et cruel, quelle honte pour nous si, de notre fait, une génération sans défense – et qui peut-être ne nous a jamais compris – devait sombrer dans une double misère matérielle et morale, conséquence fatale de cette mise au rebut anticipée. Jamais la jeunesse française ne s'associera à une telle mesure »⁶⁰⁷.

L'interdiction du cumul d'activité entre l'architecte et l'entrepreneur, point de déontologie ayant déjà une valeur *de jure* pour les architectes diplômés, est accueillie favorablement quoique ressentie comme tout à fait insuffisante. La Grande Masse réclame donc la participation obligatoire d'un architecte pour l'établissement des plans, la surveillance des travaux et le règlement des dépenses pour tous travaux, qu'il s'agisse de construction neuve, de réparations ou d'entretien. À défaut de cette mesure radicale, la proposition de loi « n'empêchera pas le retour des trop nombreux scandales en matière de construction, [et] ne peut mettre fin à l'affligeante dégradation [des] campagnes et [des] banlieues, œuvre de “marchands de soupe” et de “margoulins” »⁶⁰⁸. Pierre Dufau sollicite également l'éviction des fonctionnaires de l'étude des projets de construction publique, l'ensemble de ces mesures devant permettre de donner immédiatement du travail à 1 000 à 1 500 architectes. Il réclame enfin l'abandon du projet d'examen d'État destiné à la validation d'acquis, et requiert le renforcement de l'enseignement existant sanctionné par le diplôme, en l'accompagnant « par la création de grades universitaires établis en fonction de difficultés variables »⁶⁰⁹.

L'audience de cette réaction s'étant avérée insuffisante, Pierre Dufau rédige à la rentrée 1936 un rapport diffusé au ministre de l'Éducation nationale Jean Zay, et au directeur général

606 Ibid.

607 Ibid, p. 1076.

608 Ibid.

609 Ibid, p. 1078.

des Beaux-arts Georges Huisman. Deux de ses parties reprennent la critique de la proposition de loi Pomaret et les compléments suggérés au mois de juin par la Grande Masse, confirmant notamment leur rejet du projet d'examen d'État, accusé de préparer une concurrence à l'École des beaux-arts par des licences professionnelles. Espérant trouver un climat favorable sous le Front populaire, Pierre Dufau propose en sus la création d'un service de conseil architectural gratuit destiné aux ouvriers et aux petits retraités, d'un principe comparable à celui de l'aide juridictionnelle, permettant une assistance à une population ne pouvant régler d'honoraires, si minimes soient-ils, à des professionnels.

Consacrée au rôle et à la situation de l'architecte dans la société, la troisième partie permet de connaître la conception qu'a Pierre Dufau du métier auquel il se destine. « L'architecte, écrit-il, est à la fois homme de science et homme d'art, comme l'ingénieur, comme le médecin, comme l'avocat, comme quiconque applique une science en y mettant une part de son génie personnel »⁶¹⁰. Artiste, son action porte en même temps une responsabilité érigée en redevance vis-à-vis de la société ; d'un don qu'il a cultivé, l'architecte doit participer à l'amélioration des conditions de vie et de travail de la population, pourvu que la collectivité lui en donne le pouvoir. Pierre Dufau n'omet pas, ainsi, le constat de défaillance des villes contemporaines ; toutefois, avant d'appeler à l'élaboration d'outils opérationnels, la priorité doit porter, selon lui, sur le contrôle du respect de la loi :

« l'anarchie architecturale a été la règle. [...] Toutes ces constructions désastreuses pour l'esthétique du pays le sont également pour l'économie du client. Les entrepreneurs marrons, les architectes marrons, sans titres et sans formation, les sociétés soi-disant de constructions économiques, ont peuplé nos villes et nos banlieues de bâtisses informes. »⁶¹¹

La définition des champs de responsabilité de l'architecte attire particulièrement l'attention de Pierre Dufau lorsqu'elle concerne la direction du chantier et le contrôle des entreprises. Au-delà de la défense des intérêts du client, bien intégrée par le code Guadet, transparaît le goût peut-être plus personnel pour la discussion et la compréhension du coût comme du procédé constructif :

« Il apparaît indispensable, la conception étant du domaine propre de l'architecte, que la direction des travaux, le choix du meilleur mode d'exécution et du

610 « Réglementation de la profession, les propositions de la Grande Masse », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1140.

611 Ibid, p. 1141.

plus économique lui appartienne. Entre deux entreprises, deux procédés d'exécution, deux prix et les garanties que chacun donne, il faut un arbitre, qui ne peut être que l'architecte qui a conçu le projet. Lui seul peut être le conseil de son client, collectivité ou particulier, lui seul peut, en face des intérêts légitimes des entrepreneurs, représenter les intérêts non moins légitimes de ses mandataires. L'architecte seul emploie, d'autre part, son autorité morale pour rendre aux ouvriers les travaux de leur profession moins rudes, lui seul connaissant les conditions auxquelles l'entreprise a traité peut s'opposer aux marchandages avec les petits artisans, avec les sous-traitants. »⁶¹²

Pierre Dufau conclut par un plaidoyer malthusien, qui deviendra l'un des leitmotiv de son rapport à la profession d'architecte : « Attachons-nous à faire de cette réglementation un problème qualitatif et non quantitatif »⁶¹³. Diffusé parmi la profession, le rapport rédigé par Pierre Dufau au nom de la Grande Masse recueille l'approbation des sociétés d'architectes regroupées au sein de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) à l'automne 1937, au terme de près d'un an de discussions. Divers amendements déposés par les députés Raoul Brandon (socialiste, architecte), Louis Gaillemain (républicain, père de l'élève-architecte et grand massier Henri Gaillemain) et Joanny Berlioz (communiste) permettent des progressions par rapport au sens initial de la proposition Pomaret. Le ministre Jean Zay peut ainsi déposer, à l'hiver 1938, un projet de loi reprenant la quasi-totalité des vœux de la Grande Masse : le titre d'architecte n'est ainsi ouvert de droit qu'à ceux ayant suivi un enseignement approprié dans une école publique ou reconnue par l'État. Des dispositions transitoires permettent aux autres personnes ayant payé patente pendant cinq années consécutives de demander le titre dans l'année suivant l'adoption de la loi ; un délai de cinq ans est sinon prévu pour que tout citoyen n'entrant pas dans les deux cas précédents puisse passer un examen d'État dont le programme ne doit pas être inférieur à celui des écoles. Le recours à l'architecte est enfin déclaré obligatoire pour tous travaux publics de construction ou d'aménagement, ainsi que pour tous les travaux privés d'habitation ou de bâtiments ayant vue sur la voie publique.

Au regret de Pierre Dufau, de nouvelles tergiversations au sein des sociétés d'architectes membres de la CTI retardent le débat parlementaire. L'une d'entre elles⁶¹⁴ réclame, parmi une liste de dix points formant un inventaire à la Prévert, l'incorporation de nouvelles mesures dérogatoires permettant l'accès au titre pour les ingénieurs diplômés et

⁶¹² Ibid.

⁶¹³ Ibid, p. 1146.

⁶¹⁴ Pierre Dufau refuse dans son article de donner le nom de la revue éditée par cette société qui demeure donc à identifier.

pour les architectes autodidactes, ceci explique-t-elle « afin de satisfaire les intérêts les plus légitimes de nos confrères et particulièrement de ceux n'ayant pour titre nobiliaire qu'une pratique et une technicité apprise chez leurs anciens et pour titre de gloire celui de s'être élevé honorablement seuls dans une profession difficile qu'ils ont librement choisie et de laquelle ils entendent vivre comme tout citoyen libre de notre pays »⁶¹⁵. La manœuvre, pour Pierre Dufau, vise à permettre à des maîtres d'œuvre artistiquement peu compétents ou à des entrepreneurs faisant office d'architectes *de facto* de trouver une reconversion ou un titre à peu de frais, leur évitant d'avoir à se soumettre à un examen d'État dont l'issue s'avérerait incertaine. « Nous avons appris que pour obtenir quelque chose il faut avant tout le mériter, écrit-il. Il faut donc que les grandes sociétés d'architectes fassent preuve d'énergie vis-à-vis des trublions de tous poils. »⁶¹⁶

Diplômé depuis plus d'un an et ayant atteint les limites des possibilités de son action, Pierre Dufau remet son statut de grand massier le 15 décembre 1938 sans que la question de la réglementation de la profession d'architecte ne soit réglée. Le ministre Jean Zay, en dépit de son activisme, de sa jeunesse – quatre ans seulement le séparent de Pierre Dufau – et de sa longévité exceptionnelle pour la Troisième République (3 ans et 3 mois), ne parviendra pas à extraire le projet de loi de l'encombrement parlementaire, le vote n'ayant pas encore eu lieu à la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939.

Il y a lieu, plus largement, de questionner le positionnement politique de Pierre Dufau dans la période mouvementée des années 1930. Fils d'un architecte de province radical-socialiste et franc-maçon, le jeune homme est témoin des troubles insurrectionnels de février 1934, qui surviennent selon toute vraisemblance au cours de son service militaire⁶¹⁷. Ses préoccupations sociales le conduisent à être élu grand massier de l'École en février 1936, où il manifeste sa préoccupation de garantir la santé de ses camarades étudiants et de favoriser leur activité professionnelle. Si Pierre Dufau mentionne qu'il participe épisodiquement à une manifestation « très violente »⁶¹⁸, les étudiants des Beaux-arts paraissent sous sa plume tardive davantage soucieux de la défense des intérêts corporatistes que de politique générale :

615 DUFAU, Pierre. « La réglementation de notre profession est-elle possible ? », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1457. Ce texte est le seul, publié dans le bulletin, que l'architecte signe en son nom propre et non en qualité de grand massier.

616 Ibid.

617 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

618 DUFAU, 1989, p. 37.

« L'École des beaux-arts était peu politisée. Il existait quelques camelots du roi et autant de communistes, un certain nombre tendaient vers le centre-droite avec une masse considérable d'indifférents. Le groupe confessionnel le plus important mais sans aucun souci sectaire, les catholiques des Beaux-arts, se manifestaient par une excellente chorale. Sans être militariste, l'ensemble était patriote. [...] En 1936, la politisation des étudiants des autres disciplines était beaucoup plus forte, Lettres et Sciences étaient à gauche, Médecine et Droit à droite. Ce clivage n'existait pas chez nous. Je n'ai pas gardé un souvenir extasié du Front Populaire [...] »⁶¹⁹

L'image d'une École attentiste et modérée paraît discutable en considérant l'angoisse et l'appel à l'action émanant des prises de position successives de la Grande Masse sur l'activité de la Chambre des députés. Certes, la question de la réforme de la profession d'architecte transcende alors les différents groupes parlementaires, la proposition de loi étant portée par un spectre allant des communistes à la droite républicaine. Respectant l'adage voulant qu'un bâtiment ne fait pas de politique et la pluralité des points de vue des élèves, Pierre Dufau s'abstient de tout esprit partisan, mais non d'un activisme allant *crescendo* avec la dégradation de la situation internationale : « il fallait être aveugle ou stupide pour ne pas imaginer l'apocalypse qu'[Hitler] préparait »⁶²⁰, écrira-t-il dans ses mémoires. De fait, au-delà des craintes immédiates quant à leur placement professionnel et à l'avenir de leur corporation, les élèves-architectes manifestent une lucidité tendant vers la désespérance quant à l'avenir du monde. Révoltée, la lettre **[Annexe n°20]** adressée en novembre 1938 par Pierre Dufau, en tant que président de la Fédération des étudiants de Paris, au président du Conseil Édouard Daladier, rend compte de l'état d'esprit d'une jeunesse sans illusions, et dont la résolution s'étiole après la décision du gouvernement de renoncer à un programme de travaux publics, qui eut soutenu ceux vivant de leur force de travail physique ou intellectuelle :

« La Fédération des étudiants de Paris [...] tient [...] à souligner combien certains décrets, loin d'apporter à la jeunesse l'espoir d'un avenir meilleur, ont pour effet d'augmenter le chômage intellectuel et artistique, et de ruiner définitivement ceux qui luttent avec énergie pour sauvegarder l'esprit d'entreprise et les professions libérales. La jeunesse française n'ayant jamais douté des destinées de son Pays et des qualités inhérentes à sa race qui lui ont permis de franchir les caps difficiles de son existence, attire respectueusement l'attention du Gouvernement sur l'impossibilité qu'il y a d'exiger un effort considérable d'un corps amputé de ses organes essentiels »⁶²¹

619 *Ibid*, p. 35-36.

620 *Ibid*, p. 36.

621 « Activité de la Fédération des étudiants de Paris », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1501. Ce texte n'est pas signé nommément mais par le président de la Fédération des étudiants de Paris.

Exprimés suivant le champ lexical de l'époque, les thèmes de cette lettre manifestent des causes communes à la jeunesse française : l'unité de refus, la solidarité face au péril, la volonté de redressement, le dépassement des traumatismes laissés par l'enchaînement des crises politiques, économiques et militaires depuis 1914. En creux se lit aussi l'interrogation de l'efficacité de la démocratie représentative de la Troisième République, critiquée on l'a vu pour sa lenteur dans la résolution du statut des professions libérales, et ici pour son inconstance décisionnelle. Pierre Dufau poursuit :

« Une jeunesse, partagée entre les perspectives d'une vie misérable, ou de son extermination par la guerre, est toutefois assez clairvoyante pour s'apercevoir que le sacrifice que l'on exige d'elle aujourd'hui est l'annulation pure et simple de son activité et le renoncement à exercer la carrière librement choisie. [...] Nous ne sommes pas disposés à laisser nos disciplines sans défense, ou à accepter leur déchéance. Si nous sortons aujourd'hui, Monsieur le Ministre, de la réserve dans laquelle nous nous sommes toujours tenus, [...] c'est que nous avons conscience que notre silence ne pourrait être interprété que comme un signe certain de décadence, et comme le renoncement de la jeunesse française à ce qui contribua au rayonnement de son Pays : le Travail et la Liberté. »⁶²²

Concurremment aux textes publiés dans le *Bulletin de la Grande Masse*⁶²³, cette lettre dresse le portrait d'un jeune architecte appelant à un État fort et protecteur contre le capitalisme débridé, la protection du titre et des prérogatives des architectes devant limiter le pouvoir des trusts et participer à la moralisation du secteur de la construction. Pierre Dufau rejette toutefois le dirigisme d'un État par trop bureaucratique et centralisé : la force publique doit impulser l'action, en garantir les conditions d'exécution favorables, et non la faire, préservant ainsi le capital d'autonomie de pensée des professions libérales. La proposition du député Joanny Berlioz, en 1936, d'instaurer un ministère de l'Art français – « La défense de la culture est aussi une forme d'une défense nationale bien comprise »⁶²⁴, dira-t-il devant la Chambre – le laisse probablement sceptique puisqu'il ne la soumet pas à la discussion de ses camarades de l'École des beaux-arts. La décision du ministre Jean Zay de consacrer 1,5% du budget des constructions scolaires à la décoration artistique est par contre accueillie avec chaleur : Pierre Dufau ne réclame pas un État-mécène, mais la mise en œuvre d'un cercle vertueux par l'investissement.

622 Ibid.

623 On verra notamment le texte « Rendons visite à Madame de Thèbes », publié dans les numéros d'avril et juin-juillet 1939 du *Bulletin*, où Pierre Dufau se fait le défenseur du respect de l'École et du Prix de Rome.

624 Cité dans POIRRIER, Philippe, « Culture nationale et antifascisme au sein de la gauche française (1934-1939) », WOLIKOW Serge et BLETON-RUGET (dir). *Antifascisme et nation, les gauches européennes au temps du Front Populaire*. Dijon : EUD, 1998.

La lettre adressée à Édouard Daladier n'appelle ainsi pas à la réalisation d'une œuvre artistique participant à un projet mémoriel nationaliste, mais à un programme de relance de l'économie par les grands travaux, sur le modèle du *New Deal* américain. L'apport des architectes tient non à des monuments, mais à la prise en compte de la modernité technicienne – pour l'essentiel américaine – afin de réaliser un ensemble d'équipements revitalisant le pays. Face au militarisme ambiant, l'effort de la jeunesse intellectuelle parisienne que représente Pierre Dufau tranche par son humanisme, proposant la relance de la natalité par la construction de maternités, la santé pour tous par la résorption des taudis, l'amélioration des communications par la réalisation d'infrastructures. Il n'est fait état du point de tension que constituent les conséquences spirituelles de cette modernité technicienne, partant du constat que la crise culturelle est déjà présente par la tendance à l'inaction et au découragement.

Les mémoires de Pierre Dufau ne font enfin aucune mention de l'émulation causée par les groupes plus tard identifiés par Jean-Louis Loubet del Bayle⁶²⁵ comme les non-conformistes des années 30 : Ordre Nouveau (animé par Robert Aron, Arnaud Dandieu, Daniel-Rops), la Jeune Droite (Thierry Maulnier), Esprit (Emmanuel Mounier), bien que les positions de l'architecte le rapprochent du personnalisme défendu par Mounier. De même Pierre Dufau ne dit mot des revues, à la diffusion certes confidentielle, et des groupes de réflexion animant la jeune intelligentsia française : *Plans*, *Prélude*, *le Redressement Français*, *X-Crise*. Sans doute faut-il y voir l'une des conséquences des limites de l'intellectualisme à l'École et des faiblesses de ses liens avec le système universitaire, Sciences Po, Polytechnique et la rue d'Ulm. Nourrissant des réflexions sur le planisme, le régionalisme en architecture⁶²⁶, l'aménagement du territoire et leurs rapports avec l'action politique, dont on sait aussi l'importance dans la formation intellectuelle de Le Corbusier⁶²⁷, ces courants comptent de nombreux ingénieurs et technocrates qui se retrouveront après dans l'appareil administratif du régime de Vichy, puis de la Quatrième République⁶²⁸.

625 LOUBET DEL BAYLE, Jean-Louis. *Les non-conformistes des années 30 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris : Le Seuil, 1969.

626 VIGATO, 1994, p. 229-245.

627 Le colloque *Passés recomposés : Le Corbusier et l'architecture française 1929-1945*, organisé au Centre Pompidou les 23 et 24 novembre 2016, s'attacha à préciser les pistes notamment proposées par François Chaslin dans *Un Corbusier* (Paris : Seuil, 2015). Il manque à ce jour un ouvrage de synthèse sur les liens entretenus par le commandeur de l'architecture moderne avec la technocratie de cette période et son contenu politique.

628 On lira notamment sur la question les ouvrages d'Olivier Dard : *Les années trente : le choix impossible*, Paris : Librairie générale française, 1999, et *La synarchie : le mythe du complot permanent*, Paris : Perrin,

Moins d'architectes mais une meilleure architecture ?

Il n'est pas lieu de revenir ici sur l'histoire de la mise en place de la loi du 31 décembre 1940 réglementant le titre et la profession d'architecte⁶²⁹ et instaurant, surtout, l'Ordre des architectes. Pilotée par Louis Hauteœur⁶³⁰, qui remplace Georges Huisman comme directeur général des Beaux-arts à partir du 24 juillet 1940, la rédaction de la loi reprend l'essentiel du texte préparé avant-guerre sous le ministère de Jean Zay. Elle conditionne cependant – et c'est même l'article premier de la loi – tant l'exercice que le port du titre d'architecte à l'appartenance à l'Ordre. Ce dernier n'apparaît à aucun moment au cours des cinq années de discussions durant lesquelles intervint Pierre Dufau, bien qu'il soit souhaité par un certain nombre de sociétés professionnelles. Répondant à la volonté du régime de Vichy d'organiser l'artisanat en corporations et les professions libérales en ordres, cette loi place à la tête de l'Ordre un conseil supérieur constitué de douze membres, nommés à titre transitoire par le gouvernement, et chargé d'être « l'interprète des architectes auprès des pouvoirs publics »⁶³¹. Sont en outre créés des conseils régionaux « surveillant dans [leur] circonscription l'exercice de la profession »⁶³², et tenant à jour l'inscription au tableau donnant le droit d'exercer.

Les mesures transitoires permettant l'accès au titre sont, en apparence, largement inspirées du projet de loi de Jean Zay, puisque peuvent en faire la demande les architectes non diplômés payant, au 1^{er} septembre 1939, la patente depuis au moins cinq ans. Ceux n'étant pas dans ce cas disposeront, prévoit la loi, d'un délai d'un an après la fin des hostilités pour passer un examen d'État dont le programme doit encore être fixé. Le texte introduit toutefois une nouveauté fondamentale, en prévoyant qu'« à titre exceptionnel, pourront être dispensés de la production du diplôme [...], après avis d'une commission dont la composition sera fixée par

2012. La portée réelle de ces courants et leur caractère de germe du régime de Vichy sont discutés dans BERSTEIN, Serge et WINOCK, Michel (dir.), *Fascisme français ? La controverse*, Paris : CNRS Éditions, 2014.

629 On lira, issu de sa thèse soutenue en 2014, DECOMMER, Maxime. *Les architectes au travail : l'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017.

630 Le rôle de Louis Hauteœur dans l'histoire de l'architecture française sera probablement réévalué à la suite du colloque *Relire Louis Hauteœur* organisé à l'ENSA de Normandie le 12 mai 2017. On lira POULAIN, Caroline. *L'action de Louis Hauteœur au secrétariat général des Beaux-arts (1940-1944) : la permanence des Beaux-arts dans la fracture de Vichy*. Thèse d'archiviste-paléographe de l'école des Chartes, Paris, 2001, et BRUCCULERI, Antonio, *Louis Hauteœur et l'architecture classique en France : du dessin historique à l'action publique*. Paris : Picard, 2007.

631 « Loi instituant l'ordre des architectes et réglementant le titre et la profession d'architecte » du 31 décembre 1940, titre V, article 20.

632 Ibid, titre II, article 9.

arrêté ministériel, les constructeurs qui auront exécuté d'importantes œuvres d'architecture »⁶³³. La relative souplesse des termes de cet alinéa, conjugué au report *sine die* de l'examen d'État précité, amèneront à admettre au sein de l'Ordre un certain nombre de maîtres d'œuvre peu qualifiés⁶³⁴, confirmant les craintes exprimées par Pierre Dufau courant 1938 vis-à-vis de ce qu'il nommait les « trublions de tous poils »⁶³⁵.

« L'Ordre, écrira-t-il, avait été admis avec joie par les non-diplômés et une grande satisfaction par la majorité des autres qui estimaient qu'[il] leur donnait de la "respectabilité". Ce point de vue m'a sidéré. J'ai toujours estimé que la respectabilité s'acquiert par le talent ou plus largement par des qualités personnelles. »⁶³⁶

La mise en place des conseils régionaux favorise en outre, selon l'architecte, les coteries, en officialisant des systèmes de fait existant avant-guerre et n'ayant que peu à voir avec les compétences :

« L'organisation des ordres voyait réapparaître tous les hommes de l'appareil professionnel, auparavant si peu enthousiastes devant l'action que nous avons menée avant la guerre. C'est qu'en douce, en créant des ordres, on s'était réservé les présidences. Et c'était bien là l'essentiel. »⁶³⁷

Pierre Dufau s'émue dès 1942 d'une conséquence de la mise en place de l'Ordre qu'il n'avait pas prévue, lorsque le maire d'Amiens Pierre Rollin propose, ainsi qu'on l'a vu en première partie, de répartir les chantiers sportifs municipaux au tirage au sort parmi l'ensemble des individus inscrits au tableau régional. Architecte diplômé ayant réussi une scolarité brillante, Premier second Grand Prix de Rome, Pierre Dufau réagit vivement à la perspective d'être mis en concurrence avec des confrères auxquels il accorde une valeur professionnelle inférieure, nonobstant leur âge ou leur expérience :

« Vous prétendez que pour un architecte le fait d'avoir été inscrit à un conseil de l'Ordre le place à égalité de talent et de valeur avec tous ses autres confrères. La loi réglementant notre profession n'a jamais tendu à un nivellement par le bas aussi radical. Au contraire la loi porte en elle la notion de hiérarchie et l'indique clairement en plaçant en tête des ayants-droit à l'exercice de la profession les architectes diplômés par le gouvernement, elle ne fait que tolérer à titre de dispositions transitoires les architectes non diplômés. »⁶³⁸

633 Ibid, titre I^{er}, article 2.

634 Cette procédure sera cependant aussi employée pour des personnalités de premier plan, dont Auguste Perret et Le Corbusier.

635 DUFU, Pierre. « La réglementation de notre profession est-elle possible ? » *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1457.

636 DUFU, 1989, p. 38.

637 Ibid.

638 Projet de lettre non daté [1942] de Pierre Dufau à Pierre Rollin, CAP-CAA 066 Ifa 1002-8. On ignore si la lettre a effectivement été envoyée.

Revenant ensuite sur l'entente particulièrement médiocre régnant entre les architectes amiénois dans le contexte aigu de l'Occupation, Pierre Dufau indique son refus catégorique d'une solution voyant la Ville déléguer au conseil régional de l'Ordre les architectes le soin de répartir les commandes municipales, afin de garantir à chacun un volume d'affaires équivalent, en ayant le cas échéant recours à des associations forcées :

« Pour qu'il y ait entente réelle il faudrait réaliser l'équilibre des intelligences, du savoir, de la sensibilité, du talent. C'est évidemment demander l'impossible car bien que chacun ne se croit dépourvu d'aucune de ces qualités, les faits malheureusement parlent plus élogieusement que les désirs. L'importance des cabinets d'architectes n'est déjà que trop souvent dépendante d'influences extra-professionnelles qui n'ont rien à voir avec la qualité de l'architecte pour que l'on vienne encore apporter à la confusion sous un prétexte d'entente professionnelle. »⁶³⁹

La fondation, en 1952, du Cercle d'Études Architecturales avec le parrainage d'Eugène Claudius-Petit et de Pierre Dalloz, est voulue comme un contrepoids à l'Ordre. Destinée à être un espace de prises de positions, cette association à laquelle Pierre Dufau adhère dès sa fondation fournira pourtant aux architectes modernistes davantage un cadre de réflexion qu'un moyen d'interférer sur la politique de leur temps. Signe des luttes d'influences avec l'Ordre, le CEA proposera, dans le courant de l'année 1954, un code d'honneur allant à rebours de certaines tendances réactionnaires de la profession, stipulant notamment : « L'architecte accomplit sa mission en ayant conscience de son rôle social ; [...] en toutes circonstances, il s'efforce d'assurer la promotion de la génération montante des architectes »⁶⁴⁰. Pierre Dufau soumet aussi en 1955, avec le même but de diminuer la prééminence de l'Ordre, l'idée d'implanter à Paris une Maison de l'Architecte, sur le modèle de celles existant pour les polytechniciens, les centraliens ou les gadz'arts. Ses locaux seraient partagés entre la corporation, la Mutuelle des Architectes Français dont Pierre Dufau est l'un des administrateurs et dont il encouragera plus tard l'informatisation, et les diverses sociétés telles la SADG qui en feraient la requête. Quelque peu persifleur, l'architecte en propose ainsi le financement :

« L'Ordre perçoit annuellement entre 70 et 80 millions de cotisations. L'effort que nous lui proposons amputerait ce budget abondant de 15% environ. Une économie aussi minime est raisonnable et, me semble t-il, n'affectera guère son efficacité actuelle. Si, par un miracle comptable, on nous prouvait le contraire, quel serait l'architecte capable de refuser de payer 1 500 francs de plus par an pour faire mentir enfin le dicton qui veut que les cordonniers soient les plus mal chaussés ? »⁶⁴¹

639 Ibid.

640 *L'Architecture d'aujourd'hui*, 25^e année, n° 55, juillet-août 1954, p. IX.

641 « Les architectes peuvent-ils s'offrir un toit ? », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 26^e année, n° 60, juin 1955.

Très éloigné de l'agitation de mai 1968 dont il ne comprend ni les tenants, ni les aboutissants⁶⁴², Pierre Dufau participe néanmoins à une réunion – probablement dans la soirée du 30 mai – proclamant la dissolution de l'Ordre, et à laquelle il se rend avec son beau-frère Claude Amsler⁶⁴³. Comme l'écrit Jean-Louis Violeau, « l'indétermination provisoire des possibles qui colore le moment de crise »⁶⁴⁴ fédère une large palette d'architectes. On trouve ainsi, parmi les signataires d'une pétition remise à André Malraux, des hommes de la stature de Pierre Dufau, appartenant à la même génération et y voyant l'opportunité de s'affranchir d'une corporation aux prérogatives sans rapport avec la défense de leurs intérêts personnels : c'est le cas de Bernard Zehrfuss, Pierre Vivien, Louis Arretche, des frères Arsène-Henry ou d'André Gutton. Comptent également parmi les signataires des confrères plus jeunes et d'ordinaire peu soupçonnables de velléités révolutionnaires : Olivier-Clément Cacoub, Michel Marot, Gérard Grandval, Jean Balladur. Nombre de contestataires de tous âges sont enfin proches du PCF, depuis André Lurçat jusqu'à Guy Lagneau, Paul Chemetov et l'atelier de Montrouge. En dépit de l'action insistante de l'Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture (ADUA) qui animera le débat tout au long de la décennie suivante, l'Ordre sera pourtant confirmé dans son rôle par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Pierre Dufau, qui approche alors du terme de sa carrière, a perdu avec l'alternance de 1974 l'essentiel des relais pouvant lui être favorables dans les milieux politiques et les cabinets ministériels. Déjà le départ de Max Querrien de la direction de l'Architecture, en 1968, l'avait privé d'une oreille attentive : si son avis est encore sollicité comme le montre sa participation à diverses commissions jusqu'au début des années 1980, l'influence de Pierre Dufau et de ceux de sa génération s'amenuise en même temps que leur carnet de commandes. Résolument hostile au giscardisme, l'architecte se montre sceptique face à la formule figurant à l'article premier de la loi du 3 janvier 1977 : « Ce n'est sûrement pas en déclarant que l'architecture est d'intérêt public que les architectes le deviendront. Économisons les âneries, même si elles paraissent inépuisables »⁶⁴⁵. Outre la généralisation des concours d'architecture, Pierre Dufau regrette qu'aucune réponse ne soit apportée aux conséquences, défavorables

642 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

643 Entretien avec Claude Amsler, le 27 octobre 2015. Le nom de Pierre Dufau ne figure cependant pas parmi les listes publiées par Jean-Louis Violeau et Raymond Nicolas.

644 VIOLEAU, 2005, p. 156.

645 DUFAU, Pierre, « Économisons les âneries », *Architectes*, n° 123-124, décembre 1981-janvier 1982.

selon lui, de l'augmentation du nombre d'architectes diplômés depuis l'éclatement de l'École des beaux-arts : « [...] en période faste, l'importance de la commande ne peut guère faire vivre, sous la forme traditionnelle d'exercice, que 7 000 à 8 000 architectes. Nous sommes 17 000 »⁶⁴⁶. Jusqu'à la fin de sa vie, Pierre Dufau restera convaincu que cette inflation du nombre de diplômés est le fait d'une stratégie de l'Ordre au détriment de la qualité architecturale :

« Plus ? Moins ? J'en voudrais peu, mais déterminés. Position élitiste, mais pas corporatiste. D'autres, constatant l'évidente faiblesse des architectes en tant que groupe social, pensent que s'ils sont nombreux ils seront forts. Mais ils ne seront jamais assez nombreux pour constituer un groupe de pression dans un pays de suffrage universel. Mieux vaut dix mille architectes très calés que trente mille hétéroclites. Dix mille architectes soutenus par une estime générale, c'est ambitieux mais jouable, et c'est la seule façon de compenser leur bien évidente faiblesse économique. »⁶⁴⁷

Deux postures sont ici en jeu. La première, qui fait écho aux positions soutenues par Pierre Dufau dès la fin des années 1930, veut qu'un nombre important d'architectes admis à exercer aurait pour corollaire la présence massive de personnes sans valeur. Comment une élite serait-elle dès lors formée, le succès d'un parcours scolaire si long soit-il ne présageant pas – la liste des Prix de Rome en témoigne – d'une carrière professionnelle fructueuse ? Qui, ensuite, se fait juge de la qualité d'une œuvre, Pierre Dufau multipliant tout au long de ses mémoires les qualificatifs de bonne et de mauvaise architecture sans en préciser la consistance, tout en vilipendant la critique venant de la presse pour son manque de mesure. La deuxième posture tient dans la considération que la profession d'architecte est affaiblie par la diversité des démarches individuelles et le caractère protéiforme de sa production, surtout au début des années 1980. Les architectes seraient donc plus assurés, selon Pierre Dufau, tant vis-à-vis de l'opinion que des pouvoirs publics si leurs œuvres étaient plus homogènes et tendaient vers une même direction. Le point de vue énoncé par le sociologue Guy Tapie résume bien les critiques portées à l'inverse contre ce malthusianisme qui conduit à un rendez-vous manqué avec les véritables enjeux du moment :

« De l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1960, les architectes, par le biais d'un *numerus clausus*, ont limité leur nombre. Ils se consacrent alors aux tâches nobles de la maîtrise d'œuvre, de la commande publique et des équipements, et délaissent les marchés nouveaux (la maison individuelle par exemple) alors que la division du travail s'accroît très fortement. Bref, la profession se rétracte sur des marchés établis

646 Ibid.

647 DUFAU, 1989, p. 185.

et n'investit pas les nouveaux. Dans le même temps, les architectes sous-traitent les tâches proches de l'exécution et de la construction à d'autres acteurs, ingénieurs principalement. Cela entraîne une perte de contact avec l'exécution et le chantier, et pour eux une disqualification technique. »⁶⁴⁸

Malgré l'engagement pris par François Mitterrand avant son élection à la présidence en 1981, le gouvernement de Pierre Mauroy renonce à la suppression des ordres professionnels. Proposée par le ministre Roger Quilliot, la création des Ateliers publics d'architecture et d'urbanisme (APAU) est accueillie avec hostilité par Pierre Dufau, refusant de voir la profession divisée en deux régimes : d'un côté l'architecte libéral assumant les risques de son exercice, et de l'autre l'architecte fonctionnaire d'un atelier, dont les charges financières et la responsabilité juridique sont reprises par la collectivité.

« En 1968, nous avons été saoulés de propositions basées sur la pluridisciplinarité indispensable. Il fallait des équipes, moyen amusant d'utiliser des gens parfaitement inutilisables en l'occurrence, à savoir les sociologues. [...] Les œuvres de quelque intérêt, réalisées depuis que le monde est monde l'ont été par l'instinct créateur d'un homme. [...] Où se trouve ce responsable, dans ces ateliers hiérarchisés, et probablement politisés ?⁶⁴⁹ »

La causticité cède ensuite à l'aigreur, de la part d'un architecte ayant pourtant défendu, sous le Front populaire, la création d'un service de conseil architectural gratuit pour les personnes aux faibles revenus, sur un format comparable à l'aide juridictionnelle :

« On voit mal le plan de carrière, comme l'on dit à l'ENA, de ces architectes embringués dans une voie étroite qui ignore l'ambition légitime de ceux qui se sont engagés dans cette profession de création et de recherches avec un espoir, celui d'apporter sa petite part, si modeste soit-elle, à l'histoire de l'architecture de son temps. Semaine de 35 heures, deux ou trois mois de vacances, retraite à 50 ans et en contre-partie subir une hiérarchie administrative et organiser sa vie dans l'irresponsabilité en surveillant le tableau d'avancement, c'est peut-être ce que recherche la majorité d'entre nous. Et l'on essaiera d'améliorer les choses en épousant le professeur de géographie du CES local afin de cumuler deux traitements et deux retraites. Mais il y aura bien quelques têtes brûlées qui essaieront d'échapper à ce système et il se créera un élitisme plus redoutable que le mandarinat que nous avons connu, qui a été combattu avec tant de hargne et qui était si bénin. »⁶⁵⁰

Comptant parmi ses dernières prises de position publiques, Pierre Dufau paraphe enfin, en janvier 1984⁶⁵¹, une motion adressée à François Mitterrand relative au projet de loi

648 TAPIE, 2000, p. 207.

649 « Économisons les âneries », *Architectes*, n° 123-124, décembre 1981-janvier 1982.

650 Ibid.

651 Cette motion et une liste de signataires sont publiées dans *Architectes*, n° 147, mai 1984, la revue étant éditée par le Conseil de l'Ordre.

sur la maîtrise d'ouvrage publique, rédigée dans le contexte du tournant de la rigueur appliqué par Pierre Mauroy. Les signataires y réclament qu'y soient définis le rôle de l'architecte, et que les partenaires de la négociation contractuelle soient limités au maître d'ouvrage et aux seules professions de la conception. Les architectes prennent ainsi acte, en creux, de l'étendue de la perte de leur puissance que la loi du 3 janvier 1977 n'aura pas su endiguer, face aux bureaux d'études techniques, aux ingénieurs-conseils imposés et aux entreprises co-traitantes amenant leurs procédés constructifs. C'est au surplus le constat des conséquences d'une dérive continue pour la profession tout au long des Trente Glorieuses qui ne fut que moins visible en un temps où l'afflux des commandes pouvait entretenir l'illusion que l'architecte était encore au centre du jeu⁶⁵². Le nom de Pierre Dufau y rejoint quelques compagnons de route tels Daniel Badani, Jean Balladur et Jean Willerval, aux côtés d'une relève incarnée par Michel Cantal-Dupart, Pierre Soria, Alain Sarfati ou encore Jean-Paul Viguier.

652 RAYNAUD, Dominique, « La “crise invisible” des architectes dans les Trente Glorieuses », *Histoire urbaine*, n° 25, 2009.

Chapitre II : Amiens, du réflexe de la culture au principe de réalité

La reconstruction d'Amiens est à ce jour encore relativement peu étudiée dans l'histoire de l'architecture, les mémoires de Pierre Dufau qui en a été l'urbaniste ayant elles-mêmes nourri quelques malentendus quant à la place du monumental et du vernaculaire dans la généalogie des plans. Cette entreprise considérable, qui couvrira vingt années de sa vie, agira comme une matrice intellectuelle chez celui qui n'est âgé que de 32 ans lorsqu'il est, au terme de longues intrigues, chargé de l'établissement du plan de reconstruction. Sans disposer de programme d'aucune sorte, et sans pouvoir justifier de la moindre expérience opérationnelle dans l'urbanisme, Pierre Dufau adaptera subtilement ses postures parallèlement à la construction des doctrines d'État en la matière.

Initialement surtout attaché aux questions d'image et de réminiscences culturelles, l'architecte est, à la Libération, confronté au principe de réalisme alors que s'engagent les premiers chantiers de la Reconstruction. À la quadrature du cercle permanente de faire plus avec des moyens financiers décroissants s'ajoutent des problèmes structurels, tels que l'absence de main d'œuvre spécialisée ou la pénurie de matériaux de construction. Pierre Dufau retirera de ces expériences un goût durable pour la simplicité et l'économie de moyens permise par une conception rationalisée, ne laissant guère de place à la prise d'une liberté formelle ou technique qui ne serait exigée par le programme. Peu enclin, dans sa jeunesse, aux dogmes du Mouvement moderne, Pierre Dufau s'y convertit progressivement, avec un pragmatisme confinant au scepticisme vis-à-vis des énoncés a priori, l'architecte se refusant en particulier à toute référence à la Charte d'Athènes.

Le constat d'une ville en perdition

Située à une centaine de kilomètres de la frontière belge, Amiens présente au seuil de la Seconde Guerre mondiale un intérêt stratégique de premier ordre : ville militaire et important nœud de communications, elle commande la vallée de la Somme menant jusqu'à la Manche, séparant la Normandie du Pas-de-Calais. Comptant 93 000 habitants avant-guerre, Amiens ne connaît que des mesures légères de défense passive pour la préparer au combat, à l'instar des autres villes françaises : le risque aérien, et par extension celui du feu, ne sont pas spécifiquement appréhendés par les autorités locales. La Drôle de guerre étant rompue le 10 mai 1940, les premiers avions allemands bombardent la ville le 17, causant quelques destructions. Animée par le flot de l'exode, la ville est touchée le 19 par des attaques plus intenses dont les bombes touchent des colonnes de réfugiés, causant de très nombreuses victimes civiles. La ville est presque entièrement évacuée la nuit suivante, tandis qu'un brasier causé par les bombes incendiaires ravage le centre-ville. L'armée allemande pénètre dans Amiens le lendemain. Le feu brûle pendant une dizaine de jours, faute d'eau et de sapeurs-pompiers pour l'éteindre. Soutenu par un vent d'est qui fait providentiellement épargner la cathédrale [Fig. n°87], l'incendie finit par s'éteindre de lui-même faute d'aliment, ayant atteint la barrière des boulevards. Progressivement revenue au cours de l'été, la population trouve une ville ravagée ; la moitié des 30 000 immeubles de la commune sont touchés par les dommages de guerre, et 5 000 sont totalement détruits. On évalue alors entre 20 000 et 30 000 le nombre de sinistrés ne pouvant regagner leur domicile. Le tissu commercial et les équipements, en particulier scolaires et culturels, sont très durement touchés. Au-delà d'Amiens, la Somme est, à l'issue de l'armistice, le deuxième département le plus touché après le Nord.

Ces éléments ainsi que ces chiffres figurent dans le volumineux rapport justificatif dressé à l'été 1942 par Pierre Dufau pour accompagner son plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens alors soumis à enquête publique⁶⁵³. La tâche que s'y fixe l'architecte ne tend cependant pas uniquement à rebâtir la ville et à retrouver les fonctions disparues ; elle trouve également une visée réparatrice et presque même rédemptrice, à en juger par le portrait

653 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

qu'il dresse de l'Amiens d'avant-guerre. Forte d'une histoire s'étendant sur près de deux millénaires et culminant sur une prospérité au XIX^e siècle acquise grâce à la vigueur de son commerce et de l'industrie du tissu, en particulier celle du velours, la capitale picarde connaît, depuis le début du XX^e siècle, un déclin d'autant plus dangereux qu'il est insidieux. Dressant un tableau sans complaisance d'une ville pour laquelle il entretient des sentiments ambivalents, Pierre Dufau voit dans Amiens une ville en décadence, vivant sur ses succès passés, à la société fossilisée et dont la hiérarchisation est d'autant plus dangereuse qu'elle s'accompagne d'une moralisation tendant au puritanisme, dont il rendra d'ailleurs de multiples exemples avec un humour caustique dans ses propres mémoires.

Dans un parallèle frappant avec l'histoire familiale de l'architecte marquée par une incapacité à la résilience, Amiens ne paraît pas avoir su négocier favorablement les divers bouleversements induits par la Révolution industrielle. C'est notamment le cas de l'arrivée du chemin de fer, qui place la ville à mi-parcours entre Paris et Lille : l'amélioration progressive des temps de trajets rend très facile de passer une demi-journée dans la capitale, où l'Amiénois trouve les articles à la mode indisponibles chez lui. « Géré avec une prudence sans doute excessive par une caste de petits bourgeois »⁶⁵⁴, le commerce de la cité picarde perdit ainsi lentement de sa vigueur par son isolationnisme. Une même évolution touche la vie intellectuelle : Amiens compte deux lycées, une école industrielle, une école de médecine et une école industrielle ; le niveau de l'enseignement secondaire est globalement faible, les meilleurs résultats étant atteints par l'enseignement privé assuré par les Jésuites au collège de la Providence⁶⁵⁵. Les étudiants poursuivent par conséquent leurs études dans les établissements supérieurs des grandes villes alentour, sans perspective de retour à Amiens ; de même pour les professeurs, la préfecture de la Somme n'est qu'un « tremplin pour atterrir à Paris »⁶⁵⁶. La pratique sportive est enfin faible, contribuant pour Pierre Dufau à ce constat d'inanition physique et intellectuelle de la jeunesse amiénoise. L'industrie du textile, enfin, « ne s'est pas modernisée assez vite pour déjouer la concurrence des trusts naissants »⁶⁵⁷. Trop peu diversifiées, les usines amiénoises exploitent par ailleurs insuffisamment le potentiel fourni par la situation géographique de la ville : sur une trentaine d'établissements importants, seules cinq sont reliées au chemin de fer, et trois au canal de la Somme. Pour beaucoup

654 Ibid, p.40.

655 DUFAU, 1989, p. 46.

656 Ibid, p. 45.

657 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 40. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

établies dans le vieux quartier de Saint-Leu, les usines ne disposent enfin pas du foncier nécessaire à leur agrandissement.

À cette décadence économique s'ajoutent les problèmes d'ordre sanitaire et moral, Pierre Dufau faisant état d'une tendance générale à un laisser-aller nouveau d'autant plus dangereux qu'il est entretenu par des habitudes, dont les effets délétères ne sont pas questionnés. L'Amiens d'avant-guerre se singularise tout d'abord par son extrême dilution : vaste de 50km², le territoire communal n'est qu'assez modérément peuplé, aucun accroissement démographique n'étant en sus enregistré depuis le début du XX^e siècle. Plus inquiétant encore – et quoique la tendance soit aussi observable dans les autres grandes villes françaises – la natalité chute fortement depuis le début des années 1920, la stabilité de la population n'étant permise que par un exode rural épuisant les campagnes et risquant de se tarir au vu de la perte d'attractivité de la préfecture de la Somme.

L'habitat individuel est hégémonique par habitude culturelle plus que pour des raisons financières : quoique rentables, les immeubles à loyer sont particulièrement rares en ville et ont tous été réalisés après la reconstruction consécutive aux dégâts, beaucoup plus limités, de la Première Guerre mondiale. « Ne pas être propriétaire de sa maison est presque une tare qui empêche que l'on vous prenne tout à fait en considération »⁶⁵⁸, écrit Pierre Dufau : très peu d'habitants sont ainsi, en 1939, habitués aux caractéristiques de la vie en immeuble collectif ; quant aux ascenseurs ils semblent, en comptant ceux installés dans les grands magasins, ne se compter que sur les doigts d'une seule main.

Amiens est donc une ville d'échelle basse, peu dense, mais dont une large part du territoire communal est construite. Si certains quartiers récents et bourgeois, comme celui d'Henriville où vivent les Dufau, présentent un bâti généralement confortable et de bonne construction, les secteurs logeant la classe ouvrière et les petits employés, qui représentent alors au moins 80% de la population⁶⁵⁹, sont marqués par les alignements de maisons en briques de très petite surface, localement appelées *amiénoises*, souvent médiocrement construites et souvent sur-occupées. Reproduite du vieil Amiens, où il n'est pas rare avant-guerre de trouver des parcelles de 2,50 m de façade sur 10 m de profondeur, cette typomorphologie ancrée dans les habitudes se trouve totalement frappée d'obsolescence face aux

658 Ibid, p. 11.

659 DUFAU, 1989, p. 46.

besoins de la vie moderne [Fig. n°88 et 89]. « De nos jours encore, lorsqu'un propriétaire désire reconstruire sur l'une de ces parcelles, on se trouve dans l'impossibilité totale d'appliquer un règlement d'urbanisme quelconque »⁶⁶⁰, écrit Pierre Dufau en 1942 : nécessaire avant 1940, le remembrement apparaît d'autant plus indispensable après les destructions de masse.

Nuisible pour ceux qui y vivent selon l'architecte, ce modèle d'habitat emporte aussi des coûts induits pour la collectivité, la domination du logement individuel favorisant l'extension du réseau viaire dont l'entretien est à la charge de la Ville, qui compte ainsi 170 km de rues. Amiens présente en conséquence une autre problématique, cette fois ignorée de personne : l'assainissement, seuls 19 km d'égouts existant avant-guerre. On sera frappé de la dualité affichée dans les mémoires de Pierre Dufau où la société civile se distingue par son hostilité à la nouveauté et son puritanisme, cette obsession de propreté morale étant mise en miroir avec la vie quotidienne en contact permanent avec la fange et les détrit. « Les nuits s'enchaînaient, écrit Pierre Dufau, du ronron des pompes à m..., dans les quartiers les plus distingués »⁶⁶¹. Dans le secteur de Saint-Leu, immédiatement au nord de la cathédrale, la population utilise encore des seaux d'aisance qui sont vidés tous les jours dans la Somme. L'incurie de l'action publique a pour effet, selon l'architecte, d'annuler les résistances à la négligence et les volontés de civisme, quelque soit le niveau matériel et la position sociale de la population qui souffre du manque d'équipement :

« L'hiver on est obligé d'interdire l'emploi des salles de bains, car toutes les eaux usées vont au ruisseau et forment d'immenses patinoires qui rendent la circulation dangereuse quand elles ne l'entravent pas totalement. Le spectacle qu'offre alors une rue du nouvel Amiens⁶⁶² – la rue Lemerchier par exemple – pendant une longue période de gel est vraiment indigne d'une cité moderne : d'un trottoir à l'autre, la chaussée glacée est pigmentée, de-ci de-là, de mares savonneuses, d'écorces d'oranges et de trognons de choux ! »⁶⁶³

660 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 12. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

661 DUFAU, 1989, p. 61.

662 Le terme désigne les quartiers résidentiels construits, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, au-delà de la première ceinture de boulevards de la ville. L'exemple souligne aussi l'absence de corrélation entre forme architecturale, niveau socio-culturel de la population et salubrité générale lorsque l'assainissement de base est inexistant.

663 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 14. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3. La rue Lemerchier donnée en exemple n'est pas choisie au hasard, l'agence d'architecture familiale y étant établie.

Bien qu'évoluant favorablement, les statistiques relatives à la santé publique dissimulent mal des conditions individuelles dramatiques, Pierre Dufau se faisant communiquer les derniers chiffres des maladies épidémiques par le Bureau municipal d'hygiène. Causant régulièrement plus de 200 décès annuels au début du XX^e siècle, la tuberculose marque un reflux mais présente encore une morbidité élevée à la veille de la guerre, 138 décès étant enregistrés en 1939⁶⁶⁴. Le choléra, qui causa à Amiens plusieurs milliers de victimes au cours des épidémies du XIX^e siècle, ne s'est plus manifesté depuis grâce à l'amélioration des conditions sanitaires ; la précarité des conditions de vie des sinistrés et l'absence quasi-complète de réseau d'assainissement laissent cependant craindre une résurgence. La mortalité infantile est enfin en nette diminution, seuls 7% des enfants nés viables n'atteignant pas l'âge de 5 ans en 1937, contre 25% en 1900⁶⁶⁵.

Face à cet état de fait d'une cité malade, Pierre Dufau met en cause les responsabilités des décideurs politiques de l'entre-deux-guerres et l'absence d'initiative des commerçants et des industriels confits dans leurs certitudes : « le Picard donne son maximum dans les catastrophes. Entre-temps il devient atone »⁶⁶⁶. Sans comparaison possibles avec les destructions de 1940, les dégâts de la Première Guerre mondiale doivent être relevés par le Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) établi par Louis Duthoit. Régularisant quelques tracés dans la ville ancienne, il prévoit le percement de quelques nouveaux axes facilitant la circulation, et surtout la réalisation d'équipements sportifs et culturels et d'un quartier moderne au nord de la Somme. Aussi l'avis de Pierre Dufau sur le plan de son prédécesseur paraît-il quelque peu sévère, lorsqu'il énonce en 1942 que « M. Duthoit, avec une grande probité, mit au point un projet dont le plus grand mérite résidait dans la discrétion »⁶⁶⁷. Plus critique encore se fait-il envers les deux maires d'Amiens et leurs conseils municipaux, René Caumartin (de 1919 à 1925) et Lucien Lecointe (de 1925 à 1940), en écrivant « Disons simplement que tout s'est passé comme si les diverses municipalités qui se sont succédé n'avaient compris ni les devoirs de leurs charges, ni les intérêts de leurs administrés. »⁶⁶⁸. Faute de programme politique et d'ambition économique, la première

664 *Tableau des décès causés par les tuberculoses pulmonaires et laryngées*, s.d., CAP-CAA 066 Ifa 1000-7.
Pierre Dufau perdit sa sœur aînée Germaine de la tuberculose en 1922. Elle était alors âgée de 23 ans et venait de se marier.

665 *Tableau de la démographie d'Amiens de 1900 à 1937*, CAP-CAA 066 Ifa 1000-7.

666 DUFU, 1989, p. 44.

667 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 43. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

668 Ibid, p. 44.

reconstruction n'a donc, pour Pierre Dufau, pu fournir l'occasion à Amiens de rattraper ses carences, ou à tout le moins d'en faire prendre conscience : « Entre deux drames, les temps morts »⁶⁶⁹, écrira-t-il. L'exemple le plus tangible de cette incapacité d'une décision d'urbanisme mal réfléchi à créer de la richesse est donné par l'architecte en rappelant qu'en avril 1940 et à cent mètres de l'hôtel de ville, rue de Beauvais, « on pouvait encore acheter des terrains qui n'avaient pas été employés »⁶⁷⁰ pour la reconstruction. « Quels que soient les torts des édiles d'Amiens, ce manque d'enthousiasme de la part des commerçants ne manque pas d'être inquiétant pour l'avenir d'une cité »⁶⁷¹, conclut-il dans son rapport de présentation de son plan de 1942.

669 DUFAU, 1989, p. 45.

670 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 41. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

671 Ibid.

La consultation de l'automne 1940 : un faux concours pour une vraie lutte

Une fois l'administration municipale réinstallée à Amiens dans les semaines suivant l'armistice, un programme d'action est décidé par le maire par intérim⁶⁷² Léon Debouverie en septembre 1940. Il tient en trois points extrêmement brefs : la reconstruction du centre-ville détruit ; la réalisation de deux cités-jardins dans les faubourgs de Saint-Honoré et de Saint-Acheul ; la mise en œuvre d'un réseau d'assainissement dont l'étude a déjà été confiée, sur le conseil d'André Muffang, à l'ingénieur Adrien Godin.

Arrêté par le préfet de la Somme, l'établissement d'un plan d'aménagement et d'urbanisme communal est réclamé par la mairie aux architectes amiénois au milieu du mois de septembre, dans les circonstances particulièrement mouvementées qui ont été évoquées en première partie. La procédure relève *in fine* de l'échange d'idées, en l'absence de véritable programme donné aux candidats ; la Ville ne disposant encore d'aucune directive venant de l'administration centrale, elle ne peut et ne veut s'engager à organiser un concours dont un lauréat unique emporterait la responsabilité du plan de reconstruction, alors que le mode opératoire et les modalités de financement ne sont pas encore connus. L'ampleur des destructions rend quoiqu'il en soit évident que tous les documents dont dispose alors la mairie sont frappés de péremption, et qu'une reconstruction à l'identique est inenvisageable.

La décision de l'exécutif de restreindre la consultation aux architectes amiénois trouve plusieurs justifications. Le contexte des premières mois de l'Occupation rend bien sûr malaisé les déplacements qui permettraient à des architectes étrangers à la ville de proposer leurs services ; mobilisé aux sapeurs-pompiers de Paris, Pierre Dufau ne doit sa participation qu'à la présence sur place de son père et de son frère faisant office de relais. Le choix de ne faire appel qu'à des architectes, locaux de surcroît, témoigne aussi de la prééminence du sensible sur la technique : une vision esthétisante et sentimentale de la cité et de son caractère est attendue, plus qu'un plan d'action fonctionnaliste pensé en fonction des différents degrés d'urgence et des possibilités matérielles, financières et humaines. Les technocrates sont ainsi

⁶⁷² Maire d'Amiens depuis 1925, Lucien Lecointe meurt le 22 juin 1940 de maladie alors qu'il fuit la zone de combats. Léon Debouverie reprend provisoirement ses fonctions, avant de présider, de novembre 1940 à mars 1941, la délégation spéciale chargée de l'exécutif, étant ensuite nommé maire *ès qualité* par arrêté ministériel.

les grands absents de ces préludes à la Reconstruction impulsés par la préfecture – c'est-à-dire par le ministère de l'Intérieur en charge de l'ordre – mais laissés à la liberté de la municipalité. La chose n'est d'ailleurs pas propre à Amiens, Joseph Marrast ayant soin, dès le premier numéro de la revue *L'Architecture française*⁶⁷³, publié en novembre 1940, de rappeler la supériorité des artistes sur les technocrates ; si complémentarité et collaboration il doit y avoir dans l'établissement du plan d'urbanisme, l'architecte doit être le seul meneur :

« Il est plus aisé pour des artistes, sachant composer, d'acquérir le complément des connaissances techniques utiles, que pour des ingénieurs de devenir artistes, s'ils n'ont apporté en naissant la petite flamme, et de s'initier et se rompre aux règles de la grande composition. »⁶⁷⁴

On retrouve ici le fer de lance de l'enseignement de l'École des beaux-arts couronné par le Prix de Rome : la capacité recherchée, chez les architectes, à appréhender seuls et dans un temps le plus réduit possible des problèmes complexes couvrant plusieurs champs professionnels, pour en tirer une traduction graphique compilant les fonctions énoncées par le programme. Ayant acquis préalablement cette plasticité par l'exercice de la grande composition entretenu par les concours, les architectes se trouveraient ainsi les mieux préparés à résoudre les enjeux de la reconstruction : cette dernière doit, pour eux, avoir le plan pour seul guide, les questions relevant des procédés constructifs, de la disponibilité des techniques et des matériaux ou de la maîtrise du coût y étant subséquentes.

L'architecte apparaît ainsi comme le grand ordonnateur de la cité, seul supposément capable d'en offrir un panorama polytechnique : sans que ne lui soient fournis de chiffres ou d'éléments de diagnostic, il est attendu de l'homme de l'art qu'il propose des solutions dans des domaines aussi variés que la circulation, l'équipement administratif et scolaire, le commerce, les sports, la valorisation touristique et patrimoniale, l'hygiène et la santé. Aucune limite ne lui est fixée *a priori* pour dresser le portrait idéal d'un lendemain dont on ignore encore tout : la tâche du plan revient donc à séduire et à fédérer les espoirs autour d'une image dont le réalisme n'est pas interrogé. Les premières moutures du plan de reconstruction d'Amiens répondent donc généreusement aux privations des premiers mois de conflit par une

673 Ayant pour rédacteur en chef André Hilt, Premier Grand Prix de Rome 1934, et dirigée par Pierre-Marie Durand-Souffland, *L'Architecture Française* s'auto-intitule « Organe de la reconstruction française », affirmant son rôle de porte-étendard de la doctrine architecturale et urbanistique de l'État français.

674 MARRAST, Joseph. « Urbanisme 1940 – Notes pour servir à l'initiation des gens du monde ... et de quelques autres », *L'Architecture française*, n° 1, novembre 1940, p. 10

accumulation d'équipements publics au service de la population. Au traumatisme et au sentiment de défiance mêlé d'attente des sinistrés envers l'autorité, l'architecte répond par l'affirmation de l'État-providence pour ceux qui ont tout perdu. Bâtitteur, le pouvoir prend soin de ceux que la Troisième République a déçus : on observe au même moment dans les villes du val de Loire (Tours, Orléans, Gien), la même multiplication des centres civiques, des académies littéraires, des palais des corporations, avant même qu'une doctrine dirigiste ne soit donnée par l'administration centrale. Au-delà des libertés – ou de la réaction face à l'absence de consignes – revendiquées par les architectes-reconstructeurs à l'automne 1940, tous suivent une même logique de polariser la ville rénovée par les lieux de pouvoir et d'expression culturelle, comme si un sursaut de civisme rachetait les conséquences de la barbarie.

Outre Pierre Dufau, deux groupes d'architectes amiénois remettent un projet pour la reconstruction du centre-ville. Formé d'architectes diplômés, celui mené par Benjamin Maneval et Pierre Vivien propose un plan concernant pour l'essentiel la zone sinistrée à l'intérieur de la première ceinture de boulevards [Fig. n°90]. Reprenant plusieurs dispositions prévues au PAEE de Louis Duthoit, le projet prévoit l'établissement de deux avenues, l'une d'axe nord-sud entre la citadelle, au nord, et la route de Paris, au sud, et l'autre est-ouest entre la gare, à l'est, et la promenade de la Hotoie, à l'ouest. Le tracé des voies existantes est sinon simplifié, deux axes secondaires étant aménagés par la réunion de rues existantes, l'un menant de la Hotoie à la cathédrale, et l'autre de Saint-Leu à la place Longueville. Un certain nombre d'équipements et de bâtiments publics semblent prévus, l'ensemble le plus important étant une cité scolaire et sportive remplaçant l'ancienne caserne Stengel. L'occupation du sol est particulièrement forte dans ce projet, une seule place étant aménagée au sud de l'hôtel de ville. Le bouclage de la première ceinture de boulevards et la résorption du quartier insalubre de Saint-Leu doivent enfin être permis par la canalisation du cours de la Somme sur plus d'un kilomètre, supposant en plus des expropriations d'importants travaux de génie civil.

On ne sait rien du plan proposé par le groupe de Georges Éloy, sinon que Pierre Dufau considère, avec sa dureté de jugement habituelle au cours des années de guerre, qu'« il n'a rien compris au programme, son projet est une vague esquisse pondue entre deux discours, indigne de figurer honorablement dans un concours de fin d'année d'école des Beaux-arts de province »⁶⁷⁵.

675 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

Débutée avec quelques semaines de retard sur ses confrères amiénois, l'esquisse initiale de Pierre Dufau, qui n'a vraisemblablement pas été conservée, répond à des objectifs que l'architecte définit lui-même : respect de l'aspect historique de la ville ; mise en valeur de ses monuments ; fluidité de la circulation ; redonner vigueur au commerce ; développer les sports⁶⁷⁶. « Personne ne semblait avoir de consignes à me donner »⁶⁷⁷, écrira-t-il en 1985, lui qui n'a suivi, lors de sa scolarité, aucun cours préparant aux questions d'urbanisme. Cette absence de programme l'incite, comme ses confrères, à multiplier les partis ambitieux sans véritable préoccupation de la faisabilité financière, ni de la soutenabilité économique des nombreux équipements dont l'entretien et l'exploitation seront à la charge de la puissance publique. Les conditions de la consultation ne laissent de toute façon pas à l'architecte le temps de s'intéresser à ces questions ou de s'adjoindre les compétences de techniciens ; seul le rendu d'un document graphique est attendu, son auteur en présentant oralement le principe devant les membres de la délégation spéciale tenant lieu d'exécutif. Habitué aux prises de paroles et à l'exercice de la démonstration en public par son expérience de grand massier, Pierre Dufau fait la meilleure impression et son plan est retenu comme base pour les développements à étudier ultérieurement. Il n'est toutefois, on l'a dit, pas encore seul puisque la municipalité escompte la production de travaux collectifs par des commissions d'architectes, celle chargée de l'étude du centre-ville comptant, outre Pierre Dufau, Jean Guidée et Jacques Ballereau. L'adoption de la loi sur l'urbanisme du 11 octobre 1940 fournira un cadre réglementaire se substituant à ces solutions *ad hoc* menant trop rapidement à des conflits de personnes. Instaurant un Commissariat à la Reconstruction, dont la création sera rendue effective par décret du 24 novembre 1940, cette loi fait de la reconstruction un enjeu régalien, l'autorité de l'État et de son représentant, le préfet, venant se substituer à celles des villes.

676 Ibid.

677 DUFAU, 1989, p. 44.

La refondation d'une ville disciplinée

Le premier plan de Pierre Dufau

« L'urbanisme n'a pas pour ambition unique de tracer des rues conduisant à la gare, d'établir des égouts et des chaussées. La ville prendrait un air d'exploitation modèle et ses habitants rang d'animaux bien installés⁶⁷⁸. Nous avons tenu à rester architectes en ne portant pas nos efforts [...] à composer une image que seuls les aviateurs pourraient apprécier. Nos quartiers sont composés comme des appartements ; les rues, avenues, boulevards conduisent à des monuments, les places servent à mettre ces derniers en valeur ou à préparer une perspective. En résumé nous nous sommes imposé une discipline en écrivant ce plan autant avec notre cœur qu'avec notre art. »⁶⁷⁹

Ainsi Pierre Dufau synthétise-t-il les orientations ayant guidé son plan de reconstruction, dont la première version conservée date probablement de novembre 1940⁶⁸⁰ [Fig. n°91 à 93]. La réformation du réseau de voirie constitue, malgré cet avant-propos avertissant le lecteur, l'action la plus évidente. Particulièrement réduite du fait de l'Occupation, la circulation des personnes et des marchandises est pourtant, à Amiens comme ailleurs, l'une des préoccupations principales des architectes-urbanistes. Volontiers prospectifs, ils aspirent à offrir une fluidité parfaite des déplacements futurs : blessé et mutilé par la guerre, l'organisme urbain ne recouvrera la santé que si ses fluides s'écoulent sans peine. Indésirables dans le centre-ville reconstruit, les poids-lourds disposeront de voies d'évitement grâce au bouclage des deux ceintures de boulevards de la ville, qui butaient jusqu'alors sur les obstacles formés par la Somme et par un faisceau de voies ferrées. La réalisation d'un passage souterrain est prévue au droit de la gare, afin d'éviter les croisements trop fréquents entre les véhicules circulant sur le boulevard de ceinture et ceux desservant la gare ou se dirigeant vers Saint-Quentin.

678 Pierre Dufau précise en marge qu'il emprunte le mot à André Véra.

679 « Avant-projet de plan d'aménagement et d'embellissement de la ville d'Amiens », n.d. [décembre 1940], CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

680 Le document graphique est accompagné d'un mémoire descriptif de 22 pages, clos le 28 décembre 1940, dont sont retirées les informations suivantes. CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

Ayant observé avant-guerre que les véhicules particuliers, et notamment les touristes, hésitaient à entrer dans Amiens par crainte des encombrements et ce au détriment du commerce, Pierre Dufau prévoit deux axes à grande circulation traversant le centre-ville. Leur tracé ne diffère guère de celui proposé par Maneval et Vivien : venant de la route de Saint-Quentin, l'axe est-ouest passe par la gare, la place Gambetta et l'hôtel de ville, avant de prendre la direction d'Abbeville par la promenade de la Hotoie. Captant le trafic vers Paris et Rouen, les deux routes en direction du sud se réunissent par un rond-point avant de franchir les voies ferrées, et traversent le centre-ville par un même axe en ligne droite, avant de se séparer en deux branches vers Lille et Arras. Deux axes secondaires du plan Maneval-Vivien sont aussi présents : la voie sud-nord allant de la place Longueville à Saint-Leu, qui est chez Dufau ponctuée par la place Gambetta plus vaste que chez ses confrères ; la voie ouest-est allant de la Hotoie à la cathédrale, le projet Dufau la faisant aboutir au milieu du parvis, dans l'axe de l'édifice religieux.

Le plan proposé par le jeune architecte est en effet caractérisé par la présence de plusieurs places mettant en valeur les monuments amiénois, et pour lesquelles il prévoit la mise en œuvre d'une architecture ordonnancée. On reviendra en troisième partie sur le détail des formes architecturales et urbaines envisagées pour ces différents ensembles. Outre l'esthétique, ces places ont pour fonction d'offrir un stationnement facile aux voitures et aux autobus, facilitant l'accès aux commerces.

Peu vastes, les îlots suivent le plus souvent des plans trapézoïdaux ou quadrangulaires, les constructions étant prévues à l'alignement des voies, et avec des angles abattus par des pans coupés. Pierre Dufau prévoit la mise en place d'un zoning dans le cœur du centre-ville, qui tient cependant davantage de la concentration d'édifices que d'une véritable ségrégation fonctionnelle. Conformément à la situation avant-guerre, les secteurs de l'hôtel de ville, de la place Gambetta et de la place René-Goblet, reliés par la rue des Trois-Cailloux, rassemblent l'activité commerciale ; les nouvelles halles sont par ailleurs prévues à proximité de l'hôtel de ville. Les différentes administrations (postes, services déconcentrés de l'État, chambres professionnelles, trésorerie) sont concentrées au nord du secteur reconstruit, autour du Beffroi. Aménagé en carrefour giratoire, le croisement entre les grands axes nord-sud et est-ouest doit offrir une animation de jour comme de nuit par l'implantation de cinémas, d'hôtels de tourisme et du siège régional de l'automobile-club. Immédiatement à l'ouest, et à l'instar du projet Maneval-Vivien qui partage le même symbole du remplacement de la vie militaire par

un ensemble éducatif, à la caserne Stengel succède une cité scolaire comprenant le lycée de garçons, l'établissement privé de la Providence et un embryon universitaire formé de l'école de droit et d'une nouvelle école de médecine. Pierre Dufau affirme donc le vœu d'une ville compacte, concentrant ses équipements dans l'espoir de renverser la tendance à l'étalement observée avant-guerre.

Surtout établies avant-guerre dans le quartier de Saint-Leu, où elles souffrent de leur enclavement et de l'impossibilité de s'étendre, les activités industrielles doivent être extraites du centre-ville et relocalisées à l'ouest dans le faubourg de Château-Milan, où elles disposeront des commodités d'accès aux transports ferrés et fluviaux. Pierre Dufau souhaite voir se développer à la place, à Saint-Leu, un quartier artisanal créant une attraction touristique, et bénéficiant de la proximité de la cathédrale. Les petits métiers d'art bénéficieraient en sus d'une source d'énergie peu onéreuse grâce aux petites centrales électriques installées sur les bras de la Somme⁶⁸¹, qui régulent le cours d'eau et permettent la création de plans d'eau décoratifs.

La gare principale – localement appelée gare du Nord – serait reconstruite à son emplacement, et jumelée à une gare routière utilisée par les cars interurbains. Pierre Dufau propose la reprise de la formule d'un bâtiment à deux niveaux utilisée par Adolphe Dervaux à la gare de Rouen-Rive droite, où une vaste salle des pas perdus est établie au-dessus des quais. Établi 500 m au nord, un port fluvial relié à la gare de petite vitesse doit permettre un transbordement facile des marchandises amenés de la région vers les trains. Outre les cités-jardins dont l'étude a été confiée à Benjamin Maneval et Georges Éloy, le plan Dufau prévoit, en périphérie du centre-ville, la réalisation d'un nouvel abattoir et l'extension de l'hôpital. Un soin particulier est enfin attaché au développement des infrastructures sportives : un parc de loisirs comprenant un plan d'eau doit être aménagé à Beauvillé, et un vaste ensemble formé d'un stade et de plateaux d'évolution doit être créé au sud de la ville. Complétant ce programme, une piscine couverte, chauffée par géothermie, est prévue à proximité de l'hôtel de ville.

Publié dans la presse locale dès l'hiver 1941, le plan de reconstruction est largement commenté dans les milieux politiques et économiques amiénois ; l'occasion pour l'architecte

681 Pierre Dufau est aussi sensibilisé à cette question par ses clients Charles et Fernand Giraud-Sauveur, industriels à Champagnole où ils exploitent les chutes de l'Ain.

de défendre son plan des critiques qu'il soupçonne d'être alimentées par certains de ses confrères, voire par des conseillers municipaux. L'analyse la plus complète est faite par la Chambre de commerce, alternant considérations générales et objections de détail, en des termes courtois n'empêchant pas Pierre Dufau d'y voir énoncées « pas mal de sottises »⁶⁸². Favorable à la mise en place du zoning sur le centre-ville et à l'aménagement des deux grands axes permettant la pénétration de la circulation de passage, l'institution met en garde contre le recours à des rues trop larges – plus de 18 mètres – que les boutiquiers jugent défavorables à la flânerie. À l'inverse, la Chambre réclame un parvis au-devant du théâtre, considérant suivant un argument quelque peu curieux que ce dernier « a besoin de dégagement dans une artère peu passagère. [...] L'afflux de gens qui, après plusieurs heures d'immobilité dans une demi-obscurité, encore sous le choc psychologique de l'intrigue et qui n'ont pas tout à fait réadapté leurs sens à la vie extérieure, risque de provoquer des accidents »⁶⁸³. Volontiers railleur lorsqu'il défend ses projets, Pierre Dufau rejette l'argument :

« L'ancien théâtre ouvrait ses portes sur un trottoir légendairement [sic] insuffisant. Les spectateurs se trouvaient littéralement projetés sur la voie du tramway. Nous n'avons pas conservé le souvenir, après 25 ans de résidence à Amiens, qu'il soit survenu le moindre accident à un spectateur encore sous le coup de l'intrigue. Faut-il en conclure que les spectacles n'étaient point de qualité ... ? Ce serait injuste. »⁶⁸⁴

La divergence la plus sérieuse concerne le déplacement de la zone industrielle du quartier de Saint-Leu vers le faubourg de Montières, à l'ouest d'Amiens, que la Chambre de commerce juge trop éloigné des quartiers d'habitation ouvriers. Pas davantage n'est-elle convaincue par la volonté de remplacer les usines par un quartier artisanal dans lequel elle ne voit qu'un vœu pieu :

« On n'impose pas un quartier à une industrie, à un commerce, à une classe d'individus. Mais les collectivités se concentrent d'elles-mêmes dans un endroit déterminé quand elles y rencontrent le maximum de conditions favorables à leur installation. »⁶⁸⁵

Pierre Dufau s'explique longuement sur la raison d'être du nouveau quartier Saint-Leu :

682 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

683 « Remarques et suggestions de la Chambre de commerce en réponse à la note accompagnant le plan Dufau », n.d. [1941], p. 2, CAP-CAA 066 Ifa 1002-1.

684 « Réponse aux remarques et suggestions de la Chambre de commerce concernant le plan d'aménagement et de reconstruction de la ville d'Amiens », n.d. [1941], CAP-CAA 066 Ifa 1002-1.

685 « Remarques et suggestions de la Chambre de commerce en réponse à la note accompagnant le plan Dufau », n.d. [1941], p.8, CAP-CAA 066 Ifa 1002-1.

« L'artisanat français, mal compris, peu soutenu, ignoré, abandonné de tous, ne pouvant lutter contre l'industrie d'édition, s'étiole, dégénère, se meurt lentement. Cependant l'artisan est le seul créateur qui puisse donner aux objets familiers l'empreinte de la personnalité, le goût de l'original. Il concourt au mieux-être, à l'intimité, à la conservation du goût et des traditions françaises, en opposition au collectivisme outrancier, à la perte de la personnalité dont l'objet de série est le stigmate le plus certain. Il suffit de fréquenter parallèlement les antiquaires et le rayon d'articles ménagers d'un quelconque magasin pour se convaincre que l'assiette d'il y a 100 ans avait plus d'esprit, plus de charme que l'écuelle moderne au décor ignoble, offerte en série à l'admiration des jeunes ménages en mal d'installation. Rénover un pays, c'est le rénover jusque dans le détail, fixer la famille au foyer, c'est donner à celui-ci un charme, une intimité telle que l'on ne soit plus tenté par le clinquant de mauvais goût du "bistrot". [...] Nous désirons sauver ce qui peut être régénéré et créer pour la première fois en France un foyer de rénovation des arts mineurs. [...] Ainsi groupés dans un centre accessible aux touristes curieux des productions locales, nous devrions contribuer par cette réalisation à donner une vigueur incomparable à une branche du commerce picard. »⁶⁸⁶

Par ses termes et ses objectifs, ce vif plaidoyer ne diffère guère des positions défendues par un André Arbus – qui exposera après-guerre des meubles économiques conçus avec des collaborateurs de Georges-Henri Rivière – ou un Jacques Adnet au début des années 1940⁶⁸⁷. La revendication de la singularité artistique française et sa préservation passent, pour Pierre Dufau, par une production artisanale essaimant dans les foyers ; un mobilier aimable et didactique, portant la trace du travail manuel, allant à rebours des caractères de la production en série vers laquelle tendent les membres de l'UAM⁶⁸⁸. Le CTRI étudié par ailleurs en 1941 des ensembles de mobilier normalisé⁶⁸⁹ [Fig. n°94] dus à Roger Nédonchelle, dont les détails constructifs et esthétiques pourront varier selon les artisans en fonction des traditions et des ressources locales. Se plaçant en phase avec le projet gouvernemental, Pierre Dufau ne propose pas de faire d'Amiens le creuset d'une industrialisation du meuble et de l'objet d'art répondant à des commandes de masse : la production de ses artisans ne se destine qu'à une consommation locale et aux touristes venus rechercher le témoignage d'un savoir-faire séculaire.

686 « Réponse aux remarques et suggestions de la Chambre de commerce concernant le plan d'aménagement et de reconstruction de la ville d'Amiens », n.d. [1941], CAP-CAA 066 Ifa 1002-1.

687 FOUCAULT, Bruno. *Les décorateurs des années 40*. Paris : Norma, 1998.

688 Un discours similaire peut encore être trouvé, en 1944, chez André Véra : « Le style nouveau », in *Urbanisme*, n° 98, janvier 1944, p.3.

689 « Projet de mobilier urbain pour classes moyennes », *L'Architecture française*, n° 5, mars 1941, p.25-27.

Les évolutions de 1941

On sait les écueils rencontrés par Pierre Dufau, au premier semestre 1941, avant que son contrat d'urbaniste ne soit définitivement signé par le CTRI au mois de juin ; une clause quelque peu léonine et destinée à prévenir tout conflit d'intérêt lui interdit toutefois d'exercer son activité d'architecte vis-à-vis d'une clientèle privée sur la totalité du territoire communal. Il parviendra difficilement à faire admettre à l'administration centrale que cette interdiction ne soit pas étendue à son père et à son frère, ce qui eut pour effet de conduire l'agence familiale à la ruine. La désignation d'Adolphe Dervaux pour l'établissement du plan d'agglomération complique par ailleurs la tâche de Pierre Dufau en resserrant le périmètre opérationnel dont il a la charge au secteur du centre-ville, situé à l'intérieur de la première ceinture de boulevards établis à l'emplacement des anciennes fortifications.

Démobilisé des sapeurs-pompiers de Paris au mois d'avril⁶⁹⁰, Pierre Dufau dispose de davantage de temps pour la mise au point du plan d'Amiens, en même temps que les éléments de doctrine transmis par le gouvernement via le CTRI se font plus précis. En apportant aux villes de France « ordre, santé, beauté, l'œuvre de reconstruction viendra, avec le tact indispensable, inscrire une page d'architecture contemporaine dans le cadre d'un passé presque toujours précieusement exprimé »⁶⁹¹, écrit ainsi le directeur des services techniques du CTRI dans *L'Architecture Française*, qui tient lieu d'organe de liaison quasi officiel entre les architectes et l'administration centrale. Qu'il s'agisse d'Orléans (Jean Royer et Jean Kérisel), de Valenciennes (Albert Laprade) ou de Tours (Camille Lefèvre), urbanistes et autorités recherchent des ensembles ordonnancés et définitifs, refusant toute mesquinerie qui serait justifiée par l'urgence ou la pénurie. Défait puis occupé, le pays valorise la monumentalité architecturale dans un sursaut de fierté nationaliste. L'action conjointe de l'homme de l'art et de la structure technocratique du régime de Vichy vise à transcender une forme primo-évolutive tout en faisant appel aux savoirs artisanaux préservés ; on reviendra, en troisième partie, sur les débats relatifs à la définition de cette architecture que Michel Roux-Spitz refuse de voir verser tant dans le régionalisme que dans le machinisme, amenant Louis Hautecœur à appeler à un nouveau classicisme. Pierre Dufau reçoit le 2 juillet 1941⁶⁹² son agrément comme

690 Le maire d'Amiens Léon Debouverie intervient lui-même à plusieurs reprises pour accélérer la démobilisation de l'architecte.

691 SURLEAU, Frédéric. « Urbanisme », *L'Architecture française*, n° 7, mai 1941, p. 3.

692 Lettre d'agrément n° 0378 en date du 2 juillet 1941, CAP6CAA 066 Ifa 1001-2.

architecte reconstruteur par le CTRI, emportant l'adhésion à la fameuse *Charte de l'architecte reconstruteur*. Il est davantage question, dans ce document alors abondamment diffusé, de déontologie et de considérations administratives que de réflexions sur l'esprit et la forme de la reconstruction.

Opportunément datée du 14 juillet 1941 [Fig. n°95], la deuxième mouture du plan de reconstruction d'Amiens présente un nombre remarquable d'évolutions par rapport au prototype de l'hiver précédent. Le grand axe nord-sud s'infléchit légèrement vers l'ouest, son tracé courbe reprenant celui proposé, près d'un an plus tôt, par Maneval et Vivien ; il permet aussi la conservation d'une partie de la rue de Beauvais. Déplacées au nord de l'axe est-ouest, les halles bénéficient d'une grande place arborée légèrement à l'écart des grandes voies de circulation. Majestueuse, la place du Beffroi est redessinée suivant un plan carré augmenté de deux hémicycles ouverts par portiques piétonniers, menant pour l'un à la cathédrale et pour l'autre aux halles. La grande percée en ligne droite menant de Saint-Leu à la place Longueville par la rue Flatters et la place Gambetta est séquencée en plusieurs tronçons, Pierre Dufau renonçant aux perspectives trop longues pour mieux ménager les effets de surprise et de découverte des monuments, et en particulier de la cathédrale. Les tracés des différentes voies secondaires sont enfin, pour beaucoup, rectifiés pour s'adapter à ceux des rues disparues, le carroyage volontariste du plan de novembre 1940 s'estompant. La forme des îlots se trouve généralement simplifiée, les expropriations des propriétés non sinistrées étant également limitée par rapport au projet initial.

Les documents conservés ne permettent pas de savoir dans quelle mesure ces modifications sont le résultat d'échanges avec la municipalité ou les services du CTRI. On sait toutefois qu'aucune présentation n'a encore été faite devant le Comité National de la Reconstruction (CNR), et que la sous-commission départementale de la Reconstruction n'examine pour la première fois le plan d'Amiens qu'au mois d'août 1941. Aussi est-il probable que Pierre Dufau ait été jusque-là seul décideur des modifications apportées : l'architecte doit – comme ses confrères à Amiens et ailleurs en France – composer avec l'absence de directives claires quant aux programmes, l'inconstance des maîtres d'ouvrage et des financements, et surtout la complexité des circuits décisionnels multipliant les aller-retours avec l'administration centrale et le service départemental de la Reconstruction, dirigé par l'architecte Georges Lecompte.

La préfecture de la Somme réclame ainsi au maire Léon Debouverie, en avril 1941, l'évaluation des besoins municipaux en matière d'équipement sportif scolaire, la question n'ayant jusqu'alors été traitée que très succinctement. Une estimation sommaire est rendue le mois suivant, pour un montant de 40 millions de francs, et reçoit immédiatement l'accord du CTRI. Pierre Dufau rédige le rapport justificatif de la dépense envisagée : ayant renoncé, en remportant le plan de reconstruction d'Amiens, à toute clientèle privée sur le territoire communal, l'architecte dépend essentiellement de la commande publique pour assurer la trésorerie de son agence. Afin de lui éviter une situation financière d'autant plus intenable que le CTRI ne lui verse des acomptes qu'avec parcimonie, Pierre Dufau se voit promettre par Léon Debouverie la réalisation de la totalité du programme sportif scolaire prévu. L'architecte s'engage cependant à en céder une part à Pierre-Joseph Herdhebut, prisonnier de guerre à l'*Offlag* XVII-A, et à qui aucun chantier n'a jusqu'alors été réservé. Poussé à la démission puis arrêté par l'occupant, le maire est remplacé par Pierre Rollin, qui gèle le développement des études. Celles-ci ne sont relancées en urgence, en avril 1942, que devant l'étonnement de l'administration centrale de voir le dossier amiénois toujours vide alors que de l'argent est disponible. Pierre Dufau et son confrère de retour de captivité étudient « dans des conditions invraisemblables de rapidité »⁶⁹³ – trois jours – plusieurs projets pour lesquels ils remettent les plans et les devis descriptifs et estimatifs sommaires. Transmis à Paris, les dossiers ne seront jamais validés, les crédits s'étant évanouis peu après.

Le CTRI alloue, toujours au printemps 1942, des sommes d'argent permettant de mener de petits travaux dans les écoles de la ville. Désireux de ne pas avoir à choisir entre les architectes amiénois, Pierre Rollin s'en remet au Conseil régional de l'Ordre pour voir les chantiers répartis par tirage au sort entre les architectes répartis au tableau : « Je n'aurais, s'offusque Pierre Dufau, pas la cruauté d'insister sur le résultat de cette méthode : projets remis en retard, extravagance dans les dépenses, etc »⁶⁹⁴. Souhaitant se prémunir de toute accusation de favoritisme, méconnaissant les réalités de la profession, ou attentif à la cabale menée contre Pierre Dufau par certains de ses confrères, le maire d'Amiens envisage d'étendre cette solution d'un partage équitable entre les architectes inscrits à l'Ordre pour les chantiers sportifs scolaires. Voyant Pierre Rollin revenir sur l'engagement pris par son prédécesseur, Pierre Dufau réagit dans les termes les plus vifs :

693 Projet de lettre non daté [1942] de Pierre Dufau à Pierre Rollin, CAP-CAA 066 Ifa 1002-8. On ignore si la lettre a effectivement été envoyée.

694 Ibid.

« Je sais que les circonstances font que l'on doit savoir faire abstraction de ses ambitions et de ses intérêts personnels, je croyais avoir su faire cette abstraction. De tous les renoncements que l'heure commande, un seul ne nous est pas demandé c'est d'abdiquer toute dignité. J'estime que ce serait manquer totalement de dignité que d'accepter la proposition que vous me faites après avoir été investi de la totalité des responsabilités.⁶⁹⁵ »

Amertumes et luttes d'influence

L'instruction administrative du plan de reconstruction d'Amiens s'accélère à partir du deuxième semestre 1941, le projet étant discuté au sein de la sous-commission départementale de la Reconstruction, et surtout par les membres du Comité National de la Reconstruction. Créé par la loi du 11 octobre 1940, le CNR réunit une quinzaine de personnalités : technocrates (André Muffang, André Prothin, René Perchet), architecte, urbanistes⁶⁹⁶. Il fournit des éléments de doctrine et d'orientation – notamment par l'appui sur les expériences étrangères – au CTRI, et discute et approuve les PAR des différentes villes françaises. Si tous ses membres s'accordent sur quelques principes élémentaires tels que la mise en place du zoning dans les secteurs reconstruits, les tendances architecturales représentées marquent des différences prononcées, puisque se côtoient Auguste Perret, Camille Lefèvre, Urbain Cassan et Joseph Marrast. Pierre Rémaury, architecte-urbaniste et chargé de mission du CTRI pour le département de la Somme, tient le rôle de rapporteur du projet de Pierre Dufau auprès du CNR. Présenté à quatre reprises, les 7 août, 18 et 19 septembre 1941, et le 16 janvier 1942, le plan de reconstruction d'Amiens reçoit un accueil globalement favorable, quoique plusieurs modifications y soient réclamées.

La plus importante concerne l'emplacement des halles qui avait fait, dès le printemps 1941, l'objet de croquis d'études par Pierre Rémaury [Fig. n°96 à 99]. Jugée trop complexe, la disposition envisagée est remplacée par une place quadrangulaire unifiant le Beffroi aux Halles, suivant un axe principal est-ouest. Baptisée place au Fil, cet espace s'appuie, sur son

⁶⁹⁵ Ibid.

⁶⁹⁶ On lira quant à l'histoire du CNR et de ses attributions une analyse dans VOLDMAN, 1997, p. 53-55. Il semble par ailleurs qu'aucun examen du plan d'Amiens n'est effectué par le Comité national d'urbanisme (CNU), créé par le décret du 26 mai 1941 et conçu comme un instrument de planification urbaine. Le plan d'agglomération d'Amiens étudié par Adolphe Dervaux aurait relevé de sa compétence s'il avait été terminé.

flanc nord, sur la rue au Lin existant avant-guerre, et dont le tracé est finalement maintenu. Conséquence de cette évolution, deux voies relient désormais la Hotoie à la cathédrale : l'une, déjà prévue, par l'église Saint-Germain, et l'autre par la rue au Lin. Reprenant, une fois encore, un élément proposé en leur temps par Benjamin Maneval et Pierre Vivien, il est aussi décidé l'aménagement d'une voie à grand gabarit reliant en ligne droite le boulevard d'Alsace-Lorraine au boulevard du Port, fermant ainsi la ceinture enserrant le centre-ville. Le volume de la place Gambetta est enfin simplifié afin de faciliter la circulation future.

L'expérience du CNR laisse toutefois Pierre Dufau particulièrement amer : espérant discuter de questions d'ordre économique telles que le fonctionnement de la zone industrielle ou la reconversion du secteur de Saint-Leu, ou encore de la place d'Amiens dans un schéma national d'aménagement du territoire, il rencontre, selon son récit, des discussions tournant à l'échange de postures. Le jeune architecte, parfois moitié moins âgé que ses confrères ayant autorité sur lui, rend compte de sa colère vis-à-vis d'une administration municipale tiède à son endroit, et d'une tutelle morale qu'il taxe d'incompétence ; à travers ces lignes violentes perce l'extrême frustration de celui qui ne doute pas d'avoir raison :

« Le plan allait se confectionner tout doucement sous le regard bovin des Amiénois, une grosse catastrophe allait risquer de tout compromettre : l'arrestation et le départ de Debouverie, que les allemands avaient finis par avoir. D'un seul coup la municipalité s'effondre, seul Dewas reste fidèle. Le pourceau de Rollin va enfin pouvoir faire le mal comme un pauvre type abruti par la besogne crapuleuse. Toutes ces histoires seront évitées tant qu'il se risquera sur le terrain de l'art ou de la technique, mais dès qu'il peut nager dans la pourriture il passe maître, ce ne sont alors que croche-pieds à la mairie, nullités de la part de Rémaury, professeur à qui il faut tout apprendre en urbanisme, légèrement gâteux et incapable de concevoir quoi que ce soit par des croquis informes il finit toujours par me faire revenir au point de départ. C'est une lutte épuisante, car elle manque d'intelligence, il ne faut qu'une ténacité sans fissure et une volonté d'aboutir forcenée pour continuer à travailler dans une ambiance semblable. Avec Rémaury le plan d'Amiens se terminerait par un gribouillis sans grandeur, sans idée, sans esprit, et l'application d'un tel plan permettrait d'augmenter les salles du pavillon de la chirurgie afin de loger les innombrables écrasés aux carrefours. Rémaury invente le croisement en sifflet qui permet aux piétons de ne pas être ratés par un automobiliste chevronné. Il est également l'auteur du croisement à contre-sens et des angles morts. Aucune directive de la part du rapporteur. Action négative de la part de la mairie. Contradiction constante dans la pensée, dans les actes de la part du commissariat. »⁶⁹⁷

Hélène Amsler, qui n'est alors pas encore mariée à Pierre Dufau, sera l'auteur en décembre 1941 d'un article tonique consacré à la reconstruction des villes françaises.

697 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

Critiquant l'amoncellement des commissions de contrôle des plans d'urbanisme, celle qui est encore journaliste questionne en outre la qualité de ses membres :

« Enfin viennent les délégués du Comité supérieur d'urbanisme. Un ou deux noms qui font honneur à l'architecture française s'y mêlent à des praticiens dont les principaux titres s'inscrivent sans doute fort longuement sur le bristol de leur carte de visite, mais fort peu sur le sol de France, tous professeurs de ce trop fameux Institut d'urbanisme qui vit en si bon voisinage, topographique et spirituel, avec l'école chargée de former les secrétaires de mairie. [...] Peu à peu le plan d'ensemble perd tout sens général, tandis que son auteur voit le problème de la reconstruction d'une ville qui a souvent un passé historique et artistique passionnant, des besoins industriels, commerciaux et esthétiques pressants et une superbe occasion de faire honneur à sa patrie... assimilé à un vague problème d'hygiène et de circulation qu'un fonctionnaire de la voirie doublé d'un gardien de la paix résoudrait aussi bien que lui. C'est pour ce faire que nous possédons une élite d'architectes sortis de la première école des Beaux-arts du monde ! »⁶⁹⁸

On ne manquera pas aussi de reproduire, à titre de comparaison, les termes employés par Pierre Dufau en 1985 pour caractériser son rapport à Pierre Rémaury ; la mansuétude de l'architecte connaît une géométrie variable :

« [Je] veux marquer un point à l'avantage de ma génération : nous mettons en doute l'expérience et la compétence de nos professeurs, et à juste titre. J'ai retrouvé, quand je faisais le plan d'Amiens, un de mes professeurs d'urbanisme devenu mon "rapporteur" et j'ai constaté qu'il ne savait pas ce qu'était un sens giratoire. Il corrigeait mes carrefours de telle façon qu'il y aurait eu trois morts par jour. Cependant nous ne nous attaquions pas à leur personnalité. Nous disions qu'ils étaient incompétents mais pas qu'ils étaient des salauds, et, pour des appointements minables, ils étaient pour la plupart d'un dévouement sans bornes. »⁶⁹⁹

Le même article d'Hélène Amsler souligne en revanche l'importance du rôle exercé par le CTRI, regrettant que la voix de son responsable n'ait pas une plus grande autorité lors de l'examen des plans de reconstruction ; on pourra voir à travers ce soutien à André Muffang une nouvelle critique voilée adressée aux membres du CNR dont les débats tiennent du pancrace aux yeux de Pierre Dufau :

« La loi d'octobre [1940] mettait à la tête de la Reconstruction un commissaire technique et faisait de lui un véritable dictateur. M. Muffang, jeune et brillant ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, offre les plus solides garanties d'intelligence et de connaissances précises. »⁷⁰⁰

698 AMSLER, Hélène. « Où en est la reconstruction des villes françaises détruites par la guerre ? », *Les Nouveaux Temps*, 29 décembre 1941. La boutade relative à la proximité entre l'Institut d'urbanisme de Paris et l'école des secrétaires de mairie sera reprise par Michel Roux-Spitz dans « D'un mois sur l'autre », *L'Architecture française*, n° 42, avril 1944, p. 2.

699 DUFAU, 1989, p. 199.

700 AMSLER, Hélène. « Où en est la reconstruction des villes françaises détruites par la guerre ? », *Les Nouveaux Temps*, 29 décembre 1941.

L'article n'oublie pas, enfin, d'adresser une pique à Jacques Gréber :

« [Le] Commissariat à la Reconstruction a pris la peine d'interdire aux urbanistes reconSTRUCTEURS de faire, à qui que ce soit et particulièrement aux journalistes, la moindre déclaration officielle concernant leurs travaux. Les urbanistes ont assez bien respecté la consigne. Un seul d'entre eux, M. Gréber, fit exception en annonçant deux ou trois fois à la presse que le plan de reconstruction de Rouen était terminé, mais ce que l'on apprit de ce plan souleva de telles polémiques [...] qu'à nouveau un épais silence enveloppe l'activité de son auteur. »⁷⁰¹

Le plan de reconstruction d'Amiens est, quoi qu'il en soit, validé par le CNR lors de sa séance du 24 juillet 1942 ; le document graphique mis à jour, daté du 1^{er} juillet 1942 [Fig. n°100], étant accompagné d'un volumineux rapport justificatif de près de 200 pages reprenant les éléments de langage développés dans les diverses notes de présentation remises depuis l'automne 1940. Quelques tableaux synthétisent les chiffres les plus remarquables quant à l'évolution de l'utilisation du sol sur le périmètre d'étude vaste d'une centaine d'hectares. Couvrant avant-guerre 21,6 hectares, la voie publique se trouve portée à 28,6 hectares ; la longueur des rues diminue pourtant de 22,4 à 20 kilomètres, l'augmentation étant due à l'accroissement de la largeur moyenne de 9,7 mètres à 14,40 mètres. La surface des places passe de 8 400 m² à 28 000 m² ; celle des stades et des jardins de 33 000 m² à 60 500 m². La surface dévolue à la propriété privée se trouve par conséquent sensiblement réduite, passant de 55,4 hectares à 45,7 hectares. Remplaçant les cités-jardins dont le principe a été abandonné en 1941⁷⁰², trois quartiers de compensation sont prévus au nord à proximité de l'hôpital et du cimetière de la Madeleine ; dans la plaine Abladène à mi-chemin entre la gare d'Amiens et la commune cheminote de Longueau ; de part et d'autre du boulevard de Roubaix, au nord-est de l'agglomération. Sans doute soumis à la pression du maire Pierre Rollin, industriel établi à Saint-Leu, Pierre Dufau renonce enfin à son projet de transformer le quartier insalubre en un quartier d'artisans d'art. Les habitations défectueuses doivent désormais être remplacées, à long terme, par l'ensemble universitaire formé par les écoles de médecine, de pharmacie et de droit.

701 Ibid.

702 Le conseil municipal d'Amiens vote, le 18 février 1941, la réalisation de deux cités de 1 400 et 530 logements dans les faubourgs de Saint-Honoré et de Saint-Acheul, sur des terrains de respectivement 98 et 34 hectares. L'acquisition des terrains et la viabilisation sont à la charge de la Ville, à hauteur de 80 680 000 F. L'Office municipal d'HBM doit ensuite construire les logements. L'histoire de ce projet et les causes de son abandon restent à préciser.

Le projet remanié du plan de reconstruction est porté à la connaissance du public à l'occasion d'une grande exposition organisée à Amiens en novembre 1942 : outre les résultats du Concours d'études provinciales qui vient d'être organisé est présenté un plan monumental de la ville future, dont la réalisation est confiée à l'architecte et décorateur Émile Deschler, ami d'École de Pierre Dufau [Fig. n°101]. Une grande maquette d'une surface de près de 30 m² est en même temps exposée ; y sont figurés les ensembles architecturaux prévus pour la place au Fil, la place Gambetta, le parvis de la cathédrale et la place de la gare, qui viennent d'être respectivement attribués à Pierre Dufau, Alexandre Courtois, Paul Tournon et Auguste Perret, et dont on reparlera en troisième partie [Fig. n°102]. Soumis à enquête publique du 4 au 21 novembre 1942, le PAR ne rencontre aucune opposition majeure, les demandes émanant de la mairie portant dans l'ensemble sur des aménagements de détails, et celles venant des particuliers n'intéressant le plus souvent pas l'intérêt général et n'étant de ce fait pas prises en compte. Comptant parmi les plus importantes études alors menées en France, le PAR d'Amiens est largement publié, notamment dans un numéro thématique de la revue *Urbanisme*⁷⁰³. Le plan de reconstruction est déclaré d'utilité publique par arrêté le 23 juin 1943, ouvrant la voie aux études des premiers îlots opérationnels, conçus dans le cadre de la politique des immeubles-types.

La question de la place de l'industrie dans l'Amiens futur préoccupe enfin Pierre Dufau, en particulier pour les questions relatives à l'emploi. Si, écrit-il en 1944⁷⁰⁴, la population active forcée au chômage technique par faits de guerre peut être employée pour les travaux de déblaiements, de terrassements puis de construction, il y a à craindre qu'elle ne se retrouve à nouveau sans travail, en plus d'être déqualifiée, si l'appareil industriel n'est pas lui aussi rétabli à l'issue de la reconstruction. Pierre Dufau observe pourtant, en tant qu'urbaniste d'Amiens, les difficultés rencontrées par les patrons pour réorganiser leur production sur leurs

703 « Amiens », *Urbanisme*, n° 87, février 1943. Créée avant-guerre par Jean Royer, la revue reparait au début de l'année 1941 et exprime, concurremment avec *L'Architecture Française*, la doctrine gouvernementale de la Reconstruction, avec toutefois une vision davantage réglementaire. Présidé par Henri Prost, son comité de rédaction mêle architectes, urbanistes et technocrates, pour beaucoup actifs au CTRI et/ou au CNR : s'y retrouvent Urbain Cassan, René Danger, Raoul Dautry, André Prothin, Adolphe Dervaux, Jacques Gréber, Pierre Lavedan, Joseph Marrast, Jacques Morane, André Muffang, Pierre Paquet, Marcel Poète, Pierre Rémaury, Henri Sellier, Frédéric Surleau. Le secrétariat de rédaction est assuré par William Palanchon, chef du service de l'Urbanisme au CTRI.

704 « Reconstruction des industries d'Amiens et aménagement de la zone industrielle », note datée du 21 juillet 1944, CAP-CAA 066 Ifa 1019-2.

terrains initiaux, dont la forme s'oppose souvent à l'établissement d'un plan simple et économique.

Le règlement des PAR oblige, remarque-t-il, à prévoir un nouveau quartier industriel destiné aux ateliers et inclus situés dans les périmètres de remembrement, c'est-à-dire les centre-villes que l'on souhaite réserver à l'habitat et au commerce. Le manque d'équipements prévus rend toutefois ce quartier industriel peu attractif, fragilisant son développement à long terme alors que la situation d'Amiens était déjà critique avant-guerre en ce domaine. Aussi Pierre Dufau propose-t-il dans une note, adressée au directeur technique du CTRI Jean Kérisel⁷⁰⁵, un assouplissement de la loi du 11 octobre 1940 permettant la création d'associations syndicales d'industriels sinistrés, ouvertes non seulement à ceux du centre-ville concernés par le remembrement, mais également à ceux implantés en périphérie et que rien n'empêche de reconstruire *in situ*. Les zones industrielles centraliseraient ainsi davantage de dommages de guerre, permettant de multiplier les équipements communs fonctionnant comme autant d'incitations : desserte par le rail et par voie d'eau, centralisation de la sécurité incendie et de l'approvisionnement en eau et en énergie, possibilité d'organiser un quartier d'habitat ouvrier à proximité, utilisation de la station d'incinération des ordures ménagères dont la chaleur est reprise par une centrale thermique. Un effet d'entraînement, espère Pierre Dufau, s'en suivrait, assurant la réindustrialisation d'Amiens à l'issue de la reconstruction.

C'est André Dufau qui sera chargé, après la Libération, d'assurer la maîtrise d'œuvre de la zone industrielle de la ville, établie dans le faubourg de Montières, à l'ouest d'Amiens. Sa situation à proximité de la Somme, sur des terres fertiles et où les fondations sont coûteuses, l'expose à des critiques croissantes. Pierre Dufau, en tant qu'urbaniste, propose en 1951 l'acquisition d'une centaine d'hectares sur un plateau près du bourg de Longpré, au nord de l'agglomération. Dunlop y établira, en 1957, une vaste unité de production, ensuite suivi de nombreuses autres installations.

⁷⁰⁵ Membre du CNR et proche d'André Muffang, Jean Kérisel remplace Frédéric Surleau comme directeur technique du CTRI en août 1941. Il a été sensibilisé dès 1940 aux problématiques de la reconstruction, en tant qu'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et directeur des travaux municipaux d'Orléans. Il conservera son poste de directeur technique à la Libération, intégrant l'organigramme du MRU de Raoul Dautry. Cette note parvient vraisemblablement à Jean Kérisel le 14 août 1944, quelques jours avant la libération de Paris.

La prise en compte du patrimoine amiénois

L'étendue extrême des dégâts consécutifs à l'incendie subi par Amiens en juin 1940 – une centaine d'hectares sur l'ensemble de la ville [Fig. n°103] – rend impossible toute reconstitution des différents sites caractéristiques existant avant-guerre : la place Gambetta, le passage Gossart, la place au Fil, la rue au Lin. Le parti développé par l'architecte à partir de cette situation de table rase consiste en la mise en évidence des quelques monuments subsistants, tenant tant à l'organisation du nouveau schéma de voirie qu'à leur réaffectation à des usages favorisant l'intérêt général. Le logis du Roy, hôtel particulier de la Renaissance, doit accueillir les sociétés savantes locales et une salle de spectacles publique ; la façade de l'ancien théâtre abritera le nouvel auditorium du lycée de garçons ; l'ancien bailliage, près de l'hôtel de ville, sera transformé en maison des syndicats⁷⁰⁶. Les quelques traces subsistances d'une histoire commune se trouvent donc dédiées à un usage collectif, comme dans un geste de partage tentant d'apaiser les pertes infligées par la guerre. Les monuments abritant des lieux de pouvoirs de la cité – le Beffroi, la cathédrale, l'hôtel de ville – sont mis en scène par l'articulation des perspectives des voies nouvelles, et le séquençage des points de vues par un jeu de places alternant rétractation et dilatation. Aux espaces effacés dont les vécus ne sauront jamais être retrouvés, l'architecte propose enfin la substitution par des ensembles ordonnancés qui devront être les lieux d'écriture d'une nouvelle mise en récit de la ville d'Amiens.

Développée sur 22 pages dans le rapport justificatif de son plan d'aménagement présenté en juillet 1942, Pierre Dufau utilise l'histoire amiénoise comme caution aux aménagements prévus. Il ne fait en cela que suivre le discours du CTRI, la Reconstruction étant érigée en occasion de restaurer un passé glorieux, dont la continuité a été perdue par une corruption morale dont l'architecture est la manifestation dans le visible. La mission de Dufau ne se limite donc pas à la restitution d'une matérialité perdue en 1940 ; elle est affaire d'esprit et d'orgueil, d'où une lecture *pro domo* de l'histoire. Signe de cette volonté de rédemption et d'un futur contrôlé et échappant aux contingences, l'architecte appelle, dans son rapport préliminaire de décembre 1940 (l'idée ne sera pas reprise par la suite), à la création d'une « commission esthétique chargée d'examiner les constructions nouvelles de façon à éliminer

706 « Mémoire descriptif du plan d'aménagement de la ville d'Amiens », 28 décembre 1940, CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

toutes celles qui ne s'intégreront pas dans le cadre du Nouvel Amiens »⁷⁰⁷. Le projet définitif du règlement d'urbanisme prévoit, plus classiquement, un certain nombre d'interdictions fondées sur des caractères esthétiques, mais aux racines profondément morales :

« On se rappelle les abus éhontés qu'ont pu faire certains constructeurs de l'emploi, en guise de moyen de décoration, de faux pans de bois ou de "pâtisseries" diverses, en forme de gaufrettes, de coquilles Saint-Jacques, de tuyaux d'orgues ou de rayons ardents. Combien de fois avons-nous été choqués par l'usage d'enduits aux tons outranciers – quand il ne s'agissait pas d'enduit sur lequel apparaissait un faux appareillage essayant de donner l'illusion de la pierre de taille ! C'est à ces abus que répondent, en les interdisant, les articles [du règlement]. »⁷⁰⁸

La charge de l'architecte est dirigée en premier lieu contre les articles de série : les clôtures préfabriquées, les céramiques décoratives, les auvents en verre dépoli et ondulé, reflets tant d'une culture populaire et profane que d'une fabrication industrielle et exogène. Adoptant une posture davantage ruskinienne que strictement rationaliste, Pierre Dufau voit dans les appareillages et les pans de bois factices le même reflet d'une tromperie organisée par des constructeurs privilégiant l'aspect de surface au détriment du mérite de l'artisan et de la dignité du matériau. Conséquence probable de l'émotion encore récente de l'incendie de juin 1940 et de la possibilité entrevue de restituer une ville idéale, l'architecte adopte un discours restrictif qui s'assouplira au fil des ans, comme on le verra en troisième partie, jusqu'à devenir libéral.

Les premières orientations retenues pour le quartier insalubre de Saint-Leu, au nord du centre-ville, montrent bien cette première tendance traditionaliste dans l'expression architecturale, qui pour Pierre Dufau doit intervenir concurremment avec le travail d'assainissement et d'amélioration de la circulation et des équipements publics. L'architecte propose ainsi la reconstitution exacte de la rue Basse des Tanneurs qui longe l'un des bras de la Somme. Ne faisant pas grand cas des luttes terminologiques ayant animé la préparation de l'Exposition internationale de 1937, il écrit par ailleurs que « le quartier Saint-Leu [...] sera rendu à l'activité artisanale, localisée dans un îlot dont l'architecture s'inspirerait du folklore »⁷⁰⁹ : la frontière entre pastiche et régionalisme est d'autant plus poreuse que la forme

707 « Programme des servitudes du plan d'aménagement d'Amiens », 28 décembre 1940, CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

708 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 83-84. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

709 « Avant-projet de plan d'aménagement et d'embellissement de la ville d'Amiens », n.d. [décembre 1940], CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

architecturale est ici directement liée à une activité commerciale en rapport à l'histoire. Ce secteur pauvre d'Amiens n'ayant été que partiellement sinistré par la guerre, c'est par un avenant, probablement conclu à la fin de l'année 1941, que Pierre Dufau ajoute à son contrat initial avec le CTRI une étude spécifique pour Saint-Leu, notamment destinée à « cataloguer, parmi les immeubles insalubres, ceux qui sont à conserver pour leur caractère pittoresque ou historique en proposant les méthodes de rénovation qu'il y a lieu de leur appliquer »⁷¹⁰. Cette étude non conservée n'a pu être mise en pratique dans le contexte des derniers mois de l'Occupation.

La protection du patrimoine amiénois voulue par Pierre Dufau passe aussi par l'emploi du zonage : l'exfiltration des industriels du quartier de Saint-Leu doit ainsi permettre de débarrasser des cheminées d'usines le panorama vers le nord de la ville depuis ses points hauts. Inversement, la préservation du site des hortillonnages doit empêcher l'implantation d'édifices disgracieux gênant la vue directe sur la cathédrale depuis ce site de promenade apprécié des Amiénois. C'est une même volonté de contrôle de toute discontinuité esthétique qui pousse Pierre Dufau à appeler, dès les premiers mois de sa mission, à une réglementation sévère de la publicité et des devantures commerciales. Les enseignes lumineuses ou colorées sont admises à proximité des lieux de spectacle ou le long des axes très fréquentés par la circulation automobile ; elles participent même, pour l'architecte, à leur animation nécessaire, en particulier la nuit. Un encadrement strict est toutefois voulu par Dufau, tant pour conserver la lisibilité des ordonnancements architecturaux que pour préserver le caractère calme des abords des monuments, et en particulier de la cathédrale. Respectées dans les premières années de la Reconstruction, les règles se délitent rapidement après l'instauration de plusieurs précédents non sanctionnés, l'un des commerçants concernés étant en même temps conseiller municipal. L'administration départementale du ministère de la Reconstruction et du Logement ne s'affirmera pas compétente sur le sujet, suscitant une vive réaction de Pierre Dufau :

« Je sais que l'on pourrait objecter que cette floraison d'enseignes sert à cacher la médiocrité de l'architecture... Ce genre de boutade ne peut avoir cours qu'entre nous. Des hommes ont fait un effort pour donner à Amiens un aspect honorable.

⁷¹⁰ Avenant au contrat concernant l'établissement du projet d'aménagement de la commune d'Amiens, non daté, CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

J'entends les défendre et ne pas m'associer par mon silence aux mutilations que nous voyons tous les jours. »⁷¹¹

Certaines questions patrimoniales relèvent, on vient de le voir, de la planification et de l'action réglementaire ; mais la Reconstruction pose également des problèmes appelant des réactions rapides où l'architecte, toute force de proposition qu'il puisse être, se retrouve confronté aux limites de ses prérogatives. Dès le mois de janvier 1941, Pierre Dufau signale au maire Léon Debouverie les risques encourus par cinq édifices amiénois ne faisant pas l'objet d'un classement au titre des Monuments historiques, et endommagés par faits de guerre : le Logis du Roy, la fontaine Saint-Jacques, le cloître du couvent des Sœurs Grises, le Beffroi, le cloître des Prémontrés du lycée de garçons. L'architecte réclame un crédit de 50 000 F⁷¹² permettant de parer au plus urgent et d'assurer les étalements nécessaires⁷¹³. L'entretien courant étant déjà difficile à mener en temps de paix, les services des Monuments historiques se trouvent débordés par le grand nombre de sinistres, laissant les communes pour l'essentiel livrées à elles-mêmes. Pierre Dufau conservera de cette période une animosité profonde envers les sociétés savantes locales ; ainsi critique-t-il en 1942 la passivité de la Société des Antiquaires Picards, restée silencieuse sur le devenir du cloître des Sœurs Grises qui avait déjà abîmé avant-guerre par un marchand de vins sans soulever de protestations, mais qui réclame d'être informée du projet du parvis de la cathédrale qui n'en est encore qu'au stade d'esquisses⁷¹⁴.

Des difficultés semblables sont rencontrées pour la conservation des nombreuses caves gothiques existant à Amiens avant-guerre, et ayant généralement réchappé aux incendies. Leur identification, difficile et dangereuse, est réalisée par le service des Ponts-et-Chaussées : environ 80 sont dénombrées, d'intérêt inégal, et pour la plupart situées sous les maisons bordant les rues reliant la cathédrale aux anciennes halles et à l'hôtel de ville⁷¹⁵. Des relevés – dont on ignore les auteurs – sont présentés lors de l'exposition de la Reconstruction

711 Lettre de Pierre Dufau à M. Blain, directeur départemental du ministère de la Reconstruction et du logement, datée du 24 mars 1955, CAP-CAA 066 Ifa 1004-1.

712 Soit environ 17 000 euros valeur 2016.

713 Lettre de Pierre Dufau à Léon Debouverie, datée du 28 janvier 1941, CAP-CAA 066 Ifa 1003-3.

714 Lettre de Pierre Dufau au docteur Perdu, 1^{er} adjoint, datée du 20 octobre 1942, CAP-CAA 066 Ifa 1004-1.

715 « Liste des caves conservées par le service des Ponts-et-Chaussées », n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1003-3.

organisée à Amiens en novembre 1942. Signalées par Pierre Dufau aux Monuments historiques, ces caves ne font l'objet d'aucune procédure de protection et sont, à de rares exceptions près, toutes comblées dans les premières années de l'après-guerre⁷¹⁶ ; leur préservation aurait certes compliqué le remembrement et l'assise des fondations des immeubles reconstruits.

Le manque de moyens humains et financiers du service des Monuments historiques s'explique très probablement par l'importance des opérations de sauvegarde du patrimoine déjà identifié et endommagé par la guerre : l'heure ne peut être à la prospection. Pierre Dufau n'en propose pas moins à l'architecte en chef Marcel Poutaraud de profiter de l'arasement presque total du centre-ville pour réaliser des fouilles archéologiques, qui profiteraient également aux chômeurs intellectuels⁷¹⁷. Favorablement accueillie, l'idée reste sans lendemain. Sans surprise, le creusement des fondations des immeubles entrepris après 1945 apporte de nombreuses découvertes archéologiques : qui une patère, qui des monnaies, qui un sarcophage ; très souvent des restes de murs qu'une fouille systématique permettrait de dégager. À qui et à quoi, dès lors, adresser les regrets exprimés par André Chastel en 1955 face aux actes manqués ?

« Dans bien des cas un délai supplémentaire, quelques coups de pioche bien dirigés, un étalement durable, auraient permis des mises au jour plus satisfaisantes. Sans doute est-il normal que dans des situations d'urgence comme celle d'une ville désolée et pressée de se rebâtir la curiosité proprement archéologique soit sentie par la plupart comme un luxe intellectuel. Le calme revenu, on mesure souvent avec regret les occasions exceptionnelles qui ont été manquées faute de coordination et de moyens. Dans ce cas particulier n'est-il pas évident qu'une culture historique plus sûre, un sens plus élevé du fait " urbain " dans les milieux officiels, auraient permis d'aller au-devant des trouvailles archéologiques et d'inclure dans un plan qui manquait de vides et de jardins les beaux fragments de murs romains dégagés, les ruines "visitables" les plus intéressantes ? »⁷¹⁸

Les fouilles de l'îlot CW¹ rue de Beauvais, menées en 1954-1955, sont plus satisfaisantes pour les archéologues qui mettent à jour d'importants thermes gallo-romains. La

716 VASSELLE, François. « Les caves gothiques d'Amiens », dans BREITMAN et KRIER, 1989, p. 281-286.

717 Lettre de Pierre Dufau à l'architecte en chef des Monuments historiques Marcel Poutaraud, datée du 27 janvier 1942, CAP-CAA 066 Ifa 1003-3

718 CHASTEL, André. « Amiens se trouve enrichi de thermes gallo-romains et d'une tour moderne qui l'embarrassent », *Le Monde*, 28 avril 1955.

création d'un jardin présentant les vestiges *in situ* est un temps envisagée avant d'être abandonnée en raison de sa charge foncière trop importante.

La problématique de la sauvegarde de quelques façades remarquables, étayées après l'incendie de juin 1940, est enfin résolue par leur déplacement au terme de débats particulièrement longs. On envisage le remploi de celle de l'ancien théâtre municipal, construit par Jean Rousseau à la fin du XVIII^e siècle, pour le nouveau théâtre prévu par Pierre Dufau place Gambetta, mais auquel s'oppose la municipalité. Il est finalement décidé de reculer la façade de quelques mètres pour la positionner au nouvel alignement de la rue des Trois-Cailloux, l'immeuble construit derrière ce masque historique abritant une agence bancaire. Disjointe de ses fondations, la façade est placée sous des rouleaux d'acier actionnés par des vérins, l'opération étant menée en quelques heures le 2 septembre 1950 **[Fig. n°104 et 105]**. La façade de la maison dite du Sagittaire, anciennement située rue des Vergeaux, est quant à elle démontée pierre par pierre et rebâtie à 300 mètres de là, accolée au Logis du Roy.

La volonté d'une architecture ordonnée

Prévues par la loi du 11 octobre 1940, les Associations Syndicales de Remembrement (ASR) sont chargées de concilier les intérêts des sinistrés avec les dispositions prévues dans le cadre de la reconstruction, afin de leur permettre de retrouver un bien d'égale valeur. La mission première de l'ASR d'Amiens, dont la formation est engagée dans le courant de l'année 1943, consiste en l'évaluation fine des surfaces perdues par faits de guerre ou promises à la destruction ; elle doit aussi, en lien avec l'urbaniste, déterminer les surfaces constructibles pour chacun des îlots prévus. La tâche s'avère rapidement d'une complexité considérable : souvent lacunaires, les documents renseignant l'état avant-guerre montrent des incohérences entre les états cadastraux et les déclarations des sinistrés [Fig. n°106]. Un nombre important de ces derniers étant morts ou injoignables, les estimations ne peuvent qu'avoir un caractère approximatif et sont réalisées à partir de coefficients d'occupation et d'utilisation du sol déterminés arbitrairement. Les cas particuliers devant être pris en compte par l'Association Syndicale sont innombrables : il s'agit souvent d'immeubles dont les étages à vocation initialement résidentielle et identifiés comme tels dans les titres de propriété étaient en réalité à usage entièrement commercial ou de stockage et de réserves. De même, les quartiers insalubres proches de la cathédrale présentant avant-guerre une valeur vénale extrêmement faible verront cette dernière s'accroître considérablement après reconstruction, en offrant une qualité constructive et un état sanitaire identique aux autres secteurs de la ville. Tous ces paramètres doivent être pris en compte afin de garantir l'équité des sinistrés entre eux et la primauté de l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

L'année 1943 marque toutefois, au niveau national, un temps d'arrêt dans l'élan de la reconstruction : l'appareil administratif et technique déployé depuis l'automne 1940 a permis la prise en considération, au 31 décembre 1943, de 443 dossiers communaux par le CTRI⁷¹⁹. Des aides financières (allocations mobilières et immobilières) ont pu être allouées aux sinistrés, en même temps que sont ordonnés des travaux de voirie, d'assainissement et de constructions provisoires. La mise en œuvre des opérations de reconstruction proprement

719 « Note sur l'activité du commissariat à la Reconstruction de novembre 1940 à novembre 1944 », CAP-CAA 066 Ifa 1000-5. Cette note, d'auteur inconnu, rappelle les luttes d'influences croissantes entre le CTRI et la Délégation générale à l'Équipement national (DGEN), dirigée par François Lehideux. La mise en place du MRU, en novembre 1944, donne l'occasion d'un bilan comparé des deux administrations.

dites est toutefois retardée par la complexité du remembrement et par le resserrement de plus en plus sensible des moyens financiers et matériels de l'État français, les ponctions opérées par l'occupant allemand s'alourdissant mois après mois. Aussi, tant pour faciliter la tâche de l'ASR d'Amiens que par impossibilité d'engager, à court terme, les premiers chantiers de la reconstruction, le CTRI attribue au printemps 1943 des contrats d'étude d'immeubles-types, médiocrement rémunérés⁷²⁰, et destinés à affiner le calcul des surfaces à reconstruire. Les constructions nouvelles sont alors divisées en trois catégories [Fig. n°107 et 108] :

- les six ensembles d'architecture ordonnancée : place Alphonse-Fiquet (Auguste Perret architecte) ; place Gambetta (Alexandre Courtois architecte) ; place au Fil (Pierre Dufau architecte) ; place Louis-Dewailly (Raymond Gravereaux architecte) ; parvis de la cathédrale (Paul Tournon architecte) ; place Jules-Bocquet (architecte non désigné). L'ordonnancement implique le suivi scrupuleux, pour chaque immeuble faisant partie de l'ensemble reconstruit, des dessins de détails de façades et des choix de matériaux donnés par l'architecte auteur de l'étude.

- deux ensembles d'architecture dite disciplinée : la place de l'hôtel de ville (Paul Sirvin architecte) ; l'axe est-ouest menant de la place René-Goblet jusqu'au croisement de l'axe nord-sud (Léon-Émile Bazin architecte). Sirvin et Bazin définissent ici des règles relatives aux niveaux, saillies, modes de couronnement des bâtiments, pente et matériaux de toitures, matériaux de façades et leurs tonalités, que devront respecter les architectes chargés des différents immeubles composant ces ensembles.

- les éléments d'architecture libre, dont seules la hauteur et les surfaces des logements sont imposées. L'établissement des études des quatre immeubles-types est partagé par Pierre Dufau, Paul Sirvin et Léon-Émile Bazin.

Les architectes sont appelés à s'entendre confraternellement pour définir les plans-masses des îlots concernés lorsqu'ils comprennent – c'est presque toujours le cas – différents immeubles-types ou mêlent ces derniers avec des ensembles d'architecture ordonnancée ou disciplinée. Mise en place sur l'instruction d'André Muffang, cette formule ne fait que reprendre le mode opératoire que vient de développer à Orléans Pol Abraham ; un rapport

⁷²⁰ Le contrat passé par Pierre Dufau le 1er mars 1944 pour l'étude des immeubles-types n° 3 (place au Fil) et 11 (architecture libre sur voies de 12 à 13 mètres) est ainsi payé 10 000 francs, soit environ 1 900 euros valeur 2016.

établi par ce dernier le 20 novembre 1942⁷²¹ est d'ailleurs envoyé à Pierre Dufau, avec pour instruction de s'en inspirer⁷²². L'urbaniste d'Amiens est par ailleurs invité par André Muffang à rencontrer Pol Abraham qui vient de prendre la tête du bureau d'études de construction créé au sein du CTRI, et où s'élaborent les premières réflexions relatives aux questions de normalisation et d'industrialisation des immeubles reconstruits. On ignore par contre les circonstances ayant amené Paul Sirvin et Léon-Émile Bazin à Amiens. Ancien de l'atelier Héraud, le premier est un quinquagénaire ayant une expérience conséquente des questions relatives au logement. Proche d'Albert Laprade, et connaissant Pol Abraham et Jean Kérisel, Léon-Émile Bazin a déjà donné au CTRI la mesure de ses compétences à travers ses travaux dans le département du Loiret, et notamment le plan de reconstruction de Châteauneuf-sur-Loire. Pierre Dufau enfin, est autorisé par la circulaire du 26 novembre 1942⁷²³ à cumuler la fonction d'urbaniste d'Amiens et d'architecte pour le compte de l'ASR, la charge de la reconstruction d'un bâtiment public pouvant en outre lui être accordée sur dérogation d'André Muffang. L'interdiction d'exercer pour des particuliers ou en tant qu'architecte d'opération est par contre maintenue.

Les rares documents conservés de cette période – qu'ils soient écrits ou graphiques – permettent mal d'apprécier l'étendue des études réalisées sur les programmes des immeubles-types⁷²⁴. Il est toutefois permis de douter que les développements aient été très importants au vu de la modestie des émoluments, et des difficultés croissantes que rencontrent les architectes pour se rendre à Amiens du fait des attaques aériennes visant les trains circulant depuis Paris, dans les premiers mois de 1944.

721 « CTRI /ASR d'Orléans – Rapport de l'architecte chargé de mission concernant le programme des immeubles-types », établi par Pol Abraham, 20 novembre 1942, CAP-CAA 066 Ifa 1003-1.

722 Lettre d'André Muffang à Pierre Dufau, datée du 28 mars 1943, et lettre de Jean Kérisel à Pierre Dufau, datée du 17 février 1944, CAP-CAA 066 Ifa 1006-1. François Loyer voit même dans l'exemple orléanais le prototype idéologique de plusieurs villes reconstruites du nord-ouest de la France (LOYER, 2006, p. 309).

723 Circulaire 249 CT 2 du 26 novembre 1942, CAP-CAA 066 Ifa 1000-5.

724 Signé par Bazin, Dufau et Sirvin, un document tapuscrit de 20 pages intitulé « Plan-masse d'utilisation et programme des immeubles-types – Rapport général » est remis en juin 1944. Il ne fait toutefois pas référence à des plans-masses correspondant à des îlots opérationnels, mais à l'échelle du centre-ville en lui-même.

Les ISAI et l'élan vers la standardisation

Libérée le 31 août 1944, Amiens a toutefois été touchée par de nouvelles destructions de guerre, les bombardements endommageant et détruisant de nombreux bâtiments aux abords des infrastructures ferroviaires. Le maire Pierre Rollin est rapidement déposé et remplacé par le socialiste Maurice Vast, industriel et membre du réseau Libération-Nord. Réfugié à Paris pendant les combats de l'été, Pierre Dufau retrouve ses responsabilités amiénoises, semble-t-il sans jamais avoir vu sa position inquiétée⁷²⁵.

Les difficultés rencontrées par le remembrement ne laissant augurer aucun dénouement rapide, il est décidé à l'initiative conjointe de la municipalité et de l'administration centrale d'affecter des terrains situés entre le boulevard Faidherbe et la caserne Stengel, à l'ouest du centre-ville, à la construction d'immeubles collectifs. Ceux-ci seraient réalisés sur avances de l'État, et ensuite remboursées par des sinistrés volontaires. Engagées à la fin du mois d'octobre 1944, les études portent sur un programme d'environ 220 logements, répartis en immeubles collectifs de 3 à 4 étages, et d'un niveau de confort particulièrement soigné [Fig. n°109]. Amiens se démarquant avant-guerre, comme il a été dit, de villes de taille comparable par l'importance qu'y prend l'habitat individuel, l'opération-pilote du groupe Faidherbe se doit d'être particulièrement qualitative afin de rompre les réticences des sinistrés qui, pour au moins 30% d'entre eux estime-t-on alors⁷²⁶, ne pourront pas retrouver de maison particulière et qui n'ont pas pour beaucoup une bonne image des collectifs⁷²⁷. Les surfaces des appartements prévus dépassent ainsi largement les standards traditionnels amiénois : 65 à 70 m² pour un appartement de 3 pièces, et jusqu'à 125 m² pour un appartement de 6 pièces. Destinés à des sinistrés disposant de dommages de guerre conséquents, ces immeubles comprennent quelques garages et des chambres de service, et disposent du chauffage central et de vide-ordures. Leur réalisation est répartie, d'accord avec

725 On ignore si l'épuration, qu'elle soit judiciaire, administrative ou économique, concerna des architectes amiénois. Des rumeurs ayant couru pendant l'Occupation sur son appartenance à la franc-maçonnerie, Pierre Dufau se borna à faire savoir à l'initiateur de ces bruits, à la Libération, qu'il connaissait son identité, sans toutefois le dénoncer. Entretien avec Claude Amsler, le 18 juin 2016.

726 « Rapport concernant la construction d'immeubles boulevard Faidherbe à Amiens », n.d. [1945 ?] et non signé, CAP-CAA 066 Ifa 1018-1

727 Ibid.

l'ASR, à Paul Sirvin, architecte en chef, et à Joseph Andrieu⁷²⁸ et Pierre Dufau, associé à son frère André. Deux autres ensembles de logements collectifs, suivant des formules plus économiques, sont par ailleurs prévues dans les faubourgs. La première, à Château-Milan, est confiée à Léon-Émile Bazin et Marc Saltet⁷²⁹ (André Douillet et André Arduin agissant comme architectes d'opération), et la seconde, chaussée Saint-Pierre, est attribuée à Marcel Gogois.

Ces trois ensembles sont incorporés, au printemps 1945, dans le programme national des Immeubles sans attribution individuelle (ISAI, ensuite désignés sous le nom d'Immeubles sans affectation individuelle), l'opération d'Amiens pouvant être considérée comme un prototype⁷³⁰. Le procédé constructif du groupe Faidherbe, retenu dès le commencement des études, renvoie aux chantiers expérimentaux menés par Pol Abraham à Orléans, dont on a vu que Paul Sirvin et Pierre Dufau avaient parfaitement connaissance. Les immeubles sont construits sur une ossature de poteaux et de planchers en béton armé, le remplissage des façades s'effectuant sur la face intérieure par des blocs d'aggloméré, et sur la face extérieure par un revêtement en pierre de taille de 18 cm d'épaisseur⁷³¹. Un effort particulier est porté sur la standardisation des éléments de second-œuvre par l'emploi d'une trame commune à l'ensemble de l'opération : seuls quatre modèles de baies (toutes pourvues de menuiseries métalliques) et un seul type de porte sont prévus, et les blocs-eau, placards et penderies respectent les prescriptions énoncées par l'AFNOR.

Espérant un engagement du chantier pour le mois de mai 1945, Pierre Dufau consulte les entreprises locales au début du printemps afin de connaître leurs disponibilités en matériaux et en main d'œuvre⁷³². Les résultats sont mitigés : ciment et acier sont difficiles à trouver, malgré la présence dans la région de matériaux de construction laissés par l'armée allemande dans sa fuite. Si la brique, le sable, la pierre et le gravier sont disponibles en quantité, c'est leur livraison qui pose problème, le canal de la Somme étant toujours

728 Joseph Andrieu ne sera finalement pas chargé de l'exécution, confiée aux architectes Alfred Révillon, Libois et Jean Benner.

729 Chargé de mission au CTRI dès 1942, Marc Saltet compte parmi les amis que Pierre Dufau a conservé de l'École des beaux-arts.

730 Les ISAI ne seront réglementés que par l'ordonnance du 8 septembre 1945 ; voir VOLDMAN, 1997, p. 303. Il est par ailleurs remarquable que l'opération du groupe Faidherbe n'est pas établie dans un quartier de compensation.

731 Ces éléments sont issus d'une notice descriptive rédigée par Pierre Dufau et datée du 5 juin 1945. CAP-CAA 066 Ifa 1018-1.

732 Note rédigée par Pierre Dufau le 13 avril 1945, CAP-CAA 1018-1.

impraticable et les voies ferrées difficiles d'accès. Le recrutement de la main d'œuvre ne paraît pas poser problème – la conception des bâtiments limitant, par elle-même, le nombre d'artisans qualifiés devant intervenir – quitte à la rechercher en-dehors du département. Le logement des ouvriers (le chiffre de 600 est donné comme minimum) pose toutefois question dans une ville ayant déjà les plus grandes peines à fournir un toit aux sinistrés.

Un retard sérieux est par ailleurs porté au projet par les conséquences de la polémique engagée, au début du mois de février, avec le ministre de la Reconstruction Raoul Dautry, et que l'on a évoquée plus haut. Étant parvenu à conserver leurs fonctions dans la reconstruction d'Amiens, Pierre Dufau et Paul Sirvin se voient toutefois contraints de soumettre leurs plans à l'examen de l'architecte chef d'atelier du ministère Henri Pacon, ami personnel de Dautry et qui travailla longtemps, avant-guerre, pour la compagnie des chemins de fer de l'État. Bien que ne remettant pas en cause l'économie générale du projet, les modifications retardent de quelques mois le lancement du chantier, les dispositions les plus caractéristiques de la partie étudiée par Pierre et André Dufau étant supprimées⁷³³, ainsi qu'on le reverra en troisième partie.

Validé à la fin de l'année 1945, le projet définitif est mis en chantier en février 1946 [Fig. n° XX et XX]. Le MRU n'ayant pas encore ouvert de crédits dédiés aux ISAI, les travaux des fondations des immeubles sont imputés à la ligne budgétaire normalement réservée aux déblaiements ; les escamotages financiers de ce type seront, à Amiens comme ailleurs en France, innombrables dans le cadre de la reconstruction. Les prévisions budgétaires se trouvant cependant largement dépassées suite à des aléas de chantiers, les architectes sont sévèrement tancés par l'administration centrale en mai 1947 pour avoir passé des avenants irréguliers. Le zèle déployé suscite une vive réaction du délégué départemental du MRU Yves Cazaux, déclarant que la situation exigeait de respecter l'esprit plutôt que la lettre de la loi, et que si des marchés illégaux ont été conclus du fait de l'urgence, les montants finalement payés aux entreprises ne présentaient rien d'aberrant au regard des nécessités : l'intérêt général en sortirait donc préservé, si ce n'est favorisé par la mise à disposition plus rapide des logements terminés⁷³⁴. L'ampleur du chantier excédant largement les possibilités des entrepreneurs locaux, les marchés de gros-œuvre sont répartis entre des structures

733 Note rédigée par Henri Pacon le 8 août 1945, CAP-CAA 1018-1.

734 Lettre d'Yves Cazaux au ministre de la Reconstruction et de l'urbanisme Jean Letourneau, datée du 8 juin 1947, CAP-CAA 1018-1.

parisiennes (Léon Grosse, Dumez, Coignet) et des entreprises du nord de la France ; c'est le cas de l'entreprise Bouvet, d'Arras, qui intervenait fréquemment avant-guerre sur les chantiers de l'agence Dufau, et assurera ensuite la construction de la tour Perret.

Terminé en 1949 [**Fig. n°112**] – voire sans doute 1950 pour les derniers bâtiments – le groupe Faidherbe ne répond que médiocrement aux objectifs dépendant de la rapidité de sa réalisation, à savoir démontrer les avantages d'une conception maximaliste du remembrement, et les gains de temps et d'argent permis par les efforts de standardisation des éléments de second œuvre. Les difficultés alternées rencontrées par le financement et la disponibilité des matériaux de construction et de la main d'œuvre n'ont certes eu de cesse de retarder l'achèvement. Le bilan mitigé de cette opération d'ISAI peut être comparé à celui de l'îlot 4 d'Orléans, qui souffrit les mêmes reproches⁷³⁵. On ne sous-estimera cependant pas, dans un cas comme dans l'autre, l'impact de l'image de ces réalisations abondamment publiées, et en particulier de celle des chantiers : s'y lisent les matériaux et les procédés constructifs qui se généraliseront dans les années 1950.

735 VOLDMAN, 1997, p. 301-302.

Le devenir du plan Dufau à la Libération

Les combats de la Libération se sont accompagnés de bombardements aériens important, touchant particulièrement les secteurs industriels et les emprises ferroviaires d'Amiens. On dénombre à la fin des combats, sur le territoire communal, 1 147 nouveaux immeubles détruits, et 11 833 endommagés, pour l'essentiel en mai et juin 1944, la surface totale sinistrée atteignant 115 hectares. Les destructions se concentrent à l'ouest de la ville sur les abords de la gare Saint-Roch, et à l'est et au sud-est sur ceux de la gare d'Amiens et le faubourg de Saint-Acheul ; ces deux secteurs entrent dans le périmètre d'étude du plan d'agglomération confié en 1941 à Adolphe Dervaux, qui ne le remit jamais. Aussi paraît-il souhaitable à l'Inspecteur général de l'urbanisme Paul Dufournet, auteur de la proposition, que le PAR étudié par Pierre Dufau soit étendu aux quartiers périphériques d'Amiens, la mise à l'étude d'un premier modificatif permettant en outre d'intégrer quelques modifications au plan déclaré d'utilité publique en juin 1943 ; l'architecte signe un contrat en ce sens avec le MRU le 9 août 1945.

Les évolutions sont dans l'ensemble peu nombreuses, les principes généraux du plan de reconstruction, et en particulier l'importance du remembrement prévu n'étant pas remis en cause. Les orientations du premier modificatif tendent à simplifier quelques îlots du centre-ville, en particulier autour de la place Gambetta et de l'église Saint-Jacques ; les ISAI du groupe Faidherbe sont également intégrés au plan d'ensemble. Le linéaire global de voirie s'en trouve *in fine* diminué de 1 600 mètres.

Quelques changements d'esprit sont toutefois notables : largement dimensionnés dans le plan de 1943, les trois quartiers de compensation sont trois ans plus tard repoussés par Pierre Dufau, qui ne déclare plus y voir qu'une « solution de fortune dont il ne faut user qu'en désespoir de cause »⁷³⁶. L'architecte y préfère la densification des quartiers périphériques existants grâce à l'expropriation, par la force publique, des nombreuses parcelles non bâties situées entre deux mitoyens. Son rapport attire également l'attention des pouvoirs publics sur l'intérêt que présente à ses yeux la formule des ISAI par rapport au remembrement que l'on

736 Rapport de Pierre Dufau au premier modificatif du PAR d'Amiens, 10 février 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1001-4.

vient seulement d'engager et pour lequel Pierre Dufau a été nommé, en septembre 1945, architecte-conseil de l'ASR d'Amiens⁷³⁷. Soumis à enquête publique du 6 au 27 juillet 1946, le premier modificatif au PAR est déclaré d'utilité publique le 30 avril 1947, et est suivi d'un second modificatif le 19 décembre 1949, permettant la réalisation de la cité scolaire du boulevard de Saint-Quentin.

En dépit de la mise en chantier des ISAI et de la reconstitution rapide des équipements ferroviaires, le sentiment général qui prévaut chez Pierre Dufau dans les premières années suivant la Libération est celui de l'inquiétude teintée d'un certain désabusement face aux attermoissements politiques, tant au niveau local que national. Il faut attendre la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre pour que le cadre financier de la Reconstruction soit réellement défini et que les études de détail, immeuble par immeuble, puissent être lancées. Pierre Dufau trouve un soutien actif chez le délégué départemental du MRU Yves Cazaux, qui use de tous les leviers possibles pour activer le lancement des premiers chantiers place Gambetta et place René-Goblet, où une cérémonie de pose de la première pierre de la reconstruction d'Amiens est organisée le 13 juillet 1947. La méfiance est toutefois forte, tant chez les sinistrés que dans la presse, où l'on s'interroge sur la possibilité même de mener à bien le plan prévu, qu'importe le délai. Ayant lu dans le *Figaro* un article narrant les déboires de sinistrés parfois soumis à des situations kafkaïennes, Pierre Dufau fait part au journaliste Pierre Scize de son amertume, tant face au peu de pouvoir dont il dispose qu'au manque de moyens alloués par le MRU – où le communiste François Billoux a succédé à Raoul Dautry dès janvier 1946 – pour satisfaire les espoirs :

« Nous assistons aujourd'hui à un affolement complet de l'administration [...] [qui], après avoir établi des normes de logement, abandonne tout. On supprime les installations sanitaires. On réduit les pièces d'habitation à des minima inférieurs à ceux exigés par les règlements d'hygiène. On réduit les hauteurs sous plafond. Au train où l'on va, on demandera bientôt aux sinistrés d'apporter avec eux leurs portes et leurs fenêtres. [...] Nous luttons, mais nous sommes battus d'avance. On ne nous a laissé qu'un pouvoir, c'est celui de dire non. De toutes les suggestions que nous avons données, l'administration n'a tiré aucune doctrine précise. »⁷³⁸

737 Lettre du Commandant Fouace à Pierre Dufau, datée du 12 septembre 1945, CAP-CAA 066 Ifa 1001-4. L'Association syndicale de remembrement et de reconstruction d'Amiens est officiellement créée le 26 juillet 1945.

738 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Scize, datée du 2 décembre 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1009-6.

Pierre Dufau n'écarte toutefois pas, dans cette longue lettre, la responsabilité des sinistrés dont il critiquera⁷³⁹ à plusieurs reprises, dans les années qui suivront, le désintérêt pour leur propre sort :

« Les sinistrés flottent continuellement entre deux états d'âme contradictoires : d'une part je veux qu'on me rende tout ce que j'ai perdu jusqu'au dernier mouchoir, d'autre part : je sais bien qu'on ne me rendra jamais rien. Ils restent partagés entre un esprit de revendication mesquin et un affreux désespoir, sentiments tous deux négatifs. [...] Vous ignorez que des sinistrés sont impossibles à remuer. Et que rien n'est difficile comme d'obtenir d'eux des signatures, des renseignements, des engagements pourtant indispensables et que dans des villes importantes, après d'interminables attermoissements, il a fallu désigner, pour un quart d'entre eux, des architectes d'office. »⁷⁴⁰

Un problème structurel – et déjà pressenti par Pierre Dufau, Paul Sirvin et Léon-Émile Bazin pendant la guerre – se pose du fait de la faiblesse persistante des loyers, conséquence du blocage décidé pendant la Première Guerre mondiale et des décrets-loi Laval de 1935 : le loyer représente une somme dérisoire, souvent inférieure à 5%, du revenu d'un foyer. Le marché se trouve ainsi déprimé au plan national, la construction n'étant généralement pas rentable, quelle que soit la situation de pénurie observée localement⁷⁴¹. Un sinistré n'ayant pas lui-même l'usage de son bien en viendra donc à s'appauvrir en utilisant son dommage de guerre, si l'immeuble reconstruit ne présente *in fine* qu'une valeur vénale égale à 50 ou 60 % de sa valeur de construction. Architectes, ASR et services départementaux du ministère de la Reconstruction se trouvent ainsi démunis face à un attentisme alimenté par l'instabilité politique de la Quatrième République, laissant espérer au sinistré un sort plus intéressant sous le gouvernement suivant. Des cas particuliers compliquent encore la donne, notamment pour les ensembles ordonnancés comme celui de la place Gambetta, où se trouve par exemple un commerçant ayant avant-guerre un immeuble dont les deux niveaux d'étages étaient utilisés pour le stockage de ses marchandises. S'il est déjà difficile de lui octroyer, après remembrement, la surface au sol d'entrepôts nécessaire à son activité, il l'est encore plus de lui

739 On remarque un ressentiment semblable, alternant avec la compassion, chez d'autres architectes confrontés à la Reconstruction – Fernand Pouillon notamment – ainsi que chez des hauts responsables ministériels comme Pierre Dalloz.

740 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Scize, datée du 2 décembre 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1009-6. Souligné dans le texte.

741 Ainsi à Paris, avec la situation paradoxale d'une très forte demande pour une offre locative très faible et peu onéreuse. Un rebond s'amorce en 1948 (notamment grâce à un paquet législatif adopté le 1^{er} septembre) après un plus bas historique, l'indice du prix des loyers à Paris s'établissant à 0,1 pour une base 1 en 1914, qui ne sera retrouvée qu'en 1964. La médiocrité du rendement est de plus souvent contournée – illégalement – par les propriétaires mettant en place des systèmes de baux. On renverra sur ce point aux travaux de Jacques Friggit pour le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable.

faire admettre la construction, sur ses dommages de guerre, d'étages d'habitation dont il n'a pas l'usage⁷⁴².

Rares sont, dans ces conditions, les chantiers ayant débuté en 1947 au moment où le premier modificatif du plan de reconstruction est adopté. Si les tracés des voies nouvelles commencent à se lire dans le paysage [**Fig. n°113**], des problèmes de fond difficiles retardent la mise au point des plans d'exécution. Particulièrement complexes, les questions de remembrement dépendant en premier lieu, on vient de le voir, des souhaits des sinistrés et de leur propension à faire connaître leurs intentions. Le montant de leurs dommages de guerre est calculé sur la base du coût de la construction en 1939 auquel est, le cas échéant, appliqué un coefficient de vétusté. À ce montant brut est ensuite appliqué un autre coefficient, propre à chaque département, indexé sur l'évolution du coût de la construction depuis 1939 ; son niveau est toutefois jugé sous-évalué par les architectes. S'ajoute un phénomène plus local, Pierre Dufau estimant avec ses confrères que « les entreprises semblent s'être entendues pour se départager les différentes adjudications et les prix de ces dernières semblent surestimés »⁷⁴³. La pénurie de main d'œuvre, aussi, retarde l'avancement des chantiers financés, en particulier celui des ISAI du groupe Faidherbe.

Le manque de visibilité quant à l'avenir conduit surtout l'ensemble de la chaîne de la reconstruction à un fonctionnement par à-coups. Yves Cazaux n'est ainsi informé par son ministère des crédits de paiement disponibles pour l'année 1948 que le 30 décembre 1947 : à l'heureuse surprise du haut-fonctionnaire, le montant correspond à celui réclamé, quoi qu'il soit plus que doublé par rapport à celui de 1947, soit 2 400 millions F contre 1 130 millions F⁷⁴⁴. Cet accroissement inespéré du volume de travaux réalisable implique toutefois d'être en mesure de lancer très rapidement des adjudications qui, jusque-là, restaient de l'ordre de l'hypothèse. L'utilisation des crédits reste surtout soumise à une disponibilité des matériaux alimentant les chantiers que l'État ne sait garantir, faisant écrire à Yves Cazaux que « la Reconstruction ne travaillera clairement qu'à partir du jour où elle aura mis en équilibre indiscutable ses possibilités d'action dans le domaine financier et dans le domaine matériel »⁷⁴⁵.

742 Lettre de Pierre Dufau, Jean-Maurice Lafon et Marc Saltet à André Leconte, datée du 24 octobre 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1004-3.

743 Ibid.

744 Soit respectivement environ 83 et 62 millions d'euros valeur 2016. L'érosion monétaire importante de l'époque explique la proximité de ces chiffres.

745 Lettre de Yves Cazaux à Pierre Dufau, datée du 31 décembre 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1006-1.

Architecte-conseil du remembrement, Pierre Dufau a une conscience aiguë de ces problèmes qui appellent également, on le verra en troisième partie, une traduction architecturale par la simplification des partis adoptés. A ces questions d'ordres économique et pratique s'ajoutent les considérations politiques contre lesquelles l'urbaniste d'Amiens tente de prémunir son plan de reconstruction. On a vu en première partie les pressions venant des rangs communistes visant à permettre l'augmentation de la part des logements individuels sur le territoire communal, et à laisser possible la construction de maisons de moins de sept mètres de largeur. Ayant à viser, au titre d'urbaniste d'Amiens, chaque permis de construire intéressant les quartiers sinistrés, Pierre Dufau reçoit régulièrement des dossiers de constructions d'*amiénoises* ne différant guère de celles construites depuis plus d'un demi-siècle, suscitant son agacement envers les services départementaux du MRU : « Mon refus est systématique : vous pouvez l'inscrire en rouge sur votre bureau, et il est absolument inutile de me présenter des demandes de cette nature car je répondrai toujours par la négative »⁷⁴⁶.

Face aux difficultés du remembrement et de la mise au point des dossiers de sinistrés, Pierre Dufau et Yves Cazaux s'accordent sur l'intérêt de soutenir les programmes d'ISAI dont on espère qu'ils enclencheront un cycle vertueux⁷⁴⁷, la mise en service rapide du groupe Faidherbe devant inciter les propriétaires de dommages de guerre à les placer dans les programmes à venir, leur garantissant ainsi rapidement un logement pérenne. Considéré, au sein du MRU, comme l'un des meilleurs délégués départementaux⁷⁴⁸, Yves Cazaux se fait le défenseur de cette formule à Abbeville⁷⁴⁹ comme à Amiens, mais qui sera pourtant relativement boudée par les sinistrés, à l'instar de la situation générale en France⁷⁵⁰. La résistance à la vie en immeuble collectif gêne la mise en œuvre des ISAI malgré l'organisation de réunions pédagogiques animées par les architectes : ainsi la présentation par Jean-Maurice Lafon de l'opération de Château-Milan **[Fig n°114 et 115]** à une population de sinistrés de condition modeste semble favorablement accueillie⁷⁵¹. Des clivages politiques se forment, et

746 Lettre de Pierre Dufau à l'inspecteur départemental de l'Urbanisme Georges Lecompte, datée du 11 mars 1948, CAP-CAA 1005-2. Prévue sur une parcelle de 5,3 mètres de largeur par 150 mètres de profondeur, la maison dont il est question au 211 rue d'Elbeuf sera finalement construite après dérogation.

747 Lettre de Pierre Dufau à Yves Cazaux, datée du 24 mars 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1006-1.

748 DALLOZ, 2012, p. 82.

749 Le plan d'urbanisme étudié depuis 1940 par Jacques Gréber est repris, en 1950, par Clément Tambuté à la demande de Pierre Dalloz. Paul Tournon, architecte en chef, cède l'année suivante sa place à Jean-Maurice Lafon.

750 VOLDMAN, 1997, p. 304.

751 Lettre de Pierre Dufau à Yves Cazaux, datée du 24 mars 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1006-1.

Pierre Dufau insiste auprès du délégué pour tâcher d'en diminuer la réalité auprès de l'administration centrale :

« La municipalité qui nous a toujours soutenus n'est plus exactement la même ; parmi les nouveaux venus, il y a des adversaires obstinés des immeubles collectifs d'État et je redoute une attaque qui ne tomberait pas dans l'oreille d'un sourd à Paris le jour où vous ne seriez pas soutenu localement »⁷⁵².

L'humeur est donc à une certaine désillusion⁷⁵³ malgré le fonctionnement assez fluide des rapports entre architectes grâce à une organisation hiérarchique dominée par André Leconte, nommé architecte en chef d'Amiens au début de l'année 1946, Pierre Dufau cumulant le titre d'architecte en chef adjoint avec celui d'architecte-conseil de l'ASR et d'urbaniste. Chaque îlot est ensuite piloté par un architecte chef de groupe, un dernier échelon étant occupé par les architectes d'opération agissant individuellement pour les sinistrés. Dufau détaillera le mode opératoire général dans une lettre à un ancien condisciple de l'atelier Héraud, désormais architecte à Nogent-sur-Marne et ayant à s'occuper d'une cliente à Amiens, tout en faisant part de son peu d'optimisme pour les années à venir :

« Lorsque les propriétaires ont accepté leur nouvel emplacement dans un îlot, cet îlot est mis à l'étude dans son ensemble par les architectes des propriétaires et il se passe des réunions de coordinations avec les architectes en chef qui prescrivent les hauteurs de plancher, de corniche ... et corrigent les plans et les façades dans le même esprit que celui d'un atelier de l'École. Ceci offre un avantage aux architectes d'opération : c'est de ne pas faire 25 projets avant l'approbation et de ne faire qu'une fois les plans d'exécution. La construction de la ville d'Amiens est évidemment assez avancée par rapport à ce qui se fait ailleurs mais l'immensité des destructions ne nous permet guère d'en espérer l'achèvement avant une quinzaine d'années. Du reste, les hommes politiques, les ministres prétendent bien qu'ils vont rendre la liberté totale aux sinistrés mais ils commencent par s'empresse de limiter les crédits qui permettraient de le faire. Je ne crois donc pas, pour ma part, à une accélération de la reconstruction mais au contraire à une opération lente. C'est pourquoi je conseille à mes rares clients d'investir immédiatement leurs dommages dans des immeubles d'État plutôt que d'attendre une reconstruction hypothétique et lointaine. »⁷⁵⁴

Malgré l'apport du plan Marshall, la situation d'ensemble à Amiens paraît rester précaire jusqu'au tournant de la décennie, Pierre Dufau faisant à l'été 1950 un bilan alarmant,

752 Lettre personnelle de Pierre Dufau à Yves Cazaux, datée du 29 décembre 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1006-1.

753 Les constats d'impuissance faits à Amiens par les architectes face au manque de moyens réglementaires et financiers dégagés par l'administration, et à l'incurie des programmes qui leur sont confiés, sont un lieu commun des premières années de la Reconstruction. On lira à titre d'exemple le commentaire fait par Pierre Vago sur la reconstruction de Vire dirigée par Marcel Clot et Marcel Chappey (*l'Architecture d'aujourd'hui*, 20^e année, n° 22, mars 1949, p. V).

754 Lettre de Pierre Dufau à Raymond Hillion, datée du 11 mai 1948, CAP-CAA 066 Ifa 1004-3.

en appelant à « mettre au point définitivement un programme que l'on exécuterait coûte que coûte, quelles que soient les entorses à la liberté que cela puisse entraîner, car finalement l'action que nous saurons maintenir pendant 10 à 18 mois pourra avoir comme résultat la réussite ou l'échec des efforts que nous faisons depuis dix ans »⁷⁵⁵. La plupart des îlots entourant la place au Fil sont, de fait, lancés simultanément courant 1951-1952 : ce surcroît d'activité est sans doute l'une des conséquences de l'efficacité de l'action d'Eugène Claudius-Petit comme ministre de la Reconstruction et de l'urbanisme, et du volume exceptionnel de crédits dégagé cette année-là par le MRU⁷⁵⁶.

Claudius-Petit développe par ailleurs une politique d'immeubles pré-financés faisant suite à celle des ISAI instaurée sous Raoul Dautry et ensuite battue en brèche. Construits avec des normes de confort réduites sur des terrains appartenant à la Ville, ces immeubles édifiés grâce à des crédits gouvernementaux doivent dans un premier temps servir de cités de transit pour les sinistrés, avant de revenir à l'Office public municipal au terme de la Reconstruction. S'il n'y a pas eu à Amiens de grands chantiers expérimentaux comparables à la cité Rotterdam de Strasbourg ou aux 200 logements de Villeneuve-Saint-Georges, les immeubles pré-financés n'en effectuent pas moins la jonction entre la Reconstruction et les grands ensembles de la seconde moitié des années 1950, en instaurant une extrême épuration du langage formel et la rupture de l'alignement systématique des bâtiments sur rue. La mise en place en 1953, par les ministres Pierre Courant puis Maurice Lemaire, d'objectifs quantitatifs ambitieux (240 000 logements par an sur l'ensemble du territoire) implique une accélération de la construction suivant des délais également fixés par le ministère : 9 mois de chantier pour les opérations inférieures à 50 logements, 12 mois pour celles de 50 à 100 logements, et 18 mois pour celles de plus de 100 logements⁷⁵⁷. Soutenus par leur ami Camille Goret devenu maire d'Amiens en mai 1953, Pierre et André Dufau se voient confier plusieurs ensembles permettant à l'agence de conserver une charge de travail constante alors que les travaux de la Reconstruction, pour l'essentiel, s'achèvent. La démultiplication des formules de financement et la centralisation à Paris des décisions, tant sur le plan budgétaire qu'architectural, génère des quiproquos et des modifications de programmes *in extremis* dont les architectes doivent rendre compte au maire d'Amiens :

755 Note confidentielle de Pierre Dufau à Yves Cazaux, datée du 19 août 1950, CAP-CAA 066 Ifa 1006-2.

756 VOLDMAN, 1997, p. 225.

757 Procès-verbal de la séance de travail n° 54 sur la reconstruction groupée d'Amiens, 18 novembre 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1008-1.

« Il suffit de relire tous les procès-verbaux et notes pour constater qu'il est fait allusion aux constructions sur dommages de guerre, aux opérations pré-financées, immeubles à prime à 1 000 F, à 600 F, HLM normales, HLM normalisées, urgence, opération Million, immeubles économiques et familiaux, pour comprendre combien il est facile de commettre un lapsus d'appeler les choses par un faux nom et ce qui explique pourquoi lorsque nous nous adressions à une porte, les renseignements fournis différaient de ceux recueillis à la porte voisine. »⁷⁵⁸

Plusieurs études, portant parfois sur des opérations importantes dépassant largement les cent logements, sont ainsi lancées puis abandonnées, faute de disponibilité des terrains ou de financement. Cet emballement généralisé, courant 1954-1955, pèse sur la trésorerie des agences vis-à-vis desquelles l'État tarde à régler les honoraires ; Pierre Dufau écrira au représentant du ministère : « nous sommes profondément déçus d'être mis à contribution pour faire des projets d'exécution dans de très courts délais et lorsque ces projets sont établis, tout s'enfonce dans le maquis d'une procédure sans fin, avec l'obligation, si vous voulons récupérer une partie de nos frais, d'accepter des conditions de rémunération scandaleuses. »⁷⁵⁹

L'achèvement en 1959 des îlots CW¹ et CW², rue de Beauvais, marque la terminaison de la reconstruction immobilière du centre-ville d'Amiens **[Fig. n°116]** qui considérée sur le temps long n'a, à l'exception des ensembles architecturaux ordonnancés et des ISAI, guère dévié de la formule générale adoptée en 1942. La continuité d'esprit et de personnes paraît remarquable au vu des importants changements intervenus, jusqu'au début des années 1950, dans les plans de reconstruction d'autres villes telles que Marseille, Toulon, Abbeville ou Douai. L'on pourrait songer que l'antériorité à la Libération du plan d'Amiens a fait dépasser un certain nombre de points de non-retour, empêchant toute reprise de fond des principes généraux par le ministère d'Eugène Claudius-Petit. Conseillé par Pierre Dalloz et Paul Herbé, et admirateur de Le Corbusier, le ministre de la Reconstruction et de l'urbanisme n'hésite pas à intervenir pour démettre André Leconte de ses fonctions d'architecte en chef à Marseille alors que le chantier du Vieux-port est lancé, ou pour imposer à Abbeville une trame urbaine rompant totalement avec celle précédemment mise en œuvre sur le plan de Jacques Gréber **[Fig. n°117 et 118]**.

758 Lettre d'André Dufau à Camille Goret, datée du 7 décembre 1955, AMA 3D2 9.

759 Lettre de Pierre Dufau à M. Bourgogne, inspecteur général départemental du ministère de la Reconstruction et du logement, datée du 30 août 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1006-2.

N'ayant selon toute vraisemblance jamais été menacée, la position de Pierre Dufau doit sa solidité à un ensemble de facteurs liés tant à la personnalité de l'architecte qu'à l'esprit de son plan. Sa bonne entente avec Yves Cazaux et Auguste Perret comme, pour l'essentiel, avec la mairie, assurent sa réputation. Expurgé de ses compositions monumentales, initialement contre son gré, le plan d'Amiens présente au tournant des années 1950 un caractère pragmatique et a bien été intégré par la population⁷⁶⁰ ; de forme simple, ses îlots accueillent une architecture rationnelle et d'une modernité tempérée. Œuvre hybride de la rencontre de deux époques, le plan Dufau n'a pas le sens irréfragable des reconstructions du Havre ou de Maubeuge : « raisonnable »⁷⁶¹, dira-t-on plus tard, il semble admissible relativement à la doctrine du MRU de Claudius-Petit, quoique Pierre Dufau écrira que le ministre « n'avait qu'une estime mitigée pour ce que nous faisons »⁷⁶². Pierre Dalloz, alors directeur de l'Architecture et ayant joué une part importante dans le remplacement d'André Leconte à Marseille par Auguste Perret, Fernand Pouillon et André Devin, porte ainsi dans ses mémoires un regard globalement bienveillant sur la reconstruction d'Amiens :

« À Amiens, la reconstruction se poursuivait sans histoires. Le plan d'urbanisme, vaille que vaille, était depuis longtemps en vigueur. Et l'architecte en chef ainsi que ses adjoints, Pierre Dufau, Marc Saltet, Maurice Lafon en tiraient architecturalement le meilleur parti. Perret lui-même avait reconstruit la place de la gare, avec son faux beffroi de logement ; ce qui justifia l'amertume de Leconte à l'endroit de Perret à propos de Marseille. »⁷⁶³

Brouillé avec son frère André à partir de 1958, et ayant constitué à Paris un réseau lui permettant de se passer des commandes d'une ville envers laquelle il a toujours entretenu des rapports aigre-doux, Pierre Dufau cesse ses dernières activités à Amiens courant 1961. Quelques dispositions prévues dans le cadre du plan de reconstruction verront le jour tardivement, en-dehors de toute intervention de l'architecte. N'ayant pas été reconstruit après

760 Peu abordée par l'architecte dans ses mémoires et également peu documentée au sein de ses archives, la réaction de la population paraît rarement hostile au plan de reconstruction, les pétitions et réclamations ne portant que sur des secteurs localisés de la ville. Le contexte de 1942, année d'organisation de l'enquête publique, était certes peu propice aux manifestations publiques et à la contradiction de l'action gouvernementale. L'esthétique des bâtiments n'est pas non plus l'objet de railleries ou de polémiques dans la presse locale semblables à celles rencontrées par les immeubles de Pierre Patout à Tours ou d'Henri Chomette à Douai.

761 KOPP, BOUCHER, PAULY, 1982, p. 111.

762 « Mémoires d'A. », note non datée de Pierre Dufau sur la reconstruction d'Amiens, [ca. 1980-1985], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3. Peut-être n'est-il pas anodin que le numéro spécial « Reconstruction France 1950 » d'octobre-novembre 1950 de *l'Architecture d'aujourd'hui*, préfacé par Eugène Claudius-Petit, présente les efforts accomplis dans une quarantaine de villes sans mentionner le cas d'Amiens.

763 DALLOZ, 2012, p. 58.

la guerre en dépit de longues discussions quant à son emplacement, le théâtre municipal est remplacé par une maison de la Culture, édifiée en 1966 par Pierre Sonrel, Jean Duthilleul et Marcel Gogois face aux ISAI du groupe Faidherbe. Le percement à travers le quartier de Saint-Leu de la rue Vanmarcke, permettant le bouclage au nord de la première ceinture de boulevards, n'est terminé qu'en 1975. La rénovation et la restauration des quartiers insalubres de Saint-Leu et du Port, enfin, s'imposeront comme des arlésiennes de l'urbanisme amiénois et ne sont aujourd'hui que toujours partiellement réglées.

Contrôler la croissance : changements d'échelles et de méthodes

Les circonstances hasardeuses des études des premiers ensembles de logements sociaux lancées au début des années 1950, et que l'on vient d'évoquer, sont d'autant plus regrettées que les carences futures ne sont ignorées de personne depuis la remise, dès 1950, d'un rapport du directeur départemental du MRU prévoyant un déficit de 5 000 logements au terme de la Reconstruction, en l'absence de travaux supplémentaires⁷⁶⁴. Ces cités nouvelles devant être implantées en cohérence avec l'équipement existant et prévu, Pierre Dufau est logiquement pressenti en 1951 pour mener l'étude du plan du groupement d'urbanisme d'Amiens. Cette mission, sous la forme d'un plan d'agglomération, avait été confiée une dizaine d'années plus tôt à Adolphe Dervaux, et depuis restée lettre morte. Déjà largement accaparé par ses chantiers parisiens, Pierre Dufau confie à Gérard Perpère, qui vient d'être diplômé de l'École des beaux-arts, l'enquête préalable à l'établissement du plan. Le jeune architecte contactera notamment Paul-Henry Chombart de Lauwe qui mène une étude sociologique sur la région de Troyes, afin d'évaluer l'opportunité d'en reprendre les méthodes. Travaillant d'abord pour le compte de Pierre Dufau, Gérard Perpère signera ensuite seul le contrat pour la réalisation du projet d'aménagement directeur du groupement d'urbanisme d'Amiens.

⁷⁶⁴ Rapport de l'urbaniste en chef Paul Dufournet sur la révision et le complément du PAR d'Amiens, daté du 2 décembre 1950, CAP-CAA 066 Ifa 1004-3.

Restant chargé du plan d'urbanisme communal, Pierre Dufau signale à plusieurs reprises, au cours des années 1950, la difficulté qu'il rencontre à maintenir à jour le document alors qu'il n'est pas informé officiellement de la mise en route d'ensembles de 200 ou de 300 logements dans les quartiers en périphérie du centre-ville⁷⁶⁵. Probablement désireux de limiter une charge consommatrice de temps et sans doute frustrante pour lui, il demande en 1956, à l'occasion de la reconduction de son contrat, de voir sa mission partagée avec le jeune Jean Maneval, fils de son confrère Benjamin Maneval, ne conservant que 15% des honoraires⁷⁶⁶.

C'est pourtant lors de la deuxième moitié de la décennie 1950 que se produit le brusque changement d'échelle induit par les grands ensembles. En même temps parviennent les premières propositions de groupements pavillonnaires émanant de constructeurs vis-à-vis desquels la mairie s'interroge sur l'attitude à adopter : « Il est certain que si nous tolérons des lotissements de cette nature nous n'aurons plus aucune arme pour empêcher quiconque de s'implanter n'importe où à l'occasion de l'achat d'une parcelle bon marché »⁷⁶⁷, répondra Pierre Dufau. Les outils réglementaires avouent surtout leur obsolescence : mis en place dans le contexte de la Reconstruction, le PAR est essentiellement opérant à l'échelle de l'îlot, voire de la parcelle ; son esprit est réparateur et non planificateur. La difficulté de l'articulation entre la maille déjà urbanisée et dont la réédification se termine, et le développement du grand territoire où les raisonnements autour des questions de zonage, de circulation et de densités relèvent de la prospective, est accrue par le manque de coordination entre les différents intervenants. Pierre Dufau indique ainsi à plusieurs reprises à la mairie d'Amiens qu'il ne peut rapidement procéder à la prise en compte des modifications de détail qui lui sont demandées⁷⁶⁸, attendant la remise du plan d'agglomération de Gérard Perpère qui ordonne les dispositions du plan communal. Jean Maneval paraît également trop absorbé par ses activités personnelles – la SCIC lui confie d'importants ensembles de logements pour la ville neuve de Mourenx, près de Lacq – pour mener rapidement l'étude du plan d'Amiens : Pierre Dufau lui réclame par écrit pas moins de huit fois, entre octobre 1956 et janvier 1959, la communication de ses travaux⁷⁶⁹.

765 Lettre de Pierre Dufau à M. Blain, directeur départemental du ministère de la Reconstruction et du Logement, datée du 18 mai 1956, CAP-CAA 066 Ifa 1020-4.

766 Lettre de Pierre Dufau à Jacqueline Sialelli, datée du 7 février 1956, CAP-CAA 066 Ifa 1020-4.

767 Lettre de Pierre Dufau à Camille Goret, datée du 29 janvier 1957, CAP-CAA 066 Ifa 1007-1.

768 Lettre de Pierre Dufau à Camille Goret, datée du 12 décembre 1957, CAP-CAA 066 Ifa 1020-4.

769 Un ultime courrier envoyé par Pierre Dufau à Jean Maneval le 3 octobre 1961 réclamera la remise finale de l'étude afin d'en solder le contrat. CAP-CAA 066 Ifa 1007-2.

Le développement anarchique de l'urbanisation est cependant dans l'ensemble évité, un sursis à statuer étant prononcé sur les demandes de permis de construire risquant de trop contrevenir aux dispositions futures des plans d'urbanisme. Pour insatisfaisante qu'elle est, cette solution permet par ailleurs de geler des terrains qui ne peuvent encore être expropriés pour cause d'utilité publique, en l'absence d'outil de maîtrise du foncier tels que les ZUP instaurées par le décret du 31 décembre 1958. Pierre Dufau est épaulé dans cette action par André Sive, architecte-conseil de la Construction, qui est désigné par le gouvernement pour rendre un avis sur tous les projets architecturaux importants dans le département de la Somme. Trois études de plan-masse sont en outre confiées à l'été 1956 par le secrétariat d'État à la Reconstruction et au Logement : Yervante Toumaniantz⁷⁷⁰ est chargé des quartiers nord, André Sive⁷⁷¹ de Saint-Leu, et Jean-Pierre Dacbert de Saint-Acheul. Ces contrats ont pour but de définir les principes architecturaux directeurs de trois secteurs de la ville dont la mutation urbaine est prévue à court terme. Pierre Dufau n'interviendra plus, à partir de 1961, sur l'urbanisme amiénois, Jean-Pierre Dacbert restant chargé en son nom propre d'études pour les quartiers sud-est ; la mission de Gérard Perpère se poursuivra jusqu'à la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), consécutif à la Loi d'orientation foncière de 1967 [Fig n°119].

⁷⁷⁰ Pierre Dufau suggère le 23 juillet 1956 à Pierre Dalloz la désignation de Jean-Maurice Lafon pour cette étude. Le choix du chef du service de l'Architecture se portera finalement sur Yervante Toumaniantz, qui l'un des architectes chef de groupe de la reconstruction de Dunkerque.

⁷⁷¹ André Sive décède en 1958 ; sa mission est partagée l'année suivante entre Jean Maneval, chargé du plan d'urbanisme de détail de Saint-Leu, et Jean-Maurice Lafon, chargé du plan-masse.

Chapitre III : Imagination versus répétition, l'architecte face à la grande quantité

Pierre Dufau apparaît, à l'orée de sa carrière, peu porté sur les questions relatives à la technicité et à l'économie de la construction. La Seconde Guerre mondiale le place pourtant, dès 1941, face aux nécessités de la standardisation et de l'industrialisation que laissent augurer les besoins considérables de la Reconstruction. Les cadres de la production en série du bâtiment développés après-guerre confrontent les architectes à de nouveaux paradigmes, les restrictions orientant leurs recherches vers la simplicité des formules, la rationalisation de la conception, la rapidité de la mise en œuvre, la corrélation avec les moyens matériels et techniques du moment.

Cette évolution, que Pierre Dufau vit en tant qu'urbaniste d'Amiens, sera prolongée par son travail sur plusieurs programmes sériels de l'après-guerre : les bases aériennes, les cités scolaires et l'habitat économique. L'architecte se détournera assez rapidement de la question du logement de masse, à l'inverse de ses confrères ayant un parcours comparable, tant par choix que parce que sa faible dépendance à la commande publique le lui permet.

Manifestant une grande polyvalence qui le conduit à traiter tous les programmes de son temps, des séries programmatiques à des programmes exceptionnels tels que les centrales nucléaires, Pierre Dufau fera de l'exercice de la responsabilité sa principale posture, construisant sa réputation sur la tenue du coût et du délai des projets qui lui sont confiés. Loin de l'acte héroïque de la création permanente, ou de la mise en relation des progrès technologiques de son époque avec l'expression plastique, sa logique de travail va à rebours de celle des acteurs généralement retenus par l'histoire de l'art. Suiveur plutôt qu'inventeur, Pierre Dufau utilise les produits de l'industrie, refusant toute prise de risque s'effectuant au désavantage des intérêts de son client, et des siens par voie de conséquence.

De la Reconstruction au logement de masse

Le concours d'études provinciales de 1942

Les questions relatives à l'habitat et à la domesticité dans la formation reçue par les élèves de l'École des beaux-arts dans l'entre-deux-guerres ne sont traitées, on l'a dit, que suivant des programmes fort particuliers : la résidence d'un ecclésiastique, ou une villa en bord de mer. La variété des cas pratiques, et le cas échéant leur propension à un traitement graphique original, est préférée aux recherches typologiques ou constructives permettant de répondre aux enjeux de l'époque adaptés au plus grand nombre. Pierre Dufau débute donc sa vie professionnelle avec une expérience limitée du logement, se bornant probablement à quelques villas construites avec son père, et à la maison de son frère André au 53 rue Camille Saint-Saëns, à Amiens⁷⁷².

Urbaniste d'Amiens, Pierre Dufau est confronté à la défectuosité des logements existants avant-guerre, et à la difficile définition d'une architecture domestique nouvelle qui suscite, peut-être plus encore que les plans de ville, l'attention des autorités soucieuses de prolonger le projet politique de l'État français dans l'espace familial. Les concours d'idées sont, pour le CTRI, l'occasion d'imprimer une doctrine commune à une profession désœuvrée, appâtée par la perspective des commandes de la reconstruction promises, à terme, aux auteurs des meilleures propositions. Le numéro de novembre 1941 de la revue *L'Architecture française* s'ouvre ainsi sur la reproduction du profil sur médaille du maréchal Pétain, suivie d'un avant-propos de Jean Berthelot, opportunément amorcé par un extrait d'*Eupalinos ou l'architecte* de Paul Valéry. Le secrétaire d'État aux Communications y rappelle l'opportunité offerte aux « hommes réellement qualifiés »⁷⁷³ – c'est à dire les architectes inscrits à l'Ordre – de participer à l'effort de reconstruction. En contrepartie de ce privilège et en gage de leur « bonne volonté »⁷⁷⁴, les hommes de l'art se devront d'accepter le contrôle de leurs projets par

772 Une liste d'affaires établie après-guerre (CAP-CAA 066 Ifa 1009-3) indique deux villas au Touquet et une à Tarbes, sans qu'elles soient localisées avec précision. Tout comme pour la maison d'André Dufau, aux lignes assez modernes et pourvue d'un toit-terrasse, la part prise par Pierre Dufau dans ces chantiers est inconnue.

773 BERTHELOT, Jean. « Avant-propos », *L'Architecture française*, n° 13, novembre 1941, p. 4.

774 Ibid.

le Commissariat et de suivre les directives qui leur sont données, ce afin d'éviter « les erreurs malheureusement trop nombreuses commises après 1919 »⁷⁷⁵. C'est l'architecte André Leconte, chargé de mission au CTRI, qui annonce quelques pages plus loin l'organisation d'un concours d'études provinciales sur le thème de l'habitation rurale et urbaine, dont « les résultats, prémices de la reconstruction future, fourniront l'indication la plus précieuse sur l'orientation des recherches et l'esprit de la reconstruction »⁷⁷⁶.

Cette démarche n'est toutefois pas inédite : bien que son règlement n'en fasse pas état, le concours d'études provinciales puise largement dans le concours d'idées organisé dans le Loiret dès le mois de septembre 1940 par le préfet Jacques Morane, dont le département compte, outre Orléans, plusieurs agglomérations sinistrées telles Gien, Sully et Châteauneuf-sur-Loire. Ses recommandations aux architectes posent les bases de la doctrine à venir du CTRI, en appelant à la réflexion sur l'emploi des caractères architecturaux vernaculaires pour répondre aux modes de vie contemporains :

« La mise en œuvre des matériaux régionaux est à la base même de cette restitution. L'unité de pente des toits, la subtilité des corniches de pierre ou de briques, la combinaison heureuse de divers matériaux [...] doivent être à nouveau recherchés. L'appel à l'artisanat local ne doit pas être non plus un des moindres soucis des reconstruteurs. »⁷⁷⁷

Trois programmes sont proposés aux concurrents⁷⁷⁸ : la maison isolée dans un jardin à la périphérie de la ville ; la maison du commerçant ; la maison de l'artisan, ces deux dernières étant à l'intérieur d'une agglomération **[Fig n°120 et 121]**. L'échelle urbaine, à travers l'étude d'ensembles ou d'immeubles collectifs, n'est on le voit pas traitée, le programme du concours n'appelant pas à la rupture avec la typo-morphologie des petites villes et des bourgs peu denses formant tête de pont sur la Loire qui ont été sinistrés en mai-juin 1940. Largement diffusés par la presse, les résultats sont présentés au public dans le cadre d'une exposition itinérante.

⁷⁷⁵ Ibid.

⁷⁷⁶ LECONTE, André. « Orientation », *L'Architecture française*, n° 13, novembre 1941, p. 8.

⁷⁷⁷ « Programme du concours du Val-de-Loire », *L'Architecture Française*, n° 1, novembre 1940, p. 30.

⁷⁷⁸ Plusieurs prix et mentions sont attribués pour chaque programme. Le premier prix pour la maison isolée est attribué à Marc Bonté, et celui pour la maison du commerçant à une équipe formée d'Albert Laprade, Léon-Émile Bazin, Henri Delval et Gaston Neau. Cette même équipe remporte le deuxième prix pour la maison de l'artisan, aucun premier prix n'étant décerné.

Le Concours d'études provinciales reprend cette formule en l'appliquant à huit zones géographiques : Flandre, Artois, Picardie, Normandie, Île-de-France, Champagne, Lorraine, Val-de-Loire. Son programme est divisé en deux volets : l'un d'architecture rurale avec une ferme et la maison de l'ouvrier agricole, l'autre d'architecture urbaine comprenant la maison familiale, la maison du commerçant et la maison de l'artisan. Volontiers lyrique, le règlement fait montre d'un état d'esprit davantage porté vers le respect d'une tradition nationale – signifiée par la justesse, l'authenticité, la discipline l'harmonie et autres caractères à la définition assez lâche – que vers des expressions par trop pittoresques⁷⁷⁹. Réclamant un équilibre entre le travail de rationalisation fonctionnelle et le respect des traditions locales, le programme du concours rejette, comme c'était le cas pour le Centre régional de l'Exposition de 1937, le recours au pastiche. Il ne dédaigne pas l'emploi de matériaux et de procédés constructifs issus des progrès de la technique. Le béton armé n'est pourtant jamais nommé, pudeur toute relative au regard du nombre de fois où le matériau est cité dans les articles du même numéro de *L'Architecture française* que François Vitale et de Pol Abraham consacrent aux matériaux de la reconstruction. En guise de références bibliographiques, le règlement annonce enfin la parution prochaine de *L'architecture rurale et bourgeoise en France : étude sur les techniques d'autrefois et leurs applications à notre temps*, de Georges Doyon et Robert Hubrecht, dont il recommande la lecture ; la revue comprend d'ailleurs un article de 14 pages des mêmes auteurs, richement illustré.

Les positionnements des différents acteurs de la profession sont déjà, en cette fin d'année 1941, d'une remarquable complexité : s'il ne se trouve aucun partisan – au moins dans les circuits officiels – de la table rase, la polysémie du régionalisme rend rapidement les débats peu intelligibles. Les postures s'opposent et se complètent, entre ceux convaincus de la nécessité de définir des normes et de mettre en place des processus industrialisés, et ceux davantage sensibles aux lumières d'un artisanat fantasmé replacé au cœur du projet civilisationnel.

Architecte agréé pour la reconstruction, Pierre Dufau se porte logiquement candidat au concours d'études provinciales qui est officiellement ouvert le 1^{er} janvier 1942. Très vite, il critique la trop grande précision du programme et le risque d'obsolescence des solutions que

⁷⁷⁹ VIGATO, 1997, p. 293.

les candidats auront à proposer, rappelant la rapidité avec laquelle l'électrification et la mécanisation des fermes picardes s'est effectuée⁷⁸⁰. La première sélection des projets par le Commissariat est sévère, seul un quart des candidats étant admis à remettre des plans plus détaillés, les résultats du volet d'architecture urbaine décevant en particulier par leur médiocre prise en compte des matériaux et des modes de bâtir contemporains. Pierre Dufau voit quant à lui ses esquisses retenues dans les deux catégories. Bien qu'aucun document graphique du rendu définitif n'a, semble-t-il, été conservé, les notes de présentation indiquent que l'intérêt de l'architecte se porte surtout sur la fonctionnalité des bâtiments et les procédés constructifs prévus. Ainsi au style de la ferme picarde Pierre Dufau ne consacre que cinq lignes de son descriptif pour dire qu'il s'apparente à celles du Marquenterre (région de la baie de Somme), la précision tenant une place anodine par rapport à l'exposé des besoins matériels et techniques d'une exploitation paysanne moderne. La part la plus originale de son projet, concluant son descriptif, tient dans la logique structurelle faisant appel non seulement à la standardisation des éléments d'ossature pouvant même être préfabriqués :

« Nous avons porté tous nos efforts vers la recherche d'un mode de construction qui, s'il était réalisé sur une assez vaste échelle pourrait apporter un élément intéressant d'économie. En composant l'ossature avec des éléments standards, moulés en usine, on obtiendrait une première économie très substantielle sur le transport, une seconde sur les coffrages, une troisième sur la main d'œuvre. Le fait que les éléments soient standardisés n'implique en aucune manière une construction uniforme, chaque architecte ayant toujours, pour révéler son tempérament personnel, la libre disposition de son plan, l'originalité des proportions, le choix des pleins et des vides. »⁷⁸¹

Les maisons urbaines suivent, d'après la notice descriptive, le même primat fonctionnaliste et techniciste, quoique Pierre Dufau développe cette fois un propos plus conséquent sur l'esthétique picarde sur lequel on reviendra en troisième partie. Conformément au souhait exprimé par le règlement, Pierre Dufau indique avoir particulièrement travaillé le plan des cuisines et l'intégration des penderies et des gaines. Évoquant le grand nombre de chantiers prévus dans le cadre de la reconstruction dont il est un témoin de premier plan, l'architecte préconise la standardisation des cuisines, des offices et des salles de bains, sources d'importantes économies d'échelle. Le jugement est rendu au début du printemps 1942. La moyenne d'âge des lauréats est remarquablement basse, suivant probablement le vœu du

780 Lettre de Pierre Dufau à Maurice Grandjean, datée du 31 janvier 1942, CAP-CAA 066 Ifa 1037-7.

781 « Note concernant les constructions rurales », non datée, CAP-CAA 066 Ifa 1037-7. Souligné dans le texte.

Commissariat à la Reconstruction. Pierre Dufau partage, dans la catégorie rurale, la troisième prime avec Robert Auzelle, Paul Dufournet⁷⁸², Georges Éloy et Benjamin Maneval ; la deuxième revient à Joël Guénec, et la première à l'équipe Pierre-Joseph Herdhebaut, Albert Afchain et Pierre-Jean Guth, Pierre Dufau remporte aussi la deuxième prime dans la catégorie urbaine, derrière l'Abbevillois Jean Decock. Les planches des lauréats du concours d'études provinciales seront exposées à Amiens à l'automne 1942, en même temps que la maquette et le plan de reconstruction de la ville.

On notera enfin que Pierre Dufau participe également, en 1943, au Prix d'architecture de la maison française avec son ami Émile Deschler. Ce concours est organisé par Maurice Wanecq, admirateur de Doyon et Hubrecht s'étant entiché de régionalisme, et que Michel Roux-Spitz raille, à plusieurs reprises, comme un « homme d'affaires parisien à la recherche d'un “dada” »⁷⁸³. On ignore, là aussi, la consistance exacte du rendu de Pierre Dufau.

Il est en tout cas délicat de distinguer, dans l'attitude de l'architecte, ce qui relève de l'opportunisme et d'une conviction profonde. Le simple fait de participer à ces concours ne saurait, on l'a dit, emporter l'adhésion à une idéologie d'ailleurs volatile ; le travail étant rare et les fins de mois difficiles, toute prime est bonne à prendre pour un architecte ayant un ménage à faire vivre et une réputation à établir. Il semble pourtant remarquable qu'alors que la profession se déchire, jusqu'au comité de rédaction de *L'Architecture française*, sur la place à accorder aux caractères vernaculaires dans la définition esthétique, et donc identitaires, des modèles d'une reconstruction qui n'est que théorique, Pierre Dufau s'attache en priorité aux questions d'usages, de simplicité de montage, d'économie de mise en œuvre. Sans être pour lui un impensé, la question du style paraît tenir du pancrace pour qui s'y attarde trop ; elle ne doit en tout cas être un frein ni à la productivité du chantier, ni aux agréments d'usage attendus par le sinistré. La défense de l'artisanat, enfin, atteint ses limites lorsqu'elle n'est plus en phase avec l'économie générale du bâtiment : la recherche de la préfabrication et de l'industrialisation, sur des chantiers dominés par l'urgence, l'emporte pour Pierre Dufau sur la valorisation des métiers manuels et des corps de second-œuvre. Ce parti pris pourra, toutefois, apparaître quelque peu contradictoire avec la défense du mobilier et de la décoration que porte

782 Paul Dufournet se fera connaître au même moment pour son projet de village-modèle du Bosquel (Somme), entièrement incendié en juin 1940, et pour lequel il propose un remembrement complet du parcellaire.

783 ROUX-SPITZ, Michel, « D'un mois à l'autre », *L'Architecture française*, n° 35, septembre 1943, p. 3.

l'architecte à travers son projet de reconversion du quartier de Saint-Leu à Amiens. Probablement Pierre Dufau envisage-t-il déjà l'architecture comme la production de cadres normalisés, dont les jeux de variations de mêmes modules composent des ordres simples garantissant l'unité sans amener la monotonie ; l'expression des individus et de leurs personnalités, dès lors, s'effectue dans le cadre privé suivant le goût de l'occupant et celui de l'époque : aux extérieurs s'affichent les temps longs, et aux intérieurs appartiennent les temps courts.

Logement voulu ou logement subi ?

L'architecture du logement constitue une faible part de l'activité de Pierre Dufau dans l'immédiate après-guerre, ses diverses missions relatives à l'urbanisme et la reconstruction des infrastructures ferroviaires de Longueau et d'Amiens occupant l'essentiel de son activité. En-dehors du chantier des ISAI du groupe Faidherbe évoqué plus haut, ses travaux dans le domaine de l'habitation se limitent à quelques rares maisons pour des particuliers.

Hésitante entre 1946 et 1948, la politique de construction d'immeubles pré-financés par l'État, dont les ISAI sont les prototypes, est relancée par Eugène Claudius-Petit afin de répondre à un problème conjoncturel. Les créances des sinistrés les plus favorisés sont, au tournant des années 1950, déjà utilisées ou en voie de l'être : c'est ainsi que les îlots reconstruits en priorité à Amiens sont situés dans le cœur commercial de la ville, entre la mairie et la place Gambetta. Restent de nombreux petits dommages de guerre ne permettant pas, loin s'en faut, la reconstruction de logements entiers, la situation étant de plus compliquée par la pénurie latente de matériaux, et la diminution progressive en valeur relative des indemnités des sinistrés par suite de l'application d'un CAD reflétant la politique d'austérité gouvernementale⁷⁸⁴.

⁷⁸⁴ Les dommages de guerre sont calculés en prenant pour base le coût de la construction sinistrée en 1939, auquel est ensuite appliqué un Coefficient d'application départemental (CAD, remplaçant des systèmes antérieurs par bordereaux de prix) destiné à en rajuster la valeur au jour de la reconstruction, en tenant compte de l'inflation connue depuis le début de la guerre. Les révisions périodiques décidées par le gouvernement sont toutefois inférieures aux hausses régulières des prix du bâtiment : les sinistrés n'ayant pas encore reconstruit s'appauvrissent donc.

Le MRU propose donc la réalisation d'immeubles de logements locatifs et à bas coût, construits grâce au rachat des petits dommages de guerre sur des terrains cédés par la ville d'Amiens. Destinés à loger temporairement des sinistrés en assurant le rôle de cités-relais, ces immeubles intégreront le régime général des HLM municipaux une fois la reconstruction terminée. Après un premier projet en 1948, boulevard de Roubaix, abandonné à la suite de problèmes fonciers, deux groupes d'immeubles sont lancés sur les îlots O et P (place Vogel) et DT (rue de Rouen) **[Fig. n°122 à 125]**. Mêlant logements individuels et collectifs avec des commerces, ces immeubles – qui partagent, à quelques variations près, les mêmes plans d'une opération à l'autre⁷⁸⁵ – sont construits suivant des formules économiques. La distribution des appartements est ainsi externalisée par des coursives et des cages d'escalier ajourées, la simplification de l'agencement intérieur faisant placer la douche dans une alcôve de la cuisine **[Fig n°126]**. Pierre Dufau cherchera à placer également ces études auprès de la SNCF et de l'EDF, et les proposera à des confrères toulousains, réclamant une quote-part d'un tiers des honoraires en cas d'exécution⁷⁸⁶.

Un ensemble de 51 logements est ensuite mis à l'étude en 1951 par Pierre et André Dufau, place du maréchal Foch, aux abords de la gare de Saint-Roch **[Fig n°127]**. Plusieurs pistes sont proposées par les architectes afin de réduire le prix, les crédits disponibles étant particulièrement modiques⁷⁸⁷ :

- Le recours intensif à la préfabrication pour les planchers, charpentes, toitures et encadrements de baies, l'opération pouvant profiter des filières déjà mises en place pour les îlots de la reconstruction⁷⁸⁸. Les menuiseries se trouvent ainsi également standardisées. La plomberie doit être simplifiée, et la ferronnerie systématiquement éliminée. Les architectes entendent rechercher constamment le matériau le moins cher possible pour un usage donné.

- La mise en place de filières de préfabrication emporte des coûts fixes dont l'opération doit garantir l'amortissement ; le volume de travaux doit donc être suffisant pour susciter l'intérêt des entreprises.

785 Ces modèles seront également proposés pour une cité HLM que les frères Dufau projettent à Maubeuge.

786 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Glénat, datée du 22 février 1949, CAP-CAA 066 Ifa 1036-3.

787 « Rapport concernant la cité-relais, place du maréchal Foch à Amiens », non datée [1951], CAP-CAA 066 Ifa 1016-6.

788 Des économies d'échelle seront trouvées, dans le cas de l'opération de la place Foch, par la mutualisation avec une opération entreprise au même moment par Jean-Maurice Lafon et Pierre-Joseph Herdhebut rue Caumartin.

- Les partis constructifs et architecturaux doivent être simplifiés pour garantir la rapidité d'exécution. L'emploi d'un hourdis léger peut par exemple permettre un gain de temps conséquent en évitant le coffrage des planchers.

- Les prix doivent pouvoir être librement discutés, sur bordereaux et sans diminution des prestations, entre les architectes et les entreprises, les moins-disantes ayant été réunies pour former des groupements.

Réalisée suivant un coût d'objectif de 25 000 F le m²⁷⁸⁹, la cité-relais de la place Foch ouvre la voie à une multiplication des opérations pré-financées qui lanceront la politique des grands ensembles à Amiens. Un brusque emballement se produit, comme on l'a dit précédemment, en 1953-1954 à la suite du plan Courant et des objectifs quantitatifs décidés par le ministre de la Reconstruction Maurice Lemaire. Offrant des niveaux de confort différents correspondant à leurs formules de financement, les cités du Faubourg de Hem, de la rue Delpech ou de la rue Saint-Exupéry se rejoignent dans la renonciation à l'alignement des bâtiments sur rue, l'organisation en plots et en barres, la disparition des toits. Les délais d'études particulièrement courts, parfois réduits à quelques semaines, orientent les architectes – avec le soutien du maître d'ouvrage – vers la reconduction de mêmes plans d'une cité à l'autre. Les difficultés persistantes à faire rentrer les opérations dans les prix-plafonds définis par le ministère imposent la simplification structurelle et l'optimisation du rendement des surfaces comme les principaux objectifs poursuivis par Pierre et André Dufau.

Le plan de rénovation du quartier insalubre du Port (correspondant aux îlots L, M, N et W), mené avec Jean-Maurice Lafon, exprime bien ces enjeux. Remarquablement minces et affichant des façades qu'aucune saillie ou creux ne vient animer, les immeubles de trois et quatre étages offrent des logements dont la division interne est seulement assurée par des cloisons légères. Suivant la tendance de l'époque, cuisine, salle de bains et WC sont groupés en un unique bloc humide ; l'ensemble formé par l'escalier, les séchoirs et les vide-ordures constitue un noyau décentré sur un côté des façades. Les plans remis par les architectes se

789 Lettre de Pierre Dufau à André Dufau, datée du 26 mars 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1016-6. Soit environ 550 euros valeur 2016. Les prix constatés à Amiens et dans le département de la Somme paraissent, pendant toute la période de la Reconstruction, plus élevés que dans le reste du pays, conséquence probable de l'importance des besoins et du manque local de main d'œuvre et de matériaux de construction.

distinguent par la qualité de leur niveau de détail qui caractérisera toute la production graphique de l'agence Dufau [Fig n°128]. Les deux tours complétant l'opération au droit de la rue de la Hotoie participent du même esprit d'économie, l'ossature étant réduite à dix-huit poteaux porteurs par bâtiment afin de diminuer le coût des fondations spéciales rendues nécessaires par la proximité de la Somme. Toute astuce proposée par les architectes pour parvenir à un meilleur prix de revient paraît louable : ainsi les ascenseurs ne s'arrêtent-ils pas aux trois premiers étages. N'étant pas considéré par l'État comme une zone de rénovation urbaine selon la loi-cadre du 7 août 1957, le quartier du Port ne bénéficie pas de crédits permettant de compenser le surcroît de charge foncière. Ce manque de moyens stérilise la forme architecturale, la qualité esthétique comme matérielle étant sensiblement diminuée par rapport aux opérations de reconstruction, seuls quelques jeux rythmiques pouvant encore être trouvés sur les percements [Fig n°129 et 130].

Quelles sont les postures de Pierre Dufau face à ces changements de paradigmes auxquels, pas davantage que ses confrères, sa formation scolaire ne l'a préparé ? Les marges de manœuvre sont en réalité bien minces, et d'autant moins testées, peut-être, que ces commandes sont modérément importantes pour un architecte construisant déjà d'importants immeubles de bureaux à Paris qui ne sont pas soumis à de semblables cures d'austérité. Si la recherche de formes architecturales simples et répétées caractérise déjà, par goût personnel, la production de Pierre Dufau au milieu des années 1950, elle correspond aussi à une demande explicite des circuits administratifs. Le directeur des services départementaux de la Reconstruction convoque ainsi le 3 mai 1956 seize architectes de la Somme à une réunion destinée à rechercher les nouvelles méthodes de travail permettant de répondre aux trois objectifs du moment : « l'abaissement des prix, la réduction de la durée des travaux, et la suppression au maximum des ouvriers spécialisés »⁷⁹⁰. Pierre Dufau, présent au titre d'architecte-conseil de la Reconstruction, y réclame en premier lieu un assouplissement des normes afin d'utiliser plus facilement les produits nouveaux offerts par l'industrie, prenant pour exemple les revêtements de sol. Faisant un exposé des méthodes de travail qu'il a observées en Amérique, Dufau indique que la productivité des chantiers pourrait être accrue en augmentant la durée des études, et ce faisant l'étendue de la mission confiée à l'architecte :

790 « Procès-verbal de la séance de travail du 3 mai 1956 sur l'abaissement du coût de la construction », CAP-CAA 066 Ifa 1009-1.

« L'entreprise [y] exige de l'architecte des plans beaucoup plus précis ; l'ouvrier y travaille beaucoup moins qu'en France mais l'organisation du chantier rend son intervention beaucoup plus efficace. Les méthodes américaines permettent de consacrer 18 mois pour l'élaboration des plans, et 6 mois pour la construction, parce que l'organisation du temps de travail y est établie dans les moindres détails. »⁷⁹¹

Pierre Dufau fait toutefois remarquer « que le problème de l'amortissement de l'immeuble entre aussi en ligne de compte et regrette qu'à notre époque on veuille encore construire pour 150 ans d'existence »⁷⁹². Cette réflexion pourrait passer pour la marque d'un pragmatisme face aux changements induits par les modes de vie futurs dont on ignore tout. L'habitation perdrait ainsi son caractère pérenne, devenant un produit à la durée limitée dans le temps, adapté aux conditions d'existence d'une époque et construit avec les moyens alors disponibles. La logique nihiliste qui est à l'œuvre ne dépare pas l'état d'esprit de la ligne moderniste des architectes de l'après-guerre et de leur crainte latente de se trouver contraints par un héritage, d'autant plus résistant qu'il est défendu par un ensemble de valeurs morales et sentimentales, animées par un instinct de conservation défiant le rationalisme et l'objectivité. On y verra aussi un aveu de lucidité quant à la durabilité médiocre des immeubles construits avec des crédits insuffisants, et qui réclameraient des sommes considérables pour ne pas verser dans l'insalubrité après une génération. Cette peur de se trouver responsable d'un habitat corrompu par le temps et les usages, faute que ses insuffisances raisonnables aient été admises à temps, rejoint précisément celle énoncée quelques mois plus tôt par Raymond Lopez :

« Certains pays considèrent l'immeuble amorti en peu d'années ; trois cents ans de vie pour une construction semble, chez nous, normal. Il ne faut pas permettre à l'habitat d'atteindre l'âge du taudis : il faut lui attribuer une limite dans le temps. Sur bien des produits alimentaires, une étiquette nous indique, pour la conservation de notre santé : "à consommer avant le ...". Pourquoi s'en serait-il pas de même pour la demeure ? »⁷⁹³

À l'inverse de l'essentiel des autres architectes de premier plan de sa génération, Pierre Dufau n'aura apporté qu'une contribution quantitativement faible à la politique du logement social des Trente Glorieuses. En-dehors des quelques centaines de logements construits avec

⁷⁹¹ Ibid.

⁷⁹² Ibid.

⁷⁹³ « Rénovation de l'habitat », *Urbanisme*, n° 89-40, 1955, p. 140. L'architecte développera cette idée au sein du même numéro, dans l'article « De l'âge limite des immeubles d'habitation ».

son frère André à Amiens au cours des années 1950, sa seule réalisation importante est le grand ensemble d'Empalot, au sud de Toulouse, édifié dans le cadre de la politique des Secteurs Industrialisés (SI). Instauré par la loi du 24 mai 1951, ce programme national prend la suite du concours de la cité Rotterdam à Strasbourg remporté par Eugène Beaudouin, et dont les 800 logements constituaient la première expérimentation de construction standardisée entreprise sur une grande échelle après-guerre. L'objectif principal poursuivi par le MRU avec les SI est l'amélioration de la productivité du secteur du bâtiment, une attente particulière étant formulée autour du rapprochement des architectes et des bureaux d'études techniques (BET) qui se substituent peu à peu aux ingénieurs-conseils. La responsabilité de la maîtrise d'œuvre est ainsi, pour la première fois sur des opérations d'une telle importance, partagée dès le stade de conception, afin de rechercher les procédés constructifs les plus économiques, tant en argent qu'en hommes et en matériel. Portant souvent sur plus d'un millier de logements, les SI sont considérés comme des chantiers expérimentaux pouvant faire appel à n'importe quelle technique de construction – la préfabrication lourde notamment – tout comme à des matériaux traditionnels si des procédés efficaces de standardisation sont proposés. Les marchés d'éléments de second œuvre doivent enfin être traités au niveau national afin de générer des économies supplémentaires.

L'État s'oriente donc avec les SI vers une déqualification volontaire des métiers de la construction. La production sérielle des menuiseries et des revêtements de sols, et la répétition de même plans de cellules d'habitation sont des leviers permettant de compenser le déficit en travailleurs spécialisés⁷⁹⁴. Les volumes importants des SI et la brièveté des délais imposés sont aussi destinés à pousser les entreprises à moderniser leur outil de production et à s'équiper en machines, et en particulier pour celles de gros-œuvre en moyens de levage.

Mal connue⁷⁹⁵, la mission de Pierre Dufau pour le secteur industrialisé de Toulouse-Empalot, fort d'un millier de logements, paraît débiter en 1954 ; l'architecte est associé au BET Pelnard-Considère, et à deux confrères locaux, Jean Montier et Fabien Castaing, chargés

⁷⁹⁴ Cette orientation ne constitue toutefois que l'une des nombreuses facettes de la politique technique de l'État sous la IV^e République, qui entretient alors un climat propice à l'innovation. D'autres filières, notamment celle des groupes scolaires, s'articuleront par la suite autour de procédés de préfabrication en usine, le montage sur site ne réclamant plus qu'un nombre très restreint de techniciens qualifiés.

⁷⁹⁵ Le fonds d'archives de Pierre Dufau ne comprend qu'un jeu de plans correspondant à un avant-projet, et quelques pièces écrites datées de 1954 à 1956. Les derniers bâtiments dont l'architecte a la charge sont pourtant vraisemblablement terminés vers 1965.

de la direction du chantier. Le choix de sa nomination revient probablement au directeur de la Construction Adrien Spinetta, père spirituel des SI⁷⁹⁶. Ayant été désigné en décembre 1953 architecte-conseil de la Commission nationale des plans-types, et jouissant de son expérience de la reconstruction d'Amiens, Pierre Dufau est l'un des membres d'une génération d'architectes encore jeune et soutenue par le MRU, au même titre que Jacques Henri-Labourdette, Pierre Vivien ou Pierre Bourdeix qui sont chargés de travaux comparables. Sa qualité d'architecte-conseil du ministère pour la Haute-Garonne joue sans doute également dans le choix du MRU.

L'opération s'inscrit en bordure de la Garonne, dans le prolongement d'un premier ensemble de logements sociaux réalisés à la fin des années 1940 par l'architecte Raymond Chini. Vaste de seulement 6,3 hectares, le terrain induit une densité particulièrement forte (160 logements à l'hectare) conduisant Pierre Dufau à recourir à des barres de 12 étages et d'une centaine de mètres de longueur pour les logements aux normes HLM, et à des barres de trois et quatre étages pour ceux aux normes LOGECO, qui sont d'un confort inférieur **[Fig n°131 à 133]**. Le cloisonnement intérieur est, dans tous les cas, réduit à des carreaux de plâtre de cinq centimètres d'épaisseur seulement. Les procédés constructifs visant aux économies recherchées sont mal connus, les documents conservés dans le fonds d'archives de l'architecte étant antérieurs à la passation des marchés : le principe même de l'ossature en béton armé ou en acier dépendra du résultat des soumissions des entreprises. Le respect des prix-plafonds fixés par le ministère fait rechercher toutes les solutions possibles de groupement des circulations, des réseaux et des fluides. Si la mise en bloc des pièces humides (cuisine, salle d'eau, WC et séchoir) s'intègre à la tendance générale de l'époque⁷⁹⁷, la distribution des logements HLM par des coursives desservant deux niveaux constitue une formule originale permettant d'améliorer le ratio de surface habitée. Les circulations verticales sont quant à elles regroupées dans une excroissance reliée au bâtiment par des passerelles, deux ascenseurs suffisant ainsi à desservir 150 appartements⁷⁹⁸. Pierre Dufau signale toutefois, dans sa notice

796 Le n° 46 de février-mars 1953 de *l'Architecture d'aujourd'hui* comprend un important dossier consacré aux premiers grands ensembles français, ouvert par un article d'Adrien Spinetta, qui généralisa l'emploi du terme inventé dix-huit ans plus tôt par Maurice Rotival.

797 MOLEY, Christian. *L'architecture du logement, culture et logiques d'une norme héritée*. Paris : Anthropos, 1998, p. 231-250. Les gaines des différentes pièces ne sont toutefois pas regroupées en un unique conduit de ventilation.

798 Cette distribution sera reprise par Pierre Dufau pour un projet non réalisé d'ensemble HLM rue des Teinturiers, à Amiens, en 1956-1958. On retrouve aussi à Toulouse une formule proche (la coursive desservant cette fois trois niveaux) dans un immeuble construit en 1957 boulevard des Minimes par Jean Savagé, Maurice Zavagno et Paul Gardia, ce dernier travaillant dans le même temps à l'agence Dufau.

de présentation de l'avant-projet, la grande difficulté rencontrée à intégrer les prix-plafonds⁷⁹⁹, jugeant être « arrivés dans notre étude aux limites critiques sous lesquelles il est dangereux de descendre »⁸⁰⁰. Successeur d'Adrien Spinetta comme directeur de la Construction, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Gérard Blachère pointe dès 1956 les limites de la politique des SI dont la qualité architecturale et constructive va en diminuant :

« La passation des marchés de Secteur Industrialisé donne lieu depuis ces derniers mois à de graves difficultés de respect des prix plafond. J'ai le sentiment que les adjudications de ce Secteur deviennent du point de vue des prix plus difficiles que celles des opérations courantes. Si cela était exact cela pourrait être dû au volume même des opérations : une adjudication dépassant le milliard ne s'adresse qu'à un nombre restreint d'entreprises qui se connaissent et peuvent procéder entre elles à l'adjudication secrète des travaux. D'autre part les entreprises sont maintenant habituées au "tour de vis" que nous donnons après l'adjudication et elles se préparent à cette épreuve en déposant des soumissions gonflées, si bien que la discussion qui ne devrait être qu'une mise au point marginale d'un prix essentiel défini par l'adjudication devient purement et simplement une discussion de gré à gré. Je vous demande de bien vouloir me faire connaître votre sentiment sur ce problème et sur l'opportunité de réduire le volume initial des travaux mis en adjudication. »⁸⁰¹

Probablement retardé par les difficultés qui viennent d'être énoncées, le chantier du SI de Toulouse-Empalot n'est lancé qu'en 1959 sur un plan de masse profondément remanié, sans que l'on connaisse l'étendue des apports de Pelnard-Considère. Quelques équipements scolaires et commerciaux seront ensuite construits sous la direction de Louis de Hoÿm de Marien, qui a succédé à Raymond Chini. Jamais mentionné par Pierre Dufau dans ses mémoires, ce grand ensemble mal né est partiellement démoli entre 2013 et 2015, après une première rénovation cosmétique menée une génération plus tôt. Le dilemme des années 1950 quant à la durabilité de l'habitat de masse résonne encore, alors que le quartier d'Empalot a largement dépassé le point de pivot où le logement voulu devient un logement subi. Bénéficiant des avantages d'une clientèle pour l'essentiel privée, Pierre Dufau se passera presque complètement, des années 1960 jusqu'à l'arrêt de son activité professionnelle, des commandes de logements sociaux. Architecte-conseil du ministère de la Reconstruction et du Logement, il affirmera en 1958 combien le chantier dans ce domaine relève d'un combat perdu d'avance et auquel il se refuse :

799 920 000 francs en moyenne pour les LOGECO, et 1 280 000 francs pour les HLM, soit respectivement 19 800 et 27 600 euros valeur 2016.

800 Notice de présentation du projet du Secteur industrialisé de Toulouse-Empalot, 9 mars 1955, CAP-CAA 066 Ifa 1047-1.

801 Note à ses services de Gérard Blachère, directeur de la Construction, datée du 29 février 1956, AN 19771067/013.

« La seule difficulté que présente la construction de logements, c'est leur extrême économie découlant de normes dimensionnelles et qualitatives très faibles et de moyens financiers restreints. Nous sommes constamment à la frontière de la médiocrité et à la moindre défaillance d'un exécutant ou d'un fournisseur, nous sombrons dans l'aventure. Le moment est venu pour le ministère de mettre une fois pour toutes de l'ordre dans ce maquis des règlements aux prescriptions contradictoires, dérisoires, voire inintelligibles. Finalement, dans le fouillis des décrets et des arrêtés, chaque architecte choisit, selon son tempérament, une façon ou une autre d'être en contravention avec la loi. Les logements satisfaisant à tous les règlements seraient d'ailleurs des monstres impossibles à réaliser dans le cadre des prix-plafonds. »⁸⁰²

La cité d'urgence du Plessis-Trévisé

Chantier cette fois revendiqué par Pierre Dufau dans ses mémoires, la cité d'urgence du Plessis-Trévisé donne à voir une autre face du débat sur la pérennité des constructions destinées à pallier la crise du logement. Le 7 janvier 1954, l'abbé Pierre, ancien député et résistant, publie une lettre ouverte au ministre de la Reconstruction et du Logement, appelant Maurice Lemaire à venir assister aux obsèques d'un enfant mort de froid au moment même où l'Assemblée nationale refusait de voter un crédit d'un milliard de francs pour des logements d'urgence. Le scandale est d'autant plus retentissant que pêchant par optimisme, le ministre avait déclaré à la tribune : « Dans trois ans nous reverrons à Paris les pancartes “logement à louer” »⁸⁰³. S'étant rendu à l'enterrement, Maurice Lemaire fait lancer par son administration un programme répondant au vœu du fondateur de la communauté Emmaüs. Pierre Dufau est chargé à la fin du mois de janvier, par l'entremise du député MRP Robert Buron, proche de l'abbé Pierre, de la définition du plan-masse d'une première cité d'urgence à construire au Plessis-Trévisé, à l'est de Paris, dont le ministère s'engage à prendre 90% des frais. Une tranche de 51 logements doit y être engagée immédiatement par l'architecte François Spoerry, qui vient de mener une expérimentation de ce type à Sausheim, près de Mulhouse⁸⁰⁴ [Fig. n° 134].

802 *L'architecture d'aujourd'hui*, 29e année, n° 78, juin 1958, p. V.

803 DUFAU, 1989, p. 106.

804 N'ayant pas d'agence à Paris, François Spoerry est relayé par Louis et Luc Sainsaulieu qui assureront le suivi du chantier.

Partageant une deuxième tranche de 200 logements avec ses confrères [Fig. n°135], Pierre Dufau fait étudier par son agence, en l'espace de quelques jours, plusieurs types de logements très économiques pouvant être facilement juxtaposés indifféremment des conditions du terrain. Un dossier complet est envoyé au directeur de l'Architecture Pierre Dalloz le 5 février 1954⁸⁰⁵, quatre jours après le dramatique appel radiophonique de l'abbé Pierre : le logement de type B, pour cinq occupants, est estimé à 549 000 F, et celui de type C, pour sept occupants, à 804 000 F⁸⁰⁶. L'idée initiale de l'architecte, se voulant pragmatique, consistait à ne construire en première phase des garages, sur des terrains disposant d'assainissement, où les occupants disposeraient d'un conduit de fumée et d'un poste d'eau. Les pièces du logement seraient ensuite réalisées au fur et à mesure, le garage trouvant sa fonction finale une fois la maison terminée. Lucides face au risque de voir s'éterniser des situations provisoires conduisant à construire des bidonvilles, les architectes dissuadent l'abbé Pierre d'un tel programme. Pierre Dufau insiste cependant longuement sur le caractère particulier d'une telle cité et la nécessité, selon lui, d'un contrôle strict de ses habitants et leur renouvellement régulier afin d'éviter les altérations que créeraient des occupations prolongées :

« Les cités d'urgence sont destinées à recueillir aussi vite que possible les familles ne disposant que de ressources extrêmement faibles. Elles ne doivent être en aucun cas considérées comme des refuges permanents pour asociaux ni former des zones ou des ghettos, ou des quartiers réservés. Il n'est pas douteux cependant qu'un certain nombre d'asociaux irrécupérables les habiteront. Les enquêtes faites prouvent que ces éléments ne représentent jamais plus de 20% des groupements humains les plus déshérités. Le plan-masse de chaque cité devra comporter des possibilités de cloisonnement permettant [...] d'éviter que les familles socialement "arrêtées" soient en contact trop direct avec les familles ayant conservé le sens de l'avenir.

On considère que les occupants sont des locataires dont le destin normal est d'évoluer vers une situation sociale meilleure. Les logements sont des logements de "transit" construits pour durer aussi longtemps que l'exige l'amortissement des sommes engagées (trente ans environ) mais où les locataires se succéderont aussi rapidement que possible. Il faut avoir constamment à l'esprit que ces logements sont créés pour des cas d'urgence et qu'en aucun cas ils ne doivent être considérés comme une solution omnibus et définitive au problème du logement du plus grand nombre.

Ces réalisations peuvent être entièrement compromises si :

1° L'architecte chargé du contrôle des travaux ne se montre pas vis-à-vis des entreprises adjudicataires d'une exigence maniaque en ce qui concerne l'application stricte des devis et des plans et de la qualité d'exécution. Nous sommes sur une frontière et aucune défaillance ne peut être tolérée.

805 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Dalloz, datée du 5 février 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1050-1.

806 Soit respectivement environ 12 000 et 17 500 euros valeur 2016. On comparera ces montants avec ceux donnés précédemment pour des logements pérennes au Secteur Industrialisé de Toulouse-Empalot.

2° L'organisme qui exploitera et contrôlera la cité ne prodigue pas avec une énergie incessante pour faire respecter la bonne tenue des abords en s'opposant à tous les dépôts, en organisant soigneusement le ramassage des ordures et en interdisant le linge aux fenêtres. »⁸⁰⁷

Des crédits exceptionnels sont finalement votés par l'Assemblée Nationale au début du mois de février, permettant la réalisation de 12 000 logements d'urgence sur l'ensemble du territoire. Le MRL peut lancer un concours pour la réalisation d'un millier d'entre eux en Île-de-France, dont le coût unitaire moyen ne devra pas excéder 600 000 francs. Déjà mis en chantier, les 51 logements conçus par François Spoerry font l'objet de recherches drastiques d'économies qui conduiront l'architecte alsacien à se fendre d'une lettre ouverte à Maurice Lemaire publiée dans la presse à la fin du mois de mars :

« Vous m'avez confié la réalisation de votre première cité d'urgence du Plessis-Trévisé, et cette désignation m'avait comblé de joie. [...] Mais cette joie s'est rapidement transformée en anxiété quand j'ai compris comment le MRL entendait construire les 12 000 logements de "première nécessité" [...]. On vous a dit qu'il était possible de faire pour 500 000 F un logement simple mais confortable. Ce n'est pas vrai, car aucun des pays mieux équipés que nous n'y a réussi. On vous a dit que ces maisons seraient durables et que leurs frais d'entretien seraient minimes. Ce n'est pas vrai, car on ne peut pas pour ce prix enduire convenablement les murs et il n'y aura même pas de gouttières. [...] On vous a dit que ces cités seraient d'un aspect agréable. Ce n'est pas vrai, à moins d'admettre que les alignements de baraques de Buchenwald et de Dachau étaient plaisants⁸⁰⁸. [...] Il est encore temps de dire NON, ces taudis ne figurent encore pour la plupart que sur le papier. »⁸⁰⁹

Réclamant un minimum de 800 000 francs par habitation, François Spoerry conclut ainsi une autre lettre, personnelle cette fois, qu'il envoie au ministre : « La France n'est pas assez riche pour se payer des milliers de logements provisoires qu'il faudrait, à bref délai, remplacer par d'autres beaucoup plus coûteux »⁸¹⁰. Refusant de dévier de sa politique, le MRL retire à François Spoerry les 41 logements qu'il devait réaliser dans le cadre de la deuxième tranche que Pierre Dufau se voit confier en intégralité, soit 200 logements. Si l'architecte parisien propose à son confrère le partage de ses honoraires, l'affaire soulève une divergence de vues indéniable entre eux quant à la raison d'être de l'opération : Pierre Dufau s'en tient au

807 Notice de principe sur les cités d'urgence par Pierre Dufau, 4 février 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1050-1.

808 François Spoerry rappellera dans sa lettre du 27 mars 1954 à Maurice Lemaire qu'il a été déporté dans ces deux camps, étant résistant pendant la Seconde Guerre mondiale.

809 « Lettre ouverte à l'abbé Pierre, parue dans le journal *"L'Alsace"* du 20 mars 1954 », CAP-CAA 066 Ifa 1050-1.

810 Lettre de François Spoerry à Maurice Lemaire, datée du 27 mars 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1050-1.

principe d'une durabilité limitée des logements et d'une rotation rapide des occupants, soit l'inverse de l'objectif recherché par François Spoerry :

« Je suis absolument sûr que les logements d'urgence sont une nouvelle forme d'HLM à caractère définitif, qu'ils doivent avoir une durée d'au moins 30 à 50 années, fournir un confort compatible avec les progrès techniques de notre époque et un environnement digne de familles qui vont y passer leur vie entière. »⁸¹¹

La première tranche exécutée par Luc et Louis Sainsaulieu est, quoi qu'il en soit, inaugurée le 30 avril 1954, après un chantier réduit à deux mois et demi. Conduit par l'entreprise-pilote Moinon, celui des 200 logements de Pierre Dufau se poursuit à une cadence élevée, l'architecte appelant les entrepreneurs à employer 200 ouvriers sur le chantier⁸¹². Construits essentiellement à main d'homme et sans recours à la préfabrication, ces logements offrent des finitions très sommaires : les sols sont en balatum, en ciment ou en parquet de troisième choix, les plafonds sont en panneaux de bois aggloméré légèrement plâtrés. Le niveau d'équipement est cependant très correct : salle commune avec poêle, douche servant aussi de bac à laver le linge, WC séparé, point d'eau à l'étage dans le cas des logements organisés sur deux niveaux **[Fig. n°136]**. On remarquera que la grande sécheresse des façades est adoucie par la multiplication – inhabituelle chez l'agence Dufau qui ne laisse déjà au dessin qu'un caractère productif – des fleurs, arbres et personnages simulant la vie future idéale **[Fig. n°137]**.

Le surveillance du chantier est confiée à l'architecte amiénois Jacques Saghérian, qui réalise en même temps, dès le printemps 1954, des cités d'urgences à Doullens, Poix-de-Picardie et Montidier (Somme) sur les plans établis par Pierre Dufau. Les documents dressés pour la cité du Plessis-Trévisse seront en effet réemployés dans plusieurs autres cités construites à travers le pays – au moins une quinzaine – par des architectes implantés localement : Georges Maillols à Rennes, Armand Inconnu à Nevers, André Cheftel à Avranches, Eugène-Louis Sylvano à Laval, etc. Les 200 logements du Plessis-Trévisse sont inaugurés le 15 novembre 1954, Pierre Dufau demandant à cette occasion à son ami Jacques Fillacier la fourniture d'un panneau de présentation. Le coût total de l'opération confiée à l'architecte revient à 280 millions de francs pour 200 logements, 90% étant à la charge du MRL ; très réduits, les honoraires de l'architecte ne se montent qu'à 5 millions de francs, et le coût moyen

811 Lettre de François Spoerry à Pierre Dufau, datée du 30 mars 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1050-1.

812 Lettre de Pierre Dufau à l'entreprise Moinon, datée du 18 juin 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1050-2.

du logement seul à 860 000 francs, soit légèrement plus que le montant auparavant réclamé par François Spoerry⁸¹³.

A peine inaugurée [Fig. n°138], la cité d'urgence se dégrade rapidement, les architectes et la communauté Emmaüs s'en renvoyant la responsabilité. Mal drainé, le terrain favorise une humidité persistante dans les logements aggravée par des facteurs humains : les locataires chauffent insuffisamment et bouchent les conduits de ventilation naturelle ; les lessives faites dans les bacs de douche amènent par ailleurs une accumulation de vapeur fragilisant les cloisons ; certains logements sont enfin sur-occupés. Constatant cette situation, Jacques Saghérian rédigera une feuille de consignes basiques d'entretien destinées aux occupants qui ne sera pas diffusée⁸¹⁴. Pierre Dufau regrettera à plusieurs reprises l'utilisation de la cité d'urgence dans les mêmes conditions qu'un ensemble HLM ordinaire, l'absence de tri entre les occupants augmentant selon lui les frustrations sans garantir leur renouvellement régulier :

« Vous avez été amenés à attribuer ces logements à des gens ayant des moyens financiers relativement importants (télévision, automobile) et pour eux, il est bien évident que ces habitations sont très médiocres et qu'elles ne peuvent leur donner satisfaction. »⁸¹⁵

Passé l'enthousiasme initial, l'expérience du Plessis-Trévisé suscite un sentiment de déception accentué par l'absence du programme d'équipements initialement joint, mais dont le financement n'est pas coordonné avec celui des logements. L'école prévue au centre de la cité et promise au Prix de Rome Roger Hummel est abandonnée, le ministère de l'Éducation nationale jugeant le terrain trop étriqué. Le lavoir commun, la piscine de plein-air, l'hôtellerie-foyer-bibliothèque prévus par Pierre Dufau – avec un volontarisme feint, venant d'un architecte trop lucide pour une telle candeur ? – dans son plan-masse n'entreront jamais en phase opérationnelle. Rapidement frappée d'insalubrité (les logements de François Spoerry sont les premiers concernés), la *Cité de la joie*, ainsi qu'elle a été baptisée, est démolie dès le milieu des années 1970. Son histoire – somme toute assez banale puisqu'elle se répétera avec

813 Note non datée de ventilation des coûts de l'opération, CAP-CAA 066 Ifa 1050-2. Soit respectivement environ 6 100 000, 110 000 et 18 700 euros valeur 2016.

814 Lettre de Jacques Saghérian à la société d'HLM Emmaüs, datée du 14 mai 1958, CAP-CAA 066 Ifa 1050-1.

815 Lettre de Pierre Dufau à la société d'HLM Emmaüs, datée du 7 mars 1956, CAP-CAA 066 Ifa 1050-1.

les cités édifiées pour les rapatriés d'Afrique du Nord⁸¹⁶ – illustre les limites de la course à l'économie des politiques du logement dans la France des années 1950, animées par le chiffre brut des logements mis en service. Toujours abaissé, le curseur de la qualité constructive conduit à des situations tangentes, faute d'admettre l'impossible pérennité d'habitations édifiées à un coût modique : la même problématique se posera, comme on vient de le voir, avec les secteurs industrialisés dont Toulouse-Empalot est un exemple. Éloignées des services publics élémentaires, construites sur des terrains sans agréments, les cités d'urgence actent l'impuissance des architectes à agir avec les moyens qui leur sont donnés, le souhait de Pierre Dufau de voir une rotation permanente des habitants étant un aveu, en creux, de la non-habitabilité innée de la cité du Plessis-Trévis. S'il s'enorgueillira ensuite que sa clientèle aille « de la banque Rothschild à l'abbé Pierre »⁸¹⁷, l'architecte écrira dans ses mémoires qu'une solution tout autre aurait dû être trouvée :

« On fabriqua ainsi quelques lotissements miteux qui auraient été avantageusement remplacés par un marché industriel de cent mille roulottes, lesquelles auraient eu l'avantage de ne pas être accrochés définitivement aux seuls terrains sordides que l'on pourrait trouver. »⁸¹⁸

816 Quelques documents graphiques indiquent que Pierre Dufau étudia, en 1962, des appartements destinés à des rapatriés dans le département de l'Eure ; on ignore s'ils ont été réalisés. CAP-CAA 066 Ifa 146-8.

817 DUFAU, 1989, 4^e page de couverture.

818 *Ibid*, p. 109.

Le primat fonctionnaliste de l'architecture des séries

Les cités scolaires

L'équipement scolaire d'Amiens est sévèrement touché par les dégâts de la Seconde Guerre mondiale : le lycée de garçons est totalement détruit, et les écoles techniques des deux sexes doivent être installées à la Libération dans des locaux réquisitionnés ; l'insuffisance des bâtiments du lycée de filles avait quant à elle déjà été constatée avant-guerre. L'importance du programme à reconstruire incite le ministère de l'Éducation nationale et le recteur de l'université de Lille, dont dépend Amiens, à proposer au conseil municipal le regroupement des quatre établissements au sein d'une unique cité scolaire, établie en périphérie du centre-ville. De vastes terrains situés boulevard de Saint-Quentin, plats et vierges de constructions, avaient déjà été repérés en 1940 par Pierre Dufau qui proposait d'y établir un parc sportif couvrant plusieurs dizaines d'hectares. L'idée ayant fait long feu, une première emprise est acquise par les jésuites pour la reconstruction de l'établissement privé de la Providence, sur les plans de Louis et Luc Sainsaulieu. Les élus de la ville se prononcent finalement le 10 juillet 1947 en faveur de la réalisation de la cité scolaire, sur une surface de trente-six hectares.

Pierre Dufau est nommé architecte en chef de l'ensemble à l'automne 1948, et prend la responsabilité de l'établissement du plan-masse et de la définition du parti architectural des bâtiments, ainsi que des plans de détails qu'il partage avec Marcel Gogois. Son frère André Dufau et l'Amiénois Pierre-Joseph Herdhebut sont chargés de la réalisation des pièces écrites et du suivi des chantiers. Le projet affronte rapidement des critiques liées à son éloignement, bien que des lignes de transport en commun doivent être mises en place : les défenseurs de la cité scolaire s'appuieront sur l'établissement à proximité de la Providence pour justifier le bien-fondé de leur choix.

Le principe de la mixité, tant des sexes que des enseignements, soulève également de violentes polémiques portées jusque devant l'Assemblée nationale. La mutualisation des

quatre établissements génère pourtant des avantages économiques considérables, que l'on évalue à un milliard de francs en coût de construction, soit un quart du budget total. Les coûts de fonctionnement se trouvent également réduits par la mise en commun du réfectoire, de l'infirmerie, des laboratoires, des équipements sportifs et d'une part importante du personnel. Pierre Dufau défendra également le principe de la réunion des enseignements généraux et techniques pour des raisons sociales tangentes avec un discours politique : « le brassage des enseignements ne peut être lui-même que salubre à la santé morale de la nation en brisant, dès l'enfance, un germe de luttes de classes d'autant plus stupide qu'il n'est fondé sur rien »⁸¹⁹.

Reprenant l'esprit des campus anglo-saxons, la cité scolaire est conçue suivant un plan très aéré [Fig n°139], propice à l'exercice physique auquel les frères Dufau portent de longue date une attention particulière, ayant été athlètes et rugbymans. La coexistence sans clôtures de garçons et de filles suscite des inquiétudes : « Les professeurs n'avaient guère l'âme de pionniers, écrira Pierre Dufau ; ils tremblaient à l'idée d'un scandale sexuel »⁸²⁰. Le plateau sportif situé au milieu du terrain sépare pourtant les internats féminins, à l'ouest, des internats masculins, à l'est ; le rapport descriptif remis par l'architecte revendique par ailleurs de « faciliter la surveillance au maximum par la mise en place de postes-clés contrôlant aisément de vastes secteurs »⁸²¹, empêchant les adolescents d'aller folâtrer en-dehors du champ de vision des adultes. « Il faut donner à ces jeunes l'impression qu'ils sont des hommes libres »⁸²², dira Pierre Dufau : se sachant surveillés, garçons et filles n'ont pas besoin de barrières pour voir leur champ d'action restreint⁸²³.

Mise en œuvre par tranches successives de 1951 jusqu'en 1961, la cité scolaire d'Amiens constitue un programme inédit par son ampleur mais dont les éléments pris isolément ne sortent pas de l'épure fournie par les plans-types du ministère de l'Éducation nationale, les projets étant par ailleurs soumis à l'examen du Conseil général des bâtiments de France qui est un facteur notable de nivellement des réalisations entreprises au niveau national. La cité scolaire d'Amiens sera enfin l'occasion pour Pierre Dufau de dresser son

819 Rapport des architectes sur la première tranche de la cité scolaire d'Amiens, daté du 1^{er} mars 1950, p. 3, CAP-CAA 066 Ifa 1027-1.

820 « Mémoires d'A. », note non datée de Pierre Dufau sur la reconstruction d'Amiens, [ca. 1980-1985], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

821 Rapport des architectes sur la première tranche de la cité scolaire d'Amiens, daté du 1^{er} mars 1950, p. 21, CAP-CAA 066 Ifa 1027-1.

822 BOZON, André. « Pierre Dufau, ancien international d'athlétisme, associe sport et travail dans la cité scolaire modèle d'Amiens ». *L'Équipe*, 15 janvier 1954.

823 FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard, 1975.

unique projet d'architecture religieuse, le diocèse proposant la réalisation à ses frais d'une chapelle. Datant de 1960, la première version présente un plan circulaire comme il est alors commun, pour une capacité d'accueil de 500 personnes ; son imposant toit conique est percé de houteaux triangulaires **[Fig n°140]**. D'une architecture plus libre dans laquelle on pourra voir l'influence de Le Corbusier, la deuxième version réunit derrière un portique général la chapelle avec deux salles de 300 et 700 places, permettant différentes possibilités d'utilisation grâce à des cloisons coulissantes **[Fig n°141]**.

On a vu en première partie comment, par l'entremise d'Yves Cazaux, Pierre Dufau reprend en 1951 à André Lurçat la charge de réaliser la cité scolaire de Nevers. Située dans le quartier du Banlay, au nord de la ville, cet ensemble s'inscrit sur un terrain de 17 hectares, d'après une formule proche de la cité scolaire d'Amiens en réunissant enseignement général et enseignement technique. Conçus pour 4 500 élèves, les bâtiments y sont implantés suivant une même trame orthogonale autour d'un plateau sportif occupant le centre de la composition ; les internats des garçons et des filles sont situés à des angles opposés en diagonale **[Fig n°142]**. Rarement présent à Nevers, Pierre Dufau délègue le suivi du chantier à ses confrères Léon Robert, Émile Berthelot et Robert Rouvet ; son ami Raymond Lopez se charge quant à lui personnellement de l'internat du lycée de garçons et des réfectoires inscrits dans le plan-masse d'ensemble.

Ce chantier considérable à l'échelle de la préfecture de la Nièvre est, on le voit, piloté par des architectes parisiens habitués à traiter de telles échelles, quoique la conception des bâtiments pris isolément ne recèle aucune difficulté particulière qui les mettrait hors de la compétence des architectes nivernais. La politique du ministère de l'Éducation nationale dissocie systématiquement l'exécution de ces grands programmes, confiée aux locaux ayant l'habitude des entreprises intervenant sur le chantier, de la conception attribuée à des architectes de la capitale, proches de leurs interlocuteurs pour les questions financières et réglementaires. Illustration du centralisme de la commande publique des années 1950-1960⁸²⁴, Pierre Dufau tient le rôle de l'architecte ordonnateur reproduisant une formule déjà usitée que

824 L'équipe de sociologues organisée autour de Raymonde Moulin sera la première, à partir de la fin des années 1960, à porter un regard externe sur les mécanismes d'attribution de la commande publique, celle des constructions scolaires étant régie par des systèmes de listes d'agrément dont la critique sera au cœur des réformes des années 1970 visant à la recherche de la qualité architecturale. Voir MOULIN *et alii.*, 1973.

les conditions et les acteurs indigènes n'ont pas à infléchir, son expertise se focalisant sur la hiérarchisation spatiale des différents éléments constituant la cité scolaire.

Mis à l'étude en 1960, le lycée technique et le collège universitaire scientifique de la Métare, à Saint-Étienne, reproduiront les mêmes schémas de partage des responsabilités, l'architecte ne pouvant (ou ne voulant ?) s'écarter des plans-types fournis par le ministère de l'Éducation nationale. La répartition des honoraires avec les confrères locaux chargés du suivi du chantier n'incite certes pas Pierre Dufau à entreprendre une recherche architecturale à laquelle il n'est du reste pas convié par le maître d'ouvrage. La part sensible de son intervention est, dans ces conditions, limitée à la recherche d'un plan-masse tirant parti de la topographie par la fragmentation des volumes, et au choix des matériaux de revêtement des façades.

Des abattoirs aux bases aériennes

Hérités de l'impulsion donnée, dès les années 1920, par André Dufau père, les abattoirs – et au-delà, les laiteries, stations d'assainissement et autres programmes d'architecture sanitaire – constituent l'un des domaines de spécialité des frères Dufau, la commande étant régulièrement alimentée par les quelques industriels proposant des installations clefs en mains aux communes. Impressionnante, la liste des abattoirs réalisés en France en une quarantaine d'années rend compte de la réussite de la mise au point de plans-types en convergence avec les fabricants de l'outillage spécialisé, l'agence construisant l'équipement des communes d'Albert, Aigurande, Alençon, Amiens **[Fig. n°143 et 144]**, Arras, Aurillac, Bayeux, Berck, Caen **[Fig. n°145 à 147]**, Calais, Clermont-Ferrand, Dunkerque, Étampes, Fécamp, Firminy, Flers-de-l'Orne, Forges, Gacé, Grandvilliers, Hénin-Liétard, Maubeuge, Mers-les-Bains, Anzin, Quiévrechain, Roubaix, Rue, Saint-Ouen, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Valery-sur-Somme, Tourcoing, Valenciennes et Villiers-Bretonneux⁸²⁵.

825 Liste de références de l'agence André et Hervé Dufau, ca. 1970, CAP-CAA 133 Ifa 89-4. Pierre et André Dufau semblent par contre ne pas avoir participé au concours organisé en 1956 pour les abattoirs de la Villette à Paris, remporté par Jean Sémichon.

Fournissant une charge de travail relativement constante dans les années de l'après-guerre, les abattoirs sont en outre des programmes valorisables à l'export, nombre d'études restant toutefois sans suite face à la complexité des montages financiers à mettre en œuvre et à l'inconstance des clients. Dans l'espoir de débloquer quelque situation, les architectes font parfois appel à leur propres relations en assumant le rôle d'apporteur d'affaires. André et Pierre Dufau proposent ainsi en 1954 à Louis-Dreyfus et C^{ie}, dont ils viennent de réaliser le siège social parisien, de participer au tour de table financier pour la réalisation d'un abattoir à São Paulo que souhaitent construire les Anciens établissements Brissonneau & Lotz⁸²⁶. Dans ce type d'affaire complexe, le maître d'ouvrage relevant du secteur public lance un appel d'offres pour un forfait incluant la maîtrise d'œuvre, la fourniture du matériel industriel et la solution de financement. La profondeur des relations de Pierre Dufau au sein du ministère des Finances semble par ailleurs suffisante à Brissonneau & Lotz pour lui demander de tenter d'obtenir des conditions plus avantageuses pour l'octroi du prêt nécessaire à la collectivité brésilienne⁸²⁷. Une firme allemande remportant finalement l'affaire, les architectes vont jusqu'à solliciter de l'attaché financier de l'ambassade de France au Brésil des renseignements techniques sur les garanties bancaires, les régimes possibles d'assurance-crédit et les transferts de devises, afin de donner à leur groupement de meilleures chances en cas de concours ultérieur.

Nonobstant les projets abandonnés, les ensembles industriels réalisés à l'étranger demeurent nombreux, en particulier en Amérique latine : à Belo Horizonte, Sao Paulo et Porto Alegre au Brésil, Necochea en Argentine, Asuncion au Paraguay, Bogotá et Cali en Colombie, Tegucigalpa au Honduras, et jusque dans les villes reculées de Valdivia et de Los Andes, au Chili. Déchagrinés par des présentations visuelles attractives [**Fig. n°148 et 149**], les abattoirs projetés à l'étranger et en particulier au Brésil offrent aussi l'occasion d'accoutumer les employés de l'agence au langage architectural du Style international⁸²⁸. L'exploitation maximale, par les industriels, des produits figurant à leurs catalogues donne parfois lieu à des programmes étonnants, comme un complexe formé d'un abattoir, d'un centre d'incinérations d'ordures ménagères et d'un parc d'attractions à Bogota (Colombie) pour les

826 Lettre de Pierre Dufau à Louis Dreyfus et C^{ie}, datée du 7 janvier 1954, CAP-CAA 066 Ifa 1044-1.

827 Lettre de Pierre Dufau aux E^{ts} Brissonneau & Lotz, datée du 5 septembre 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1044-1.

828 Les plans de l'abattoir à volailles de Sao Paulo sont ainsi réalisés à l'été 1954 par le jeune Jean-Pierre Dacbert dans l'agence de Pierre Dufau rue Bayard. Les façades y consistent en un collage – assez incongru au vu du programme – d'éléments caractéristiques de l'architecture brésilienne, largement connue en France par les numéros de septembre 1947 et d'août 1952 de *l'Architecture d'aujourd'hui*.

Établissements Luchaire. Partagée, en particulier en cas de *charrettes*, entre les agences de Paris et d'Amiens, l'étude des abattoirs paraît, à quelques rares exceptions, centralisée par André Dufau après la rupture de l'association entre les deux frères en 1958.

L'expérience de l'agence en construction industrielle motive sans doute la SNCF à confier à Pierre et André Dufau, à la Libération, la reconstruction des dépôts ferroviaires d'Amiens et de Longueau, durement éprouvés par les bombardements alliés de 1943-1944. À l'inverse de la gare de Saint-Roch, commandée dès l'automne 1944 à Pierre Dufau sur le souhait de l'ingénieur Léon Pille, les bâtiments utilitaires devant être reconstruits ne sont pas le lieu d'un exercice de création architecturale ou de mise en dialogue avec leur environnement par les arts décoratifs. Les écomats, dépôts, ateliers, magasins, garages et abris sont adaptés à partir des plans-types fournis par les services techniques de la SNCF et leur architecte en chef Paul Peirani. Très faiblement rémunérées, les diverses missions confiées aux frères Dufau comprennent une part d'activité de conseil sur la disposition des bâtiments dans le plan-masse, et l'amélioration de l'aspect général des bâtiments⁸²⁹. Les architectes retravaillent également – sans qu'on en connaisse la mesure exacte – des plans de logements de fonction de garde-barrière et de chef de district, le contrôle étant poussé jusqu'à des ensembles de poulailler-clapier qui participent à l'économie domestique des cheminots dans ces années d'après-guerre. Plusieurs esquisses sans lendemain sont aussi réalisées pour des constructions hors série, telles qu'un centre de vacances à Montdidier ou un petit ensemble de logements au Tréport ; Pierre Dufau attirera à plusieurs reprises l'attention de ses interlocuteurs sur les difficultés qu'il rencontre à se faire régler ces études non suivies de réalisation.

Les frères Dufau ne semblent enfin pas avoir été impliqués dans la reconstruction des rotondes du dépôt de Longueau, réalisées par la SNCF suivant les plans-types définis avec l'ingénieur Bernard Laffaille⁸³⁰. Menées sur un temps très bref – la grande majorité des chantiers sont achevés en 1948 – les opérations pour l'entreprise ferroviaire ont, à défaut de

829 Lettre de commande adressée par la SNCF (service de la Voie et des Bâtiments pour la région Nord) aux frères Dufau, datée du 19 mars 1946, CAP-CAA 066 Ifa 1022-1.

830 NOGUE, Nicolas. « Reconstruction et modernisation de la SNCF : les nouvelles rotondes pour locomotives à vapeur (1944-1952) », *Revue d'histoire des chemins de fer*, 28-29, 2003, p. 510-546.

dégager de la trésorerie, fourni une activité régulière à l'agence d'Amiens en attendant le démarrage effectif de la reconstruction immobilière.

Engagées au début de l'année 1952, les missions effectuées pour le compte de l'US Air Force in Europe sont, à certains égards, comparables aux travaux menés pour la SNCF. Cette aventure qui occupe une dizaine d'années de la vie de l'agence est, on l'a dit en première partie, le fait d'un hasard : les bureaux occupés par Pierre Dufau rue du Boccador voisinent avec ceux de l'avocat John J. Hutchins, qui compte parmi ses clients des cabinets d'architectes américains (Frank Grad & Sons, Seelye Stevenson Value & Knecht) cherchant un associé français pour l'exécution de bases aériennes. Prix de Rome ayant déjà exécuté un volume de travaux conséquent, associé à un frère ingénieur centralien, Pierre Dufau paraît être un interlocuteur crédible pour les militaires américains.

La première mission confiée aux frères Dufau est dénommée *Basic Information Folders* : elle consiste en l'établissement d'un diagnostic de l'état initial des bases de Laon, Chaumont et Toul, comprenant le relevé des installations existantes et des voiries et réseaux divers (VRD). Les architectes doivent également dresser le plan-masse du site et émettre des propositions d'implantation pour les bâtiments projetés par l'US Air Force. Faisant suite à cette première mission, un second contrat (dénommé *Title I*) est passé pour l'établissement des plans d'exécution des fondations des bâtiments étudiés par les agences américaines, ainsi que pour les plans d'exécution des VRD. Une cinquantaine de bâtiments (postes de commandement, postes de garde, mess, cuisines, blanchisseries, magasins, édifices culturels, théâtres, hôpitaux, ateliers, hangars, etc.) sont concernés pour chacune des trois bases, sans intervention sur les plans fournis autre que le passage des cotes au système métrique [Fig. n°150 et 151]. Le rôle de l'agence de Pierre et André Dufau tient en conséquence davantage du bureau d'études techniques, comme le premier l'écrira dans ses mémoires :

« Ce contrat, du point de vue architectural, n'avait pas grand intérêt et ce que je peux dire, à la réflexion, c'est qu'on construisait plutôt trop bien. Pour ce qui n'était finalement que des baraquements, il existe des fondations soignées dignes d'un programme plus durable. »⁸³¹

831 DUFAU, 1989, p. 73-74.

Un troisième contrat (*Title 2*) est passé dans la foulée pour la surveillance de l'exécution des bâtiments. L'agence Dufau installe cette fois des agences de chantier dans chacune des trois bases auxquelles s'ajoute celle de Chambley-Bussières, près de Metz. Les responsabilités assurées se rapprochent cette fois de celles des bureaux de contrôle, les architectes étant chargés de vérifier la conformité des matériaux employés (agréats, ciment, briques, tuyaux, etc) vis-à-vis des cahiers des charges draconiens fournis par l'armée américaine, ainsi que de procéder aux essais géotechniques.

Menées de 1952 à 1954, ces missions sont complétées par un nouveau contrat *Title 1* pour les bases de Brienne-le-Château, Chenevières et Châlons-Vatry, comprenant en sus l'étude architecturale complète par l'agence d'une quinzaine de bâtiments, dont le détail n'est cependant pas connu. Le montant de l'ensemble des travaux effectués sur ces trois bases atteint la somme de 4,2 milliards de francs⁸³². De très nombreux chantiers de moindre ampleur sont ensuite menés, dans la deuxième moitié de la décennie 1950, sur une trentaine de bases et d'installations militaires américaines. L'agence Dufau se charge à nouveau de la réalisation des plans d'exécution et de VRD pour des radars, systèmes de navigation aérienne, bureaux, stations d'épuration, équipements sportifs, mess, etc. Quelques contrats portent même sur la réalisation de bâtiments en-dehors de France, dont un complexe de haut-commandement pour l'OTAN à Karamürsel, près d'Istanbul.

Peu de documents ont été conservés, secret défense oblige, de ces opérations qui mobilisent une force de travail conséquente mais concentrée sur la durée des *charrettes* qui, à chaque fois, n'excèdent pas quelques mois. La consistance des rapports entre Pierre et André Dufau et les militaires de l'US Air Force n'est pas connue ; il semble cependant que la première livraison de plans faite par les architectes ait été refusée, le niveau de détail attendu par les militaires étant bien supérieur à celui auquel les Français étaient coutumiers⁸³³. Ce problème de méthode sera du reste rapidement aplani. Peu stimulants sur le plan architectural [Fig. n°152 à 154], les contrats des bases aériennes ont surtout eu pour effet de renforcer le rapport entre Pierre Dufau et les modes de vie et de travail américain. Il étudie ainsi, en collaboration avec l'entreprise Thinet, un programme de 400 maisons-types destinées au personnel militaire [Fig. n°155 à 157], suivant un principe identique à la cité de Brassioux,

832 Soit environ 90 millions d'euros valeur 2016. « Travaux exécutés par l'agence et le bureau d'études A&P Dufau pour le compte de l'US Air Force », 1^{er} décembre 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1078-1.

833 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

près de Châteauroux, réalisée par Marc-Pierre Rainaut. Établis de plain-pied, ces grands logements présentent quelques caractéristiques encore peu usitées en France, telles que le cellier en cœur de construction, l'absence de WC indépendant, le jumelage entre le séjour et la salle à manger, ou l'importante alcôve réservée au réfrigérateur dans la cuisine.

Si Olivier Dufau rapporte, à titre d'anecdote, que des distributeurs de Coca-Cola étaient disséminés dans l'hôtel particulier de la rue du Faubourg Saint-Honoré qui accueille les *charrettes*⁸³⁴, c'est davantage le caractère cartésien et rigoureux de ses interlocuteurs qui pénètre l'architecte ; on reviendra plus loin sur les conséquences de cette mythologie de l'efficacité américaine dans l'orientation professionnelle de l'architecte. Pierre Dufau dressera le bilan de cette collaboration, trente ans plus tard, dans les termes suivants :

« Le bénéfice que j'ai retiré de cette aventure : d'abord, de n'avoir professionnellement plus peur de rien, ensuite d'apprendre à respecter un contrat jusqu'aux virgules. Un homme d'affaires américain est tout à fait régulier ; en contrepartie, il ne vous fera jamais cadeau de l'un de ses droits. Et puis, il fallait être sérieux, répondre aux lettres poste pour poste, noter clairement les conversations téléphoniques, respecter les délais et tous les engagements, même minuscules. »⁸³⁵

Des accrocs apparaissent pourtant sur le tard, avec l'envoi au printemps 1959 par l'état-major américain d'une lettre déplorant la diminution de la qualité des plans lui étant remis, et s'interrogeant sur l'opportunité de passer de nouveaux contrats avec l'agence Dufau. Il est possible que cette critique – si elle est fondée – soit la conséquence d'une perte de savoir-faire consécutive à la brouille intervenue entre Pierre et André Dufau, les deux frères n'ayant plus aucun échange à compter du milieu de l'année 1958. Traités en association, les contrats des bases américaines continuent de faire la navette entre les agences de Paris et d'Amiens ; il est donc possible que la mésentente ait pesé sur la qualité et la cohérence des plans. Pierre Dufau expliquera toutefois ces défauts par des problèmes de coordination entre les architectes et les services américains, générant des retards et des contre-ordres dont il décline la responsabilité. Il se risque par ailleurs à supposer que son agence n'est pas la seule destinataire du courrier de l'état-major, et que des contrats plus importants ou mieux rémunérés encourageraient les architectes français à faire appel à un personnel qualifié :

834 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

835 DUFAU, 1989, p. 73.

« Je dirais que le fait que les contrats et les honoraires diminuent régulièrement en importance, ne laissant ainsi pratiquement plus de marge bénéficiaire, peut dans une certaine mesure expliquer (mais pas justifier) les défaillances de certains architectes-ingénieurs, qui pourraient trouver de plus en plus difficile de conserver un personnel hautement qualifié »⁸³⁶

Relativement scabreuse, cette explication trahit une difficulté à l'auto-critique qui, quoiqu'en termes policés, n'échappe pas aux militaires :

« Il est reconnu que votre entreprise a produit un très bon travail pour cette agence. Cependant, nous estimons parfois que vos soumissions n'ont pas toujours été conformes aux normes élevées que nous sommes certains que votre organisation est capable de produire. Je ne sais pas si cela a été dû à un manque de temps suffisant pour effectuer le travail assigné ou si vos employés n'ont pas compris clairement le projet. Je ne peux que vous suggérer d'examiner l'ampleur des commentaires fournis par notre agence à la suite de l'examen complet des plans, tant dans la soumission préliminaire ou pré-finale. On notera qu'en général le volume des commentaires est proportionnel à la qualité des plans, c'est-à-dire que s'il y a très peu de commentaires, cela indiquera que les plans sont de très bonne qualité. »⁸³⁷

Quelques contrats de faible importance seront encore passés jusqu'au début de l'année 1960 avant que la collaboration ne s'éteigne, en même temps que les effectifs des militaires américains stationnés en France commencent à décroître. La sortie de la France de l'organisation intégrée de l'OTAN, engagée par le général de Gaulle en 1965, conduit au démantèlement de l'ensemble des installations édifiées par les frères Dufau.

836 Lettre de Pierre Dufau au colonel Edwin A. Bedell, datée du 20 mars 1959, CAP-CAA 066 Ifa 1079-1. Nous traduisons.

837 Lettre du colonel Edwin A. Bedell à Pierre Dufau, datée du 31 mars 1959, CAP-CAA 066 Ifa 1079-1 Nous traduisons.

La place de la technique dans la production de l'agence

Par sa formation scolaire et sa situation familiale, puis par les circonstances de la guerre et de la Reconstruction, Pierre Dufau ne se confronte guère, dans les premières années de sa carrière, aux questions des techniques constructives, de l'emploi des matériaux et de la recherche structurelle. Les abattoirs et les laiteries qui forment avant-guerre le cœur de métier de l'agence familiale sont des constructions utilitaires dont les principaux critères de conception sont la facilité et l'économie de mise en œuvre, la modicité du coût d'entretien, et surtout la rationalité des circuits de traitement de la viande et du lait qui doivent permettre de concentrer les tâches et de diminuer la manutention. On sait l'analyse faite par Sigfried Giedion sur l'importance des abattoirs et des constructions industrielles dans la genèse de la doctrine du modernisme en architecture⁸³⁸. Cette spécialisation oriente les frères Dufau vers une vision pragmatique de la structure que l'on régularise et que l'on simplifie, sans rechercher de disposition monumentale ou esthétisante qui ne serait légitimée par le programme. La lisibilité structurelle est sinon laissée incidente, Pierre Dufau étant chargé, alors qu'il est encore étudiant à l'École des beaux-arts, de dessiner le cas échéant les quelques ornements venant décorer les façades des bâtiments. L'organisation de l'agence familiale laisse sinon son frère André, ingénieur centralien, se charger seul des questions techniques, et ce probablement jusqu'au milieu des années 1950.

Seul le marché aux bestiaux d'Arras, qui est conçu avant-guerre, se distingue par l'usage d'une voûte parabolique en voiles minces de béton armé, peut-être étudiée en collaboration avec Eugène Freyssinet **[Fig. n°158]**. Ce parti doit être considéré comme la réponse la plus fonctionnelle aux données du programme, permettant la couverture d'une surface de 1 500 m² sans points d'appui intermédiaire tout en favorisant, par sa hauteur sous clé, la circulation de l'air.

838 GIEDION, Siegfried. *La mécanisation au pouvoir*. Paris : Denoël, 1983. L'édition originale en anglais de cet ouvrage paraît en 1948.

Pierre Dufau ne participe vraisemblablement pas aux concours expérimentaux organisés par le MRU en 1949 et en 1951 pour les ensembles de 200 logements en région parisienne, puis pour la cité Rotterdam à Strasbourg. Peut-être est-il trop absorbé par la reconstruction d'Amiens pour tenter des concours qui sont des procédures qu'il ne goûte guère ; il est aussi possible qu'il lui manque encore la relation précieuse avec les grandes entreprises parisiennes du bâtiment et les bureaux d'études techniques qui permettront à des camarades de sa génération de se distinguer. La carrière en métropole de Bernard Zehrfuss est ainsi lancée par sa deuxième place, avec Jean Sebag et l'entreprise Balency & Schuhl, au concours pour les 200 logements de Villeneuve-Saint-Georges : la même équipe sera chargée, quelques mois plus tard, de mettre en application le modèle proposé pour une opération au pont de Sèvres. Primés lors du même concours, Jean-Louis Fayeton et André Remondet sont invités à transposer leur projet dans le cadre de la reconstruction de Rouen. Jean Dubuisson, enfin, est remarqué à l'occasion du concours de la cité Rotterdam (avec Paul La Mache et l'entreprise Thinet) et se verra confier, avec Félix Dumail, la construction du SHAPE Village à Saint-Germain-en-Laye. N'ayant pu prétendre jouer un rôle dans les premières heures de la Reconstruction, ces architectes se trouvent donc lancés par la commande publique d'État qui assurera par la suite, au contraire de Pierre Dufau, une part substantielle de leur activité dans le cadre de la politique des grands ensembles.

Les opérations entreprises par l'architecte lors de la reconstruction d'Amiens ne sont, à aucun moment, l'occasion d'expérimentations techniques et ce quel qu'ait pu en être le coût. La posture de principe assumée par Pierre Dufau consiste à n'avoir recours qu'à des solutions éprouvées et le moins dépendantes possibles aux questions de disponibilité des matériaux et des ouvriers qualifiés : la maîtrise est préférée à l'imagination. Tout juste pourra-t-on citer un modeste projet en 1951 pour une station-service pour Esso, place du maréchal Foch, abritée par un portique haubané probablement inspiré par une image croisée dans une revue [Fig. n°159].

Plus conséquent est le projet de reconstruction du stade du Parc des Princes, que Pierre Dufau étudie à partir de 1955 avec l'architecte Metz et l'ingénieur Jean Barets, sans que l'on n'en connaisse les circonstances exactes. Les données du programme exigent ici une solution structurelle tant économique que rapide à mettre en œuvre, la réalisation devant s'effectuer par tranches successives afin que la capacité du stade ne soit que marginalement affectée par les

travaux. Redevable à la technicité des ouvrages d'art [Fig. n°160 et 161], la conception des tribunes est régie par la recherche d'une grande compacité, faisant envisager la superposition de trois balcons sur une profondeur d'une quinzaine de mètres. La structure de béton, usant sans doute ponctuellement de la précontrainte, est laissée apparente en l'absence de murs périphériques venant envelopper l'ossature.

On ne trouvera pas dans les écrits de Pierre Dufau, d'une manière générale, de réflexions sur l'importance croissante prise par les études structurelles au cours des années 1950, ni de craintes sur l'immixtion des ingénieurs dans le champ de compétences des architectes comme on peut par exemple le lire chez Jean-Louis Fayeton⁸³⁹, qui est lui-même DPLG et centralien. L'architecte demeure pour Dufau le seul maître de l'œuvre possible car il dispose, en plus d'une autorité artistique – qu'il ne définit d'ailleurs guère –, d'une vision d'ensemble des problèmes à laquelle aucun autre acteur de la construction ne peut prétendre. L'ingénieur n'a de place que comme prestataire subordonné, intervenant en aval de la définition du parti d'ensemble. À l'architecte, en revanche, de maintenir une connaissance générale des possibilités de son temps et, en particulier, des conditions d'utilisation des produits offerts par l'industrie et des méthodes de planification et de coordination du chantier.

Le modèle américain de l'organisation de production du bâtiment

Le compte-rendu que fait Pierre Dufau du fameux voyage aux États-Unis organisé par l'Aluminium Français⁸⁴⁰, du 27 octobre au 11 novembre 1956, est à cet égard particulièrement éclairant. Une cinquantaine d'architectes de sa génération [Fig. n°162], membres du Cercle d'Études Architecturales et incarnant les diverses tendances modernistes de la profession, font étape à New-York, Pittsburgh, Chicago, Saint-Louis, Detroit et Boston, et sont confrontés aux réalisations de Mies van der Rohe, Gordon Bunshaft, Wallace K. Harrison, Max Abramovitz

839 FAYETON, Jean-Louis. « L'architecte dans la vie moderne », *L'architecture d'aujourd'hui*, 26^e année, n° 60, juin 1955, p. IX.

840 GOURNAY, Isabelle. « Retours d'Amérique (1918-1960), les voyages de trois générations d'architectes français », dans COHEN et DAMISCH, 1993, p. 295-316. Voir aussi LUCAN, 2001, p. 98-99.

et Eero Saarinen. On sait la profonde impression que les gratte-ciels et les usines américaines provoquent chez les Français : Maurice Novarina dresse, dans *L'Architecture française*⁸⁴¹, un long compte-rendu des réalisations les plus remarquables qu'il leur a été donné de voir. Pierre Sonrel et André Hermant, dans *Techniques & Architecture*⁸⁴², font eux aussi le récit d'un voyage marqué par des révélations plastiques et techniques, regrettant par la même occasion l'abondance d'obstacles essentiellement moraux les empêchant d'édifier de pareilles constructions en France. La réaction de Pierre Dufau paraît plus singulière, puisque l'architecte n'y cite aucun des bâtiments qu'il a pu observer, se refusant même à traiter de questions esthétiques, jugeant le sujet « trop glissant »⁸⁴³. Si tous les participants au voyage remarquent la richesse du pays qu'ils visitent – mais aussi, parfois, les inégalités, en particulier entre ville et campagne –, Pierre Dufau refuse, dès les premières lignes de son compte-rendu, de rendre responsable cet écart de niveau de vie de toute impossibilité de comparaison avec la France :

« Un français voyage aux USA. Choc. Émerveillement. Envie. Réflexions amères, puis triomphantes : “Bien sûr, mais ils sont si riches ...”. Nous sommes tous passés par là, les architectes comme les autres. À ce stade, on s'assied parce qu'on a trouvé un siège commode pour sa vanité nationale. On ne peut plus bouger. On peut aussi essayer d'aller un peu plus loin. »⁸⁴⁴

Plus que leurs résultats, ce sont les moyens mis en œuvre par les américains dans le domaine de la construction qui impressionnent Pierre Dufau, à l'appui des chantiers qu'il observe au cours de ses visites. Les entrepreneurs, note-t-il, ne possèdent que peu d'équipement lourd sur site, limitant le volume des immobilisations sur le plan comptable grâce à une planification très étudiée du chantier. Peu nombreuse, la main d'œuvre est spécialisée et bien payée, l'architecte la jugeant de ce fait plus responsable de l'outillage perfectionné et coûteux qu'elle utilise, en plus d'être beaucoup plus productive. La comparaison est, pour Pierre Dufau, particulièrement défavorable à la tendance observée au même moment en France, et qu'accentue la politique des Secteurs Industrialisés qui lance les grands ensembles :

841 NOVARINA, Maurice. « Notes de voyage aux États-Unis d'Amérique ». *L'Architecture française*, n° 175-176, 1957.

842 « Voyage d'études aux États-Unis organisé par l'Aluminium Français », *Techniques & Architecture*, 17^e série, n° 2, mai 1957, p. 16-31.

843 Ibid, p. 23.

844 Ibid.

« Devant la crise de la main d'œuvre, [les Américains] n'ont pas réagi en se suréquipant, en créant à coups de milliards une préfabrication lourde et en n'utilisant que des manœuvres en éliminant les ouvriers qualifiés. [...] Le nombre des ouvriers qualifiés sur un chantier français tend vers zéro. Avant la guerre nous avions autant d'ouvriers qualifiés que de manœuvres. Aux USA on emploie 4 ouvriers qualifiés pour un manœuvre semi-qualifié. Il s'exerce là, du reste, un phénomène plus général. Le goût démocratique de l'égalité est certainement aussi puissant dans les deux pays, mais aux USA il se traduit par "Tout le monde en première classe", et en France par "Tout le monde en wagons à bestiaux". »⁸⁴⁵

Pierre Dufau retient donc de l'Amérique des formes architecturales : la Lever House de Gordon Bunshaft, à New-York, infusera sa production future au même titre que ses compagnons de voyage. Mais c'est surtout d'une organisation de production du bâtiment dont il voudra rendre compte, appelant à un infléchissement des méthodes de travail des entrepreneurs français en faveur d'une hausse de la productivité par la qualification des ouvriers. Pierre Dufau considérera au surplus qu'il lui revient d'accompagner cette évolution dans sa manière d'appréhender ses propres projets, par une conscience aiguë de ce que coûtent en moyens techniques, humains et financiers ce qu'il dessine. C'est ce calcul constant du risque qui l'amènera à privilégier les logiques sérielles et l'utilisation de produits industriels limitant les aléas possibles. Les planches de détails techniques publiées dans le même numéro de *Techniques & Architecture* de mai 1957 [**Fig. n°163 et 164**] illustrent la décomposition du bâtiment en sous-ensembles qui déjà est engagée en Amérique : l'une des clés de la production de Pierre Dufau et de ses confrères des années 1960 sera l'utilisation de panneaux de façades intégrant dans un même bloc le châssis de fenêtre et son allège. D'une disponibilité assurée, ces produits viennent répondre à l'obsession de fiabilité de cette génération : leur coût de revient est connu à l'avance, en même temps que le sont les moyens et la durée nécessaires à la mise en œuvre sur le chantier. Pierre Dufau attachera une volonté remarquable au rejet de toute expérience prise par liberté personnelle, et de toute fantaisie auquel un besoin quantifiable ne saurait apporter une légitimité. Cette rigueur proche du puritanisme entre pourtant en conflit avec le propre du métier de l'architecte comme le laisse entrevoir cette citation issue d'un texte qu'il publie en 1967 :

« L'ère de la technique est celle où un monsieur appuie sur un bouton en disant : "Ça va marcher". Il faut bien le dire : généralement ça marche. Si vous mettez le contact de votre voiture, si vous appuyez ou tirez sur le démarreur, elle part. Si elle ne part pas, un technicien arrive, plus ou moins vite, se livre à des manipulations

845 Ibid.

précises et de nouveau ça marche. Comment voulez-vous que ces gens-là ne soient pas prétentieux ? Comment voulez-vous qu'ils ne regardent pas avec mépris des gens comme les architectes et les artistes en général qui passent leur vie à chercher ? À chercher quoi ? Si on leur demande, ils répondent : "Euh, nous cherchons quelque chose, quelque chose qui serait peut-être mieux". Et qui servirait à quoi ? Ils n'en savent rien non plus.

Ce vague à l'âme qui déjà étonne chez un sculpteur et un peintre scandalise quand il s'agit d'un architecte parce qu'un architecte devrait savoir ce qu'il cherche puisqu'il fait des maisons et des villes, donc des choses utiles.

En vérité, il sait à peine mieux qu'un peintre ce qu'il cherche car il cherche tout bonnement, comme tout artiste, à tirer le maximum de lui-même et, d'autre part, il cherche à donner aux autres quelque chose dont il sent qu'ils ont un très grand besoin mais sans pouvoir le définir d'une façon très précise. »⁸⁴⁶

L'histoire du palais des sports de la porte de Versailles donne à voir deux visages du rapport ambigu de Pierre Dufau à la technicité. L'architecte est mis en relation au milieu des années 1950, par l'intermédiaire de Pierre Louis-Dreyfus, avec Hubert Grunwald, propriétaire du Vélodrome d'hiver situé à l'angle de la rue Nélaton et du boulevard de Grenelle. L'équipement étant en mauvais état, sa reconstruction *in situ* est d'abord envisagée au sein d'un ensemble d'immeubles d'habitation. Pierre Dufau est finalement chargé par le commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région Parisienne Pierre Sudreau, le 6 septembre 1957, de l'étude d'un plan de rénovation urbaine étendu à l'ensemble de ce quartier du 15^e arrondissement de Paris, la reconstruction sur place du vélodrome étant en même temps exclue pour faciliter la réalisation des ensembles de logements désirés.

Un site de remplacement est trouvé à Puteaux, au nord-ouest du quartier de la Défense dont l'aménagement vient de débiter. Les contraintes foncières moins importantes incitent le maître d'ouvrage à envisager un équipement polyvalent d'une capacité plus importante, allant jusqu'à 10 000 spectateurs pour des galas ou des réunions publiques. Un immeuble courbe pouvant accueillir indifféremment des logements ou des bureaux viendrait enserrer les gradins, afin d'améliorer la rentabilité de l'opération [**Fig. n°165**]. De plan circulaire, la salle accueillant le vélodrome doit présenter un diamètre de plus d'une centaine de mètres, aucun point d'appui intermédiaire ne devant ponctuer l'espace intérieur afin de garantir une visibilité parfaite à l'ensemble des spectateurs. Une couverture étant nécessaire au vu des manifestations attendues, la réalisation d'une coupole sphérique en voile mince de béton armé est écartée en raison de son coût : trop de cintres et d'échafaudages s'avèreraient nécessaires,

846 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 7.

et sur une durée trop importante. Aussi Pierre Dufau fait étudier – peut-être par l'ingénieur Vladimir Kandaouroff – un système formé de 18 voiles en béton armé transmettant leurs poussées à une poutre circulaire de 10 mètres de diamètre au centre de la coupole, et à une ceinture en béton précontraint sur la périphérie [Fig. n°166]. Résultant non d'une volonté formelle énoncée a priori mais d'une nécessité du programme, cette formule constitue l'un des rares exemples de recherches structurelles emportant des conséquences esthétiques au cours de la carrière de Pierre Dufau.

L'éloignement du site choisi ainsi probablement que des difficultés de financement conduisent à mettre à l'étude, à la toute fin de l'année 1958, un palais des sports secondaire⁸⁴⁷ dans l'enceinte du parc des expositions de la porte de Versailles. Quelques esquisses pour une salle polyvalente de plan quadrangulaire sont dressées avant que l'étude ne soit bouleversée par la décision d'utiliser le système de dôme autoportant conçu par l'entreprise américaine Kaiser. Héritières des recherches menées par Richard Buckminster Fuller, ces coupoles hémisphériques sont constituées de panneaux en aluminium rigidifiés par des entretoises et assemblés entre eux par un système de goussets et de rotules [Fig. n°167 et 168]. Particulièrement rapide, le montage s'effectue à partir du sommet du dôme qui est progressivement hissé par un mât jusqu'à sa hauteur définitive.

Utilisé pour la première fois à Honolulu en 1957, ce système est rapidement diffusé aux États-Unis où sa simplicité et son esthétique séduisent, et laissent envisager une grande variété d'utilisations possibles [Fig. n°169]. Connu en France dès l'automne 1958⁸⁴⁸, le dôme Kaiser suscite l'intérêt de l'Aluminium Français qui en achète la licence de construction⁸⁴⁹. Pierre Dufau est donc appelé à utiliser une solution de couverture clefs en main, certes d'un principe récent mais offrant toutes les garanties de sûreté puisque le dôme du palais des sports de Paris présente les mêmes dimensions que celui déjà étudié pour l'*American National Exhibition* organisée à Moscou à l'été 1959. L'essentiel de la mission de l'architecte concerne donc l'étude du socle comprenant les accès, les locaux techniques et les vestiaires.

847 Les descriptifs du bâtiment destiné à la presse parleront de palais des sports « provisoire », Pierre Dufau indiquant lui-même dans plusieurs interviews de l'époque que le bâtiment sera démontable. Cette assertion nous paraît relever davantage d'une stratégie de communication de concert avec l'exploitant du palais des sports que d'une réalité constructive, étant donné que le socle du bâtiment est construit en dur, et que les brochures diffusées par l'Aluminium Français n'évoquent elles-mêmes pas la possibilité d'un démontage.

848 « Civic center à Virginia Beach, Hawaï ». *Techniques & Architecture*, 18^e série, n° 4, septembre 1958, p. 21.

849 Claude Amsler, qui dirigea avec le palais des sports de la porte de Versailles son premier chantier pour le compte de Pierre Dufau, nous indiqua le 27 octobre 2015 qu'Hubert Grunwald figurait au conseil d'administration de l'Aluminium Français. Nous n'avons pu confirmer cette information.

L'intervention de Pierre Dufau avec cet équipement – qui est, paradoxalement, l'une de ses réalisations les plus présentes dans l'historiographie – tient donc non tant à un acte de création, mais de diffusion d'une solution technique choisie pour des critères quantitatifs. Par la rapidité de son étude puis de sa mise en œuvre, le dôme Kaiser permet de réduire à moins d'un an le délai s'écoulant entre le choix de son emploi et la tenue du premier spectacle dans l'enceinte, en février 1960, et ce malgré la découverte de vestiges des anciennes fortifications de Paris qui gênent plusieurs semaines durant les travaux de terrassements.

Les contraintes spatiales du site de la porte de Versailles ne permettront d'ailleurs pas d'affirmer pleinement les qualités esthétiques du dôme Kaiser, qui paraît à Paris engoncé dans la gangue formée par son soubassement [Fig. n°170]. Pierre Dufau indiquera lui préférer le palais des sports de Saint-Étienne⁸⁵⁰, seulement terminé en 1970 mais où l'hémisphère repose directement sur des supports en béton armé dont le dessin en forme de Y prolonge la maille hexagonale des panneaux en aluminium [Fig. n°171].

Un effort porté vers l'assimilation plutôt que la recherche

L'agence de Pierre Dufau est singulière parmi ses contemporaines, ainsi qu'on l'a dit en première partie, par la provenance majoritairement privée de ses commandes, et la relative sous-représentation des équipements par rapport aux ensembles tertiaires. L'expression d'une technicité monumentale n'est en conséquence recherchée, même au plus fort de la carrière de l'architecte, que sur un nombre restreint de programmes. Les ingénieurs sont considérés comme des prestataires n'ayant pas à être associés dès le commencement de l'étude : d'un tempérament solitaire, Pierre Dufau ne recherchera pas la collaboration des plus grands noms de l'époque en matière de recherche structurelle, tels que René Sarger, Jean-Louis Sarf, Robert Le Ricolais ou Stéphane du Château. Pas plus ne cherchera-t-il à convaincre certains de ses clients – dont les moyens financiers permettraient d'assumer le surcoût des études,

850 DUFAU, 1969, p. 96. L'architecte date la construction de Saint-Étienne de 1961, année qui correspond en réalité au commencement de l'étude.

quelque soit celui de la réalisation – de faire appel à des ingénieurs-conseils tels que Pier Luigi Nervi, dont Pierre Dufau connaît pourtant bien les travaux⁸⁵¹.

Remarquable tant sur le plan technique que plastique, la seule collaboration notable est entreprise en 1958 avec l'ingénieur Jean Prouvé pour un bâtiment de l'Institut Français du Pétrole (IFP), à Rueil-Malmaison. L'architecte ne la jugera cependant guère probante comme on le verra plus loin, faute d'avoir pu établir de rapports de confiance amicale et professionnelle avec le nancéien, qui multiplie surcoûts et délais⁸⁵². L'auvent de la galerie d'honneur du palais présidentiel d'Abidjan [**Fig. n°172**], réalisé en 1961, peut être par conséquent vu comme un contrepoint à l'expérience de l'IFP. Soumis à une forte contrainte de planning, Pierre Dufau délègue l'étude de détail de la forme qu'il dessine à l'entreprise Schwartz-Hautmont, qui en assure ensuite la réalisation et l'installation sur site. La limitation du nombre d'intervenants semble ainsi la garante, pour l'architecte, de la maîtrise des aléas possibles.

Les rapports de Pierre Dufau à l'ingénierie demeureront donc distants malgré l'existence de l'OTAB, bureau d'études techniques intégré à l'agence, mais dont les compétences sont orientées vers le génie hydraulique, climatique et l'électricité – c'est-à-dire les corps d'état dont l'intervention nécessite de prévoir le plus en amont possible des réservations dans le gros-œuvre. Aucun ingénieur ne sera plus tard approché lorsqu'en 1970 Pierre Dufau transforme son agence en une association reprenant en réduction le modèle donné par les grandes firmes américaines telles que Skidmore, Owings & Merrill, qui compte pourtant des ingénieurs remarquables tels que Fazlur Khan parmi ses associés.

Les questions relatives à la technique constructive comptent donc relativement peu dans l'œuvre de Pierre Dufau, qui n'en discutera pas dans ses mémoires. Il n'y a pas, chez lui, de recherche obsessionnelle de la légèreté et de l'économie de moyens, ou de préférence

851 Passionné de sport, Pierre Dufau livre, peu après les Jeux Olympiques de Rome de 1960 qui sont particulièrement décevants pour la délégation française, un article intitulé « Malgré un Jazy qui viendra faire illusion de temps à autres, nous serons de moribonds », dans un journal qui n'a pu être identifié (CAP-CAA 066 Ifa 1076-4). L'architecte y dit son admiration des stades romains auxquels Pier Luigi Nervi a participé, voyant dans l'effort de modernisation accompli par l'Italie une leçon salutaire pour la France.

852 DUFAU, 1989, p. 104.

affirmée pour l'utilisation de tel ou tel matériau. Le respect de la pesanteur est de même une constante dans l'écrasante majorité de ses réalisations, les exceptions n'étant que le résultat de nécessités programmatiques vues comme des expériences plaisantes, mais indépendantes de toutes postures intellectuelles.

C'est le cas de la mairie de Créteil, commune de la banlieue parisienne où Pierre Dufau dirige, à partir de 1968, l'aménagement d'un nouveau quartier faisant face à un immense lac artificiel. L'accroissement considérable de la population rend nécessaire la réalisation d'un nouvel hôtel de ville, que le maire Pierre Billotte souhaite monumental, reflétant par sa force symbolique le changement de statut de sa commune qui vient d'être élevée au rang de préfecture. L'architecte propose de loger les services administratifs dans une tour de onze étages élevée face au plan d'eau, cette solution ayant l'avantage, outre sa visibilité, de limiter les points d'appui, les fondations étant particulièrement coûteuses à Créteil. La concentration des poussées verticales sur le noyau de la tour est permise par un système de suspentes extérieures en acier portant les planchers métalliques, les charges étant reprises au sommet de l'édifice par des consoles en béton [Fig. n°173 et 174]. Cette disposition alors inédite en France est étudiée avec Vladimir Kandaoureff et l'entreprise Quillery Saint-Maur en prenant pour exemples des bâtiments que Pierre Dufau a pu visiter en Belgique et aux Pays-Bas⁸⁵³ (le siège de l'entreprise Philips à Eindhoven, notamment). L'hôtel de ville de Créteil ne constitue donc pas un exemple de recherche architecturale, mais d'exploitation de références extérieures à l'agence permettant de répondre aux requêtes fonctionnelles comme formelles exprimées par le programme.

Cette culture du *tubard* (c'est-à-dire de la reprise de modèles vus dans des revues, en particulier étrangères, qui circulent largement au sein de l'agence et sont, pour l'essentiel, des catalogues d'images⁸⁵⁴), est partagée dans un autre projet majeur de l'époque, le siège de l'assureur Royale Belge à Watermael-Boitsfort, dans la banlieue de Bruxelles. Construit en 1970 en collaboration avec René Stapels, ce luxueux bâtiment se réfère quant à lui explicitement à ceux construits par Eero Saarinen pour l'entreprise John Deere à Moline, dans l'Illinois, tant par l'utilisation d'une charpente en acier Cor-Ten laissée apparente que dans l'exploitation des jeux de reflets dans le plan d'eau bordant le bâtiment [Fig. n°175 et 176].

853 Lettre de Donat Briandet à Vladimir Kandaoureff, datée du 25 février 1971, CAP-CAA 066 Ifa 1173-3.

Dirigé au sein de Pierre Dufau & Associés par Jean-Charles Martigny, le projet de l'hôtel de ville de Créteil sera repris à son décès par Donat Briandet, né en 1945.

854 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

Plutôt que la recherche architecturale (sans même évoquer les questions d'ordre typologique), l'effort de l'agence Dufau est donc porté sur la maîtrise de caractères invisibles et en lien direct avec l'opérationnel. Outre l'utilisation raisonnée des produits de l'industrie que l'on a évoquée, l'architecte s'attache, dans son rapport à la technique, à la prise en compte de la climatisation ; à la recherche, dès les années 1960, d'une bonne isolation thermique des façades ; à l'intégration des gaines informatiques dans des doubles planchers⁸⁵⁵. L'agence maîtrise aussi des problématiques peu spectaculaires mais essentielles pour les commanditaires, telles que la planification de chantiers dans des sites contraints où l'évacuation des déblais et l'approvisionnement sont difficiles, comme c'est le cas pour l'ensemble du 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré, ou l'immeuble Publicis avenue des Champs-Élysées. Son expérience de la coordination des différents corps d'état lui permet aussi de réaliser en interne les plans de synthèse d'opérations extrêmement complexes, tels que la rénovation de l'îlot Vandamme près de la gare Montparnasse [Fig. n°177 et 178]. L'agence Dufau possède enfin, à force de s'y trouver confrontée, une expertise sur le coût de revient de sous-ensembles dont la conception est normalisée, telles qu'une chambre d'hôtel ou les cloisonnements de plateaux de bureaux. La transformation du métier de l'architecte tient donc, pour Pierre Dufau, à l'orientation de ses efforts vers l'amélioration de la productivité du bâtiment et la fiabilisation de ses filières de conception, même si apparaissent en filigrane des points de friction quant à la valeur artistique ajoutée qu'il apporte encore :

« Les deux qualités de base d'un architecte étant l'imagination et la disponibilité, je ne crois pas qu'on réussisse mieux un type de bâtiment parce qu'on en a déjà fait plusieurs [...]. Certes, une série de programmes apparentés est une excellente chose pour la vie d'une agence. On ne fait pas mieux, mais on étudie plus vite et financièrement on s'en tire mieux. »⁸⁵⁶

Les difficultés résultant de la collision entre l'inclination à l'imagination de l'architecte et les logiques sérielles qui sous-tendent l'économie de son agence apparaissent comme l'un des angles morts de la réflexion développée par Pierre Dufau à la fin de sa vie. Face au procès en incapacité qui lui est fait par la critique, l'architecte met à l'actif du bilan de sa génération

855 Paul Quintrand, qui s'intéressera particulièrement à cette question, y travaille pour Pierre Dufau dès 1960 lors de l'aménagement du siège de la Mobil Oil, rue de Courcelles. Voir également « Les conséquences de la décentralisation de l'informatique pour la conception des bureaux », *Techniques & Architecture*, n° 332, octobre 1980, p. 153-156.

856 DUFAU, 1989, p. 93.

des apports quantitatifs, comparant le chantier du siège du Commissariat à l'Énergie Atomique, en 1962, avec l'hôtel Sheraton achevé douze ans plus tard :

« Pour mettre debout une structure trois fois plus volumineuse, il avait fallu 1,25 fois moins de temps, en utilisant 1,46 fois moins de main d'œuvre grâce à trois fois plus d'engins de levage dix fois plus puissants, et le tout pour un coût inférieur de plus d'un tiers en francs constants. Les techniques nouvelles, centrales à béton, outillages spécifiques, y étaient pour une bonne part, mais l'organisation avait remarquablement suivi, la nôtre comme celle des entrepreneurs. La productivité en douze ans était devenue neuf fois plus grande. La dernière décennie des Trente Glorieuses n'avait donc pas démerité. »⁸⁵⁷

L'architecture industrielle, du pétrole à l'atome

Bien que restant fortement minoritaire dans le volume d'affaires général de l'agence, l'architecture industrielle occupe une part relativement constante tout au long de la carrière de Pierre Dufau à compter de sa désignation, en 1949, comme architecte-conseil de l'Institut Français du Pétrole (IFP) par le haut-fonctionnaire Xavier de Lesquen. Établi à Rueil-Malmaison [**Fig. n°179**] dans un ancien sanatorium construit par Pierre Patout, cet établissement professionnel dépendant de l'État est chargé d'accompagner la prospection et l'exploitation du pétrole en France, et d'en développer les usages industriels afin d'accroître l'indépendance énergétique du pays. Pierre Dufau remplace, dans ce fief des ingénieurs des Mines⁸⁵⁸, son confrère J. Billard, décédé alors que s'élèvent les premiers laboratoires et bâtiments de formation. Construits suivant des procédés rapides et économiques, les locaux ne présentent aucune novation formelle ou structurelle [**Fig. n°180**], étant cependant dotés d'un équipement technique (électricité, fluides, ventilation) particulièrement complexe. L'intervention de Pierre Dufau se concentre sur l'étude du plan-masse et la définition d'une esthétique générale en adéquation avec les qualités paysagères du site⁸⁵⁹, l'architecte composant constamment avec les limites de ses responsabilités :

⁸⁵⁷ *Ibid*, p. 122.

⁸⁵⁸ *Ibid*, p. 76.

⁸⁵⁹ On ignore s'il est responsable de la décoration des parties communes du bâtiment administratif, qui présentent quelques travaux de mosaïques remarquables.

« Mon rôle a été de m'adapter. [...] J'étais architecte-conseil et architecte en chef, mais les instruments d'exécution, le bureau des ingénieurs et du dessin étaient intégrés à [l'IFP]. Or les mœurs y étaient totalement différentes de celles d'une agence d'architectes, avec des hiérarchies très fortes et des chausse-trapes nombreuses. »⁸⁶⁰

Son apport est plus remarquable dans le Centre d'Études Supérieures, réalisé de 1955 à 1958 et destiné à l'École d'application de l'IFP et à des laboratoires. Élevés sur trois étages, les deux bâtiments implantés en équerre présentent des façades non porteuses striées par des lignes horizontales de baies continues, intercalées avec des bandeaux de travertin romain et de marbre noir de Suède [Fig. n°181 et 182]. Comptant parmi les premiers projets dessinés au sein de l'agence par Michel Stenzel, le Centre d'Études Supérieures de l'IFP témoigne de l'influence des œuvres d'Arne Jacobsen comme de l'école milanaise sur Pierre Dufau à partir de la deuxième moitié des années 1950.

Appelé après le commencement de l'étude⁸⁶¹, Jean Prouvé participe à la conception de la toiture du bâtiment de l'École : elle repose sur deux pannes portées par une file d'appuis en Y disposés en quinconce [Fig. n°183], et évoque la formule mise en œuvre au même moment à la buvette Cachat à Évian avec Maurice Novarina. L'apport de Prouvé est surtout sensible par l'escalier à double révolution qu'il conçoit, articulant les deux corps de bâtiments. Logé dans un vaste volume vitré où la glace trempée est utilisée en pleine hauteur, cet ouvrage spectaculaire est précédé d'un tambour d'entrée en aluminium renvoyant à la culture machiniste de l'Institut [Fig. n°184 et 185]. Lucide sur les conséquences de l'intervention de Jean Prouvé sur la fortune critique du bâtiment et par extension sur son passage dans l'historiographie, Pierre Dufau consacre cependant un long passage de ses mémoires à railler le constructeur coupable selon lui d'inconséquence professionnelle :

« Il faut le dire, faire travailler Prouvé relevait du cauchemar. J'ai peut-être manqué de chance à [l'IFP]. Exigences économiques ? Échéances ? Délais ? Commercialisation ? Salut l'artiste ! C'était un homme fait pour le mécénat et qui aurait dû être tenu en main par des industriels capables (mais est-ce que cela existe ?) de lâcher la bride à son imagination tout en lui retirant toute la responsabilité d'ordre pratique. À l'IFP, j'ai eu droit à tout, y compris aux erreurs de cote entraînant au dernier moment des impossibilités de mise en œuvre et aux surcoûts qui tombaient comme à Gravelotte.

860 DUFAU, 1989, p. 102.

861 Le permis de construire initial du Centre d'Études Supérieures, conservé aux archives municipales de Rueil-Malmaison (non coté) est dépourvu tant de l'escalier à double révolution que du tambour d'entrée.

[...] Un architecte peut-il risquer de perdre un client et sa réputation pour utiliser un génie ? Quand on n'a pas de génie propre, ce qui était probablement mon cas, il faut bien le remplacer par le sérieux. Certes, il y avait une contrepartie. Qui faisait travailler Prouvé était sûr d'avoir beaucoup d'articles dans la presse professionnelle. C'était bon pour l'image. À l'IFP, je n'ai pas perdu le client, la suite l'a montré⁸⁶², mais je pense qu'en faisant le bilan de Prouvé, on devrait comptabiliser les sueurs froides, dont les miennes, de ceux qui le faisaient travailler. Lui-même n'a sûrement jamais compris la part d'insécurité qu'il apportait en à-côté de son génie. »⁸⁶³

En plus de l'IFP, les relations nouées par Pierre Dufau avec Xavier de Lesquen lui permettent de recevoir, à la fin 1949, la commande du siège parisien de la Régie Autonome des Pétroles (RAP), qui extrait des hydrocarbures dans le sud-ouest de la France. La découverte du gisement gazier de Lacq, en 1951, ouvre de vastes perspectives d'exploitation industrielle intéressant l'aménagement du territoire au niveau national, et donne naissance à la ville nouvelle de Mourenx. Pierre et André Dufau sont chargé par une société sœur de la RAP, la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (SNPA), de la construction d'un ensemble de bâtiments administratifs et de laboratoires, l'usine d'extraction en elle-même étant confiée au jeune architecte Jacques de Brauer. Limitées par les impératifs de temps et d'argent, les études ne donnent pas lieu, tout comme à l'IFP, à l'affirmation d'une virtuosité technicienne en lien avec l'activité abritée. Un lien tellurique avec le territoire est affirmé sur les soubassements des bâtiments parés de pierre d'Arudy caractéristique du Béarn, les étages en léger surplomb étant animés de jeux graphiques de pleins et de vides [Fig. n°186].

Les centrales nucléaires

Les raisons de la désignation de Pierre Dufau en 1956, aux côtés de Jean Démaret, pour entreprendre l'étude de la centrale nucléaire de Chinon et de ses trois réacteurs ne peuvent à ce jour que faire l'objet d'hypothèses. Créé le 18 octobre 1945, le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) est chargé de mener les recherches sur les applications civiles puis militaires de l'énergie nucléaire. Ses sites parisiens de Saclay et de Fontenay-aux-Roses sont

862 Pierre Dufau fait référence à René Navarre, directeur de l'IFP de 1950 à 1973, et avec qui il parviendra à nouer une relation de confiance. Il restera architecte-conseil de l'IFP jusqu'en 1985, son fils Olivier Dufau poursuivant sa mission après son décès.

863 *Ibid*, p. 104.

renforcés, au début des années 1950, par celui de Marcoule, près d'Avignon, où sont édifiés trois réacteurs expérimentaux à l'uranium naturel modéré par du graphite, dont la fonction première est la production de plutonium à des fins militaires. Suivant les exemples américains et anglais, EDF établit en 1955 un programme de construction de réacteurs conçus pour la production d'électricité, le plutonium passant au rang de sous-produit. Située en bordure de Loire, la commune d'Avoine, près de Chinon, est retenue pour l'implantation d'un premier réacteur expérimental. Conçu en collaboration avec le CEA, il doit lancer une filière industrielle économiquement compétitive, à terme, avec l'énergie d'origine thermique.

Par leurs dimensions relativement modestes et leur organisation en laboratoires, les divers bâtiments construits par le CEA au cours de sa première décennie d'existence sont éloignés des formes considérables alors prises par l'architecture de l'énergie, qu'il s'agisse des centrales à flamme dont le modèle avant-guerre est celle de Vitry-sur-Seine par Georges-Henri Pingusson, ou des barrages dont Albert Laprade et Léon-Émile Bazin ont donné un exemple remarqué à Génissiat. Le plan du centre de Saclay, dirigé par Auguste Perret avec Urbain Cassan et Germain Debré, se rapproche davantage des grands centres administratifs que des ensembles industriels ou du génie civil. La politique de commande du CEA, au cours des années 1950, semble privilégier les architectes jeunes, auteurs de parcours scolaires brillants, polyvalents sans nécessairement justifier d'une expérience conséquente en architecture industrielle. Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut sont ainsi chargés de la centrale de Marcoule ; Pierre Laborde des centres de Saclay et de Fontenay-aux-Roses ; André Remondet (Prix de Rome 1936) et Paul Vimond (Prix de Rome 1949) du centre de la Hague ; au centre de Cadarache, enfin, interviennent René Coulon et les agences Badani-Roux-Dorlut et Lagneau-Weill-Dimitrijevic.

Jouissant d'un parcours comparable à celui des noms qui précèdent, Pierre Dufau est peut-être soutenu par Urbain Cassan ; les connexions existant entre les filières du pétrole et de l'atome peuvent également avoir joué en sa faveur⁸⁶⁴. Né en 1897, Jean Démaret est architecte

⁸⁶⁴ C'est notamment le cas de Pierre Guillaumat, qui dirige le Bureau de Recherche de Pétrole (BRP) en occupant en même temps le poste de haut-commissaire du Commissariat à l'Énergie Atomique : les intérêts de la prospection pétrolière et du programme de défense stratégique se rejoindront particulièrement pour l'exploitation du Sahara algérien. Il prendra brièvement, en 1965, la présidence d'EDF qu'il quitte l'année suivante pour diriger Elf Aquitaine qui vient d'être créé. Cette hypothèse est proposée par M. Olivier Dufau, aucune relation directe entre Pierre Dufau et Pierre Guillaumat n'a toutefois pu être établie à partir des

DPLG et ingénieur centralien, et probablement en cela apprécié des technocrates. Ayant publié après-guerre un ouvrage sur les ouvrages d'art⁸⁶⁵, il est l'auteur, avec Jean-Louis Fayeton, de la centrale Émile-Huchet à Carling. Construite pour les Houillères du bassin de Lorraine, cette centrale thermique à flamme comprenant quatre tours d'aéro-réfrigérants est, de loin, la plus puissante alors mise en chantier en France. Si Pierre Dufau et Jean Démaret se sont déjà rencontrés auparavant⁸⁶⁶, il est probable que leur réunion répond au vœu de l'EDF de disposer d'une caution technique apportée par un spécialiste de l'architecture industrielle, associé à un confrère plus jeune garantissant la mise en phase des bâtiments exécutés avec les tendances architecturales contemporaines.

A l'instar de celle assurée par Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut à Marcoule, la mission première des architectes consiste, à Chinon, en l'établissement d'un plan de masse permettant une disposition agréable des bâtiments vis-à-vis du site, en particulier pour les locaux administratifs et sociaux (restaurant d'entreprise, services médicaux, vestiaires). Ces derniers sont ensuite visuellement harmonisés par l'emploi d'une même gamme de matériaux et de couleurs, les tons de gris et de bleu étant privilégiés comme à Marcoule⁸⁶⁷.

La principale originalité du premier réacteur, dénommé A1 et mis en chantier au début de l'année 1957, tient à son enveloppe sphérique autoporteuse en acier, d'un diamètre de 55 m et d'un poids de 1 800 t. Pierre Dufau attribuera dans ses mémoires ce parti aux architectes⁸⁶⁸, quoiqu'aucun document d'archives ne vienne le démontrer ; aussi est-il possible que les ingénieurs d'EDF soient à son origine⁸⁶⁹. Dénuée de toute fonction technique ou structurelle, la sphère a pour but principal – au-delà de la protection contre les intempéries – de présenter une forme extérieure simple et unie, dissimulant à la vue l'amoncellement de gaines, de

archives.

865 DÉMARET, Jean. *Esthétique et construction des ouvrages d'art*, Paris, Dunod, 1948.

866 Jean Démaret intervient avant-guerre lors de conférences à l'École des beaux-arts alors que Pierre Dufau y est grand massier ; il est également le rapporteur devant le Conseil général des bâtiments de France du projet d'aménagement de la trésorerie générale d'Amiens par Pierre Dufau et Pierre-Joseph Herdhebut en 1952.

867 DELHUMEAU et LEMONIER, 2016, p. 62.

868 DUFAU, 1989, p. 98.

869 L'architecte Camille Montagné, Prix de Rome 1932, utilise au même moment une enveloppe sphérique (de taille de moitié inférieure à la centrale de Chinon) pour l'accélérateur d'électrons de l'Institut électronique de Toulouse. Proposée par l'architecte, la sphère y est la forme s'approchant au plus près des rayons de sécurité au pourtour de l'accélérateur, et ce faisant la plus économique. Les enveloppes sphériques se retrouveront dans quelques centrales nucléaires postérieures à Chinon A1, comme à Dresden et Big Rock Point aux États-Unis.

conduites et de massifs de béton cyclopéen [Fig n°187 et 188]. « On sait que le lisse est toujours un attribut de la perfection parce que son contraire trahit une opération technique et tout humaine d'ajustement »⁸⁷⁰, écrit en 1957 Roland Barthes au sujet de la Citroën DS 19 : la centrale nucléaire de Chinon participe à un même envoûtement public pour les formes parfaites où l'effort manuel disparaît. Réifiée, la centrale nucléaire perd son statut d'usine ; le refroidissement du réacteur étant assuré par circulation d'eau, aucune cheminée d'évacuation de la vapeur ne se trouve nécessaire, rompant avec l'un des invariants de l'architecture industrielle [Fig n°189].

Mis en chantier en 1959 et en 1961, les réacteurs A2 et A3, de plus forte puissance, abandonnent le principe de l'enveloppe sphérique en acier, peu adaptée aux dimensions nouvelles des ensembles techniques. Bien qu'utilisant la même technologie uranium naturel-graphite-gaz (UNGG) que le réacteur A1, leur organisation spatiale diffère fortement, le chargement du réacteur s'effectuant par le haut. Difficile à préciser par la faible abondance des documents d'archives, l'intervention des architectes paraît concentrée sur l'animation plastique des façades des bâtiments réacteurs et en particulier le choix des bardages, ainsi que sur l'aménagement des salles des commandes. La collaboration entre les architectes et les ingénieurs d'EDF est, en tout cas, jugée prometteuse par Pierre Dufau dès lors que chaque intervenant demeure dans une position d'humilité par rapport aux limites de ses propres actions. Se trouvant ainsi sur un pied d'égalité, les deux professions pourraient, selon lui, apporter chacune la valeur ajoutée qui lui est singulière :

« Bientôt viendra le jour où les architectes ne se trouveront plus en présence de techniciens érigés en juges et disant : "L'architecte, à quoi ça sert ? L'essentiel est que les choses fonctionnent et ne coûtent pas cher ; ne perdons pas de temps avec des prétendues inspirations qui ne sont que des complications." »

Ils se trouveront devant des gens qui auront hérité des inquiétudes de l'esprit scientifique, des gens qui se diront : "Un architecte, comme nous, est un homme qui a peur de faire des bêtises, peut de ne pas remplir tout son devoir à l'égard des hommes. Nous avons peur de tuer des millions de gens tout d'un coup avec nos inventions diaboliques, mais eux, ils ont peur, avec leurs bâtiments immenses, leurs villes prédigérées, d'empêcher ces mêmes hommes d'être heureux." »

J'ai collaboré à la construction d'une très grande centrale nucléaire et, pour la première fois, j'ai senti cela J'ai senti le commencement de quelque chose qui pourrait être, un jour ou l'autre, une vraie collaboration, une collaboration dans le doute qui est le commencement de la sagesse. »⁸⁷¹

870 BARTHES, Roland. *Mythologies*, Paris : Le Seuil, 1957.

871 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 9.

Les retours d'expérience favorables des prototypes de la centrale de Chinon amènent le gouvernement à engager un programme de réacteurs de série, deux tranches étant mise en chantier à Saint-Laurent-des-Eaux⁸⁷², près de Blois, et une au Bugey, près de Lyon. La construction d'une centrale nucléaire à Fessenheim, en bordure du Rhin, est annoncée à l'hiver 1966, Pierre Dufau étant chargé au même moment des études architecturales. Le programme est sensiblement plus important qu'à Chinon, le site de Fessenheim devant accueillir à terme jusqu'à cinq réacteurs UNGG d'une puissance électrique nette unitaire de 700 MW. La mission de l'architecte est identique à celle menée plus tôt avec Jean Démaret : une fois le plan-masse dressé, Pierre Dufau est responsable des études des bâtiments administratifs et sociaux, et intervient en tant qu'architecte-conseil pour ceux dont la conception est laissée aux ingénieurs d'EDF. Son travail sur les bâtiments réacteurs est limité au choix des matériaux de revêtement, et au placement de bandeaux horizontaux et verticaux de baies filantes, qui répondent davantage à un vœu esthétique de l'architecte qu'à un besoin fonctionnel. Les dimensions des bâtiments sont considérables, atteignant dans le cas de réacteurs jumelés 100 m de hauteur, 125 m de longueur et 45 m de profondeur sans que Pierre Dufau ne puisse intervenir sur celles-ci **[Fig n°190 et 191]**.

Les études engagées sont totalement remaniées après l'abandon, en 1969, de la technologie UNGG dont le coût et la complexité sont critiqués. Un temps en sursis, le projet de centrale nucléaire de Fessenheim est relancé en 1970 avec le choix de la technologie américaine des réacteurs à eau pressurisée (REP) développée par Westinghouse. La tâche de l'agence de Pierre Dufau⁸⁷³ reste limitée à l'habillage extérieur des bâtiments abritant la réaction nucléaire, sans possibilité de redéfinition des volumes **[Fig n°192 à 195]**. Une proposition de mise en couleur par Jacques Fillacier étant écartée, l'intervention de l'architecte relève *in fine* davantage du travail d'intégration paysagère :

« Si à Chinon les problèmes d'intégration se trouvaient simplifiés par la douceur du site, la beauté apaisante des ciels tourangeaux et la taille relativement modeste des installations, à Fessenheim, le site très planté se prêtait assez bien à un effacement de bâtiments aux formes et aux proportions médiocres. Le Rhin et, en

872 L'architecte en est le Prix de Rome 1945 Jean de Mailly.

873 Les études des centrales nucléaires sont dirigées au sein de l'agence Dufau, à partir du milieu des années 1960, par Jean-Claude Moreau, qui deviendra associé en 1970.

arrière-plan, la Forêt Noire gomme partiellement l'aspect massif et peu significatif des installations. »⁸⁷⁴

Peu satisfaisante pour l'architecte, la réalisation de la centrale de Fessenheim, ainsi que l'extension sur le même type⁸⁷⁵ de celle du Bugey, suscite également une gêne chez certains responsables d'EDF. Au même moment, le premier choc pétrolier conduit le gouvernement de Pierre Messmer à adopter, le 5 mars 1974, un plan de construction de treize réacteurs nucléaires en 1975 et 1976, devant au-delà être complété par des tranches supplémentaires. L'architecte Claude Parent se voit confier courant 1974 une mission d'étude d'un « langage spécifique de l'architecture nucléaire »⁸⁷⁶, sur l'initiative de l'ingénieur Jean-Claude Lebreton⁸⁷⁷. Soutenu par le directeur de l'Équipement d'EDF Michel Hug, ce travail est poursuivi par la fondation du collège du nucléaire au début de l'année 1975. Placé sous la direction de Parent au sein du Service études projets thermiques et nucléaires (SEPTEN) d'EDF, il réunit des architectes déjà auteurs de centrales dont Pierre Dufau, avec des confrères plus jeunes tels Paul Andreu, Jean Willerval et Roger Taillibert⁸⁷⁸. Répartis en groupes, ils travaillent à la mise au point de différents plans-types selon le palier de puissance et la situation géographique, en bord de mer ou de fleuve. S'appuyant sur une discussion voulue la plus en amont possible avec les ingénieurs d'EDF, les architectes du collège du nucléaire travaillent en particulier à l'amélioration de la volumétrie des bâtiments réacteurs par le regroupement ou le déplacement d'ensembles techniques, et à la définition de la silhouette de la salle des machines.

874 « Centrale nucléaire de Paluel, Manche », *Techniques & Architecture*, n° 336, juin 1981, p. 82.

875 Les différents réacteurs nucléaires de type REP construits en France partagent un même principe technologique, mais sont divisés en séries (baptisées « paliers ») différant notamment par leur puissance. Les centrales de Fessenheim et du Bugey correspondent au premier palier mis en œuvre, dénommé CP0 (contrat de programme 0). L'architecte André Bourdon réalise les quatre réacteurs (jumelés deux à deux) de la centrale nucléaire du Bugey, équipée contrairement à celle de Fessenheim de tours d'aéro-réfrigérants. Permettant une plus grande compacité et la mutualisation de certains équipements, le jumelage des réacteurs sera abandonné à l'issue du palier CP1, l'isolement des installations de chaque réacteur étant jugée plus favorable à la maintenance ou en cas d'incident.

876 BOUVIER, Yves. « Architecture et paysage du nucléaire : la centrale crée le site – entretien avec Claude Parent ». *Annales historiques de l'électricité*, 2005/1, n° 3, p. 8.

877 Nous renvoyons sur cette question de la définition d'une architecture nucléaire à l'étude considérable menée par Audrey Jeanroy dans le cadre de sa thèse sur Claude Parent. Ce dernier précisa ses intentions dans deux ouvrages : *L'architecture et le nucléaire* (Paris : Éditions du Moniteur, 1978) et *Les maisons de l'atome*. (Paris : Éditions du Moniteur, 1983).

878 On verra notamment les interviews croisées de Jean-Claude Lebreton et des différents architectes dans « Centrales nucléaires, opération grands architectes ». *Créé*, n° 39, juin 1976.

Pierre Dufau travaille aux côtés de Paul Andreu, Jean Le Couteur, Jean Willerval et Claude Parent à la définition du palier P4⁸⁷⁹, d'une puissance électrique unitaire nette de 1 330 MW, et qu'il doit mettre en œuvre sur le site normand de Paluel [Fig n°196 et 197]. Blottis au fond d'un thalweg, les quatre réacteurs de la centrale et leurs salles des machines forment des volumes considérables dont les émergences sont visibles depuis les villages avoisinants du plateau de Caux. Les toitures, qui constituent à Paluel une cinquième façade, font l'objet d'une étude particulièrement soignée, les bâtiments réacteurs étant coiffés d'un dôme hémisphérique étudié par Paul Andreu, jugé plus esthétique que la coiffe aplanie proposée par EDF. Les élévations associent le béton armé brut de décoffrage à l'acier brillant, la topographie tourmentée étant mise à profit par l'édification d'une spectaculaire tour d'ascenseurs reliée aux parkings sur le plateau par une passerelle de 90 m de longueur [Fig n°198 à 202].

Œuvre collective, considérée par Claude Parent comme le « plus beau traitement de site que l'on connaisse »⁸⁸⁰, la centrale de Paluel est au point d'aboutissement d'une démarche plurielle. Sans diminuer la part de Pierre Dufau dans la conception du palier P4 et en particulier de la salle des machines, son empreinte personnelle n'est vraiment sensible que dans les bâtiments auxiliaires et administratifs stratifiés par les bandeaux de baies réfléchissantes orangées partagés par les ensembles tertiaires qu'il réalise en même temps. Insensible aux polémiques entourant l'utilisation de l'atome, Pierre Dufau revendiquera la dimension esthétisante de son travail en même temps que la nécessité des centrales nucléaires dans le monde moderne, l'architecte se faisant à l'instar de Claude Parent le héraut de la technologie à laquelle il doit conférer une forme⁸⁸¹ :

« Je voudrais [...] que l'intervention des architectes contribue à déculpabiliser les centrales nucléaires. Libre aux enragés de qualifier ce vœu d'hypocrisie, mais la recherche de la beauté a toujours été qualifiée d'hypocrisie depuis que notre mère Ève inventa de peigner ses longs cheveux de ses cinq doigts écartés... »⁸⁸²

879 Pierre Dufau indique, dans une note du 27 décembre 1983 (CAP-CAA 1181-4) que Jean Prouvé étudie un temps les bâtiments d'entrée mais que le bardage prévu s'est avéré impossible à mettre en œuvre. L'architecte écrit dans la même note que le paysagiste Yves Alexandre et le coloriste Jacques Fillacier, qui participent à l'étude de la centrale de Paluel, n'ont joué qu'un rôle « insignifiant ».

880 PARENT, 1983, p.74.

881 Pierre Dufau consacre un long passage de son autobiographie (p. 97 à 102) non tant à la présentation des directions suivies dans l'étude des trois centrales nucléaires qu'il réalise qu'à la défense du principe même de son travail. Son adhésion résolue à l'énergie nucléaire et à la construction de centrales est à opposer à la position de l'Atelier de Montrouge qui, après avoir été désigné par EDF pour étudier celle de Gravelines, préféra renoncer à sa mission après avoir jugé l'implantation trop dommageable pour le site. Voir BLAIN, Catherine (dir.). *L'atelier de Montrouge, la modernité à l'œuvre*. Paris : Actes Sud, 2008, p. 219.

882 « Centrale nucléaire de Paluel, Manche », *Techniques & Architecture*, n° 336, juin 1981, p. 82.

La centrale nucléaire de Paluel sera enfin le lieu de l'un des ultimes projets étudiés par Pierre Dufau en association avec son fils Olivier, EDF l'ayant chargé à la fin de l'année 1983 de la mise en œuvre d'un monument du sculpteur Jean Cardot⁸⁸³.

⁸⁸³ Jean Cardot avait déjà été l'auteur, en 1973, du monument à la Résistance et à la déportation à Créteil, Pierre Dufau ayant figuré parmi les membres du jury du concours.

Chapitre IV : La rénovation de Paris

« En 1944, désobéissant aux ordres reçus, le général von Choltitz ne fit pas sauter Paris. D'aucuns se sont demandé, un peu plus tard, pas sur le coup, si nous n'aurions pas dû le fusiller de nos propres mains puisqu'il nous avait ainsi privés de la seule chance qui nous restât de rénover, donc de sauver, notre capitale en toute bonne conscience. »⁸⁸⁴

Provocatrice, l'ouverture du pamphlet *Pour la démolition de Paris*, paru en 1967, rend compte d'un axiome fort répandu à l'époque – la certitude d'un péril imminent menaçant la capitale⁸⁸⁵ – auquel Pierre Dufau s'attachera à apporter une nuance : Paris risque certes la thrombose faute de se voir doter des équipements nécessaires à l'absorption de sa population croissante, mais risque également l'inanition, si rien n'est fait pour soutenir sa vigueur économique face aux changements des modes de vie et de travail. Concentrant son activité en région parisienne une fois la reconstruction d'Amiens achevée, Pierre Dufau développe une réflexion pragmatique sur la rénovation de l'espace parisien, négligeant les projets maximalistes de dédoublement de la capitale qui fleurissent au milieu des Trente Glorieuses : la ville, croit-il, veut et doit se reconstruire sur elle-même, et il faut pour cela lui en donner les moyens par un relâchement des contraintes de tous ordres. Il n'y a pas, chez Pierre Dufau, de nostalgie du Paris de l'entre-deux-guerres dans lequel il passa pourtant ses années d'étudiant, ni de constat d'un « organisme arrivé à son point d'excellence »⁸⁸⁶ comme l'écrira André Fermigier. Au souvenir de la joie, de la gaieté et de l'animation des quartiers d'avant 1939, Pierre Dufau répond par celui des chambres de bonnes étriquées, des commodités défailtantes : son diagnostic est celui d'un état de péremption général, d'autant plus pernicieux qu'il a pour paravent une mystique sentimentale vantant une capitale aux atours immarcescibles. L'architecte multipliera donc les plaidoyers pour une modernisation de Paris, son métissage étant la conséquence inévitable du changement de civilisation qui est en train de se jouer ; ce réalisme de bon aloi tendant parfois au nihilisme confrontera pourtant Pierre Dufau à plusieurs angles morts dans son rapport au patrimoine.

884 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 3.

885 On citera notamment, sur la seule année 1964 : BASTIÉ, Jean. *Paris en l'an 2000*. Paris : SEDIMO, 1964 ; BOUTET de MONVEL, Noël. *Les demains de Paris*. Paris : Denoël, 1964 ; LOPEZ, Raymond (dir.). *L'avenir des villes*. Paris : Robert Laffont, 1964.

886 FERMIGIER, André, « Le Voile Bleu », *Feuilles*, été 1983, texte reproduit dans *Chroniques d'humeur*. Gallimard : Paris, 1991, p. 371.

Réflexions sur l'économie et le cadre de vie

La formation suivie par Pierre Dufau à l'École des beaux-arts au cours des années 1930 est, on l'a dit, exempte de toute instruction en matière d'urbanisme ou de réflexions relatives à la macroéconomie. Posées dans le cadre de la reconstruction d'Amiens, ces questions trouvent des réponses empiriques qui contribuent à aiguiller l'architecte vers le rationalisme et la recherche de l'efficacité financière. Architecte-conseil de départements ruraux tels que la Lozère et le Cantal, et intervenant dans l'aménagement du bassin industriel de Lacq, Pierre Dufau est sensibilisé au cours des années 1950 aux thématiques relevant de l'aménagement du territoire, sans aller jusqu'à en faire comme Marcel Lods un axe essentiel de sa pratique et de ses écrits.

C'est à l'appui d'expériences essentiellement concentrées à Amiens et en région parisienne que Pierre Dufau entreprend la rédaction d'un pamphlet publié chez Flammarion en 1964, et au titre souvent écorché : *Non à l'uburbanisme*. Cet ouvrage de 223 pages au format de poche se fera, aux dires de son auteur, « copieusement éreinter par la presse »⁸⁸⁷. Nous n'avons pourtant trouvé trace de telles critiques, la recension dans la revue *Urbanisme* étant neutre⁸⁸⁸, le journal *Le Monde* l'accueillant quant à lui favorablement, y voyant un « livre passionnant qui démonte les mécanismes du dedans avec une pointe de sadisme ricanant. »⁸⁸⁹, tout en notant que son caractère partial peine parfois à convaincre. Rédigé sous la forme d'une conversation plutôt que d'un exposé, cet ouvrage évoque, pêle-mêle, des problématiques relatives à l'aménagement du territoire, à la modernisation de l'espace parisien, à la complexité de la réglementation de l'urbanisme. *Non à l'uburbanisme* n'est pas l'ouvrage d'un théoricien et ne prétend pas avoir de qualité scientifique ; aussi trouve-t-on sous la plume de l'auteur des avis fort subjectifs sur les grandes tendances de la société française montrant, dans le rapport au logement notamment, Pierre Dufau particulièrement critique vis-à-vis de ses compatriotes :

887 DUFAU, 1989, p.84.

888 « Non à l'uburbanisme par Pierre Dufau », *Urbanisme*, n° 87, 1964,

889 « “Non à l'uburbanisme”, de Pierre Dufau », *Le Monde*, 8 janvier 1965.

« Même aux gens aisés, la maison familiale pose quelques problèmes. Je pense qu'une éducation républicaine et fortement rousseauiste (si j'étais riche, j'aurais une petite maison) a convaincu la majorité des Français qu'ils adorent tailler les rosiers mais, à parcourir nos banlieues et à voir la médiocrité de l'entretien des jardins, on se rend compte qu'il y avait là pas mal d'illusions, sur le monde et sur soi-même.

La voiture pour tous, dans une large mesure, offre déjà aux amateurs de campagne de bonnes compensations et dans un avenir de dix ans, il semble plus rationnel d'entrevoir la multiplication des roulottes de camping et des maisons secondaires, véritable reconquête des campagnes par les citadins, que de pousser à la fabrication de faux paysans voulant jouer à Trianon dans des gourbis étroitement conditionnés par le manque d'argent et le parcellaire fatalement minuscule qui s'inscrira sur des terrains très coûteux à viabiliser et à équiper d'un minimum d'organisation sanitaire et sociale. »⁸⁹⁰

Si offensifs qu'ils soient, ces propos ne peuvent être détachés d'un effet générationnel que l'on retrouve notamment dans les écrits contemporains d'Émile Aillaud⁸⁹¹ et de Raymond Lopez⁸⁹², les architectes de la modernité ayant gardé de l'effort de la reconstruction une conscience de leur tâche et du rôle des élites dans les choix de civilisation qui doivent être opérés, y compris sur des questions touchant à l'intime telles que l'habitat. On pressent par ailleurs, à la lecture de ces pages écrites en 1964, l'opposition à venir de Pierre Dufau à la promotion du logement individuel portée par Albin Chalandon, et plus encore vis-à-vis du vœu de Valéry Giscard d'Estaing de « rendre les Français propriétaires de la France »⁸⁹³ à travers l'essor du pavillonnaire. L'architecte poursuit :

« Le lotissement français se fait de préférence dans la terre à betteraves, sans arbres ni bosses. Des dizaines de types de maison et des centaines de natures de matériaux y voisinent. Le lotissement français est un dévergondage de l'individualisme ; L'Anglo-saxon a horreur du débraillé, qui subsiste chez nous par nos origines méditerranéennes. Il veut vivre selon un certain style, accepte la contrainte d'un plan, entretient convenablement ses abords et peut-être ne trouve pas de grands magasins où acheter marquise à festons, hideux portail préfabriqué, palplanches à clôture style gaufrette et peinture vert-pomme à moins qu'il ait simplement de la modestie, lui. »⁸⁹⁴

Traitant largement de faits de société – conséquence de sa proximité, au moins de vues, avec l'économiste Jean Fourastié ? – Pierre Dufau fait montre d'une précognition parfois

890 DUFAU, 1964, p. 65-66.

891 AILLAUD, Émile. *Désordre apparent, ordre caché*. Paris : Fayard, 1975.

892 LOPEZ, Raymond. « Raisons d'une certaine médiocrité », *Techniques & Architecture*, 27^e série, n° 4, 1963, p. 27-33.

893 Allocution prononcée par Valéry Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs, le 27 janvier 1978.

894 DUFAU, 1964, p. 70.

assez étonnante, affirmant que la semaine de travail sera de 35 heures au milieu des années 1980, ou prévoyant l'arrivée de voitures banales louables par tout un chacun comme solution aux encombrements connus par Paris. Bien qu'amateur d'automobiles, Pierre Dufau juge aberrante son utilisation en centre-ville pour des déplacements sur des courtes distances, se faisant rêveur quant à l'avenir des déplacements individuels :

« Peut-être, en hiver, un pardessus soufflant lesté d'un petit moteur individuel qui permettrait de se déplacer à quinze kilomètres à l'heure, ce qui en ville est bien suffisant, et à trois mètres du sol. En été, il serait remplacé par un blouson gonflable. Les villes ressembleraient à d'immenses Chagall. »⁸⁹⁵

C'est de la situation de la capitale, et notamment de sa vigueur économique, que Pierre Dufau se soucie le plus, consacrant plusieurs chapitres de *Non à l'uburbanisme* aux diverses problématiques concernant Paris, en insistant sur les conséquences qu'il juge délétères des politiques de déconcentration et de décentralisation mises en œuvre depuis les années 1950. Pierre Dufau tient à ce sujet en accusation⁸⁹⁶ – il n'est alors pas le seul⁸⁹⁷, quoique cette tendance est sans doute minoritaire – l'ouvrage de Jean-François Gravier paru en 1947, *Paris et le désert français*, qui constate la macrocéphalie résultant de l'attraction excessive de la capitale :

« Le coup de génie était d'avoir trouvé une explication si lumineuse qu'elle permettait, d'une part, de ne pas réfléchir plus avant et, d'autre part, de ne faire aucun effort positif pour remédier au tragique abandon de Paris tout en attendant la revigoration de la province des efforts des industriels qui, expulsés de la capitale, se mettaient en quatre pour survivre ailleurs. »⁸⁹⁸

Les industriels et les grandes entreprises du secteur tertiaire se trouvent ainsi encouragées à quitter Paris pour la banlieue voire la province, ce tant afin de moderniser leur outil de production et permettre un aménagement plus rationnel de leurs services, que pour dégager des surfaces foncières permettant la construction d'ensembles de logements. Le préfet Pierre Sudreau, nommé en juin 1955 commissaire à la Construction et à l'Urbanisme de la région parisienne⁸⁹⁹, est pour Pierre Dufau un interlocuteur incontournable en même temps

895 DUFAU, 1964, p. 105.

896 DUFAU, Pierre. « Architecture et aménagement du territoire ». COLLECTIF. *Cahiers du Cercle d'études architecturales*. Paris : Cercle d'études architecturales, 1960, p. 135-154.

897 Voir notamment l'article du conseiller municipal de Paris et futur maire de Charenton-le-Pont Alain Griotteray : « Exigences du destin de Paris », *Urbanisme*, n° 84, 1964, p. 24-31.

898 DUFAU, 1964, p. 36.

899 SUDREAU, Pierre, « Reconquête de Paris », *Urbanisme*, n° 49-50, 1955, p. 300-301.

qu'un soutien. C'est lui qui, au milieu de l'année 1957, confie à l'architecte une étude de plan-masse pour les abords du Vélodrome d'hiver du boulevard de Grenelle [Fig. n°203 à 205], prolongeant l'ensemble du Front de Seine étudié par Raymond Lopez et Henry Pottier. Il est probable que ce soit également avec l'appui de Pierre Sudreau que Pierre Dufau est chargé du remplacement des usines Sautter-Harlé, près du Champ-de-Mars, par un ensemble de logements et de bureaux [Fig. n°206 et 207]. Menées à partir de capitaux privés, ces opérations qui participent à la transformation du 15^e arrondissement [Fig. n°208] s'intègrent parfaitement au Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de 1959, issu des réflexions de Raymond Lopez et du président du conseil municipal Bernard Lafay, et dont les éléments de doctrine – la reconquête de Paris par son sol – sont repris par les responsables de l'administration préfectorale⁹⁰⁰.

L'accompagnement par les pouvoirs publics des initiatives privées est à compter de la fin des années 1950 une préoccupation récurrente de Pierre Dufau, sa clientèle – surtout du milieu bancaire et des assurances, mais pas exclusivement – souhaitant, pour des raisons de commodité et d'image, maintenir leur implantation à Paris intra-muros. Les conditions posées par l'Administration paraissent pourtant, à plusieurs titres, draconiennes : ainsi le zonage existant avant même l'adoption du PUD limite considérablement les possibilités de création de bureaux dans des quartiers résidentiels, classés comme zones de protection spéciale de l'habitation. C'est le cas de la rue Murillo, aux abords du parc Monceau, où Pierre Dufau est chargé par Dunlop en 1957 de construire une extension de son siège parisien, sur un terrain appartenant à Pierre Louis-Dreyfus. L'architecte doit solliciter du commissaire à la Construction et à l'Urbanisme de la région parisienne une dérogation exceptionnelle, rappelant opportunément que « la société Dunlop a toujours fait preuve de beaucoup de bonne volonté dans tous les problèmes de décentralisation et qu'elle a investi à Amiens un nombre de milliards assez impressionnant dans la construction d'une énorme usine »⁹⁰¹. En contrepartie de cet agrément, la société doit non seulement reloger les occupants des locaux dont la démolition est nécessaire, mais s'engage aussi à libérer un hôtel particulier qu'elle possède à Neuilly-sur-Seine et à le céder aux fins d'édification d'un ensemble de logements. Marcel Diebolt, qui succède à Pierre Sudreau qui est nommé ministre de la Construction, donnera

900 Voir notamment l'article de Georges Captier, directeur de l'Urbanisme à la préfecture de la Seine : « Paris se rénove ». *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, n° 40, 6 octobre 1962.

901 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Sudreau, datée du 29 avril 1958, CAP-CAA 066 Ifa 1096-4.

l'instruction formelle d'accorder le permis de construire contre l'avis des architectes-voyers de la ville de Paris, dispensant en outre le projet d'un passage devant la commission des Sites⁹⁰².

Partisan du libéralisme, Pierre Dufau ne comprend ni n'admet que l'Administration exige des porteurs de projets, en contrepartie des autorisations qu'elle délivre, des indemnités financières voire la réalisation d'équipements relevant de prérogatives de puissance publique⁹⁰³. À cette critique de l'architecte s'ajoute celle portée contre l'imprévisibilité de l'Administration tendant à l'iniquité, ce au détriment tant d'intérêts particuliers que de l'intérêt général en retardant la mise en œuvre d'opérations créatrices de richesse.

Le projet de la rue Pillet-Will, dans le 9^e arrondissement, est exemplaire quant à ces divergences de point de vue. Commandée courant 1961 à l'agence Dufau, cette étude prévoit la construction à l'emplacement d'un hôtel particulier désaffecté d'un immeuble de bureaux destiné aux services de la banque Rothschild. Le PUD autorise, dans ce quartier, un COS (coefficient d'occupation du sol) de 3,5, permettant une constructibilité théorique du terrain de 7 500 m² de planchers. Soumis à la demande d'accord préalable en janvier 1962, le projet de l'agence Dufau développe 5 947 m², cette surface étant ensuite ramenée à 5 476 m² afin de satisfaire aux demandes de l'administration préfectorale. La commission d'agrément du ministère de la Construction, qui est chargée par le décret du 31 décembre 1958 d'étudier toutes les demandes excédant 1 000 m² de bureaux à Paris, propose toutefois, en mars 1963, de n'accorder qu'une surface de 4 150 m², ce qui nécessiterait la reprise complète des études du projet architectural. Cette perspective suscite l'effarement de Pierre Dufau : « Nous allons avoir mis deux ans pour un immeuble vraiment modeste. [...] Les clients ne comprennent pas du tout cette politique d'instruction et se figurent que c'est nous qui ne faisons pas notre travail »⁹⁰⁴. Le permis de construire est finalement délivré en février 1964 sur le projet de 5 476 m², faisant dire à Pierre Dufau que la réalisation d'un immeuble dans la capitale s'apparente à une épreuve de steeple-chase⁹⁰⁵. Cette abondance de complications possibles ne brime, observe-t-il, pas seulement les architectes mais aussi les fonctionnaires qui peuvent être tentés par le recul pour ne pas soulever de vagues :

902 Note de visa non signée de la préfecture de la Seine, datée du 23 janvier 1959, AMP 1069 W 244.

903 DUFAU, 1964, p. 27. L'architecte cite un article du *Monde* du 2 avril 1964 où le promoteur et homme politique Jacques Chevallier énonce les multiples équipements publics réalisés sur fonds privés pour l'opération de Meudon-la-Forêt.

904 Lettre de Pierre Dufau à Georges Captier, datée du 28 mars 1963. AMP 1178 W 66.

905 DUFAU, 1989, p. 93.

« Un haut fonctionnaire, bien placé pour avoir une opinion, a écrit : “Il faut plus de courage pour signer un permis de construire que pour le refuser.” Il le sait parce que, lui, du courage, il en a. Et un autre m'a dit sans ambages, lors de la dernière “réforme” : “Le permis de construire est comme l'armée italienne. Vous pouvez l'habiller de vert ou de rouge, il sera toujours aussi mauvais. C'est tout le système qu'il faut repenser.” »⁹⁰⁶

Pierre Dufau protestera longuement, dans *Non à l'uburbanisme*, contre ce qu'il considère être une pénurie fabriquée par l'État, sciemment ou non, la surcharge d'impositions et de taxes finissant en tout cas par se retourner contre la collectivité elle-même⁹⁰⁷. Ce malthusianisme, écrit-il, pèse par ailleurs sur la place de Paris parmi les grandes capitales mondiales en dissuadant les groupes étrangers de s'implanter en France, le prix des surfaces de bureaux à La Défense ne pouvant constituer aux yeux de Pierre Dufau, comme on le verra plus loin, une alternative crédible. L'architecte calcule, pour illustrer ses propos, les surfaces de planchers qui seraient autorisées, à Paris, pour des immeubles récemment inaugurés à New-York : ainsi les 240 000 m² du controversé Pan Am Building (1963, Walter Gropius, Pietro Belluschi et Emery Roth & Sons architectes) seraient-ils réduits, sur un terrain équivalent, à 21 000 m² [Annexe n°21].

Paris peut donc, postule Pierre Dufau, répondre aux enjeux de son temps en se régénérant et en se densifiant, pourvu que des moyens réglementaires soient donnés afin de permettre un aboutissement rapide des opérations de rénovation, et qu'un programme dense d'équipements publics permette d'annuler les effets délétères d'une forte concentration de bureaux. Il revient aussi aux architectes, écrit-il avec Claude Parent en 1963⁹⁰⁸, de travailler à de nouveaux modèles d'immeubles de grande hauteur – 150 à 200 mètres de hauteur paraît un optimum – débarrassés de toute contrainte de gabarit et d'implantation, et d'une flexibilité extrême impliquant jusqu'à la disparition des façades fixes. Pierre Dufau se démarque cependant de Claude Parent, et de ses confrères membres du comité de rédaction de *L'Architecture d'aujourd'hui*, en refusant comme Raymond Lopez son soutien au projet de Paris parallèle et, d'une manière générale, à toute perspective de création d'un centre secondaire qui conduirait selon lui à une dissémination des efforts face à la reconstruction de la ville sur elle-même :

906 DUFAU, 1964, p. 206.

907 *Ibid*, p. 172.

908 DUFAU, Pierre et PARENT, Claude. « Comment implanter les immeubles de bureaux », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 34^e année, n° 111, décembre 1963-janvier 1964, p. XI-XIII.

« Est-il possible de rénover une ville de telle façon que la majorité des habitants soit à cinq minutes d'un centre commercial, de l'école primaire et d'un parc, à un quart d'heure d'un lycée et d'un stade, à vingt minutes de l'hôpital, du centre administratif et de la gare, à une demi-heure des lieux de travail, à quarante minutes d'un aéroport et à une heure de la campagne ? Il me semble que pour le CNRS, il ne devrait pas y avoir de chats qu'il soit plus urgent de fouetter. Parallèlement, quelle équipe de jeunes sociologues ou de jeunes économistes ne se passionnerait pas pour la mise au point du bilan urbanistique de telle ville ou, si c'est trop ambitieux, de tel quartier ? Qui ne serait pas intéressé par la comparaison aussi précise que possible des coûts réels, en satisfaction et en argent, à court terme et à long terme, de 200 logements à Belleville et de 200 logements à Boissy-Saint-Léger ? »⁹⁰⁹

S'il se montre particulièrement sévère vis-à-vis de l'architecture du Second Empire, Pierre Dufau loue dans *Non à l'uburbanisme* la capacité du baron Haussmann à créer de la richesse et de l'activité industrielle par les opérations de rénovation urbaine entreprises sous sa direction. Un tel discours est encore relativement rare dans les années 1960⁹¹⁰, à un moment où la doxa rend surtout les grands travaux du XIX^e siècle responsables de la disparition du Paris historique : paru en 1943, *Destinée de Paris*, qui comprend des textes de Bernard Champigneulle, Pierre Lavedan, Georges Pillement, Robert Auzelle ou encore Pierre Rémaury, rend bien compte d'un état d'esprit hostile à une transformation dénoncée sous un angle principalement moral :

« Un Paris utilitaire succède au Paris monumental. La brillante lignée des architectes s'éteint ou s'abâtardit. Les ingénieurs et les géomètres entrent en lice. Grâce à eux, la Capitale s'accroît considérablement, mais se dépersonnalise dans la mesure où elle s'étend. Le souci de sa beauté est sacrifié à la mystique de son hygiène et de son confort. Et le machinisme apparaît, gagne en surface comme en prestige, poste tout autour de la ville ses pièges et ses miroirs à alouettes et se révèle comme un redoutable meneur de jeu. »⁹¹¹

Cette réhabilitation intéressée d'Haussmann est réaffirmée par Pierre Dufau dans *Pour/Contre la démolition* de Paris, co-écrit avec Albert Laprade en 1967. Plus incisif encore que *Non à l'uburbanisme*, ce livre déçoit la presse, qui le trouve trop rapide et trop pamphlétaire, mais remarque bien que derrière la différence des styles (« classique et maîtrisé » pour Laprade, « allègre et caustique »⁹¹² pour Dufau) résident des points de vue

909 DUFAU, 1964, p. 95. C'est, en somme, à la finalité des actuelles études d'impact que Pierre Dufau appelle. Les bilans coûts/avantages des opérations d'aménagement ne verront leur méthodologie développée qu'à compter des années 1970 avec les études d'impact et les évaluations socio-économiques prenant notamment en compte la valorisation des temps de déplacement.

910 Entretien avec Claude Parent le 29 mars 2012.

911 RAVAL, Marcel, « Haussmann contre Paris ». CHAMPIGNEULLE, LAVEDAN, RAVAL *et alii.*, 1943, p. 43.

912 « Pour ou contre la démolition de Paris de P. DUFAU et A. LAPRADE », *Le Monde*, 7 juin 1967.

plus souvent complémentaires que divergents. Le devenir des quartiers du XIX^e siècle, et en particuliers de ceux allant de l'Étoile aux Grands boulevards, constitue l'un des sujets de désaccord entre les deux architectes. Pierre Dufau, qui réalise dans le 9^e arrondissement plusieurs sièges sociaux d'entreprises de la banque et de l'assurance, juge très favorablement la perspective d'une cité financière renforçant l'attractivité de la place parisienne au niveau européen voire mondial, tout en bénéficiant d'un maillage de transports en commun déjà existant.

Soutenue par Georges Pompidou⁹¹³, lui-même ancien directeur général de la banque Rothschild, cette perspective suscite de profondes divisions au sein des gouvernements successifs comme de l'administration préfectorale⁹¹⁴. Les conditions posées par les pouvoirs publics, dans les années 1960, sont bien éloignées de la liberté d'installation pour laquelle plaide Pierre Dufau : autorisée, en 1968, à construire 10 970 m² de planchers rue de Châteaudun, la Paternelle doit en contrepartie cesser toute activité dans ses 14 600 m² de bureaux au 26 boulevard Haussmann qui doivent – théoriquement – être rendus à l'habitation. On comprendra d'autant mieux l'attachement porté par l'architecte à la simplicité et à la fonctionnalité des immeubles qu'il construit, l'opération ne pouvant être profitable pour le commanditaire qu'avec un ratio de surface utile sur surface construite considérablement supérieur à celui des locaux qu'il occupait anciennement. Approuvée en 1972, la cité financière du 9^e arrondissement modifie le paysage parisien⁹¹⁵ sans toutefois en bouleverser l'échelle, son principe tenant même de l'expédient. La capitale faisant face à un dépeuplement inédit, la création de surfaces de bureaux est, pratiquement, rendue très difficile à Paris intra-muros, le COS autorisé étant de 1 dans la majorité des quartiers. Elle est même totalement interdite au sein de certains secteurs résidentiels. Seul un périmètre allant de la gare Saint-Lazare à la Bourse constitue une zone d'accueil préférentiel, le COS de 3,5 pouvant être augmenté contre paiement d'une taxe lorsque les locaux détruits présentaient une densité supérieure (ce que l'on appelle le COS de fait ; cette disposition sera d'ailleurs l'un des facteurs participant au développement du façadisme)⁹¹⁶.

913 WILLAERT, Émilie, « Georges Pompidou et la cité financière de Paris ». FLONNEAU, GENESTE, NIVET et *alii*, 2010, p. 16-17.

914 CORNU, Marcel. « Un film à épisodes : la cité financière de Paris ». *Urbanisme*, 42e année, n° 138, 1973, p. 76-80.

915 Étienne MALLET, « La cité financière à Paris », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 176, novembre/décembre 1974, p. 30-34. Cet article de cinq pages est illustré par trois réalisations de Pierre Dufau : le siège de la Paternelle rue de Châteaudun, celui de Rothschild rue Laffitte, et la reconstruction de la Maison Dorée pour la BNP, boulevard des Italiens.

Il n'y a pas trace chez Pierre Dufau, ni dans ces deux livres, ni dans ses écrits ultérieurs, des travaux d'ethnologie et de sociologie urbaine menés par Paul-Henry Chombart de Lauwe ou Henri Lefebvre, dont *Le Droit à la ville* paraît en 1968, à un moment où la carrière de l'architecte est largement faite. Pierre Dufau pense l'urbanité en termes fonctionnels et financiers, mais guère en rapports sociaux, en signes ou en impressions, autant de catégories d'analyse qui participeront à l'intellectualisation de l'architecture dans laquelle la presse professionnelle ne s'engage, en France, que très tardivement par rapport à d'autres pays européens.

Les solutions proposées par Pierre Dufau portent donc non tant sur des ressorts sensibles, des questions d'usages ou des points de théorisation architecturale que sur l'économie générale du marché de l'immobilier dont il déplore le manque de fluidité. Cette faiblesse est doublée d'une coûteuse tendance au conservatisme favorisée par la multiplication des taxes frappant ceux faisant preuve de volontarisme : « l'État, écrit-il se conduit comme un BOF qui, après avoir créé la pénurie, organise le marché noir à son profit »⁹¹⁷. Il y a chez Pierre Dufau l'idée que l'Administration organise la spéculation et la cherté de l'immobilier au bénéfice du fisc, la multiplication des interdits allant de pair avec celle des dérogations possibles pour qui peut en payer le prix. Le manque d'empressement dans l'étude des projets qui lui sont soumis, tel que Pierre Dufau le reproche à l'Administration, porte en outre préjudice tant à l'individu qu'à la collectivité, le seul bénéficiaire éventuel étant les établissements bancaires :

« Un esprit, même peu oriental, peut comprendre le phénomène : généralement, le promoteur a acheté son terrain à crédit, la banque lui prêtant de l'argent, au taux légal de 9%, frais compris. Sans s'embarrasser de calcul d'intérêts composés, il est clair qu'au bout de quatre ou cinq ans d'attente, son terrain disons de 500 millions lui coûte 700, et cela en admettant que tout le reste soit resté fixe. Comme il est rare qu'un promoteur appartienne au Tiers-Ordre de Saint-François, il est évident que lorsqu'il calculera son prix de revient, donc le prix de vente de ses appartements ou de ses bureaux, ces diables d'intérêts intercalaires s'y retrouveront. »⁹¹⁸

L'instruction des permis de construire déposés par Pierre Dufau, surtout au début des années 1960, excède en effet régulièrement une année entière : vingt mois même pour une

916 CAZAUX, Maurice. « Le plan d'occupation des sols, nouvelle arme de dissuasion contre les bureaux neufs à Paris », *Le Figaro*, 23-24 juin 1973.

917 DUFAU, 1964, p. 193.

918 DUFAU, 1964, p. 184.

opération de trois immeubles de logements rue de Lagny, en 1962-1963, durée à laquelle il faut ajouter celle de la délivrance de l'accord préalable. C'est, au-delà, le bénéfice pour l'intérêt général de cette rénovation par à-coups de l'espace parisien qui est questionné, notamment lorsque les espaces publics sont déstructurés par l'absence d'une opération d'ensemble :

« L'urbanisme est un plat qui se mange tiède et non froid. On ne verrait plus de ces cartes recouvertes de tracés improbables, de voies toutes portées systématiquement à douze mètres sans qu'on sache si l'on pourra jamais mener l'opération à terme, d'où ces rues en dents de scie, comme Paris en compte tant, que nos petits-enfants eux-mêmes ne verront jamais élargies. »⁹¹⁹

La rue Lecourbe (15^e arrondissement), où Pierre Dufau construit un immeuble de logements pour le Crédit National, est un bon exemple de ces alignements discontinus dont l'aspect pèse défavorablement dans la réception critique de l'architecture des Trente Glorieuses. Pierre Dufau fait-il pour autant sienne cette réflexion d'André Wogenscky : « Mon problème est de savoir si je construis, dans une rue existante dans laquelle il y a ce que les architectes appellent une dent creuse, le dernier immeuble ou le premier immeuble de la rue à venir »⁹²⁰ ? La rue, pour Pierre Dufau, est avant tout le fait d'une animation humaine générée par des activités et des commerces, beaucoup plus qu'un front de bâtiments érigés parallèlement à un axe de circulation. La seule rue que l'architecte admettra créer, dans le cadre de l'opération du Nouveau Créteil, n'offre ainsi qu'une longueur de 200 mètres, et relève surtout d'un travail sur la coupe, l'implantation de placettes, le jeu sur la dilatation et le resserrement des espaces afin de créer des conditions favorables à la rencontre ou à l'isolement :

« Mon devoir est d'offrir des possibilités et des choix, les habitants devant faire le reste, car il n'est pas dans les moyens de l'architecte d'imposer aux gens un mode de vie et un bonheur dont ils ne veulent pas, et donc qui ne serait pas un vrai bonheur. Comme le disait Sacha Guitry, il faut que les spectateurs aient aussi du talent. Remplaçons spectateurs par habitants, c'est le même problème. Imposer une rue à boutiques et à spectacles à des gens qui s'accommodent parfaitement des supermarchés et de la télévision, c'est de l'utopie ou du fascisme. Et d'ailleurs je n'imposerais rien du tout, ma rue serait morte et quelle que soit la pureté de mes intentions, j'aurais tort. Il arrive certes parfois que l'organe crée la fonction mais c'est rare, comme chacun sait. »⁹²¹

919 *Ibid*, p. 23.

920 BACKOUCHE, 2013, p. 144.

921 Lettre de Pierre Dufau à Bernard Oudin, datée du 12 juin 1974, CAP-CAA 066 Ifa 1164-2.

La polémique des tours de La Défense

Un dernier aperçu des postures libérales défendues par Pierre Dufau peut être trouvé dans son implication pour l'aménagement du quartier de La Défense où il édifie deux tours : Septentrion en 1972, pour la Compagnie Électro-mécanique et IBM et, en 1974, le siège de l'assureur UAP. Si le chantier de la première, engagé en 1969, n'est ponctué d'aucun événement notable, la seconde se trouve par contre prise, à l'été 1972, dans la vive polémique entourant la hauteur des gratte-ciels du quartier, lancée par l'apparition du noyau de la tour du GAN dans la perspective de l'avenue des Champs-Élysées vue depuis le Carrousel du Louvre.

Le plan d'ensemble du quartier avait été adopté, au terme d'une dizaine d'années d'études, par un arrêté ministériel le 2 décembre 1964 [Fig. n°209]. Dû à Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehrfuss, il prévoyait de conférer à l'opération une mixité fonctionnelle. Les logements devaient être concentrés dans des bâtiments bas organisés autour de cours centrales, et les bureaux dans des tours formant toutes un pavé droit de 24 par 42 mètres de base sur 100 mètres de hauteur. Ce vélum unitaire devait être seulement rompu par une tour-signal édifée face au CNIT, pour laquelle Camelot et Zehrfuss proposeront, sans succès, des projets.

Alourdi par des frais d'infrastructures considérables, le démarrage du quartier de la Défense est d'autant plus poussif que le volume imposé pour les tours, trop gracile, renchérit la surface utile⁹²² : « des petits jambons dont l'os est énorme et où le rendement ne dépasse pas 60% »⁹²³, critiquera Pierre Dufau⁹²⁴ [Fig. n°210]. Le plan-masse prévoit par ailleurs des groupes de deux tours séparées de seulement huit mètres : voulue pour ses effets esthétiques, cette implantation complexifie toutefois les fondations et nécessite une dérogation aux normes anti-incendie [Fig. n°211].

922 Cette uniformité volumétrique jouera par ailleurs défavorablement dans la réception critique du quartier : voir LOYER, François, « Quatre tours pour La Défense ». *L'Œil*, n° 179, novembre 1969, p. 40-45.

923 DUFAU, Pierre. « Fera-t-on de Paris un cadavre ? », *Architecture intérieure Créée*, n° 123, novembre-décembre 1971, p. 133.

924 L'architecte tentera d'améliorer le rendement dans le projet, non réalisé, pour la tour CB 32 qu'il dresse en 1963 pour le promoteur UPERI. Halls d'ascenseurs et sanitaires y sont placés en alternance sur des paliers à mi-étage afin de gagner en surface utile.

La fusion de trois compagnies d'assurances selon le vœu du gouvernement donne naissance en 1968 à l'UAP, Union des Assurances de Paris. L'EPAD, aménageur public du quartier de la Défense, propose au nouveau groupe d'établir ses services dans les tours CB 31 et CB 32⁹²⁵, situées sur le territoire communal de Courbevoie, à proximité du pont de Neuilly. Peu pratique pour une entreprise cherchant précisément à regrouper ses bureaux, cette solution est aussi coûteuse pour un rendement très médiocre : sur les 60 000 m² de surface construite, seuls 37 000 m² seraient utilisables. Accoler les deux tours abaisserait le coût et améliorerait la surface utile, qui passerait à 41 000 m² ; cette solution est toutefois rejetée car formant un bâtiment épais qui laisse craindre un effet d'écran visuel⁹²⁶. Pierre Dufau et ses adjoints Jean-Pierre Dacbert et Michel Stenzel proposent finalement un plan en hélice permettant de placer tous les bureaux en premier jour, la moindre surface du plan d'étage courant étant compensée par un nombre d'étages plus important [Fig. n°212 à 215]. La tour de l'UAP rompt ainsi en plan comme en hauteur avec la composition générale de 1964, rapidement parvenue à un point de péremption par sa rigidité empêchant toute réactivité vis-à-vis du marché⁹²⁷. Elle n'est cependant pas la seule à transgresser le plafond initial⁹²⁸ : soutenus par Jean Millier, qui a pris la tête de l'EPAD au printemps 1969 à la suite d'André Prothin, deux autres projets amorcent le passage aux tours de seconde génération en même temps qu'à la généralisation des *open-spaces*. Il s'agit des tours du GAN et de Fiat, conçues avec deux des plus importantes agences américaines du moment : Wallace K. Harrison et Max Abramovitz pour la première (avec Jean-Pierre Bisseuil), et Skidmore, Owings & Merrill pour la seconde (avec Roger Saubot et François Jullien).

C'est donc par la tour du GAN qu'éclate, au milieu de l'année 1972, la controverse qui atteint également celle de l'UAP, dont le chantier moins avancé n'est pas tout de suite visible depuis le centre de Paris [Fig. n°216]. La presse multiplie les photo-montages d'un réalisme laissant souvent à désirer, tandis que le ministère des Affaires Culturelles s'interroge quant à

925 Un premier projet pour la tour CB 31 avait été signé par l'architecte Jean-Robert Delb, Pierre Dufau travaillant quant à lui depuis 1963 sur CB 32. La réunion des deux tours prendra plus tard le nom de CB 312.

926 Ce parti est toutefois adoptée pour la tour Manhattan, réalisée par Michel Herbert et Michel Proux en 1975 pour la COGEDIM, par fusion des tours CB18 et CB19.

927 Ce problème est soulevé par l'architecte en chef de l'EPAD Claude-Hugues Boistière, dans « L'évolution actuelle de l'aménagement de la région de la Défense », *Techniques & Architecture*, numéro spécial *Aménagement de la Défense*, décembre 1971, p. 63-66.

928 PICON-LEFEBVRE, 2003, p. 259.

la possibilité d'écarter les tours. Soutenue par le ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing, la polémique trouve une origine largement politique, dans un contexte de luttes d'influences entre la rue de Valois et le ministère de l'Équipement, et entre le futur président de la République et les barons du gaullisme⁹²⁹. L'affaire de l'opération Tête Défense augmente encore l'intensité des débats : le projet controversé d'Émile Aillaud, à l'emplacement actuel de la Grande Arche, provoquerait la fermeture du grand axe partant du Louvre vers l'ouest.

L'été 1972 voit, suivant une situation tout à fait inédite, les principaux caciques de l'architecture se déchirer dans les colonnes des quotidiens nationaux quand aux deux polémiques secouant La Défense. Architectes-conseils de l'EPAD en rupture avec les directions prises par Jean Millier, Robert Camelot, Robert Auzelle et Daniel Badani⁹³⁰ affirment leur opposition au projet Aillaud et à l'abandon du plan de 1964. Ils sont rejoints par Guillaume Gillet, dans deux articles au lyrisme flamboyant publiés par *Le Figaro*⁹³¹, et par Bernard Zehrfuss, qui regrette dans une tribune la recherche de la rentabilité qu'il juge aléatoire⁹³². Face à eux dans ce combat délétère par son arbitraire, s'élèvent entre autres les voix de Jean de Mailly, Henry Bernard et de Pierre Dufau.

L'auteur de la tour de l'UAP qui est mise en cause feint de s'étonner que l'on découvre seulement en cours de chantier l'existence d'un projet dont le permis de construire a été déposé près de trois ans auparavant, en décembre 1969. L'affaire alimentera aussi l'hostilité de Pierre Dufau envers Valéry Giscard d'Estaing, le ministre des Finances pouvant difficilement prétendre ne pas avoir pu prendre connaissance auparavant des projets immobiliers de deux assureurs nationalisés. L'agrément donné à la construction des tours s'accompagne en outre de contreparties très dirigistes concernant l'abandon de locaux situés au centre de Paris, et la réalisation d'ensembles décentralisés en province qui intéressent le budget de l'État. La diminution d'une dizaine d'étages de la tour de l'UAP est ainsi considérée par l'architecte comme un gâchis financier considérable – des estimations grossières estiment le préjudice, pour l'assureur, à plusieurs centaines de millions de francs – en plus d'un dol artistique éhonté :

929 LENGEREAU, 2001, p. 237-240.

930 BADANI, Daniel. « Maintenir une ouverture vers l'ouest ». *Le Figaro*, 10 juillet 1972.

931 GILLET, Guillaume. « De l'Arc de Triomphe à La Défense ... protéger une perspective unique au monde ... ». *Le Figaro*, 15 janvier 1972, et « Urbanisme et pleins pouvoirs ». *Le Figaro*, 10 octobre 1972.

932 ZEHRFUSS, Bernard. « Le sacro-saint principe de la rentabilité ». *Le Monde*, 9 août 1972.

« À une époque qui abomine toute censure, où changer un mot dans un commentaire à la télévision provoque six mois de remous, où cacher les fesses d'une michetonneuse des cinémas des Champs-Élysées est un attentat aux droits du chaland qui passe, les architectes seraient-ils les seuls qui devraient accepter sans mot dire qu'on découpe leurs enfants en morceaux et que tant de Shylock ingénus viennent leur réclamer, comme un dû, une livre de chair, de leur chair. »⁹³³

Pierre Dufau fait connaître sa position par la presse⁹³⁴ ainsi que par une lettre de soutien adressée au ministre de l'Équipement Olivier Guichard. Défendant, comme à son habitude, l'application du principe de réalité contre des élans qu'il juge subjectifs, l'architecte réfute toute sacralisation allant à rebours des nécessités économiques – et plus largement, des besoins civilisationnels – de l'époque, en refusant d'en questionner l'orientation. On pourra rapprocher cette posture de celle énoncée par Pierre Dalloz, le 27 février 1967 :

« Oui, il n'est pas demandé à l'architecte d'aimer ou d'approuver l'ordre nouveau qu'il aide à naître, mais d'en analyser clairement les besoins pour le bien servir, et cela d'autant mieux, peut-être, qu'il en sera personnellement plus éloigné car, s'il y a quelque chance d'enrichir un ordre, c'est de lui intégrer ce qu'il semble exclure. »⁹³⁵

L'irritation de Pierre Dufau est donc dirigée vers la multiplication des interdits dissimulant derrière un registre sensible des considérations personnelles et contradictoires. Il y a, dans la vision de Pierre Dufau, la conviction que l'opposition à l'architecture contemporaine en milieu ancien ou à la construction en hauteur est le fait d'une morale nourrie de pénitence, où l'on voudrait continuer à jouir des aisances de la société contemporaine sans voir son environnement modifié par les symptômes matériels obligatoires accompagnant le changement d'époque. En réaction à ce manque de confiance qu'il avait déjà souligné, près de quinze ans plus tôt, dans l'interview télévisée à Pierre Sabbagh⁹³⁶, l'architecte propose en boutade une solution tenant du cache-sexe : les pudeurs s'enflammant à la vue des tours à travers le vide central de l'Arc de Triomphe, Pierre Dufau suggère de laisser flotter en permanence le drapeau vertical qui surmonte la tombe du soldat inconnu les jours de célébrations :

933 Brouillon de l'article « L'architecte devant ses juges », n.d. [septembre 1972], CAP-CAA 066 Ifa 1138-1.

934 DUFAU, Pierre. « L'architecte devant ses juges », *Le Figaro*, 14 septembre 1972.

935 DALLOZ, Pierre. « L'engagement de l'architecte », *Techniques & Architecture*, 27^e série, n° 6, mars 1967, p. 11.

936 Voir l'**annexe n°1**.

« - Beaucoup de gens sont choqués de voir ces tours sous l'Arc de Triomphe.
- C'est du domaine du sentiment, respectable comme tout sentiment. Notre monde change très vite, nous changeons nous-même très vite, ce qui nous angoisse. Nous ne voulons pas perdre le droit de changer mais nous voudrions que le reste soit fixe.

- Sentiment oui, mais d'origine esthétique donc irrécusable ...

- Rien que la casse [...] est estimée à 25 milliards. Donnez aux architectes parisiens 25 milliards et ils vous en casseront de-ci, de-là, dans notre bonne ville, pour 25 milliards qui vous apporteront, en retour, des satisfactions esthétiques d'un profit bien supérieur à la réparation du dol évoqué présentement. [...] Dans cinquante ans, soyez-en sûrs, les tours de la Défense seront démodées, on les cassera, et si les Parisiens d'alors préfèrent du gazon, ils le demanderont. Cinquante ans de drapeau ne coûteront pas des milliards [...]. »⁹³⁷

Lui-même mis en cause par ses confrères pour son projet d'immeubles-miroirs, Émile Aillaud approuvera les propos de Pierre Dufau, lui disant sa « totale aversion pour un académisme fait de piété et d'emphase »⁹³⁸. Le premier ministre Pierre Messmer arbitrera finalement en faveur de la poursuite des travaux, la tour de l'UAP étant achevée au début de l'année 1974. On pourra *in fine* voir dans la polémique des tours de La Défense l'un des principaux moments de glissement de l'autorité de la génération de Pierre Dufau, qui n'avait été que passagèrement ébranlée par mai 1968, et dont le corporatisme se fissure dans des débats littéraires consacrant leur incapacité à évaluer les changements de paradigmes de leur époque. L'architecte en retirera une rancœur durable, évoquant jusque dans ses mémoires « une coalition de gardes-mythes [qui] essayait de massacrer le projet. [...] Les tours de la Défense eurent finalement le droit de grandir à leur façon, et ce fut grand bien »⁹³⁹.

937 DUFAU, Pierre. « L'architecte devant ses juges », *Le Figaro*, 14 septembre 1972.

938 Lettre d'Émile Aillaud à Pierre Dufau, non datée (octobre 1972), CAP-CAA 066 Ifa 1138-1.

939 DUFAU, 1989, p. 146.

De l'exploitation des règlements d'urbanisme

« Ce matin-là, quand j'arrive à l'agence, il règne comme un air de fête et ma secrétaire, en me tendant le courrier, a l'œil plus brillant que d'habitude. Le permis de construire Dubois est arrivé. "Appelez-moi Dubois." C'est le secrétaire particulier qui répond : "Madame Dubois vient de mourir et Monsieur Dubois est parti l'enterrer en province, mais je vais lui télégraphier la nouvelle : ÇA LUI FERA DU BIEN." Un chef de service de la Préfecture m'appelle à son tour pour me féliciter. Je suis fier comme une accouchée et nous nous congratulons longuement. Pour un peu, j'enverrais des faire-part. »⁹⁴⁰

Réelle, fictive, ou amplifiée, cette anecdote rapportée par Pierre Dufau dans *Non à l'uburbanisme* renvoie à l'un des thèmes de dissertation préférés de l'architecte : la réglementation de l'urbanisme parisien et de la procédure du permis de construire. S'il ne peut être lieu, ici, de relater leurs évolutions très complexe depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à l'approbation du Plan d'Occupation des Sols en février 1977, la carrière de Pierre Dufau et ses écrits donnent à voir quelques exemples des problématiques posées par les rapports entre architecte, maître d'ouvrage et Administration.

On sait peu de choses⁹⁴¹ de l'instruction par les services de la préfecture de la Seine du premier projet conséquent présenté par Pierre et André Dufau, en 1951, concernant le siège de la Régie Autonome des Pétroles (RAP) rue Jean-Nicot, dans le 7^e arrondissement. L'architecte écrira que l'emploi de fenêtres horizontales est alors considéré « comme une faute de goût »⁹⁴² au milieu des immeubles d'habitation environnants ; il les mettra quoi qu'il en soit en œuvre. Implanté à 3,50 mètres en retrait de l'alignement sur rue, le bâtiment adopte l'épannelage en gradins caractéristique du règlement provisoire de 1950⁹⁴³. Sa verticale est déterminée par la règle du $H = L$ prise à 3 mètres au-dessus de la cote ronde de nivellement. La rue Jean-Nicot ayant une largeur de 12 mètres, la verticale permise est de $(12 + 3,50) + 3 = 18,50$ mètres, soit cinq niveaux au-dessus du rez-de-chaussée. La construction d'étages en gradins est ensuite

940 DUFAU, 1964, p. 198.

941 Nos recherches n'ont pas permis de retrouver le permis de construire de cet immeuble aux archives municipales de Paris.

942 DUFAU, 1989, p. 77.

943 TEXIER, 2010 (2), p. 124.

permise suivant une ligne oblique dite des 1/2 (l'utilisation de 2 mètres de hauteur est autorisée à un mètre de retrait du nu de la façade, de 4 mètres de hauteur à 2 mètres de retrait, etc.) jusqu'au plafond d'îlot, établi à 31 mètres. Trois retraits successifs sont ainsi proposés par les architectes [Fig. n°217].

La solution proposée presque au même moment par les frères Dufau pour le siège du groupe Louis-Dreyfus, 6 rue Rabelais, est plus innovante. Cette voie du 8^e arrondissement ne possède que 10 mètres de largeur, les constructions nouvelles ayant en sus l'obligation d'être implantées à un mètre en recul d'alignement de chaque côté de la rue : la verticale permise n'atteint donc que 15 mètres. Les architectes proposent un recul supplémentaire, mais aussi une rupture d'alignement permettant une utilisation plus rationnelle de la forme trapézoïdale du terrain, la verticale se trouvant augmentée à 23 mètres [Fig. n°218 à 220]. Cette implantation rogne cependant un espace vert inscrit au plan d'aménagement de Paris et situé en cœur d'îlot, les architectes plaidant que sa surface est restituée et même augmentée par la création d'un espace libre sur la rue Rabelais.

Cet avant-projet est rejeté le 5 juillet 1951 par une commission formée des ingénieurs-géomètres et des architectes-voyers de la ville de Paris. Outre le déclassement d'espace vert, l'implantation proposée créerait un imposant mur-pignon visible depuis l'avenue Matignon et les jardins de l'hôtel de la Vaupalière⁹⁴⁴, classé au titre des Monuments Historiques. Il semble cependant que c'est surtout le principe de la rupture d'alignement qui pose problème, dans un quartier prestigieux où la continuité des fronts bâtis sur rue est la norme. Pierre et André Dufau conçoivent donc une proposition reprenant la disposition classique déjà vue à l'immeuble de la RAP : le nu de la façade est parallèle à l'axe de la voie, un fort recul d'alignement permettant d'approcher du plafond altimétrique sans avoir recours aux gradins [Fig. n°221 et 222]. Déposée le 7 janvier 1952, la demande de permis de construire est ainsi traitée relativement rapidement, l'accord étant délivré le 23 juin⁹⁴⁵, et le chantier lancé dans la foulée.

944 CABESTAN, Jean-François. « Le nouvel hôtel de la Vaupalière : la réhabilitation d'un édifice déchu », *AMC*, n° 116, mai 2001, p. 32-34.

945 Pierre Dufau indiquera curieusement que « le permis de construire a été signé par Claudius-Petit, alors ministre, en plein mois d'août pour éviter les vagues » (DUFU, 1989, p.80). La crainte du scandale paraît donc avoir été reconstituée a posteriori par l'architecte.

Aussi l'architecte comme le groupe Louis-Dreyfus apprennent-ils avec surprise, au printemps 1953, l'existence d'un projet de construction d'un immeuble de bureaux à l'emplacement même des jardins de l'hôtel de la Vaupalière, et ce faisant en mitoyenneté avec l'immeuble du 6 rue Rabelais. Étudié par l'architecte Jean-Claude Daufresne pour le compte de la banque de Madagascar et des Comores, ce projet bénéficierait d'une dérogation à la servitude de *non aedificandi* qui avait deux ans plus tôt été opposée au groupe Louis-Dreyfus. S'estimant floué, ce dernier entend jouer de sa position de force (un protocole entre les deux voisins est nécessaire pour la réalisation du projet Daufresne) pour obtenir de la Préfecture des droits à construire plus importants pour l'immeuble qu'il projette d'édifier en extension sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré [Fig. n°223 et 224]. Pierre Dufau résume ainsi la situation à son ami Frédéric Schnerb, directeur chez Louis-Dreyfus :

« Si l'Administration accordait à votre voisin plus qu'elle ne vous a consenti, il [serait] adroit de saisir l'occasion offerte de [la] placer devant ses contradictions et de lui demander des compensations au profit du terrain que vous possédez en bordure du faubourg Saint-Honoré (nombre d'étages plus important, densité construite améliorée, etc.). »⁹⁴⁶

Conséquence possible de ces rapports de force, le permis de construire de l'ensemble du 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré, présenté en 1956, ne répond que partiellement aux demandes de l'architecte des Monuments Historiques qui souhaite voir diminuer la hauteur des bâtiments à proximité de l'hôtel de la Vaupalière. Soutenu par Pierre Sudreau, Pierre Dufau parvient à faire admettre un gabarit se rapprochant des limites permises.

Une part conséquente du contrôle réglementaire effectué au cours des années 1950 porte donc, ainsi qu'on l'a vu au travers de cette chronologie, sur le respect des gabarits définis par le réseau de voirie, puisque de la surface construite calculée et de la présence de retraits dépendent l'économie générale du projet architectural. La mise en application, en 1961, du Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) marque une évolution considérable dans l'histoire de Paris : « après le long cycle de l'urbanisme d'alignement, inauguré sous Henri IV, après l'urbanisme d'îlot de l'entre-deux-guerres, c'est l'ère de l'urbanisme d'ensemble qui doit s'ouvrir »⁹⁴⁷. Si le PUD prend acte de la liberté d'implantation des bâtiments et de la fin de la rue-corridor, il introduit également le zonage dans l'urbanisme parisien, spécialisant les

946 Lettre de Pierre Dufau à Frédéric Schnerb, datée du 26 août 1955, CAP-CAA 066 Ifa 1110-5.

947 TEXIER, Simon. *Paris contemporain, de Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des métropoles, architecture et urbanisme*. Paris : Parigramme, 2010, p. 146.

quartiers par activités : affaires, administration, artisanat, industrie, éducation, etc. À la réglementation du gabarit s'ajoutera donc, au tournant des années 1960, celle de la densité suivant le binôme du coefficient d'occupation du sol (COS) et du coefficient d'utilisation du sol (CUS), qui deviennent les principaux leviers employés par l'Administration dans le contrôle des permis de construire et l'octroi de dérogations. L'accumulation normative et réglementaire aura cependant un effet délétère : les critères englobants du COS et du CUS méconnaissent la multiplicité de cas particuliers que les architectes, et Pierre Dufau au premier rang, ne manqueront pas d'entendre faire relever par l'Administration.

Un exemple des difficultés : les immeubles de luxe pour la famille Heurtey

Chargé avec son frère André en 1955 de la réalisation de l'usine de Lacq pour la SNPA, Pierre Dufau fait probablement à cette occasion la connaissance de Charles Heurtey, directeur de l'entreprise familiale du même nom spécialisée dans la fabrication de fours industriels pour l'industrie pétrochimique, et qui participe à l'édification du complexe gazier. Établie dans un hôtel particulier du XVI^e arrondissement, au 38 avenue Georges-Mandel, la société Heurtey cherche à faire construire un immeuble de bureaux sur un terrain qu'elle détient au 52 rue du Ranelagh, afin d'accompagner l'accroissement de ses activités. Les architectes Pierre Bertrand et Albert Balme dressent à cet effet, en février 1956, une demande d'accord préalable pour un bâtiment de 8 étages, accordée à la société au mois de mai.

Le Comité d'Aménagement de la Région Parisienne rend pourtant, en février 1957, un avis défavorable à la demande de permis de construire **[Fig. n°225 et 226]**, jugeant que la réalisation d'un immeuble à usage exclusif de bureaux « serait de nature à altérer profondément le caractère résidentiel de la rue du Ranelagh⁹⁴⁸ », et causerait des problèmes de stationnement. Signée par Pierre Sudreau, la lettre refusant la délivrance du permis illustre le changement d'orientation connu par l'urbanisme parisien dans la seconde moitié des années 1950, alors que le départ des sièges sociaux de la capitale vers la banlieue, voire la province, est vivement encouragé. L'augmentation nette, après déménagement, de la surface de bureaux

⁹⁴⁸ Lettre de Pierre Sudreau à la société Heurane (HEurtey-RANElagh), datée du 19 avril 1957, ADP 1069 W 600.

utilisée par la société Heurtey intra-muros ne peut dès lors être admissible, a fortiori dans un quartier d'habitation et dont la desserte médiocre en transports en communs n'est pas compensée par la création de parkings souterrains. Les dépassements de gabarits par rapport aux mitoyens, autre motif invoqué pour le refus de délivrance du permis, ne peuvent en conséquence espérer faire l'objet de dérogations.

Considérant que l'administration s'est déjugée à quelques mois d'intervalle, la société Heurtey engage un recours devant le tribunal administratif⁹⁴⁹. Le propriétaire de la parcelle voisine, au 50 rue du Ranelagh, obtient dans le même temps, en juillet 1959, un accord préalable pour un immeuble d'habitation de huit étages, dont l'architecte Bernard Ogé dresse les plans qui respectent scrupuleusement le gabarit permis par le règlement⁹⁵⁰ [Fig. n°227].

C'est vraisemblablement à ce moment que Charles Heurtey fait appel à Pierre Dufau pour l'étude d'un projet commun aux numéros 50 et 52, exclusivement composé de logements. L'architecte ne peut alors justifier, contrairement à de nombreux autres confrères, d'une expérience très importante dans le domaine de l'habitation, en particulier de luxe. Ses bons rapports avec Pierre Sudreau ne peuvent toutefois être ignorés ; outre les missions qui lui sont confiées par le commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la rénovation d'îlots du XV^e arrondissement, l'architecte participe en novembre 1958 à une émission télévisée de propagande avec celui qui est entre-temps devenu ministre de la Construction. Cette proximité évidente amène Charles Heurtey à s'ouvrir de son problème à Pierre Dufau, espérant probablement une meilleure fortune.

Désormais associé à Pierre Bertrand et Albert Balme⁹⁵¹, l'architecte dépose une demande d'accord préalable en octobre 1959 pour un immeuble au plan en T de neuf étages, comprenant une aile de six étages en cœur de parcelle [Fig. n°228]. Pierre Dufau entreprend de son propre chef de ne pas suivre les règles imposées par le classement en 1950 de l'îlot en zone AP (Aménagement Possible), qui correspond aux secteurs où des opérations d'ensemble sont envisageables⁹⁵². Constatant que les parcelles de la société Heurtey sont, pratiquement, les seules de l'îlot à pouvoir accueillir un projet immobilier, Pierre Dufau conteste ce

949 Nous ignorons où et dans quelles conditions la société Heurtey trouve finalement à loger ses services.

950 L'architecte propose ainsi trois étages sommitaux établis en retraits successifs, la suppression du dernier étant requise pour la délivrance de l'accord préalable, ce pour des raisons d'esthétique.

951 Les deux architectes n'apparaissent dans aucun document échangé avec les services de la Préfecture de la Seine, laissant supposer qu'ils ne participent pas à l'étude.

952 TEXIER, 2010 (2), p. 110.

classement et propose un jeu de plans établi selon le règlement des îlots en zone AD (Aménagement très Difficile), qui permet la construction d'un étage supplémentaire sur rue. L'architecte s'appuie pour cela sur le précédent de l'accord préalable de 1956 où le respect des règles de la zone AP n'aurait pas été exigé par l'Administration.

Cette tentative de négociation se conclut par un échec, en dépit d'une lettre de quatre pages envoyée au directeur de l'Urbanisme de la préfecture Georges Captier, concluant : « Nous sommes tout à fait d'accord pour nous plier à toutes les réglementations qui ont un caractère équitable, mais nous ne pouvons accepter des décisions nées d'une réglementation fluctuante et qui finissent par avoir un caractère discriminatoire et sans intérêt pour personne »⁹⁵³. On constatera que Pierre Dufau, dans son argumentaire, défend non son projet puisque son architecture n'est pas en cause, mais les droits de son client et, au-delà, l'iniquité du régalién face aux intérêts privés et à la recherche d'une profitabilité commune. Un deuxième problème est par ailleurs posé par l'aile en cœur de parcelle, dont l'implantation n'est pas parallèle aux limites du terrain et nécessite une dérogation. Elle suppose par ailleurs la suppression d'arbres, conduisant Georges Captier à s'interroger sur l'opportunité de proposer au pétitionnaire « une autre composition comportant peut-être des bâtiments plus hauts »⁹⁵⁴, cette dérogation à CUS constant permettant de diminuer l'occupation du terrain. L'architecte critiquera durement, dans *Non à l'uburbanisme*, cette tendance à la négociation induite par la superposition de règles parfois contradictoires et dont le caractère opérant est sujet à interprétation :

« Depuis la première réforme de 1947, l'administration est devenue incroyablement perfectionniste et change le règlement tous les ans, créant ainsi des injustices évidentes et, ce qui est plus grave encore, l'impossibilité d'instruire un permis de construire dans un délai raisonnable, la règle étant mouvante et s'appliquant souvent sans la sanction d'un texte régulier. C'est le régime de la minutie dans le vague. Dans l'incertitude, fonctionnaires et pétitionnaires marchendent à qui mieux mieux : "Laisse-moi mon étage, je te donnerai un arbre. Accorde-moi ma cour anglaise, je te ferai un pan coupé..." À ce petit jeu, naturellement, ce ne sont pas les plus sérieux ni les plus honnêtes qui sont le mieux adaptés. »⁹⁵⁵

L'accord préalable est finalement délivré le 20 juillet 1960 sur un projet légèrement remanié, le respect des règles de la zone AP faisait perdre un étage au bâtiment sur rue [Fig.

953 Lettre de Pierre Dufau à Georges Captier, datée du 8 février 1960, ADP 1069 W 600.

954 Rapport de Georges Captier à Marcel Diebolt, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, daté du 6 avril 1960, ADP 1069 W 600.

955 DUFAU, 1964, p. 181-182.

n°229]. Le dossier de demande de permis de construire est déposé le 18 janvier 1961 puis refusé deux mois plus tard, le gabarit proposé étant jugé non conforme à celui ayant reçu un accord préalable. La question restée en souffrance de la suppression des arbres existants est finalement réglée par une visite sur site des conseillers municipaux du 16^e arrondissement et l'engagement du pétitionnaire, après plusieurs mois de négociations, de régler à la Ville une indemnité de 30 000 F. De nouvelles modifications du bâtiment en cœur de parcelle sont encore réclamées à l'hiver 1962, l'avis favorable de l'architecte-conseil André Remondet venant clore, en avril 1962, une instruction administrative débutée trente mois plus tôt.

Pierre Dufau songe-t-il à l'exemple de la rue du Ranelagh, lorsqu'il vitupère, dans son pamphlet, contre les permis de construire « accordés comme des grâces après des années de marchandage à des pétitionnaires que l'on traite comme des satyres en rupture de correctionnelle, [et qui] demandent désormais toujours plus de temps qu'il n'en faut aux entrepreneurs pour réaliser le projet »⁹⁵⁶ ? Son client ne le tint en tout cas pas responsable de ces longueurs. Peinant à obtenir un accord préalable pour un petit immeuble de logements de luxe remplaçant son siège social de l'avenue Georges-Mandel⁹⁵⁷, le groupe Heurtey associe de nouveau Pierre Dufau à Pierre Bertrand au début de l'année 1961. Si les difficultés rencontrées par l'instruction de la demande d'accord préalable puis du permis de construire sont moins importantes que pour l'immeuble de la rue du Ranelagh, vingt-sept mois s'écoulent tout de même avant l'obtention définitive de l'autorisation de construire.

Ces deux exemples, peu complexes par leurs programmes, ne sont pas singuliers une fois rapportés aux difficultés d'instruction connues par nombre de projets comparables au tournant des années 1960, surtout lorsqu'ils sont situés dans des quartiers privilégiés. Les circonstances évoquées rendent surtout compte de l'absence de passe-droit ou de faveur dont jouirait Pierre Dufau par son statut de Prix de Rome ou ses activités para-professionnelles, contrairement à ce que laisseront sous-entendre certains polémistes tels que Raymond Nicolas. Les critiques fondées par l'architecte contre l'Administration ne divergent pas des lieux communs repris par ses confrères, quelle que soit d'ailleurs l'époque : l'abondance de

956 DUFAU, 1964, p. 206-207. Souligné dans le texte.

957 Lettre de Claude Amsler à l'auteur, datée du 18 novembre 2016. Cette opération a la particularité, selon Claude Amsler qui en suivit le chantier, d'avoir été rémunérée aux architectes par une quote-part de 5% prise directement sur le bénéfice des ventes des appartements.

règlements étouffe la liberté de l'artiste ; les normes sont toujours datées et manquent de souplesse ; les organismes de contrôle ont toujours la tentation de refaire eux-mêmes le projet, etc⁹⁵⁸. S'il fait de *Non à l'uburbanisme* un réquisitoire contre ce combat des « Voraces et des Coriaces »⁹⁵⁹ qu'est selon lui l'instruction des permis de construire, Pierre Dufau reconnaît ne pas avoir la faculté de proposer un système plus efficace, dont il pressent seulement qu'il devra réunir le moins d'intervenants, et donc de contradicteurs possibles, face à l'architecte :

« Quand un projet est arrivé à traverser les fourrés (et les coups fourrés) et jaillit à la lisière, il en sort comme les anciens forçats évadés de la forêt guyanaise : hâve et défait, ayant laissé aux buissons de grands lambeaux de chair, en loques, méconnaissable. La première tâche de l'urbanisme est de créer sa propre autoroute où pourraient circuler, sans danger et à bonne allure, l'inspiration et l'imagination. C'est une tâche tellement effrayante que les bras en tombent rien que d'y penser. Seul un homme, à la rigueur une poignée d'hommes chargés de pleins pouvoirs auraient quelque chance de s'en tirer. Et qui aura le courage de choisir cet homme ou ces hommes ? »⁹⁶⁰

L'utilisation des cours anglaises

Critique envers l'abondance des contraintes réglementaires, Pierre Dufau fait montre d'une habileté certaine dans la recherche des limites de ce qui est sinon permis, ou tout au moins pas explicitement interdit. Cette volonté d'efficacité est manifeste dans l'exploitation des cours anglaises qui deviennent, à partir du début des années 1960, un élément récurrent dans les ensembles tertiaires projetés par l'architecte dans des sites contraints, et en particulier à Paris. Son utilisation est la conséquence, en premier lieu, des règlements d'urbanisme limitant l'occupation du sol et obligeant le porteur de projet à laisser libre de constructions un pourcentage donné de la parcelle ; on rappellera que le binôme COS-CUS et le coefficient d'emprise au sol sont, avec les gabarits, les éléments-clés du contrôle réglementaire opéré par les services préfectoraux. Les années 1960 voient, en second lieu, le développement des services de mécanographie puis d'informatique, forts consommateurs d'espace, faisant appel à un appareillage lourd, et comptant, relativement à la surface occupée, un personnel

958 BERNARD, Henry. « Le dromadaire est un cheval dessiné par une commission ». *La nation française*, 23 octobre 1963.

959 DUFAU, 1964, p. 28.

960 *Ibid*, p. 203.

relativement faible. Ces services sont logiquement logés en rez-de-chaussée et dans les premiers niveaux de sous-sols des ensembles de bureaux. L'époque voit aussi la diffusion des restaurants d'entreprise, allant de pair avec la mise en œuvre de la journée continue évitant aux salariés de quitter leur lieu de travail pour aller déjeuner. Les salles de restauration, cuisines, laveries et espaces de stockage sont elles aussi, pour des raisons pratiques, logées dans les niveaux inférieurs des immeubles. L'utilisation de cours anglaises permet dès lors de donner un éclairage en premier jour à l'ensemble de ces espaces, tout en réservant les niveaux en superstructure aux bureaux. Le personnel jouit ainsi d'un environnement de travail ou de repas agréable, évitant les ambiances closes des sous-sols. La surface végétalisée – telle que considérée dans le calcul du coefficient d'emprise au sol – reste quant à elle inchangée, les terrasses de ces bâtiments étant au niveau du sol naturel et pouvant être plantées, et les patios situés en contrebas étant aménagés en jardins d'agrément.

Le développement d'un programme en infrastructure, peut, dans certains cas, être une réponse à des difficultés d'ordre esthétique et visuel, lorsque aucune construction n'est permise en émergence ; on pense notamment à l'organisation en patios creusés sous le niveau du sol du bâtiment IV de l'UNESCO, place de Fontenoy (Bernard Zehruss architecte, 1962-1965), après le refus d'un plot de dix étages par la commission des Sites⁹⁶¹.

La mise en œuvre d'un tel parti peut toutefois susciter l'hostilité de certains services de l'Administration : c'est le cas pour l'immeuble du 6 rue Rabelais pour lequel le groupe Louis-Dreyfus et Pierre Dufau déposent une demande de permis de construire en mai 1964, onze ans après l'achèvement de l'immeuble. Le projet prévoit la création, en sous-sol de la cour intérieure, d'un service de mécanographie, d'un restaurant d'entreprise, d'un service social et d'un local d'archives. Répartis sur les bords du terrain, ils doivent recevoir un éclairage direct par l'abaissement de trois mètres du niveau de la cour intérieure, transformée en patio. « En résumé, écrit Pierre Dufau, l'aspect [des] installations sera strictement invisible et ne changera en rien le caractère de la propriété »⁹⁶².

Cette stratégie de présentation d'une opération indolore n'est pas partagée par l'architecte-voyer en chef René Roux-Dufort, qui relève que la cour est un espace planté à

961 DEMOULINS, Christine. *Bernard Zehruss*. Paris : Infolio / Éditions du Patrimoine, 2008, p. 73.

962 Note de présentation du projet signée par Pierre Dufau et datée du 10 mars 1964, ADP 1069 W 251.

protéger, indiqué au plan des servitudes de la ville de Paris, et qu'il est d'ailleurs de fait utilisé comme aire de stationnement. « La cour intérieure fournie par le patio, ajoute-t-il, n'est réglementaire ni en surface, ni en prospects »⁹⁶³.

L'avis défavorable des services instructeurs lui étant retourné à l'automne, Pierre Dufau remonte l'échelon administratif et écrit au directeur de l'Urbanisme Georges Captier afin de discuter les différents points litigieux. Après s'être engagé à replanter les arbres devant être abattus, l'architecte signale que le jugement de non-conformité du projet relève d'une interprétation tendancieuse du règlement, le volume creusé dans la cour n'étant qu'un « objet d'agrément, un petit patio [...] que rien n'empêcherait de faire disparaître »⁹⁶⁴, la ventilation étant assurée par l'air conditionné et l'éclairage artificiel des locaux satisfaisant à la réglementation en vigueur. Au grief fait à l'absence de nouveaux parkings, Pierre Dufau répond que les surfaces nouvelles ne seront pas utilisées par un personnel supplémentaire, et que le groupe Louis-Dreyfus avait, lors de la construction du bâtiment, prévu un garage excédant les demandes de l'administration d'alors. Il est enfin intéressant de noter la réunion de l'architecte et du commendataire dans une même parole, Pierre Dufau écrivant :

« Nous sommes d'accord pour vous régler une indemnité correspondant à ce que la réglementation exige, c'est-à-dire 40% de la surface destinée aux bureaux. Il est évident que nous ne pouvons pas prendre en considération la surface destinée à la cuisine, puisque celle-ci est sans effet sur le nombre des occupants de l'immeuble, ainsi que celle des archives et les locaux techniques. »⁹⁶⁵

L'architecte se charge ainsi, on le voit, de la négociation de l'obole versée par le groupe Louis-Dreyfus en gage de bonne volonté plus que par une scrupuleuse application de la loi du 2 août 1960 sur les surfaces taxables. Invité à reformuler un avis, l'architecte-voyer en chef réitère son opposition et s'en explique longuement :

« Nous n'avons pas de raison, en ce qui concerne les règlements et compte tenu de l'espace planté à protéger, de réviser notre avis du 25 mai 1964. La densité déjà forte dans l'état actuel est aggravée par les locaux projetés, car ceux-ci sont destinés à libérer d'autres locaux existants dans les étages [...]. Cependant M. le directeur des Beaux-arts, de la Jeunesse et des Sports n'a pas cru devoir s'opposer à ce projet. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur ce point. Les arguments de l'architecte de l'opération [...] ne sauraient être acceptés sans risquer de créer un précédent. [...] Si des travaux avaient été autorisables, ç'aurait été pour construire un

963 Avis de l'architecte-voyer en chef René Roux-Dufort, daté du 25 mai 1964, ADP 1069 W 251.

964 Lettre de Pierre Dufau à Georges Captier, daté du 10 novembre 1964, ADP 1069 W 251.

965 Ibid.

parking. Compte tenu de ce qui précède [...] nous ne pouvons que laisser la décision à l'appréciation de monsieur le directeur de l'Urbanisme. »⁹⁶⁶

Ayant face à lui un architecte qu'il connaît bien et travaillant pour un important groupe de la place parisienne, sur un dossier indiqué comme signalé à son attention par Pierre Sudreau, et dont les effets seront invisibles de l'espace public, Georges Captier fait accorder le permis de construire au début de l'année 1965. Quoique relativement peu importante par son programme, cette opération complète ce que nous écrivions plus haut sur les rapports de Pierre Dufau avec l'Administration et en particulier les services de la préfecture de Paris. L'architecte ne dispose, au vu des permis de construire que nous avons consultés, d'aucune faveur particulière en son nom propre quant à des dérogations de gabarits : c'est ce que lui même revendique lorsqu'il écrit ne pas être « de ceux qui vous obtiennent de “bons” permis de construire »⁹⁶⁷. Son expérience personnelle et ses appuis économiques jouent sur des registres plus subtils, lorsque les marges d'interprétation du règlement permettent aux hauts-fonctionnaires de l'Administration de prendre des arbitrages en fonction des réalités politiques du moment. Particulièrement intéressante sur le plan fonctionnel, la solution des cours anglaises sera, dans les années 1970, l'un des leitmotivs de la production tardive de l'agence Dufau, étant notamment exploitée sur les programmes complexes des sièges sociaux de Total [Fig. n°230 et 231] et de la SNECMA, et sur l'extension en sous-sol du Crédit National au cœur du secteur protégé du 7^e arrondissement.

Le *Diamant Bleu* ou les limites d'un système de négociation

L'immeuble de la porte Maillot, terminé en 1976, est l'un des derniers grands chantiers parisiens de Pierre Dufau. Connu pour ses vitrages bleus qui soulèvent une certaine controverse à son inauguration, ce bâtiment est remarquable pour son histoire opérationnelle tourmentée qui témoigne, sur un temps bref, du renversement de quelques paradigmes de l'urbanisme parisien.

966 Avis de l'architecte-voyer en chef René Roux-Dufort, daté du 8 décembre 1964, ADP 1069 W 251.

967 DUFAU, 1989, p. 14.

L'aménagement de cet important carrefour, qui avait fait l'objet avant-guerre du fameux concours de Léonard Rosenthal, est approuvé par le conseil municipal de Paris en 1949 sur un projet dû à Jacques Gréber et Henri Gautruche, qui limite à 31 mètres la hauteur des constructions. Guillaume Gillet est ensuite chargé en 1966 d'élaborer un nouveau plan pour un ensemble architectural ordonnancé⁹⁶⁸, dont l'acmé est formé par le palais des congrès surmonté d'une tour accueillant un hôtel de luxe [Fig. n°232]. C'est à l'appui de ces directives que l'architecte Jean de Mailly conçoit, à la fin des années 1960, un immeuble sur une parcelle traversante, aux 83-85 avenue de la Grande-Armée et 152-156 avenue de Malakoff, pour le compte de la Maison de la Coopération Agricole Française. Cet immeuble doit être complété d'une deuxième tranche, à l'angle de la porte Maillot, aux 87-89 avenue de la Grande-Armée et 158-164 avenue de Malakoff [Fig. n°233]. Pierre Dufau est choisi pour en être l'architecte, l'immeuble devant être financé par le groupe Louis-Dreyfus, qui y établira finalement ses services. L'opération se présente sous un jour défavorable, l'importance des acquisitions foncières ne permettant pas d'espérer une rentabilité en respectant les prescriptions du plan Gillet.

L'architecte et le maître d'ouvrage déploient donc leurs réseaux politiques respectifs afin de faire émerger une solution *ad hoc* capable d'assurer la soutenabilité financière du projet. Le premier contacté, le 23 avril 1971, est le préfet de Paris Marcel Diebolt. Ancien commissaire à la construction et à l'urbanisme pour la région parisienne à la suite de Pierre Sudreau, puis secrétaire général de la préfecture de la Seine, Marcel Diebolt pilote les principaux projets d'aménagement de la capitale, à commencer par celui des Halles⁹⁶⁹. Deux rendez-vous sont ensuite pris en mai et juin auprès d'Antoine de Clermont-Tonnerre, chargé de mission auprès du ministre des Affaires Culturelles Jacques Duhamel, et de René Galy-Dejean, chargé de mission pour les problèmes de la région parisienne auprès du président Georges Pompidou. Les contacts informels se poursuivent à la rentrée auprès du directeur de l'Urbanisme et du Logement à la préfecture de Paris André Roussilhe ; du chef de bureau des études architecturales au ministre des Affaires Culturelles Christian Pattyn, puis du préfet de la région parisienne Maurice Doublet.

968 Cette composition intègre un vaste immeuble de bureaux, boulevard Bruix, terminé en 1966 par René Coulon pour les Établissements Kuhlmann.

969 Critiqué pour la démolition des Halles de Baltard, Marcel Diebolt quittera ses fonctions de préfet à la fin de l'année 1971 pour prendre la tête de la SACI, filiale de promotion immobilière de Paribas. Ce cas de pantouflage lui vaudra de vives critiques dans la presse de l'époque.

Ces différentes rencontres permettent la mise en place, en octobre 1971, d'une commission mixte de fonctionnaires du ministère des Affaires Culturelles et de la préfecture de Paris, dirigée par Jean Jenger. C'est à cette assemblée que Pierre Dufau soumet ses premiers croquis établis à partir du programme fourni par son client : toutes dépassent largement le plafond défini par Guillaume Gillet, le bâtiment principal atteignant une cinquantaine de mètres de hauteur [Fig. n°234 à 236]. À l'invitation de la commission, Pierre Dufau établit un schéma de principe pour la rive nord de l'avenue de la Grande-Armée, l'assemblée parvenant à la conclusion que le maintien de la symétrie prévue dans le plan d'ordonnancement n'était ni souhaitable, ni réaliste. L'architecte fait toutefois remarquer que cette deuxième opération s'annonce plus compliquée encore que celle dont il a déjà la charge, puisque le coût du foncier ferait, en respectant les règlements, s'élever le prix de revient au mètre carré au triple de sa valeur marchande⁹⁷⁰.

Un accord est par contre trouvé, le 16 décembre 1971, pour le projet en rive sud de l'avenue de la Grande-Armée : il devra être constitué de deux bâtiments, celui situé en retrait d'alignement pouvant atteindre la hauteur de 49 mètres. Cette solution reçoit, au début de l'année suivante, l'accord du ministre Jacques Duhamel⁹⁷¹, permettant à Pierre Dufau de poursuivre son étude sur un gabarit défini : le dossier de demande de permis de construire est ainsi déposé le 25 mai 1972. L'architecte propose d'ériger deux bâtiments en R+7 et R+13 [Fig. n°237], conférant au projet une très forte densité : le CUS atteint 6,8 pour 3,5 autorisé, et encore 4,73 en considérant l'ensemble du projet avec les bâtiments de Jean de Mailly déjà en chantier.

Ce motif, conjugué au dépassement du plafond d'îlot réglementaire – malgré l'accord des Affaires Culturelles – conduisent au rejet de la demande de permis de construire, le 24 octobre 1972. Quelques jours plus tard, le 8 novembre, c'est la commission des Sites, dont Pierre Dufau et Guillaume Gillet sont membres, qui émet un avis défavorable par 6 voix contre 2 et 8 abstentions. Fait rare, le ministre Jacques Duhamel s'élève auprès du préfet de Paris Jean Verdier de l'avis rendu par la commission, et plus encore du rapport tendant au rejet qui avait été présenté par le directeur général de l'Aménagement Urbain André Herzog :

« Je suis extrêmement surpris que vos collaborateurs n'aient pas dans le souci de cohérence qu'on serait en droit d'en attendre, fait valoir ces arguments devant la

970 Note de Pierre Dufau, datée du 5 novembre 1971, CAP-CAA 066 Ifa 1135-1.

971 Lettre de Jacques Duhamel au secrétaire général de la SCI Maillot-Malakoff, datée du 19 janvier 1972, AMP 1178 W 2769.

commission des Sites et plus encore, que certains d'entre eux se soient semble-t-il associés à un avis fondé sur des motifs dont eux-mêmes avaient précédemment contesté à juste titre la pertinence.

J'observe en outre, que le projet se situe en dehors de toute zone de protection au sens strict, site ou abord de monument historique. Certes, l'importance de la perspective de l'Arc de Triomphe justifie pleinement que toutes les précautions soient prises pour assurer la meilleure insertion d'un projet de qualité. Aussi bien cette préoccupation a-t-elle justifié, en dehors de toute contrainte juridique, la consultation officielle de mon département avant le dépôt du dossier de permis de construire ; elle a justifié également sans doute que la commission des Sites de Paris fût consultée.

J'estime cependant que cette consultation ne constituait pas une obligation stricte [...]. [Son] caractère consultatif, trop souvent oublié, est donc dans le cas d'espèce particulièrement évident, et il m'apparaît qu'il vous appartient d'apprécier la suite à donner à cette affaire en ne prenant pas seulement en compte l'avis émis le 8 novembre dernier, mais toutes les considérations qui ont pu entourer cet avis, ainsi que les positions prises précédemment par vos services et la réelle qualité du projet ;

Je vous serais obligé de bien vouloir procéder à une nouvelle étude de cette affaire et me rendre compte des conditions dans lesquelles il vous semblera possible de lui donner sa véritable solution. »⁹⁷²

« Il faut être strict, principalement sur Paris, mais cohérent »⁹⁷³, rajoute à la main le ministre des Affaires Culturelles à l'attention du préfet, à la fin d'une lettre dont les termes ne laissent aucune ambiguïté sur le soutien apporté au projet Dufau. La note préparée pour Jean Verdier par André Roussilhe, en réponse à Jacques Duhamel, laisse voir les raisons ayant mené l'Administration à se dédire en l'espace de quelques mois :

« Dans la mesure où le projet Dufau, accusant la dissymétrie, soulève de très réelles et sérieuses objections par rapport à la perspective de l'avenue de la Grande-Armée sur l'Arc de Triomphe, la recherche d'un parti plus traditionnel – ce qui n'est pas contradictoire avec une bonne architecture – apparaît à certains comme une solution de sagesse dans le contexte actuel de l'opinion publique.

[...] Concernant le fait que le Préfet peut passer outre à un avis défavorable de la commission des Sites, il faut noter que la position peut devenir intenable dès lors qu'une opposition manifeste est faite par les élus du secteur. »⁹⁷⁴

On a évoqué plus haut la polémique des tours de La Défense survenue à l'été 1972, qui renforce la sensibilité de toute opération envisagée sur l'axe prolongeant les Champs-Élysées. La mise sous tension de l'opinion publique est au même moment renforcée par l'affaire des Halles et la construction de la tour Montparnasse, qui donne lieu à de nombreux articles de presse sur la question de la construction en hauteur à Paris. Le scandale suscité en septembre 1972 par les révélations de Gabriel Aranda, ancien conseiller du ministre de l'Équipement

972 Lettre de Jacques Duhamel au préfet Jean Verdier, datée du 28 décembre 1972, AMP 1178 W 2769.

973 Ibid.

974 Note d'André Roussilhe au préfet Jean Verdier, datée du 24 janvier 1973, AMP 1178 W 2769.

Albin Chalandon, quant à d'éventuelles dérogations abusives, préoccupe enfin jusqu'au sommet de l'État, Georges Pompidou raillant – le mot fera date – « ces vilains frémissements des narines qui sentent venir les boules puantes et qui se régalez à l'idée de renifler des odeurs d'égout »⁹⁷⁵. Le recul de la Préfecture paraît donc directement lié à la situation nationale, ce qui était envisageable un an auparavant ne l'étant plus au regard de la conjoncture.

On ignore comment Pierre Dufau réagit au rejet de son permis de construire par l'Administration ; il attribuera celui de la commission des Sites à la jalousie de son confrère Guillaume Gillet⁹⁷⁶, qui souligne logiquement lors de l'examen du 8 novembre 1972 « la non-conformité du projet à ses propositions »⁹⁷⁷. Toujours est-il que Pierre Dufau ne retouche que marginalement son projet dans le modificatif qu'il dépose en janvier 1973, le bâtiment bas étant abaissé d'un étage, ramenant le CUS à 6,07 (4,46 en intégrant la première tranche). Peut-être compte-t-il sur un nouveau renversement suite au rappel à l'ordre de Jacques Duhamel ? L'avis de l'architecte-voyer divisionnaire principal Marcel Froux est pourtant explicite quant aux hésitations des fonctionnaires préfectoraux :

« À une époque de revirement, ou en réaction contre la multiplication des “tours”, les responsables du visage de Paris s'interrogent et d'accord avec l'opinion cherchent de plus en plus à faire respecter le droit commun et notamment les règles établies pour la hauteur des constructions ; l'on peut se demander si malgré sa grande qualité architecturale, la réalisation de ce projet à cet emplacement aussi sensible est opportune. »⁹⁷⁸

L'avis rendu par Guillaume Gillet au titre de chargé d'études spéciales pour la porte Maillot invite par ailleurs à modérer la vision d'une rivalité professionnelle emportant toute objectivité, la solidarité corporatiste l'emportant même plutôt :

« Plan sérieusement étudié sur un terrain difficile placé à l'angle aigu de deux voies existantes.

Le parti consistant à créer des volumes réguliers, rectangulaires et décrochés se justifie à cet emplacement qui marque l'entrée d'une grande perspective de Paris.

Je rappelle que les études [d'ordonnancement] [...] n'ayant pas reçu l'accord des élus du quartier concerné, et l'administration n'étant pas en mesure d'être maître d'ouvrage, il serait difficile d'imposer aux initiatives personnelles des normes strictes,

975 « Le chef de l'État écarte implicitement la dissolution de l'Assemblée nationale », *Le Monde*, 22 septembre 1972.

976 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012. Olivier Dufau suivra le chantier du bâtiment puis en assurera l'entretien pour le groupe Louis-Dreyfus jusqu'au début des années 2000.

977 Procès-verbal de la séance du 8 novembre 1972 de la commission des Sites du département de Paris, AMP 1178 W 2769.

978 Note de l'architecte-voyer divisionnaire honoraire Marcel Froux, datée du 9 mars 1973, AMP 1178 W 2769.

puisqu'elles ne peuvent opérer que sur des parcelles sans moyen sérieux de remembrement.

[...] Les élus du quartier avaient refusé le principe que j'avais proposé d'une légère surdensité dans ces parages pour exiger une architecture de qualité. Ils craignaient d'encourager ainsi la spéculation en créant un précédent. Je crois qu'il y aurait intérêt à revenir sur ces réserves, dans la mesure que la commission [des Sites] jugera raisonnable, car il se pourrait bien que dans des conditions trop restrictives aucun promoteur ne se présentera jamais pour réaliser cette entrée de Paris qui attend encore d'être traitée dignement.

[...] J'ajoute qu'au premier examen de ce programme, l'architecte n'a pas été invité à expliquer son projet et n'a été informé par le président que du refus de la commission ; sans commentaires la prochaine fois, il me semble qu'il serait opportun de lui donner la parole ainsi qu'à son client afin que la commission soit mieux éclairée sur la question afin d'en décider. »⁹⁷⁹

La commission des Sites émet à nouveau, le 21 mars 1973, un avis défavorable par 5 voix contre 4 et 8 abstentions, Pierre Dufau étant effectivement entendu préalablement à la tenue du vote ; on sera du reste saisi par le caractère beaucoup moins tranché de cette deuxième consultation malgré le peu d'évolutions vis-à-vis du premier projet. La situation de blocage étant patente et le soutien de Jacques Duhamel, démissionnaire, ne pouvant plus être espéré, l'architecte reprend totalement son étude en recherchant l'optimum de rentabilité à partir du CUS [**Annexe n°22**], que l'Administration veut voir diminuer. Le projet est ramené, au début de l'été, à deux volumes en R+9, le CUS passant à 5,63 (4,3 en intégrant la première tranche) [**Fig. n°238 à 243**]. Cette solution ayant pour qualité sa discrétion, puisque le plafond réglementaire n'est plus dépassé que de 2 mètres, recueille le 4 juillet l'avis favorable de la commission des Sites par 18 voix pour et 2 abstentions. Le permis de construire est délivré le 14 février 1974 au terme de plusieurs mois de négociation entre l'Administration et le pétitionnaire quant à la participation financière pour dépassement de CUS, fixée à 11,79 millions de francs⁹⁸⁰.

Ainsi que l'avait pressenti l'architecte-voyer Marcel Froux, on pourra donc voir à travers le cheminement administratif de l'immeuble de la porte Maillot la fin, dans un contexte national de méfiance vis-à-vis des architectes⁹⁸¹, d'une certaine conception de l'urbanisme négocié avec les pouvoirs publics. La mise en place du Plan d'Occupation des Sols de Paris, en 1977, aurait dû prendre acte de la disparition de ces modes opératoires *sui generis*. Les luttes d'influences entre l'État et les pouvoirs locaux – sensible en filigrane dans

979 Lettre de Guillaume Gillet au sous-directeur à la Construction de la préfecture de Paris, datée du 15 mars 1973, AMP 1178 W 2769.

980 Soit environ 9 millions d'euros valeur 2016.

981 BÉRIOT et PÉRICARD, 1973.

le projet de la porte Maillot – en ressortiront même renforcées avec la réinstallation d'un maire de Paris. Même rasséréiné par la polémique qui suivra l'achèvement du bâtiment – preuve pour lui qu'il n'a pas transigé sur l'expression moderniste et anti-contextuelle qui le caractérise – Pierre Dufau conservera l'amer sentiment d'avoir dû passer sous les fourches caudines :

« Les proportions originelles du bâtiment ont été compromises par une exigence de la commission des Sites. Le projet comportait une forte dissymétrie des masses apportant élégance et légèreté, l'arasement des deux parties du bâtiment à une même altitude en a altéré l'expression. »⁹⁸²

982 Note de Pierre Dufau, datée du 14 novembre 1980, CAP-CAA 066 Ifa 1135-5.

Un rapport de circonstance au patrimoine

L'ouverture provocatrice de *Pour/contre la démolition de Paris*, reproduite en introduction de ce chapitre, fournit un exemple saisissant du caractère offensif des écrits de Pierre Dufau – livres comme articles – relatifs au patrimoine de la capitale. « Paris n'est pas un dépôt sacré »⁹⁸³, affirme-t-il d'entrée, défendant la possibilité de renouveler les bâtiments à mesure que se renouvellent les usages, et affirmant le droit de chaque époque à exister, et ce faisant à sa propre production de s'inscrire quel que soit le lieu. Peu érudit en histoire de l'architecture⁹⁸⁴, Pierre Dufau ne méconnaît certes pas la nécessité d'inventorier et de faire connaître des édifices remarquables sur le plan architectural ou historique, de préserver l'unité de certains sites particuliers tels que les places royales, voire de mettre en œuvre la protection de quartiers entiers comme celui du Marais. Il n'y a toutefois pas, chez lui, de croyance en un Paris cristallisé – tel que défini notamment dans le plan Lopez de 1957 – parvenu à un point de maturité suffisant pour que des opérations de rénovation n'y soient pas possibles voire souhaitables. Plus encore, l'unité typo-morphologique (on parle alors plus volontiers d'ambiance ou de caractère avant la diffusion en France des travaux de Manfredo Tafuri et de l'école italienne) du 9^e, du 16^e ou du 17^e arrondissement ne lui paraît pas constituer un frein à l'irruption d'une forme neuve, en aspect comme en implantation. Plaidoyer pour l'hétérogénéité de la ville, ou élément de langage d'un architecte voulant essaimer sans restrictions opposées *a priori* ? Toujours est-il que cette posture se fait récurrente dès la Libération chez Pierre Dufau, puisqu'il l'énonce déjà au titre d'urbaniste et d'architecte en chef adjoint d'Amiens, après avoir à l'inverse discoursé en faveur d'un ordre architectural au cours de ses premières années d'exercice. La fin des années 1960 le voient plaider pour une liberté de création indifféremment au contexte urbain, et réfutant surtout toute imposition stylistique :

« On ne peut pas, à la fois et au nom des mêmes critères, se plaindre de l'uniformité de la construction moderne, exiger que toute rénovation soit un pastiche, donc la pire uniformité, et l'exiger, comble de confusion, au nom du pittoresque qui

983 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 3.

984 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

n'est le plus souvent que l'aimable produit du désordre et justement du disparate que l'on se flatte d'interdire. »⁹⁸⁵

Par un subtil retournement qui dissimule une lecture très partielle, Pierre Dufau dénonce donc l'incohérence de la critique de l'architecture contemporaine en même temps que la volonté, tout aussi profane, de forger des paysages urbains n'étant cohérents que de surface. Le pastiche et le pittoresque sont, dans ses écrits, entachés d'un jugement péjoratif où la référence historique est associée à un manque de confiance qui serait consécutif aux bouleversements identitaires générés par le changement civilisationnel. Cette méfiance à l'égard du passé comme élément modérateur transparaît dans son commentaire sur le blanchissement des façades de Paris, opéré pendant les premières années d'André Malraux au ministère des Affaires Culturelles :

« Je me demande si, sur le plan psychologique, l'opération n'aura pas été entièrement nuisible puisqu'elle aura été pour les Parisiens un alibi, une occasion de plus de faire du neuf avec du vieux, le réchauffement de cette illusion qu'on peut s'en tirer avec l'expédient de trois coups de pinceaux, une façon enfin, en recouvrant la syphilis des façades, de se blanchir soi-même de cette maladie des peuples fatigués : le conservatisme. »⁹⁸⁶

On a par ailleurs vu, dans les chapitres précédents, comment le lien à l'histoire infusait la production architecturale et urbaine de Pierre Dufau au cours des années 1940, production certes essentiellement de papier. À l'instar de nombre de confrères de sa génération, il s'en détache pour entrer dans une opposition résolue à l'architecture d'accompagnement, à laquelle il consacre plusieurs pages de *Pour la démolition de Paris* [Annexe n°23 et 24]. Pierre Dufau vise notamment, sous ce terme un peu vague et pourtant fort usité dans l'après-guerre, la rénovation des abords de l'hôtel de Sens (l'îlot 16, dans le quartier du Marais⁹⁸⁷), engagée dès le début des années 1940 par trois équipes dirigées par Robert Danis, Michel Roux-Spitz et Albert Laprade⁹⁸⁸, et que défendra logiquement ce dernier dans son *Contre la démolition de Paris*. Pierre Dufau attribue la responsabilité d'une culture vague du compromis qu'il vilipende aux responsables politiques locaux, et surtout à la commission des Sites. Nous

985 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 37.

986 DUFAU, 1964, p. 154.

987 TEXIER, 2010 (1), p. 102-103 et 128-129.

988 On sera par ailleurs frappé de noter, parmi la quarantaine d'architectes d'opération présents en 1944, de nombreuses futures figures de premier plan des Trente Glorieuses, appartenant à la même génération que Pierre Dufau : Robert Camelot, Louis Aublet, Robert Auzelle, Charles-Gustave Stoskopf, Louis Arretche, Jean de Mailly, André Gutton, Guillaume Gillet, Henry Bernard.

avons dit, en première partie, qu'il rejoindra cet organisme consultatif en 1968, malgré la puissance des doutes qu'il exprime quatre ans plus tôt⁹⁸⁹ :

« S'il prenait fantaisie à la RATP de faire traverser la cour carrée du Louvre par un métro aérien, elle y parviendrait. Cela durerait dix ans, vingt ans, mais, un jour, profitant d'une absence du ministre ou de toute autre circonstance fortuite, la RATP aurait sa signature. Les administrations se battent entre elles mais beaucoup plus sur le plan des prérogatives que sur celui des idées. La commission des Sites capitulerait à son tour mais avec les honneurs de la guerre puisqu'elle exigerait – et obtiendrait – que les wagons soient en pierre de taille avec un toit de tuiles plates. Voilà où nous mène la sauvegarde sentimentale.

Le scénario est maintenant connu. Premier temps : “Ne touchez pas à Paris, tout y est sacré (ce qui est faux). Allez ailleurs. Rien, vous ne ferez rien”. Naturellement, il est impossible de ne rien faire. Les besoins sont criants. Une position aussi intransigeante n'est pas tenable et elle n'est pas tenue. Deuxième temps : “Bon, mais alors en douceur. Pas d'outrecuidance, pas de talent. Soyez médiocre. On ne doit pas nous voir. Soyez classique. »⁹⁹⁰

Le rapport de Pierre Dufau au patrimoine parisien revêt donc un caractère polémique. Auteur, en trente-cinq ans, d'à peu près autant d'opérations d'une relative importance dans la capitale, l'architecte tend davantage à considérer le déjà-là comme une entrave possible à l'acte de création que comme un support dans sa méthode de projet. Les enjeux rencontrés se divisent en deux catégories : la destructions des bâtiments devant être remplacés par des constructions neuves et dont l'intérêt architectural et historique est discuté ; l'intégration des projets à leurs abords, la question de l'atteinte au caractère du site étant par essence malléable et subjective. Ces problématiques sont à considérer dans le contexte changeant des Trente Glorieuses où le souci de conservation va progressivement passer d'édifices isolés à des ensembles urbains à l'aide d'un appareil réglementaire se diversifiant, l'inscription et le classement au titre des Monuments historiques ne couvrant pas les besoins avec la souplesse recherchée. Pierre Dufau ne rencontre ainsi aucune difficulté d'ordre administratif, autour de 1960, quant au principe de la démolition de l'hôtel particulier du 38 avenue Georges-Mandel, de celui du 8 rue de Penthièvre, ou de l'hôtel d'Aligre rue du Faubourg-Saint-Honoré, qui ne bénéficient pas de protections individuelles.

989 Pierre Dufau n'est pas le seul à passer, en un temps bref, d'une posture de défiance à la tentative de participer à la réforme du fonctionnement de la commission des Sites, ou tout au moins de mieux la comprendre : le journaliste et critique d'art André Fermigier fera le même cheminement en 1975.

990 DUFAU, 1964, p. 136-137.

Un cas particulièrement tangent se produit toutefois avec une opération entreprise pour le Crédit National dans le 7^e arrondissement, rues Saint-Dominique et de Bourgogne, entre 1965 et 1969. A l'origine se trouve une demande d'accord préalable, déposée à la préfecture de la Seine le 30 mars 1965, et portant sur un ensemble de logements et de bureaux conçu par l'architecte des Monuments Historiques Jean Rocard. Les trois immeubles prévus doivent entraîner la destruction de l'hôtel de Ravannes, qui est inscrit le même jour à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par André Malraux, à la suite d'un signalement fait par la Ligue Urbaine et Rurale qui craint sa démolition. Cette décision du ministre des Affaires Culturelles est prise dans des circonstances difficiles, le recenseur des Monuments Historiques ayant été empêché par le Crédit National de pénétrer dans l'hôtel, et ayant appris que des parquets et des cheminées avaient déjà été démontés et revendus aux États-Unis. Une demande d'autorisation de démolir a par ailleurs été adressée à la préfecture de la Seine le 22 mars, avant la décision d'inscription.

Ayant eu connaissance de l'inscription de l'hôtel de Ravannes, le directeur du Crédit National conteste son importance historique dans une lettre à l'architecte-voyer général Raymond Claustre. Il lui indique avoir « pu expliquer à [Max Querrien] qu'il s'exposait à inscrire à l'inventaire supplémentaire un hôtel inexistant et que les bâtiments [...] ne pouvaient être au mieux que du médiocre Louis-Philippard [sic] »⁹⁹¹, joignant une étude historique d'une dizaine de pages menée par ses services, concluant à « l'impossibilité de l'existence d'un hôtel de Ravannes aux 41-43 rue Saint-Dominique à une époque quelconque »⁹⁹².

Une erreur administrative va pourtant décider du sort de l'hôtel de Ravannes : regroupés pour des raisons de commodité, les dossiers de demande d'autorisation de démolir et de demande d'accord préalable sont instruits avec une lenteur inhabituelle par la direction de l'Urbanisme de la préfecture de la Seine, due notamment à un déménagement et au remplacement de Georges Captier, décédé, par André Roussilhe à compter du 15 juin. L'autorisation de démolition est ainsi tacitement accordée à la fin juin, au terme du délai de 3 mois à compter de la demande⁹⁹³, le Crédit National n'étant informé du refus de l'Administration que le 30 juillet. Le ministère des Affaires Culturelles dispose cependant

991 Lettre du directeur du Crédit National à Raymond Claustre, datée du 9 juin 1965, AMP 1178 W 782.

992 Ibid. Nous n'avons pu vérifier l'allégation voulant que le ministère des Affaires Culturelles se soit trompé d'un siècle dans la datation du bâtiment dont il est question.

993 La demande d'accord préalable est quant à elle réputée accordée si six mois s'écoulent sans que l'Administration se prononce, expliquant probablement la réaction tardive qui suivra.

encore pour quelques jours, jusqu'au 7 août, de la possibilité d'un classement de l'hôtel de Ravannes, le Crédit National l'ayant informé quatre mois plus tôt de son projet de démolition. La rue de Valois renonce à cette perspective jugée disproportionnée avec l'intérêt de l'édifice, laissant le président de la banque, Jean Saltes, annoncer qu'il a « maintenant recouvré l'entière liberté de démolir les bâtiments en cause, [et a] donc l'intention de faire entreprendre la démolition dès qu'elle sera matériellement possible »⁹⁹⁴.

Engagés dans le courant du mois d'août, les travaux de démolitions suscitent l'émotion du préfet de la Seine Raymond Haas-Picard, qui fait rechercher les défaillances ayant mené à répondre hors-délai à la demande du Crédit National, et réclame le gel du chantier. L'affaire génère également une vive réaction du directeur de l'Architecture Max Querrien [**Annexe n°25 et 26**], agacé de la gestion par à-coups que mène selon lui l'administration préfectorale et la direction de l'Urbanisme de la préfecture de la Seine en particulier. Le rôle de Jean Rocard est enfin sévèrement critiqué, la délégation permanente de la commission supérieure des Monuments Historiques jugeant « inadmissible que des architectes du service acceptent d'étudier des projets ayant pour conséquence de faire disparaître ou de dénaturer des édifices protégés par la législation »⁹⁹⁵.

La situation paraît inextricable à la rentrée, alors que la presse s'empare de l'affaire⁹⁹⁶ et que la commission des Sites rend un avis défavorable, les différents plans proposés par Jean Rocard ne faisant certes pas montre d'une élégance singulière [**Fig. n°244 à 247**]. L'architecte-voyer général Raymond Claustre rend logiquement un avis formellement défavorable, et réclame l'étude d'un nouveau projet dont l'échelle serait plus en accord avec celle des abords, et qui devra recevoir l'avis favorable du ministère des Affaires Culturelles⁹⁹⁷. C'est dans ces conditions particulièrement délicates que le nom de Pierre Dufau est proposé par Max Querrien au mois d'octobre, aux côtés de ceux de Guillaume Gillet et de Bernard Zehrfuss, pour reprendre le projet du Crédit National sur des bases neuves susceptibles d'avoir l'agrément de la commission des Sites.

994 Lettre de Jean Saltes au préfet de la Seine, datée du 9 août 1965, AMP 1178 W 782.

995 Procès-verbal de la séance du 12 juillet 1965 de la délégation permanente de la commission supérieure des Monuments Historiques, AMP 1178 W 782.

996 LEMOINE, Rolf. « Le Crédit national fait démolir un hôtel du XVIII^e siècle rue Saint-Dominique », *Le Figaro*, 28 septembre 1965.

997 Note de l'architecte-voyer général Raymond Claustre, datée du 7 octobre 1965, AMP 1178 W 782.

L'attitude du maître d'ouvrage ne participe pas à l'apaisement de la situation, puisque les travaux de démolition, stoppés à la demande du préfet Haas-Picard, reprennent discrètement en novembre par la dépose de la couverture, la démolition paraissant à tous irrémédiable malgré l'inscription à l'inventaire supplémentaire de l'hôtel de Ravannes qui est toujours valide⁹⁹⁸. Discuté tout au long de l'année 1966, le projet de Pierre Dufau prend le contre-pied de celui proposé par Jean Rocard en s'affranchissant des combles brisés et du bossage des façades qui ne s'accordaient guère avec l'importance des volumes envisagés [Fig. n°248]. Réfutant comme on l'a dit la recherche d'une architecture d'accompagnement, Pierre Dufau revendique la possibilité d'un langage contemporain accordé à ses abords par l'utilisation de la pierre et le choix de fenêtres verticales, justifiant cette liberté d'écriture par une distinction qualitative entre l'environnement immédiat du projet et le site du 7^e arrondissement :

« Le problème que pose l'implantation de cet ensemble dans un quartier protégé est le suivant :

- Créer un masque aux pignons aveugles très disgracieux des immeubles de la rue de Bourgogne, immeubles datant de 50 à 60 ans [...].

- Trouver une échelle aux percements et une matière pour les revêtements des façades qui ne heurte pas le voisinage.

Il est bon de rappeler que les immeubles de la rue de Bourgogne qui sont aux abords de l'immeuble projeté n'offrent aucun intérêt plastique et datent d'environ 70 ans ; que pour la rue Saint-Dominique, dans la partie qui nous intéresse, il est plus question d'une certaine ambiance que de bâtiments anciens ; en effet, l'immeuble en vis-à-vis date de 5 ou 6 ans, la maison de la Chimie date d'une trentaine d'années. »⁹⁹⁹

Si l'affaire du Crédit National sera érigée, dans plusieurs ouvrages, en exemple-type du vandalisme étatique à Paris au cours des Trente Glorieuses¹⁰⁰⁰ – et figurera par ricochet au débit de la production architecturale de l'époque dans son traitement historiographique – [Annexe n°27], Pierre Dufau assumera totalement la démolition de l'hôtel de Ravannes, ainsi qu'en témoignent ces lignes parues dans *Pour la démolition de Paris* :

« La lumière de Paris, cette lumière spécifique, que sommes-nous en train d'en faire ? Entreprendre de la sauver et militer en sa faveur me paraît plus urgent que d'empêcher la démolition d'un mauvais hôtel particulier de la rue Saint-Dominique. Oui, mais ce serait moins amusant. »¹⁰⁰¹

998 L'hôtel de Ravannes ne sera d'ailleurs radié de l'ISMH que par un arrêté du préfet de Paris en date du 24 février 2014.

999 Note de présentation rédigée par Pierre Dufau et datée du 20 juin 1966, AMP 1178 W 782.

1000 Voir notamment PILLEMENT, Georges. *Paris poubelle*. Paris : Jean-Jacques Pauvert, 1974, p. 46-47, et RÉAU, 1994, p. 1018-1019.

1001 DUFAU et LAPRADE, 1967, p.26.

Les limites du refus de la contextualisation

Pierre Dufau ne manifeste pas, on vient de le voir avec l'affaire du Crédit National, un souci conservateur auquel sa formation ne l'incline du reste guère. À cette sensibilité patrimoniale relative s'ajoute donc un refus de toute référence forcée au contexte urbain, qui viendrait entraver ce qu'il estime relever de sa liberté de création. Tournant le dos, en l'espace de quelques années, à ses postures des premières années de la reconstruction d'Amiens, Pierre Dufau rejette toute démarche s'approchant du pastiche ou de la réinterprétation, l'association à un jugement de valeur péjoratif le plaçant parfaitement en phase avec le refus de compromis revendiqué par le courant moderniste de la profession¹⁰⁰². L'architecte condamne en particulier – à l'instar de la grande majorité de ses contemporains – les formes de l'architecture post-haussmannienne et ses déclinaisons tardives de l'entre-deux-guerres, ajoutant aux considérations esthétiques et morales d'autres relevant d'arguments fonctionnalistes et financiers :

« N'ai-je pas le droit de dire que cette architecture est la véritable architecture parisienne et de répudier les flatulences haussmanniennes et subséquentes, aux lourdes corniches réglées à 25 mètres du sol parce que c'était, paraît-il, la hauteur qu'Auguste avait imposées aux maisons de Rome (!), aux grossières balustrades de fonte, aux bulbes ineptes, à la pierre de taille lourdement travaillée ? N'ai-je pas le devoir de protester lorsqu'on veut m'interdire, pour des raisons prétendument esthétiques, de détruire, si l'occasion s'en présente, ces constructions d'un coût d'entretien fabuleux, dont la surface utile représente souvent moins de 50 pour cent de la surface cumulée des planchers, et de sortir ma mitrailleuse si l'on veut m'imposer de copier cette architecture ou simplement de me mettre à l'unisson d'un style de décadence, sans proportion ni harmonie, sous prétexte que c'est là le style vraiment parisien ? »¹⁰⁰³

La question de l'insertion d'éléments d'architecture contemporaine dans un environnement bâti cohérent et encore mal qualifié scientifiquement sera pourtant posée, avec une acuité croissante, à partir du milieu des années 1960. Le projet pour l'assureur La Paternelle, rue de Châteaudun, au cœur du 9^e arrondissement, est le premier concerné. Présenté en décembre 1965, l'avant-projet consiste en une extension du siège historique, construit par l'architecte Raymond Février en 1933. Pierre Dufau propose une volumétrie classique, respectant l'alignement sur rue, les façades étant constituées de panneaux

1002 Voir notamment les trois exemples donnés dans « Les grandes causes », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 77, avril 1958.

1003 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 46.

préfabriqués en Shockbeton. L'architecte des Bâtiments de France René Duval est sollicité, le projet se situant à quelques mètres d'un hôtel particulier de la rue Saint-Georges, dont l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques est très récente puisqu'elle remonte au 10 janvier 1964. Exprimé en des termes ne laissant aucune ambiguïté, son jugement préfigure les débats des années à suivre :

« Avis défavorable est donné au projet en raison de la démolition des façades typiques de ce quartier témoin du XIX^e siècle et leur remplacement par une architecture qui trouverait son cadre au rond-point de la Défense. Le monumental bâtiment voisin de la Prévoyance Paternelle qui fut à la mode avant la guerre et fait figure aujourd'hui d'élément fort démodé et disgracieux à son emplacement est une sérieuse leçon pour étendre l'inscription sur l'inventaire des Sites de la place de la Trinité à tout l'arrondissement du 9^e et parties d'arrondissements voisins. Il est certain que tout ce secteur encore très homogène du XIX^e siècle est l'un des aspects de Paris qu'il faudrait préserver et si nous ne le protégeons pas à temps il sera petit à petit rongé par les façades "wagons" des immeubles de bureau que l'on ne manquera pas de vouloir construire alors que les façades existantes peuvent très bien abriter ce genre de locaux. Il est à noter que ce quartier d'affaires pour ne pas être surchargé pourrait trouver son extension dans le développement en cours à l'ouest de Paris. »¹⁰⁰⁴

C'est donc ce qui deviendra plus tard le façadisme qui est ici suggéré par René Duval, l'architecte des Bâtiments de France distinguant la préservation des façades qui forment le paysage urbain de celles des bâtiments en eux-mêmes et des activités qu'ils abritent. C'est au surplus la cohérence typo-morphologique du quartier des Grands boulevards qui est soulignée par René Duval qui déplore la faiblesse des mesures de protection existantes : il est vrai que l'église Notre-Dame-de-Lorette d'Hippolye Lebas, qui fait quasiment face au projet de Pierre Dufau, ne sera protégée qu'en 1984. L'inscription du secteur au titre des Sites n'est pas jugée souhaitable par l'architecte-voyer général Raymond Claustre, qui ressent cependant le besoin de « fixer la doctrine pour les reconstructions à prévoir dans un quartier qui, s'il est typique du XIX^e siècle, participe assez largement aux activités du XX^e pour que son évolution soit inévitable »¹⁰⁰⁵. Le directeur de l'Urbanisme André Roussilhe est même hostile à cette initiative, jugeant que « les prétentions de M. Duval sont excessives »¹⁰⁰⁶, et indiquant son souhait de le voir déchargé de l'examen du permis de construire.

Le projet de La Paternelle est présenté devant la section des Abords de la commission supérieure des Monuments Historiques le 14 décembre 1966. Pour le rapporteur Jean-Marie Trouvelot, la question n'est pas de garantir l'homogénéité architecturale des abords de la rue

1004 Avis de l'architecte des Bâtiments de France René Duval, daté du 7 février 1966, AMP 1178 W 5865.

1005 Note de Raymond Claustre à André Roussilhe, datée du 6 mai 1966, AMP 1178 W 5865.

1006 Note d'André Roussilhe à Raymond Claustre, datée du 10 mai 1966, AMP 1178 W 5865.

Saint-Georges, mais de préserver l'ordonnance générale de la rue de Châteaudun des différences de gabarits se développant entre immeubles anciens et récents. Les photomontages diffusés par Pierre Dufau [Fig. n°249 et 250] à cette occasion tendent à rassurer la commission, son confrère Henry Bernard constatant que « le projet présenté, grâce à une certaine sérénité des horizontales, s'intègre sans difficulté dans l'environnement »¹⁰⁰⁷. Avis favorable est donc donné, la commission regrettant même que l'immeuble de Raymond Février, dont les lignes verticales témoignent du tropisme du building dans les années 1930, ne puisse être reconstruit dans le cadre de l'opération.

La multiplication des opérations tertiaires dans le 9^e arrondissement de Paris n'en perpétue pas moins les inquiétudes de l'architecte des Bâtiments de France, qui renouvelle son vœu à l'occasion de l'examen du projet de la banque Rothschild, rue Laffitte, en 1966-1967. Mentionné comme « très signalé »¹⁰⁰⁸, ce dossier connaît une instruction administrative relativement rapide, aucune opposition formelle n'étant soulevée à la démolition de l'hôtel particulier qu'avait fait construire James de Rothschild au début du XIX^e siècle.

La mise en œuvre de la deuxième tranche de l'opération de la Paternelle, au 30 rue de la Victoire, répète les mêmes problèmes de paradigmes, tant sur la limitation du contrôle architectural par l'ABF aux bâtiments situés dans le champ de visibilité des monuments historiques, que sur l'absence de documents opérationnels à l'échelle du quartier. René Duval fait ainsi part au ministère des Affaires Culturelles de son vœu de voir rejeter le projet présenté par Pierre Dufau :

« A mon avis, cette architecture “à hublots” ne s'intègre pas dans le contexte de la rue. Si l'on prend la loi à la lettre, le projet en question n'est pas visible des 13 et 15, rue Saint-Georges, inscrits sur l'ISMH. Néanmoins, il ne me paraît pas pensable que l'on puisse se désintéresser de cette construction étant donné qu'elle se trouve dans le voisinage immédiat d'un édifice protégé. Je propose donc qu'il soit demandé au pétitionnaire de refaire une étude de façade en conséquence. »¹⁰⁰⁹

1007 Procès-verbal de la réunion de la section des Abords de la commission supérieure des Monuments Historiques du 14 décembre 1966, AMP 1178 W 5865.

1008 AMP 1178 W 813. Les dossiers de permis de construire relatifs à des projets importants, portant sur des sites protégés ou ayant une sensibilité politique particulière sont frappés de la mention « signalé », voire « très signalé », à l'attention des fonctionnaires de la préfecture de Paris. Ce dernier cas concernera par exemple l'hôtel particulier d'Alain de Rothschild, avenue Marigny, ou la reconstruction de Publicis avenue des Champs-Élysées.

1009 Lettre de René Duval au ministre des Affaires Culturelles, datée du 11 avril 1968, AMP 1178 W 2143.

Le sous-directeur des Sites et espaces protégés invite en réponse René Duval à ne pas outrepasser la loi et à retourner le dossier de permis de construire à la préfecture en indiquant qu'il n'a pas d'avis à donner, l'immeuble étant hors de vue des 13-15 rue Saint-Georges. Conscient toutefois de l'insuffisance exercée par le contrôle réglementaire, il ajoute :

« Il serait cependant fâcheux que ces quartiers du centre de Paris qui ne sont pas, strictement parlant, des quartiers historiques, soient défigurés au gré des promoteurs, aussi pourriez-vous assortir votre réponse du souhait d'une étude d'ensemble, à laquelle vous participeriez, et qui me serait soumise. »¹⁰¹⁰

Pierre Dufau a-t-il connaissance de ces avis, et du souci croissant attaché à la contextualisation qui l'accompagne ? Un nouvel exemple permet de constater que l'architecte persiste à envisager ses projets indépendamment de leur environnement bâti lorsque celui-ci ne fait pas l'objet de mesures de protection, et ne peut de ce fait figurer comme contrainte faisant partie intégrante du programme qu'il a à traiter. Engagée en 1969, l'étude d'un ensemble de bureaux et de logements rue Sainte-Anne, dans le 1^{er} arrondissement, reste guidée par les intentions fonctionnalistes qui prévalent dans les autres projets de Pierre Dufau. Aussi le systématisme des plans proposés¹⁰¹¹ est-il rebuté par l'architecte des Bâtiments de France :

« Avis défavorable. La construction projetée se présente par son volume et son architecture en complète opposition avec l'esprit et l'échelle du site où elle envisage de s'inscrire. La longue façade de près de 65 m sur la rue Sainte-Anne percée uniformément de baies en largeur paraît peu souhaitable dans un tissu urbain ancien dont les parcelles atteignent rarement 10 m en façade.

On doit noter par ailleurs que la construction d'un volume considérable de bureaux dans l'environnement du Palais-Royal ne sera guère favorable aux projets de réanimation de ce quartier actuellement à l'étude. En tout état de cause, une nouvelle étude ne pourrait recueillir un avis favorable qu'en tenant compte des indications suivantes :

- Implantation des bâtiments aux alignements anciens actuellement existants des rues Molière et Sainte-Anne au droit des parcelles considérées.
- Abandon du parti des baies en largeur.
- Recherche de la suppression de l'effet d'uniformité sur la rue Sainte-Anne, en s'attachant, par des ruptures de volume, et une souplesse dans l'expression architecturale, à retrouver l'échelle du parcellaire du site. »¹⁰¹²

1010 Lettre du sous-directeur des Sites et des espaces protégés à René Duval, datée du 28 juin 1968, AMP 1178 W 2143.

1011 Les premières versions du projet n'ont pas été conservées dans le dossier de permis de construire déposé aux archives de Paris. Aucun document relatif à cette opération n'est par ailleurs présent dans le fonds d'archives de l'agence de Pierre Dufau.

1012 Avis (non signé) de l'architecte des Bâtiments de France, daté du 20 octobre 1970, AMP 1178 W 2539.

Deux conceptions opposées s'affrontent donc. Celle de Pierre Dufau repose sur un syllogisme basique : à l'unité de projet et de temps s'ajoute une unité de fonction (les bureaux sont regroupés côté rue Sainte-Anne, les logements côté rue Molière) : l'unité de forme est donc la conclusion rationnelle. L'utilisation de fenêtres en longueur est, pour l'architecte, la seule cohérente avec la destination tertiaire des locaux ; toute autre format serait au désavantage des usagers. Pierre Dufau conçoit sans doute enfin une contradiction entre l'unité foncière qui lui est donnée et la création d'un rythme parcellaire artificiel dans un rapport mimétique à l'environnement urbain. Près de quatorze mois seront nécessaires pour la délivrance de l'accord préalable¹⁰¹³, la façade sur la rue Sainte-Anne du projet approuvé présentant trois légers décrochements, les baies en largeur ayant été remplacée par des fenêtres verticales séparées par des trumeaux de pierre, sur le modèle du Crédit National [Fig. n°251 à 254].

On pourra enfin voir dans le projet pour la CIPC, rue de Prony, l'un des ultimes exemples de cette difficulté manifeste de l'agence Dufau de changer ses cadres de production au tournant des années 1970. Proche du parc Monceau, le site prévu pour cette opération de bureaux est occupé par un ensemble d'immeubles, d'hôtels particuliers et d'ateliers d'artistes de la fin du XIX^e siècle, dont les façades témoignent de l'éclectisme d'un temps auquel l'expertise historique commence à s'intéresser. L'irruption d'un immeuble tertiaire dans cet environnement résidentiel constitue, par son programme même, une singularité confirmée par la rupture d'alignement qui dégage des espaces plantés [Fig. n°255 à 258]. Rompant avec l'ordre du parcellaire, l'implantation proposée privilégie la recherche du rendement du terrain et d'un meilleur éclairage naturel, en même temps que la maîtrise du coût de construction et du coût d'usage. Cette solution autarcique démontre le droit à l'indifférence au contexte revendiqué par Pierre Dufau, et sa vision de la ville comme une somme d'individualités admettant les discordances, plutôt que d'éléments interdépendants où les caractères d'homogénéité et d'intégration priment.

¹⁰¹³ La compagnie du PLM, maître d'ouvrage, cessera de faire appel à Pierre Dufau une fois l'accord préalable acquis. Les plans déposés pour la demande de permis de construire seront d'abord signés par le « Service technique PLM », puis par l'architecte Yves Tostain, ancien de l'agence Dufau qui emporta probablement le projet avec lui en démissionnant.

La Maison Dorée, pivot entre deux époques

L'étude puis la réalisation de la BNP du boulevard des Italiens, entreprise de 1972 à 1976, marque rien de moins qu'un tournant dans l'histoire de l'urbanisme parisien, en offrant le premier exemple majeur d'opération associée au façadisme¹⁰¹⁴. Contrôlé par l'État, cet établissement qui est alors la première banque de dépôt de France désire agrandir ses locaux, trop à l'étroit dans l'immeuble construit en 1932 par Charles Letrosne et Joseph Marrast entre le boulevard des Italiens et le boulevard Haussmann. Aussi la BNP entend-t-elle s'étendre sur l'îlot situé de l'autre côté de la rue Laffitte, en profitant d'un permis de démolir obtenu par le GAN en juin 1970. Parmi les bâtiments à détruire se trouve un ancien café-restaurant dénommé la Maison Dorée, construit vers 1840, et qui fut au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle l'un des hauts-lieux de sociabilité des Grands Boulevards, son riche décor italianisant rehaussé à la feuille d'or participant à sa renommée. Pierre Dufau en dira, en des termes choisis, qu'elle illustre « une très courte période de la galanterie parisienne, boulevardière et culinaire »¹⁰¹⁵.

Utilisée comme dépôt d'archives depuis plusieurs décennies, la Maison Dorée présente, au début des années 1970, un état structural particulièrement précaire, de nombreuses batteries d'étalement étant nécessaires pour empêcher l'effondrement des planchers. L'ampleur des dégradations et l'existence d'un projet de construction neuve amène le ministère des Affaires Culturelles Jacques Duhamel à renoncer, en septembre 1971, à inscrire le bâtiment à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, malgré un avis favorable de la commission supérieure émis en janvier de la même année. Le directeur de l'Architecture Michel Denieul accompagne cependant son accord de la nécessité de proposer en remplacement « un projet d'une qualité architecturale exemplaire »¹⁰¹⁶. La BNP confie l'établissement d'un ensemble de bureaux neufs aux architectes Michel Andrault, Pierre Parat et Aydin Guvan **[Fig. n°259]** ; la rupture totale avec la typo-morphologie environnante proposée par leur projet le fait rapidement écarter, semble-t-il tant par l'administration que par le maître d'ouvrage¹⁰¹⁷.

1014 TEXIER, 2010 (1), p. 216.

1015 « Siège social de la BNP, Paris, France », *Architecture*, n° 400, décembre 1976, p. 3. L'architecte fait allusion à l'importance supposée de la prostitution dans l'existence de la Maison Dorée au XIX^e siècle.

1016 Lettre de Michel Denieul au directeur général adjoint de la BNP, datée du 17 septembre 1971, CAP-CAA 066 Ifa 1185-1.

1017 « L'essentiel c'est la forme », *Architecture française*, n° 392, août 1975, p. 34.

C'est dans ces conditions que Pierre Dufau est contacté par la BNP au début de l'automne 1972 afin d'établir une nouvelle proposition capable de convaincre les services préfectoraux comme le ministère des Affaires Culturelles, tout en satisfaisant les besoins fonctionnels du client. Répétant l'épisode du Crédit National, l'architecte apparaît ici comme une sorte de *deus ex machina*, moderne mais bienséant, connaisseur du règlement tout en sachant comment en tutoyer les limites. Son agence doit a fortiori faire montre de sa capacité à travailler rapidement, la demande de permis de construire devant être déposée avant le 1^{er} janvier 1973 afin de profiter des règlements d'urbanisme plus favorables s'appliquant jusqu'à cette date. Un projet complet est donc conçu en moins de quatre mois, prévoyant l'arasement de l'ensemble des bâtiments existants et la construction d'un immeuble de bureaux dont on discutera du registre esthétique en troisième partie [Fig. n°260 à 263].

Les griefs soulevés par l'architecte-voyer divisionnaire au cours de l'instruction du dossier sont nombreux : CUS excédentaire ; modifications de limites parcellaires non autorisées ; occupation du sous-sol public par un passage souterrain ; absence d'engagement d'abandonner 9 400 m² de bureaux dans l'environnement immédiat ; absence d'engagement de reconstruire à proximité les logements et l'hôtel devant disparaître ; dépassements divers de gabarits ; insuffisance des garages prévus ; absence d'espaces plantés ; etc¹⁰¹⁸. Au terme de cette longue liste suggérant l'importance des dérogations nécessaires en même temps que des contreparties attendues, le fonctionnaire note que « le caractère de l'architecture ne permet pas de considérer que la condition mise par M. le ministre des Affaires Culturelles pour admettre la démolition de la Maison Dorée »¹⁰¹⁹ est remplie, le dossier étant par conséquent transmis à la commission des Sites, à laquelle Pierre Dufau appartient comme on le sait. Bien que regrettant la démolition, celle-ci donne son accord au projet proposé le 25 mai 1973.

Attisée par les polémiques, récentes ou en cours, des Halles, de la Défense ou de la voie express rive gauche, la presse se saisit de l'affaire d'autant plus aisément que la Maison Dorée est située en un lieu particulièrement circulé de la capitale, et relève d'une architecture commerciale du XIX^e siècle commençant à peine à intégrer le champ patrimonial. L'immeuble promis à la démolition est qualifié de « première victime de la cité financière »¹⁰²⁰ dans un

1018 Avis non signé de l'architecte-voyer divisionnaire, daté du 2 mai 1973, AMP 1178 W 4028.

1019 Ibid.

1020 CHAMPENOIS, Michèle. « La maison dorée, première victime de la "cité financière" ». *Le Monde*, 31 mars 1973.

article du *Monde*, tandis que plusieurs associations, menées par Jacques de Sacy, réclament sa conservation.

Jacques Duhamel, qui a déjà apporté son soutien à Pierre Dufau sur le projet de la porte Maillot qui est en quelques points comparables aux enjeux de la Maison Dorée, démissionne le 28 mars 1973, déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter. Son successeur, Maurice Druon, trouve un dossier dont il n'a réglementairement pas à se saisir, mais qui appelle, considère-t-il, une solution politique. Sursis est donc donné à l'autorisation d'engager les démolitions, dans l'attente de la décision du ministre des Affaires Culturelles. Après avoir visité les lieux à la fin du mois de juillet, Maurice Druon – peut-être guidé par son directeur de l'Architecture Alain Bacquet – réclame l'étude d'un nouveau projet permettant la conservation de la façade de la Maison Dorée. Rendu fou de rage par cette décision, nous décrira son fils¹⁰²¹, Pierre Dufau imagine en quelques jours un parti où la façade existante de la Maison Dorée est complétée par une partie nouvelle formant retour sur la rue Taitbout, où est ménagée une transition avec un registre architectural contemporain [Fig. n°264 et 265]. Cette solution ne relève donc pas, *stricto sensu*, de ce qui sera plus tard appelé façadisme¹⁰²², puisqu'elle inclut la complétion de l'élévation sur le boulevard des Italiens qui crée une cohérence apocryphe. Elle est en tout cas indéniablement à relier aux travaux fondateurs menés dans le même temps par François Loyer sur le paysage parisien, et en particulier sur les quartiers du XIX^e siècle¹⁰²³.

Cette remise à plat des études bouleverse, outre les états d'âme de l'architecte, la cohérence économique du projet : le nouveau chantier s'annonce plus onéreux pour un immeuble d'un rendement inférieur en raison des différences de niveaux entre parties nouvelles et parties restaurées ; les bâtiments promis à la démolition forment des immobilisations coûteuses sur le plan comptable ; la banque, enfin, doit continuer à occuper des locaux inadaptés à ses besoins du fait du retard engendré. Le surcoût de la décision ministérielle est, dès août 1973, évalué à près de 10 millions de francs qui resteront à la

1021 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

1022 « Pour ou contre les façades décor », *Architecture intérieure Créée*, n° 151, 1976, p. 56-57.

1023 Le substrat de ces études sera publié dans LOYER, François. *Paris XIX^e siècle : l'immeuble et la rue*. Paris : Hazan, 1987.

charge du maître d'ouvrage : « le prix de la conciliation »¹⁰²⁴, écrira Michèle Champenois dans *Le Monde*. S'il est scandalisé, Pierre Dufau entend garder la face au moins devant les délateurs du « disparate architectural urbain [auquel il tient] comme à une vérité d'évangile »¹⁰²⁵, ainsi qu'il le dira dans sa lettre de remerciement à Maurice Druon, qui a validé la maquette qui lui a été présentée :

« Nous ne convaincrions pas les attardés, mais nous n'avons besoin que de leur neutralité, et si, par une réalisation originale, nous parvenons à démontrer ce que nos prédécesseurs ont prouvé mille fois : que les expressions de chaque époque peuvent se juxter sans dommage et que le charme des grandes villes est lié à une création continue qui fait cohabiter dans une anarchie apparente la pensée créatrice des générations successives, je crois très sincèrement que, grâce à vous, un très grand pas vers le renouveau du centre de Paris aura été fait. »¹⁰²⁶

In petto, Pierre Dufau – qui sait que les études qu'il a réalisées jusqu'à présent sont bonnes pour le pilon et ne lui laissent droit qu'à des honoraires très médiocres – fournit à la BNP une liste d'arguments et d'éléments de langage devant permettre l'obtention de dérogations conséquentes pour le nouveau projet, comme il l'écrit au directeur général adjoint de la banque Marc Manificier :

« Ce fâcheux concours de difficultés semble ouvrir droit à des compensations d'ordre réglementaire si la BNP a la délicatesse d'abandonner toute revendication financière à l'égard de l'Administration et accepte de s'associer, pour le bien public – ou prétendu tel – à une politique de circonstance dont elle supporte seule les charges et les inconvénients. »¹⁰²⁷

En dépit des assurances données par Maurice Druon, qui demande « d'examiner avec bienveillance »¹⁰²⁸ les demandes adressées par la BNP, le nouveau projet de permis de construire connaît une instruction particulièrement longue. L'importance des compensations réclamées par le maître d'ouvrage n'échappe pas à l'architecte-voyer divisionnaire, qui note que « le pétitionnaire entend chèrement monnayer en dérogations multiples excédant largement celles précédemment envisagées, l'effort incontestable qu'il fait dans l'intérêt d'un site parisien. »¹⁰²⁹. Le permis de construire est finalement accordé en décembre 1974, la BNP acceptant le paiement de 3,3 millions de francs en échange du dépassement du plafond de

1024 CHAMPENOIS, Michèle. « Derrière la façade ». *Le Monde*, 10 septembre 1973.

1025 « Siège social de la BNP, Paris, France », *Architecture*, n° 400, décembre 1976, p. 3.

1026 Lettre de Pierre Dufau à Maurice Druon, datée du 4 septembre 1973, CAP-CAA 066 Ifa 1185-1.

1027 Lettre de Pierre Dufau à Marc Manificier, datée du 18 août 1973, CAP-CAA 066 Ifa 1185-1.

1028 Lettre de Maurice Druon au préfet Jean Verdier, datée du 7 septembre 1973, AMP 1178 W 4028.

1029 Note non signée de l'architecte-voyer divisionnaire, datée du 5 février 1974, AMP 1178 W 4023.

densité, le COS s'élevant à 4,15. Terminée en 1976, la BNP du boulevard des Italiens est une opération atypique dans la production de Pierre Dufau par son aspect extérieur. Une fois dépassé le masque de la façade [Fig. n°266], c'est toutefois un programme parfaitement caractéristique, jusque dans sa grande complexité [Fig. n°267], de ceux traités par l'agence au début des années 1970. L'architecte affirmera à l'achèvement sa satisfaction dans un long texte publié par la revue *Le Mur Vivant*, offrant une synthèse saisissante de ses postures libérales face à l'effervescence des débats du moment :

« La Maison Dorée valait-elle cet argent, ces risques, ces efforts ? Chacun répondra : oui, non, peut-être ou peut-être pas, selon ses goûts – et les goûts, on sait ce qu'on doit en penser. Dans un cas de ce genre, un architecte, c'est un arbitre, et qui, finalement, comme le commandant d'un bateau ou comme un juré d'assise, décide en son âme et conscience, car il doit tenir compte de points de vue contradictoires : l'opinion de son client, celle du public, celle des groupes de pression qui croient, souvent sincèrement, représenter le public, les besoins des futurs usagers, les possibilités techniques, les risques, l'argent – eh ! oui ! Ce bon vieil argent : de quel droit le flanquerait-on en l'air ? Pour se faire plaisir ou pour un caprice d'irresponsable ? - et puis son avis propre, et ce qu'il considère comme conforme, ou non, à son honneur d'architecte. C'est qu'il fallait une solution qui ne fût pas un compromis. La nôtre est la solution qui nous est apparue la meilleure. Le jeu en valait-il la chandelle ? Oui, puisque le barrage administratif était total et que je n'avais pas en moi un cynisme suffisant pour proposer à mon client de construire d'abord ailleurs et d'attendre patiemment que les façades s'effondrent, ce qui était inéluctable. Un exemple de ce genre pourrait aider le public à comprendre à quel point il a tort d'être manichéen, de voir toujours tout en blanc et en noir. L'architecture, c'est comme la vie, c'est plein de demi-vérités et de nuances. Et comme on le dit dans l'Évangile : “Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père”. »¹⁰³⁰

1030 « La maison dorée », *Le Mur Vivant*, n° 43, 1^{er} trimestre 1977, p. 31.

Conclusion de la deuxième partie

« Ce fut [...] une constante de ma vie professionnelle d'être toujours en porte-à-faux. Je suis plutôt un homme de terrain qu'un théoricien, c'est-à-dire que, dans les grandes causes, je ne suis guère utilisable, essayant toujours de tenir compte des manifestations du bon sens d'où quelles viennent et du point de vue des adversaires quand ils sont de bonne foi. »¹⁰³¹

Ces quelques lignes rédigées par Pierre Dufau dans ses mémoires résument assez bien le refus des doctrines et des manifestes d'un architecte dont la production écrite est pourtant remarquablement importante pour son époque. On ne trouve ainsi chez lui que de rares éléments d'appréciation en matière d'architecture, quoi qu'il en distingue volontiers une bonne et une mauvaise ; la bonne se trouvant, immanquablement, correspondre à la sienne. Ses postures concernant de fait davantage les conditions d'exercice et les finalités de l'architecture et de l'urbanisme que des théories pratiques, qu'il laisse au fragile équilibre entre la sensibilité et l'arbitraire de chaque individu. « Ce qui est sûr en urbanisme tiendrait dans une brochure plus mince que le code de la route et n'importe qui peut l'apprendre en moins de quinze jours »¹⁰³², écrit le futur architecte en chef du Nouveau Créteil dans *Non à l'uburbanisme*, en 1964.

Nulle référence ou presque, sur l'ensemble de la carrière de Pierre Dufau, à la Charte d'Athènes¹⁰³³ et aux théories urbanistiques de Le Corbusier, dont il disait : « Sa main était fine et souple, mais son malheureux cerveau passait son temps à imaginer des systèmes »¹⁰³⁴. Si les premiers plans pour la reconstruction d'Amiens, à partir de 1940, sont encore empreints d'un goût académique pour les ensembles monumentaux et la grande composition – somme toute logique pour un jeune architecte tout juste sorti de l'École des beaux-arts –, Pierre Dufau développe rapidement une approche empirique de l'urbanisme, incarnant une sorte de

1031 DUFAU, 1989, p. 84.

1032 DUFAU, 1964, p. 7.

1033 Georges Candilis dira pourtant, dès 1954, que « des principes de la Charte d'Athènes découle la forme architecturale de l'habitat d'aujourd'hui », son article s'évertuant à placer la pensée corbuséenne à la base de chaque réalisation d'ensemble contemporain. « L'esprit du plan de masse de l'habitat », *l'Architecture d'aujourd'hui*, 25^e année, n° 57, décembre 1954.

1034 DUFAU, 1989, p. 166.

moyenne des tendances discernables, au même moment, au niveau national. Comptant parmi les rares urbanistes nommés dès 1940 à avoir mené leur mission jusqu'au terme de la Reconstruction, Pierre Dufau s'adapte avec souplesse à l'évolution des cadres doctrinaux donnés par l'autorité ; son franc-parler et son exigence le font du reste compter, dès le début des années 1950, parmi les architectes-conseils du MRU. On ne négligera cependant pas l'effet d'entraînement des prises de position des technocrates (André Prothin, Jacqueline Sialelli, Adrien Spinetta, etc.) dans la presse architecturale, tant sous le régime de Vichy que sous le MRU d'Eugène Claudius-Petit : par conviction comme par intérêt, Pierre Dufau suit l'air du temps.

Sa conception de l'architecte est celle d'un métier fort et élitiste : peu nombreux mais talentueux, considère-t-il, ils n'en seront que plus puissants. Réclamant des moyens financiers et surtout des pouvoirs, Pierre Dufau rejette le dirigisme de l'État en matière de normativité, ainsi que l'abus de contrôle réglementaire. Confondant sa parole et ses intérêts avec ceux de ses clients, il use de son réseau relationnel, en particulier à Paris, pour faire de chaque opération l'occasion d'une négociation permettant de frôler les limites du règlement.

La recherche et l'expérimentation n'occupent enfin qu'une part marginale dans les prises de position de Pierre Dufau comme dans l'activité quotidienne de son agence, où domine la recherche de la sécurité du coût et de la mise en œuvre. On associera cette orientation productiviste au tropisme exercé par l'Amérique et au rejet d'une vision de l'architecte-artiste faisant primer son expression personnelle sur les conditions du programme et sur les besoins de l'usager ou du commanditaire. En cela disciplinée, l'architecture de Pierre Dufau peut être définie comme moyenne¹⁰³⁵, témoin typique de son époque, jusque dans l'incompréhension de sa propre péremption à l'avènement du post-modernisme.

1035 Nous empruntons ce terme à la formule de Bruno Vayssière pour caractériser la doctrine architecturale du MRU : « un style moyen pour un usager moyen » (VAYSSIÈRE, 1988, p. 23).

Troisième partie – Les produits

Chapitre I : Le classicisme aux sources d'une carrière

« Ma génération a eu le privilège d'un enseignement étroit mais rigoureux et d'une échappée intellectuelle excitante puisque ce qui se passait au-dehors était d'autant plus passionnant que nos professeurs étaient contre. Nous pratiquions prudemment une dichotomie efficace, sachant que si un de nos projets était vaguement lecorbusien [sic], la chute était automatique. Hypocrisie ? Non, sagesse. »¹⁰³⁶

Pierre Dufau est admis au sein de l'atelier de Gabriel Héraud en 1929, dans une École des beaux-arts sûre de son autorité et dont, en tant que grand massier de 1936 à 1938, il défend le modèle d'enseignement. S'il est révolté par les injustices sociales de son temps, Pierre Dufau n'a rien d'un révolutionnaire ; alors que l'École est confrontée à la critique croissante de la pertinence de ses leçons, et que le Mouvement moderne s'affirme en Europe, il choisit la voie qui lui semble la plus sûre : celle de la continuité. Traditionnels, les projets scolaires du jeune architecte perpétuent une excellence académique réglée par la science de la composition et la qualité du graphisme. Classique, Pierre Dufau l'est au moins autant par opportunisme que par conviction : si, contrairement à ce qu'il prétendra dans ses mémoires, les formes de la modernité parviennent à trouver leur place dans l'École des années 1930, lui-même choisit de s'inscrire dans la permanence académique. Premier second Grand Prix de Rome en 1938, Pierre Dufau tirera indiscutablement de cette récompense scolaire une autorité et un prestige qui serviront sa vie professionnelle. Quelle est, dès lors, la finalité des études qu'il suit et de ce double-jeu auquel il prétend s'astreindre, sinon toucher des honneurs davantage que trouver sa propre voie ? Pierre Dufau est peut-être pourtant bien classique sans états d'âme : sa jeunesse est celle d'un sceptique face aux discours et aux postures de tous ordres. Cet angle mort dans la relecture de son propre passé a certes l'avantage de mieux s'intégrer dans une généalogie historique n'aimant pas les convertis : au contraire de plusieurs de ses confrères qui partageront le même sort que lui dans l'historiographie, Pierre Dufau n'est pas un adhérent de la première heure aux thèses de la modernité.

1036 DUFAU, 1989, p. 157.

La jeunesse sage d'un bon élève

Les concours scolaires

Pierre Dufau intègre l'École nationale supérieure des Beaux-arts à l'été 1929 après cinq premières tentatives infructueuses au concours d'admission. L'architecte dira de l'épreuve d'architecture qu'une « façade recourant aux ordres classiques, bien dessinée et bien présentée, valait une bonne note »¹⁰³⁷. Difficile dès lors de peser la part de personnalité dans son rendu sur le sujet d'une *bibliothèque publique* [Fig. n°268], évoquant Sainte-Geneviève d'Henri Labrouste, et qui lui ouvre finalement les portes de l'École peu après son vingt-et-unième anniversaire. Sa première distinction n'est obtenue que le 28 mai 1935, avec une 2^e médaille sur le sujet d'une école des langues orientales [Fig. n°269], dans lequel on lira une forte redevance au musée des Colonies de l'Exposition de 1931, dû à Albert Laprade, Léon Jaussely et Léon-Émile Bazin.

Il remporte le prix André – soit la première médaille du concours de première classe – le 21 janvier 1936, le programme consistant en une *chambre de commerce d'une ville importante*. Ce sujet classique vise en priorité la recherche d'une organisation cohérente dans les différentes fonctions requises, suivant un plan de distribution régulier ou non. La façade est laissée au choix du candidat, les élèves optant selon les cas pour un caractère classique, marocain ou flamand. Cette liberté trouve toutefois une limite, le rapporteur du *Bulletin de la Grande Masse* écrivant : « Enfin nous n'échappons pas à des formules modernes déjà démodées et en général assez médiocrement étudiées »¹⁰³⁸ ; deux comptent toutefois parmi les sept secondes médailles attribuées, dont le projet de Jean Chiérico, également élève d'Héraud. Classé première, la proposition de Pierre Dufau [Fig. n°270] se positionne résolument en-dehors des novations sujettes à polémique. Jugée « excellente [...], ferme et nette », elle présente un plan irrégulier répondant strictement au programme, jouant sur l'enchaînement monumental des espaces de réceptions et de réunions. Les pièces de travail qui réclament

1037 DUFAU, 1989, p. 31.

1038 « Concours de première classe », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1936, p. 1000.

d'avantage de calme, soit la bibliothèque des syndicats et les salles de commissions, viennent flanquer le grand hall reliant la salle des assemblées au secrétariat. Extérieurement, la chambre de commerce suit une esthétique régionaliste flamande : le pignon à échelons porte d'ailleurs les noms et armoiries d'Arras et d'Amiens, et des régions des Flandres, de l'Artois et de la Picardie. La partie supérieure s'apparente au type, plus tardif, du pignon à volutes de l'Europe septentrionale. Renforçant le caractère composite de l'ensemble, un beffroi s'installe au creux de l'équerre formée par les deux corps de bâtiments, et répond à la tourelle d'escalier en vis à l'autre extrémité de la réception. Ultime élément d'appropriation géographique, un canal et une péniche achèvent de conférer au rendu son vérisme apprécié du jury.

Pierre Dufau remporte une nouvelle médaille au même concours, l'année suivante, le prix André revenant cette fois à Pierre Vivien. Ayant pour sujet *un orphelinat agricole*, le programme est essentiellement un exercice de composition en plan, où est jugée la capacité du candidat à articuler et hiérarchiser les différents corps de bâtiments, soit le pavillon du concierge, l'administration, les logements des enfants et la ferme, l'orphelinat étant destiné à former des cultivateurs. Le programme ne paraît avoir réclamé une étude poussée des élévations ; Marcel Chappey, qui effectue le commentaire pour le *Bulletin de la Grande Masse*, indique même ne pas croire qu'il soit « utile de se livrer à l'étude d'une archéologie pour exprimer une façade sur un tel sujet, néanmoins [les candidats] ont essayé d'exprimer la terre, la culture, et c'était une idée »¹⁰³⁹. De fait le rendu de Pierre Dufau [Fig. n°271] présente un caractère particulièrement traditionnel, les façades aux baies étroites étant surmontées de vastes combles inscrivant les bâtiments dans une plaine quelconque du nord de la France. Louant la composition et l'orientation des bâtiments, Marcel Chappey commente : « le rendu du plan est un peu trop léger, mais la façade a de l'esprit, c'est un projet très agraire »¹⁰⁴⁰.

L'année 1938 s'avère, on le sait, particulièrement faste pour Pierre Dufau qui, diplômé, a désormais pour objectif le cumul des valeurs nécessaires pour participer au concours du Prix de Rome. Il partage avec Henry Bernard, le 11 janvier, le 2^e prix Paulin à titre honorifique sur un *centre de recherches scientifiques* [Fig. n°272]. Comme souvent, le programme dicte le plan, les alinéas du premier précisant la division spatiale attendue du second. Implanté à

1039 « Concours de première classe - Rendu », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1937, p. 1227.

1040 Ibid.

l'entrée du site, le pavillon d'administration est le point de départ des voies distribuant, telles les branches d'un arbre, les différentes parties du programme. Immédiatement au nord, les bâtiments de réceptions articulent en un ensemble symétrique les salles de réunions et de conférences qui sont un poncif des sujets de concours de l'époque. L'usine et ses annexes sont disposées à l'ouest et les pavillons d'habitation des chercheurs, dans un vaste parc arboré, à l'est. Indifférenciés comme le veut le règlement, les laboratoires des quatre spécialités scientifiques (physique, chimie, mécanique et biologie) répètent un même plan. Ni l'échelle requise (0,001/m) ni l'énoncé du programme n'incitent à une réflexion sur le procédé constructif ou l'intégration des équipements et technologies propres à chaque discipline. Abstrait et opportunément quadrangulaire, le terrain ne peut qu'inviter à un parti articulant l'organigramme par un ensemble d'axes et de perspectives.

Ultime concours – hors prix de Rome – auquel Pierre Dufau participe, l'esquisse-esquisse du 22 mars 1938 a pour sujet *une académie des Beaux-arts*. Auto-célébration d'un système réunissant la rue Bonaparte et le quai de Conti, le programme est propice au grandiose : établi sur un terrain de 125 m de côté expurgé de toute contrainte d'environnement, le bâtiment doit comprendre un amphithéâtre d'un millier de places, une salle de travail ordinaire pour les réunions des membres de l'Institut, une bibliothèque, une salle d'exposition des concours de Rome, les galeries des collections, les services et annexes. Une telle accumulation n'a pourtant pas de quoi dérouter les concurrents appelés à puiser dans leur mémoire visuelle, puisqu'*un palais de l'Institut* avait déjà été proposé au prix de Rome de 1929, et une *École supérieure des beaux-arts* à celui de 1930. La logique de l'épreuve, comme le sous-entend son extrême rapidité, consiste à user de réflexes de composition et à déterminer une organisation spatiale permettant de décalquer, par symétrie, une moitié de plan et d'économiser ainsi un temps précieux. Nécessairement limitées, les différences de parti des projets des élèves résident dans l'articulation des fonctions autour de l'amphithéâtre et de la salle d'exposition, qui forment les volumes les plus importants et ordonnent la distribution générale. Galeries, bibliothèques et salles de réunions viennent ensuite s'équilibrer autour d'un axe central, logeant dans des surfaces strictement égales.

Pierre Dufau [Fig. n°273] fait de la salle d'exposition, Melpomène magnifiée, le centre de gravité de sa composition, augmentée de chaque côté par les galeries des collections. En

fond de plan, la bibliothèque et la salle de réunion de l'Institut se regardent de part et d'autre d'une salle des pas perdus qui donne accès à l'hémicycle de l'amphithéâtre, installé dans l'axe de symétrie central. Certaines limites de l'exercice sont ressenties par Marcel Chappey, qui commente les résultats pour le *Bulletin de la Grande Masse* : voyant « un peu trop un musée » dans le rendu de Pierre Dufau, il précise que « le défaut de quelques-uns de ces plans est de manquer un peu de caractère : ce sont de beaux dessins, mais dont il serait difficile, avant de lire le programme, de deviner quelle peut bien être la destination »¹⁰⁴¹. L'auteur ne se félicite pas moins de la puissance de travail exprimée par les concurrents comme de la qualité graphique de leur production :

« De telles expositions, je ne crains pas de le redire, sont très réconfortantes. A une époque où, sans raisons précises, l'École est attaquée un peu partout, on voudrait pouvoir amener ses détracteurs dans les deux petites salles où sont exposées modestement ces esquisses. Peut-être reconnaîtraient-ils sans trop de peine que c'est le seul endroit – au monde – où des travaux de cette qualité peuvent être réalisés en douze heures, et cela sans le moindre conseil de personne ... Est-ce que je me trompe ? – Et alors, où ? ... »¹⁰⁴²

Les ferments de la critique sont pourtant connus et bien antérieurs aux Modernes puisqu'ils touchent au principe même des concours qui appellent à recourir à des solutions mémorisées plutôt qu'à l'invention, les propositions étant sanctionnées par un jury ayant été géniteur, par le passé, des modèles convoqués. Quoique les reproches ne soient pas encore aussi vifs que dans la génération suivante, les Modernes regrettent l'absence de réalisme des programmes grandiloquents et dénués de contexte que l'on prétend pouvoir appréhender en 12 heures à la faveur d'un programme succinct. Uniquement graphique, le rendu n'invite pas à questionner le coût de construction et d'entretien, l'organisation du chantier ou les procédés constructifs à mettre en œuvre, qui seront les pierres angulaires de l'exercice professionnel des futurs architectes. Le paradigme suivi par Marcel Chappey épouse d'autres logiques : le concours est une épreuve et non un exercice, précisément destiné à poser des problèmes qui ne seront pas rencontrés dans la vie courante, et stimulant la capacité de réflexion, le savoir comme la forme physique. Les distinctions subtiles dans le parti comme dans le rendu traduisent tous la culture du graphisme et de la composition entretenue par l'École sans obérer l'expression personnelle des individus.

1041 « Première classe - esquisse », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1416.

1042 Ibid.

Un Prix de Rome monumental

La qualification au concours du prix de Rome se déroule, comme dit en première partie, en deux épreuves éliminatoires – qualifiées d'essais – d'une durée de 12 et 24 heures. Ayant accumulé un nombre suffisant de valeurs, Pierre Dufau accède directement à l'épreuve de 24 heures, organisée les 4 et 5 mars 1938, sur le sujet d'une *école militaire de perfectionnement*. Celle-ci comprend, autour d'une cour de parade, un hôtel du commandement, une école théorique, une école pratique d'application, et les casernements et locaux d'enseignements pour deux promotions d'élèves. Bien que « la transformation des conditions scientifiques de la guerre moderne donne une grande importance aux moyens de motorisation générale »¹⁰⁴³, le programme prévoit des écuries pour 250 chevaux. Indépendamment du contexte international prêtant particulièrement à une réflexion sur ce thème, les élèves de l'École ne sont guère surpris par le sujet proposé qui a déjà été donné pour le Prix de Rome en 1914 et en 1922. Habitué à feuilleter, pour sa préparation aux concours, les albums des éditions Vincent & Fréal, Pierre Dufau s'est trouvé à son aise, puisqu'il obtient la neuvième place [Fig. n°274]. Son parti est d'un classicisme de bon aloi dans ce type d'exercice, l'hôtel du commandement dirigeant la composition ordonnées sur trois côtés de la cour de parade, le quatrième ouvrant sur le champ de manœuvres. Le commentateur anonyme du *Bulletin* note toutefois que sans doute pressé par le temps, l'architecte a négligé les bâtiments annexes, les arbres devenant trop souvent « le refuge d'arrangements laborieux »¹⁰⁴⁴.

Portant sur *un centre d'organisation des sports*, le sujet du Prix de Rome 1938 est indubitablement influencé par l'actualité européenne, les jeux olympiques de 1936 organisés à Berlin ayant vivement impressionné la jeunesse française, et Pierre Dufau ayant pu constater, au cours d'un voyage d'études, la popularité des exercices des *sokol* tchécoslovaques. Destiné davantage aux grands rassemblements populaires qu'à une véritable pratique sportive, le programme proposé présente un aussi un caractère administratif, devant accueillir une annexe du ministère des Sports. Situé en pointe d'une voie triomphale, et précédé d'une vaste esplanade, le centre est en réalité un palais destiné aux grandes solennités. Rédigé par Gustave Umbdenstock, son programme comprend un amphithéâtre d'une capacité de 3 000 places ;

1043 « 24 heures », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1480.

1044 Ibid, p. 1482.

une grande galerie pouvant être utilisée pour des banquets, des bals et des réunions ; pas moins de 60 salles de commissions avec leurs antichambres et secrétariats afférents ; une vaste bibliothèque ; les chambres et salles à mangers destinées aux hôtes et aux sportifs ; les services de la presse et de la propagande ; les cercles des associations sportives, etc.

Jugé le 5 juillet 1938, le concours donne lieu à de vifs débats parmi les membres du jury, tant les projets présentés expriment des directions contrastées. Gustave Umbdenstock, ayant accepté la demande insistante de Pierre Dufau de commenter le résultat du jugement dans le *Bulletin de la Grande Masse*, s'en explique longuement, en des termes où l'on sent poindre les sentiments profonds de celui qui vient de succéder à Henri-Paul Nénot à l'Institut :

« Les concours de Rome sont devenus d'autant plus difficiles que depuis plusieurs années notre enseignement architectural a subi les effets d'une crise mondiale consécutive d'événements politiques et sociaux. Une sorte de révolution a fait évoluer le concept de la composition et le caractère de destination dans un sens extra-moderniste au point de rompre brutalement avec nos plus belles traditions de l'art classique français. Il en est résulté une sorte d'antagonisme entre un certain clan attaché aux réelles beautés des styles anciens et celui des partisans inféodés aux conditions d'une architecture nouvelle autoproclamée "moderne". »¹⁰⁴⁵

Le jugement est en effet particulièrement serré¹⁰⁴⁶. Sur les 19 voix votantes, seules 11 se portent sur Henry Bernard pour le Premier Grand Prix, contre 8 à Bernard Zehruss. Les deux prix secondaires sont décernés avec un écart plus étiqué encore : Pierre Dufau obtient 10 voix contre 9 à Zehruss pour le Premier Second Grand Prix ; Henry Gonthier, pour le Deuxième Second Grand Prix, recueille 10 voix à 9 contre Bernard Zehruss à nouveau, ce dernier remportant cependant le concours en 1939.

Lauréat, le projet d'Henry Bernard [**Fig. n°275 et 276**] exprime un parti résolument moderniste – « personnel »¹⁰⁴⁷, lira-t-on dans le jugement. L'architecte savoyard dispose les tribunes de l'esplanade en un hémicycle considérable, permettant l'accueil de centaines de milliers de participants. Particulièrement original, le plan du centre d'organisation oppose, de part et d'autre de la grande galerie formant portique d'entrée derrière la tribune officielle, les deux masses symétriques de l'amphithéâtre et du bloc administratif. Conforme à l'esprit

1045 UMBDENTOSCK, Gustave, « Compte-rendu des projets du concours de Rome d'architecture 1938 », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1472.

1046 INSTITUT DE FRANCE, *Bulletin annuel de l'Académie des Beaux-arts*. Paris : Maurice Rousseau, 14^e année, 1938, p. 32

1047 *Ibid.*

général du plan et peut-être inspirée par les exemples contemporains d'Allemagne et de Scandinavie, la façade s'affranchit d'ornement et préfigure, par son caractère sériel, l'architecture industrialisée des décennies à venir. Confinant parfois à l'hostilité, les choix lexicaux utilisés par Gustave Umbdenstock pour décrire l'esprit du projet lauréat – et non pour qualifier Henry Bernard lui-même – n'étonneront guère venant d'un « prosélyte du régionalisme »¹⁰⁴⁸, réactionnaire assumé qui dénonçait en 1935 l'architecture rationaliste, « ce genre spécial qui ne met en vedette que les auteurs sans scrupules, avides de réclame au titre de novateurs artistes »¹⁰⁴⁹.

Le projet de Pierre Dufau [Fig. n°277 et 278] paraît, dans son principe comme dans son rendu graphique, l'opposé de celui d'Henry Bernard. Reprenant les mêmes règles de composition que pour l'*académie des Beaux-arts* sur laquelle il travailla au mois de mars, l'architecte place l'amphithéâtre de 3 000 places au centre de sa composition, encadré d'un côté par la grande galerie ouvrant sur le parc, et de l'autre par une immense salle des pas perdus desservant les commissions, la bibliothèque étant située à l'étage. Les six cercles des associations sportives sont établis dans le parc, un peu à l'écart, tandis que les services de la presse et de la propagande sont implantés en miroir à l'entrée du centre d'organisation. Les pavillons qui les abritent évoquent autant le palais de Chaillot que le palais des Musées d'art moderne de Dondel, Aubert, Viard et Dastugue, lui aussi construit pour l'Exposition de 1937. L'ensemble est largement ouvert sur un cirque bordé de tribunes et au terre-plain ponctué de deux pylônes monumentaux ornés de statues hiératiques. Au vu de ses élévations [Fig. n° 279 et 280], le projet de Pierre Dufau multiplie les références graphiques à la ville de Rome (la louve allaitant, l'arc de triomphe, les cyprès, et jusqu'aux *tempiettos* jouxtant le parc), et s'inscrit dans la lignée des ensembles monumentaux édifiés par Marcello Piacentini dans le nouveau quartier de l'EUR. Auteur du pavillon de l'Italie à l'Exposition de 1937, l'architecte italien est également connu en France par l'ouvrage de Gaston Bardet paru la même année et consacré aux réalisations mussoliniennes¹⁰⁵⁰.

« Le plan de M. Dufau a de la noblesse », écrit le Prix de Rome 1901 Jean Hulot dans *L'Architecture* ; « c'est une belle composition classique, bien équilibrée ; le poché en est

1048 VIGATO, 1994, p. 257.

1049 *Ibid*, p. 261.

1050 BARDET, Gaston. *Une nouvelle ère romaine sous le signe du faisceau : la Rome de Mussolini*. Paris : Ch. Massin, 1937.

solide, monumental, la grande esplanade imitée des cirques romains a belle allure, la façade est monumentale ; en somme un beau projet justifiant la récompense qui lui est attribuée »¹⁰⁵¹. Sa composition plus aboutie que le projet de Bernard Zehruss, pourtant mieux présenté, en fait le représentant d'une ligne traditionaliste et sûre, peut-être poussé en cela par son patron Gabriel Héraud. « Classique jusqu'à l'ellipse de l'individu dans une gloire de langue »¹⁰⁵², Pierre Dufau s'affirme comme un élève imprégné des leçons académistes, cohérent en cela avec les qualités présentées tout au long de sa scolarité. Une telle maîtrise n'est-elle que le fait d'une stratégie où l'opportunisme l'emporte sur la conviction profonde, comme le laisse entendre l'architecte dans ses mémoires ? Il écrira près d'un demi-siècle plus tard :

« Se plier à des idées reçues et n'en penser pas moins, c'est montrer sa souplesse. Il fallait aussi entrer dans la logique du programme, même si on le trouvait stupide, et y apporter assez d'imagination (ou de rouerie) pour anéantir les projets des concurrents. »¹⁰⁵³

Son plan dénote en tout cas une expérience des usages saluée lors du jugement par une Académie ne tenant pas accorder un blanc-seing aux formules nouvelles, quoique Gustave Umbdenstock exprime lui-même son étonnement face au refus parfait du risque choisi par Pierre Dufau :

« Notre révolution architecturale moderniste nous a causé beaucoup de trouble, et si l'on demandait à l'auteur du projet pourquoi il a tenu à être prudent et sage, il aurait le droit de répondre dans le même sentiment que celui de l'abbé Sieyès après la grande tourmente révolutionnaire à la question "Qu'avez-vous fait pendant ce temps là?" il répondit "J'ai vécu !". A cette époque c'était déjà beaucoup d'avoir sauvé sa tête, de même pour le concours affronté par le logiste lauréat, d'avoir réussi à sauver un Premier Second Grand Prix. On éprouve à l'examen du plan et de la façade cette sensation curieuse, à l'exemple d'une carte d'invitation officielle qui mentionne "La tenue de soirée est de rigueur" et avec prière de s'y conformer. C'est un peu ce qui caractérise, dans un autre genre, la présentation prudente et correcte d'un projet de concours de Rome en tenue classique. »¹⁰⁵⁴

Reconnaissant *a contrario* au projet d'Henry Bernard un caractère d'avant-garde – terme bien aimable par rapport à ceux qu'il put utiliser pour décrire des réalisations de Perret ou Roux-Spitz – Gustave Umbdenstock souligne la cohérence de son plan préservant la recherche de logique défendue par l'Académie, en même temps que les novations du

1051 HULOT, Jean « Les Prix de Rome de 1938 », *L'Architecture*, volume LI, n° 10, 15 octobre 1938.

1052 MILLET, Richard, « Notes sur le classicisme », *Le sentiment de la langue*. Paris : La Table Ronde, 1993.

1053 DUFAU, 1989, p. 34.

1054 UMBDENTOSCK, Gustave, « Compte-rendu des projets du concours de Rome d'architecture 1938 », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1476.

traitement graphique et la monumentalité du parti architectural, dont la sécheresse nouvelle use des effets de répétition d'un Ernst Sagebiel (l'aéroport de Tempelhof, à Berlin, est en chantier depuis 1936). La critique du professeur se fait toutefois infiniment plus incisive envers la tendance – minoritaire et contestée au sein même des élèves lors des débats relatifs au poids de la tradition, comme on l'a vu en deuxième partie – à l'épuration des surfaces et à la simplification des ordres d'après un primat fonctionnaliste, ressentis comme des attaques portées contre le caractère sacré de l'épreuve couronnant un esprit national :

« Au risque de passer pour rétrograde et d'être traité de "pompier", qu'il me soit permis de dire que dans les projets d'École que les élèves présentent actuellement ils font table rase des tracés de profils, des couronnements, des cadres, et cet ostracisme a compromis le caractère particulier de destination dans les diverses catégories de façades, ne laissant que froideur, nudisme et platitude. Les colonnes dépouillées de leurs socles et de leurs chapiteaux, n'ayant ni pied ni tête, évoquent un long cylindre d'un pauvre tracé exclusivement géométrique, évocation de mirliton. Le rationalisme outrancier aboutit aux modèles d'une architecture d'un genre technique et international, il tend à détruire toute la spiritualité d'une œuvre d'art. Les projets des concours de Rome eux-mêmes ont-ils encore droit au qualificatif romain et ne serait-ce à tout prendre qu'une forme d'esclavage invouable que de plagier des modèles inertes, conçus dans des pays adverses, pour ne pas dire ennemis du nôtre ? »¹⁰⁵⁵

Jamais nommée¹⁰⁵⁶, la Bête apparaissant en filigrane est évidemment l'architecture représentée au sein des CIAM par un Le Corbusier ou un André Lurçat, cosmopolite selon le terme alors consacré et ce faisant d'autant plus néfaste pour l'art français qu'elle est antipatriotique. Comparable aux déclarations de Charles Lemaesquier ou de Henri-Paul Nénot – le jugement du concours de la Société des Nations ayant, en 1927, été l'occasion des plaidoyers les plus exaltés – le propos de Gustave Umbdenstock rend compte, par ses choix lexicaux, de la crise spirituelle traversée par une corporation affirmant pourtant sa sérénité. A l'esprit français, savant, sensible, logique et propice aux plaisirs, est opposé une inculture machiniste et étrangère, frigide et sectaire, produit des désordres politiques et sociaux de peuples ayant perdu par la révolution leur rapport à l'histoire. Le barbare – celui qui n'est pas gréco-romain, dit l'étymologie – manquerait ainsi de civilisation en se prêtant à l'appauvrissement de l'art, par l'abandon de sa relation au sentiment national jusque-là perpétué par une gamme de codes de composition et d'esthétique formant héritage. Aveugle face au creusement des divergences sur l'usage et la finalité de la raison en architecture, et

¹⁰⁵⁵ Ibid, p. 1474.

¹⁰⁵⁶ Gustave Umbdenstock proposa en 1935 dans sa brochure *La lutte contre le chômage, la défense des qualités artistiques françaises* [Paris : Photopresse], une série de croquis de réalisations de Le Corbusier, Lurçat et Mallet-Stevens en leur laissant à ses lecteurs le soin de reconnaître les auteurs.

dissimulant mal les postures et les jugements de valeur, la ligne générale de l'Académie, à la suite de Victor Laloux en son temps, se pare d'une tolérance bienveillante aussi longtemps que les élèves, au-delà des formes et des matériaux, revendiquent la perpétuation d'un esprit : « Je ne crains pas l'art audacieux des jeunes artistes qui marchent vers des voies nouvelles, je crains seulement que le culte irraisonné et maladroit d'un art nouveau ne soit pour le vulgaire qu'un prétexte à la licence »¹⁰⁵⁷. Par conviction ou par intérêt, Pierre Dufau a choisi son camp. L'édition 1938 du concours de Rome, marque quoi qu'il en soit, un tournant dans l'histoire de l'épreuve en synthétisant jusqu'au sommet de son palmarès les différentes polarités du débat architectural de l'entre-deux-guerres.

¹⁰⁵⁷ LEMARESQUIER, Charles, *Notice sur la vie et les travaux de Victor Laloux (1850-1937)*. Paris : Institut de France, 1938, p. 8.

Le pavillon de la Picardie à l'Exposition internationale de 1937

L'histoire tumultueuse de la définition du parti architectural de cette exposition (dont le titre complet est l'Exposition internationale des arts et des techniques appliqués à la vie moderne) est bien connue¹⁰⁵⁸ : on sait que s'opposent, en 1933-1934, deux projets concurrents. Le premier, soutenu par le ministre de l'Instruction publique Anatole de Monzie, a pour auteur principal Auguste Perret, et propose l'aménagement d'un axe monumental entre la porte Dauphine et la place d'Italie, ainsi que la reconstruction intégrale du palais du Trocadéro. Un « Village de France »¹⁰⁵⁹ est prévu non loin de la Seine, ensemble folklorique récitant les architectures des provinces de l'Ancien régime en autant d'édifices accolés dont les rez-de-chaussée offrent restaurants et boutiques aux touristes. Le deuxième projet, soutenu par les conseillers municipaux de Paris, est dû à Charles Letrosne qui vient de réaliser le parc zoologique de Vincennes, et a acquis une renommée certaine par la publication, de 1923 à 1926, des trois tomes de *Murs et toits pour les pays de chez nous*¹⁰⁶⁰.

La chute en janvier 1934 du gouvernement Chautemps auquel Anatole de Monzie appartient, suivie de la désignation d'Edmond Labbé comme commissaire général de l'Exposition, emportent l'adoption du projet Letrosne. Le principe d'un ensemble folklorique est retiré au profit d'un village régional : dépassant le cadre de l'attraction touristique prévue, il s'agit désormais de proposer un groupe de pavillons témoignant des caractères esthétiques et constructifs des régions françaises, tout en donnant lieu à un exercice de création architecturale évacuant le pastiche, conformément à l'idée de vie moderne exprimée dans le titre de l'Exposition.

Un concours est ouvert au printemps 1935, le règlement précisant qu'« il sera tenu compte non seulement des caractéristiques locales, que le climat, le paysage, les matériaux et les coutumes imposent dans chaque région, mais aussi des besoins actuels, qui exigent que

1058 Jean-Claude Vigato en a livré les analyses de référence, dans le catalogue *Paris 1937, cinquantième de l'exposition internationale*, Paris, IFA / Paris-musées, 1987, et dans *L'architecture régionaliste, France 1890-1950*, Paris : Norma, 1994.

1059 VIGATO, 1994, p. 213.

1060 LETROSNE, Charles, *Murs et toits pour les pays de chez nous*. Paris : Dan Niestlé, 1923-1926 (3 vol.)

l'architecte ne se contente pas de copier, mais fasse aussi acte de créateur, ainsi qu'en témoigne toute l'histoire de l'architecture. »¹⁰⁶¹ Dix-sept pavillons sont alors prévus, leurs auteurs devant obligatoirement être originaires de la région pour laquelle ils se portent candidats. De longs débats et luttes d'influences se jouent autour de la définition d'une architecture régionaliste permettant la prise en compte des attendus de la modernité, tout en étant transcendée, dans chaque pavillon, par un esprit français qu'appelle de ses vœux Louis Hauteœur. Conseiller technique de l'Exposition, il déclare le 4 avril 1935, au Congrès d'art régional : « Le Centre régional sera une sorte de vaste laboratoire où chaque petit pays de notre grand pays indiquera comment il estime pouvoir concilier ses traditions nécessaires avec les formes actuelles, avec les techniques d'aujourd'hui »¹⁰⁶².

La Picardie est initialement absente du Centre régional, seule une vive réaction locale permettant aux départements de l'Aisne et de la Somme d'obtenir un édifice indépendant de celui du Nord de la France, dominé par la Flandre et l'Artois. Dix pavillons supplémentaires s'ajouteront ainsi à la liste de départ au gré des querelles, l'architecte Émile Maigrot étant chargé de la coordination d'ensemble sous l'œil de Jacques Gréber, qui a succédé à Charles Letrosne. Les conditions ayant permis à André Dufau et à ses deux fils Pierre et André de participer à l'édification du pavillon de la Picardie restent à préciser. Pas moins de douze hommes se partagent la tâche, puisque l'équipe compte aussi André et Jules Arduin, Claude, Antoine et Yves Dory, Marcel Gogois, Pierre Grellet, Jean Guidée et Louis Guindez. Il est probable que les architectes aient, comme leur nombre le suggère, été désignés directement par le comité régional afin d'éviter toute jalousie confraternelle, puisque les principaux cabinets des deux départements sont représentés, le temps restant avant l'Exposition n'étant en outre probablement pas suffisant pour permettre l'organisation d'un concours. La répartition des tâches entre les membres de cette équipe pléthorique n'est pas connue. Cependant, le texte de Pierre Dufau que nous avons déjà cité en première partie, et rédigé après qu'il eut à batailler contre ses confrères pour conserver en 1940 la maîtrise du plan de reconstruction d'Amiens, donne son point de vue sur la paternité de l'étude du pavillon de la Picardie :

« [Alors qu'il va présenter son plan de la ville à l'adjoint au maire Raymond Dewas, Pierre Dufau est interpellé par son confrère Jean Guidée]. Guidée commence un discours dans le genre : vous n'allez pas faire le coup de l'exposition, nous voulons tous participer à l'étude du plan, faire une agence commune où personne

1061 Cité dans VIGATO, 1994, p. 226.

1062 Cité dans VIGATO, 1994, p. 220.

n'aurait plus de droits que son voisin, etc. [...] Je lui dis qu'il était bien certain que le coup de l'Expo de 37 ne se reproduirait plus, car j'en avais assez d'être exploité par une bande de crétins qui trouvaient très commode de prendre mon titre, mes idées, mon argent et mon travail. Faites donc une agence, prenez donc des nègres, et surtout achetez-vous une bibliothèque, et des documents, encore faut-il savoir interpréter un document. »¹⁰⁶³

Ayant travaillé auprès de Charles Letrosne au milieu des années 1930, Pierre Dufau – qui est tout juste diplômé lorsque l'Exposition ouvre ses portes – se trouve dans une position favorable pour saisir les attendus de l'architecte en chef, et soumettre ses propositions au plus haut niveau [Fig. n°281]. L'accueil réservé par la critique au pavillon de la Picardie est, quoi qu'il en soit, favorable ; il est vrai qu'à quelques exceptions près – le modernisme du pavillon du Lyonnais irrite plus d'un observateur – le Centre régional suscite l'agrément du public et de la presse professionnelle¹⁰⁶⁴ : « La France n'est que toitures »¹⁰⁶⁵ s'exclame, satisfait, Émile Maigrot. On soulève même, à la suite de l'Exposition, l'idée d'un « Centre régional permanent qui fut en quelque sorte un groupement des ambassades des provinces françaises près la capitale. »¹⁰⁶⁶ Écrivant dans la principale revue de la profession, Waldemar-George voit dans le pavillon de la Picardie une « grande leçon d'architecture »¹⁰⁶⁷, où « le style régional réside non point dans l'usage abusif d'ornements ou de thèmes décoratifs désuets, mais dans l'emploi rationnel de formes d'architecture consacrées par une vieille traditions et de matériaux constructifs du pays »¹⁰⁶⁸. L'expérience lui vaut – en même temps probablement que ses confrères – de se voir décerner le diplôme d'honneur de l'Exposition et la médaille d'argent de l'Académie d'art régional.

1063 Texte manuscrit de Pierre Dufau, n.d. [ca. 1942], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

1064 *L'Architecture d'aujourd'hui*, par sa ligne progressiste et eu égard au traitement des porte-étendards du modernisme par les organisateurs de l'Exposition, n'accorde qu'une audience très limitée au Centre Régional.

1065 MAIGROT, Émile, « Exposition internationale Paris 1937 – Centre régional », *la Construction moderne*, 53^e année, n° 10, 19 décembre 1937, p. 171.

1066 BRAIVE, Georges, « Exposition internationale Paris 1937 : adieux au centre régional et à l'exposition », *La Construction moderne*, 53^e année, n° 25, 8 mai 1938.

1067 WALDEMAR-GEORGE. « Le Centre Régional », *l'Architecture*, volume L, n° 10, 15 octobre 1937.

1068 Ibid.

Un souci circonstanciel du vernaculaire

Pierre Dufau est donc sensibilisé par son cursus scolaire et par ses premières armes professionnelles au travail de réinterprétation de l'architecture vernaculaire ; la reconstruction d'Amiens, comme on le verra ci-après, posera la question de la mise en rapport des rémanences historiques de la forme architecturale avec les possibilités financières et le contexte idéologique des années 1940. Si l'empreinte régionaliste correspond à une attente de l'époque, ce que Pierre Dufau ne peut de toute façon ignorer étant donné la place prise par les débats dans la presse, elle ne semble pas susciter un intérêt profond chez le jeune architecte.

Aiguillonnés par la faible variété des matériaux disponibles, les quelques projets développés par Pierre Dufau autour de 1945 font largement appel à la brique, à la pierre de taille et aux couvertures en ardoises qui sont les matériaux élémentaires de l'architecture picarde **[Fig. n°282]**. Les compositions sont toutefois plus pénétrés par le classicisme que par des accents régionalistes, la recherche d'un parti symétrique et d'un équilibre des masses paraissant diriger l'étude de la nouvelle gare de Saint-Roch (1944-1947) ou de la laiterie municipale d'Amiens (1946-1947). De même les quelques maisons particulières construites par Pierre Dufau à la fin des années 1940 pour Maurice Vast (1948), Léon Pille (1948) ou M. Huguet (1948) **[Fig. n°283]**, ainsi que les projets de maisons économiques à Amiens, boulevard de Roubaix (1948-1949) **[Fig. n°284 et 285]**, s'affranchissent des références historiques pour présenter des élévations simples, généreusement percées, mêlant la brique, la pierre, le béton et l'ardoise suivant un répertoire de formes géométriques où l'on remarque, à plusieurs reprises, l'emploi d'un petit balcon en demi-cercle soulignant un angle ou l'axe de symétrie. La recherche d'une apparence extérieure harmonieuse prime encore indiscutablement sur la rationalité de la distribution intérieure : ainsi dans la maison de Léon Pille à Abbeville, un cabinet de toilette est retranché derrière le balcon central qui monumentalise cette maison de ville d'allure sinon discrète.

Plus singulier est l'agrandissement de la propriété de l'industriel Fernand Giraud-Sauveur à Champagnole (Jura), mené pendant la guerre dans des conditions pour le moins acrobatiques¹⁰⁶⁹. Partant d'un bâtiment fin XVIII^e, peut-être ensuite agrandi par l'architecte Alfred Schacre¹⁰⁷⁰, Pierre Dufau dresse un curieux pastiche de style Louis XIII **[Fig. n°286 et 287]**, amendant ses plans au gré des correspondances échangées avec le commanditaire, et dressant les plans d'exécution au fur et à mesure du chantier mené en 1943-1944. On verra dans les fortes menuiseries et l'habillage en bois du pignon de la façade nord, dans l'avant-projet, les quelques marques de la prise en compte du style régional, sans que l'on sache si elles sont été explicitement voulues par Fernand Giraud-Sauveur. La tourelle d'escalier et l'avant-corps en hémicycle rappelleront quant à eux le projet d'école de 1937 pour un *orphelinat agricole*.

Les renvois au vernaculaire sont quasiment absents de la production de Pierre Dufau des années 1950, l'architecte modernisant son langage à l'appui des œuvres de ses confrères et des influences étrangères. Quelques rares programmes dénotent cependant une mise en relation avec les formes ou les matériaux locaux, tel le bâtiment du Conseil général de l'Yonne, à Auxerre **[Fig. n°288]**. Situé à quelques mètres de la cathédrale Saint-Étienne, le bâtiment présente une silhouette marquée par un fort toit de tuiles et des murs extérieurs en pierre appareillée, conséquence probable d'une demande du service des Monuments historiques ; l'exercice relève ainsi davantage du mimétisme du contexte urbain que de la création architecturale.

L'agence de Pierre Dufau connaissant un accroissement considérable de son activité au cours des années 1950, l'architecte décide de se constituer un patrimoine immobilier servant également à son agrément¹⁰⁷¹. Acquis au début des années 1960, le manoir de Beaumoulin,

1069 De nombreuses lettres échangées entre l'architecte et son client et ami, courant 1943-1944, témoignent des difficultés extrêmes d'approvisionnement en matériaux de construction, la quincaillerie et les sanitaires étant en outre quasiment introuvables. Les visites de chantier sont en outre compliquées par la rareté des moyens de transport. CAP-CAA 066 Ifa 1074-2.

1070 La propriété porte le nom de « Château-Schacre », Schacre étant aussi le nom de la propriétaire précédant Fernand Giraud-Sauveur. Alfred Schacre était actif à Champagnole dans le premier quart du XX^e siècle.

1071 Hélène Dufau est alors toujours propriétaire de la petite maison construite par Pierre Chareau à Bazainville. Le couple disposera également d'une maison en Bretagne, à Saint-Lunaire. On ignore, en l'absence de tout document conservé, s'il s'agit d'une construction neuve ou du réaménagement d'un bâtiment existant.

près des carrières de pierre de Souppes-sur-Loing, est rénové et agrandi en plusieurs tranches de chantier [Fig. n°289]. Difficile à qualifier, cette opération mêle la restauration d'éléments existants avec le déplacement d'autres et l'ajout de lucarnes, de tourelles et de dépendances ; l'ensemble est bien éloigné, dans ses principes, du régionalisme. Pierre Dufau en dira, par boutade, que Viollet-le-Duc aurait agit comme lui s'il avait connu la climatisation¹⁰⁷² ; toujours est-il que le souci de la vérité constructive ou historique s'efface derrière la recherche d'une unité d'aspect tendant au pastiche¹⁰⁷³ : des poteaux en béton armé sont revêtus de pierre, et des poutres en acier sont coffrées dans des planches de chêne. Témoignant d'une tentation de la notabilité chez un architecte fier de sa réussite professionnelle, le manoir de Beaumoulin présente par ailleurs, dans ses parties privatives, une ostentation identique aux logements de luxe que l'architecte construit au même moment dans les beaux quartiers de Paris. La vaste salle de bains de la suite parentale est ainsi parée de bois rouge du Congo, de marbre rose du Portugal, de travertin, et de miroirs et glaces aux cadres chromés.

Il est saisissant que Pierre Dufau n'ait pas souhaité bâtir pour son usage une maison condensant les caractères architecturaux de ses constructions contemporaines : n'aimant guère la campagne¹⁰⁷⁴, il préférera habiter à Paris dans les immeubles dont il est l'auteur. La maison de vacances que l'architecte se fait construire en Suisse en 1961, au bord du lac Léman¹⁰⁷⁵, témoigne d'un autre aspect de son attachement croissant à la simplicité. Les plans de cette villa, baptisée *La Laurentine*, sont signés par l'architecte suisse Georges Blanc comme la réglementation helvète l'exige ; ils sont toutefois réalisés dans l'agence parisienne de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Spacieuse et dotée des éléments de confort moderne (chauffage par air pulsé, vaste cuisine communiquant par un bar avec le séjour), cette maison à structure en béton armé est établie sur un terrain en pente exploité par l'emploi de demi-niveaux. Son aspect extérieur l'intègre en douceur à son environnement grâce à un toit à deux pans couvert de tuile et marqué par de fortes cheminées, et des façades chaulées de blanc et aux pignons

1072 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

1073 Quelques vues de l'intérieur apparaissent dans le film de 1974 de Michel Audiard, *Comment réussir quand on est con et pleurnichard*.

1074 Ibid.

1075 Certaines listes de références de Pierre Dufau, rédigées dans les années 1960, font état de « résidences particulières en Suisse » ; *La Laurentine* est cependant la seule connue.

partiellement habillés de frises de bois. Refusant d'en faire un manifeste ou un plaidoyer *pro domo*, Pierre Dufau réalise une maison humble et éloignée des mouvements de son époque.

La villa réalisée en 1968 pour Georges Schwob à Opio (Alpes-Maritimes), manifeste un même travail d'inscription calme dans le grand paysage. La volumétrie découpée s'inscrit dans la pente du terrain, les murs extérieurs chaulés et les toitures de tuiles reprenant les invariants de l'architecture provençale de villégiature. Inusitée à l'époque dans la production de l'agence, dont le fonctionnement se prête mieux aux grandes opérations, cette maison de vacances est commandée par un directeur de la banque Louis-Dreyfus avec qui Pierre Dufau est en relation depuis les années 1940. Désirant être agréable envers un client fidèle, l'architecte accepte d'étudier un projet d'architecture de style, dont l'étude de détail est menée par Jean-Charles Martigny.

Chapitre II : Amiens, l'architecture ordonnée et l'architecture ordinaire

« En architecture comme en littérature, il y a les œuvres de jeunesse. Les premiers écrits sont oubliés, les bâtiments restent là et le recours est de changer de trottoir. Aucun architecte ne peut y échapper mais, à un moment donné, quelque chose apparaît qui n'est pas un style, mais la petite chanson personnelle de chacun. Que de bagarres pour ne pas laisser étouffer ce que l'on veut prouver ! Du jour où, comme un coureur, j'ai trouvé mes marques, j'ai cru courir un marathon [...]. »¹⁰⁷⁶

Point de départ de la carrière de Pierre Dufau, la reconstruction d'Amiens comprend de nombreux angles morts dans le récit qu'en fera l'architecte à la fin de sa vie et qui sera majoritairement repris par l'historiographie. Épousant les vœux du commissariat à la Reconstruction, Pierre Dufau dresse en tant qu'urbaniste, sous le régime de Vichy, le portrait d'une ville idéale et monumentale, refusant la mesquinerie en affirmant sa puissance par l'ordre et la régularité architecturale. Son langage classique restera une œuvre de papier plus tard non assumée car allant trop à rebours du récit d'une reconstruction pragmatique, et dont la tempérance fournissait aux historiens un contre-point raisonnable aux applications extensives de la Charte d'Athènes. La reconstruction d'Amiens ne sera pas un champ d'expérimentation des avant-gardes mais un exercice d'adaptation aux doctrines fluctuantes de l'Administration centrale. Très vite dégoûté des théories formulées *a priori* et des dogmes, Pierre Dufau surnage en cherchant à concilier le maintien de sa position avec la recherche de voies dans lesquelles il exprimerait sa conviction intime. Le lancement véritable de la Reconstruction en 1945, dans un contexte de pénuries, confronte l'architecte au principe de réalité. Tournant le dos à la vision d'une ville ordonnée, Pierre Dufau déclare admettre le principe du métissage de différents styles dès lors que l'économie et la recherche de la rationalité guident les architectes. « Normalisons le bon sens d'abord »¹⁰⁷⁷, écrit-il en 1945 : ce libéralisme affirmé complique la caractérisation architecturale de la reconstruction d'Amiens, d'autant que l'empreinte d'André Leconte, architecte en chef, n'est guère lisible. Il restera de cette période des conséquences durables sur la pratique de Pierre Dufau qui, pour reprendre ses mots, trouve ses marques dans la recherche de la simplicité et de l'économie : la responsabilité, considère-t-il, fait évacuer tant la réaction que la révolution.

1076 DUFAU, 1989, p. 94.

1077 « Reconstruction ? Non, renaissance », *Courrier français du témoignage chrétien*, 23 février 1945.

De la définition d'une architecture picarde

On sait les circonstances complexes ayant amené Pierre Dufau à prendre, au début de l'année 1941, la responsabilité du plan de reconstruction d'Amiens. Âgé de 32 ans, le jeune architecte ne justifie d'aucune expérience autre que scolaire dans le domaine de l'urbanisme, et n'a qu'un nombre fort réduit de réalisations à son actif. La reconstruction architecturale de la France s'oriente dès l'été 1940, comme on l'a vu en deuxième partie, vers la recherche de formules exprimant les traditions régionales et les savoir-faire artisanaux, sans toutefois négliger le problème de la standardisation, et sans jamais perdre de vue l'adaptation nécessaire des formes héritées de l'Histoire aux conditions de vie contemporaines.

Le régime de Vichy prétend, dès les premiers mois de son action, parvenir à la restauration de la dignité du pays occupé par la célébration de l'histoire française, et la recherche extasiée de la définition d'une identité artistique nationale, ce tout en célébrant les spécificités régionales ou mieux, provinciales. De ces racines que l'on affirme sûres dépend l'effort de reconstruction à venir, tâche à laquelle le maréchal Pétain convie dramatiquement les Français le 11 octobre 1940. « Tout est perdu fors l'honneur », écrira André Véra en 1941, faisant reprendre au chef du régime de Vichy le célèbre mot de François I^{er}, en tête de son article « Manifeste pour le renouveau de l'art français »¹⁰⁷⁸, publié dans le deuxième numéro de la revue *Urbanisme*. Reparue après l'armistice, cette dernière exprime alors, à l'instar de *L'Architecture Française*, la doctrine gouvernementale tout en publiant les derniers textes réglementaires. Précédé du double patronage de François Lehideux, secrétaire d'État à la Production industrielle et Délégué général à l'Équipement national, et d'André Muffang, Commissaire à la Reconstruction, ce long texte d'André Véra adressé aux artistes et aux techniciens français alterne emphase et rédemption en reprenant les éléments de langage du discours pétainiste de la Révolution nationale : au milieu des élans lyriques sur le printemps à venir, les architectes se voient invités à participer au redressement moral de la France, et à la renonciation à l'individualisme.

1078 VÉRA, André, « Manifeste pour le renouveau de l'art français », *Urbanisme*, n° 72, octobre-novembre 1941, p. 53-59.

L'action artistique du régime de Vichy, remarquablement complexe au vu de sa brièveté, ne se résume pas à une succession de discours de propagandistes, des actions concrètes en-dehors des questions de la Reconstruction étant menées¹⁰⁷⁹. En cohérence avec la mise en récit politique de l'histoire nationale, un souci particulier est attaché à la défense du patrimoine architectural et paysager français : c'est sous le Secrétariat de Louis Hautecœur qu'est adoptée, le 25 février 1943, la loi sur les monuments historiques réformant celle de 1913 pour améliorer la protection des perspectives et des sites. La loi sur l'affichage du 12 avril 1943 donne quant à elle des pouvoirs étendus aux préfets pour réglementer localement la publicité. Celle du 15 juin 1943, enfin, généralise le permis de construire à l'ensemble du pays, accroissant le contrôle réglementaire. La question de l'esthétique et des beaux-arts en général revient ainsi fréquemment dans l'actualité gouvernementale, et est largement commentée par la presse.

Mis en place à l'automne 1940, le CTRI s'attache en premier lieu à réformer le corpus législatif relatif à l'urbanisme, afin de l'adapter aux problèmes nouveaux posés par la Reconstruction. Les premières directives de méthode d'étude des plans étant données, il reste à se préoccuper de la forme architecturale. Les éléments de doctrine sous-jacents sont déjà clairs, à l'hiver 1941, pour qui lit la presse spécialisée parue avec l'autorisation du gouvernement. La *Charte de l'architecture reconstitueuse*, publiée au mois de février, synthétise ces orientations dans un petit livret largement diffusé ; nul ne peut l'ignorer puisque tout architecte – reconnu en tant que tel par l'Ordre, au demeurant – en accepte les termes en sollicitant l'agrément indispensable pour participer aux travaux de reconstruction, tel que le prévoit la loi du 11 octobre 1940.

Fort d'une trentaine de pages, cet opuscule entend définir le rôle moral et spirituel de l'architecte, en fixant quelques règles déontologiques tout en prodiguant des consignes administratives. Dans leur ouvrage fondateur de 1982, Anatole Kopp, Frédérique Boucher et Danièle Pauly verront dans l'écriture de la *Charte* la transcription architecturale de la politique pétainiste du retour à la terre ; on ne doit toutefois pas perdre de vue qu'elle s'adresse à des praticiens souvent peu expérimentés et devant principalement officier dans les zones rurales et les petites agglomérations. Aussi ne doit-on pas être surpris si à « la lire, on croirait que la

1079 L'ouvrage principal consacré à la politique artistique de Vichy demeure BERTRAND DORLÉAC, Laurence. *L'art de la défaite, 1940-1944*. Paris : Éditions du Seuil, 1993.

reconstruction ne doit se dérouler qu'à la campagne »¹⁰⁸⁰ : c'est là qu'auront lieu l'essentiel des chantiers, des centaines de villages et de hameaux des Ardennes, de l'Aisne, de l'Oise, du Nord et de la Somme ayant été touchés par l'offensive allemande du printemps 1940. Au-delà du projet idéologique du régime de Vichy – la terre ne ment pas, annonçait Pétain dans son appel du 25 juin 1940 – l'équipement prioritaire des campagnes entend répondre au problème concret d'exode rural et de désertification face auquel la Troisième République a mesuré ses carences. Comme on le verra plus loin, les architectes officiant en zones urbaines seront sujets à d'autres circuits de contrôles et à des directives et doctrines spécifiques, notamment pour ce qui est des ensembles ordonnancés.

« Gardez-vous surtout de vous poser la question : “Faut-il faire de l'architecture moderne ou locale ?”, car ceux qui la posent montrent par là qu'ils n'ont pas compris le problème »¹⁰⁸¹, annonce la *Charte de l'architecture restructeur*. Pluraliste sans être œcuménique, la doctrine du CTRI invite avant tout à la mesure pour éviter tout développement versant dans un rationalisme perdant toute référence à l'histoire, ou dans le pastiche – quoique celui-ci reste, comme dans les débats de l'Exposition de 1937, un mot-tabou aux contours flous. La réaction de Pierre Dufau à ce premier vade-mecum de l'architecture du pouvoir peut probablement être trouvée à travers les lignes d'un article publié par celle qui n'est pas encore sa femme, dans le journal collaborationniste *Les Nouveaux Temps* en décembre 1941¹⁰⁸². Hélène Amsler y condamne l'écueil consistant « à faire des villes reconstruites d'immenses et définitives répliques du Centre régional de l'Exposition de 1937 »¹⁰⁸³. Plus encore que les orientations esthétiques de la *Charte*, ce sont les règles d'appartenance à l'Ordre des architectes qui sont critiquées, rejoignant les positions élitistes défendues par Pierre Dufau lors de la préparation de la loi réformant la profession à la fin des années 1930 :

« [La *Charte* est un] texte falot, suffisamment précis toutefois pour révéler que la reconstruction des immeubles détruits serait confiée à des mains innombrables, les plus nombreuses possible, et plus ou moins qualifiées, puisque l'unique justification à fournir, pour être admis au sein des compagnons de la reconstruction,

1080 KOPP, BOUCHER, PAULY, 1982, p. 43.

1081 *Charte de l'architecte restructeur*. Paris : Imprimerie nationale, 1941, p. 10-11.

1082 Hélène Amsler publiera, toujours sous son nom de jeune fille quoique alors mariée, un second article sur l'urbanisme dans la revue *Beaux-arts*, en janvier 1943. Son ton y est cependant nettement plus consensuel ; il est cependant vraisemblable que Pierre Dufau a largement contribué au contenu critique de ces deux articles.

1083 AMSLER, Hélène. « Où en est la reconstruction des villes françaises détruites par la guerre ? », *Les Nouveaux Temps*, 29 décembre 1941.

était un certificat du receveur des contributions prouvant qu'on avait payé cinq ans de patente d'architecte. »¹⁰⁸⁴

Alternant slogans péremptoirs (« Nous ne vivons plus au Moyen-Âge »¹⁰⁸⁵) avec des qualificatifs suffisamment lâches pour accepter des interprétations diverses (« la sobriété, la franchise et la bonhomie sont à l'origine du charme de notre architecture rustique et provinciale »¹⁰⁸⁶), les règlements des concours organisés par le CTRI trahissent les hésitations d'une administration soucieuse de ne pas exclure les influences utiles des praticiens les plus modernistes, sans susciter l'ire des plus conservateurs. Louis Hauteœur lui-même, dans un article éclatant de janvier 1942 intitulé « Régionalisme et architecture »¹⁰⁸⁷, cède à la lapalissade en écrivant que la maison qu'il faut à la France « sera à la fois régionale et nationale, traditionnelle et moderne »¹⁰⁸⁸. C'est à une voie médiane un peu différente que convie en février 1943 Michel Roux-Spitz, qui succède à André Hilt comme rédacteur en chef de *L'Architecture française* : la Reconstruction doit ainsi se situer « entre le régionalisme et le machinisme »¹⁰⁸⁹, prolongeant le rationalisme du courant de l'École de Paris dont il fut l'un des représentants au début des années 1930. Roux-Spitz se fera le chantre du domisme, maître-mot d'une époque espérant la refondation de la famille française – élément de base de la société pétainiste idéale – autour d'un habitat assaini : la politisation du discours, mis en phase avec l'idéologie gouvernementale, sera une constante jusqu'à l'été 1944.

Au-delà de ces formules, des postures plus crispées commencent à se faire jour. Spécialiste de l'art des jardins, André Véra appelle à débarrasser l'architecture française de ses scories venues de l'extérieur ; plusieurs fois sa pensée se rapproche des logiques eugénistes d'Alexis Carrel qu'il cite dans ses articles de la série « Pour le renouveau de l'art français »¹⁰⁹⁰, notamment pour déplorer la perte du sens de la beauté en France qui irait de pair avec un abâtardissement de ceux qui la peuplent :

« C'est en nous rappelant la défaite dans une pensée de rédemption que nous retrouverons la tradition, sinon nous composerons seulement un conformisme qui exprimera l'impuissance et la paresse [...]. [Urbanistes], [...], exprimant l'ordre, vous

1084 Ibid.

1085 « Programme des concours d'étude du Commissariat à la Reconstruction immobilière », *L'Architecture française*, n° 13, novembre 1941, p. 46.

1086 Ibid.

1087 HAUTEŒUR, Louis. « Régionalisme et architecture », *L'Architecture française*, n° 15, janvier 1942, p. 4.

1088 Ibid.

1089 *L'Architecture Française*, n° 28, février 1943, p.- 3-5.

1090 VÉRA, André. « Le jardin », *Urbanisme*, n° 86, janvier 1943, p. 4.

exprimerez la santé dans le moment même où le Gouvernement se préoccupe d'améliorer la race et vous demande d'établir stades et terrains de jeux. Ainsi vous jetterez le seuil d'une époque classique. La santé est en bref la définition du classicisme. »¹⁰⁹¹

Jamais nommé, Le Corbusier, et au-delà les tenants du Style international, sont désignés comme les éléments à combattre dans un appel aux architectes aux tonalités fiévreuses et violemment xénophobes, tout à fait en phase dans sa terminologie avec les diatribes nazies contre l'*Entartete Kunst* :

« Ne vous installez plus en rébellion contre la race, contre la famille, en construisant des machines à loger, des maisons tout en fenêtres sur le dehors, qui multipliaient nos yeux sur la rue et au-dedans à peine cloisonnées, qui empêchaient la vie intérieure ; des appartements qui engageaient à mettre des meubles en bois exotiques, à placer des images de démons et de dieux étrangers, à étaler des tapis de prière orientaux, à écouter de la musique nègre, à élever des plantes tropicales. »¹⁰⁹²

La position du Commissariat à la Reconstruction vis-à-vis de ce texte – qui n'est pas isolé puisque faisant partie d'une série de six – ne se limite pas à un blanc-seing : William Palanchon, chef de la section de l'urbanisme au CTRI et accessoirement secrétaire général de rédaction de la revue, adresse à André Véra un avant-propos élogieux. Au vu d'un tel gage de soutien, il serait envisageable, pour un urbaniste chargé de la reconstruction d'une grande ville, de produire des éléments de discours comparables. La position de Pierre Dufau ne se mêle pourtant pas aux éléments d'idéologie empruntés à la politique nationale. À travers son rapport de présentation du plan de reconstruction d'Amiens de juillet 1942, que l'on empruntera longuement, perçoit déjà une relative gêne vis-à-vis des postures trop définitives :

« Confusément, mais avec certitude, nous avons le sentiment que le climat d'une renaissance existe. Que le programme de cette renaissance ne soit pas encore posé avec clarté, que souvent on ait l'impression que la confusion règne et que l'on confonde tradition avec réaction, modernisme avec des conceptions vieilles de quarante ans, que profitent des circonstances certaines conceptions néfastes de l'art voulant prendre leur revanche, que l'on attribue trop de vertu au régionalisme sans trop savoir à quelles directives il faut le soumettre et si même le problème du régionalisme est encore actuel, c'est bien certain. Mais si nous désirons que notre reconstruction entraîne une renaissance, faut-il encore que la route soit barrée aux initiatives malheureuses de constructeurs qui n'ont d'autre désir que de se singulariser, sans souci de l'ensemble. D'où l'obligation d'une discipline générale. Il faut que nous convainquions les architectes qui auront pour mission de reconstruire la cité nouvelle et les propriétaires, qu'architecture ordonnée ne veut pas dire architecture officielle pompeuse. Il est indispensable, si l'on veut que la ville ait charme et clarté, que sans abdiquer leur personnalité ni leurs goûts personnels, ils s'inclinent devant certains

1091 VÉRA, André. « La tradition », *Urbanisme*, n° 83, octobre 1942, p. 289.

1092 Ibid, p. 290.

principes d'ordre général. Unité n'est pas nécessairement synonyme d'ennui et l'on imagine aisément l'effet désastreux que produirait, aux abords de la cathédrale par exemple, une succession d'immeubles disparates où se marieraient le néo-gothique et le style building.

Que diraient de nous nos successeurs si, reniant l'exemple de nos ancêtres, nous ne cherchions pas à laisser la trace de notre civilisation par la réalisation d'ensembles architecturaux cohérents ? En vérité, une ville ne se bâtit pas seulement pour une génération. Bien plus nombreux seront nos successeurs qui auront à subir nos édifices ou à les admirer. De même une maison ne se bâtit pas seulement pour le propriétaire, les voisins la verront à chaque heure du jour et les passants. Tous ces gens là ont des droits sur nous. Ne les oublions pas.

À vrai dire, nous avons encore le droit de nous tromper souvent. Le but à atteindre, c'est tout simplement que dans 150 ans la Commission des Monuments historiques puisse inscrire sur la liste des monuments classés un ou deux édifices publics, deux douzaines d'immeubles privés construits pendant les années qui vont venir ... et que d'autre part, ils n'aient pas l'occasion de rire d'une preuve vraiment par trop monumentale de notre mauvais goût, dans le genre du Trocadéro.

Pour cela, il faut de l'inspiration sans doute, mais il faut aussi le minimum de discipline. »¹⁰⁹³

Anticipant sur une mission d'architecte en chef qu'il n'a pas, mais qu'il estime inséparable de celle de l'urbaniste, Pierre Dufau indique que la qualité principale de l'Amiens futur devra être l'ordre et la cohérence. Astreints à une discipline et donc à un contrôle, les talents individuels ne pourront valablement s'exprimer que s'ils s'inscrivent dans un mouvement général vers une même direction, sur laquelle Dufau entretient un flou suffisant : difficile de deviner les écueils que peuvent être « certaines conceptions néfastes » ou « les initiatives malheureuses de constructeurs ». Les querelles de pharisiens quant aux limites du régionalisme et du classicisme ne l'intéressent guère ; l'orgueil de Pierre Dufau tient à la responsabilité qu'il engage de reconstruire une ville faite pour durer et où les générations futures verront le témoignage clair d'une époque. Il est à cet égard remarquable que l'architecte espère davantage de l'initiative privée que des résultats de la commande publique : ce serait pour lui le signe que son exigence aurait su essaimer chez ses concitoyens.

Participant, au début de l'année 1942, au concours d'études provinciales organisé par le Commissariat à la Reconstruction, Pierre Dufau dresse un portrait-type de l'architecture picarde qu'il est appelé à renouveler. Celle-ci ne peut, écrit-il¹⁰⁹⁴, être rattachée à une époque

1093 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 59-60. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

1094 « Note concernant les constructions urbaines », non datée, CAP-CAA 066 Ifa 1037-7.

déterminée car ses propriétés dépendent de deux conditions permanentes : le climat et le caractère de ses habitants. Aussi le style Louis XIII, particulièrement présent dans l'Amiens d'avant-guerre, ne peut être considéré d'essence picarde car correspondant seulement à un moment de prospérité particulière de la région, permettant des constructions de meilleure qualité. L'architecture vernaculaire est donc marquée par des toits à forte pente facilitant l'écoulement des pluies, et des baies de grandes dimensions nécessaires dans une région fréquemment soumise au brouillard. Les murs porteurs alternent, selon une manière spécifique à la Picardie, les lits de pierre et de briques, les façades des maisons étant le plus souvent en ossature à pans de bois et remplissage en torchis. L'ensemble est ensuite enduit, le plus souvent en blanc, des nuances colorées étant apportées par le lambrissage des rez-de-chaussée pour les préserver de l'humidité, et par la peinture des volets, le plus souvent en vert.

Cette architecture banale existant avant-guerre dans le centre-ville d'Amiens, et encore présente aux abords de la cathédrale et dans le quartier Saint-Leu s'est, pour Pierre Dufau, perdue à l'orée de l'ère industrielle : « L'on peut affirmer que si, jusqu'au début du XIX^e siècle, il y eut un style architectural propre aux constructions amiénoises, cet esprit local a fait place, depuis, à une médiocrité qui frise l'indigence de pensée ».¹⁰⁹⁵ On a vu, en deuxième partie, que l'habitat ouvrier construit en ville sous la Troisième République est propice à l'insalubrité, sorte de corons répétant un plan-type seulement adapté à la taille de la parcelle, les cas où celle-ci offre moins de 30 m² de surface et de 4 mètres de façade sur rue étant fréquents [Fig. n°290 et 291]. Pierre Dufau n'accorde pourtant aucune faveur supplémentaire aux variantes plus bourgeoises de cette typologie caractéristique, n'ayant même pas de mots assez durs pour Henriville, quartier où il a grandi et où est installée l'agence familiale :

« C'est le quartier où s'étalent la vanité des fortunes hâtives du siècle dernier et les maisons "modernes", fruit d'économies touchantes de la part du client, mais principales activités d'entrepreneurs, de financiers, de propriétaires et de marchands de bien de tout poil, qui, très avisés, ont su mettre à profit le principe de la boule de neige.

On achète un terrain, on fait un lotissement, on construit une maison que l'on revend pour en construire une autre et ainsi de suite jusqu'à épuisement du lotissement. Si ce procédé permet de faire fortune rapidement en revendant deux fois chaque mur mitoyen, il s'accommode mal de préoccupations artistiques, d'originalité, d'art et de toutes ses contingences qui donne à une cité un caractère aimable et bienveillant. Cette méthode explique la tristesse de l'Amiens moderne et sa stupidité. Chacun y jouit d'une maison sans personnalité et sans âme, dont le salon (que

1095 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 18. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

personne ne fréquente) commande une salle à manger borgne, car elle est précédée de l'inévitable véranda enluminée de vitraux spongieux, sur laquelle s'ouvre la cuisine, suivie de l'arrière-cuisine et des WC que l'on ne peut fréquenter l'hiver sans risque de pneumonie. L'escalier commandant les étages, obscur comme il se doit, distribue des chambres quasi inhabitables qui condamnent à l'insomnie leurs malheureux occupants, trop heureux de retourner à leur chère véranda, orientée indifféremment aux quatre points cardinaux. »¹⁰⁹⁶

On restera assez stupéfié devant la sévérité du jugement porté d'ailleurs non tant envers l'architecture qu'envers le goût et les modes de vie de ceux qui y habitent ; les mauvais souvenirs personnels de Pierre Dufau emportent sans doute son objectivité. Le désintérêt vis-à-vis de la production du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle tient aussi à un effet générationnel. Rares sont les architectes des années 1940 à accorder une quelconque valeur à l'éclectisme des années 1900, marqué à Amiens comme ailleurs par l'abondance du décor historiciste et la générosité des emprunts à l'architecture anglaise et à la mode du balnéaire ; le quartier de Saint-Acheul en offre des exemples aujourd'hui remarquables [Fig. n°292 et 293].

Les caractéristiques de la nouvelle maison picarde énoncées par Pierre Dufau en 1942 tiennent en quelques critères fort simples. Le premier est la présence d'un pignon, dont les proportions se rapprochent d'un triangle équilatéral, coiffé par un toit à forte pente dessinant une ligne de ciel morcelée. Les façades doivent être enduites, et non laissées en briques apparentes comme sur les maisons composant les longs alignements des quartiers récents d'Amiens. L'ossature peut, indifféremment, être réalisée en béton armé ou en matériaux de récupération formant remplissage. Les fenêtres, enfin, doivent être carrées ou de proportions se rapprochant du nombre d'or.

Le contexte de l'Occupation, doublé de l'interdiction faite à Pierre Dufau de travailler pour des commanditaires privés sur le territoire amiénois, font qu'aucun projet ne vient proposer de mise en application de ces principes à des programmes concrets. L'architecte travaille toutefois, entre 1943 et 1945, à la définition d'immeubles-types servant à affiner le calcul des surfaces constructibles dans le centre-ville sinistré. Partageant cette mission avec Paul Sirvin et Léon-Émile Bazin, Pierre Dufau est spécifiquement en charge du type n° 11, correspondant aux immeubles de quatre niveaux implantés le long de voies de 12 à 13 mètres de largeur, et comprenant éventuellement un rez-de-chaussée à usage commercial [Fig.

1096 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 34. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

n°294] Le rapport généreux entre les pleins et les vides laisse augurer l'emploi d'éléments en béton amincissant les points porteurs en façade, ce qui permet en outre une relative souplesse du plan, deux chambres pouvant par exemple être réunies pour former le salon. Les espaces de rangements (placards et penderies) sont voulus nombreux par l'architecte. Les salles de bains et cabinets de toilette des deux appartements sont placés en cœur de construction grâce à l'emploi – à l'époque encore expérimental – de gaines d'aération placées en cœur d'œuvre. Le chauffage central n'étant par contre pas prévu, chaque chambre dispose d'une cheminée avec un conduit d'évacuation des fumées. On remarquera enfin, au sous-sol, la présence d'un abri protégé par des murs de 45 centimètres d'épaisseur, destiné à la défense passive¹⁰⁹⁷.

¹⁰⁹⁷ D'autant plus sensibilisé à cette question par son expérience de sapeur-pompier, Pierre Dufau prévoit un article déterminant « ce que l'on est en droit d'exiger des propriétaires sans les écraser sous les frais afin qu'ils assurent des refuges aux habitants des maisons à usage d'habitations collectives qu'ils édifient, les mettant à l'abri, non pas des coups directs (l'expérience a prouvé la vanité de ce mode de protection), mais de l'effondrement de leur immeuble ». Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 86. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

L'architecture urbaine de la Reconstruction et la volonté de discipline

Soucieux de conférer à Amiens un caractère de capitale régionale par son architecture et ses espaces publics, Pierre Dufau prévoit, dès la première mouture de son plan de reconstruction esquissée à la fin de l'automne 1940, un ensemble de places ordonnancées propices à l'expression monumentale. Témoignage de la richesse des villes de Flandre et d'Artois sous l'Ancien Régime, de grandes places existent à Lille, Valenciennes ou Béthune, les exemples les plus remarquables par leur surface et leur faste architectural étant sans doute la Grand-place et la place des Héros à Arras, toutes deux fortement endommagées entre 1914 et 1918 [Fig. n°295]. La reconstruction postérieure à la Première Guerre mondiale a sur ce point, pour Pierre Dufau, pêché par son manque d'échelle : de Cambrai l'architecte juge le plan intéressant mais les places trop vastes, laissant l'impression d'« un monsieur portant un complet trop grand dont le tissu est cependant de qualité »¹⁰⁹⁸. Reconfigurée après 1918 sous la direction de Pierre Leprince-Ringuet, l'ancienne place d'Armes de Cambrai forme certes un quadrilatère de 1,7 hectare excédant l'échelle des bâtiments qui la bordent.

Le plan de reconstruction d'Amiens de 1940 propose de faire de la ville un parcours architectural séquencé par un ensemble de places et de percées, mettant en scène les monuments ayant réchappé à la guerre selon des perspectives tantôt dilatées, tantôt resserrées. Pierre Dufau indique, dans son rapport préliminaire rédigé à la fin du mois de décembre¹⁰⁹⁹, prévoir une servitude esthétique d'architecture réglementée sur l'ensemble formé par la place entourant le Beffroi, la place Gambetta, la place de l'hôtel de ville, et le rond-point marquant le croisement entre les deux grands axes nord-sud et est-ouest traversant le centre-ville.

Ce parti n'est pas le fruit d'une génération spontanée : l'École des beaux-arts, à travers les programmes d'ensemble urbains apprend aux élèves la grande composition mêlant édifices publics et architecture civile ordonnancée ; la connaissance des modèles issus de l'histoire de l'art, tant Français qu'étrangers, fait également partie du cursus classique. Les très importantes

1098 « Avant-projet de plan d'aménagement et d'embellissement de la ville d'Amiens », n.d. [décembre 1940], CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

1099 « Programme des servitudes du Plan d'aménagement d'Amiens », 28 décembre 1940, CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

percées des quartiers insalubres prévues avant-guerre par le conseil municipal de Paris, et largement publiées par la presse¹¹⁰⁰, sont connues de tous les architectes ; elles sont toutefois critiquées tantôt pour leur ampleur, tantôt pour leur maintien des tracés antérieurs au détriment d'une composition architecturale d'envergure. S'exprimant au nom de la Coopérative des architectes indépendants réunis, André Hilt et Henri Bodecher proposent, dans le 2^e numéro de *L'Architecture Française* paru en décembre 1940, un ambitieux programme pour la rénovation de l'îlot insalubre n° 16 de Paris entre les églises Saint-Gervais et Saint-Paul. Voyant dans le projet municipal le travail d'architectes-voyers se contenant d'élargir les voies existantes, les quinze associés proposent, après remembrement, un vaste ensemble d'édifices mêlant bâtiments publics et privés [Fig. n°296 et 297]. Le long article¹¹⁰¹ présentant cette étude de juin 1939 s'attarde sur les modalités financières et réglementaires de cette opération ; la composition architecturale comprend pourtant un certain nombre de caractères qui deviendront des poncifs des plans d'ensembles ordonnancés du début des années 1940 : la place en hémicycle, les arcades, l'ensemble de bâtiments symétriques formant une pince par retraits successifs, les guichets permettant le passage des voitures sous les bâtiments sans interrompre le développé des façades, etc. [Fig. n°298 et 299]

Les premières orientations prises par les plans de reconstruction dès la fin de l'année 1940, notamment à Orléans, ne sont pas aussi radicales que dans le projet exposé par Hilt et Bodecher. Le maintien des principaux tracés existant avant-guerre et la reconstruction d'îlots fermés sont, dans l'ensemble, des caractères indiscutables. Déclaré d'utilité publique dès le 10 avril 1941, le plan d'Orléans, dû à l'action conjointe de Jean Royer et de Jean Kérisel, prévoit des secteurs d'études spéciales d'architecture, conformément à la doctrine élaborée dans le même temps au CTRI par André Leconte [Fig. n°300]. Ces secteurs peuvent concerner des architectures ordonnancées existant avant-guerre, reconstruites et le cas échéant complétées, comme pour la tête de pont de la rue Royale et la place du Martroi. Des places publiques neuves sont aussi créées, comme l'ensemble de plan circulaire prévu à l'extrémité ouest de la rue Jeanne d'Arc. A la bonhomie, la rusticité ou le charme requis pour la reconstruction des zones rurales répond un seul mot d'ordre pour les tracés urbains : la discipline. Frédéric Surleau, directeur technique du CTRI, indique ainsi que la reconstruction des villes française

1100 On verra notamment le numéro spécial Paris de *l'Illustration* du 28 mai 1938, comprenant des articles de Joseph Marrast, en faveur d'une rénovation plus mesurée que celle prévue par les services techniques de la ville de Paris, et d'Albert Laprade, plaidant pour une entreprise de restauration des quartiers anciens.

1101 HILT, André et BODECHER, Henri, « L'îlot insalubre XVI », *L'Architecture française*, n° 2, décembre 1940, p. 5-21. Voir aussi TEXIER, 2010 (1), p. 102-103.

est subordonnée à trois impératifs : discipline de plan, discipline de volume, discipline d'aspect¹¹⁰². La reconstruction devra donc être non seulement réparatrice, recherchera l'harmonie et combattra la discordance¹¹⁰³, mais devra en plus apporter aux cités de nouveaux ensembles monumentaux prolongeant un récit national mis en péril par la débâcle du printemps 1940. Ces ensembles ne s'établiront en conséquence pas uniquement dans les centres anciens, mais aussi en marge de la ville historique comme ce sera le cas à Amiens, avec le groupe d'immeubles de la place de la gare.

Cet objectif peut être accompli, selon André Leconte, indépendamment des questions de styles architecturaux : comme l'écrira aussi Pierre Dufau en juillet 1942 dans les lignes citées plus haut, l'impératif premier est celui de la qualité, qu'il s'agisse de la conception, des matériaux, comme de l'exécution¹¹⁰⁴. C'est à une continuité de démarche d'esprit que les architectes sont invités à souscrire par Jean-Charles Moreux, dans un long article très richement illustré d'exemples allant de Richelieu et Henrichemont à la rue de Rivoli de Percier et Fontaine, en passant par les réalisations de Ledoux et les ensembles parisiens de la place des Vosges et de la place Vendôme¹¹⁰⁵ [Fig. n°301 et 302]. Moreux produira, quelques mois plus tard, un exposé sur « la rue, son architecture et son décor »¹¹⁰⁶, faisant de l'emploi des arcades la meilleure expression d'un classicisme français immanent, de même que les guichets dont Joseph Marrast avait donné, en 1933, une utilisation controversée pour la rive sud du pont Neuf à Paris. Le Comité national de la Reconstruction (CNR), dont fait partie André Leconte, aura pour mission de contrôler l'application de cette doctrine non réglementée, mais largement suggérée, par les architectes chargés d'études spéciales, une fois les dispositions générales d'urbanisme validées par le Comité national d'urbanisme (CNU). Remanié à l'été 1941, puis au début de l'année 1942, le plan de reconstruction d'Amiens de Pierre Dufau prévoit finalement six ensembles ordonnancés : la place Alphonse-Fiquet, la place Gambetta, la place au Fil, la place Louis-Dewailly, la place Jules-Bocquet, et le parvis de la cathédrale. Leur principe sied au conseil municipal d'Amiens et aux corporations de

1102 SURLEAU, Frédéric. « Urbanisme », *L'Architecture française*, n° 7, mai 1941, p. 3.

1103 LECONTE, André. « Harmonie et discordance », *L'Architecture française*, n° 13, novembre 1941, p. 10-11.

1104 LECONTE, André. « Orientation », *L'Architecture française*, n° 13, novembre 1941, p. 8-9.

1105 MOREUX, Jean-Charles. « Ensembles urbains monumentaux », *L'Architecture française*, n° 14, novembre 1941, p. 7-48.

1106 MOREUX, Jean-Charles. « La rue, son architecture et son décor », *L'Architecture française*, n° 31/32, mai-juin 1943, p. 1-47.

commerçants, à l'exception des arcades dont on craint qu'elles ne rebutent les chalands. La Chambre de commerce fait ainsi part de son opposition dès le début de l'année 1941 :

« Les arcades sont appréciées dans les régions chaudes où elles donnent abri et fraîcheur à l'heure où le soleil est particulièrement ardent. Dans ces pays, la lumière est abondante et on peut créer de l'ombre sans crainte de provoquer l'obscurité. À Amiens, hélas, il n'en est pas de même. L'hiver y dure sept mois et nombreux sont les étés où le soleil boude. Pourquoi enfouir au fond d'arcades sombres et tristes des étalages qui réclament la lumière, les rayons chatoyants d'un soleil trop rare pour mettre en valeur leurs attrayantes marchandises. Les arcades ne créent jamais la prospérité des magasins qu'elles bordent. [...] Mieux vaudrait entourer [la place de l'hôtel de ville] de vastes et lumineuses marquises [...] Les arcades sont d'un temps qui n'existe plus. »¹¹⁰⁷

Reconnaissant le bien-fondé des remarques, Pierre Dufau promet des arcades hautes et peu profondes, jugeant le dispositif « infiniment supérieur aux marquises, qui portent en elles les germes de laideur dus aux influences d'une architecture peu française »¹¹⁰⁸. Plaçant les devantures en retrait de l'espace public, les arcades offrent surtout l'avantage, comme le rappelle André Leconte¹¹⁰⁹, d'empêcher la prolifération des publicités et des stores rompant avec l'impression d'ordre et d'unité architecturale qui est recherchée. Sensible aux demandes de la Chambre de commerce, le conseil municipal d'Amiens décide pourtant de s'en remettre, lors de l'enquête publique de l'automne 1942, à l'avis du CNR, se déclarant incompétent pour juger des questions architecturales.

1107 « Remarques et suggestions de la Chambre de commerce en réponse à la note accompagnant le plan Dufau », n.d. [1941], p. 2, CAP-CAA 066 Ifa 1002-1.

1108 « Réponse aux remarques et suggestions de la Chambre de commerce concernant le plan d'aménagement et de reconstruction de la ville d'Amiens », n.d. [1941], CAP-CAA 066 Ifa 1002-1.

1109 LECONTE, André. « Ensembles », *L'Architecture française*, n° 14, décembre 1941, p. 4-5. L'architecte et chargé de mission au CTRI y prend l'exemple de la rue Nationale à Tours, dont l'ordonnancement classique était rendu illisible, avant-guerre, par l'hétérogénéité des devantures.

Les ensembles ordonnancés amiénois

On n'évoquera que rapidement la place Alphonse-Fiquet, dont l'histoire a déjà été largement écrite dans les différentes monographies consacrées à Auguste Perret. La reconstruction de la gare doit, initialement, être étudiée par les services techniques de la SNCF, ainsi que l'indique Pierre Rémaury lors d'une réunion du CNR le 16 janvier 1942¹¹¹⁰ ; le président de la section d'urbanisme Daniel Boutet souligne toutefois l'intérêt d'une liaison plus étroite entre le CTRI et la société ferroviaire nationale. Que l'initiative en revienne à André Muffang ou à Pierre Dufau, toujours est-il que le projet est finalement confié à Auguste Perret en juin 1942. Il fait l'objet d'une première présentation devant la section d'architecture du CNR le 29 septembre 1942 [Fig. n°303]. Ainsi que l'ont relevé Joseph Abram¹¹¹¹ et Gilles Ragot¹¹¹², le principe même de la tour n'est guère discuté ; tout juste Pierre Paquet observe-t-il qu'elle ne devra pas entrer en concurrence avec la cathédrale. Au maire Pierre Rollin qui s'inquiète des charges supplémentaires, Auguste Perret répond qu'il « croit pouvoir affirmer que cette tour sera, en raison de sa situation et de ses dispositions intérieures, exclusivement réservée au commerce et que, par conséquent, sa construction sera rentable »¹¹¹³. Les échanges se focalisent – comme cela se vérifiera au cours des réunions suivantes – sur la gare ferroviaire, la SNCF par la voix de Paul Peirani affirmant son opposition aux dispositions retenues par l'architecte, amenuisant au fur et à mesure la force initiale du projet. Auguste Perret bénéficie en tout état de cause du soutien unanime des autres membres du CNR, Pierre Dufau se joignant, lorsque son avis est sollicité, à la défense du projet du maître.

L'autorité artistique et morale d'Auguste Perret demeure intacte dans les années suivant la Libération, en dépit des nombreuses fonctions officielles qu'il occupa de 1940 à 1944. Si le périmètre opérationnel lui étant confié est diminué, et le programme amputé de la gare routière, le projet de la tour est maintenu, quoique sa destination soit encore débattue. Interrogé par le Commandant Fouace qui préside l'ASR d'Amiens, Pierre Dufau propose au

1110 « Mémoire de la réunion d'étude de la section d'urbanisme du CNR du 16 janvier 1942 », CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

1111 COHEN, ABRAM, LAMBERT, 2002, p. 237-239.

1112 CULOT, PEYCERÉ, RAGOT, 2000, p. 287-295.

1113 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 29 septembre 1942 », AMA 3D2 6.

printemps 1947 de faire entrer la tour dans le cadre des constructions pour petits sinistrés, se disant persuadé que « l'on trouverait 30 ou 40 sinistrés intelligents qui accepteraient d'enthousiasme »¹¹¹⁴, et qui « feraient une affaire miraculeuse »¹¹¹⁵. Le coût s'avère pourtant rapidement bien trop élevé pour les sinistrés, le chantier mené par l'entreprise Bouvet n'étant lancé en juillet 1949 qu'avec le soutien actif du MRU, dont le directeur de l'Architecture Pierre Dalloz est un ami intime d'Auguste Perret. Achèvement en 1952, la tour reste inoccupée jusqu'à son rachat, en 1959, par l'architecte François Spoerry qui la transforme en bureaux et en appartements.

Comparable, par ses dimensions, à la place Alphonse-Fiquet, la place au Fil est officiellement attribuée à Pierre Dufau par André Muffang en juin 1942. On a vu, en deuxième partie, les évolutions successives de l'emplacement des halles depuis le premier plan de 1940, les recherches conjuguées de Pierre Dufau et de Pierre Rémaury faisant aboutir, au tournant de l'année 1942, à une vaste place quadrangulaire articulée à celle de l'hôtel de ville et limitée à l'ouest par le grand axe nord-sud et à l'est par le Beffroi. Les halles y sont implantées transversalement, le flanc occidental de la place étant occupé par un ensemble de commerces formant un plan en U **[Fig. n°304]**.

Faisant écho au Beffroi dont le couvrement doit être restauré, les halles forment un ensemble de charpenterie dont l'ampleur est signifiée par la triple rangée de fenêtres hautes ponctuant la toiture **[Fig. n°305]**. Les immeubles bordant la place se développent sur deux étages dans un registre de pierre et de brique, et sont couverts de toits d'ardoises alternant des lucarnes géminées à fronton triangulaire ou coiffées d'un arc en plein cintre **[Fig. n°306 et 307]**. Les rez-de-chaussée sont réservés à l'activité commerciale, leurs larges vitrines étant agrandies par de légers ébrasements et un arc en anse de panier les séparant du premier étage ; ce dernier est pourvu de balcons en fer forgé dont on retrouve un dessin similaire dans le projet de 1943 pour la propriété de Fernand Giraud-Sauveur, à Champagnole (Jura).

L'ensemble monumental de la place au Fil s'affiche parfaitement en phase avec la doctrine architecturale et urbaine promue par le CNR, et les études théoriques et pratiques réalisées par André Leconte qui dirige le service d'architecture du Commissariat à la

1114 Lettre de Pierre Dufau au commandant Fouace, datée du 1^{er} avril 1947, CAP-CAA 066 Ifa 1004-2.

1115 Ibid.

Reconstruction. Témoignage de l'inscription de ce projet dans la tendance générale du début des années 1940, la perspective que donne Pierre Dufau de l'ensemble de la place au Fil **[Fig. n°308]** évoque sensiblement celle, contemporaine, réalisée par Albert Laprade pour la place d'Armes de Valenciennes **[Fig. n°309]**.

L'examen du projet par la section Architecture du CNR est par conséquent remarquablement fluide, le parti d'ensemble suscitant une adhésion unanime. Les remarques se limitent, lors de la séance du 29 septembre 1942, au souhait d'une simplification des baies rythmant la couverture des halles **[Fig. n°310]**. Pierre Dufau répond également à la requête, exprimée à la séance du 15 décembre 1942, d'une scansion des façades par des pavillons absorbant le dénivelé existant entre les parties est et ouest de la place **[Fig. n°311]**.

Conformément au contrat qu'il signe le 1^{er} mars 1944¹¹¹⁶, Pierre Dufau travaille jusqu'au début de l'année 1945 à l'étude du plan-type d'un immeuble de la place au Fil. Le document synthétique **[Fig. n°312]** permet de constater que le caractère d'ensemble collectif généré par l'ordonnancement n'a qu'une existence de façade. Large de sept mètres, chaque travée est occupée par un commerce surmonté d'un unique logement disposant de sa propre cage d'escalier. Allant trop à rebours, tant dans son esthétique que dans sa distribution intérieure, des conceptions nouvelles prônées par le MRU, l'ensemble de la place au Fil perd son caractère ordonnancé avec la mise en œuvre du premier modificatif au PAR. Pour l'essentiel reconstruite après 1950, la nouvelle place, restée sous l'autorité de Pierre Dufau, fait appel à une gamme réduite d'éléments constructifs agencés selon différentes syntaxes, comme on l'évoquera plus loin.

Des ensembles ordonnancés prévus par le plan de reconstruction de Pierre Dufau – parvis de la cathédrale excepté – c'est la place Gambetta qui rencontre le plus de difficultés. Son étude est confiée, sans doute au printemps 1942, à Alexandre Courtois, Prix de Rome 1933 après avoir déjà été Deuxième second Grand Prix en 1930. Considérablement agrandie par rapport à la situation d'avant-guerre, la place occupe un trapèze isocèle au nord du grand axe est-ouest traversant le centre-ville, complété d'un hémicycle sur sa partie méridionale. Ce plan complexe répond tant à un impératif de composition symétrique qu'à un problème

1116 Contrat pour l'étude des immeubles-types n° 3 et 11, CAP-CAA 066 Ifa 1003-1.

circulatoire, cinq voies aboutissant sur la place. Trois y pénètrent par des guichets surmontés de pavillons et permettant une continuité de l'ordonnancement architectural, seul le passage de l'axe est-ouest étant laissé à l'air libre [Fig. n°313].

Présentées au CNR dès le mois de juillet 1942, les premières esquisses d'Alexandre Courtois sont accueillies favorablement, l'architecte étant invité à poursuivre ses études en ce sens. L'examen de nouveaux dessins, le 15 décembre, soulève toutefois plusieurs difficultés : la solution envisagée du guichet sur le côté sud est ainsi peu compatible avec les conditions de visibilité nécessaires à la circulation automobile. Les hauteurs prévues – R+6 pour les pavillons – sont excessives par rapport à la ligne de toits des abords selon l'avis des membres du CNR, qui craignent également que l'abandon du théâtre prévu sur le nord de la place, et que la municipalité vient d'écarter, ne conduise à créer un ensemble d'une trop grande monotonie¹¹¹⁷.

Un nouveau projet d'ensemble présenté par Alexandre Courtois le 9 mars 1943 connaît les mêmes difficultés, Pierre Paquet critiquant fortement le caractère proposé, sans lien d'échelle et d'architecture avec les abords¹¹¹⁸. Présenté pour la quatrième fois devant le CNR le 6 juillet, le projet est une nouvelle fois repoussé. Le caractère quelque peu abstrait de la discussion transparaît dans le compte-rendu de la réunion : la superficie de la place étant plus importante qu'avant-guerre, la surface au sol disponible pour le remembrement se trouve diminuée, conduisant logiquement à construire plus en hauteur pour restituer les mètres carrés disparus aux sinistrés. Étant le plus souvent commerçants, ces derniers n'ont aucun intérêt à se voir imposer l'utilisation de leurs droits à construire pour des appartements dont ils n'ont pas l'usage. Fidèle à la primauté de l'image et à l'obsession d'un parti unifiant, le CNR n'en réclame pas moins une nouvelle étude dont « l'architecture devra être moins monotone, comporter des repos et ne pas excéder 3 étages »¹¹¹⁹.

Semble-t-il retenu au Maroc où il élabore le plan d'aménagement de Casablanca, Alexandre Courtois est remplacé en décembre 1943 par Henry Bernard, également Prix de Rome et qui vient d'être libéré après plus de trois années passées au camp de Stalag (Prusse orientale), où il a fondé un atelier d'architecture pour les élèves prisonniers de guerre. Deux partis sont présentés en mars 1944, l'organisation de la place étant simplifiée en un volume

1117 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 15 décembre 1942 », AMA 3D2 6.

1118 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 9 mars 1943 », AMA 3D2 6.

1119 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 6 juillet 1943 », AMA 3D2 6.

quadrangulaire, un « forum »¹¹²⁰ selon Bernard, qui a toutefois l'heur de compliquer singulièrement la circulation débouchant sur le côté sud. Résumant l'opinion générale prévalant depuis l'été 1942 ; Joseph Marrast souligne « la difficulté de faire d'une place un carrefour »¹¹²¹. Le président de la section d'architecture du CNR Daniel Boutet invite en définitive Henry Bernard à mener « une nouvelle étude, d'une architecture plus souple, s'harmonisant mieux avec l'ensemble de la ville »¹¹²². Une fois encore le champ lexical employé rend compte des difficultés d'action du CNR, compensant son incapacité à intervenir sur les programmes par des directives architecturales reposant sur des critères esthétiques et somme toute propices aux interprétations personnelles. « Gardien de la doctrine d'urbanisme prônée par l'État »¹¹²³, le CNR tient davantage du cénacle construisant des châteaux en Espagne, tant l'absence complète de moyens financiers et matériels, en ce début d'année 1944, éloigne toute perspective de début des travaux de ces ensembles voulus parfaits et si âprement discutés.

Conduit à la Libération à d'autres fonctions, notamment à Caen où il est l'adjoint de Marc Brillaud de Laujardière, Henry Bernard cède sa place à Jean-Maurice Lafon, Simplifié, le plan de la place forme un trapèze bordé d'immeubles ordonnancés en R+4+combles, dont les façades en pierre de Saint-Maximin sont simplement soulignées au niveau de l'étage noble par un balcon filant. Les angles des îlots sont animés, au nord de la rue des Trois-Cailloux, par des rotondes, et au sud par des pavillons soutenus par des portiques. Les premiers chantiers sont engagés dès 1947.

Désignée sous le nom de place Dewailly, l'ensemble ordonnancé projeté au nord-ouest du centre-ville consiste en une opération composite située sur l'axe reliant la cathédrale à la Hotoie que Pierre Dufau entend traiter, dans son plan de 1942, en une promenade architecturale et paysagère. Borné à l'est par l'église Saint-Germain et percé par le grand axe-nord-sud traversant le centre-ville, l'ensemble est divisé en quatre îlots. Situés en lisière de

1120 Lettre de Jean Guidée à Pierre Rollin, datée du 8 mars 1944, AMA 3D2 8. Lui-même architecte, Jean Guidée assiste à la réunion du CNR au titre de conseiller municipal d'Amiens ; il joint à sa lettre deux croquis des études présentées par Henry Bernard qui sont vraisemblablement les seuls documents graphiques existant de ce projet.

1121 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 7 mars 1944 », AMA 3D2 6.

1122 Ibid.

1123 VOLDMAN, 1997, p. 55.

l'un des bras de la Somme, les deux îlots les plus au nord sont occupés par deux pavillons symétriques à usage d'habitation. Le terrain au sud-est est affecté à un groupe scolaire, et celui au sud-ouest est aménagé en un jardin archéologique où émergent les restes du cloître des Sœurs Grises, et quelques bâtiments de l'ancien hôtel de Morgan devant être reconstruit.

L'étude est confiée en février 1943 à Raymond Gravereaux, architecte né en 1905 ayant effectué une scolarité brillante à l'École des beaux-arts (atelier Expert), dont il est diplômé en 1930. Encore fort jeune, il remporte avant son trentième anniversaire le concours du nouvel hôpital de Brest, avec Raymond Lopez, dont le chantier est interrompu par la guerre. Pierre Dufau, qui le connaît sans doute bien, lui attribue des attaches amiénoises¹¹²⁴. Présentées à la fin de l'année 1943, les premières esquisses de Gravereaux sont accueillies favorablement par le CNR [Fig. n°314 et 315]. L'architecture ordonnancée est abandonnée au sortir de la guerre, l'intervention de l'architecte étant restreinte au seul groupe scolaire, auquel il renonce finalement en 1950 sur fond de dissensions avec les élus amiénois¹¹²⁵.

Ultime ensemble ordonnancé prévu, la place Jules-Bocquet fait face au Palais de Justice. Sur son côté ouest s'élève le Logis du Roy, hôtel particulier du début du XVI^e siècle ayant échappé à l'incendie de 1940¹¹²⁶. Le principe de l'ordonnancement est abandonné dès la fin 1943, aucun architecte n'ayant été désigné pour l'étude d'ensemble. L'angle nord-ouest sera loti par un immeuble en R+3+combles reposant sur une galerie d'arcades¹¹²⁷ ; son architecture régulière de briques et de pierres évoque peut-être le mieux le classicisme réactualisé recherché au cours des premières années de la Reconstruction.

On retiendra de cette énumération la dualité des profils des architectes retenus pour les ensembles destinés à former les diapasons du nouvel Amiens. Deux – Paul Tournon et Auguste Perret – comptent parmi les dignités de la profession, et rejoindront l'Institut presque en même temps, respectivement en 1942 et 1943. Deux autres – Alexandre Courtois et Henry

1124 « Liste des architectes amiénois ou ayant des attaches à Amiens », n.d. [1945], CAP-CAA 066 Ifa 1009-3.

1125 Lettre de Pierre Dufau à Raymond Gravereaux, datée du 23 mars 1950, CAP-CAA 066 Ifa 1004-3.

1126 Pierre Dufau étudie, courant 1942, l'installation d'une piscine couverte sur la place faisant face au monument.

1127 Marc Saltet en est probablement l'auteur, ayant été l'architecte en chef de l'îlot CY sur lequel l'immeuble est construit.

Bernard – sont des jeunes produits du système des Beaux-arts, respectivement Grand Prix de Rome en 1933 et 1938. Pierre Dufau comme Raymond Gravereaux, et plus tard Marc Saltet, ont eux aussi mené des scolarités remarquées tout en sachant susciter l'adhésion de leurs camarades. Le premier a été, on le sait, grand massier de l'École ; le second y est chef d'atelier à seulement 28 ans ; le troisième a été grand massier des architectes. Leur capacité au dialogue et à la répartition des tâches éprouvée au cours des années 1930 se trouve ainsi récompensée par l'accès à la commande publique.

La désignation des Prix de Rome vaut revendication, par le CTRI, de la valeur du concours qui couronne leur formation ; c'est en même temps l'affirmation de la supériorité de l'École de Beaux-arts et la reconnaissance de la valeur du diplôme, dont la primauté est soulignée par la loi du 31 décembre 1940. La désignation d'architectes non-Amiénois, même faiblement expérimentés, paraît ainsi préférable aux autorités pour s'assurer d'un projet qualitatif tout en neutralisant les rivalités locales. Le choix d'hommes de l'art installés à Paris garantit en outre leur meilleure réactivité face à une administration dont la décentralisation demeure essentiellement factice. Les municipalités sont, sous le régime de Vichy, des pouvoirs faibles face aux préfets qui représentent le gouvernement ; l'amoncellement des structures de décision et d'orientation autour du CTRI, puis de la DGEN incite en outre à placer les architectes ayant des responsabilités près des centres de décision.

Déjà effectuée relativement aux immeubles-types ou aux conditions du remembrement, la comparaison entre les situations d'Orléans et d'Amiens montre à nouveau des similitudes remarquables dans le choix des récipiendaires de la grande commande publique. Si les architectes du Loiret sont mis à contribution pour le contrôle de l'exécution et les relations avec les entreprises, les missions de conception, tant pour les plans d'urbanisme que pour les bâtiments culturels, consulaires ou scolaires, reviennent à des Parisiens. On y compte ainsi, en tant que chefs d'opérations, deux architectes des BCPN sexagénaires ayant déjà derrière eux une carrière de grands serviteurs de l'État : Louis-Hippolyte Boileau et Pierre Sardou. Trois trentenaires Prix de Rome se voient en outre, comme ce sera le cas à Amiens, confier des missions importantes : Georges Dengler (Premier Grand Prix 1931) Georges Létélié (Premier Second Grand Prix 1934), Paul Domenc (Premier Grand Prix 1935)¹¹²⁸.

¹¹²⁸ *L'Architecture française*, n° 9, juillet 1941, p.53.

L'aménagement des abords de la cathédrale

De tous les ensembles ordonnancés prévus dans le cadre du plan de reconstruction de 1942, c'est celui des abords de la cathédrale qui suscite le plus les passions, conséquence d'une histoire déjà complexe largement antérieure à la Seconde Guerre mondiale. Restauré par Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc à partir de 1849, l'édifice ne dispose que d'un parvis très réduit, la place Notre-Dame ne comptant, sous l'Ancien Régime, qu'une dizaine de mètres de profondeur. Plusieurs projets de dégagement se succèdent dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le plus remarqué étant proposé en 1865 par les architectes Jean Herbault et Natalis Dollé, qui envisagent l'établissement d'un vaste square s'étendant jusqu'à la rue Flatters, reprenant l'esprit des travaux menés autour de Notre-Dame-de-Paris [Fig. n°316]. Un recul beaucoup plus modeste de 4,50 m est finalement décidé par le Conseil municipal en 1877, le nouveau flanc occidental du parvis étant loti de six maisons néo-gothiques dues à l'architecte Edmond Douillet, et seulement construites en 1902-1904. [Fig. n°317]. L'incendie de mai 1940 ne laisse intactes que celles situées aux angles des rues André et Henri IV, créant une béance dans l'axe de la nef [Fig. n°318].

Ayant établi sa première esquisse du plan de reconstruction de 1940 autour de la mise en valeur touristique des monuments amiénois, Pierre Dufau compose un ensemble symétrique de cinq voies débouchant sur le parvis de la cathédrale. Inexistant avant-guerre, l'axe médian accède au parvis par un escalier précédé, telle une antichambre, d'une place quadrangulaire. Cette dernière est étendue, dans le plan du 14 juillet 1941, jusqu'à la rue du Marché-Lanselles après de premiers échanges avec Pierre Rémaury, chargé de rapporter le projet devant le CNR. La rue André est par ailleurs supprimée.

Particulièrement sensible en raison de la portée symbolique et de la valeur patrimoniale de la cathédrale d'Amiens, la question amène les membres de la section Architecture du CNR à entreprendre un déplacement sur place à l'automne 1941. Appelé à défendre son parti lors d'une réunion le 29 novembre dans les bureaux parisiens de l'administration des Beaux-arts, rue de Valois, Pierre Dufau – qui prend en note jusqu'au plan

de table – fait face à Pierre Paquet, Joseph Marrast, Camille Lefèvre, Adolphe Dervaux, Ernest Herpe et Pierre Rémaury, tous ayant une génération d'écart avec lui. Les avis défavorables au projet se succèdent, Pierre Dufau perdant jusqu'au soutien de son rapporteur ainsi qu'il le note avec amertume deux jours plus tard :

« Rémaury flanche lamentablement en essayant d'expliquer une série de bêtises impropres à déterminer la moindre influence sur le jugement des adversaires. [...] Je tente à mon tour de remonter le courant, je suis devant un mur de mauvaise foi, de contradictions perpétuelles, [...] c'est écœurant d'un bout à l'autre. »¹¹²⁹

S'estimant floué – notamment par Pierre Paquet qui avait initialement apporté son soutien au projet – Pierre Dufau propose sa démission à Pierre Rémaury dans une longue lettre où la rancœur du jeune architecte est alimentée par la certitude que sa solution n'est repoussée que suivant des postures arbitraires :

« La réunion [était] une séance de tribunal à laquelle on avait convoqué un monsieur pour lui signifier un jugement, et ce jugement on n'a même pas cherché à l'étayer par une argumentation précise spécialement recherchée pour un cas déterminé, celui de la cathédrale d'Amiens. Au contraire il s'agissait d'imposer une doctrine que l'on étend à tous les monuments du Moyen-Âge sans distinction. Un témoin non prévenu aurait certainement eu l'impression que même si la percée dans l'axe devait être génératrice de chef d'œuvre, il ne fallait pas l'entreprendre :

- parce que cela ne se fait pas.
- par prudence.
- et qu'il s'agissait d'une décision prise a priori.

Je pense que vous comprendrez mon amertume qui ne tient pas seulement à la décision en elle-même mais à la façon dont elle a été prise. Je n'insiste pas sur la déception que peut ressentir un architecte lorsque l'on fait si peu de cas de son goût personnel pour le ravalier au rang de simple exécutant à qui l'on ne fait confiance (!?) que pour la transcription plus ou moins fidèle d'ordres donnés par des gens sans responsabilité.

Je suis convaincu comme vous que la seule solution de logique et de grandeur est celle du percement. Je me ferais certainement incliné devant des arguments pondérés et frappants, mais comment le faire alors que je me trouvais simplement en présence de boutades ou de théories ultra-flottantes sur la mysticité des cathédrales gothiques. »¹¹³⁰

Le percement dans l'axe étant toutefois soutenu par la municipalité et l'évêché, le CNR admet, dans sa séance du 16 janvier 1942, la création d'une voie piétonne de 6 mètres de large accédant au parvis par un escalier. Un contrat d'études spéciales est passé au mois d'avril avec

1129 Note manuscrite de Pierre Dufau, datée du 1^{er} décembre 1941, CAP-CAA 1009-3.

1130 Lettre de Pierre Dufau à Pierre Rémaury, datée du 1^{er} décembre 1941, CAP-CAA 066 Ifa 1005-1.

Paul Tournon – gendre de l'Amiénois Édouard Branly et dont on a rappelé en première partie l'importance des fonctions qu'il exerce alors – pour l'ensemble ordonnancé formant le flanc occidental du parvis. Présenté une première fois au CNR le 24 juillet 1942, le projet suscite une réaction timorée de ses membres qui « expriment leur inquiétude de voir ce projet ne pas s'accorder avec le caractère de la cathédrale »¹¹³¹ [Fig. n°319 et 320]. C'est en particulier le principe de l'arc réunissant les deux îlots prévus de part et d'autre de la percée qui soulève les critiques, Paul Tournon étant invité, à la suite de l'avis d'André Leconte, à rechercher une expression architecturale plus calme, et à inclure des commerces au rez-de-chaussée des immeubles ouverts sur le parvis¹¹³². Une solution proposant la conservation des deux maisons construites par Edmond Douillet est par contre unanimement rejetée.

Ayant remanié son projet dans le sens indiqué [Fig. n°321], Paul Tournon en expose le parti au maire d'Amiens en novembre 1942 : « La réalisation des bâtiments emprunterait les éléments de tradition locale : pierre, brique, ardoise ; mais leur mise en œuvre serait celle de notre temps et leur décor devrait relever de l'esthétique la plus authentiquement actuelle pour demeurer un témoin véridique de notre pensée et de notre action »¹¹³³. Les façades sur la place sont ainsi couronnées de grandes lucarnes historiées dont les allégories exprimeraient les attributs de la ville et de sa région, une tour votive sur le flanc nord du parvis étant en outre animée de la représentation des principaux faits de l'histoire d'Amiens et couronnée par les statues des saints patrons de la ville. Les boutiques en rez-de-chaussée sont reculées derrière un portique, permettant de préserver l'unité visuelle de la place de devantures trop bariolées tout en permettant aux touristes de faire leurs achats d'objets de piété à l'abri des intempéries. Connu pour ses réalisations d'architecture sacrée, Paul Tournon envisage de mettre les nouveaux bâtiments à profit lors des cérémonies religieuses et populaires pouvant être organisées devant la cathédrale. L'arc reliant les constructions serait ainsi aménagé en un grand balcon qui « recevrait aux jours de fêtes ou de manifestations se déroulant sur le parvis, les personnages officiels et constituerait avec les loges secondaires à balcons prévues de part et d'autre et les fenêtres d'intervalles, une sorte de tribune d'honneur donnant un caractère de sobre appareil. »¹¹³⁴

1131 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 24 juillet 1942 », CAP-CAA 066 Ifa 1001-2.

1132 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 29 septembre 1942 », AMA 3D2 6.

1133 Lettre de Paul Tournon à Pierre Rollin, non datée [novembre 1942], AMA 3D2 8.

1134 Ibid.

Un nouvel examen du projet par le CNR le 15 décembre 1942, conduit au maintien des mêmes réserves, son président Daniel Boutet rappelant qu'il n'a été admis le principe de « la percée réduite qu'à titre de solution extrême et à la condition que le caractère fermé de la place ne soit pas modifié »¹¹³⁵, tout en signalant que l'axe ne figure pas dans le plan de reconstruction soumis à enquête publique et que le conseil municipal, divisé sur la question, s'en est remis à l'avis du CNR. L'exemple d'Amiens soulève par ailleurs un problème de fond que rencontrent de plus en plus fréquemment les architectes chargés d'études, forcés de composer avec des programmes restant mouvants jusqu'aux résultats de l'enquête publique et à l'accord définitif sur le plan de reconstruction donné par le CTRI. Il est toutefois inenvisageable pour les membres du CNR, sauf à accepter de perdre un temps précieux, de ne faire débiter les études architecturales qu'après la déclaration d'utilité publique ; aussi s'accorde-t-on, à l'avenir, à recueillir le plus en amont possible l'avis des conseils municipaux et à ce que les architectes reçoivent des directives davantage que des orientations.

Examiné une quatrième fois par le CNR le 6 juillet 1943, le projet de Paul Tournon apparaît considérablement modifié à la demande de l'évêque d'Amiens soutenu par la municipalité, qui désire un parvis plus vaste pour les fêtes et les processions. La composition forme désormais un ensemble en U ouvert du côté de la cathédrale, et relié par un escalier sous porche à la rue Flatters **[Fig. n°322 et 323]**. Bien que contradictoire avec le souhait antérieur du CNR de voir un front bâti continu face à la cathédrale, l'avis général est favorable. Un cinquième examen a lieu le 7 mars 1944, en l'absence de l'architecte ; Daniel Boutet signale cette fois l'opposition de Louis Hauteœur, Secrétaire général des Beaux-arts, à toute perspective d'agrandissement de la place, et réclame l'établissement d'une maquette. Les combats de la Libération stopperont ensuite l'activité du CNR, dont on ne peut que constater l'incapacité¹¹³⁶ à vouloir régler, à intervalles de six mois, des problèmes complexes où se croisent sensibilités personnelles et absence de programme, les immeubles prévus par Tournon étant un temps destinés à l'évêché, à des logements, aux sociétés savantes picardes, etc. Aussi la mise à l'étude, en 1945, du premier modificatif du plan de reconstruction, ne fait-

1135 « Mémoire de la réunion de la section d'architecture du CNR du 15 décembre 1942 », AMA 3D2 6.

1136 Ces débats sans cesse renouvelés et tenus tout à fait en dehors des conseils municipaux et des sinistrés ne sont pas propres à Amiens, puisqu'ils se retrouvent également à Orléans et à Tours. Bruno Vayssière jugera que « les querelles de plans masses vont [...] ridiculiser les prétentions et les compétences des architectes » (VAYSSIÈRE, 1988, p. 49).

elle pas allusion à la possibilité d'une percée dans l'axe de la cathédrale, son principe étant définitivement abandonné. Jean-Maurice Lafon réalisera, vers 1950, trois maisons en pierre de taille d'une grande sobriété plastique, comblant le vide entre les deux édifices d'Edmond Douillet [Fig. n°324].

L'attitude de Pierre Dufau, au cours de ces quelques années, se résume à la défense du projet de Paul Tournon qui est par extension le sien, la percée étant l'une des rares survivances des dispositions monumentales prévues dans son plan de 1940. Membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-arts, Paul Tournon ne peut toutefois renverser une tendance lourde, hostile à tout geste architectural à proximité des cathédrales, et qui emporte l'avis des autres membres du CNR se sachant confrontés à des questions suivies attentivement par les autorités. *L'Architecture française* – qui fait office de vecteur de la doctrine officielle et dont Tournon est membre du comité de rédaction – présente ainsi à ses lecteurs, dans son numéro de juillet-août 1942 un dossier spécial de Jean-Charles Moreux ayant pour sujet « Les places de cathédrales et leurs abords », préfacé par Louis Hauteœur. Plans à l'appui, Moreux dresse sur plus de quarante pages un portrait particulièrement sombre des dégagements entrepris au XIX^e siècle, concluant : « Certains cas de dégagements peuvent être justifiés, mais ils sont extrêmement rares et réclament des soins scrupuleux et le plus fin doigté des édiles et des architectes »¹¹³⁷. Pierre Dufau arguera que son idée n'avait guère à voir avec celle soumise par Herbault et Dollé près d'un siècle plus tôt et que Moreux juge « absurde »¹¹³⁸. Rappelant l'usage des Grecs de présenter leurs grands édifices aux passants sous un angle de 30°, Louis Hauteœur se fait plus incisif en écrivant que « le Moyen-Âge se souvint de ces raffinements ; il ménageait au pèlerin la surprise d'une émouvante découverte ; on accédait à la cathédrale de Chartres, à celle d'Amiens par des rues qui n'étaient pas tracées dans l'axe de l'église »¹¹³⁹. Posture intellectuelle, répond au même moment Pierre Dufau dans son rapport justifiant son plan de reconstruction : « Attribuer des pensées profondes à Robert de Luzarches sur la façon dont il aurait conçu les abords de son chef d'œuvre, s'il vivait aujourd'hui (!) n'est qu'un jeu de l'esprit »¹¹⁴⁰.

1137 MOREUX, Jean-Charles. « Les places de cathédrales et leurs abords », *L'Architecture française*, n° 21-22, juillet-août 1942, p. 15.

1138 Ibid.

1139 HAUTECEUR, Louis. « Sur le dégagement des cathédrales », *L'Architecture française*, n° 21-22, juillet-août 1942, p. 2.

1140 Rapport accompagnant le projet de plan d'aménagement et de reconstruction d'Amiens soumis à enquête publique, 1^{er} juillet 1942, p. 89. CAP-CAA 066 Ifa 1001-3.

Le projet de parvis de Pierre Dufau

La question du traitement des abords de la cathédrale ne devait pourtant pas s'avérer définitivement réglée : l'arasement des immeubles détruits par la guerre sur le flanc nord de la cathédrale a permis de révéler un point de vue saisissant sur l'édifice depuis le quartier de Saint-Leu, situé une dizaine de mètres en contrebas [Fig. n°325]. Les déblaiements entrepris ont aussi permis la découverte de restes d'un mur ancien, peut-être d'origine gallo-romaine, se poursuivant jusqu'à l'ancien évêché établi au niveau du transept nord. Ces découvertes amènent Pierre Dufau à prévoir, dès 1942, l'aménagement d'un ensemble d'escaliers et de jardins formant un bas-parvis de la cathédrale. Son étude n'est formellement commandée à l'architecte qu'en 1947, et rapidement bouleversée, dans les circonstances que l'on a vues en première partie, par l'ajout au programme du monument commémoratif au général Leclerc, mort accidentellement le 28 novembre de la même année. La proposition ne recueillant pas l'assentiment de la veuve du général, le projet de monument est déplacé sur la place René-Goblet, le bas-parvis conservant toutefois la formule prévue pour l'aménagement au sol, soit un jeu d'escaliers et de murs de soutènement aménagés autour d'un bowlingrin.

Terminé au printemps 1948, l'avant-projet sommaire ne bénéficie pourtant pas de financement à la suite d'incompréhensions entre l'architecte et le service départemental des Ponts-et-Chaussées chargé de l'exécution ; le morcellement des responsabilités retarde de toute façon l'avis du service des Monuments historiques qui ne donne son accord qu'en février 1949. Cinq années s'écoulent sans avancée notable, les terrains restant en friche à l'exception d'un petit groupe de dix logements construits rue du Hoquet, au nord de l'évêché, par Jean-Maurice Lafon et Pierre-Joseph Herdhebut. Relancé en 1954, le projet du bas-parvis s'étant désormais sur l'îlot AZ, en rive nord de la rue André ; le souhait de Pierre Dufau de voir aménagée une promenade plantée entre la cathédrale et l'église Saint-Germain paraît pouvoir se concrétiser [Fig. n°326]. Une dernière fois remanié en 1956, l'aménagement du bas-parvis reçoit l'accord de toutes les autorités concernées. Restant ensuite sans nouvelle du projet pendant près d'un an, l'architecte s'en inquiète auprès de l'administration centrale, qui l'assure que l'opération sera réalisée conformément aux dispositions du projet établi¹¹⁴¹. Il lui faut

¹¹⁴¹ Lettre de Jacqueline Sialelli, chef du Service des projets d'aménagement et de remembrement au Secrétariat d'État à la Reconstruction et au Logement, à Pierre Dufau, datée du 2 septembre 1957, CAP-CAA 066 Ifa 1015-5.

pourtant compter sur l'amitié de l'architecte en chef des Monuments Historiques André Sallez pour se voir communiquer, en juin 1959, le dossier d'exécution du bas-parvis établi par les Ponts-et-Chaussées. Constatant l'importance des modifications apportées à son projet, Pierre Dufau réclame au directeur de l'Aménagement du territoire d'être associé, même bénévolement, à l'exécution et à la recherche d'économies pouvant être nécessaires ; Pierre Randet donne rapidement son accord en précisant l'intérêt qu'il y aurait à ce que l'architecte puisse même mener quelques visites de chantier¹¹⁴².

La collaboration avec les Ponts-et-Chaussées assurée, il reste à obtenir celle des services municipaux en charge des plantations. Pierre Dufau reçoit pourtant une fin de non-recevoir du maire Maurice Vast, avec qui les relations se sont semble-t-il quelque peu dégradées, suscitant l'inquiétude de l'architecte qui écrit au responsable départemental du ministère de la Construction :

« De [la] réussite ou de [la] médiocrité [du bas-parvis] sera peut-être finalement jugée toute la reconstruction d'Amiens. Beaucoup de gens, de par le monde, s'intéressent à la cathédrale, et on ne nous pardonnera rien. Voilà pourquoi je ne veux ménager ni ma peine, ni mon insistance. »¹¹⁴³

Ne venant plus que rarement à Amiens où il a abandonné toutes fonctions officielles, Pierre Dufau constate à l'achèvement des travaux en 1962 l'effet produit par l'abondance des lampadaires, et déplore l'indigence des plantations qu'il n'a pu contrôler [Fig. n°327]. « En insistant pour dépenser trop d'argent, on est arrivé, comme prévu, à un résultat grotesque ; c'est parfait ! »¹¹⁴⁴, écrit-il à son confrère André Sallez. L'affaire marquera suffisamment l'architecte pour qu'il y consacre plusieurs pages de son pamphlet *Non à l'uburbanisme*¹¹⁴⁵, paru dès 1964, voyant dans cet épisode un révélateur des effets délétères du morcellement de l'administration française, de l'absence d'autorité de l'architecte et d'un état de déresponsabilisation générale qu'il résume avec la causticité qui contribue à le faire connaître :

« Qu'il y ait loin de la coupe aux lèvres et que tout projet s'abâtardisse, c'est une expérience courante et qu'on peut subir en maugréant lorsque seul le manque

1142 Lettre de Pierre Randet à Pierre Dufau, datée du 23 janvier 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1015-5.

1143 Lettre de Pierre Dufau à M. Blain, directeur départemental du ministère de la Construction, datée du 12 août 1960, CAP-CAA 1015-5.

1144 Lettre de Pierre Dufau à André Sallez, datée du 23 juillet 1962, CAP-CAA 066 Ifa 1015-5.

1145 DUFAU, 1964, p. 121-128.

d'argent en est la cause. Mais quand c'est le manque d'autorité ? [...] D'une part on se garde de [la donner] au créateur et, d'autre part, aucune liaison verticale n'étant prévue, aucun personnage administratif ne s'identifie au sort d'une réalisation. [...] Un architecte qui travaille pour l'État (et lequel ne travaille pas pour lui ?) vit dans un ébahissement perpétuel : ce lycée, cet hôpital, ce plan de ville, il semble qu'il n'intéresse que lui, que le lycée est destinée à ses propres enfants, cet hôpital à ses seules dépressions nerveuses et que ce quartier en gésine ne soit destiné qu'à des fantômes. En cas de difficulté et de retard, les services "intéressés" le regardent se noyer, lui et ses projets, avec la placidité du maître-nageur qui n'est pas de semaine et qui est trop délicat pour se mêler des affaires des autres. Quand l'objet a finalement vu le jour, retournement complet de la situation : il y a trois cents personnes à l'inauguration, sauf lui qu'on a oublié. »¹¹⁴⁶

Apprenant, quelques années plus tard, que le général de Gaulle aurait à passer à Amiens, Pierre Dufau écrit au directeur de l'Architecture Max Querrien afin de protéger sa réputation, reprenant l'historique de l'affaire pour conclure : « La vérité est que nous avons tous été trahis, [...] le projet a été massacré délibérément par ceux qui l'ont réalisé, sans que je puisse rien faire d'autre que protester »¹¹⁴⁷. Plusieurs pages seront encore consacrées au parvis d'Amiens dans les mémoires de l'architecte¹¹⁴⁸, qui gardera cette polémique comme une plaie au côté jusqu'à la fin de sa vie.

L'affaire du "Monstre"

La complexité du rapport de Pierre Dufau tant au patrimoine qu'à la création architecturale en site historique est révélée par la problématique de l'aménagement de la rive sud du parvis de la cathédrale d'Amiens, qui passionnera l'opinion publique de 1960 jusqu'à sa reconstruction terminée au début des années 2000, sur les orientations définies par Bernard Huet. Dès l'établissement de ses premières esquisses à la fin 1940, Pierre Dufau prévoit dans son plan de reconstruction de la ville l'établissement d'une voie reliant la place Gambetta et la place Notre-Dame. Cette voie reprend le nom de la rue Duvesel existant avant-guerre, quoique celle-ci soit alors beaucoup plus étroite et aboutissant perpendiculairement sur le parvis, quand la nouvelle voie présente un tracé biais. Désirant conserver deux maisons

1146 *Ibid*, p. 126-127.

1147 Lettre de Pierre Dufau à Max Querrien, datée du 4 mars 1964, CAP-CAA 066 Ifa 1015-5.

1148 DUFAU, 1989, p. 63-66.

anciennes subsistant sur la place Notre-Dame, Pierre Dufau ménage un léger coude à l'extrémité de la nouvelle rue Duvesel, permettant de séquencer l'arrivée du spectateur sur la place plutôt que de lui laisser une vue complète de la façade ouest de la cathédrale tout au long de son rapprochement du parvis **[Fig. n°328]**. Dicté par des considérations sensibles, ce parti est mis en œuvre lors des travaux de la Reconstruction.

Mal entretenu et fragilisé par des travaux entrepris par les Ponts-et-Chaussées, l'immeuble à l'angle de la place Notre-Dame et de la rue Duvesel s'effondre en 1954 **[Fig. n°329]**. Son propriétaire, le chocolatier Jean Trogneux, est contacté par la compagnie de distribution pétrolière Lille-Bonnières pour établir une station-service sous l'immeuble reconstruit, la Ville donnant un avis favorable à cette perspective. Les frères Dufau doivent en être les architectes : André signera les plans réalisés par Pierre, ce dernier se trouvant sinon en situation de conflit d'intérêts en tant qu'urbaniste et chargé d'études spéciales pour les abords de la cathédrale. Peu optimiste quant aux chances de voir l'affaire aboutir avant même d'en débiter l'étude, Pierre Dufau consulte l'architecte en chef des Monuments Historiques André Sallez, qui lui indique l'absence de texte permettant d'empêcher, par principe, l'implantation d'une station-service à proximité de la cathédrale, mais qu'il n'en refusera pas moins tout projet présenté. Conscient du caractère contradictoire de son action, Pierre Dufau écrit à son frère :

« Toutefois, je mets au point une esquisse que nous leur soumettrons et si vraiment l'avis est défavorable comme je le pense, le client en tirera les conclusions qu'il voudra mais nous n'aurons pas à insister car il est vraiment très critiquable d'aller installer une station-service à côté de la cathédrale au moment où l'on veut créer des parkings sur le bas-parvis pour éviter justement que les automobiles viennent jusqu'à la cathédrale. D'autre part, le projet que l'on va faire sera certainement très coûteux, c'est pourquoi il faut que le client en ait nettement conscience une fois pour toutes. »¹¹⁴⁹

Le projet mort-né mis au point par Pierre Dufau est pour le moins curieux **[Fig. n°330]** : si la station-service reprend le volume de la construction disparue, la façade sur la place Notre-Dame est striée par des raidisseurs métalliques verticaux réinterprétant l'aspect de la construction en pans de bois. La problématique est portée sur la sphère publique en 1960 après que des travaux de confortement sont engagés par un particulier ayant racheté l'immeuble ; quatre sociétés savantes locales signent une lettre conjointe réclamant sa

1149 Lettre de Pierre Dufau à André Dufau, datée du 7 mars 1955, CAP-CAA 066 Ifa 1015-7.

destruction et le dégagement de la perspective de la rue Duvesel sur la cathédrale, jugeant qu'il serait « coupable de la boucher par des constructions »¹¹⁵⁰. Relayée au niveau national par le *Figaro*¹¹⁵¹, la démarche suscite l'hostilité de Pierre Dufau dans une lettre qu'il adresse à un journaliste du *Courrier Picard* : « Je ne crois pas être suspect de conservatisme exagéré mais à mon avis il est nécessaire de laisser les bâtiments témoigner de leur temps, sinon à quoi servirait l'architecture, aussi modeste apparemment soit-elle »¹¹⁵². Agité par la polémique, le conseil municipal d'Amiens se prononce, dans sa séance du 28 juillet 1960, pour le retour à l'alignement décidé le 5 février 1877, reculant le parvis de la place Notre-Dame jusqu'à la partie reconstruite de la rue Duvesel. Pierre Dufau renouvelle, lors d'une réunion le 24 janvier 1961, son opposition complète à l'initiative, voyant dans la posture adoptée par les sociétés savantes, selon lui d'autant plus arbitraire qu'elle est profane, la répétition de la discorde ayant eu lieu deux décennies plus tôt quant au percement d'une voie piétonne dans l'axe de la cathédrale :

« J'ai volontairement conservé une vue courbe entre la place Gambetta et le parvis, de telle sorte que l'on voit la cathédrale de la place Gambetta. Si un piéton veut aller vers elle en empruntant cette voie courbe, la cathédrale disparaît brusquement de sa vue et il ne la retrouve que lorsqu'il est au pied de celle-ci. C'est une mise en scène que je crois désirable. J'ai assez lutté pour établir des découvertes et des vues lointaines sur le monument pour que je ne puisse être suspecté de vouloir le cacher sans raison. »¹¹⁵³

L'immeuble sinistré et son voisin également menacés constitueraient pour Dufau, une fois restaurés, deux exemples caractéristiques du vieil Amiens, fournissant qui plus est l'échelle-type des bâtiments entourant le parvis. Le pignon du bâtiment sinistré doit aussi, après restauration, être orné d'une fontaine déplacée du quartier de Saint-Leu, et fermant la perspective visuelle depuis la rue Duvesel. Également présents à la réunion, l'architecte en chef des Monuments Historiques André Sallez partage les arguments de son confrère, l'urbaniste en chef du ministère Henri Bahrmann ajoutant que l'argument d'une sécurisation de la circulation automobile avancée par la mairie est invalide étant donné le faible nombre de véhicules circulant sur le parvis. Lecture est toutefois donnée d'une lettre du directeur de

1150 Lettre adressée au maire d'Amiens par le directeur de l'Académie d'Amiens et les présidents de la Société des Antiquaires de Picardie, des Rosatis Picards et des Amis des Arts, datée du 18 mai 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1007-2.

1151 LALEINE, Augustin. « Une opération "Beauté de la France" à mener rondement : sauver le site de la cathédrale amiénoise », *Le Figaro*, 21 juin 1960.

1152 Lettre de Pierre Dufau à Henri Rouillois, datée du 21 juin 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1015-5.

1153 Lettre de Pierre Dufau à Maurice Vast, datée du 28 juin 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1007-2.

l'Architecture René Perchet, indiquant en définitive que si le ministère regretterait la disparition des deux maisons concernées par la mise à l'alignement, il ne s'y opposerait pas¹¹⁵⁴. A nouveau réuni le 12 juillet 1961, le conseil municipal d'Amiens renouvelle son vœu de voir modifié le plan d'urbanisme de la ville dont Pierre Dufau partage encore la responsabilité avec son jeune confrère Jean Maneval. Apprenant cette nouvelle, l'architecte répond : « J'ai le regret de vous informer qu'il ne me sera pas possible de tenir compte de ce vœu, l'administration centrale se chargera de nous départager »¹¹⁵⁵. Désavoué par la ville à laquelle il a consacré vingt ans de sa carrière, Pierre Dufau cesse d'exercer toute fonction à Amiens.

La modification d'alignement n'ayant finalement pas été entérinée, les ruines de l'immeuble faisant l'angle de la place Notre-Dame sont rachetées par l'architecte Bernard Bougeault¹¹⁵⁶, qui projette d'y construire une maison-atelier à son propre usage, et pour laquelle il obtient un permis de construire en décembre 1969, après l'accord de la section des Abords de la Commission supérieure des Monuments historiques en décembre 1968.

La controverse qui s'en suivra sera l'une des plus vives ayant trait à l'architecture – en dehors de Paris – dans la France des années 1970, illustrant les différentes phases de la réception critique de l'esthétique moderniste. Terminée depuis une dizaine d'années, la reconstruction d'Amiens entame une éclipse mémorielle à l'instar des autres villes françaises. Reliquat d'une époque de pénuries, elle est jugée à l'aune de son absence apparente d'idéologie : n'ayant même pas l'heur comme au Havre ou à Maubeuge d'être rattachable à une doctrine intelligible, la reconstruction d'Amiens n'a pu qu'être une histoire subie et sans dessein. Michèle Champenois, dans *Le Monde*, en dresse un portrait sévère, tout en considérant que le projet de Bernard Bougeault paraît déjà d'une époque révolue :

« Aujourd'hui, on ne peut élever comme on l'a fait après la dernière guerre des maisons de brique et de pierre, médiocre architecture d'accompagnement. Il est sans doute préférable, tout en respectant l'harmonie des proportions, de chercher à créer une nouvelle architecture. Mais peut-être, à Amiens, n'a-t-on pas assez cherché... [...] Certains regrettent que la recherche n'ait pas été plus poussée, qu'on n'ait pas lancé un

1154 Lettre de René Perchet à Maurice Vast, datée du 11 août 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1015-5.

1155 Lettre de Pierre Dufau à M. Blain, directeur départemental du ministère de la Construction, datée du 19 juin 1961, CAP-CAA 066 Ifa 1015-5.

1156 SAUVÉ, Fabien. *Bernard Bougeault, un architecte, une agence, 1961-1976*. Itinéraires du Patrimoine. Amiens : DRAC de Picardie / Service régional de l'Inventaire, 2005. Diplômé de l'École Spéciale d'Architecture, Bernard Bougeault prend la succession de l'architecte Maurice Thorel.

concours ; d'autres, regardant simplement vers le passé, réclament une architecture "neutre". Mais personne ne définit ce que pourrait être l'immeuble à construire »¹¹⁵⁷

Ainsi avant même le lancement du chantier, les postures s'affirment à défaut de s'aiguiser, mêlant procès d'intention et jugements de valeur : « la presse locale se déchaîne [...] [et] dénonce une offense faite à la ville, y voyant la main de technocrates parisiens confondant modernité et laideur »¹¹⁵⁸. La collusion entre architectes, pouvoir politique et énarchie, sanctionnée par l'approbation du projet par une commission semblant fantoche s'impose comme l'un des lieux communs de la presse populaire comme d'une historiographie réputée plus sérieuse¹¹⁵⁹. Soutenu par le directeur de l'Architecture Michel Denieul et par quelques notables locaux dont l'architecte Pierre Vivien, Bernard Bougeault achève ce qui sera rapidement surnommé tantôt *la maison de verre*, tantôt *le monstre*, en décembre 1971 [Fig. n°331 et 332]. L'architecte espère recevoir dans la foulée l'autorisation de prolonger l'ordre architectural qu'il établit sur l'ensemble de la rive sud du parvis de la cathédrale ; celle-ci ne lui sera toutefois jamais donnée face à l'émoi suscité et au changement d'esprit sensible au sommet de l'État sous les ministères de Maurice Druon puis de Michel Guy. Tronquée, la *maison de verre* demeurera, comme l'écrit Michèle Champenois, incapable « d'assurer sa propre défense »¹¹⁶⁰.

La réhabilitation, en un temps bref, des formes architecturales relevant du pastiche – a minima au sein d'une part importante de la population – est démontrée par l'organisation d'un concours d'idées, en 1975, par le Comité de sauvegarde de l'environnement de la cathédrale d'Amiens. Faisant table rase de la *maison de verre*, le programme se limite au respect de l'interdiction de construction au nord d'une ligne libérant la perspective sur la cathédrale depuis la rue Duvesel. Sans cacher le caractère caricatural de l'initiative, Patrice Noviant, dans la revue *AMC*, souligne que la responsabilité du fiasco intellectuel du concours doit être partagée :

1157 CHAMPENOIS, Michèle. « Querelle autour du parvis de la cathédrale », *Le Monde*, 29 août 1970.

1158 LAURENT, Xavier. *Grandeur et misère du patrimoine, d'André Malraux à Jacques Duhamel*. Paris : École des Chartes / Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003, p. 156.

1159 Ainsi Guy-Michel Leproux et Michel Fleury, dans leur contribution à la monumentale *Histoire du vandalisme* de Louis Réau, considèrent le cas d'Amiens comme le plus choquant de ceux rencontrés au début des années 1970.

1160 CHAMPENOIS, Michèle. « L'aménagement du parvis de la cathédrale de Reims – L'architecture contemporaine fait peur », *Le Monde*, 26 février 1975.

« Dix ans d'architecture invisible sont devant nous : dans le concours d'Amiens, le seul programme était une ligne XY au nord de laquelle ne devait exister aucune construction. Dans le pauvre contexte des immeubles de la place Notre-Dame et des opérations de la reconstruction, cette simple précaution signifie très clairement le total manque d'espoir des initiateurs qui, lançant un concours d'idées n'oseraient rêver qu'une proposition active pût leur être proposée. Cette certitude dans le doute est le cadeau de père à fils que lèguent trente ans d'architecture. [...] A partir du moment où le système de production est devenu très compétent dans la tranquille production du lamentable et où paradoxalement le nombre de ceux offrant leur force de travail pour la conception prend de l'importance, la responsabilité de ceux lançant concours devient sérieuse par ce fait même que la demande de projets devenant rare, toute proposition même malsaine est sûre de recueillir la participation. [...] On s'est abstenu ici de critiquer le “Monstre”, la réprobation étant par trop unanime. »¹¹⁶¹

Ayant supposé que Pierre Dufau faisait partie du jury – signe également du manque de lisibilité des intentions de l'ancien urbaniste d'Amiens, ou de l'absence de clés de lecture du traitement des enjeux de la Reconstruction –, les jeunes architectes Christian Hauvette et Benoît Jullien lui adressent une longue lettre **[Annexe n°28]** précisant les raisons les amenant à ne remettre aucun projet. Son contenu démontre qu'au-delà de l'écart générationnel et culturel existant entre Pierre Dufau et ses confrères, les méprises quant à la définition de l'architecture auxquels leur pratique les expose ne diffèrent guère : absence de programme ; primat de la perception visuelle d'un édifice ; arbitraire fondé sur une moralisation de la forme. Félicitant ses confrères pour leur missive, Pierre Dufau écrit que s'il « regrette la disparition de maisons témoins du passé, ce [qu'a fait Bernard Bougeault] me semble d'une certaine qualité et ne me choque pas – ce qui ne veut pas dire que je borderais toute la façade sud du parvis par des immeubles noirs »¹¹⁶². L'Ordre des architectes, présidé par Jean Connehaye, jugera finalement le concours contraire à la déontologie de la profession et intimera à ses membres, en janvier 1976, l'interdiction d'y participer, amenant ses organisateurs à son annulation¹¹⁶³.

1161 NOVIANT, Patrice. « Concours pour l'aménagement de la rive sud du parvis de la cathédrale d'Amiens », *Architecture, mouvement, continuité*, n° 38, mars 1976, p. 33.

1162 Lettre de Pierre Dufau à Christian Hauvette et Benoît Jullien, datée du 24 novembre 1975, CAP-CAA 066 Ifa 1015-6.

1163 CHRIST, Yvan. « Amiens : sursis pour le “monstre” ». *Le Figaro*, 21 janvier 1976. Pierre Dufau échangea avec Jean Connehaye, président du Conseil de l'Ordre sur un complément à cet article à faire paraître dans le quotidien.

Bien au-delà des questions visuelles, la polémique d'Amiens symbolise, *in fine*, une incompréhension de méthode et de finalité de l'architecture entre praticiens usant de conceptions différentes. Dans un article retentissant intitulé « Meurtre devant la cathédrale », Bernard Huet dresse une critique sans ambages d'un processus global, questionnant le rôle social de l'architecte dans son époque :

« Tant que les architectes feront corps avec les puissances qui les financent, au lieu de se solidariser avec les victimes des destructions qu'ils acceptent volontiers quand ils ne les préconisent pas eux-mêmes ;

Tant qu'ils afficheront, avec vanité, une architecture aveugle à l'environnement, amnésique à l'histoire, insensible à la poésie, au lieu de se mettre modestement à l'écoute des choses et des hommes ;

Tant qu'ils exhiberont avec impudeur les moignons technologiques, les oripeaux fonctionnalistes et les guenilles esthétiques des avant-gardes, au lieu de féconder d'humbles bâtisses par d'authentiques pensées architecturales ;

Tant qu'une cour d'appel ressemblera à une quelconque succursale bancaire, tant qu'une école primaire ressemblera à une usine, tant qu'une ville nouvelle ressemblera à un champ de foire-exposition, le fossé continuera de se creuser toujours plus profondément entre l'architecture "moderne" des architectes et un public qui ne la reconnaîtra jamais comme sienne. »¹¹⁶⁴

Cet appel à la complexité et à l'abandon des routines, idéologique par son ton péremptoire comme le sont au même moment les écrits de Pierre Dufau, se garde de tout appel à la copie des formes des siècles passés comme s'y risquent alors quelques hauts-fonctionnaires du secrétariat d'État à la Culture¹¹⁶⁵ ; le travail de création entrepris par Christian Gimonet pour sa maison au pied de l'hôtel Cujas à Bourges apparaît ainsi à Bernard Huet comme un exemple louable. La polémique d'Amiens n'est pas un épiphénomène, puisqu'au même moment les débats suscités par des projets comparables aux abords des cathédrales de Reims, Rouen, Bourges et Orléans¹¹⁶⁶ sont autant d'incitations à la remise en question des acquis du Mouvement moderne. Le journaliste Jacques Michel pose avec acuité fin 1975, dans *Le Monde*, la question du renouvellement des cadres de production de l'architecture française, alors que le Cercle d'études architecturales que préside Jean Prouvé

1164 HUET, Bernard. « Meurtre devant la cathédrale ». *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 178, avril-mai 1975.

1165 Xavier Laurent renvoie en particulier dans son ouvrage (LAURENT, 2003, p. 159) au passage de Michel Guy à la rue de Valois, au début du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, et aux prises de position de Jacques Houlet, sous-directeur des Sites et des espaces protégés, et de l'historien Bruno Foucart, alors conseiller technique au cabinet du secrétaire d'État à la Culture.

1166 Il s'agit des projets de la cour d'appel de Reims par l'Atelier de Montrouge ; du palais des congrès de Rouen par Jean-Pierre Dusseaux, de la chambre consulaire de Bourges par Jacques Sarrabezolles et François Gauchery, et de l'ensemble administratif d'Orléans, attribué dans des circonstances controversées aux frères Luc et Xavier Arsène-Henry et à l'architecte du Sénat Christian Langlois.

remet son prix annuel à l'architecte Lucio Passarelli pour son extension des musées du Vatican¹¹⁶⁷ :

« [Pour] la Rue de Valois, le refus des projets modernes [...] a été motivé moins par des raisons esthétiques que par une "insuffisance de qualité architecturale". Ce ne serait donc pas l'architecture moderne qui serait en cause, mais l'habitude qu'on a prise, ces dernières années, de faire n'importe quoi, n'importe où... Même si, en fait, ces projets refusés ne sont pas fondamentalement plus mauvais que la norme en France. [...] Bref, l'architecture moderne tend irrésistiblement vers "l'architecture de consommation". Après trois décennies de construction à outrance, de maisons hâtivement rebâties, de grands ensembles d'urgence et de villes nouvelles schématiques, le monde commence à s'interroger, à juste titre, sur la pérennité de cette architecture du monde industriel, dont l'idéologie de "simplicité" et de "fonctionnalité", qui nous vient du Bauhaus, a fini, avec le temps, par se transformer en fadeur et en sécheresse dans les mains du tout-venant architectural. »¹¹⁶⁸

1167 Le succès critique du musée gallo-romain de Lyon par Bernard Zehrfuss, inauguré en novembre 1975, indique toutefois que les enjeux ne peuvent être réduits à un problème de personnes.

1168 MICHEL, Jacques. « Construire neuf en milieu ancien », *Le Monde*, 11 décembre 1975.

La reconstruction du banal Amiénois

Les premiers mois suivant la Libération voient la mise en place du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, officiellement créé le 16 novembre 1944, mais dont la création avait été amorcée avant même l'installation à Paris du Gouvernement provisoire¹¹⁶⁹. Regroupant, en les remaniant, les activités du Commissariat à la Reconstruction et de la DGEN, le MRU reprend l'appareil législatif et réglementaire mis en place sous le régime de Vichy, quoique l'ordonnance du 9 août 1944 ait déclaré, en droit, nuls et sans effets tous les actes pris depuis le 16 juin 1940. L'épuration administrative de l'organigramme de la Reconstruction est fort limitée : François Lehideux, dont le rôle est plus politique que technique, est arrêté à la Libération et inculpé d'intelligence avec l'ennemi ; André Muffang est quant à lui seulement mis à l'écart par le nouveau ministre Raoul Dautry, et réintègre les Travaux Publics qui sont son corps d'origine¹¹⁷⁰. Nombre de fonctionnaires de premier rang conservent toutefois leurs positions et poursuivront leurs carrières, pour certains, jusque sous l'administration de la Cinquième République : André Prothin, William Palanchon, Jean Kérisel et Pierre Randet en sont des exemples.

Une même continuité s'observe, au moins dans le cas d'Amiens, sur le plan opérationnel. Si Pierre Dufau connaît, à l'hiver 1945, la brève altercation avec Raoul Dautry que l'on a évoquée en première partie, son plan n'en demeure pas moins déclaré d'utilité publique, et l'architecte remet les études sur les immeubles-types qui lui ont été commandées en 1943 et 1944. L'article publié en décembre 1945 par Louis Cheronnet et Georges Pillement¹¹⁷¹ pourrait ainsi, à n'en garder que les illustrations, avoir été publié trois ans plus tôt : la même perspective de la place au Fil ordonnancée est présentée au lecteur, accompagnée d'un cliché d'une version primitive de l'ensemble de Paul Tournon pour le parvis de la cathédrale, dont la problématique n'a toujours pas été tranchée. En l'absence d'éléments nouveaux indiquant clairement une nouvelle doctrine architecturale voulue par le

1169 VOLDMAN, 1997, p. 109.

1170 *Ibid*, p. 125.

1171 CHERONNET, Louis et PILLEMENT, Georges, « Reconstruction de la France – Amiens », *Les Arts et les Lettres*, 5 décembre 1945, p. 2.

MRU, Pierre Dufau semble donc considérer le travail mené jusqu'alors comme toujours valable. Un changement se joue pourtant dans le rapport au visible et à la tradition : appelant en 1942 la reconstruction à venir à l'ordre, la cohérence et la discipline, Pierre Dufau s'affirme, après la Libération, partisan d'un plus grand libéralisme :

« Attention aux querelles byzantines, desséchantes, aux formules qu'on se jette à la tête et sous lesquelles on tue l'esprit : conformisme, modernisme, rationalisme, régionalisme ... Au nom d'un procédé de reconstruction, ne jetons pas l'anathème sur tous les autres. Normalisons le bon sens d'abord. Qu'importe qu'une maison soit en verre, en briques, en béton ou, s'il plaît à un inventeur en papier journal, si elle est belle, si on y est heureux et si l'on y fait des enfants. »¹¹⁷²

Passant pour pragmatique, ce refus du sectarisme tient probablement davantage de la prudence voire de la stratégie, venant d'un homme incertain du sens vers lequel le vent va tourner. Amiens ne dispose pas encore, en 1945, d'architecte en chef : un temps pressenti, Paul Sirvin est finalement écarté sans que les circonstances ne soient claires¹¹⁷³, son action se restreignant aux ISAI du boulevard Faidherbe. Urbaniste de la ville et architecte-conseil de l'ASR, Pierre Dufau ne peut cumuler ces fonctions avec la direction architecturale de la reconstruction, sur laquelle il entend toutefois pouvoir donner un avis :

« - Dans quel style entendez-vous rebâtir Amiens ?

- Je serai catégorique. Nous n'entendons imposer aucun style ni aucune technique aux deux cents architectes d'exécution qui seront désignés. Je suis personnellement pour un éclectisme complet, et je vois fort bien chaque architecte de secteur bâtir à son goût en pierre, en brique ou en ciment, en style moderne ou en style picard. De tels voisinages ne me gênent nullement. Il est bien entendu, toutefois, que nous interdirons les crépis de couleur et les maquillages de faux bois. »¹¹⁷⁴

L'impératif de la vérité structurelle, déjà exprimé par Dufau pendant la guerre, persiste. On sera toutefois frappé – avec les réserves nécessaires vis-à-vis des articles de presse dévoyant parfois la parole initiale – de l'œcuménisme revendiqué : la reconstruction d'Amiens ne tend donc pas vers une unité visuelle sur l'ensemble du territoire communal, mais à la continuité d'un esprit que l'architecte peine à définir autrement que frappé au coin du bon sens, dont il a pourtant coutume de dire suivant Descartes qu'il est la chose du monde la

1172 DUFAU, Pierre. « Reconstruction ? Non, renaissance », *Courrier français du témoignage chrétien*, 23 février 1945.

1173 Lettre de Pierre Dufau au commandant Fouace, datée du 26 juin 1945, CAP-CAA 066 Ifa 1004-2.

1174 CHERONNET, Louis et PILLEMENT, Georges, « Reconstruction de la France – Amiens », *Les Arts et les Lettres*, 5 décembre 1945, p. 2.

mieux partagée puisque chacun s'en croit pourvu. Seule la qualité compte, comme l'écrivait déjà André Leconte en 1941¹¹⁷⁵ : mais qui en est juge, et sur quels critères ? Peu intelligible en l'absence de réalisations, ce propos est surtout la conséquence de l'ignorance totale du mode opératoire qui sera appliqué à la reconstruction d'Amiens, selon que la formule de remembrement fera primer les parcelles individuelles, les petites copropriétés ou les opérations d'ensemble d'immeubles d'État. Un mélange des trois s'avérant le plus probable, la forme architecturale admet certes plus facilement la variété.

L'étude de l'ensemble ISAI du boulevard Faidherbe, qui est le premier grand chantier de reconstruction ouvert à la Libération, est dirigée par Paul Sirvin. Ancien de l'atelier Héraud, il est l'auteur, avec Paul de Rutté et Joseph Bassompierre, de plusieurs opérations importantes d'habitations à bon marché (HBM) dans l'entre-deux-guerres, dont la cité de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry. L'avant-projet du groupe Faidherbe **[Fig. n°333 à 335]**, probablement réalisé au tournant de l'année 1945, présente un caractère hybride, mêlant des bâtiments bas comprenant des pavillons d'angles, couverts de toits à quatre pans ponctués de lucarnes, avec deux immeubles-portiques de 8 et 12 étages dotés de toits-terrasses. Les réminiscences des années 1930 – également visibles dans le groupe d'ISAI de Château-Milan – sont affirmées par les façades blanches en béton enduit et en pierre de taille, la géométrisation répétitive des élévations, et les excroissances des cages d'escaliers semi-circulaires généreusement vitrées **[Fig. n°336 et 337]**. Il paraît douteux que Pierre et André Dufau soient intervenus dans la définition du parti général¹¹⁷⁶, bien que la division du plan-masse leur attribue notamment le grand immeuble-portique de 12 étages ouvrant sur la rue Jean-Catelas. L'intervention de l'architecte du MRU Henri Pacon, à l'été 1945, conduira à une homogénéisation des différents immeubles, tant dans leur échelle que dans leur architecture. L'ensemble du groupe Faidherbe demeure toutefois remarquable par sa composition qui, monumentale, est aussi la première à Amiens à proposer la rupture avec l'alignement des bâtiments sur rue **[Fig. n°338]**.

Le choix de la pierre de taille comme matériau de revêtement de la structure en béton armé est dicté, comme on l'a dit, par la nécessité de conférer à cet ensemble un aspect

1175 LECONTE, André. « Orientation », *L'Architecture française*, n° 13, novembre 1941, p. 8-9.

1176 La répartition du travail entre les deux frères était définie par une convention conclue le 31 octobre 1946 : « La recherche du parti, le travail artistique et les dessous de détail, seront exécutés par Pierre Dufau ; la mise au point des dessous, la surveillance et la conduite des chantiers, ainsi que le règlement, incombera à André Dufau ». CAP-CAA 066 Ifa 1018-1.

particulièrement qualitatif pour susciter l'intérêt des sinistrés pour la formule des ISAI. Plus coûteuse que la brique, la pierre sera utilisée pour les quelques ensembles d'architecture ordonnancée maintenus après-guerre¹¹⁷⁷ : la place Gambetta, la place Léon-Gontier (point de croisement des grands axes nord-sud et est-ouest), et l'esplanade Édouard-Branly¹¹⁷⁸.

La place au Fil

L'ordonnancement architectural projeté sur la place au Fil est abandonné vers 1947, sans que Pierre Dufau n'en porte les raisons sur papier : il paraît toutefois assez évident que les façades dix-septiémistes envisagées en 1942 n'intègrent pas les réalités économiques de l'après-guerre et que leur style va trop à rebours du glissement général de la Reconstruction vers des formules modernistes¹¹⁷⁹. Le nouveau projet est mis au point au début de l'année 1948 [Fig. n°339 à 341] : il se divise en immeubles de deux à cinq étages s'affranchissant presque totalement de références historiques, et partageant une grammaire architecturale relativement réduite. Les volumes des immeubles sont adaptés au montant des dommages de guerre des sinistrés ; les façades de briques présentent un nombre réduit de modules de fenêtres, celles de

1177 La place de l'hôtel de ville réalisée par Léon-Émile Bazin fait exception puisque étant réalisée en briques, probablement pour éviter toute concurrence visuelle avec le bâtiment de l'architecte Henry Antoine (1854) qui est construit en pierre.

1178 Dédiée au physicien natif d'Amiens, cette place forme l'entrée sud du grand axe traversant le centre-ville. Paul Tournon en reçoit la commande, probablement en dédommagement de l'abandon du projet pour le parvis de la cathédrale. Il y associe sa propre fille, Marion Tournon-Branly, élève d'Auguste Perret. Destinés à une population aux revenus assez faibles, ces immeubles présentent, contrairement au groupe Faidherbe, des façades arrières en brique.

1179 Pierre Dalloz rapportera le sort fait sous le ministère d'Eugène Claudius-Petit au projet de Lucien Bechmann pour la grande place de Douai, dont le parti était comparable à celui initial de la place au Fil :

« Cette "grande place", c'était un gâteau pour les spéculateurs, un morceau de bravoure pour l'architecte en chef dont le crayon s'émoustillait à la pensée de mettre au monde une nouvelle place des Vosges. Malheureusement nous avions dit que nous ne voulions plus de places monumentales dont les arrières seraient sacrifiés, d'îlots fermés sur leurs sombres secrets. Nous ne voulions plus voir que des compositions faites de bâtiments dont toutes les façades seraient avouables et avouées. [...] Un jour vint se présenter l'architecte en chef de Douai, porteur d'une maquette en papier collé, à la manière des jeux d'enfants : la fameuse "grande place". Des esquisses de façades se voulant Renaissance l'accompagnaient. Elles n'étaient que des mascarades.

"- Où avez-vous attaché votre cheval, demanda [Paul] Herbé ?

- Mais je suis venu en auto.

- Excusez-moi. En voyant votre architecture, j'eus des pensées d'une autre époque.

- Peut-être désirez-vous que je fasse du moderne ? Je vais étudier un projet."

Deux jours plus tard revint la maquette de papier collé, mais amputée de ses toitures. [...] Nous décidâmes d'intervenir. »

DALLOZ, 2012, p. 74-75.

formats carrés étant serties d'encadrements en pierre. La variation des assemblages garantit une unité visuelle à l'ensemble sans que les répétitions ne confinent à la monotonie.

L'architecte remanie totalement son projet en 1950, alors que les crédits octroyés et les programmes remis par les sinistrés diminuent fortement les surfaces de planchers réalisables [Fig. n°342 à 345]. L'échelle des constructions est abaissée, le plus souvent à deux étages ; les toits adoptent en outre un profil plus aplati, les combles n'étant généralement plus habitables et par conséquent dépourvus de lucarnes. Les quelques signes de monumentalité encore présents dans les élévations de 1948 (symétrie, corps central coiffé d'un fronton triangulaire) sont expurgés. Les possibilités du remembrement conduisent à placer aux angles de certains îlots les quelques commerces qui ne sont pas surmontés d'étages de logements : les façades bordant la place évitent ainsi de trop grandes disparités d'échelles entre mitoyens.

Pierre Dufau donne avec la place au Fil les ingrédients d'un nouvel ordinaire par une architecture de trame, anti-spectaculaire, mais dont l'examen de détail révèle les caractères d'une étude soignée. Les pans coupés aux angles des îlots sont limités aux rez-de-chaussées, les étages venant en saillie ; les cadres en béton préfabriqués des baies sont élégamment bouchardés ; les étages sommitaux sont parfois, comme sur l'immeuble faisant le fond de place oriental [Fig. n°346], animés de jeux de pleins et de vides par des loggias. Les façades arrière des immeubles sont toutefois d'une grande sécheresse d'écriture, et ouvrent sur des cœurs d'îlots fermés dont le sol est, pour l'essentiel, encombré par les réserves des magasins et par des places de stationnement. Commune à l'ensemble du centre-ville d'Amiens, cette caractéristique délétère ne sera pas corrigée par les directives favorisant les îlots ouverts, données à partir de 1949-1950 par l'administration du MRU d'Eugène Claudius-Petit¹¹⁸⁰.

Le projet des halles, qui occupent la moitié ouest de la place, est quant à lui remanié vers 1950, le centre commercial initialement prévu en bordure du grand axe nord-sud étant supprimé et remplacé par une poissonnerie [Fig. n°347 et 348]. Celle-ci, installée sous un portique de plan carré, est surmontée d'un cylindre alternant sur sa partie sud les lits de pierre

¹¹⁸⁰ Il est à l'inverse surprenant qu'aucun passage sous portique ne se retrouve dans le plan de reconstruction finalement réalisé, eu égard à leur place dans les ensembles architecturaux envisagés pendant la guerre, et à leur utilisation dans les plans d'Abbeville et de Beauvais, où Jacques Henri-Labourdette mène son premier chantier majeur. Cette formule favorisant les longs ordonnancements architecturaux a en outre les faveurs d'Eugène Claudius-Petit et de Pierre Dalloz, qui font du refus de l'asservissement de la composition architecturale au tracé des voies de circulation l'une des constantes de l'action du MRU à partir du début des années 1950. Voir DALLOZ Pierre, « Programmes et plastique », *Urbanisme*, n° 1/2, 1950, p. 16-29.

et de brique, et entièrement vitré sur sa partie nord. Élégante, cette petite construction s'inspire peut-être des pigeonniers de l'architecture vernaculaire. Fortement simplifiées par rapport au projet initial de 1942, les halles reprennent la même alternance typiquement picarde de pierre et de brique pour ses murs pignons généreusement ajourés [Fig. n°349].

Le caractère de la reconstruction d'Amiens – en-dehors des quelques ensembles ordonnancés – tient donc, à l'exemple de la place au Fil, à l'emploi croisé de sous-ensembles architectoniques et d'une gamme restreinte de matériaux, la prise en compte de ce handicap obligeant les architectes à la recherche d'un équilibre ténu entre simplicité et ennui. On ne trouve pas, à Amiens, les travaux de ferronneries sur les balcons ou les portes d'entrée qu'offrent d'autres villes reconstruites ; le matériau caractéristique des années 1950 qu'est le granito est peu présent. Les pavés de verre sont, par contre, parfois utilisés en rez-de-chaussée. Définies par les cadres préfabriqués des baies, les menuiseries extérieures présentent la conception la plus économique possible. Le recyclage des matériaux issus des déblaiements (le concassage des briques, notamment) donne enfin peu de résultats probants, malgré l'injonction lancée par Raoul Dautry à un entrepreneur se plaignant du manque de briques :

« Vous n'avez pas de matériaux neufs, mais vous possédez des matériaux usagés. La solution est simple : avec du vieux, faites du neuf. »¹¹⁸¹

Il est en tout cas difficile d'évaluer le rôle pris dans la définition architecturale du nouvel Amiens par André Leconte, qui est nommé architecte en chef en février 1946, après avoir dirigé depuis 1941 le service d'Architecture du Commissariat à la Reconstruction. L'estime mutuelle que se portent Pierre Dufau, nommé à sa suite architecte en chef adjoint, et son aîné paraît avoir été médiocre¹¹⁸², sans toutefois semble-t-il que des désaccords n'aient obéré l'avancement de la reconstruction. Très pris par l'activité de son agence personnelle, ses fonctions para-professionnelles, l'atelier qu'il dirige à l'École des beaux-arts puis, à partir de 1948, sa qualité d'architecte en chef du Vieux-port de Marseille, André Leconte n'est que rarement présent à Amiens. Son champ d'action se concentre probablement sur le contrôle et la correction des projets des architectes d'opération, Pierre Dufau ne s'adressant généralement

1181 BAUDOUÏ, Rémi, *Raoul Dautry, 1880-1951, le technocrate de la République*, Paris : Balland, 1992, p. 302.

1182 Pierre Dufau ne citera pas une seule fois le nom d'André Leconte dans ses mémoires. Le ton de la correspondance qu'ils échangent est par ailleurs remarquablement formel.

à lui que pour faire recadrer un confrère manquant à ses obligations ou obtenir un appui dans une démarche qu'il entreprend envers la mairie ou le MRU. Nommé à Amiens alors que le remembrement et les études des places ordonnancées sont déjà largement entamés, André Leconte n'a pas imprimé une marque personnelle à la reconstruction de la ville ; on ne n'y lui connaît d'ailleurs pas, à ce jour, de réalisation en son nom propre.

L'émergence, au tournant des années 1950, des programmes pré-financés anticipant les HLM¹¹⁸³, puis la réalisation d'ensembles de logements sociaux sortant du cadre de la reconstruction amèneront un langage architectural différent de celui mis en œuvre dans les îlots du centre-ville d'Amiens. La recherche de simplicité y sera poussée plus avant encore par Pierre Dufau, reflet des multiples changements de paradigmes que l'on évoquera plus loin.

¹¹⁸³ Jacqueline Sialelli écrira en 1963 que cette formule, appliquée à Amiens, Royan, au Havre et au Vieux-Port de Marseille, témoigne de l'engagement progressif de la Reconstruction « dans la voie féconde des programmes collectifs et des réalisations d'ensemble ». SIALELLI, Jacqueline, « La reconstruction, banc d'essai de l'urbanisme », *Urbanisme*, 32^e année, n° 80, 1963, p. 25.

Chapitre III : Culture académique et effets de latence

La reconstruction d'Amiens et les premiers programmes de l'architecture de la croissance rapprochent Pierre Dufau des questions d'économie et de rationalité exigées par les restrictions de temps, d'argent, et de matériaux. S'éloignant des emprunts à l'histoire et au vernaculaire qui caractérisent ses premières années d'activité, l'architecte fait sien la simplicité voulue par l'urgence et à laquelle convie le ministère de la Reconstruction. Cette plastique parfois frugale n'est pas contradictoire avec la recherche d'une expression monumentale, tentation rémanente chez Pierre Dufau héritée de ses années d'École et d'un goût pour l'ordre et les grandes compositions : les cités scolaires d'Amiens et de Nevers en sont l'illustration la plus nette.

Pierre Dufau s'affirme en même temps, au cours des années 1950, comme un architecte polyvalent, usant de ses réseaux pour se voir confier des programmes d'une grande variété. Les concours et les réalisations outre-mer sont pour lui l'occasion, à l'instar de nombre de confrères ayant suivi la même trajectoire vers l'architecture sérielle, d'échapper à la sécheresse de la commande utilitaire. Exceptionnel par son programme, le palais présidentiel d'Abidjan, terminé en 1961, concentre toutes les évolutions qui ont sous-tendu la carrière de Pierre Dufau au cours de la décennie précédente : l'affranchissement des références historiques, le goût pour les matériaux nobles, la primauté de la plastique sur la lisibilité structurelle, la recherche des formules architecturales permettant un accroissement de la productivité du chantier. Le palais présidentiel d'Abidjan symbolise enfin l'avènement du style international chez un architecte progressivement converti aux formes de la modernité ; il donne à voir l'importante redevance de Pierre Dufau envers la production américaine contemporaine, et son admiration pour les œuvres d'Edward Durrell Stone, Minoru Yamasaki et Max Abramovitz que donnent à voir les revues qui circulent à l'agence.

La permanence d'un ordre classique

L'élaboration par Pierre Dufau des premières versions du plan de reconstruction d'Amiens, fin 1940 et début 1941, s'effectue comme on l'a vu dans une absence quasi complète de programme défini par les autorités. L'architecte multiplie presque à loisir les équipements publics comme autant de promesses d'instauration d'un État-providence vis-à-vis d'une population traumatisée, et de travail pour les architectes une fois la paix revenue. Si Pierre Dufau parvient, tant bien que mal, à se voir confier l'essentiel du programme d'équipement sportif, il réalise également, sans doute avant la Libération, une esquisse pour la nouvelle trésorerie générale d'Amiens, dont le contexte d'étude est mal connu¹¹⁸⁴. Établie suivant un plan en U autour d'un grand hall central, sa composition classique marque la prééminence de la recherche de la symétrie et de la mise en scène de l'accueil du public sur le rendement des surfaces construites et les possibilités d'évolution du bâtiment dans le temps [Fig n°350 et 351]. Les escaliers sont particulièrement nombreux et de formats dissemblables, la complexité des circulations révélant la rigidité du plan face à la recherche d'une forme enveloppante pour différents services indépendants les uns des autres.

De même rémanences classiques sont sensibles dans le premier projet développé par Pierre Dufau pour le dispatching de l'EDF de Toulouse, dont la commande lui est passée en 1946. Ce bâtiment technique destiné à la répartition de l'électricité est traité avec emphase, le respect de la symétrie et de la hiérarchisation des niveaux guidant la composition des façades. Le sculpteur Émile Morlaix est un temps pressenti pour exécuter un groupe sculpté qui aurait pris place au-dessus de l'entrée principale. L'architecture régulière proposée par Pierre Dufau doit tirer profit des nouvelles méthodes de construction : il espère ainsi pouvoir réaliser le bâtiment sur une ossature préfabriquée en béton armé, le remplissage des façades étant ensuite assuré en briques. Retardé par des problèmes de disponibilité du terrain et des financements, le dispatching de Toulouse voit finalement le jour au début des années 1950 suivant un parti affirmant davantage le caractère industriel de l'édifice.

¹¹⁸⁴ Une liste de références établie en 1950 date le projet de 1944 ; son emplacement est cependant inconnu.. CAP-CAA 066 Ifa 1036-3.

La cité scolaire d'Amiens constitue, à l'automne 1948, la plus importante commande jusqu'alors reçue par Pierre Dufau puisque réunissant deux lycées et deux collèges techniques, soit plusieurs dizaines de bâtiments. Plat et d'une forme relativement simple, le terrain se prête facilement à un travail de grande composition comparable, par la complexité du programme, aux rendus des sujets de concours du Prix de Rome. Les premières esquisses jetées par l'architecte sur le papier **[Fig. n°352 et 353]** témoignent de la persistance des réflexes scolaires dans l'organisation du plan d'ensemble en points et contre-points de différentes valeurs réunis autour d'un centre de gravité, l'élément majeur qu'est le bâtiments des services généraux commandant l'axe de symétrie. Le plan-masse présenté en mai 1949 **[Fig. n°354]** figure une implantation précise des bâtiments, apparaissant noyés au milieu des bosquets et des alignements d'arbres¹¹⁸⁵ : les différentes formes d'implantation (les peignes, les croix, les pinces, les baïonnettes) sont autant de routines que l'on retrouve dans les projets d'ensembles monumentaux de l'époque¹¹⁸⁶ **[Fig n°355]**. Pierre Dufau indique, dans son rapport de présentation, s'être fixé cinq principes directeurs pour l'étude architecturale de la cité scolaire :

« Éviter le solennel ; éviter la monotonie due à une trop grande modulation ; éviter un faux régionalisme ; mettre tout en œuvre pour que les bâtiments soient d'un entretien commode et peu onéreux ; faciliter la surveillance au maximum par la mise en place de postes-clés contrôlant aisément de vastes secteurs. »¹¹⁸⁷

L'avant-projet dressé à l'été 1949 est pourtant d'une indéniable monumentalité, les élèves accédant à la cité scolaire par une place quadrangulaire entourée de deux bâtiments symétriques occupés par des logements de fonction, avant de passer sous un portique actant la séparation physique et mentale d'avec le monde extérieur **[Fig. n°356]**. Empreint d'une sévérité plus adaptée pour un complexe administratif que pour un ensemble scolaire, ce portique disparaît des plans d'ensemble dès 1950. Les bâtiments d'enseignements et de services manifestent une même austérité par la régularité des percements et la recherche générale de symétrie, évoquant le classicisme des réalisations de Michel Roux-Spitz mais avec une matérialité plus proche de l'architecture industrielle **[Fig. n°357 à 360]**. Faisant largement appel à la brique et au verre, les bâtiments voient leurs pignons parés de grès gris

1185 L'illusion d'un environnement verdoyant et d'une faible densité est d'ailleurs augmentée par l'amincissement des bâtiments dont l'épaisseur n'est qu'à environ 60 % de l'échelle réelle. Prompt à dénoncer, comme on l'a vu, le principe des concours en raison de la trop grande tendance des concurrents à truquer leurs plans, Pierre Dufau en connaît certes les artifices.

1186 Et ce, quelque soit le contexte ou le programme : on renverra parmi d'autres au plan de 1939, évoqué plus haut, pour l'îlot insalubre n° 16 de Paris qui utilise un même catalogue de formes géométriques.

1187 Rapport des architectes sur la première tranche de la cité scolaire d'Amiens, daté du 1^{er} mars 1950, p. 21, CAP-CAA 066 Ifa 1027-1.

des Ardennes, le béton n'étant laissé apparent que pour les encadrements de baies, les corniches et les auvents.

Les bâtiments mis en chantier à partir de 1951 présentent des élévations complexifiées par rapport aux avant-projets : l'ossature est plus fortement traduite en façade, les encadrements en béton des baies forment des saillies faisant brise-soleil, et l'emploi des pavés de verre apporte une variété de texture bienvenue [Fig. n°361 et 362]. La cité scolaire d'Amiens consiste ainsi en un travail sur des ordres longs définis par la trame des classes et des dortoirs, la répétitivité de l'architecture étant adoucie par les sculptures figuratives apposées sur les pignons des bâtiments [Fig. n°363]. Les moyens financiers ne permettent par contre aucune recherche d'effet singulier dans les espaces intérieurs, les zones de circulation étant en particulier calculées au plus juste. Un souci d'économie est attaché à l'aménagement des salles de cours qui reçoivent du mobilier d'occasion : les murs sont laissés en brique apparentes afin de supprimer les coûts d'entretien des peintures et des enduits facilement sujets à des dégradations ; un surcroît de luminosité est trouvé par la mise en place de lignes de pavés de verre élevées jusqu'au plafond. L'utilisation, encore rare à l'époque, de sols plastiques dans les classes est également remarquée. Le plan-masse de la cité scolaire évoluera tout au long des années 1950 vers une plus grande souplesse d'implantation des bâtiments, au fur et à mesure des ouvertures de crédits permettant la réalisation du programme initial. Les formules plastiques et structurelles des bâtiments éducatifs marquent au même moment un rapprochement sensible avec l'architecture tertiaire : non seulement les façades des dortoirs projetés en 1957 évoquent-elles les immeubles de bureaux que Pierre Dufau réalise alors, mais cette parenté est aussi flagrante dans le plan d'étage où l'ossature est limitée à quatre files de poteaux libérant l'espace intérieur de tout cloisonnement en dur [Fig. n°364 et 365]. Le caractère de prototype assumé par la cité scolaire d'Amiens tient donc *in fine* bien davantage à son programme et sa localisation qu'à sa mise en forme architecturale dont la banalisation garantit la tenue du coût et du délai qui sont les principaux axiomes d'étude.

Faisant suite à une commande reçue en 1951 grâce à Yves Cazaux, la cité scolaire de Nevers reprend les principes de grande composition de son homologue amiénoise, quoique de plus grandes différences puissent y être observées entre les plans-masses successifs [Fig n°366 et 367]. La mise en forme architecturale est des plus classiques pour son époque, les

longues frontales étant scandées par les brise-soleils métalliques et les poteaux en béton armé séparant chaque travée. Les parties pleines reçoivent un habillage en pierre du Morvan appareillée, aucune sculpture ne venant cependant orner les pignons¹¹⁸⁸ **[Fig n°368 à 371]**. Tramées sur le module courant d'1,75 m, les façades des classes utilisent le mur-rideau type CIMT-Jean Prouvé, dont la dilatation sous l'effet de la chaleur et la mauvaise absorption du rayonnement solaire poseront problème sur certains éléments¹¹⁸⁹. Le caractère verdoyant voulu par Pierre Dufau et ses confrères cédera, comme à Amiens, à une minéralisation progressive des espaces libres et des terrains sportifs afin d'en diminuer le coût d'entretien.

1188 Pierre Dufau indiqua, dans une lettre du 17 avril 1968 à son confrère Léon Robert (CAP-CAA 066 Ifa 1049-3), avoir fait des propositions n'ayant pas été retenues. L'architecte apprendra fortuitement, en 1975, l'installation d'une œuvre de Pierre Székely financée au titre du 1% culturel.

1189 Lettre de Pierre Dufau à Léon Robert, datée du 21 juillet 1964, CAP-CAA 066 Ifa 1049-3.

Les concours de Phnom-Penh et de Karachi

Les conditions économiques et politiques de la Reconstruction convient donc Pierre Dufau et les architectes de sa génération à la recherche de formules fonctionnalistes, dirigées par les économies de temps, d'argent et de matériaux. Rares sont, dans les premières années de l'après-guerre, les programmes échappant à ces tropismes, le monument Leclerc au pied de la cathédrale d'Amiens en étant un exemple. La floraison des concours internationaux permet aux architectes français de se libérer de cette relative austérité ambiante au profit d'une inclination pour le lyrisme formel qu'autorisent les applications des techniques de pointe dans la construction. Cette tendance a ses contempteurs, au premier rang desquels Fernand Pouillon, dont la critique acide portée dans ses mémoires à travers un dialogue imagé fait remarquablement écho au concours de Karachi que l'on verra ci-après :

« Deux grands architectes se rencontrent dans un salon :

- Que fais-tu ?

- Du sordide. Et toi ?

- Moi aussi.

Ce n'est pas de la fiction, d'autres que moi pouvaient les entendre. Pour ceux qui ne l'auraient pas compris, le "sordide", ce sont les maisons où vous devez vivre, braves gens.

Les mêmes architectes mignotent amoureusement un projet d'église pour Santa Fe, ou une salle de concert destinée à Honolulu. Et la conversation prend un tour différent :

- Je construis en éléments sur coffrages paraboliques hyperboliques, d'ailleurs, tu verras dans le prochain numéro d'*Architecture d'aujourd'hui*, il y aura des photos et un article de Vago ou de Bloch [sic] sur les formes étonnantes de mes structures.

- Ah, fait l'autre qui n'écoute pas, moi j'ai des ennuis avec mon acoustique. J'ai consulté des ingénieurs qui doivent se rencontrer prochainement. Et nous ferons plus tard, ensemble, un compte-rendu dans *Architecture d'aujourd'hui*. »¹¹⁹⁰

Au-delà de ces questions relevant davantage de la morale que de la doctrine architecturale, Pierre Dufau trouve dans les concours internationaux l'occasion de confronter sa production à celle de ses confrères étrangers ; ainsi peut-il évaluer s'il nage dans le sens du courant ou à rebours. La diversité des programmes proposés, pour certains proches de ceux

1190 POUILLON, 1968, p. 28-29. Fernand Pouillon cite Pierre Vago et André Bloc, responsables de la ligne éditoriale de *l'Architecture d'aujourd'hui* qui maintint le silence sur les ensembles de logements que l'architecte réalisa à Alger au milieu des années 1950.

qu'il a connus en tant qu'étudiant à l'École des beaux-arts, lui permet également de faire perdurer ses réflexes scolaires : la force de l'image continue de primer au sein des concours de même que, pour un temps encore, le sens de la composition classique dans lequel Pierre Dufau a fait ses preuves.

L'ambassade de France au Cambodge

Le ministère des Affaires étrangères ouvre à l'automne 1956 un concours pour la réalisation du haut-commissariat de la France au Cambodge, ancienne colonie devenue indépendante en 1953, sur un terrain de six hectares situé au cœur de la capitale Phnom-Penh. Les concours d'architecture, a fortiori internationaux, sont jusque-là négligés par Pierre Dufau, dont on a dit en première partie la méfiance vis-à-vis de ce type de procédure. Ses réseaux semblent le laisser croire cette fois à sa bonne chance : s'il a étudié en 1951 l'aménagement de la résidence privée à Paris, rue Charles-Floquet, du roi du Cambodge Norodom Sihanouk¹¹⁹¹, l'architecte compte sans doute surtout sur la présence de son confrère et ancien employé Jean Laur, chargé de la protection du site d'Angkor-Vat, parmi les quatre membres du jury du concours.

L'étude du projet est menée en *charrette* par Jean-Pierre Dacbert et Paul Quintrand au cours du mois d'octobre 1956. Les éléments de programme fournis par le maître d'ouvrage sont très réduits et tiennent en cinq pages : ils se résument à une brève description du terrain et des fonctionnalités attendues. Quelques renseignements sur les conditions climatologiques de Phnom-Penh et sur les prix locaux des principaux matériaux de construction sont donnés en annexes. La définition du caractère architectural espéré est laissée suffisamment floue pour que chaque concurrent puisse y lire ce qu'il souhaite :

« On s'attachera à réaliser une composition traduisant le rôle que la France entend jouer au Cambodge, à la mesure de la contribution qu'elle continue d'apporter à son essor et des réalisations qu'elle y a créées. On recherchera des dispositions

¹¹⁹¹ Les documents conservés ne permettent pas d'affirmer que des travaux ont été exécutés. Marie-Yamila Tahier indique cependant, dans son rapport de 1987, que Pierre Dufau est nommé dès 1954 chevalier de l'Ordre royal du Sahametrei du Cambodge.

représentatives du Génie Français par l'intelligence des données et par l'expression du sens de la mesure et du goût français. »¹¹⁹²

Entré à l'agence Dufau pour travailler sur les bases aériennes alors qu'il poursuit ses études à l'École des beaux-arts, Paul Quintrand, bon dessinateur doté d'une formation scientifique, est chargé de la définition du parti esthétique des bâtiments malgré une documentation très limitée et des délais de réflexion réduits à quelques jours :

« Le programme était incroyablement sommaire, nous ne connaissions rien du pays. J'étais opposé au système Beaux-arts parce que nous faisions des projets sans programme, et Pierre Dufau lui-même me disait pendant l'étude qu'il fallait envisager les choses très simplement. J'avais retenu qu'il fallait des grands toits, comme sur les photos que Pierre Dufau m'avait montrées. Rechercher une architecture semblant être de bois, même si nous construisions en béton. Un volume fermé avec des moustiquaires pour ce que soit vivable. Mais c'était dans l'ensemble très élémentaire, on ne se posait pas beaucoup de questions, d'autant qu'on n'avait pas le temps. »¹¹⁹³

Le rapport au vernaculaire est donc très ténu, se limitant à une silhouette générale de toits à forte pente dont les débords protègent de la pluie et du rayonnement solaire, portés par des poteaux extérieurs en béton armé rappelant les constructions en bois [Fig. n°372 à 375]. Insérés dans ces abris protégeant des conditions permanentes du climat, les deux bâtiments de l'hôtel particulier de l'ambassadeur sont largement ouverts sur l'extérieur par des baies vitrées. La destination des lieux et le manque de temps font écarter toute recherche de solution de ventilation naturelle, le recours à la climatisation étant préféré. Bien que tout décorum ou référence stylistique ait été évacuée, le haut-commissariat de Phnom-Penh ne s'insère pas, affirment ses auteurs, dans le Style international en voie de généralisation :

« Nous avons pensé qu'au moment où la France subit une éclipse dans les pays d'orient, il était important d'affirmer par une réalisation architecturale de cette nature la pérennité de notre désir de renouveau. Il eut été détestable de présenter un projet se référant à une architecture internationaliste, ou qui fût une médiocre imitation des styles français antérieurs dont certes nous devons être fiers mais qui exigent justement de nous que nous continuions cet effort créateur sans nous contenter de copies périmées »¹¹⁹⁴

1192 Devis-programme du concours pour la construction des bâtiments du haut-commissariat de la République française au Cambodge, n.d., CAP-CAA 066 Ifa 1067-3.

1193 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

1194 Descriptif du projet et justification du parti du rendu de concours de Pierre Dufau, 2 décembre 1956, CAP-CAA 066 Ifa 1067-3.

C'est en effet par la composition d'ensemble que le haut-commissariat de Phnom-Penh se rattache à la tradition architecturale française : les différents éléments du programme se voient assigner une valeur les hiérarchisant les uns par rapport aux autres autour d'une pelouse centrale [Fig. n°376]. L'absence complète d'indications sur l'environnement urbain incite, à l'exemple des sujets de concours d'École, à traiter le le haut-commissariat dans une posture d'autarcie, le rendu graphique de Paul Quintrand participant à ce rapprochement d'avec les projets scolaires de l'époque. Le primat symbolique l'emporte donc sur la recherche d'un parti fonctionnaliste unifiant les différents constituants du programme. Les conséquences de ce choix sur le coût de construction sont d'ailleurs sciemment cachées par Pierre Dufau dans son estimation succincte des travaux qui coïncide avec le montant défini par le ministère des Affaires étrangères. Roger Lemoine, métreur-vérificateur habituel de l'agence lui remet le chiffrage du projet accompagné d'un avertissement dénué d'ambiguïté : « Je suis resté dans le cadre du prix limite de 210 000 000 F. Cependant j'estime que la valeur réelle de votre projet serait supérieure à ce chiffre d'au moins 20% »¹¹⁹⁵.

Pierre Dufau est informé au début du mois de janvier 1957 que son projet est lauréat¹¹⁹⁶. L'architecte entreprend un voyage sur place au mois de mars afin de se faire préciser les adaptations nécessaires par rapport au programme du concours. Celles-ci sont assez importantes : les logements de fonction et ceux de domestiques sont supprimés, et un immeuble de bureaux est ajouté à proximité du centre culturel. La nécessité de gommer les dépassements prévus de l'enveloppe budgétaire amène les architectes à simplifier les aménagements paysagers – les bassins d'agrément sont par exemples supprimés – et à abaisser la qualité des matériaux employés, en particulier pour les revêtements de sols et de murs. Basé sur un programme chancelant et ayant fait l'objet d'une première estimation insincère, le haut-commissariat devenu entre temps ambassade n'est rapidement plus que le reflet atténué de la proposition lauréate de l'automne 1956, cette involution rejoignant le commentaire fait, quelques années plus tôt, par Pierre Dufau à un confrère :

« Je pense que tout concours [important] devrait être sur invitation et à 2 degrés pour éviter des frais considérables. En effet, le projet primé n'est jamais le projet exécuté. Donc, le concours ne doit se borner qu'à une sorte de concours d'idées

1195 Lettre de Roger Lemoine à Pierre Dufau, datée du 29 octobre 1956, CAP-CAA 066 Ifa 1067-3.

1196 Le deuxième prix revient à Alain Bourbonnais et Thierry Sainsaulieu.

pour faire ressortir la façon la plus astucieuse d'utiliser un terrain donné sur un programme donné. »¹¹⁹⁷

La création d'une agence de chantier étant trop onéreuse, l'architecte s'associe à un confrère local, Henri Chatel, pour la surveillance des travaux. Celui-ci l'avertit de la médiocre qualité de la main d'œuvre disponible au Cambodge : les peintres et plâtriers sont introuvables, les maçons, carreleurs et plombiers médiocres, seuls les charpentiers fournissant un travail jugé convenable¹¹⁹⁸. Si les messageries maritimes permettent d'acheminer des matériaux de construction d'Europe, les architectes choisissent d'importer des carrelages et ferraillements du Japon et de Hong-Kong afin de diminuer les coûts. Les procédés constructifs devront dans tous les cas être simples afin de d'éviter les aléas. Ouvert à l'été 1958, le chantier est particulièrement lent [Fig. n°377 et 378], et compliqué par la saison des pluies et les difficultés d'approvisionnement doublés des problèmes de conversion monétaire. La situation politique en France paraît en outre retarder les prises de décisions sur des questions telles que le choix du mobilier, qui n'est commandé qu'à la fin de l'année 1959. Sanctuarisés deux ans auparavant, les crédits sont minés par l'inflation qui atteint 10% l'an. Fidèle à ses amis, Pierre Dufau parviendra à faire acquérir une toile d'Yves Brayer et un petit marbre de René Collamarini, l'architecte indiquant qu'il serait bon d'acheter d'autres toiles « pour que nous puissions remplir au maximum ce bâtiment de façon à cacher les imperfections qui seront certainement nombreuses »¹¹⁹⁹.

Pierre Dufau prospectera sans succès pour se voir confier d'autres commandes au Cambodge en activant ses réseaux : il demandera ainsi à Jean Laur si la princesse Yukanthor est en cour, dans l'espoir de pouvoir bénéficier d'un intermède favorable à ses affaires¹²⁰⁰. Si les bâtiments de l'ambassade, toujours non meublés, sont pour l'essentiel terminés au printemps 1960 [Fig. n°379 à 381], l'ambiance sur le chantier est passablement dégradée par les demandes de modifications formulées par le diplomate Pierre Gorce et sa femme :

« Nous tenons la première dame de la colonie française pour la plus dangereuse des tordues. [...] Voilà un chantier qui serait terminé depuis quatre ou cinq mois si votre projet avait été exécuté sans modifications [...]. Nous allons nous retrouver avec 50 000 000 de travaux supplémentaires et un projet qui aura été

1197 Lettre de Pierre Dufau à Paul Glénat, datée du 7 novembre 1949, CAP-CAA 066 Ifa 1043-1.

1198 Lettre de Henri Chatel à Pierre Dufau, datée du 8 octobre 1957, CAP-CAA 066 Ifa 1067-5.

1199 Lettre de Pierre Dufau à la direction des Arts et des Lettres du ministère de l'Éducation nationale, datée du 1^{er} décembre 1958, CAP-CAA 066 Ifa 1067-5.

1200 Lettre de Pierre Dufau à Jean Laur, datée du 2 avril 1957, CAP-CAA 066 Ifa 1067-5.

copieusement estropié, tout cela parce que l'ambassade n'a pas été fichue d'établir un programme normal. Le responsable du programme n'étant plus là depuis longtemps, sur qui faire tomber la responsabilité sinon sur l'architecte ? »¹²⁰¹

Le problème de la ventilation des locaux est l'un des plus saillants : le nombre d'appareils de conditionnement installés est ainsi de 40 en septembre 1960, contre 11 initialement prévus, Henri Chatel s'évertuant à ce qu'aucun climatiseur ne soit visible sur les façades des bâtiments. Pierre Dufau ne verra jamais l'ambassade de Phnom-Penh terminée, le voyage devant le conduire à prononcer la réception des travaux, en mars 1961, étant annulé la veille de son départ. Prenant son poste au même moment, le nouvel ambassadeur Jean de Beausse fera rapidement procéder à de nouveaux travaux sans consulter Pierre Dufau, qui en rendra ainsi compte dans ses mémoires :

« À l'époque, le titulaire n'avait pas d'enfants et une femme qui aimait recevoir. On fit donc dans le grandiose. Mais son successeur avait six ou sept enfants. Il fit recouper tous les volumes en hauteur et en largeur pour créer les pièces dont il avait besoin. Un jour, je rencontrai un industriel qui rentrait de Phnom-Penh, je lui demandai s'il avait été à l'ambassade. Il y avait couché. Elle était très belle et bien entretenue. Il n'y avait qu'un problème : "L'architecte qui avait construit ça devait être complètement zinzin car les appartements n'avaient ni queue ni tête ..." »¹²⁰²

Le mausolée de Muhammad Ali Jinnah à Karachi

C'est au cours des années 1950 que l'Union Internationale des Architectes (UIA)¹²⁰³ connaît l'apogée de son activité, l'organisation assistant de nombreux pays, dans un contexte de décolonisation, à organiser des concours pour la réalisation de monuments ou de grands équipements publics. Pierre Vago¹²⁰⁴, qui a été en 1948 l'un des fondateurs de l'UIA, en assure le relais en France par *l'Architecture d'aujourd'hui*, dont il préside le comité de rédaction : la revue consacre couramment une page à l'actualité des concours internationaux, publiant tant

1201 Lettre de Henri Chatel à Pierre Dufau, datée du 22 septembre 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1067-5.

1202 DUFAU, 1989, p. 95.

1203 NICOLAS, Aymone. *L'apogée des concours internationaux d'architecture : l'action de l'UIA, 1948-1975*. Paris : Picard, 2007.

1204 VAGO, Pierre. *Une vie intense*. Bruxelles : Archives d'architecture moderne, 2000.

les avis d'ouverture que les résultats. Le numéro de juin 1957 annonce ainsi le lancement par le gouvernement pakistanais d'un concours pour l'érection d'un mausolée à Karachi dédié à Muhammad Ali Jinnah, père fondateur de l'indépendance du pays. Pierre Dufau s'y porte candidat, la date limite de rendu des propositions étant fixée au 31 octobre de la même année.

Laissant une grande liberté d'interprétation aux candidats, le programme du concours prévoit l'aménagement d'un terrain de plusieurs dizaines d'hectares en lieu de pèlerinage et de recueillement : outre le sanctuaire, de vastes jardins doivent être prévus ainsi que l'emplacement d'une mosquée réalisable dans le futur. Propice tant à un aménagement paysager somptuaire qu'à une expression architecturale monumentale, ce programme évoquant les sujets du concours du Prix de Rome est confié par Pierre Dufau à Paul Quintrand, qui jouit au sein de l'agence d'une réputation de bon rendement¹²⁰⁵. Désigné responsable du projet, le jeune homme qui n'est pas encore diplômé prend pour modèles les architecture de terre du Moyen-orient [Fig. n°382 à 384].

Le mausolée se présente comme une pyramide tronquée d'une centaine de mètres de côté, entourée d'un plan d'eau également de forme carrée. Le pèlerin pénètre dans le tertre par des passerelles ; un réseau de couloirs et de salles souterraines le mène au sanctuaire de 46 m de côté où se dresse, au dessus du sarcophage, une coupole conique en métal doré de 20 m de hauteur. Faite d'une charpente de tubes d'acier soudés reposant sur des massifs de marbre, elle forme en perspective, vue depuis le sol, une succession d'étoiles à huit branches de taille décroissante. Karachi étant situé dans une zone de forte sismicité, le mausolée est édifié en masses de terre protégées de l'érosion par des murs en béton cyclopéen, la totalité de leur surface devant être animée par un décor de dessins creusés à même les banches. Alors tout juste âgé de 27 ans, Gérard Grandval¹²⁰⁶ vient dessiner des éléphants au scalpel en grattant des couches de gouache sur les planches de concours. Solennel et énigmatique, le mausolée de Muhammad Ali Jinnah échappe à l'analyse fonctionnaliste qui est l'angle d'appréciation principal de l'architecture des années 1950, comme le fera plus tard le Mémorial des martyrs de la déportation de Georges-Henri Pingusson à Paris.

1205 Entretien avec M. Paul Quintrand, le 18 juillet 2016.

1206 Un article de *l'Équipe* du 7 novembre 1962 indique que Gérard Grandval est le neveu d'Hubert Grunwald, propriétaire de l'ancien vélodrome d'hiver du boulevard de Grenelle et pour qui Pierre Dufau travaille à partir de 1957. Nous n'avons pu confirmer ce lien familial qui aurait facilité l'entrée de Gérard Grandval à l'agence Dufau en tant que *nègre*.

Les projets des 57 concurrents sont jugés le 10 février 1958 par un jury comprenant, outre le premier ministre du Pakistan, cinq architectes : l'Anglais Robert Matthew, les Italiens Gio Ponti et Pier Luigi Nervi, et les Français Eugène Beaudouin et Georges Candilis. Destiné à être suivi d'exécution, le projet lauréat doit « exprimer la destination spirituelle et morale de l'œuvre, la solennité de son caractère funèbre et religieux, d'une part et, d'autre part, s'intégrer aux impératifs du lieu et convenir à l'ambiance humaine caractéristique de la cité »¹²⁰⁷, le jury entendant « consacrer une œuvre caractéristique de notre époque »¹²⁰⁸. Les projets de Pierre Dufau et de l'agence anglaise Raglan Squire sont particulièrement remarquables, celui de l'architecte français étant décrit comme une œuvre « d'un ordre admirable de conception, dédiée avec son esprit sévère au sens sacré du Mausolée qui sera le centre et le but des pèlerinages du nouvel état moderne du Pakistan »¹²⁰⁹. Il termine pourtant deuxième, *ex aequo* avec le tandem Paul Herbé-Jean Le Couteur [Fig n°385 à 387]. Ainsi que le soulignera *l'Architecture d'aujourd'hui* qui accorde une large place aux résultats du concours dans son numéro d'avril 1958, le jury justifiera son choix par la nécessité de « considérer les aspects humains de sa décision aussi bien sous l'angle politique que sous l'angle spirituel »¹²¹⁰. Deux jours avant sa réunion, le 8 février 1958, l'armée française mène une attaque meurtrière sur le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, suscitant l'indignation du monde musulman : probable lauréat sans cet événement géopolitique, Pierre Dufau partage le deuxième prix de 15 000 roupies pakistanaïses avec ses deux compatriotes. Formé de voiles paraboliques hyperboliques de béton armé dans l'esprit de Félix Candela [Fig n°388], le projet lauréat de l'agence Raglan Squire sera finalement rejeté par la veuve de Muhammad Ali Jinnah.

1207 « Concours international pour le mausolée Qaïde-Azam Mohamed Ali Jinnah, Karachi, Pakistan », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n° 77, avril 1958, p. VII.

1208 Ibid.

1209 Ibid.

1210 Ibid.

Le palais présidentiel d'Abidjan et la logique de l'opulence

Ultime avatar de l'histoire coloniale française, la Communauté, instaurée en 1958 par la nouvelle Constitution de la Cinquième République, tente la mise en œuvre d'un système décentralisé offrant l'autonomie aux territoires africains devenus états. Ébranlée par la guerre d'Indochine et le soulèvement algérien, l'Union Française de 1945 avait déjà évolué suite à la loi-cadre Defferre de 1956 : associant déconcentration et décentralisation, elle crée dans chaque colonie des conseils de gouvernements et des embryons de ministères. Mettant un terme à l'ancien empire, la Communauté instaure un système fédéral où seules les fonctions régaliennes (soit les affaires financières, diplomatiques et militaires) demeurent dévolues à Paris. Elle vole en éclat en 1960, les anciennes colonies déclarant successivement leur indépendance. Des jeux d'acteurs complexes, mêlant technostuctures, politiques et architectes apparaissent en filigrane de la chronologie de l'équipement institutionnel de ces territoires au cours de ces quatre années.

Inauguré lors de festivités grandioses en août 1961, le palais présidentiel d'Abidjan est érigé en manifeste de l'ambition de la Côte d'Ivoire par son premier président, Félix Houphouët-Boigny. Situé à la jonction de la période coloniale et de l'indépendance du nouvel état africain, il est étudié et réalisé en à peine plus d'un an par un groupement d'entreprises et d'architectes français dont fait partie Pierre Dufau. L'ensemble de grand luxe résultant de ce tour de force partage la science de la composition des Prix de Rome, métissée de l'influence du Style international, avec la promotion d'une excellence artistique française. Un tel objet pose des problèmes de fond quant à son approche historiographique, cumulant deux tares rédhibitoires au regard de la *doxa* : ultime outil d'assimilation du colonisateur, il est aussi la première œuvre d'un président adepte des dépenses somptuaires. Palais et résidences officielles ont longtemps été tus par l'expertise et la critique, le jugement de la moralité de leurs existences éclipsant l'analyse de leurs modes de faire et de leurs caractéristiques.

Capitale de la Côte d'Ivoire fondée par la France, Abidjan voit sa population approcher les 250 000 habitants à la fin des années 1950 ¹²¹¹. N'ayant pas plus d'un demi-siècle

1211 CHRISTIN, Olivier et FILLIAT, Armelle. « Abidjan : un urbanisme capital ». CULOT, Maurice et THIVEAUD, Jean-Marie (dir.), *Architectures françaises outre-mer*. Liège : Mardaga, 1992.

d'existence, son centre-ville, le quartier du Plateau, est tracé suivant un plan hippodamien aéré : à sa pointe sud, face à la lagune, réside le gouverneur français, logé dans un petit palais construit en 1933. Mal reliées à la capitale, les autres villes du pays possèdent un équipement rudimentaire, à l'exception de Yamoussoukro, village natal de Félix Houphouët-Boigny, qui a déjà fait l'objet de plans de développement. Syndicaliste anticolonialiste élu député¹²¹², Houphouët devient ministre d'État de la Quatrième République finissante en 1957 : il est le principal soutien africain à la Communauté française. Maire d'Abidjan, il s'impose comme l'interlocuteur de Paris pour la Côte d'Ivoire, et comme l'un des leaders politique de l'espace de l'Afrique Occidentale Française.

La réalisation en 1961, dans un pays encore largement sous-développé, d'un palais présidentiel au coût¹²¹³ représentant plus d'1% du PIB de la Côte d'Ivoire¹²¹⁴ ne peut manquer d'interroger au-delà des questions relatives à l'histoire des formes architecturales et des techniques. Qu'elles soient tues par intérêt ou par pudeur, la raison d'être de l'œuvre et sa moralité gênent le placement historiographique de ce Versailles ivoirien. La logique de l'opulence et l'urgence du temps politique amènent à des objectifs, des moyens et des impensés propres, faisant du Palais d'Abidjan un *unicum* sans guère d'équivalent, sinon dans les quelques autres édifices bâtis dans le même but sur le continent au tournant de la décolonisation.

Quoique les anecdotes et les épiphénomènes ne manquent pas de faire sens, une opération d'une telle ampleur donne aussi occasion à décrypter des tendances lourdes sur l'évolution de la technostucture de l'époque. L'effort d'intégration, par les architectes français, de la leçon de l'Amérique, croisée avec la science de la composition à grande échelle héritée

1212 S'il n'y a pas lieu ici de retracer le parcours politique, très complexe, de Félix Houphouët-Boigny, il faut toutefois souligner que ce positionnement anticolonialiste n'est pas synonyme d'une volonté de rupture culturelle, politique ou économique avec la France. Opposé au projet de confédération porté par Léopold Sédar Senghor, il déclarera l'indépendance de la Côte d'Ivoire après avoir vu périliciter la Communauté française et l'idéal fédéraliste qui l'animait.

1213 Les différentes sources d'archives et de presse proposent des chiffres disparates ne précisant pas toujours si la décoration ou les honoraires des maîtres d'œuvre sont inclus. Un coût global de 2,15 milliards de francs CFA, soit 43 millions de nouveaux francs (1 FRF = 50 FCFA), peut probablement être retenu. Compte tenu de l'érosion monétaire, le pouvoir d'achat de 43 millions FRF valeur 1960 est équivalent à 68 millions d'euros valeur 2016. Les différences de prix à l'époque entre la France et la Côte d'Ivoire rendent toutefois la conversion fragile.

1214 Celui-ci se monte, cette année-là, à 160 milliards de francs CFA. La grande prospérité de l'économie ivoirienne des années 1960-1970 reposera sur les exportations de café et de cacao, la chute des cours ouvrant une période de marasme économique suivie par de profonds désordres politiques intérieurs, pour partie conséquence du monopartisme instauré par Houphouët-Boigny, et se poursuivant encore aujourd'hui.

de l'enseignement des Beaux-Arts, concourt à la mise en œuvre en trois cents jours d'une opération gigantesque. Le palais d'Abidjan pose par ailleurs la question de la pérennisation d'un tel équipement, et de son incorporation dans les usages d'un pays secoué, depuis une vingtaine d'années, par des conflits civils et politiques. On sera enfin saisi par le glissement programmatique opéré entre 1957 et 1961, le palais présidentiel ayant petit à petit phagocyté les autres éléments d'un vaste programme d'équipement couvrant l'ensemble du territoire ivoirien. Un phare, en somme, plutôt que mille lanternes.

Une mission : l'équipement d'un nouveau pays

Encore bien éloignée de la réalisation finale, l'histoire du palais présidentiel d'Abidjan débute par la passation, en novembre 1957, d'un marché d'études par entente directe entre la SEFAC (Société d'Études Franco-Africaine de Constructions) et le tout jeune gouvernement de la Côte d'Ivoire. D'un montant de 25 millions de francs CFA, il vise la réalisation d'un plan décennal d'équipement du territoire en bâtiments administratifs et en logements de fonctionnaires. Devant accompagner la marche vers l'autonomie et la croissance économique du pays, cette étude pré-opérationnelle se voit fixer des objectifs ambitieux. La SEFAC a à mener un inventaire qualitatif et quantitatif du parc immobilier du gouvernement ivoirien ; évaluer les besoins présents et à venir ; recenser les terrains utilisables dans les zones urbaines et rurales ; identifier les possibilités de financement. La société est également chargée d'étudier les plans des nouveaux immeubles administratifs et des logements de fonctionnaires ; l'habitat rural n'est pas oublié puisque des possibilités d'amélioration doivent être proposées, notamment par la conception de lotissements-types. Une étude de curetage des quartiers africains de Treichville et d'Adjamé, à Abidjan, doit enfin être mise en œuvre. Le contrat stipule que la SEFAC s'interdit tout bénéfice sur l'étude des projets, mais que le gouvernement ivoirien lui en confiera préférentiellement l'exécution. Le mode de faire retenu impose ainsi une rationalisation de l'étude : poussée dans une logique de plans-types, elle évite les développements chronophages en même temps qu'elle prépare les économies d'échelle de la phase du chantier.

Société *ad hoc*, la SEFAC utilise les moyens techniques de Froment-Clavier et de l'entreprise Thinet [Fig n°389], avec lesquelles Pierre Dufau réalise au même moment l'immeuble du 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré. L'industriel du café Pierre Joannon, d'origine stéphanoise comme Marcel Thinet et proche de Félix Houphouët-Boigny, se charge d'obtenir les crédits d'études du gouvernement français. Les études architecturales sont attribuées à Pierre Dufau et Jean-Maurice Lafon¹²¹⁵, Robert Boy¹²¹⁶ assurant le relais local à Abidjan. Jean-Pierre Dacbert, arrivé lors des *charrettes* des bases aériennes, sera responsable au sein de l'agence Dufau de l'ensemble des études ivoiriennes¹²¹⁷, effectuant de nombreux déplacements dans le pays.

Un premier voyage d'étude est effectué entre décembre 1957 et février 1958 par Dacbert, assisté de représentants de Thinet et de Froment-Clavier. Parcourant une Côte d'Ivoire déjà minée par les coteries et les clans, les techniciens français doivent montrer patte blanche ainsi qu'en fait part leur rapport : « La première partie du séjour (deux semaines) a été consacrée aux visites officielles, sans lesquelles rien ne pouvait être entrepris »¹²¹⁸. Si le principe du marché confié à la SEFAC fait l'objet d'un quasi consensus au sein du gouvernement ivoirien, Jean Millier, unique européen à en faire partie, y est fermement opposé. Ingénieur des Ponts et Chaussées¹²¹⁹, il est l'instigateur des grands chantiers ayant déjà bouleversé Abidjan depuis le début des années 1950 (nouveau pont, extension du port, construction de barrages hydroélectriques, etc.), et a soutenu les architectes déjà en place, en particulier les agences Badani-Roux-Dorlut¹²²⁰, Lagneau-Weill et Chomette, tenues de collaborer avec les nouveaux arrivants. Les courriers envoyés par Jean-Pierre Dacbert à ses

1215 On ignore si Pierre Dufau a, par amitié, associé Jean-Maurice Lafon à ces études à la suite de leur collaboration sur la reconstruction d'Amiens, ou si Lafon est lui-même lié à Thinet et Froment-Clavier.

1216 Élève de l'atelier Pontremoli-Leconte diplômé en 1938, auteur d'importantes constructions publiques à Dakar et Libreville, Robert Boy a aussi construit la villa personnelle de Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. Il est probablement recommandé à Pierre Dufau par Jean-Louis Fayeton qui a été son camarade d'atelier.

1217 Bien qu'employé, il signera les plans avec la précision « Architecte assistant ».

1218 Rapport du voyage d'information du 29 décembre 1957 au 9 février 1958, établi par Eugène-Louis Sylvano, CAP-CAA 066 Ifa 1062-1. Souligné dans le texte. Cet architecte employé par l'entreprise Thinet semble connaître Pierre Dufau antérieurement à sa mission en Côte d'Ivoire.

1219 Ancien élève de l'École polytechnique, Jean Millier est affecté en Côte d'Ivoire en 1946, et devient directeur des Travaux Publics dès 1952. Quittant le gouvernement ivoirien en janvier 1961, il devient l'adjoint de Paul Delouvrier pour l'aménagement de la région parisienne, et est président-directeur-général, de 1969 à 1977, de l'Établissement Public pour l'Aménagement de la région de la Défense (EPAD).

1220 DELHUMEAU et LEMONIER, 2016. Auteur en 1952 du plan d'urbanisme de la ville, Daniel Badani réalise avec Pierre Roux-Dorlut un grand nombre de bâtiments publics et privés dans la capitale ivoirienne. Leur œuvre la plus emblématique est le pont Houphouët-Boigny, ouvrage d'art franchissant la lagune conçu avec l'ingénieur Nicolas Esquillan, et la place Lapalud à son extrémité nord, à l'architecture ordonnancée. L'architecte Michel Ducharme débutera sa carrière dans leur agence avant de fonder la sienne.

patrons rendent compte de l'ambiance locale, parfois assez irréaliste, en même temps que du dépaysement et de l'extrême pauvreté auxquels est confronté le jeune architecte :

« Je vous raconterai les villages indigènes grouillants de marmots aux gros ventres, de femmes aux seins jusqu'aux genoux, etc, etc. Tout ce monde arriéré. Abidjan est une assez jolie ville, les quartiers noirs sont sordides, il flotte une odeur de poisson pourri et de merde. »¹²²¹

« Les jolies abidjanaises sont visibles un peu partout et fort curieusement à la piscine que nous occupons presque tous les jours à midi. Elles sont d'un genre accostage direct, surtout les secrétaires de messieurs les ministres, nous les voyons à la piscine extrêmement peu vêtues, et dans les bureaux ministériels un peu plus. [...] Nous évoluons dans ce monde de palabres, de luttes d'influence, de ragots de petite ville de province, avec un mutisme absolu qui fait la force de nos œuvres et qui intrigue sérieusement les métropolitains en place. »¹²²²

La Côte d'Ivoire compte alors 2,5 millions d'habitants, moins d'1% étant des français, qui contrôlent les usines et le secteur de la construction. Ce dernier demeure peu développé, ni l'extraction de l'argile, ni le travail du bois ne faisant l'objet d'une véritable industrialisation en direction du bâtiment. L'acier et le ciment doivent être importés. Si l'accès à Abidjan est aisé par voie maritime, les villes de l'intérieur du pays souffrent de la médiocrité des voies de communication, et de l'absence d'une politique cohérente d'aménagement du territoire. Lancée dès l'après-guerre, l'aménagement de Yamoussoukro apparaît ainsi aux visiteurs comme « un échec psychologique et financier ; c'est aussi un échec du triple point de vue technique, architectural et des prix de revient »¹²²³.

L'équipe de la SEFAC enquête enfin sur les différentes formes d'habitat urbain et rural, des différences marquées apparaissant selon l'ethnie, la religion et le niveau d'éducation. Toutes les constructions domestiques modernes observées tournent le dos à l'emploi de la terre ou de l'argile, optant pour le parpaing de ciment sans grand souci d'aspect intérieur ou extérieur, les rares éléments de décor se limitant à des crocodiles ou des motifs géométriques. En ville, les habitations européennes et les bâtiments administratifs adoptent des conceptions modernes : construction en béton armé ou en parpaings, utilisation de claustras et de brise-soleils, larges porte-à-faux ou saillies de toitures pour amener de l'ombre. Les parois demeurent légères vu le peu d'importance des déperditions thermiques, l'essentiel des efforts

1221 Lettre de Jean-Pierre Dacbert à Pierre Dufau, datée du 10 janvier 1958, CAP-CAA 066 Ifa 1062-1.

1222 Lettre de Jean-Pierre Dacbert à Hélène Dufau, datée du 16 janvier 1958, CAP-CAA 066 Ifa 1062-1.

1223 Rapport du voyage d'information du 29 décembre 1957 au 9 février 1958, établi par Eugène-Louis Sylvano, CAP-CAA 066 Ifa 1062-1.

des architectes portant sur la ventilation naturelle et la protection contre les rayons du soleil. Seul l'immeuble de la compagnie Transafric, construit en acier par Guy Lagneau et Michel Weill, est entièrement climatisé.

Le logement de fonction, expression du pouvoir politique

L'absence complète de relais opérationnels en dehors d'Abidjan et les difficultés prévisibles de financement amènent, dès mai 1958, l'abandon des études des logements ruraux. Pierre Dufau et Jean-Maurice Lafon se concentrent sur la définition de plans-types de logements de fonctionnaires, avec un réel souci de compréhension des modes de vie locaux, tout en se distinguant des formes architecturales vernaculaires.

Élément de la nouvelle architecture officielle, le logement de fonction doit éviter toute confusion avec l'habitat traditionnel, mais aussi avec la construction moderne spontanée, réalisée sans ordre et sans règles. Les résidences des hauts fonctionnaires proposent une organisation éclatée autour d'un patio central, l'utilisation de demis-niveaux permettant d'accorder une hauteur sous plafond plus importante au grand salon, salle de palabres traditionnelle. **[Fig. n°390]** Logée dans des immeubles collectifs, les classes moyennes bénéficient des recherches typologiques effectuées en France au même moment : jumelage des gaines, mutualisation des circulations verticales et horizontales, organisation de logements en duplex, dans une logique sous-tendue par la juxtaposition d'éléments sériels. **[Fig. n°391]** Les logements populaires, de plain-pied, sont enfin agencés suivant différents plans-masses recherchant les économies d'échelle par la mitoyenneté, tout en recréant des ambiances de cour communes compatibles avec les modes de vie traditionnels. **[Fig. n°392]**

L'adoption des normes européennes de confort domestique et la standardisation des éléments constitutifs de l'habitat figurent ainsi le tournant vers l'ordre – sous couvert de modernité – sans toutefois provoquer de rupture culturelle avec les fondements sociétaux ivoiriens. Déployée dans toutes les classes sociales, l'architecture du logement de fonction est une expression du pouvoir politique : abritant des privilégiés qui sont au cœur de l'évolution du pays, les logements doivent être la source d'un effet d'entraînement. A travers le choix des

profils de domesticité, c'est une autorité qui s'exprime, dictant les nouveaux modes d'habiter par le truchement des architectes ; le logement du fonctionnaire, c'est-à-dire une cellule de l'organisme étatique, doit donner à voir la vision d'ensemble du projet de société.

Les rapports préliminaires dénotent, de la part des architectes, un esprit teinté d'une certaine humilité : « Il ne faut pas mépriser les méthodes actuelles de construction par pur esprit de novation. Bien au contraire, l'état actuel de la construction est une résultante d'essais, de tâtonnements faits par des milliers d'individus qui nous ont précédés et pour lesquels le prix de revient était le souci majeur »¹²²⁴. La volonté de développer les filières locales bute toutefois sur leur incapacité à répondre, en qualité et en délai, aux exigences du programme, seules les menuiseries pouvant être produites sur place.

Le choix du confort par l'argent

Outre le programme d'habitat, la SEFAC est en charge de l'étude de l'équipement administratif de la Côte d'Ivoire, et en particulier de la nouvelle cité gouvernementale d'Abidjan, les bâtiments existants s'avérant très insuffisants par rapport aux besoins prévisibles. Situé face à la lagune, à la pointe sud du quartier du Plateau, le parc du palais du gouverneur offre une assiette suffisante en même temps que la force symbolique nécessaire au nouvel ensemble. Soutenus par Houphouët-Boigny, maire d'Abidjan et président de l'assemblée territoriale, les architectes de la SEFAC imposent leurs vues à Jean Millier et aux urbanistes de la SETAP (émanation de l'agence Lagneau-Weill) déjà en place. La mise au point du programme des différents ministères s'avère laborieuse, les ministres eux-mêmes peinant à définir leurs besoins dans leurs discussions directes avec les architectes. Plusieurs choix s'offrent alors : la construction de ministères isolés et indépendants, solution coûteuse en terrains, en temps, en argent, et défavorable aux communications ; ou la réunion des ministères dans un même immeuble à l'instar du Palais du grand conseil de l'AOF à Dakar¹²²⁵, au risque de créer un maelström.

¹²²⁴ Note précisant les travaux déjà réalisés et précisant l'activité de la seconde mission technique devant se rendre en Côte d'Ivoire courant août 1958, établi par Pierre Auclin et Eugène-Louis Sylvano, CAP-CAA 066 Ifa 1062-1.

¹²²⁵ Réalisé en 1956 par l'agence Badani-Roux-Dorlut.

Les architectes et la SEFAC proposent une troisième solution, présentée comme plus souple et permettant un meilleur phasage. **[Fig. n°393]** Au cœur du parc, un bloc gouvernemental où s'élabore la pensée politique abriterait les cabinets ministériels formant des petites unités groupées autour de patios et de jardins permettant la tenue de réceptions, tout en jouissant de services communs. Répartis dans des immeubles de bureaux banalisés, les services administratifs traduisent et appliquent la volonté gouvernementale et permettent l'accueil du public, confort et commodité visant à accroître le rendement de l'administration. La proximité des différents bâtiments permet aussi l'emploi de méthodes d'industrialisation de la construction, et ce faisant d'économies d'échelle. Ayant fait l'objet de récents travaux d'agrandissement, le palais du gouverneur doit accueillir la présidence du gouvernement. Pléthorique, le programme comprend enfin des villas pour les ministres, un hôtel pour les députés et divers services sociaux destinés au personnel de l'administration. Le montant total des travaux envisagés par la SEFAC, courant 1958, est de 4 540 millions de francs CFA, étalés sur trois ans, les logements comptant pour 1 719 millions.

Quelle traduction architecturale de ces intentions ? Juchés sur pilotis, les cabinets ministériels sont abrités sous des parapluies en béton armé de 6,40 m de côté jouant aussi le rôle de brise-soleil. **[Fig. n°394 et 395]** Les bureaux sont glissés à l'intérieur de cette ossature réinterprétant l'abri souverain de Perret ; ils sont clos par des panneaux de façade sandwich en tôle émaillée ou en polyester stratifié, insérés dans des cadres en béton armé préfabriqués. L'ensemble projeté mêle ainsi la monumentalité structurelle avec les registres d'éléments de second œuvre habituellement employés par les architectes sur des programmes tertiaires. Faisant contrepoint à l'horizontalité des cabinets ministériels, la tour des services administratifs renvoie à une dimension plus utilitaire du Style International, un même plan d'étage courant étant élevé sur les douze niveaux de l'édifice.

Décisive dans la question, alors sensible, de la définition d'une architecture africaine moderne¹²²⁶, la prise en compte des contraintes climatiques est ici traitée par la tangente. L'ensemble administratif d'Abidjan n'est pas, et ce dès 1958, le terreau d'une recherche sur les techniques, les formes et les matériaux propices à une architecture bioclimatique, luttant contre les effets indésirables du soleil, de la chaleur, de l'humidité et de l'air marin. Il n'est pas

1226 Sigfried Giedion écrit : « [...] on retrouve dans toute architecture contemporaine de qualité [...] le souci de respecter les conditions climatiques et géographiques d'une région donnée, en ne les considérant pas comme des obstacles mais comme des tremplins pour l'imagination artistique. » (*Espace, temps, architecture*. Bruxelles : La Connaissance, 1968).

non plus l'occasion d'interroger, de même que pour l'ambassade de France à Phnom-Penh, les solutions empiriques présentes dans la construction vernaculaire. Le choix, par le politique, d'une climatisation intégrale des bâtiments rend de fait superflu l'exercice d'imagination et d'adaptation des moyens à une réalité locale : la seule vérité est la puissance de la technique et, ce faisant, le choix du confort par l'argent. Le parapluie de béton n'est cependant pas une gratuité plastique puisque, agissant aussi comme isolant thermique, sa surface en pyramides capte les eaux pluviales et ses débords limitent le rayonnement solaire.

La présentation des études par Pierre Dufau à Abidjan, à la fin août 1958, suscite l'adhésion des membres du gouvernement qui l'invitent à poursuivre ses études, certains ministres passant en même temps commande aux architectes de leurs villas personnelles¹²²⁷. En tout état de cause, l'objectif du maître d'œuvre, à travers sa mission d'ensemble, est d'insuffler cohérence, efficacité et modernité dans l'appareil d'état naissant. Outils de représentation en même temps qu'outils de travail, les cabinets ministériels doivent présenter les mêmes qualités d'image et de fonctionnalité que le siège social d'une grande entreprise. Ces deux aspects sont équilibrés par la superposition des bureaux sur des patios et jardins intérieurs permettant la tenue de grandes réceptions publiques.

Menées jusqu'au stade de l'avant-projet à l'automne 1958 [Fig n°396 et 397], les études des logements et des bâtiments administratifs sont toutefois gelées par les incertitudes quant au devenir de la Côte d'Ivoire, l'indépendance de la Guinée et la fondation de l'éphémère fédération du Mali amorçant le démantèlement de la Communauté. Dans un contexte de lutte d'influences croissantes entre Dakar et Abidjan, ces changements géopolitiques amènent les autorités ivoiriennes à réclamer, au printemps 1959, la réservation du parc du palais du gouverneur à l'usage du premier ministre – dont le poste nouvellement créé revient à Félix Houphouët-Boigny le 1^{er} mai – l'édifice en lui-même devant être agrandi pour accueillir son nouvel hôte. Déplacée légèrement plus au nord, la cité ministérielle perd ainsi son rôle d'incarnation du pouvoir politique, l'accent étant mis sur la continuité de la tête de l'exécutif par un même siège géographique. Cette réorientation du programme autour du futur chef de l'État coïncide avec la confirmation de la domination d'Houphouët-Boigny –

1227 C'est le cas du ministre de la Fonction publique Loua Diomandé, qui demande des plans pour l'agrandissement de sa villa existante, mais aussi pour la construction d'une nouvelle villa. On ignore si les études réalisées ont été suivies d'une mise en chantier.

soutenu par Paris – sur la classe politique ivoirienne au terme de plusieurs mois de turbulences culminant, en septembre 1959, par le faux complot du chat noir, et la mise à l'écart du ministre Jean-Baptiste Mockey.

Programme et temps politique

Alors que l'indépendance paraît de plus en plus inéluctable, le lancement d'une première tranche de travaux d'un milliard de francs CFA est confirmé à la fin de l'année 1959¹²²⁸. Faut-il, comme le fera le *Canard Enchaîné*¹²²⁹, une faveur accordée par Antoine Pinay, ministre des Finances et maire de Saint-Chamond (Loire), à Marcel Thinet et Pierre Joannon, stéphanois comme lui ? Toujours est-il que la phase opérationnelle est désormais engagée, la SEFAC cédant la place à la STECI (Société de Travaux d'Équipement de la Côte d'Ivoire) qui conserve les mêmes acteurs. Trois ensembles de logements sont immédiatement lancés [Fig. n°398 à 400] ; bien que fort modestes par rapport à ceux envisagés deux ans plus tôt, ils en conservent l'effort d'assimilation des conditions locales, exprimées davantage dans la distribution des volumes et la prise en compte du climat que dans les matériaux et les procédés constructifs.

Le financement de la première tranche est concentré, pour le volet administratif, sur la construction du palais du premier ministre, Félix Houphouët-Boigny ayant décidé de raser celui du gouverneur, récemment rénové mais inconfortable pour son nouvel usage, pour n'en garder que les fondations. Pierre Dufau présente en février les plans d'un ensemble de grand style évoquant les compositions des candidats au Prix de Rome. Bâti sur trois niveaux au sein

1228 La STECI est également chargée, en-dehors de ce crédit, de l'aménagement de l'ambassade de la Côte d'Ivoire à Paris. Pierre Dufau et Jean-Maurice Lafon étudient, en 1960-1961, l'agrandissement de l'hôtel de la Vaupalière, avenue Matignon puis, après l'abandon du projet, son installation boulevard Raymond-Poincaré où elle se trouve toujours.

1229 Dans l'édition du mercredi 16 août 1961. Marcel Thinet y est erronément dénommé *Tinck*. Plus curieusement, le *Canard Enchaîné* fait de Jacques Fougerolle, alors patron de l'entreprise d'ouvrages d'art Boussiron, le responsable de la STECI. Si l'assertion paraît douteuse, n'étant confirmée par aucun document d'archives, elle se retrouve également dans une coupure de presse du *Figaro*. Le journal satirique fait également état de l'étonnement du premier ministre Michel Debré devant une dépense dont il n'avait pas connaissance. Il n'a pas été possible de préciser les circuits empruntés par l'argent de Paris à Abidjan, ni si la somme, octroyée par Paris sous forme d'un prêt, a effectivement été remboursée. Yves Guéna, haut-commissaire en Côte d'Ivoire dans les mois précédant l'indépendance, nous indiqua le 8 avril 2012 que la mise en œuvre du projet s'est faite totalement en-dehors de son champ de compétence.

de jardins en terrasses, l'édifice comprend les appartements du premier ministre et des hôtes de marque, reliés à une immense salle de réceptions par un escalier à double révolution sur le modèle que l'architecte vient de réaliser avec Jean Prouvé pour l'Institut Français du Pétrole à Reuil-Malmaison [Fig. n°401 à 404].

L'accélération du temps politique amène toutefois une nouvelle refondation du programme, parallèlement à l'écriture de la Constitution du pays, inspirée du modèle américain. C'est, au-delà, un changement de paradigme quant à l'objet de la mission des architectes, appelés à se concentrer sur une réalisation iconique, tant pour créer un effet d'entraînement que faute de moyens humains, techniques et financiers pour intervenir dans chaque ville, rénover chaque administration et loger chaque fonctionnaire. Les architectes ne sont toutefois pas suiveurs, mais eux-mêmes forces de propositions : l'équipe de la STECI incite Félix Houphouët-Boigny à loger son cabinet dans une construction neuve placée à l'entrée du parc, et non dans un bâtiment existant comme jusqu'alors prévu. Toujours au printemps 1960, les architectes suggèrent la division du palais du chef de l'État en deux bâtiments, l'un faisant office de résidence privée et l'autre accueillant les réceptions officielles. Si les crédits disponibles – 87 millions pour le cabinet et 243 millions pour le palais – sont de toute évidence insuffisants, Pierre Dufau estime « qu'il faut prendre le risque du changement de parti architectural »¹²³⁰, répondant à la volonté du commanditaire d'un caractère « grandiose, d'une grande noblesse »¹²³¹, quitte à ralentir les études de la cité ministérielle.

Ces orientations sont, quoi qu'il en soit, portées par Félix Houphouët-Boigny, qui presse le lancement du chantier du futur palais. Effective le 7 août 1960, l'indépendance de la Côte d'Ivoire est amère pour l'un des pères du fédéralisme franco-africain¹²³². Le nouveau palais doit donc asseoir la présence du chef de l'État dans son pays en même temps que lui conférer une aura internationale : aussi sa date de terminaison est-elle choisie pour le premier anniversaire de l'indépendance, mettant la STECI face à un extraordinaire défi.

1230 Compte-rendu de la réunion de coordination de la STECI du 16 juin 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1064-4.

1231 Lettre de Jean-Pierre Dacbert à M. Schmitte, directeur de Froment-Clavier, datée du 12 avril 1960, CAP-CAA 066 Ifa 1065-2.

1232 « J'ai attendu en vain sur le parvis de la Fédération avec mes fleurs fanées », déclaration publiée dans le quotidien ivoirien *Fraternité*, le 3 juin 1960. Michel Debré, alors premier ministre, écrivit dans ses mémoires que le dirigeant ivoirien « aurait voulu une fédération, non seulement par la crainte qu'il éprouvait des indépendances concédées à des États trop fragiles, mais aussi parce qu'il se voyait lui-même grandi par son appartenance à un ensemble qu'il aurait pu représenter sur la scène internationale », *Trois Républiques pour une France : Gouverner, 1958-1962*. Paris : Albin Michel, 1988, p. 338.

La coordination étroite entre architectes, techniciens et entreprises permet le lancement des travaux en octobre, immédiatement après l'achèvement des plans d'ensemble validés par les autorités ivoiriennes. Exécutés avec une conscience aiguë des moyens disponibles et des délais de mise en œuvre, les plans de détail sont eux aussi soumis à l'examen d'Houphouët-Boigny qui devient, en novembre, président de la République, et fait part aux architectes de ses demandes directement sur le chantier. Ce dernier mobilise jusqu'à 2 400 personnes par jour, dont 400 européens, les approvisionnements de certains lots parvenant à Abidjan par bateau, voire par avion. La pose des menuiseries métalliques, des revêtements de sols et de façades est par contre difficile, les matériaux arrivant fréquemment dégradés par les mauvaises conditions de transport. Olivier Dufau, alors âgé de dix-huit ans et qui commence des études d'architecture, est envoyé par son père pour assister les cadres de la STECI dans la coordination des travaux :

« Mon père était conscient que je ne me présenterais pas au concours dès la première année aux Beaux-arts, j'étais le fils de l'une des plus grosses agences de France, et les brimades étaient interminables. C'était assez pénible à vivre et ma première année d'études en a beaucoup souffert. Il m'a envoyé à Abidjan et m'a confié la surveillance de l'avancement du chantier, en me demandant de faire le contrôle de l'avancement tous les jours. Or je n'y connaissais rien, et il fallait que je reconnaisse tous les matériaux, que j'apprenne toutes les phases, tout allait à une vitesse hallucinante. J'avais un tableau gigantesque où j'avais décortiqué toutes les phases en abscisse et les 350 pièces du palais en ordonnée, et je cochais, j'apprenais tout. Le décor des pièces était fabriqué en France, on l'envoyait par bateau ou par avion, et on le remontait, [...] il n'y a ensuite plus qu'à ajuster. »¹²³³

Les délais sont finalement tenus grâce aux conditions financières exceptionnelles qui permettent aux entreprises de métropole d'envoyer en quelques jours, sur la requête des architectes, des équipes de poseurs ou de monteurs. Très peu chère, la main d'œuvre locale est quant à elle mobilisable à volonté, le nombre d'ouvriers présents permettant de compenser leur faible rendement : les terrassements sont pour l'essentiel menés à main d'homme. L'absence quasiment complète d'équipements de sécurité, dont témoignent les photographies de chantier [Fig. n°405 à 411], permet par ailleurs une économie de temps et d'argent¹²³⁴. Pierre Dufau se félicitera de la démonstration :

1233 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

1234 Les compte-rendus des réunions entre la STECI et les architectes ne mentionnent jamais d'accidents intervenus sur le chantier dont on ne peut que supposer la fréquence.

« La réalisation en 220 jours d'un ensemble de cette nature dans un pays très pauvre en matériaux et situé à 5 000 kilomètres de la France n'a été rendue possible que par la confiance absolue du client en son architecte et par l'absence totale de réglementation et de commissions. Pour une fois l'architecte était vraiment responsable de ce qu'il faisait. Ayant les coudées franches, il pouvait mettre en place un dispositif cohérent. »¹²³⁵

Achevé, le palais présidentiel d'Abidjan accueille les fêtes du premier anniversaire de l'indépendance [Fig n°412] dont les images sont reproduites à travers le monde, la présence d'invités prestigieux tels que Robert Kennedy confirmant la stature recherchée par le président ivoirien.

L'apologie de la démesure

Réalisé dans le parc de sept hectares aménagé par le paysagiste Robert Joffet, le complexe présidentiel débute, à l'est, par le cabinet confié à Jean-Maurice Lafon, et destiné à accueillir les réunions du gouvernement. Son architecture est scandée verticalement par les poteaux soutenant le toit incurvé, l'ensemble enserrant le bâtiment en lui-même, dont la régularité des trois niveaux évoque l'ordre de la fonction administrative [Fig. n°413]. Réalisés par l'agence de Pierre Dufau, la résidence et le bâtiment des réceptions emploient, suivant différentes syntaxes, un même langage architectural somptuaire, usant de façades à la travéation ferme et aux toits-terrasses à larges débords, l'ensemble étant paré de marbres polychromes ; la mise en couleur est supervisée par Jacques Fillacier [Fig. n°414 à 421]. Les deux bâtiments sont reliés par une paroi de claustras en travertin, seule référence formelle à l'architecture vernaculaire, l'accès au bâtiment des réceptions se faisant par une galerie d'honneur coiffée d'un immense dais recourbé en aluminium anodisé coloré or. Il serait fastidieux de décrire chaque espace intérieur : tous font montre d'un très grand luxe, la décoration, comptant pour un tiers de la dépense globale, étant réalisée par les établissements Vernhes [Fig. n°422 à 426]. Aux murs sont accrochées des tapisseries de Jean Lurçat et de Le Corbusier, et des toiles des peintres Bernard Buffet et Georges Rohner. Un même syncrétisme des différentes tendances de l'art moderne français – fruit de praticiens établis, tous dans

¹²³⁵ Note de présentation du palais présidentiel d'Abidjan rédigée par l'agence Dufau, non datée, CAP-CAA 066 Ifa 1066-3.

l'esprit officiel du temps – se retrouve en plein air : des sculptures figuratives, dont une fontaine monumentale, sont commandées à René Collamarini et Louis Dideron, et la grille d'entrée du palais est encadrée de deux lions hiératiques dus à Marcel Homs¹²³⁶. Au modernisme de bon ton des espaces accessibles aux visiteurs peut être opposé l'ambiance de la résidence privée, meublée – boiseries comprises – dans le style Directoire, quelques meubles gracieux en métal évoquant les créations de Marc du Plantier.

Le palais présidentiel d'Abidjan n'est donc pas l'occasion d'évoquer l'art ivoirien, ni d'exalter les traditions et les savoir-faire locaux, comme le fera quelques années plus tard Henri Chomette au palais présidentiel du Dahomey. Conçu par ses auteurs comme un « témoignage du passage de la France dans un pays devenu libre »¹²³⁷, il tient davantage de la rémanence de Versailles et des capitales européennes, où l'ordre bâti définit le statut du chef. La question, précédemment évoquée, d'une architecture acclimatée et interrogeant les conditions locales et, au-delà, celle de la définition du programme, sont ainsi secondaires derrière celle du désir de puissance exprimé par le récit développé à travers l'architecture¹²³⁸.

Usant d'une abondance de signes, le palais s'emploie à ne pas bégayer un passé vis-à-vis duquel les élites ivoiriennes peinent à sortir d'une vision manichéenne opposant l'archaïsme au progrès ; prévus par les décorateurs, des groupes sculptés d'art africain sont ainsi supprimés. Plutôt qu'une histoire trop fuyante, l'architecture témoigne d'une volonté de s'inscrire dans une culture internationalisée et légitimée par le temps, dont la France serait le centre de gravité. Pays neuf, la Côte d'Ivoire choisit d'affirmer, par l'érection d'une icône moderne par ses formes et classique par son esprit, sa position dans un environnement en voie de mondialisation : l'opulence peut être considérée comme une logique dirigée tant vers les rivaux politiques dans l'espace africain que vers les investisseurs dont s'achète la considération. L'histoire de la forme construite et de sa signification, ici conjuguée à l'histoire de la péremption des plans, traduisent dans tous les cas l'ambiguïté des nouvelles relations entre la France et l'autocratie naissante d'Houphouët-Boigny.

1236 Grand Prix de Rome et fondateur de l'École des beaux-arts d'Abidjan, Homs avait initialement proposé deux compositions humaines intitulées « L'Offrande » et « La Lutte ». Jean-Pierre Dachert, en réponse, réclamera des sujets « d'une plus grande sérénité », suggérant « le calme et la force des lions florentins ». Lettre datée du 1^{er} mars 1961, CAP-CAA 066 Ifa 1064-2. Le sculpteur réalisera également, fin 1961, un groupe pour le stade Géo-André d'Abidjan dont Pierre Dufau réalise l'agrandissement.

1237 Note de présentation du palais présidentiel d'Abidjan rédigée par l'agence Dufau, non datée, CAP-CAA 066 Ifa 1066-3.

1238 Une observation similaire peut être faite pour l'ambassade de France au Cambodge, à Phnom-Penh, évoquée plus haut.

Apologie de la démesure ? Toujours est-il que cette posture est partagée par d'autres architectes intervenant sur des programmes de même ampleur : « On ne construit pas l'unité d'un pays autour de rien »¹²³⁹ dira Henri Chomette, auteur de nombreux bâtiments officiels en Afrique subsaharienne. Olivier-Clément Cacoub, qui travaillera pour Habib Bourguiba puis plus tard, à Yamoussoukro, pour Félix Houphouët-Boigny, offre un point de vue similaire : « L'Europe est saturée de monuments ; son passé est écrasant. L'Afrique est neuve ; la savane et la forêt sont ses monuments ; l'esprit colon n'a pas construit, il a exploité. L'Afrique a besoin de monuments »¹²⁴⁰.

Si exceptionnel qu'il soit, le palais présidentiel d'Abidjan passe pourtant à travers les mailles de la critique puis de l'histoire de l'art. La presse spécialisée de l'époque, certes davantage portée à la recension qu'à l'analyse, publie les photos et textes envoyés par les architectes¹²⁴¹, sans que l'on sache si l'absence de commentaire est le signe d'une réserve, ou que les circonstances ne permettent pas de tirer des leçons opérantes pour des cas plus généraux. Les rares ouvrages consacrés à l'Afrique¹²⁴² admettent, dans leur approche de l'architecture officielle, une gêne quant aux « marques du pouvoir »¹²⁴³, Olivier Christin et Armelle Filliat reconnaissant que « le sujet est délicat »¹²⁴⁴. « Le coût de construction, écrivent-ils, le choix de matériaux prestigieux et généralement importés et les partis architecturaux volontairement ostentatoires ont alimenté un courant critique, [...] mais les hommes politiques et les architectes concernés ne sont pas sans pouvoir avancer des arguments recevables »¹²⁴⁵.

Deux catégories d'analyse sont ici en jeu. L'une repose sur les critères habituels d'élection des sujets de l'architecture contemporaine : la performance technique, l'appréciation plastique, le projet social, l'effort d'invention et d'imagination, l'adaptation aux contraintes locales, la participation à une généalogie, etc. L'autre est d'ordre moral, et suggère la tension autour du lien entre architecture et pouvoir, a fortiori dans les années 1960. Elle est plus sous-

1239 CHRISTIN et FILLIAT, 1992, p. 270.

1240 *Ibid.*

1241 Voir le n° 106 (mars 1963) de *L'architecture d'aujourd'hui*, ou le n° 1, 22^e série (février 1962) de *Techniques & Architecture*.

1242 En particulier KULTERMANN, Udo. *New architecture in Africa*. Londres : Thames and Hudson, 1963 ou, beaucoup plus récemment, HERZ, Manuel (dir.). *African modernism : the architecture of independence : Ghana, Sénégal, Côte d'Ivoire, Kenya, Zambia*. Zurich : Park Books, 2015.

1243 CHRISTIN et FILLIAT, 1992, p. 269-270.

1244 *Ibid.*

1245 *Ibid.*

jacente encore lorsqu'il est question d'argent : à quoi aurait-il pu ou aurait-il dû être dépensé, et l'architecte se rend-t-il complice, ou coupable de forfaiture, ce d'autant que sa rémunération et son bénéfice paraissent tabous – peu évoquée dans les archives, la rémunération de la STECI approcherait 25% du montant des travaux, la quote-part des architectes n'étant jamais précisée. La question de l'occasion perdue est aussi soutenue par la figure récurrente de l'architecte-héros consacrant, jusqu'à la romance dans le cas de Fernand Pouillon, l'effort collectif et le partage du savoir, labeur et espoir étant dans son cas le levain d'une œuvre portée en projet de civilisation. Sur des bases très différentes, le palais d'Abidjan va tout autant à rebours de ce que Kenneth Frampton célébrera plus tard comme le régionalisme critique, et dont Michel Luyckx donne un exemple précurseur à l'hôpital d'Adrar (Algérie).

La logique de l'opulence peine encore à trouver sa place en histoire de l'architecture contemporaine et à trouver ses propres critères d'appréciation ; aussi les réalisations récentes, plus considérables encore, de Pierre Fakhoury¹²⁴⁶ sont-elles absentes des anthologies, sans que l'on sache vraiment si cela est par choix ou par angle mort. La qualification d'édifices tels que le palais présidentiel d'Abidjan est par conséquent difficile, faute d'éléments de comparaison. Y voyant une « architecture d'apparat »¹²⁴⁷, Michel Ragon l'assimile au Lincoln Center de New-York, et en particulier aux réalisations de Wallace K. Harrison et Max Abramovitz¹²⁴⁸ [Fig. n°427]. Il semble possible d'étendre ce rapprochement à l'icône corbuséenne de Chandigarh, et à certaines œuvres de Minoru Yamasaki ou d'Edward Durrell Stone, en particulier dans le domaine de l'architecture de la diplomatie¹²⁴⁹. Le regard critique porté en France sur ces dernières, dès le début des années 1960, permet peut-être d'apprécier par la tangente la réception alors faite *in petto*, d'après les catégories d'analyse précédemment énoncées : « on assiste en somme à une remise en cause des principes mêmes de l'architecture

1246 Né en 1943 près d'Abidjan et ayant la double nationalité libanaise et ivoirienne, cet architecte est l'auteur de la basilique Notre-Dame-de-la-Paix à Yamoussoukro, symbole de ce que la presse grand public nommera les « éléphants blancs ».

1247 RAGON, Michel. *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, tome 3. Paris : Casterman, 1991, p.187.

1248 L'Avery Fisher Hall est pourtant inauguré un an après le palais présidentiel d'Abidjan. La source de la comparaison se trouve de toute évidence dans le n° 106 de *l'Architecture d'aujourd'hui* (février-mars 1963), où les deux bâtiments sont présentés à quelques pages d'écart.

1249 On citera notamment l'ambassade des États-Unis à New-Delhi par Edward Durrell Stone (1959), le McGregor Memorial Conference Center de l'université de Wayne par Minoru Yamasaki (1958), et l'ambassade des États-Unis à Athènes, due à une équipe dirigée par Walter Gropius (1961). Ces trois projets sont présentés dans le n° 77 de *l'Architecture d'aujourd'hui* (avril 1958).

fonctionnelle et à un recours au maniérisme et au décorativisme qui n'ont rien à voir avec le souci d'une humanisation [...] par la totale gratuité des procédés et des effets »¹²⁵⁰.

Quelqu'en soit sa fortune critique, le palais présidentiel d'Abidjan est resté une réussite aux yeux de Pierre Dufau, particulièrement satisfait de la rapidité de l'étude et du chantier face aux nombreuses tracas connus sur ses opérations en France. Il lui apporte la démonstration que l'architecte peut être responsable sans être écrasé de commissions de contrôle, et que fort des pouvoirs délégués par la confiance du maître d'ouvrage, il est de même responsable de la bonne marche des entreprises et est le véritable conducteur des travaux. Cette satisfaction du technicien est confirmée par la tenue globale du coût et du planning, conséquences de l'efficacité de la conception et de la coordination du chantier. Peut-être l'architecte a-t-il été peiné de ne pas voir davantage souligné ce succès d'organisation et d'évolution de la profession qui est une clé de lecture du palais présidentiel d'Abidjan, au même titre que ses motivations politiques. Décédé avant d'avoir pu y consacrer un chapitre de son autobiographie, Pierre Dufau n'a pu que donner les contours de la compréhension de son œuvre.

Épilogue d'un chantier hors normes

Conçu et exécuté en un an, le palais présidentiel d'Abidjan a monopolisé l'essentiel des crédits de travaux alloués à la STECI, au détriment des ensembles de logements et des bâtiments administratifs prévus dans la mission initiale de la SEFAC. Reprise par les architectes à l'hiver 1961, l'étude des ministères a gagné en importance, un ensemble de bâtiments bas étant prévus au nord du palais, dominés par une tour d'une centaine de mètres de hauteur. Les besoins financiers sont évalués à plusieurs milliards de francs CFA, le plan-masse de Pierre Dufau et Jean-Pierre Dacbert proposant la recomposition de toute la partie sud-ouest du quartier du Plateau [Fig n°428 et 429]. Parvenue à l'été au stade des plans d'exécution, la tour de 27 étages ne sera pourtant jamais mise en chantier, l'étude étant abandonnée au printemps 1962.

1250 PERSITZ, Alexandre. « Où va l'architecture américaine ? », *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 98, octobre-novembre 1961.

Outre des questions foncières difficiles à résoudre, il est probable que la moindre présence sur place des responsables de la STECI les aient éloignés des circuits de décision, la bonne marche des affaires n'étant garantie que par un contact permanent avec les ministres, en l'absence d'une réelle technocratie déléguant la maîtrise d'ouvrage. Par ailleurs, Félix Houphouët-Boigny préfère confier les logements, élément d'importance dans la construction de la souveraineté nationale, à des sociétés étatiques d'HLM, qui font principalement appel aux agences de Jean Sémichon ou de Michel Ducharme et Jean-Pierre Minost¹²⁵¹, solidement implantées à Abidjan. Dufau et Dacbert parviennent finalement à ériger en 1964, au nord du palais présidentiel, l'ensemble des cabinets ministériels, à la sobre monumentalité rythmée verticalement par le systématisme des brise-soleil¹²⁵² [Fig. n°430]. Ils conçoivent, la même année, un projet de voie triomphale pour le faubourg d'Adjamé, au nord de la ville, cumulant les routines de la grande composition de l'École des beaux-arts tout en respectant, témoignage du renversement de hiérarchie entre les architectes, le schéma de structures conçu par Gerald Hanning pour la SETAP [Fig n°431 et 432]. Ces Champs-Élysées ivoiriens demeureront un mirage¹²⁵³.

Parfaitement entretenu dans les années suivant son inauguration¹²⁵⁴, le palais présidentiel d'Abidjan se dégrade à partir des années 1980, probablement sous l'effet conjugué de la crise économique et du déplacement du pouvoir vers Yamoussoukro¹²⁵⁵. Partiellement transformé en bunker lors de la guerre civile survenue à la fin de la présidence Gbagbo, le palais est lourdement endommagé lors de l'assaut par la force Licorne en avril 2011. L'une des premières décisions d'Alassane Ouattara a été de le remettre en état, confirmant le maintien du rôle d'Abidjan sur le plan national, et de la symbolique de l'héritage houphouëtiste. Sujet de fierté de la population ivoirienne¹²⁵⁶, le palais présidentiel est célébré comme patrimoine politique plus que comme patrimoine architectural. Il est des pérennités moins fragiles.

1251 Les deux architectes obtiendront d'ailleurs l'Équerre d'argent en 1966 pour l'Institut africain pour le développement économique et social qu'ils ont construit à Abidjan. Ils attribueront, comme Pierre Dufau et Henri Chomette, leur réussite à la grande liberté d'exercice rencontrée localement, grâce à la souplesse des règlements et des organismes de contrôle. Les mêmes avantages seront rencontrés pour la construction, la même année, de la vice-présidence de la République, programme qui n'a pas l'heur d'être récompensé par le jury de *l'Architecture française*, qui le publie néanmoins dans ses pages.

1252 Aucun document relatif à ce projet n'a curieusement été conservé dans les archives de Pierre Dufau.

1253 Le numéro spécial 111-112 de la revue *Urbanisme*, paru en 1969, fait la généalogie des plans d'aménagement du quartier du Plateau. Les tours de la cité administrative seront finalement édifiées dans les années 1980, en pleine crise économique, par l'agence de Jean Sémichon.

1254 DUFAU, 1989, p. 205.

1255 Olivier Dufau, qui revint à Abidjan au début des années 2000, nous témoigna le 30 mars 2012 que certaines menuiseries métalliques du cabinet du premier ministre étaient suffisamment dégradées par la corrosion pour pouvoir passer le poignet à travers.

1256 TARDREW, Catherine. « Dans le palais fantôme de Gbagbo », *Le Parisien*, 16 avril 2011.

Chapitre IV : La responsabilité peut-elle être à la base du style ?

« J'ai toujours pensé que le fin du fin en architecture c'est d'introduire de l'ordre dans le désordre et de la simplicité dans le complexe. Simplifier sans faire simple. Pour y arriver, il ne faut refuser ni le désordre ni le complexe, il faut les dominer. »¹²⁵⁷

Écrivain remarquablement prolifique au regard de ses contemporains, Pierre Dufau s'abstient de trop détailler dans son discours théorique – au demeurant surtout formé d'une suite de postures – son rapport à la forme architecturale, dont on a vu la malléabilité lors des différentes phases de la reconstruction d'Amiens. La quête fonctionnaliste des années 1950 lui permet, dira-t-il, de trouver ses marques : fondée sur un pragmatisme serviable, la forme devient chez lui le résultat d'une méthode de projet basée sur la recherche de l'efficacité, de l'économie, de la durabilité et de la sûreté. Son rationalisme n'est toutefois pas frappé d'amnésie : Pierre Dufau conserve toute sa carrière durant un goût pour l'ordre, la symétrie, la clarté des proportions, la hiérarchisation de la composition architecturale et urbaine, rémanences de sa formation scolaire.

Suiveur plutôt que créateur, parfois copiste, Pierre Dufau diffuse plus qu'il n'invente, puisant chez ses confrères, mais aussi en Italie et en Amérique, les images et les techniques qui le séduisent. Architecte polyvalent, il se spécialise néanmoins dans la conception d'immeubles de bureaux qui forment une série importante au sein de son œuvre : la recherche n'existe dans son agence que dans une perspective immédiatement opérationnelle, affinant un catalogue de standards ensuite déclinés selon des variations d'échelle. L'importance quantitative de l'œuvre de Pierre Dufau et sa variété programmatique rendent difficiles sa qualification stylistique : on y verra davantage l'expression d'une discipline tendant parfois à l'ascèse, que d'un geste exprimant la personne en tant qu'artiste.

1257 DUFAU, 1989, p. 197.

Simplifier sans faire simple, un écueil invisible

Un Américain à Paris ?

« Méprisons la fioriture, l'originalité, cette négation de l'audace »¹²⁵⁸. Eugène Claudius-Petit, qui n'est pas encore ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, appelle en ces termes, au printemps 1947, à orienter la réédification des villes françaises vers des formules usant du rationalisme architectural, des économies d'échelle, des procédés de construction industrialisés. Poursuivant le déplacement lent engagé depuis les années 1920, la simplicité se place dans l'air du temps. Le manque d'argent et la pénurie de matériaux et de travailleurs qualifiés ne sont pas les seuls phénomènes à l'origine de cette tendance : l'avènement du design industriel soutenu par les importations américaines et les salons des Arts ménagers font prendre goût aux dessins épurés et aux jeux de répétition. « Donner à toute chose une apparence parfaite liée à un fonctionnement parfait »¹²⁵⁹, énonce comme leitmotiv Raymond Loewy ; les travaux menés en France par les membres de l'Union des artistes modernes (UAM) et les expositions Formes utiles participent à une même diffusion de l'utilitarisme.

Imprégné par sa formation d'une culture beaucoup plus classique que machiniste, Pierre Dufau est, comme on l'a vu avec la reconstruction d'Amiens, confronté dans les premières années de l'après-guerre aux enjeux de la rationalisation et de la recherche d'économies. Ce qui pourrait n'être qu'une contrainte programmatique devient l'un des fondements de la pratique de l'architecte, la recherche de l'efficacité s'imposant en permanence à son esprit, face à celle du geste formel qu'il rejette. Cette discipline confinant parfois à l'ascèse peut être en relation avec la vie personnelle de Pierre Dufau, fuyant les mondanités, peu intéressé par les vacances et les loisirs et nourrissant une obsession pour le travail¹²⁶⁰, qui occupe d'autant plus ses journées que sa femme Hélène est sa principale collaboratrice à partir du début des années 1950.

1258 CLAUDIUS-PETIT, Eugène, « Contribution à un urbanisme français », *Urbanisme*, mai 1947, p. 85.

1259 Cité dans RAGON, 1958, p. 211.

1260 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

Les commandes que reçoit l'architecte alimentent ce goût pour la responsabilité à travers la recherche d'un parti esthétique simple, transigeant le moins possible avec les questions de convenance ou de routines qui, pour Pierre Dufau, entachent sa mission première qu'il considère être le respect des intérêts de son client et des usagers futurs de l'immeuble. Aussi le siège de la Régie autonome des pétroles (RAP) rue Jean-Nicot, première commande importante qu'il reçoit à Paris en 1949 avec son frère André, adopte-t-il une élévation extrêmement régulière [Fig. n°433]. Les baies horizontales, d'un emploi encore relativement rare¹²⁶¹, accusent le caractère tertiaire de la construction, indifféremment au contexte résidentiel du 7^e arrondissement dans lequel elle prend place. Les dessins préliminaires, qui incluent la deuxième tranche en retour sur la rue de l'Université, montrent la recherche de formules plus épurées encore, le pan coupé étant remplacé par un arrondi diminuant le rendement du plan d'étage [Fig. n°434 à 436].

L'immeuble pour le groupe Louis-Dreyfus, 6 rue Rabelais, reprend en les amplifiant les orientations prises pour le siège de la RAP. Nous avons dit, en deuxième partie, les circonstances ayant mené Pierre Dufau à obtenir cette commande décisive pour la suite de sa carrière. On connaît, aussi, les dissensions ayant fait abandonner le premier dessin plus volontariste proposé par les architectes, où l'immeuble venait s'implanter en rupture d'alignement. Quittant son siège historique de la place des Petits-Pères, l'établissement financier entend non seulement renouveler son image, mais surtout disposer de locaux flexibles, disposant de services sociaux tels qu'un restaurant d'entreprise, et doté d'équipements techniques adaptés à son activité et notamment d'une installation téléphonique particulièrement complexe. Cette démarche, écrira Pierre Dufau dans ses mémoires, revêt encore un caractère singulier au sortir de la guerre :

« Avant 1939, le siège social parisien, même pour de très grandes sociétés, c'était quelques pièces dans l'hôtel particulier du principal actionnaire ou du président. [...] Entre les deux guerres, Paris n'avait guère construit plus de dix immeubles spécialement destinés à des bureaux, et sur les dix, guère plus de quatre ayant une

1261 Si l'entre-deux-guerres fournit d'assez nombreux exemples dans le domaine de l'architecture industrielle ou scolaire (dont un que Pierre Dufau connaît bien : les ateliers extérieurs de l'École des beaux-arts, rue Jacques-Callot, par Roger-Henri Expert en 1933), l'emploi de baies plus larges que hautes ou disposées en bandeaux horizontaux reste rare dans l'architecture du logement (Jean Ginsberg et Bruno Elkouken en donnent les exemples les plus connus de l'avant-guerre) et des bureaux. Dans cette dernière catégorie, l'immeuble de marbre noir du 37 rue Caumartin (Gabriel Veissière architecte, 1937) constitue une étonnante œuvre d'anticipation.

certaine valeur : Shell, rue Washington¹²⁶², la National City Bank aux Champs-Élysées¹²⁶³, deux immeubles rue du Rocher¹²⁶⁴ et faubourg Saint-Honoré pour la Compagnie générale d'électricité. »¹²⁶⁵

L'immeuble de la rue Rabelais reprend, dans son aspect extérieur, les dispositions du siège de la RAP : façades parées de travertin romain, fenêtres en bandeaux horizontaux, absence de décors ou de modénature [Fig. n°437 et 438]. Le procédé constructif est par contre original : le socle jusqu'au premier étage est édifié en béton armé, et est surmonté d'une charpente métallique de sept niveaux, fournie par les établissements Schwartz-Hautmont [Fig. n°439]. Le gros-œuvre est ainsi achevé après huit mois de chantier, au printemps 1953. Les aménagements intérieurs sont étudiés afin de garantir au client une maîtrise du coût d'usage : les sols plastiques Cemetex (filiale de Dunlop), encore peu courants, remplacent avantageusement les parquets et carrelages dans les bureaux. Les plâtres et peintures sont en grande partie supprimés par l'emploi de cloisons mobiles produites par les Forges de Strasbourg, et dont les systèmes de fixation par clips et par vérins peuvent être manœuvrés par le personnel d'entretien de Louis-Dreyfus [Fig. n°440]. Le réaménagement d'un étage est ainsi réalisable en un week-end. Pierre et André Dufau attachent surtout un soin particulier à l'étude du bloc-fenêtre développé à partir de celui utilisé pour la RAP [Fig. n°441]. Il comprend un châssis ouvrant à l'australienne¹²⁶⁶, des gaines comprenant la câblerie, ainsi qu'un convecteur ; toutes les parties démontables sont à emboîtement, sans vis ni boulon. L'immeuble bénéficie enfin des nouveaux produits vus par Pierre Dufau au cours de ses voyages à l'étranger : le hall d'entrée est ainsi paré de marbre cipolin que l'architecte avait remarqué à Milan¹²⁶⁷, et le mobilier de bureau est fourni par l'entreprise américaine Knoll, qui répond à cette occasion à sa première commande en France¹²⁶⁸. Les salons et salles à manger des associés-directeurs sont par contre décorés de boiseries et de mobilier de style auxquels demeurent attachés les signes du pouvoir [Fig. n°442].

1262 Lucien Bechmann et Roger Chatenay architectes, 1932.

1263 André Arfvidson architecte, 1931.

1264 Urbain Cassan architecte, 1934. Jean Prouvé réalise l'aménagement intérieur. Nous n'avons pu identifier l'immeuble rue du Faubourg-Saint-Honoré.

1265 DUFAU, 1989, p. 75.

1266 Les fenêtres de la façade nord sont équipées de double-vitrage de type Thermopane, commercialisé par l'entreprise Boussois qui utilisera l'image de l'immeuble de la rue Rabelais pour sa publicité.

1267 DUFAU, 1989, p. 80. Ce marbre avait déjà été utilisé en 1952 pour le siège de la RAP, mais la délivrance tardive de la licence d'importation à l'entreprise Guinet en avait limité la mise en œuvre.

1268 Lettre du directeur de Knoll International France à Pierre Dufau, datée du 10 juin 1953, CAP-CAA 066 Ifa 1111-6. Des sièges dessinés par Eero Saarinen seront ainsi importés.

Publié par la presse architecturale de l'époque¹²⁶⁹, l'immeuble de la rue Rabelais compte parmi les plus modernes de ceux réalisés à Paris après la Libération. On ne lui attribuera toutefois aucun caractère réellement précurseur : l'immeuble de Shell, cité plus haut par Pierre Dufau, présentait déjà vingt ans auparavant un certain nombre de dispositions pour l'époque révolutionnaires. Lucien Bechmann, son architecte, avait retenu d'un voyage aux États-Unis l'importance d'une planification extrêmement poussée du chantier, ce très vaste ensemble de bureaux étant terminé en seulement 17 mois grâce à l'utilisation d'une ossature en acier. Le bâtiment est aussi l'un des premiers dont la division intérieure est assurée par des cloisons amovibles, réalisées par Jean Prouvé¹²⁷⁰. On accordera par ailleurs un caractère plus novateur au siège de la fédération nationale du Bâtiment, rue La Pérouse (16^e arrondissement), terminé en 1951 **[Fig. n°443]**. Conçu par Raymond Gravereaux, Raymond Lopez et Jean Prouvé, il est le premier immeuble parisien de l'après-guerre à utiliser des murs-rideaux, et témoigne plus profondément encore que le siège de Louis-Dreyfus du tropisme exercé par la culture machiniste américaine¹²⁷¹.

Figure-clé de l'histoire de l'urbanisme parisien, Raymond Lopez stimulera, avec son adjoint Michel Holley, les apports d'outre-Atlantique en réalisant en 1957 la caisse centrale d'allocations familiales de la rue Viala, sur une structure entièrement métallique inspirée de la *Lever House* de Gordon Bunshaft¹²⁷². Cette inclination pour l'architecture new-yorkaise est partagée par Pierre Dufau, qui effectue plusieurs voyages aux États-Unis au cours des années 1950, rencontrant même personnellement Gordon Bunshaft¹²⁷³.

1269 « Immeuble de bureaux à Paris », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 52, janvier-février 1954, p. 36-38. Pierre Dufau évoquera, dans ses mémoires, une campagne de presse organisée contre ce bâtiment dont nous n'avons pu retrouver des traces. Les attaques lancées au même moment, notamment par le Touring Club de France, contre le projet de l'UNESCO place de Fontenoy rendent toutefois bien compte du niveau des débats.

1270 LAPIERRE, 2008, p. 1933.

1271 « Le siège de la fédération nationale du Bâtiment ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 38, décembre 1951, p. 56-59.

1272 HOLLEY, 2012, p. 31. Consacré aux contributions américaines à l'architecture contemporaine, le numéro double 50-51 de *L'Architecture d'aujourd'hui* de décembre 1953 constitue un jalon dans l'histoire des transferts artistiques entre les deux côtés de l'Atlantique. Outre les œuvres récentes de Frank Lloyd Wright et de Mies van der Rohe, y sont présentés la *Lever House* de Gordon Bunshaft, l'*Alcoa Building* de Wallace K. Harrison et Max Abramovitz, des réalisations des jeunes Ieoh Ming Pei et Paul Rudolph, mais aussi des travaux de Bruce Goff et Richard Buckminster Fuller.

1273 DUFAU, 1989, p. 81. Gordon Bunshaft est alors associé au sein de Skidmore, Owings & Merrill (SOM), et n'exerce jamais en son nom propre.

Suiveur plutôt que créateur

Même mentionnés par la presse, les immeubles de la RAP et de Louis-Dreyfus pèsent assez peu dans la notoriété d'un architecte encore marqué, au début des années 1950, par son origine amiénoise, la reconstruction du chef-lieu de la Somme occupant une part conséquente de son temps. Aussi ne sera-t-on pas étonné de ne pas voir Pierre Dufau compter, en 1953, parmi les pionniers de la modernité distingués par *L'Architecture d'aujourd'hui* dans ses deux numéros consacrés à la « contribution française à l'évolution de l'architecture »¹²⁷⁴. Les lecteurs y découvrent une centaine de réalisations de praticiens parfois plus jeunes que lui, et qui ont pour beaucoup l'heur de figurer au comité de rédaction de la revue : Bernard Zehruss, Paul Herbé, Jean-Louis Fayeton, Georges Candilis, Marcel Lods, André Sive, Jean Ginsberg et Émile Aillaud sont autant de noms qui s'illustreront dans les années à venir.

Le Cercle d'études architecturales joue, on l'a dit, un rôle considérable dans la diffusion d'éléments de doctrine en même temps que d'esthétique au sein de cette génération. Fondé en mars 1952¹²⁷⁵ sous le triple patronage d'Auguste Perret, Le Corbusier et Eugène Claudius-Petit, cette association dont l'histoire demeure encore à écrire favorise la conversion de toute une génération¹²⁷⁶ [Annexes n°29 et 30] au Mouvement moderne par les conférences, réunions et distribution de prix qu'elle organise. Les influences réciproques entre ses membres, visibles à travers les revues qui tendent à devenir des catalogues d'images, sont nourries par l'unité de l'effort auquel les architectes doivent répondre : tous confrontés à des problèmes pour eux inédits, ils puisent dans leurs expériences mutuelles.

Les logements produits par Pierre Dufau au cours des années 1950 sont, par conséquent, parfaitement inscrits dans les recherches de son temps. Remarquablement bas et aéré, le plan d'ensemble de la résidence du Parc du Château à Antony (1954-1962) [Fig. n°444] est rattachable à la liberté d'implantation que l'on observe dans les plans des

1274 *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 46, février-mars 1953, et n° 47, avril-mai 1953.

1275 « Le Corbusier au Cercle d'études architecturales ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 40, avril 1952, p. V.

1276 Outre les 200 architectes français qui en sont membres, le Cercle d'études architecturales compte dans ses rangs quelques figures étrangères de premier plan (Pier Luigi Nervi, Ernesto Rogers, Walter Gropius, Sven Markelius, Lucio Costa, Jean Tschumi). On notera également les noms d'entrepreneurs (Raymond Camus, André Balency-Béarn), d'historiens et critiques d'art (Jean-Baptiste Ache, André Chastel), et de hauts-fonctionnaires et technocrates (Pierre Dalloz, Robert Bordaz, Max Querrien, André Decelle, Léon-Paul Leroy, Jean Kérisel, François Bloch-Lainé, Edgard Pisani). Très actif au sein du Cercle, Pierre Dufau y convie ses amis comme ses salariés : le préfet Yves Cazaux, le sculpteur René Collamarini, les architectes Jean-Pierre Dacbert, Jean-Claude Morin, Claude Duchemin, et l'historienne de l'art Denise Basdevant.

opérations de logements collectifs du début des années 1950, antérieurs à la généralisation des tours et du chemin de grue. La mise en couleur des façades par les revêtements en grès cérame et la peinture des volets [Fig n°445 et 446] renvoie par ailleurs aux expériences de polychromie qui s'émousseront pour l'essentiel à l'orée des années 1960¹²⁷⁷.

On remarquera par ailleurs, dans cette opération qui reprend les plans de l'ensemble HLM de la rue Saint-Exupéry à Amiens, le soin attaché au rythme du dessin des façades différenciées selon leur orientation (les escaliers et les pièces de service, soit la cuisine, la salle de bains et le séchoir, sont groupés le long des voies de desserte, laissant les séjours et la plupart des chambres sur les façades tournées vers les espaces verts) [Fig. n°447 à 449]. Ces jeux graphiques d'alternance de baies horizontales et verticales sur des façades planes sont, eux aussi, caractéristiques de l'architecture quantitative du logement des années 1950. Les élévations « musicales »¹²⁷⁸, si l'on reprend le terme consacré par Bruno Vayssière, renvoient directement au curieux article publié en 1952 par l'architecte Claude Charpentier¹²⁷⁹ dans la revue *Urbanisme* [Annexe n°31], établissant des parallèles entre la rythmique des partitions des compositeurs classiques et les façades des bâtiments. On retrouvera des formules visuellement parentes dans le secteur industrialisé d'Empalot, à Toulouse, où des balcons et des coursives participent à l'animation des plans verticaux [Fig. n°450 à 452]. Très économiques, les immeubles de ce grand ensemble commandé à Pierre Dufau en 1954 sont toutefois d'une écriture plus sèche qu'à Antony par la pauvreté des matériaux employés. On pourra aussi voir la redevance de l'architecte à la Nouvelle objectivité allemande dans la rigidité du plan-masse et la minceur des bâtiments, voire établir un parallèle avec les projets d'immeubles lamelliformes de Walter Gropius du début des années 1930 [Fig. n°453].

L'Amérique – les États-Unis mais aussi le Brésil [Fig. n°454] – exerce à l'évidence une influence sur la production de l'agence Dufau au milieu des années 1950. La culture visuelle de l'architecte français reste pourtant davantage imprégnée d'exemples européens : s'il connaît sans nulle doute l'architecture scandinave et les œuvres d'Arne Jacobsen en particulier, Pierre Dufau paraît plus attiré par les réalisations de ses confrères suisses et

1277 HABASQUE, Guy. « La couleur dans l'architecture. » *L'Œil*, n° 75, mars 1961, p. 48-53.

1278 VAYSSIÈRE, 1988.

1279 CHARPENTIER, Claude, « La musique peut-elle être une source d'inspiration en architecture », *Urbanisme*, 1952, n° 1-2, p. 51-58

italiens. Lecteur assidu de *Casabella* et de *Domus*¹²⁸⁰, il admire la place réservée à l'architecture dans la culture populaire transalpine¹²⁸¹, et envie les libertés supposément laissées aux maîtres d'œuvres intervenant dans les centres historiques :

« Les Italiens nous donnent mille exemples d'une architecture neuve et non-agressive au contact de bâtiments, voire de monuments anciens. Cela relève d'une finesse et d'une sensibilité qui ne peuvent être contraintes par un règlement car elles ne se réglementent pas, mais s'apprécient ; il semble évident que cette appréciation ne peut incomber à un aréopage aussi hétéroclite que nos commissions de sauvegarde actuelles. »¹²⁸²

C'est à Milan que Pierre Dufau découvre les réalisations de Gio Ponti qu'il admire particulièrement¹²⁸³. Il retire de ses visites un goût pour les marbres qu'il utilise abondamment dans les immeubles qu'il construit à Paris, tant pour les élévations extérieures que pour les halls d'entrée. Probablement Pierre Dufau parcourt-il aussi l'usine et les ensembles d'habitations construits par l'entreprise Olivetti à Ivrea, non loin de Turin, qui exercent une forte impression sur sa génération¹²⁸⁴ **[Fig. n°455]**. Connue pour ses machines à écrire et ses calculateurs qui ont marqué l'histoire du design industriel¹²⁸⁵, la firme piémontaise appelle des architectes modernistes¹²⁸⁶ pour construire ses usines ainsi que les équipements sociaux destinés aux salariés, suivant la politique fouriériste d'Adriano Olivetti.

L'immeuble de bureaux de la rue du Faubourg-Saint-Honoré (1955-1959) montre l'influence produite sur Pierre Dufau par le rationalisme italien **[Fig. n°456 à 461]** : revêtues de marbre et de pâte de verre, ses façades alignent un module précis et sériel, traduisant l'unité

1280 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

1281 Pierre Dufau déclare, lors d'une réunion-débat au studio des Champs-Élysées le 25 novembre 1958 : « Dans toutes les bibliothèques italiennes, vous trouverez des brochures ou des opuscules traitant des œuvres des architectes italiens contemporains », sous-entendant que la même chose n'est pas vraie en France. Dans COLLECTIF, *Cahiers du Cercle d'études architecturales*. Paris : Cercle d'études architecturales, 1960, p. 31.

1282 DUFU, 1964, p. 139.

1283 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

1284 *L'Architecture d'aujourd'hui* publie régulièrement, entre la fin des années 1940 et les années 1960, des numéros thématiques consacrés à l'actualité architecturale dans différents pays : le Brésil, le Japon, les États-Unis, etc. Les n° 41 (juin 1952) et 48 (juillet 1953) sont consacrés à l'Italie, l'intervalle remarquablement réduit entre les deux parutions témoigne de l'intérêt porté à ce sujet en France. On pourra trouver des traces de cette influence italienne dans les derniers ensembles de logements entrepris par Pierre Dufau dans le cadre de la reconstruction d'Amiens.

1285 CLOVIS, Christopher. « Les créations d'Olivetti ». *L'Œil*, n° 35, novembre 1957, p. 44-51. Voir aussi HABASQUE, Guy, « Les constructeurs italiens ». *L'Œil*, n° 61, janvier 1960, p. 68-77.

1286 On citera, en Italie, Luigi Figini, Gino Pollini, Ignazio Gardella, Marcello Nizzoli et Eduardo Vittoria. La firme confiera à des architectes tels que Louis Kahn et Le Corbusier la réalisation de ses locaux à l'étranger.

fonctionnelle des locaux. Cette expression d'une modernité revendiquant une qualité matérielle correspond à l'image recherchée par Olivetti, qui installe sa filiale française dans l'immeuble. L'aménagement du hall d'entrée est confiée à Charlotte Perriand [Fig. n°462], le magasin d'exposition et les bureaux de la direction étant quant à eux aménagés par l'architecte et designer italien Franco Albini [Fig. n°463 et 464], assisté de Michel Stenzel qui vient d'intégrer l'agence Dufau.

C'est à ce jeune architecte, né en 1925 et diplômé en 1958 (atelier Arretche), que revient la paternité du centre d'études supérieures de l'Institut français du pétrole à Rueil-Malmaison, qui oppose deux corps de bâtiments, l'un revêtu de granit noir de Suède et l'autre de travertin [Fig. n°465]. Peut-être inspirée par des exemples italiens, cette association de deux matériaux, l'un pâle et mate et l'autre sombre et réfléchissant, est reprise dans plusieurs projets de Pierre Dufau de la fin des années 1950 [Fig. n°466 à 468]. C'est notamment le cas de l'immeuble du 8 rue de Penthievre : l'architecte tire parti de la fragmentation du volume bâti pour créer un jeu graphique, le pavé de la partie logements, aligné sur rue et revêtu de granit noir, pénétrant tout en le reflétant celui de la partie bureaux, paré de marbre bleu de France. La planéité de la façade, régulièrement percée de baies à châssis basculants, est adoucie sur ses bords par des variations de modénature permettant la transition visuelle avec le rez-de-chaussée et la partie logements. Le raffinement caractérisant la production de Pierre Dufau est particulièrement sensible dans la finesse de l'auvent d'entrée et le soin apporté au calepinage, la partie logements mêlant quant à elle la pierre, le verre et le métal dans un jeu coloré, un poteau en acier peint en bleu s'élevant du niveau de la rue jusqu'à la corniche [Fig. n°469 et 470]. On retrouve une formule comparable, mais à une échelle tout autre, dans le projet d'immeuble à La Défense pour la Compagnie électro-mécanique (CEM) [Fig. n°471 et 472], en 1956, mêlant l'élégance plastique puisée en Italie avec une volumétrie – la galette surmontée de la tour – tirée de l'archétype de la Lever House [Fig. n°473 et 474]. Les blocs-châssis de façade fixés à l'ossature métallique se distinguent cependant de l'œuvre de Gordon Bunshaft, l'allège en verre émaillé étant remplacée par un panneau-sandwich isolant¹²⁸⁷ doublé à l'extérieur d'une tôle d'aluminium [Fig. n°475 et 476].

¹²⁸⁷ Épais de seulement 9,5 centimètres dans le projet pour l'immeuble de la CEM, ce panneau comprend en face intérieure une tôle d'acier ; un cœur composé d'une plaque d'isorel, d'un remplissage en laine de roche et d'une plaque de contreplaqué ; une face extérieure en tôle d'aluminium. Cette dernière sera rapidement remplacée, dans les projets de Pierre Dufau des années 1960, par une plaque de verre émaillé type Emalit de Saint-Gobain.

Le projet pour le siège des Assurances générales sur la vie, rue Favart et rue Saint-Marc (1957-1960), suggère bien la force du tropisme new-yorkais chez Pierre Dufau, qui propose sans complexes l'utilisation du mur-rideau au cœur du 2^e arrondissement [Fig. n°477]. La longue instruction administrative du permis de construire révèle les difficultés qu'a l'Administration pour prendre une position unique sur la possibilité d'un langage architectural contemporain en milieu ancien. Strictement inscrit dans les gabarits réglementaires, ce projet doit remplacer quelques maisons du XVIII^e siècle, en mauvais état mais portées au plan archéologique de Paris. L'administration des Affaires culturelles et la commission supérieure des Monuments historiques, consultées, émettent un avis formellement défavorable quoique non contraignant, l'opération envisagée étant en-dehors du champ de visibilité de tout bâtiment protégé. Regrettant l'implantation d'un immeuble de bureaux rompant avec l'échelle du quartier, l'architecte des Bâtiments de France ne peut qu'indiquer son souhait d'une « architecture où la pierre prédominerait »¹²⁸⁸. Pierre Dufau maintient pourtant des élévations en mur-rideau [Fig. n°478], repoussées en mars 1960 par la commission des Sites qui réclame « que les façades soient étudiées dans un esprit de calme et en harmonie avec les lieux avoisinants »¹²⁸⁹. L'architecte modifie cette fois plus sensiblement ses plans, remplaçant les panneaux-sandwich par une façade plane en marbre bleu de France et en granit noir de Suède, régulièrement percée sur le modèle utilisé pour l'immeuble de la rue de Penthièvre [Fig. n°479]. La solution reçoit l'agrément de l'architecte-voyer de la préfecture, dont les arguments suivent la logique avancée par Pierre Dufau :

« [Les nouvelles façades] ont moins de sécheresse que les précédentes et leurs baies d'une conception plus classique, sont mieux en accord avec les immeubles environnants. Si elles heurtent cependant dans le cadre où elles se trouvent par leur rigueur et leur trame essentiellement fonctionnelle, elles traduisent un programme précis que l'architecte a traité avec sincérité. [...] Il ne peut d'autre part être question de pastiche et l'on ne sait trop ce que donne, sur les trames utilitaires actuelles, une recherche de style "classique". »¹²⁹⁰

Les obstructions administratives restantes sont sans doute toutefois jugées trop importantes par les Assurances générales, qui renoncent à leur projet. L'histoire de l'immeuble

1288 Lettre non signée de l'architecte de la 9^e circonscription des bâtiments de France au préfet de la Seine, datée du 21 octobre 1958, AMP 1069 W 247.

1289 Procès-verbal de la séance du 9 mars 1960 de la commission des Sites de la préfecture de la Seine, AMP 1069 W 247.

1290 Rapport de l'architecte-voyer divisionnaire Silvère Bernard, daté du 19 juillet 1960, AMP 1069 W 247. Raymond Lopez, au titre d'architecte-conseil du département de la Seine, rend un avis favorable le 26 septembre 1960.

du 17 avenue Matignon (1959-1963) connaît une trajectoire comparable : Pierre Dufau reprend un projet dont les contraintes de gabarit ont été largement désamorcées par Jean Ginsberg, qui obtient au terme de plusieurs mois de négociations un accord préalable sur ce site sensible du 8^e arrondissement [Fig. n° 480 et 481]. Se substituant à son confrère, Pierre Dufau tente comme lui de faire accepter l'utilisation de façades métalliques avant de revenir, après avoir proposé plusieurs variantes [Fig. n°482 à 488], à l'emploi du marbre que la commission des Sites juge s'accorder mieux au caractère prestigieux du quartier [Fig. n°489 à 492].

C'est par ces ensembles de bureaux, aux dessins simples mais raffinés, que Pierre Dufau assoit sa réputation de spécialiste de l'architecture tertiaire au tournant des années 1960. L'immeuble pour Dunlop rue Murillo (1957-1961) [Fig. n°493], et celui pour Rothschild rue Pillet-Will (1961-1967) [Fig. n°494 et 495] peuvent être considérés comme les exemples les plus caractéristiques de ces élévations dont la banalité formelle dit l'unité d'usage tout en revendiquant la rigueur des activités qu'elles abritent. Cette simplicité d'apparence n'exclut pas la recherche d'une composition subtile reprenant la hiérarchisation ordinaire des façades parisiennes. Ainsi pour l'immeuble Dunlop le rez-de-chaussée en marbre vert, très découpé, est surmonté par un étage noble et trois étages courants parés de *bardiglio*, d'un attique – reprenant la rythmique binaire des frises de triglyphes et de métopes – puis d'une corniche.

Cette architecture – dont on trouve des formules comparables chez les architectes dont le parcours est proche tels que Jean-Maurice Lafon, Jean-Louis Fayeton, René Coulon ou Jean de Mailly [Fig. n°496 à 500] – paraît difficile à qualifier autrement que de minimaliste. Il semble par contre falloir repousser le terme de puriste : Pierre Dufau ne fait pas du travail de l'espace une base de sa méthode de projet, les formes qu'il produit ne répondant jamais à une satisfaction uniquement plastique ou sensible. On ne trouve pas non plus, chez lui, de primat de l'expression structurelle malgré le respect de la pesanteur perceptible dans chaque élévation : ses façades sont des aplats parfois ponctués de saillies ou d'émergences, mais où l'effort du poteau et de la poutre ne sont pas soulignés. Se déclarant admirateur d'Auguste Perret, à qui il consacre une dizaine de pages de ses mémoires¹²⁹¹, Pierre Dufau n'a pourtant qu'une vision utilitaire de la structure. Réceptionnant les charges et délimitant les fonctions,

1291 DUFAU, 1989, p. 147-157.

l'ossature ne sert que de support à l'enveloppe. Le minimalisme de l'architecte n'est par ailleurs pas exempt d'un certain maniérisme, le choix de matériaux précieux faisant exprimer le statut du commanditaire et de l'usager. Outre les marbres, Pierre Dufau goûte l'emploi des glaces et des métaux brillants : l'aluminium anodisé teinte bronze ou or se retrouve couramment dans ses réalisations [Fig. n°501]. On reconnaîtra enfin dans les immeubles de logements de standing que construit l'architecte au cours des années 1960 un soin particulier attaché à la décoration des rez-de-chaussée. Admirateur de Mies van der Rohe comme l'essentiel des architectes de sa génération, Pierre Dufau en retient la recherche des transparences et des porosités visuelles, les halls traversants laissant à l'occasion entrevoir, de la rue, le jardin situé en cœur d'îlot [Fig. n°502 et 503].

Le logement n'occupe, on le sait, qu'une part minoritaire dans la carrière de Pierre Dufau, qui ne propose dans ce domaine aucune innovation typologique et préfère, comme on le reverra plus loin, recourir à des solutions éprouvées et conformes aux attentes de ses clients. Les premiers immeubles construits par l'architecte à Paris à la fin des années 1950 présentent un aspect remarquablement proche de celui des ensembles de bureaux qu'il édifie au même moment. Subtile et discrète, l'écriture de la façade de l'immeuble de la rue Croix-des-Petits Champs (1957-1962) [Fig. n°504] rend nettement compte de la recherche d'une simplicité basée sur la qualité des proportions et du matériau de revêtement comme le dira Pierre Dufau lui-même, peu de temps avant sa mort en 1985 :

« L'autre jour, je suis passé par hasard du côté de la Banque de France. J'ai vu ce petit immeuble que j'avais complètement oublié. Il a une façade toute bête mais bien percée, un jeu quasi plat de la modénature. Il est très bien et le miracle c'est qu'on ne l'ait pas encore bousillé. Il est fait avec rien. Je serais incapable d'expliquer ce que je lui trouve de bien, donc il est normal que personne ne s'en aperçoive. »¹²⁹²

L'ordre silencieux de cet immeuble doit, dans le discours de Pierre Dufau, perpétuer l'architecture parisienne ordinaire d'avant Haussmann, l'architecte ayant par opposition exprimé à de nombreuses occasions son rejet du goût pour l'ornementation de la fin du XIX^e siècle. Vantant les mérites des façades simplement plâtrées du Paris de l'Ancien régime, l'architecte écrit en 1967 dans *Pour la démolition de Paris* :

¹²⁹² Manuscrit des mémoires de Pierre Dufau, CAP-CAA 066 Ifa (non coté), p. 195. Ce passage ne figure pas dans le texte publié.

« L'architecture vraiment parisienne des XVII^e et XVIII^e siècles, il en reste assez dans les centres devenus, pour la plupart, des quartiers modestes, pour repérer, à partir du moment où on les cherche, ces façades d'un goût délicieux, aux percements bien rythmés, aux fenêtres serrées et très hautes car il fallait que la lumière entrât à flots malgré le ciel souvent bas. »¹²⁹³

Étudiée au sein de l'agence Dufau par Julien Penven et Jean-Claude Le Bail¹²⁹⁴, l'opération entreprise à l'emplacement du Vel' d'hiv' (1957-1962) comprend une tour à l'angle du boulevard de Grenelle [Fig. n°505 et 506] dont la finesse du dessin et la planéité – les fenêtres viennent jusqu'au nu de la façade – évoquent une fois encore les ensembles de logements milanais de Gio Ponti et Alberto Rosselli. Né en 1930, Jean-Claude Bernard nous a dit avoir été marqué, à l'achèvement de cet ensemble, par ce qu'il nomme la « propreté »¹²⁹⁵ de l'architecture de Pierre Dufau. Un soin remarquable est en effet apporté à la dissimulation des souches de cheminée et des bouches de ventilation, ainsi qu'à l'intégration dans le bâti des stores et des coffres de volets roulants ; les menuiseries en aluminium, à châssis pivotant ou oscillo-battant, sont elles choisies les plus gracieuses possible.

On soulignera aussi l'influence exercée par Jean Ginsberg qui signe au cours des années 1950, avec Georges Massé et André Ilisnki, plusieurs immeubles de logements de luxe qui deviennent des standards parmi les architectes parisiens. L'ensemble très luxueux construit par Pierre Dufau avec Pierre Bertrand et Albert Balme, rue du Ranelagh (1959-1965) [Fig. n°507] semble ainsi particulièrement redevable à l'immeuble construit par Ginsberg et ses associés à l'angle du boulevard Lannes et de la rue Adolphe-Yvon (1958-1960)¹²⁹⁶. Le rez-de-chaussée y est dans les deux cas très ouvert sur l'extérieur, les poteaux parés de granit noir reposant, pour certains, dans des bassins d'agrément [Fig. n°508]. Le choix d'un revêtement de pâte de verre de couleur parme pour les façades sur jardin [Fig. n°509] paraît par contre tout à fait singulier. Les volets roulants en bois verni, la verdure des arbres et des plate-bandes, le blanc-gris des marbres et des profilés en aluminium, et le bleu ciel de la pâte de verre formant le fond des plans d'eau constituent un ensemble d'une polychromie¹²⁹⁷ insolite

1293 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 45.

1294 Salariés de l'agence Dufau jusqu'au milieu des années 1960 après avoir été chargés de la conception de l'hôtel Hilton, les deux architectes tireront profit de cette expérience puisqu'ils sont les auteurs, en 1976, de l'hôtel Nikko à Beaugrenelle, construit pour la Japan Air Lines.

1295 Entretien avec M. Jean-Claude Bernard, le 6 juillet 2016.

1296 On verra, au 80 rue d'Assas l'immeuble terminé en 1968 par Alain Gillot, exemple saisissant de déclinaison sur le thème inauguré par Jean Ginsberg.

1297 Déjà enlaidies par des descentes d'eaux pluviales ajoutées après achèvement, les façades sur jardin sont doublées d'une isolation thermique par l'extérieur vers 2013. Ce blanchissement des façades des ensembles

chez Pierre Dufau qui ne produira jamais, au cours de sa carrière, d'éléments de théorisation sur son usage de la couleur. La démarche adoptée pour l'immeuble de la rue du Ranelagh prend un caractère quelque peu gratuit, comparée aux travaux entrepris par, à nouveau, Jean Ginsberg, et surtout les membres du groupe Espace¹²⁹⁸. La couleur paraît ainsi relativement incidente¹²⁹⁹ dans l'œuvre de Pierre Dufau, étant surtout la conséquence des effets de la mode, ou de l'apparition sur le marché de nouveaux produits de l'industrie comme on le verra plus loin avec l'immeuble de la porte Maillot.

C'est avec l'architecture américaine, enfin, que Pierre Dufau entretient à partir du tournant des années 1960 le rapport le plus aigu, ce tant sur le plan formel et typologique que dans l'organisation du travail de l'agence, qui produit des plans d'exécution particulièrement détaillés et dispose d'un bureau d'études techniques intégré. On a dit l'influence probable qu'exercent sur Pierre Dufau, dans les projets successifs pour le complexe gouvernemental d'Abidjan (1958-1961), les réalisations d'Edward Durell Stone, de Walter Gropius, de Minoru Yamasaki, de Wallace K. Harrison et de Max Abramovitz [Fig. n°510 à 513]. Ces développements sont perçus avec une certaine incrédulité en France¹³⁰⁰, Alexandre Persitz y consacrant en 1958 un long dossier dans *l'Architecture d'aujourd'hui* :

« Est né un style qu'il semble difficile de qualifier autrement que de "néo-classique" en raison de ses conceptions générales d'un purisme intégral, d'une symétrie rarement en défaut et d'un souci de monumentalisme [sic] nettement inspiré par un choix éclectique des composantes : masses géométriques simples, plans équilibrés, colonnades, portiques, emmarchements, soubassements et plates-formes,

des Trente Glorieuses lors d'opérations de rénovation constitue un impensé patrimonial particulièrement malheureux.

1298 TEXIER, Simon. *Accords chromatiques : histoires parisiennes des architectures en couleurs, 1200-2010*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008, p. 155-158.

1299 Son emploi paraît plus volontaire dans des espaces souterrains ainsi égayés, et qui se prêtent à des effets cinétiques par le déplacement motorisé. Pierre Dufau utilise ainsi des émaux de Briare pour la rampe d'accès au parking souterrain d'un ensemble de logements à Neuilly-sur-Seine, rue Parmentier (1968) ; le parking souterrain de la Banque Rothschild (1970) ; l'étude pour les trémies du pont de Puteaux (1974). L'exemple le plus connu est donné avec la gare RER de l'Étoile (1970) : l'architecte s'adjoint toutefois les services du coloriste Jacques Fillacier, et l'emploi d'émaux de couleur s'inscrit dans une esthétique globale décidée par la RATP.

1300 On lisait encore assez récemment (*Le Monde*, 26 février 2009) sous la plume du critique Frédéric Edelmann, une critique très dure du Lincoln Center de New-York. La déclinaison palatiale du Style International suscite, semble-t-il, les mêmes jugements de valeur que ceux formulés, une génération auparavant, sur le palais de Chaillot : « Les plus grands noms de l'architecture moderne, Wallace Harrison, Max Abramovitz, Gordon Bunshaft, Eero Saarinen ou Philip Johnson, y ont été frappés à tour de rôle par la même stupeur convenue, sans doute bridés par leurs commanditaires au point d'oublier leur talent et de dessiner des masses très proches structurellement de l'esthétique des parkings. L'organisation spatiale rappelle l'ordonnance symétrique des cités mussoliniennes, tandis que le dessin des façades, plaquées de travertin, se révèle prématurément post-moderne, orné de colonnades assez inélegantes. »

bassins, plantations ordonnancées, matériaux de grande richesse, etc, et surtout une large utilisation de “dentelles” : grilles, claustras, perforations de toutes sortes. »¹³⁰¹

Y voyant l'expression d'un classicisme modernisé que n'aurait pas renié Auguste Perret, Alexandre Persitz juge cette tendance intéressante, tout en pressentant qu'elle puisse « provoquer des réactions très violentes de critique par sa rigidité et son côté pompeux, voire “pompière” »¹³⁰². Le style produit par cet attrait pour un lyrisme formel teinté d'opulence sera désigné par les Américains sous le nom de Nouveau formalisme (*New formalism*¹³⁰³). Trois ans plus tard, en 1961, c'est à regret que le même Alexandre Persitz titre « Où va l'architecture américaine ? »¹³⁰⁴, critiquant une trajectoire peu convaincante vers un nouveau baroque¹³⁰⁵.

Cet attrait pour les marques de l'architecture classique est à mettre en relation avec le parcours de personnalités telles que Max Abramovitz. Né à Chicago en 1908, il est diplômé de l'école d'architecture de l'université de Columbia en 1931, puis passe deux ans à l'École des beaux-arts à Paris (atelier Defrasse). Max Abramovitz s'associe en 1941 avec Wallace K. Harrison, lui-même ancien élève, en 1920-1921, de Gustave Umbdenstock. Il reçoit en 1961, à 53 ans, le *Rome Prize*, équivalent américain, davantage honorifique, du Prix de Rome. On a dit les similitudes existant entre le palais présidentiel d'Abidjan et l'Avery Fisher Hall du Lincoln Center qu'Abramovitz réalise à New-York en 1962¹³⁰⁶. Dufau et Abramovitz se rencontrent-ils dès leurs années communes à l'École des Beaux-arts ? Architectes des bureaux de *Time-Life*, l'un à Paris et l'autre à New-York¹³⁰⁷, les deux hommes se connaissent très probablement déjà lorsque la banque Rothschild fait appel à l'Américain en 1965 pour concevoir le projet de reconstruction de son siège de la rue Laffitte [Fig. n°514 et 515]. C'est

1301 PERSITZ, Alexandre. « Le néo-classicisme américain ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 77, avril 1958, p. 46.

1302 Ibid.

1303 Il n'existe semble-t-il pas d'ouvrage recensant et analysant cette architecture dont la solennité emphatique est liée aux fonctions officielles que les bâtiments abritent. On verra par exemple le capitole de l'état d'Hawaï à Honolulu (1969) par Belt, Lemmon & Lo et John Carl Warnecke & Associates. Ce projet est présenté dès 1961 dans l'article ci-dessous.

1304 PERSITZ, Alexandre. « Où va l'architecture américaine ? ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 98, octobre-novembre 1961.

1305 C'est une critique tout à fait semblable qu'adressera quinze ans plus tard Bernard Huet (*L'Architecture d'aujourd'hui*, n°184, mars-avril 1976, p. XIX) au siège des éditions Mondadori, près de Milan, d'Oscar Niemeyer, qui présente une familiarité étonnante avec le Metropolitan Opera House de Wallace K. Harrison.

1306 Il nous semble de même permis de comparer le projet de Pierre Dufau pour la voie triomphale d'Abidjan (1963) avec le complexe de l'Empire State Plaza à Albany (état de New-York) dont Wallace K. Harrison dresse les plans à partir de 1959.

1307 Beaucoup plus imposant que son homologue parisien, le siège new-yorkais, haut de 48 étages, ouvre en 1959. Wallace K. Harrison et Max Abramovitz réaliseront dix ans plus tard, immédiatement au sud, trois tours en extension du Rockefeller Center.

à l'agence de Max Abramovitz que sont dessinés les plans d'avant-projet **[Fig. n°516]** de ce bâtiment dont la parenté avec celui de la banque Lambert à Bruxelles, terminé en 1965 par Gordon Bunshaft pour l'agence Skidmore, Owings & Merrill (SOM), est frappante.

Il est inutile de trop insister sur l'influence évidente¹³⁰⁸ exercée par Mies van der Rohe sur Pierre Dufau et les architectes de sa génération, qui lui rendent visite à Chicago lors du voyage organisé par l'Aluminium Français aux États-Unis en novembre 1956. On lira une redevance dans certains projets de Pierre Dufau comme ceux de l'immeuble pour la Paternelle à Boulogne-Billancourt (1961-1964), et de la tour CB 12 à La Défense (1964) **[Fig. n°517 et 518]**. Plus tardif, le siège de la Royale Belge (1965-1970), avec René Stapels, mêle l'influence d'Eero Saarinen pour la tour de plan cruciforme avec celle de Mies pour le soubassement, transpercé d'une immense poutre métallique formant un auvent **[Fig. n°519 à 522]** qui évoquera la Neue Nationalgalerie de Berlin.

On a enfin déjà mentionné l'attraction exercée par Gordon Bunshaft¹³⁰⁹, qui dirige en tant qu'associé au sein de SOM l'étude de la banque Lambert de Bruxelles. Auteur avec Natalie de Blois de plusieurs des immeubles de bureaux les plus marquants du New-York des années 1950¹³¹⁰, Bunshaft a étudié l'architecture au MIT où il suit les cours de Jacques Carlu, et voyagé pendant près d'un an en Europe en 1936. Héraut de l'utilisation du mur-rideau, l'architecte américain s'en détourne à partir du début des années 1960, en même temps que son associé Walter Netsch, au profit de façades en béton architectonique **[Fig. n°523 et 524]**. Coïncidence ou rapport de cause à effet, Pierre Dufau épaissit au même moment les élévations de la tour CB 12 de La Défense par de puissantes allèges en béton armé soulignant la grille de l'ossature **[Fig. n°525]**. Le Français ne versera pas durablement dans ce parti esthétique et structurel, affirmant une préférence pour les façades-miroirs comme on le verra plus loin. C'est par conséquent le nom de Bruce Graham, qui dirige la filiale de Chicago de SOM, et non celui de Bunshaft, que Pierre Dufau conseillera en 1980 au promoteur Christian Pellerin qui cherche à monter une opération en Chine¹³¹¹.

1308 *L'Architecture d'aujourd'hui* lui consacre, en août 1958 (numéro 79) un numéro entièrement dédié.

1309 KRINSKY, Carol Herselle. *Gordon Bunshaft of Skidmore, Owings & Merrill*, New York : Architectural History Foundation / Cambridge : MIT Press, 1988.

1310 On citera en particulier le siège de l'Union Carbide Corporation et celui de Pepsi-Cola, tous deux terminés en 1960.

1311 Lettre de Pierre Dufau à Christian Pellerin, datée du 14 mai 1980, CAP-CAA 066 Ifa 1202-1. Bruce Graham a dirigé pour SOM l'étude de la tour Sears et du John Hancock Center à Chicago. La même lettre de Pierre Dufau donne aussi les noms, cette fois en qualité d'urbanistes, des agences Hellmuth, Obata & Kassabaum, et Daniel, Mann, Johnson & Mendenhall.

Vers une architecture de produits

« Les deux qualités de base d'un architecte étant l'imagination et la disponibilité, je ne crois pas qu'on réussisse mieux un type de bâtiment parce qu'on en a déjà fait plusieurs [...]. Certes, une série de programmes apparentés est une excellente chose pour la vie d'une agence. On ne fait pas mieux, mais on étudie plus vite et financièrement on s'en tire mieux. J'ai vécu à une époque où le bénéfice d'une opération, s'il y en avait un, n'apparaissait qu'à la fin. Il était entendu que les premières études d'architecte ne se payaient pas. Tandis qu'un avocat vous tend son stylo à peine votre question posée, les architectes ont toujours connu des difficultés de trésorerie qui en ont paralysé plus d'un. Connaître à fond un problème précis, ici celui des bureaux, me permettait de brûler les étapes et de commencer à recevoir des honoraires avant de m'être épuisé en esquisses, études, avant-projets [...]. »¹³¹²

L'augmentation considérable de l'activité de l'agence Dufau, dans la deuxième moitié des années 1950, coïncide rapidement avec une redondance des types de programmes dont l'architecte reçoit la commande, en particulier dans le secteur de l'immobilier de bureaux. Les attendus de ses clients sont dans l'ensemble identiques : une disponibilité la plus rapide possible, un coût de construction et d'exploitation connu précisément et en amont, une flexibilité d'usage, le souci d'une qualité plastique obtenue par le revêtement et conforme à l'image recherchée par l'entreprise tout en assumant une banalité suffisante, un parti trop exubérant pouvant gêner une revente éventuelle. Il y a également chez Pierre Dufau une conviction profonde du caractère éphémère des bâtiments qu'il construit, l'architecte constatant les transformations considérables des modes de vie et de travail intervenues en l'espace d'une génération. Ce plaidoyer pour le renouvellement permanent est donné en des termes vigoureux face aux caméras de télévision en 1958 :

« En cinquante ans, nos modes de vie ont plus évolué que durant les cinq siècles précédents. Avant l'ère machiniste, nous nous fatiguions physiquement ; c'était un effort constamment physique qui était demandé. Aujourd'hui nous nous usons nerveusement. Vouloir à la fois conserver ou retrouver le charme des époques antérieures, et profiter des modes de vies actuels, cela conduit à des impossibilités totales. [...] Il faut donc constamment aborder les problèmes avec une certaine bonhomie. Sans rien refuser. Il faut accepter son époque. Nous sommes très différents de nos parents. Nous ne vivons plus du tout comme eux, nous ne mangeons pas la même chose, nous ne mourons pas au même âge ni des mêmes maladies. Nous ne pouvons donc plus vivre dans le même cadre. Il n'y a aucun regret à avoir. Et c'est

1312 DUFAU, 1989, p. 93.

peut-être parce que justement on regrette toujours quelque chose que l'on freine les initiatives et que l'on n'arrive pas à régler nos problèmes. »¹³¹³

Conçus pour répondre à un besoin momentané et proposant un aménagement intérieur modulable, les immeubles de bureaux sont conçus dans une logique de produits et parviendront nécessairement un jour à un point d'obsolescence coïncidant avec leur durée d'amortissement, soit environ trente ans. Le goût pour la simplicité des opérations entreprises au cours des années 1950-1960 est donc à l'évidence corrélé aux paramètres économiques que l'on vient d'énoncer. On pourra voir une lapalissade dans cette obsession de veiller au respect des intérêts du client, tout architecte étant supposé œuvrer à la prise en compte des facteurs financiers qui sont partie intégrante du programme. En bon fonctionnaliste, Pierre Dufau fera de cette rigueur une éthique personnelle guidant la méthode de projet : on reconnaîtra ainsi chez lui l'application de l'aphorisme d'Auguste Perret, « la responsabilité est une des bases du style en architecture »¹³¹⁴.

L'opération étudiée et réalisée en 1957-1962 sur l'emplacement du Vélodrome d'hiver, dans le 15^e arrondissement, tient lieu d'exemple-type [Fig. n°526]. Elle est formée de cinq bâtiments de bureaux et de logements, édifiés sur deux niveaux de sous-sol total à usage de parkings, la surface construite atteignant 66 000 m² de planchers. L'ensemble doit être réalisé en 24 mois, délai très réduit [Fig. n°527] : la conception architecturale favorise donc le recours à des formules de construction sûres, rapides et d'une plus grande productivité [Fig. n°528 et 529], évacuant toute expérimentation induisant des risques non maîtrisés. Les immeubles de bureaux requérant une banalité d'usage afin de s'adapter à la plus grande variété d'utilisateurs possibles, les façades présentent en conséquent une banalité d'aspect [Fig. n°530 à 532] réglée par la trame de 1,70 mètre¹³¹⁵ donnée par le module des cloisons standardisées [Fig. n°533]. Très précis [Fig. n°534], les plans de détails des travées montrent la volonté d'affiner le plus en amont possible la connaissance du coût prévisible, et ce faisant du rendement du projet pour le commanditaire.

1313 Transcription de l'interview de Pierre Dufau dans l'émission « La France de demain », 27 novembre 1958.

1314 Cité dans CULOT, Maurice, PEYCERÉ, David et RAGOT, Gilles (dir.). *Les frères Perret : l'œuvre complète*. Paris : Institut français d'architecture / Norma, 2000, p.48.

1315 Les trames de 1,65 et 1,70 mètre sont les plus couramment utilisées dans les immeubles de bureaux construits par Pierre Dufau.

La recherche architecturale au sein de l'agence Dufau – au même titre probablement que dans les autres grandes structures de l'époque¹³¹⁶ – présente donc un caractère extrêmement opérationnel, consistant à affiner des plans-types en fonction des possibilités de commercialisation dépendant des souhaits des clients, et de la mise sur le marché de nouveaux produits industriels permettant la simplification de sous-ensembles tels que les murs-rideaux. Sans doute Pierre Dufau souscrit-il ainsi à la conception de Mies van der Rohe, qui déclarait en 1958 :

« Si l'on inventait chaque jour quelque chose de nouveau, on n'aboutirait à rien. Il ne coûte rien d'inventer des formes intéressantes, mais les mener jusqu'au bout exige réellement beaucoup de travail. [...] [Viollet-le-Duc] a montré comment les trois siècles de développement du gothique étaient avant tout un perfectionnement et un épurement du même type de structure. Nous nous limitons volontairement à ces structures qui sont actuellement possibles et nous essayons de les développer dans les moindres détails. »¹³¹⁷

Sans nier l'importance de la recherche fondamentale en architecture ou des rapprochement avec l'ingénierie et les techniques de pointe, Pierre Dufau fait le choix de les laisser à d'autres, s'estimant sans doute choisi par ses clients pour l'expérience de son agence dans la conception de produits normalisés. Les propositions des utopistes (Paul Maymont, Yona Friedman, Walter Jonas) dont le critique d'art Michel Ragon assure une publicité active¹³¹⁸ sont probablement trop éloignées du vécu quotidien de Pierre Dufau pour l'intéresser. Olivier Dufau nous indiqua aussi que son père n'avait guère d'estime pour les plasticiens et tenants de l'architecture-sculpture tels André Bloc ou Jacques Couëlle¹³¹⁹. Le fossé générationnel et théorique est enfin sans doute bien trop important pour que Pierre Dufau prête attention, à la fin des années 1960, à l'émulation que connaît l'Angleterre – Cedric

1316 Henry Bernard, qui est l'un des architectes dont le parcours est le plus proche de celui de Pierre Dufau, écrira à la fin de sa vie : « Ce goût pour [Mies] van der Rohe traduit ma tendance profonde et un peu janséniste pour la rigueur, la vérité dans la conception, la structure, l'expression, le peu de goût pour la grimace, le cinéma, l'apparence et le toc ; encore que je comprenne fort bien l'importance, notamment dans la plastique urbaine, d'une certaine fantaisie, mais cet apport pouvant se situer au niveau du mobilier urbain coloré venant ajouter de la vie par contraste avec les grandes structures brutales qui me séduisent. » Note non datée d'Henry Bernard, CAP-CAA 266 AA 1.

1317 NORBERG-SCHULZ, Christian. « Rencontre avec Mies van der Rohe », *L'Architecture d'aujourd'hui*, août 1958, n° 79, p. 41.

1318 PARINAUD, André et RAGON, Michel. *Les visionnaires de l'architecture*. Paris : Robert Laffont, 1965.

1319 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

Price, James Gowan, Alan Colquhoun, Archigram – et qui passionne son fils et ses camarades de l'Atelier collégial¹³²⁰.

Les différentes opérations tertiaires entreprises par Pierre Dufau à Paris s'inscrivent donc dans une logique sérielle répondant au souci d'une satisfaction avant tout fonctionnelle, bien que l'architecte revendique en même temps la dimension spirituelle de sa tâche comme il l'a écrit à son confrère Henry Bernard en 1971 : « L'art est un idéal que l'on tend d'atteindre à travers une sensibilité particulière et en s'imposant des objectifs par les moyens spécifiques d'un savoir, d'une méthode et d'une mise en œuvre »¹³²¹. Entreprise à quelques centaines de mètres de l'ancien Vel' d'hiv', l'opération sur le terrain des établissements Sautter-Harlé en partage les dispositions formelles et techniques [Fig. n°535 à 537]. Cette banalisation est à considérer concomitamment à la transformation du rapport de l'architecte au client en tant qu'individu, comme Pierre Dufau s'en explique longuement en 1967 dans *Pour la démolition de Paris* :

« Le problème de l'architecte devant la société, c'est pratiquement le problème de l'architecte devant son client. Le client d'avant la guerre a disparu au profit du "maître de l'ouvrage". Il est bien que le nom ait changé car ce n'est pas le même personnage. Un client était un homme qui payait de sa poche. Ses rapports avec l'architecte étaient clairs car, quoiqu'on en dise, l'argent clarifie tout. L'architecte donnait son talent, sa peine, sa conscience professionnelle, le client donnait son argent et parfois, en prime, son estime ou même son admiration. Un maître de l'ouvrage est généralement un homme qui paie de la poche des autres, qu'il soit fonctionnaire ou promoteur. Ses relations avec l'ouvrage à construire deviennent confuses, bizarres. L'ouvrage n'est pas quelque chose dont il a rêvé, pour lequel il est prêt à payer de sa personne. C'est un dossier qu'il a parfois hérité d'un prédécesseur qui sera terminé par son successeur, ou bien c'est une affaire qui permettra de faire un arbitrage financier heureux. L'ouvrage est devenu une sorte d'abstraction et, aux yeux de cette sorte de client, l'architecte n'est plus qu'un pion, à peine plus que l'employé qui passe ses ordres en bourse ou que l'expéditionnaire chargé de transmettre le dossier. Toute "idée" de l'architecte fini par ressembler à un caprice, et ses résistances à des actes de mauvaise volonté. »¹³²²

On retrouve ici les éléments récurrents de la problématique du rapport des architectes à la promotion immobilière, en particulier dans le logement. Pierre Dufau ne joue dans ce domaine, pour sa génération, qu'un rôle de second plan : on peut estimer à au moins 7 000 le nombre de logements construits en quarante années de vie professionnelle, dont environ un

1320 Olivier Dufau proposera avec l'Atelier collégial des traductions des textes de Robert Venturi et d'Alison et Peter Smithson, encore peu connus en France à la fin des années 1960. VIOLEAU, 2005, p. 124.

1321 Lettre de Pierre Dufau à Henry Bernard, datée du 13 avril 1971, CAP-CAA 266 AA 1-3.

1322 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 11-12. On trouve un propos très semblable dans un article de Jean Balladur : « Réformes de la profession d'architecte. *Techniques & Architecture*, 20^e série, n°6, 1960.

tiers de logements sociaux. C'est à partir du milieu des années 1950 que l'architecte travaille pour les Assurances générales sur la vie qui construisent des immeubles destinés à la location ou à l'accession à la propriété. La construction de logements représente, pour les assureurs, un moyen d'immobiliser du capital et de constituer un patrimoine bâti garantissant leur solvabilité. Pierre Dufau a donc pour interlocuteurs des personnes dont la gestion de risques est le cœur de métier : on y verra un facteur favorable à la diffusion, au sein de l'agence, d'une exigence de responsabilité et d'un refus d'une originalité génératrice de contraintes.

Incitées par le ministre Pierre Sudreau à contribuer à la politique de massification de la construction de logements que l'État ne peut plus assumer seul, les banques comptent logiquement, au tournant des années 1960, parmi les clients de Pierre Dufau. Déjà présentes, le plus souvent associées à des assureurs, au travers de sociétés conventionnées, les établissements financiers gagnent un rôle essentiel dans la promotion immobilière avec la loi du 15 mars 1963. On a dit, en première partie, le rôle considérable exercé par la banque de Paris et des Pays-Bas, qui contrôle en outre l'un des principaux bureaux d'études techniques de France, l'OTH [Annexe n°32]. Jean-François Dhuys a analysé en 1975 les différentes manifestations du secteur bancaire dans la construction¹³²³, celui-ci étant davantage attiré par l'animation du crédit que par la rentabilité intrinsèque des opérations. Le bénéfice peut toutefois être compromis, en l'espace de quelques trimestres, par des retards administratifs ou des aléas de chantier, renforçant l'importance d'une étude et d'une exécution rapides et sans temps mort [Annexe n°33]. Vivement et précocement déplorée par la critique¹³²⁴, la tendance à la routine, ou à tout le moins à la recherche de sécurité de la part des promoteurs ne dépare en tout cas pas des méthodes de projet coutumières de l'agence Dufau. L'architecte formulera pourtant un jugement très dur sur cette forme de maîtrise d'ouvrage dans la lettre à Henry Bernard que nous avons déjà citée :

« [...] La promotion en France est navrante, même au niveau d'une grande organisation car ce n'est pas une activité professionnelle, c'est une activité de rencontre. Avant-guerre, il y avait les marchands de biens, ils avaient leurs pratiques, ils connaissaient leur métier. Aujourd'hui il n'y a que des occasions. J'estime personnellement que la promotion, à quelque niveau que ce soit, en France, est nulle et presque toujours malhonnête. »¹³²⁵

1323 DHUYS, 1975.

1324 GAILLARD, Marc. « Où en est la recherche architecturale en France ? ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°115, juin-juillet 1964, p. 2-3.

1325 Lettre de Pierre Dufau à Henry Bernard, datée du 13 avril 1971, CAP-CAA 266 AA 1-3.

Les différentes opérations réalisées par Pierre Dufau sur une période de vingt ans pour le compte de la promotion immobilière [Fig. n°538 à 542] montrent une variété certaine de formes et de matériaux inscrivant chaque réalisation dans les tendances lourdes du moment. Seul un examen attentif permettra de distinguer quelques singularités, parfois communes à plusieurs opérations : les balcons filants entourant l'angle, l'effacement partiel du pan coupé, l'importance – en particulier durant les années 1960 – des baies vitrées et des ouvertures en général. On ne trouvera cependant pas chez Pierre Dufau de marque stylistique facilement identifiable et pouvant faire du nom de l'architecte un argument de vente, comme c'est le cas pour Jean Ginsberg, Jean Dubuisson ou le trio Anger-Heymann-Puccinelli. Critique envers ses clients, Pierre Dufau se résout (peut-être s'en accommode-t-il ?) à la séparation entre la définition de la cellule de vie qui revient au promoteur, et celle de l'enveloppe extérieure et du plan-masse qui reste le domaine réservé de l'architecte¹³²⁶. Il déclarera ainsi en 1971 lors d'un débat « que le rôle du promoteur était de définir le nombre et l'organisation générale des appartements et que le reste ne regardait que l'architecte »¹³²⁷ ; Jean-François Dhuys notera avec abattement que Jean-Claude Aaron, PDG de la SEFRI à l'origine de la tour Montparnasse, partage un même point de vue.

Pierre Dufau aurait-il pu, eu égard à son tempérament, à son réseau relationnel et à la vigueur de ses écrits, pousser ses clients à sortir davantage des solutions éprouvées, en engageant son agence dans une recherche technique et plastique qui ne soit pas contrecarrée par des présomptions financières ou utilitaires ? Cet avis qui nous a été donné par l'architecte Claude Parent¹³²⁸ est à replacer dans une vision plus générale des années 1960 comme une décennie perdue pour l'architecture. La fin des Trente Glorieuses marquerait la chute d'Icare, dira Bernard Huet¹³²⁹, alors qu'architectes, technostructure et politiques auraient fait le choix du quantitatif au lieu du qualitatif. Cette opposition manichéenne, ainsi que le fantasme d'une période où l'abondance des moyens rendrait tout possible, reflète bien l'amertume de la génération suivant celle de Pierre Dufau où des architectes bien plus nombreux se disputent une commande considérablement réduite.

1326 C'est, du reste, l'analyse générale faite par Raymonde Moulin et son équipe dans *Les architectes : métamorphose d'une profession libérale*. Paris : Calmann-Lévy, 1973.

1327 DHUYS, 1975, p. 171.

1328 Entretien avec Claude Parent, le 29 mars 2012.

1329 HUET, 1981, p. 29.

On pourra certes invoquer un faisceau de facteurs limitant la recherche de l'innovation et la prise de risques au sein de l'agence Dufau dans les années 1960-1970 : atteignant une centaine de salariés, sa masse engendre des frais généraux conséquents qui réclament des rentrées d'argent régulières. Éloigné de l'étude par ses missions para-professionnelles et par l'importance considérable des prises de contacts et des réunions dans son emploi du temps, Pierre Dufau donne des orientations simples l'assurant de ne pas voir un projet dirigé dans une voie hasardeuse en son absence. La redondance des programmes permet aussi à l'agence, on l'a dit, de disposer d'une base documentaire pouvant être immédiatement mise à profit à l'arrivée d'une nouvelle commande. Cette logique ne fait du reste que répéter celle de la culture scolaire des tubards, les étudiants en architecture de l'École des beaux-arts se constituant un catalogue de modèles, tant réels qu'issus de concours, qu'ils citent plus ou moins littéralement à l'occasion des épreuves graphiques qui jalonnent leur cursus.

Il y a enfin, au-delà des questions d'argent et d'organisation, une affaire de goût personnel. L'article rédigé en 1966 par Pierre Dufau dans la revue *Techniques & Architecture*¹³³⁰ sur une banque¹³³¹ nouvellement construite à Buenos Aires rappelle l'intérêt qu'il porte au renouvellement, jusque dans des formes très éloignées de sa propre production [Fig. n°543 à 546]. Concluant son article, Pierre Dufau rend hommage aux architectes, au commanditaire et à la ville de Buenos Aires, jugeant « qu'il serait probablement difficile de construire un tel édifice dans la plupart des capitales et qu'il est impensable de le construire à Paris »¹³³², incriminant les réticences de l'Administration. Si cette plainte est récurrente, chez lui comme chez d'autres, faut-il pourtant en déduire que l'architecte est continuellement brimé et que ses réalisations ne sont que la somme de choix par défaut ? Étudiée au même moment, la reconstruction de la banque Rothschild constitue bien un parangon du goût architectural de Pierre Dufau, sans pourtant présenter de caractères révolutionnaires comme son homologue argentine. Soutenu par son commanditaire et sans doute protégé des freins de l'Administration par son réseau politique, l'architecte ne propose pas, avec, l'édifice de la rue Laffitte,

1330 « Buenos-Aires (Argentine). Le nouveau siège de la Bank of London and South America L^{td}. G. Wakeham, architecte-conseil de la banque. Sanchez Elya, Peralta Ramos, Agostini, Clorindo Testa, architectes », *Techniques & Architecture*, 27^e série, n° 3, 1966, p. 130-137. Cette réalisation est également présentée dans le n° 115 de *l'Architecture d'aujourd'hui* (juin-juillet 1964), consacré à l'actualité de la recherche architecturale.

1331 Pierre Dufau aménage en 1959 la succursale parisienne de la Bank of London and South America au rez-de-chaussée de l'immeuble de 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré, expliquant cet article de courtoisie.

1332 « Buenos-Aires (Argentine). Le nouveau siège de la Bank of London and South America L^{td}. G. Wakeham, architecte-conseil de la banque. Sanchez Elya, Peralta Ramos, Agostini, Clorindo Testa, architectes », *Techniques & Architecture*, 27^e série, n° 3, 1966, p. 137

d'ouvrage résolument neuf. Sa voie propre ne le conduit pas à faire autre chose que ce qu'il sait, qui est déjà ce qu'il aime. La simplicité régulière des façades de l'immeuble **[Fig. n°547 et 548]** est à considérer comme une déclinaison luxueuse de formules éprouvées par l'expérience, la qualité particulière du client autorisant l'architecte à attacher un soin supplémentaire aux matériaux, à la décoration et aux espaces de réception.

Deux commandes par semaine parvenant parfois à l'agence au plus fort de son activité, Pierre Dufau ne peut prétendre insuffler une identité propre à chaque opération, et marche parfois sur le fil mince séparant l'architecture de la construction. « Mon père vendait des projets susceptibles de plaire au client »¹³³³, nous dira son fils Olivier. Cette volonté de susciter le désir chez l'interlocuteur génère la production d'images dans l'esprit du temps et sans valeur opérationnelle ; les perspectives d'ambiance du Nouveau Créteil en sont un exemple **[Fig. n°549 à 551]**. Peut-être trop secs malgré l'élégance des proportions, les élévations de l'avant-projet du centre administratif de la CIPC, en banlieue d'Orléans, sont enrichies de signes graphiques redonnant au dessin une valeur artistique, grâce à l'utilisation du *zip-a-tone* importé des États-Unis **[Fig. n°552 et 553]**.

Les ensembles de bureaux à bas coût construits au début des années 1970 dans le quartier d'affaires de l'Échat, à Créteil, témoignent enfin des limites du « simplifier sans faire simple »¹³³⁴ dont Pierre Dufau a fait sa maxime. Étudiés dans les dernières années de croissance économique précédant le choc pétrolier, ces bâtiments sériels **[Fig. n°554 et 555]** questionnent le moment où le minimalisme tend à la pauvreté, répétant la boutade lancée par Robert Venturi – *Less is a bore* – en réponse au fameux *Less is more* de Mies van der Rohe. Le parti architectural y tient, plus que jamais, dans la sécheresse du programme : des bureaux peu chers à construire, pouvant être loués ou vendus par demis-plateaux ou par immeubles entiers à des investisseurs **[Fig. n°556]**, et offrant un coût d'exploitation suffisamment bas pour convaincre des entreprises parisiennes de délocaliser leurs locaux à 35 minutes de métro du quartier de l'Opéra. L'objectif de ces bâtiments utilitaires n'est pas d'accueillir les sièges de grandes entreprises, ni d'assurer des fonctions de représentation : débarrassées de ce besoin de symbole, les façades affichent sans pudeur des rubans de baies répétés à chaque niveau, seuls l'habillage des pignons et quelques jeux graphiques sur les allèges étant invoqués pour éviter

1333 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

1334 DUFAU, 1989, p. 197.

une trop grande monotonie [Fig. n°557 et 558]. Convaincantes en tant que produits répondant aux demandes d'un système économique et ce faisant d'un ensemble de rapports de forces, les immeubles de bureaux du Nouveau Créteil questionnent toutefois l'usage des deux qualités conférées par Pierre Dufau aux architectes de valeur¹³³⁵ : si la disponibilité est démontrée, l'imagination est-elle encore convoquée ?

¹³³⁵ *Ibid*, p. 93.

Du miroir au pastiche, deux rapports à l'environnement

Fidèle à son engouement pour les produits de l'industrie, Pierre Dufau voit avec intérêt la mise sur le marché, au cours des années 1960, de vitrages utilisables en pleine hauteur entre rives de planchers. Effaçant presque totalement la lecture structurelle, ces ensembles intégrant la menuiserie et le verre lui permettent d'envelopper des programmes complexes dans des formes élémentaires, l'architecte considérant ainsi démontrer sa maîtrise des difficultés par la simplicité de l'apparence du bâtiment fini¹³³⁶. Les murs-rideaux jusque-là utilisés par Pierre Dufau comprenaient une allège en glace émaillée, voire un ouvrant dans la partie supérieure : la généralisation du conditionnement coïncide avec celle des vitrages fixes, la forme pure recherchée par l'architecte s'en trouvant ainsi facilitée. Les progrès de l'industrie verrière permettent en outre l'incorporation d'un film métallique prémunissant contre les effets de la chaleur et de l'éblouissement, rendant superflus les saillies et les brise-soleils¹³³⁷. Le Parsol, verre teinté dans la masse produit par Saint-Gobain, trouve ainsi un emploi considérable dans l'architecture tertiaire de la seconde moitié des Trente Glorieuses.

C'est un nouveau type de produit qui est proposé aux architectes à partir du milieu des années 1960, avec l'apparition de verres dont les propriétés réfléchissantes sont accrues jusqu'à se rapprocher de celles des miroirs. L'intérêt visuel de ces glaces reflétant l'environnement du bâtiment, et alternant ainsi entre dissimulation et matérialité, attire les architectes sensibilisés à ces enjeux depuis les premières heures du Mouvement moderne¹³³⁸. Pierre Dufau en propose, avec René Stapels, une utilisation précoce pour le siège de la Royale Belge¹³³⁹ à Watermael-Boitsfort (1970) : le parc et le plan d'eau entourant le bâtiment sont

1336 Nous renvoyons à ce que nous avons écrit en deuxième partie sur la centrale nucléaire de Chinon, quant à ce tropisme exercé par le lisse et la recherche d'une forme parfaite dont Roland Barthes avait fait l'une des manifestations de la société de l'âge de l'atome.

1337 Le siège de la SNECMA, en 1977, sera sur ce point une exception notable, puisque sa façade classique (mur-rideau en panneaux sandwichs avec allège en glace émaillée) sera pourvue de brise-soleils orientables.

1338 Mies van der Rohe, a le premier donné, dans son projet de gratte-ciel pour la Friedrichstrasse à Berlin (1921), un exemple du potentiel sensible offert par les propriétés réfléchives du verre pour les programmes de la modernité.

1339 Cette première utilisation dans la banlieue de Bruxelles n'est pas le fait du hasard, au vu de l'importance de l'industrie verrière belge. Le verre ici utilisé, le Stopray, est produit par Glaverbel dont Boussois prendra le

reflétés par les vitres dont le ton cuivré est en accord avec l'acier Cor-Ten utilisé pour le gros-œuvre. Ce choix permet aussi d'exploiter, par effet d'optique, le plan cruciforme du bâtiment qui se reflète dans ses propres façades [Fig n°559]. Un effet comparable est recherché, en 1978, pour la préfecture de la Gironde, dans le quartier bordelais de Mériadeck. Édifiée dans un environnement très minéral – les immeubles avoisinants sont construits en béton blanc conformément au souhait de l'architecte en chef Jean Willerval – la préfecture s'en distingue par son matériau tout en pouvant revendiquer son lien au contexte, puisque ses façades réfléchissent ses abords¹³⁴⁰ [Fig. n°560]. L'utilisation du Soltran, produit par l'entreprise Boussois, intéresse en outre les architectes par le renouvellement constant, suivant les conditions climatiques, du paysage offert par les façades [Fig. n°561].

Sorte de couteau suisse supposé répondre aux critiques déplorant le manque d'intégration de l'architecture contemporaine, les verres-miroirs sont employées par Pierre Dufau sur plusieurs de ses réalisations emblématiques des années 1970. La façade sur la rue Taitbout du siège de la BNP (Héliotherm rubis de Saint-Gobain, 1976) reflète ainsi celle de l'immeuble post-haussmannien construit par Édouard Arnaud en 1913 situé en vis-à-vis [Fig. n°562]. Pour l'extension des locaux de l'IFP et de Technip à Rueil-Malmaison (1972), l'architecte propose un pavé exempt de toute émergence, enveloppé dans un mur-rideau de glace bleutée généralisé aux quatre faces du bâtiment [Fig. n°563]. C'est ce même produit (Infrastop Graublau, commercialisé par Boussois) qui sera à l'origine de la polémique entourant l'immeuble de la porte Maillot (1976) [Fig n°564], dispute dérisoire dira Pierre Dufau :

« La façade est transparente et bleue – oui, vraiment bleue, puisque l'industrie permet ce miracle. Et c'est ce bleu qui a fait couler beaucoup d'encre noirâtre : pourquoi faire une façade bleue puisqu'on n'en a jamais fait à Paris ? »¹³⁴¹

Outre pour ses effets visuels, le produit est aussi choisi pour sa capacité à offrir une solution technique¹³⁴² à un problème pratique : rapide à mettre en œuvre, ces panneaux

contrôle en 1972.

1340 Le premier projet pour la trésorerie générale de la Nièvre à Nevers (1965) use de la même logique : cylindre de verre dans un environnement minéral et aux abords immédiats d'un monument historique de la Renaissance, il est à la fois anti-contextuel par son volume et son matériau tout en se dissimulant dans son environnement grâce aux qualités réfléchissantes de ses façades.

1341 « Un palais contesté », *Architecture intérieure Créé*, n° 158, mars 1977, p. 56.

1342 L'opération de la porte Maillot sera pourtant sur ce point décevante, un défaut récurrent d'étanchéité provoquant l'oxydation du film métallique placé entre les deux vitres. Le panneau touché prend alors une teinte rouge particulièrement visible et compromettante pour l'image du bâtiment. Le problème ne sera définitivement réglé qu'avec la restructuration lourde entreprise en 2008, plusieurs dizaines de panneaux

coûteux proposent une isolation thermique et phonique remarquable pour l'époque, qualité essentielle au regard de la situation de l'immeuble en bordure de voies extrêmement passantes. C'est une même logique, mêlant satisfactions fonctionnelles et esthétiques, qui préside à la reconstruction du siège de l'agence Publicis, avenue des Champs-Élysées. L'ancien hôtel Astoria, qui accueille les bureaux ainsi que, depuis 1958, le drugstore du même nom au rez-de-chaussée, est dévasté par un incendie accidentel le 27 septembre 1972. Marcel Bleustein-Blanchet, qui a fondé l'agence de publicité en 1926, confie très rapidement à Pierre Dufau¹³⁴³ la conception d'un projet de reconstruction. À l'instar du siège de la BNP, dont la commande est reçue au même moment, l'architecte doit mener l'étude avec une célérité singulière, le règlement d'urbanisme applicable évoluant *a fortiori* au 1^{er} janvier 1973 dans un sens défavorable aux intérêts de son client (le rez-de-chaussée et les sous-sols à usage commercial ne sont pas, jusqu'à cette date, pris en compte dans le calcul du COS).

Le projet est situé en un lieu particulièrement sensible, à l'extrémité occidentale de l'avenue des Champs-Élysées et à 150 mètres de l'Arc de Triomphe. Les contacts immédiatement pris par Pierre Dufau auprès du préfet Jean Verdier et du ministère des Affaires Culturelles pointent l'importance de la non-visibilité depuis la place de l'Étoile, les superstructures de l'immeuble reconstruit ne devant pas émerger au-dessus des pavillons dessinés par Jacques-Ignace Hittorff qui entourent l'Arc de Triomphe. Cette préconisation respectée, Pierre Dufau ne reçoit aucune consigne particulière relative aux questions d'aspect, le ministre Jacques Duhamel ayant seulement repoussé toute perspective de pastiche de l'hôtel Astoria¹³⁴⁴. Pierre Dufau choisit une architecture de verre, les panneaux semi-réfléchissants de Soltran argenté étant séparés verticalement par des filants en aluminium anodisé or formant un léger ressaut, et horizontalement par des traverses creuses en aluminium anodisé bronze. Des pilastres en placage de pierre de Souppes rappellent discrètement le matériau employé lors de la construction de l'Arc de Triomphe [Fig. n°565]. Validée par Jacques Duhamel, cette formule résolument contemporaine suscite une vive réaction de l'architecte-voyer Raymond Claustre, avec qui Pierre Dufau entretient pourtant des rapports de confiance :

« Le projet présenté [...] porterait une atteinte au site des abords de l'Arc de Triomphe [...] par le choix de matériaux sans aucune parenté avec les façades de

ayant alors été remplacés depuis l'achèvement.

1343 Peut-être mis en relation par Pierre Louis-Dreyfus, les deux hommes se connaissaient bien avant 1972, Marcel Bleustein-Blanchet figurant parmi les invités personnels de Pierre Dufau à la cérémonie d'achèvement des travaux de gros-œuvre de l'hôtel Hilton, en mai 1965. Le patron de presse Pierre Lazareff, ami de Marcel Bleustein-Blanchet, était aussi invité par l'architecte à la même cérémonie.

1344 « La rage de reconstruire ... ». *Architecture intérieure Créée*, n° 148, juin-juillet 1975, p. 70.

pierre de taille dont la tonalité s'allie généralement à celle de l'Arc de Triomphe. Si le programme est la cause essentielle de l'excès de la densité et des volumes, la composition et le choix des matériaux semble résulter d'une volonté délibérée de rupture avec l'entourage qui paraît en cet endroit particulièrement inadmissible. Je ne puis pour ma part que donner un avis absolument défavorable à ce projet, dont il n'est pas possible d'évaluer les qualités éventuelles puisqu'il manque à l'essentielle qui est celle de la convenance au site. »¹³⁴⁵

L'emploi de termes aussi forts, dans le cas d'un projet ordinaire, ne saurait laisser escompter d'issue favorable sans remanier profondément le parti architectural. L'objection soulevée par Raymond Claustre relève tant d'un problème visuel généré par l'absence d'unité de matériau – la pierre, ou à tout le moins un élément minéral – et de couleur sur le linéaire de l'avenue des Champs-Élysées que d'une question morale. Quelque soit la qualité architecturales des bâtiments qui le composent, le site présente une homogénéité d'aspect dont le maintien est une finalité, puisqu'il ne saurait admettre de dissonance. Toute rupture se trouverait ainsi inconvenante, d'autant plus si, comme le sous-entend Raymond Claustre, elle servirait des intérêts commerciaux grâce à la singularité de l'édifice. L'argumentaire développé par Pierre Dufau quant à l'emploi du verre réfléchissant est à l'inverse de cette critique. L'architecte, comme il l'a déjà écrit huit ans plus tôt dans *Non à l'uburbanisme*, n'a que peu d'estime pour l'avenue des Champs-Élysées :

« Les Champs-Élysées sont beaux par le tracé, l'ampleur des perspectives, le remarquable équilibre du profil. En jargon d'architecte, c'est une coupe et non pas une façade. Quatre immeubles sur cinq sont franchement affreux et ne peuvent que gagner à être remplacés. [...] Il est impossible de remonter le courant, mais on peut au moins essayer d'empêcher que la plus belle avenue du monde sombre dans le hot-dog et la frite, et ce en tentant une reconquête immobilière qui se fera, qu'on le veuille ou non, avec les matériaux nobles de l'époque à savoir le marbre, l'aluminium anodisé, l'acier inoxydable ou la glace triple et non pas forcément avec la pierre de taille. »¹³⁴⁶

Pierre Dufau répond aux critiques qui lui sont faites sur l'utilisation du Soltran par des justifications se plaçant dans un même registre subjectif. Le bâtiment étant situé sur la rive sud de l'avenue des Champs-Élysées, sa façade est orientée au nord : l'utilisation du verre réfléchissant permet ainsi, dicit l'architecte, « d'amener une sorte d'éclairage de ce trottoir dont l'effet devrait être très bénéfique. Accessoirement, ajoute Pierre Dufau, “réfléchir” les arbres de l'avenue dans notre propre façade, c'est aider celle-ci à se fondre dans le site »¹³⁴⁷.

1345 Note de l'architecte-voyer général Raymond Claustre, datée du 31 janvier 1973, AMP 1178 W 3406.

1346 DUFAU, 1964, p. 153-154.

1347 Note de présentation du projet par Pierre Dufau, datée du 14 décembre 1973, CAP-CAA 066 Ifa 1198-2.

Les avantages retirés de l'emploi d'un procédé sériel, économique, et particulièrement rapide à mettre en œuvre [Fig. n° 566], ne sont pas évoqués. Les différentes fonctions comme les procédés constructifs mis en œuvre sont englobés dans une enveloppe unificatrice, habillée sur chacune de ses façades des mêmes matériaux, signalant la volonté d'homogénéité et de simplicité qui caractérise l'approche architecturale de Pierre Dufau : les trois côtés présentent un langage identique, indifférent à leur orientation ou à leur situation [Fig. n°567].

Nonobstant l'avis très défavorable de Raymond Claustre, le projet est présenté devant la commission des Sites – dont on rappelle que Pierre Dufau est membre – le 21 mars 1973, en même temps que l'immeuble de la porte Maillot. Les positions s'y font très variées, le journaliste et critique d'art Yvan Christ émettant un avis défavorable, considérant que « l'utilisation de la pierre permettrait un meilleur respect de l'unité architecturale de la perspective »¹³⁴⁸ de l'avenue des Champs-Élysées. Sans se montrer hostiles au principe à l'emploi du Soltran, Claude Charpentier et l'inspecteur des Monuments Historiques Jean-Pierre Paquet s'inquiètent de l'importance de la luminosité et des reflets, en particulier la nuit [Fig. n°568]. Louis Arretche et Guillaume Gillet se disent enfin favorables au projet de leur confrère, le deuxième soulignant que « l'évolution des programmes doit s'exprimer avec franchise »¹³⁴⁹, la modernité des usages abrités (drugstore, cinéma, agence de publicité) justifiant l'appel à une architecture de verre. La commission des Sites émet *in fine* un avis favorable par 11 voix contre 3 oppositions et 3 abstentions. On soulignera, à nouveau, la grande proximité de postures régnant entre les architectes de la génération de Pierre Dufau qui partagent une même culture opérationnelle et travaillent à de mêmes programmes ; formuler une objection de principe reviendrait, pour Louis Arretche et Guillaume Gillet, à fourbir les arguments de leurs futurs opposants. Architecte-conseil du 8^e arrondissement, ce dernier précise sa position dans un avis distinct, soulevant un léger doute non sur l'utilisation du Soltran comme matériau mais sur l'affaiblissement de la lecture structurelle en conséquence de son usage :

« Je tiens tout d'abord à féliciter le maître d'ouvrage de son intention de ne pas reconstruire à l'identique un pastiche de l'immeuble sinistré mais de créer une œuvre d'expression contemporaine. [...] En ce qui concerne les matériaux et l'expression des façades, [...] le revêtement systématique par des glaces appliquées de haut en bas de

1348 Procès-verbal de la séance du 21 mars 1973 de la commission des Sites du département de Paris, AMP 1178 W 2769.

1349 Ibid.

l'édifice n'affirme pas délibérément le parti constructif des planchers, mais tend au contraire à l'effacer, ce qui n'est peut-être que l'effet d'une mode passagère. »¹³⁵⁰

L'avis d'André Roussilhe, technocrate exerçant des pouvoirs considérables à la tête de la direction de l'Urbanisme et du Logement¹³⁵¹, montre la profondeur des divisions parcourant l'administration préfectorale, Pierre Dufau jouissant de son soutien sur ce dossier mentionné *très signalé* :

« Le nouveau bâtiment sera largement vitré, correspondant en cela à l'une des caractéristiques de l'architecture contemporaine ; il n'en comportera pas moins de nombreux pilastres en pierre qui apporteront à la composition un rythme bien proportionné et une opposition judicieuse des matériaux. L'architecte responsable du projet, monsieur Dufau, dont on connaît de très heureuses réalisations dans la capitale, a largement tenu compte des observations formulées [...] Il convient enfin de souligner que la motivation du caractère architectural du futur bâtiment n'est pas de rester dans le style des immeubles entourant l'Arc de Triomphe, [...] mais de constituer, au contraire, l'amorce d'une voie très particulière dont le caractère prestigieux n'est pas marqué par le style d'une certaine époque, mais par celui de plusieurs époques différentes. »¹³⁵²

La multiplication des réalisations de ce type dans la capitale, sur un temps très court, suscite l'incrédulité d'une presse architecturale critique envers ce qui apparaît comme les derniers feux du style international. Anticipant de quelques mois l'achèvement de l'immeuble Publicis, le magasin Fnac du 136 rue de Rennes (agence SAAR architectes, 1974), dont les façades argentées réfléchissent celles du magasin Félix Potin de Paul Auscher (1904), suscite les interrogations du jeune Olivier Girard dans *AMC* :

« "Intégration complète au site" et "continuité visuelle" caractérisent bien le mythe du mur-miroir en général qui prétend disparaître totalement dans l'image de la ville ou du ciel qu'il renvoie [...] : les spéculations sur le mur-rideau du mur-rideau, au nom d'un purisme technologique, cherchent à diminuer les contradictions que doit assumer la légèreté du verre dans sa transparence totale ou dans sa réflexion totale. [...] »¹³⁵³

1350 Note de Guillaume Gillet, datée du 15 mars 1973, AMP 1178 W 3406.

1351 « Je faisais exactement ce que je voulais avec les commissions », dira-t-il même avec orgueil en revenant à la fin de sa vie sur sa carrière, dans un entretien avec Virginie Picon-Lefebvre. Le haut fonctionnaire indique toutefois les difficultés croissantes qu'il rencontre, à partir du début des années 1970, pour maîtriser les divergences de vues au sein de son administration en même temps que la politisation des questions architecturales et urbanistiques. PICON-LEFEBVRE, 2003, p. 99.

1352 Note du directeur de l'Urbanisme et du Logement André Roussilhe, datée du 14 novembre 1973, AMP 1178 W 3406.

1353 GIRARD, Olivier. « Façades miroirs », *AMC*, n° 35, décembre 1974, p. 14-15. Ces interrogations et le langage qui les exprime paraissent elles-mêmes inaudibles à Hélène Dufau qui tient la revue de presse de l'agence. Une copie de l'article (CAP-CAA 066 Ifa 1198-2) est transmise à Olivier Dufau, annotée du commentaire « Je n'ai rien compris ! »

Olivier Girard conclut en citant Manfredo Tafuri, qui commentait l'évolution de l'emploi de la transparence dans les œuvres tardives de Mies van der Rohe :

« Cette réduction de l'architecture au pur présent explique l'anti-fonctionnalisme de Mies. Il découvre que le maximum de communication se trouve dans le minimum de moyens : dans le blanc, dans le vide absolu des espaces, dans le reflet. Mies laisse s'exposer la civilisation de la marchandise. Mies refuse d'intervenir sur [le reflet de la ville] par le jeu de la façade. [...] La non-intervention de l'architecte aboutit à la disparition de l'architecture. Et même l'angle, qui pourrait encore suggérer une valeur architecturale disparaît dans le passage simple et parfait qui lie les deux faces du volume. Plus l'angle est parfait, plus il laisse le monde être ce qu'il est. »¹³⁵⁴

C'est en effet la référence à Mies qui est invoquée – même sans être revendiquée explicitement – dans le bâtiment administratif de la CIPC à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), terminé en 1977. Cette réalisation tardive est un projet modeste par ses dimensions, étudié et réalisé en seulement deux ans et demi, mais qui témoigne de la maîtrise de l'agence dans la définition d'un produit banalisé. Les plateaux, basés sur la trame courante de 1,65 m, sont laissés libres de tous cloisonnements et aménagés en bureaux paysagés par le décorateur Michel Boyer [Fig. n°569]. Classique et économique, la structure en béton armé, très gracile, est dissimulée en façade par un assemblage élaboré, d'apparence miesienne [Fig. n°570]. Des panneaux de double-vitrage isolant et réfléchissant (Héliotherm rubis, produit par Saint-Gobain) s'intercalent en bandes continues entre les nez-de-dalle habillés de pierre noire [Fig. n°571 et 572], le respect de la vérité structurelle et matérielle étant compliqué par la prise en compte des ponts thermiques et l'intégration des convecteurs et des chemins de câbles. Aménagée en un patio minéral, la cour centrale du deuxième étage forme un espace mystérieux par l'effet de mise en abyme, les superstructures étant habillées de verre Stopsol réfléchissant teinte argent, également utilisé pour les baies vitrées [Fig. n°573]. Intervenant sur un site sylvestre, à proximité de la Loire, Pierre Dufau justifie cette esthétique minimaliste et mimétique suivant les mêmes arguments que pour l'IFP quelques années plus tôt : les façades-miroirs réfléchissent l'environnement et atténuent l'impression de densité du bâti, brouillant les limites entre l'édifice, le végétal et le ciel. On pourra rapprocher cette logique de cadrage par la trame du reflet des abords de celle de Jean Dubuisson, chez qui les grilles des rives de planchers et des montants des menuiseries créant les lignes de fuite.

1354 Ibid.

L'emploi génereux (sans toutefois être hégémonique) de ces produits industriels au cours des dernières années d'exercice de Pierre Dufau pourrait être le symptôme d'une hésitation conjoncturelle quant aux conditions de manifestation de l'acte de construire, au moment où les débats de la post-modernité apportent des réponses aussi diamétralement opposées à cette « architecture-caméléon »¹³⁵⁵ que les ensembles monumentaux en béton armé architectonique de Ricardo Bofill. C'est ce qui est suggéré par un rédacteur de *Techniques & Architecture*, dans une recension laconique de 1978 du bâtiment de la CIPC : « L'invention des vitrages miroirs et leur rapide expansion coïncide curieusement avec une période d'interrogation sur l'architecture et sa place dans la cité : c'est une aubaine dont on n'a pas fini d'user »¹³⁵⁶. Ramené, dixit sa critique, à une écriture architecturale faite d'un système de proportions basé sur un sous-ensemble de second œuvre, le bâtiment subit son absence de signe et ce faisant de valeur, entraînant la défiance de ses usagers selon Bernard Huet que nous avons déjà cité plus haut :

« Tant qu'une cour d'appel ressemblera à une quelconque succursale bancaire, tant qu'une école primaire ressemblera à une usine, [...] le fossé continuera de se creuser toujours plus profondément entre l'architecture "moderne" des architectes et un public qui ne la reconnaîtra jamais comme sienne. »¹³⁵⁷

Architectures de styles, architecture de mode ?

À cette fin de l'histoire suggérée par le minimalisme des projets que l'on vient d'évoquer, on opposera les difficultés rencontrées par Pierre Dufau et Jean-Pierre Dacbert, à la fin des années 1970, pour obtenir les permis de construire des quelques opérations qui leur sont encore confiées à Paris¹³⁵⁸.

1355 DIAZ PEDREGAL, Pierre. « Actualité de l'architecture de verre », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 193, septembre-octobre 1977, p. X-XII.

1356 « Miroirs dans un parc », *Architecture intérieure Créée*, n° 167, août-septembre 1978, p. 112.

1357 HUET, Bernard. « Meurtre devant la cathédrale ». *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 178, avril-mai 1975.

1358 Une histoire des ultimes projets des grands noms des Trente Glorieuses demeure à écrire : on verra, au 284-290 rue Saint-Jacques (5^e arrondissement), l'immeuble de logements terminé en 1980 par Jean Dubuisson, qui suscite des interrogations semblables à celles que nous développons. Simon Texier mentionne aussi, au 18 rue de Gergovie, un ensemble de logements dû à Maurice Novarina, et terminé en 1983 (TEXIER, 2010 (1), p. 189).

Le petit immeuble de bureaux construit en 1980 pour l'administration des PTT, 57^{bis} avenue de Saxe (7^e arrondissement), prend place dans un secteur situé à la marge du Paris cristallisé défini un quart de siècle plus tôt par le plan Lafay. L'édifice vient en extension d'un central téléphonique construit en 1900 par Jean-Marie Boussard, puis agrandi et surélevé en 1928 par Charles Giroud. Pierre Dufau et Jean-Pierre Dacbert proposent des premiers dessins tentant de concilier les besoins du programme avec une architecture de travées faisant écho aux verrières néo-romanes du bâtiment ancien [Fig. n°574 à 576]. Peu convaincante, cette esthétique de compromis est remplacée dans le projet final, au terme de plusieurs mois, par une écriture plus découpée et toujours strictement symétrique, mêlant la brique de Vaugirard au verre-miroir (Parelio, variante réfléchissante du Parsol de Saint-Gobain) [Fig. n° 577 et 578].

L'irruption brutale de la référence contextuelle, du clin d'œil historique ou de l'allusion dans l'architecture parisienne perturbe les habitudes des deux associés en les forçant à déroger à leur culture de la responsabilité. Si le concours de la Petite-Roquette (1974) et l'ensemble de la rue des Hautes-Formes, par Christian de Portzamparc et Georgia Benamo (1979) en fournissent les premières manifestations, un exemple remarquable de ce changement de paradigme est donné en 1982, dans un face-à-face parfait avec le bâtiment des PTT de Dufau et Dacbert, au 58 avenue de Saxe [Annexe n°34]. Dû aux jeunes Didier Maufras et Hervé Delatouche, ce petit immeuble de logements paré de céramique emprunte explicitement aux œuvres des années 1920 d'Adolf Loos et de Le Corbusier. Saluée par la critique, cette réalisation célébrant les premières heures du Mouvement moderne soulève chez François Chaslin un doute quant au dynamisme réel de l'architecture française engagée dans sa rétrospective, ou à tout le moins dans l'interrogation de ses origines¹³⁵⁹. Cependant, le journaliste admet qu'elle « reste pourtant un bel exercice que, dans la grisaille actuelle, il convient de saluer chaleureusement : l'art pour l'art, c'est déjà de l'art ; le “look”, c'est déjà du désir. »¹³⁶⁰ Ce plaisir de l'évocation historique échappe, selon tout évidence, à Pierre Dufau qui peine à comprendre l'engouement pour une architecture de style défiant les primats du rationalisme et du fonctionnalisme auxquels il s'est consacré tout au long de sa carrière :

« Je pense que le phénomène nouveau que le post-moderne cherche à exploiter, c'est l'apparition de la mode dans une activité trop lourde jusqu'alors pour en être l'esclave. [...] Je m'attends à lire, au printemps prochain : “Cette année, les toits raccourcissent ...” La question est de savoir si une architecture de mode n'est pas

1359 COLLECTIF. *La Modernité, un projet inachevé : 40 architectures*. Paris : Éditions du Moniteur, 1982.

1360 CHASLIN, François. « Allure 25-30 », *Le Monde*, 21 mars 1983.

la fin de l'architecture. Le divorce entre le public et l'architecture devait obligatoirement finir mal et la faute de ma génération, s'il en est une, c'est d'avoir sous-estimé le danger. Après une période d'austérité et de rationalité trop explicable pour avoir besoin d'alibis, faut-il vraiment se mettre à faire la java même si le public, enfin dégelé, participe davantage ? »¹³⁶¹

L'extension des locaux du Crédit National, rue Saint-Dominique, fournit un exemple comparable de ce qui s'apparente, pour Pierre Dufau, à un renoncement aux postures ayant fondé sa réputation. L'architecte est chargé en 1977, avec Jean-Pierre Dacbert, de réaliser un bâtiment de quatre étages au milieu d'édifices protégés, au cœur du secteur sauvegardé du 7^e arrondissement. Les nombreuses esquisses produites par les deux associés montrent leur difficulté à recourir au collage ou à la citation : certains dessins renvoient à la découpe post-moderne déjà vue sur l'immeuble des PTT de l'avenue de Saxe **[Fig. n°579]** ; d'autres relèvent de l'architecture d'accompagnement contre laquelle Pierre Dufau avait eu, dix ans auparavant, des mots particulièrement durs **[Fig. n°580]**. Le parti définitif, approuvé au terme de quatre années de négociations, présente une architecture de pierre très sobre **[Fig n°581 et 582]**. Terminée après le décès de Pierre Dufau, cette opération dirigée par le souci de discrétion renferme une complexité remarquable, un calage altimétrique rigoureux et l'exploitation d'une cour anglaise permettant d'inscrire un programme très dense entre les bâtiments anciens **[Fig n°583 et 584]**.

L'extension du siège social de la Paternelle, rue Saint-Georges (9^e arrondissement) est plus représentative encore des difficultés rencontrées par Pierre Dufau pour s'intégrer dans les tendances lourdes de l'urbanisme parisien au tournant des années 1980. Envisagée dès 1965, cette opération est relancée en 1975 par les Assurances du groupe de Paris (AGP), nouveau propriétaire des locaux. Logique avec lui-même, l'architecte propose de prolonger la première tranche qu'il a terminée quelques années plus tôt, les panneaux préfabriqués de Shockbeton venant poursuivre l'ordonnancement de la façade principale rue de Châteaudun **[Fig. n°585]**. Le refus rapidement opposé par l'architecte des Bâtiments de France ouvre la voie de plusieurs années de tâtonnements coûteuses pour l'agence. Une transition avec les bâtiments anciens au sud de l'opération est d'abord recherchée, tant en termes d'échelle que de modénature **[Fig. n° 586 et 587]**. Désormais septuagénaire, Pierre Dufau ne peut plus compter sur le soutien des fonctionnaires de sa génération qui partageaient sa culture et ont, pour

1361 DUFAU, 1989, p. 202.

beaucoup, pris leur retraite. Plus difficile, le dialogue est aussi rallongé par la multiplication des acteurs politiques et administratifs.

La conservation de la façade du 28 rue Saint-Georges étant finalement rendue impérative, Pierre Dufau et Jean-Pierre Dacbert recherchent une formule admissible pour la façade du 26, désormais isolée. Deux nouveaux dessins sont proposés à la fin de l'année 1979 [Fig. n° 588 et 589], et sont à nouveau rejetés par l'architecte des Bâtiments de France. Des esquisses montrent aussi des parties d'élévations en pierre émergeant de pans de verre fumé [Fig. n°590 et 591], sur le modèle de l'immeuble du 22 avenue Matignon (Vittorio Mazzuconi architecte, 1976) qui intrigue la presse architecturale de l'époque. C'est finalement la solution d'un pastiche de style Directoire qui reçoit, en novembre 1982, l'agrément de l'Administration [Fig. n°592]. Ce synchronisme architectural artificiel ne vaut que pour les élévations sur rues, celles sur la cour anglaise en cœur d'îlot transcrivant dans le verre et le métal la rythmicité des panneaux préfabriqués de la première tranche [Fig. n°593].

Terminé quelques semaines avant la mort de Pierre Dufau, l'ensemble de la rue Saint-Georges mêle façadisme et pastiche au terme d'une genèse laborieuse ayant échappé à son auteur, dans une sorte de pied-de-nez amer à la carrière d'un architecte prétendant encore dans ses mémoires ne vouloir « refuser ni le désordre ni le complexe, [mais] les dominer »¹³⁶².

1362 *Ibid*, p. 197.

Conclusion de la troisième partie

Quelle définition pourrait-on, *in fine*, donner au style de Pierre Dufau ? La longévité de son exercice et l'extrême variété des programmes comme des circonstances rencontrées rend périlleuse la construction d'une grille de lecture unique. Il nous semble toutefois qu'il faille distinguer un avant et un après, une sorte de rupture lente dont la rotule serait placée autour de 1950. Bien qu'occultées dans ses mémoires, les premières années de production architecturale de Pierre Dufau sont celles d'un classique, attentif tant à l'historicisme qu'au vernaculaire, et dont le souci de perfectionner ses modèles le pousse jusqu'au concours de Rome dont il remporte le Premier second Grand prix en 1938. Même connus de manière parcellaire, ses premiers projets pour la reconstruction d'Amiens sont dans la droite ligne des directives données par l'administration du régime de Vichy : l'architecture disciplinée de la place au Fil renvoie aux ordonnancements de l'Ancien régime, quand celle des rues adjacentes doit proposer un renouvellement des caractères de l'architecture picarde. Si Pierre Dufau propose des éléments de discours écrit justifiant ces partis, on demeurera pourtant prudent quant à la volonté réelle de l'architecte, tant pèsent en ces années de guerre les directives officielles et les instances et de contrôle. Dufau écrira dans ses mémoires :

« En architecture comme en littérature, il y a les œuvres de jeunesse. [...]. Aucun architecte ne peut y échapper mais, à un moment donné, quelque chose apparaît qui n'est pas un style, mais la petite chanson personnelle de chacun. [...] Du jour où, comme un coureur, j'ai trouvé mes marques, j'ai cru courir un marathon. »¹³⁶³

À l'appui de ses voyages, et surtout de l'orientation générale de l'architecture française sous le ministère d'Eugène Claudius-Petit, Pierre Dufau bouleverse ses logiques de conception, épurant son langage formel et faisant de la fonctionnalité son objectif principal. C'est, nous semble-t-il, au milieu des années 1950 que l'architecte achève sa mue, facilitée par les quelques commandes de prestige dont il a la charge, lui qui ne dépend qu'à la marge de la commande publique. Son goût pour les formes claires, les volumes géométriques, les beaux matériaux de revêtement et une relative persistance des compositions monumentales caractérise l'œuvre du cœur de sa carrière. Sériels sans néanmoins conférer à l'auto-copie, les

1363 DUFAU, 1989, p. 94.

immeubles de bureaux et de logements construits par Pierre Dufau à Paris puisent largement dans le répertoire esthétique de l'architecture italienne, croisée avec une organisation du travail inspirée des modèles américains. Conformément à sa vision d'une mission complète de l'architecte, les plans produits par l'agence de Pierre Dufau atteignent un grand niveau de précision, supérieur à celui de bien de ses confrères¹³⁶⁴.

Rigoureux quand il n'est pas rigide, le style de Pierre Dufau dans les années 1960 est celui d'un ascète, malgré la qualité des matériaux employés : l'architecte ne cède que rarement au formalisme, et seuls les besoins de représentation – pour de grands sièges sociaux par exemple – peuvent justifier la mise en œuvre de solutions structurelles impliquant un effort de recherche. Pierre Dufau est un perfectionniste davantage qu'un créateur : sa devise d'introduire de la simplicité dans le complexe le fait rechercher, à mesure que se multiplient les corps de métier et les équipements techniques, les trames et les modules qui unifient le programme dans un volume-enveloppe réduit à un prisme.

Ce style de la responsabilité a toutefois ses impensés, voire ses méprises. Indifférent aux critiques croissantes portées, en particulier dans la presse, contre son architecture, Pierre Dufau n'éprouve pas la nécessité de changer de paradigmes, si tant est qu'il le puisse. Dans ce malentendu réciproque trop rapidement ramené à des étiquettes de modernes contre post-modernes, mais dont on ne peut nier les racines générationnelles, lui ne paraît percevoir qu'un bégaiement de l'histoire et des effets d'esbroufe. Consciencieusement ajoutée à la revue de presse de l'opération, une publicité¹³⁶⁵ où figure la tour des Balcons de Montparnasse (1976) [Fig. n°594 et 595], près de l'hôtel Sheraton, rend compte de l'ambivalence de la réception critique du Style international. Ironiquement souligné, l'anonymat de l'architecture est mis en balance avec la perpétuation d'une vie festive, comme si la sociabilité était antinomique avec un cadre de vie s'abstenant de toute nostalgie.

1364 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 30 mars 2012.

1365 GUYON, Lionel (dir). *Architecture & publicité*. Liège : Mardaga / Institut Français d'Architecture, 1990.

Conclusion générale

Synthèse critique d'une monographie d'architecte

« L'architecture, qu'est-ce que c'est ? C'est la transcription historique des moyens et des mœurs. Les moyens de la construction sont immenses maintenant, et les mœurs elles, sont ce qu'elles sont. Il est bien certain que je suis influencé par mon milieu. En architecture il faut toujours avoir conscience de ce que l'on fait, c'est horriblement compliqué. Il ne faut pas être trop prétentieux parce qu'on risque d'avoir de sévères déconvenues. L'esprit d'architecture, c'est ce qui fait que ce n'est pas de la construction. Il y a une espèce de sensibilité, de perception particulière qu'on arrive à traduire par ce qu'on construit. »¹³⁶⁶

Nous avons tâché, dans le cadre de cette thèse, de définir les points saillants de la théorie et de la pratique de l'architecture de Pierre Dufau, ainsi que de son itinéraire en tant qu'individu. Nous avons pour cela largement dépendu des traces et des indices – des *tekmeria*, dit Paul Veyne¹³⁶⁷ – qu'il a lui même laissées au gré de ses livres, de ses prises de paroles, de ses interviews et de sa correspondance professionnelle comme personnelle. Nous avons confronté ces postures aux produits, cherchant les hybridations, les discontinuités, en même temps que la confirmation de la cohérence du discours avec les réalisations.

Cette monographie de Pierre Dufau n'est qu'une parmi celles qui peuvent être engagées ; souvent nous sommes-nous demandé quel récit aurait été construit s'il n'avait, à l'instar d'un Louis Arretche, laissé aucun témoignage écrit de ses propres conceptions. Quel regard, aussi, aurait-on porté sur Pierre Dufau s'il n'avait, comme Jacques Henri-Labourdette, laissé aucune archive ? De la masse documentaire considérable à notre disposition, et à laquelle l'inventaire a pu donner une première orientation, il a fallu faire des sources, tout en gardant à l'esprit les variations de représentativité des pièces conservées. Est-ce parce que l'on trouve comme lecteur une épaisseur humaine saisissante dans le récit que fait Pierre Dufau des luttes d'influence pour la reconstruction d'Amiens, sorte de journal intime assez extraordinaire, que ce document forme une preuve, une pièce à conviction indéniable dans la reconstitution de l'identité de l'architecte ? À l'inverse, la minceur du discours consacré à la question du logement populaire signifie-t-il nécessairement le désintérêt de Pierre Dufau pour cette question si prégnante dans la réception critique de la production des Trente Glorieuses ?

1366 « Les espaces de l'architecte ». *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 182, novembre-décembre 1975, p. 28.

1367 VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Le Seuil, 1971, p. 15.

Ayant à mettre en récit des œuvres et des actes parfois malmenés par l'historiographie et sujets aux jugements de valeur, nous avons cherché à nous appuyer autant que possible sur ces preuves documentaires que sont les archives, sans nous limiter à celles produites par l'architecte lui-même, et en tâchant de garder à l'esprit, pour chacun des dizaines de milliers de feuillets consultés, la nécessaire critique de recevabilité devant être opérée. Aussi avons-nous retiré de ces centaines de boîtes d'archives, souvent davantage par instinct que suivant une épistémologie rigoureuse, une masse encore inerte de citations, de courriers et de descriptifs ; tout ce que Georges Duby désignait, avec une métaphore architecturale qui nous est agréable, comme « [un] gros tas de mots écrits, tout juste extraits de ces carrières où les historiens vont s'approvisionner, triant, retaillant, ajustant, pour bâtir ensuite l'édifice dont ils ont conçu le plan provisoire »¹³⁶⁸. Encore peu présent dans l'historiographie, Pierre Dufau n'était sinon facilement accessible que par ses quelques livres, sortes de cartes routières avec ses métropoles et ses voies rapides, et dont nous avons voulu nous défaire complètement pendant notre immersion archivistique afin de ne pas chercher à trouver ce que nous savions déjà.

Comme l'écrit François Dosse, « le genre biographique [...] ne prétend plus faire parler directement le réel et en saturer le sens. Le biographe sait que l'énigme survit à sa tentative et il ne vise plus modestement qu'à créer un effet de vécu, à la manière dont Roland Barthes disait que l'histoire créait “un effet de réel”. »¹³⁶⁹. Il demeure donc des paradoxes, des mystères, voire des contradictions dans le portrait de Pierre Dufau que nous avons peint, et dont la citation présentée en tête de cette conclusion donne quelque idée. Son parcours d'architecte dans son époque a, on l'a vu, ses singularités : chargé à 32 ans de la reconstruction d'une ville épouvantablement sinistrée par la guerre, il cumule ensuite les opportunités pour se hisser jusqu'à la première place du classement de la profession selon le chiffre d'affaires. Certes, à l'inverse de ses confrères ayant la même envergure professionnelle, Pierre Dufau se distingue par sa clientèle essentiellement privée, et par la relative faiblesse de la production de logements par rapport aux immeubles de bureaux et aux grands équipements. Ses bâtiments s'intègrent cependant bien, dans leurs formes et dans leurs principes directeurs, dans les tendances fortes des Trente Glorieuses dont Dufau est un représentant exceptionnel par sa masse mais guère, paradoxalement, par sa pesanteur.

1368 DUBY, Georges. *L'Histoire continue*. Paris : Odile Jacob, 1991, p. 25.

1369 DOSSE, François, « Biographie, prosopographie », dans DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick et OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies, concepts et débats*, t.1. Paris : Gallimard, 2010, p. 85.

Nous souhaitons donc insister, dans cette conclusion, sur les quelques traits de caractère et de tempérament qu'il nous semble possible de tracer, et qui aideront peut-être à mieux distinguer l'homme de ses contemporains. On sait l'attachement que porte Pierre Dufau aux détails d'exécution, à son souci de montrer sa domination de la complexité technique par des volumes bâtis francs et enveloppants ; sans doute peut-il revendiquer, comme Racine dans son introduction à *Bérénice*, « cette simplicité que j'avais recherchée avec tant de soin ». Prêtant davantage au déterminisme qu'à la spiritualité, Pierre Dufau est un fonctionnaliste qui n'a de cesse d'insister sur l'importance de la définition du programme qui lui est soumis, en un temps où le manque de précision des attentes, l'insuffisance des crédits d'études urbaines, voire l'indifférence du maître d'ouvrage paraissent fréquemment rencontrés¹³⁷⁰.

Sans doute marqué, au tournant des années 1950, par les pénuries de matériaux de construction et la difficulté à intégrer les prix-plafonds imposés par l'Administration, Pierre Dufau fait sienne une esthétique débarrassée de tout ornement et marquée par les effets de répétition. Dans cet ascétisme parfois un peu désenchanté et où l'on ne sent guère la trace du plaisir, on lit une tendance à la retenue du geste, voire à un refus angoissé de prendre une liberté qui ne saurait être légitimée par la raison et la rentabilité. Olivier Dufau, reprenant le titre de l'ouvrage de Max Weber¹³⁷¹, voit dans la discipline calviniste de son père un « esprit du capitalisme »¹³⁷² cadrant bien avec le mode de vie d'un homme évitant les mondanités, ne prenant pas de vacances et se vouant entièrement à son métier. S'il est sévère dans son architecture, Pierre Dufau ne dédaigne pourtant pas quelques manifestations de vanité qui rappellent le clair-obscur en chaque individu : tant par confort que par ce besoin de signe qui lui sera reproché¹³⁷³, l'architecte fait ajouter un balcon doré à la façade de l'immeuble de la rue Oudinot, après avoir décidé d'y acquérir un appartement [Fig. n°596]. De même la trace du doute, voire la crainte de l'échec ne sont-elles pas absentes de ses réflexions, ainsi que le désir de reconnaissance, comme le montrent ces lignes publiées en 1967 dans *Pour la démolition de Paris* :

1370 Longtemps adjoint de Raymond Lopez, Michel Holley donne dans ses mémoires (HOLLEY, 2012) des exemples de constructions publiques très importantes dont le programme, tel qu'il est fourni par l'Administration, tient en quelques paragraphes.

1371 WEBER, Max. *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon, 1964 (parution originale en allemand en 1905).

1372 Entretien avec M. Olivier Dufau, le 20 janvier 2017.

1373 RAYMOND, Henri. « L'habitat de l'architecte, un espace paradoxal ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 182, novembre-décembre 1975, p. 6.

« Si les architectes disaient tout haut ce qu'ils pensent tout bas, ils diraient : "Nous ne pouvons pas convaincre trois cents personnes, ni a fortiori quarante millions, que nous avons du talent et que ce que nous proposons est la chose à faire, puisque nous-mêmes ne sommes pas convaincus que nous avons du talent (c'est-à-dire que nous n'en sommes pas convaincus vingt-quatre heures par jour), seulement de temps en temps. Et nous ne sommes jamais convaincus que nos projets sont inattaquables, nous sommes seulement convaincus que nous avons fait de notre mieux, ce qui n'intéresse personne." »¹³⁷⁴

Ce discours pourrait tenir de l'affichage et d'une humilité de circonstance chez un architecte parvenu au faîte de sa carrière, et dont la clarté des positions sur des sujets tels que la rénovation de l'espace parisien ne paraît pas laisser de place aux failles. On retrouve pourtant de mêmes incertitudes dans une lettre adressée à Henry Bernard avec qui Pierre Dufau a, semble-t-il, conservé des liens d'amitié depuis leurs années communes d'École :

« Je crois qu'en plus de l'amour de l'ouvrage bien fait, de l'amour propre et du fameux amour du prochain, il y a cette angoisse permanente de l'erreur qui fait la grandeur de tous les artistes et c'est peut-être pour cela que nous sommes des artistes »¹³⁷⁵

Même porté par le fonctionnalisme, Pierre Dufau revendique – autant d'ailleurs que ses confrères – ce surplus d'âme qui le différencierait des ingénieurs et des technocrates dont la puissance s'accroît considérablement au cours des années 1950-1960. Alors que les frontières de leurs champs d'action respectifs deviennent de plus en plus poreuses, notamment aux yeux du grand public, Pierre Dufau tente d'anticiper les critiques en prétendant avec orgueil que « la poésie, l'amabilité, le sens de l'humain, les solutions pratiques, c'est aux architectes de les apporter grâce à leur sensibilité, grâce aussi à l'imagination qui leur est propre et qui est la marque spécifique de leur démarche intellectuelle »¹³⁷⁶. Une question de statut, donc, mais également une question de talent, puisque Pierre Dufau s'en tire par une dérobade lorsqu'il livre, à la fin de sa vie, une définition distinguant la bonne de la mauvaise architecture :

« Autour de la bonne architecture, l'air circule. Autour de la mauvaise architecture, l'air est comme engourdi. Mais il faut avoir une certaine sensibilité à l'architecture pour comprendre cela. Et on connaît les carences du public français sur ce point. Il a des yeux, il regarde, il voit, mais il ne ressent pas grand chose de cet appel d'air. Alors si ça ressemble à du vieux, si ça a un air connu, si ça ne change pas les habitudes, c'est comme les vieilles pantoufles ... ça repose ! »¹³⁷⁷

1374 DUFAU et LAPRADE, 1967, p. 10-11.

1375 Lettre de Pierre Dufau à Henry Bernard, datée du 13 avril 1971, CAP-CAA 266 AA 1-3.

1376 DUFAU, 1964, p. 23.

1377 « Le nouveau pont de Puteaux », *Techniques & Architecture*, n° 336, juin 1981, p. 51.

Impasses et angles morts

Vient à présent le temps des remords, ces « lieux communs les plus éprouvés de la profession »¹³⁷⁸ d'historien, écrit Antoine Prost. Le temps consacré à l'inventaire des archives déposées à l'IFA a obéré la recherche de sources complémentaires, en particulier auprès d'anciens commanditaires de Pierre Dufau qui auraient, éventuellement, pu conserver des traces de leurs relations avec l'architecte. Il demeure, malgré le travail d'identification des réseaux de clientèle que nous avons mené, quelques inconnues quant aux conditions dans lesquelles Pierre Dufau accède à la commande, par exemple pour les centrales nucléaires.

Nous connaissons par ailleurs toujours mal le rôle exercé par Pierre Dufau comme architecte-conseil du MRU puis du ministère de la Construction dans différents départements. C'est entre autres dans le cadre de cette fonction para-professionnelle qu'il affirme son autorité, en tant qu'architecte parisien détaché auprès de confrères régionaux à qui il diffuse les éléments de doctrine du Mouvement moderne, par le biais du contrôle et de la correction des projets. Les bilans des activités de Pierre Dufau au sein de la section des Abords de la commission supérieure des Monuments historiques¹³⁷⁹ et de la commission des Sites de la ville de Paris sont également absents de ses archives. Il eut, là aussi, été profitable de connaître les avis rendus par l'architecte sur les propositions de ses confrères, l'analyse de ses critiques et de ses soutiens permettant de préciser ses postures sur les enjeux patrimoniaux et les questions d'intégration au contexte architectural et urbain. Si les procès-verbaux des réunions sont aisément consultables, il ne nous est pas paru envisageable de recenser systématiquement les interventions de Pierre Dufau.

Il est des impasses de cette thèse qui paraissent toutefois devoir rester inévitables, l'absence matérielle de certains types de documents d'archives ne pouvant être compensée par le recoupement avec d'autres sources. C'est en particulier le cas pour la comptabilité de l'agence¹³⁸⁰ qui aurait éclairé la question, si souvent pesante dans l'historiographie, du rapport

1378 PROST, 1996, p. 265.

1379 BACKOUCHE, 2013.

1380 Les comptes de l'exercice 1971 ont cependant été versés en 2017 par M. Olivier Dufau, sous forme de complément au fonds 066 Ifa.

de l'architecte à l'argent. On ignore ainsi quelles opérations ont pu être déficitaires ; quel est le coût d'une étude de principe réalisée sur un programme donné ; quels sont les taux d'honoraires pratiqués ; comment se ventilent les frais généraux de l'agence. La mise en regard de l'histoire économique de cette dernière avec l'évolution de la place de la recherche architecturale aurait, par exemple, pu constituer un axe de réflexion dans notre travail. Le détail des frais de Pierre Dufau aurait aussi pu préciser – c'est notamment le cas pour les archives de Guillaume Gillet – les voyages effectués par l'architecte à l'étranger, retraçant ainsi plus finement la circulation des modèles exogènes à l'agence. On sait de même que les documents comptables conservaient la trace, pour chaque numéro d'affaire, du nombre d'heures travaillées par chaque architecte et chaque dessinateur. Ces précieux instruments ont, eux aussi, été perdus. Nous soulignons enfin le rôle essentiel joué par Hélène Dufau, seule femme exerçant des responsabilités au sein de l'agence, qui assure la direction du personnel et des finances en même temps que la présidence du bureau d'études OTAB.

D'autres manques concernent des périodes chronologiques. On ne sait ainsi quasiment rien, faute d'archives, des travaux menés par Pierre Dufau avant 1940 ; une liste de références établie dans les années 1950 mentionne ainsi des villas au Touquet que nous n'avons pas été en mesure d'identifier, sous réserve même qu'elles aient été construites. Si de nombreux numéros d'affaires sont ensuite lacunaires sur l'ensemble de la carrière de Pierre Dufau, c'est sur la période correspondant à son ultime association avec Jean-Pierre Dacbert, de 1977 à 1982, que les manques sont les plus importants. S'il est possible que des archives ont été conservées par la famille de ce dernier après son décès en 2012, nous n'en avons en tout cas pas eu connaissance.

L'impasse la plus importante à laquelle nous avons dû consentir, faute de temps, concerne l'opération du Nouveau Créteil, dont l'ampleur ne permettait pas d'envisager raisonnablement un traitement détaillé dans le cadre de cette thèse. Nous n'avons en particulier pas consulté les sources conservées aux archives municipales et aux archives nationales. Ce choix tient également, comme nous le redirons plus loin, au sentiment que le Nouveau Créteil est beaucoup plus une œuvre collective – et en particulier un produit technocratique – qu'une cité dont tous les pores seraient pénétrés de la personnalité de Pierre Dufau, qui coordonne les efforts plus, semble-t-il, qu'il ne les dirige.

Nous avons enfin été confrontés à la disparition, pendant la durée de cette thèse, d'une partie même de l'un des matériaux à la base de notre travail, puisque plusieurs immeubles construits par Pierre Dufau ont été détruits ou profondément transformés, en particulier à Paris. Ce mouvement n'est pas récent : dès la fin des années 1990, le siège de la Paternelle, rue de Châteaudun, et l'immeuble construit pour la banque Rothschild rue Pillet-Will font l'objet de transformations effaçant toute possibilité de lecture de l'état d'origine. Invoquant « son côté architectural désastreux »¹³⁸¹, l'assureur Axa confie l'immeuble du 6 rue Rabelais à l'architecte Ricardo Bofill, qui double la façade d'une peau de verre translucide **[Fig. n°597 et 598]**. Les années 1990 n'étaient, il est vrai, encore guère propices à la valorisation du patrimoine architectural des Trente Glorieuses, *a fortiori* dans le secteur de l'immobilier de bureaux où le renouvellement des sièges sociaux est un élément important dans les stratégies d'image des grands groupes.

Le rythme de ces opérations de rénovation s'est, quoi qu'il en soit, intensifié ces dernières années : l'immeuble de la porte Maillot, ceux construits aux anciens emplacements des établissements Sautter-Harlé et du Vel' d'hiv', ou encore le Time-Life de l'avenue Matignon ont été rénovés suivant un même mode opératoire. Les surfaces de plancher existantes étant souvent plus importantes que celles pouvant être construites selon la réglementation actuelle – ce que l'on appelle le COS de fait –, seule la structure d'origine est conservée, l'ensemble des éléments de second œuvre étant déposé. Le plus souvent débarrassé de toute contrainte de respect de l'existant¹³⁸², l'architecte chargé des travaux de transformation peut faire table rase du dessin initial des façades. C'est le cas d'Anthony Bechu¹³⁸³, auteur en 2012 de la rénovation et de l'extension de l'immeuble construit un demi-siècle plus tôt par Pierre Dufau pour Dunlop, rue Murillo et rue de Lisbonne, dans le 8^e arrondissement **[Fig. n°599 et 600]**. Le projet réalisé efface le dessin caractéristique des années 1950 pour le remplacer par un assemblage contemporain de pierre agrafée et de verre devant jouer le rôle, selon l'architecte, de « trait d'union entre les époques et leurs typologies

1381 COLMANT, Patricia. « Axa charge Bofill de reconfigurer son QG parisien ». *Les Échos*, 15 mai 1997.

1382 Le droit moral de l'architecte s'étendant à ses ayant-droits, le porteur de projet doit réglementairement s'assurer de l'accord des descendants de Pierre Dufau avant de modifier l'un de ses bâtiments. Olivier Dufau nous a déclaré le 20 janvier 2017 ne pas croire à la propriété artistique, et donner par conséquent systématiquement son accord aux architectes lui en faisant la demande.

1383 Architecte du patrimoine diplômé de l'École de Chaillot (CESHCMA), Anthony Bechu a réalisé en 1997 la rénovation et l'extension de la fédération nationale du Bâtiment, 11-13 rue La Pérouse (16^e arrondissement), construit en 1959 par Abro Kandjian, Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut. Désormais recouvert de pierre agrafée, l'immeuble d'origine est méconnaissable.

architecturales »¹³⁸⁴, puisqu'étant enserré entre un immeuble 1930 en brique et pierre et un hôtel particulier Second Empire. La réalisation de Pierre Dufau n'est ainsi pas seulement exclue du champ patrimonial : c'est son caractère même de témoin des possibilités artistiques d'une époque qui se trouve nié.

Nous répéterons cette observation quant au projet de rénovation et d'agrandissement de l'immeuble du 8 rue de Penthièvre mené par Philippe Chiambaretta [Fig. n°601 et 602]. Nous avons dit, dans notre troisième partie, la qualité plastique de cette opération mixte de logements et de bureaux, dont le retrait partiel d'alignement sur rue permet de ménager une respiration arborée dans la rue-corridor, tout en favorisant l'ensoleillement des étages inférieurs. La notice de présentation du projet devant le remplacer nous paraît résumer un certain nombre des problématiques et des impensés qui entachent à ce jour tant l'exercice de création contemporaine que la compréhension de l'architecture des Trente Glorieuses :

« Le bâtiment présente une faible qualité architecturale, avec des façades austères, véhiculant une image démodée, et une mauvaise intégration de ses espaces verts. Le projet doit adapter ce patrimoine bâti aux exigences environnementales du XXI^e siècle. Le défi est de lui donner un nouveau souffle pour correspondre aux besoins des entreprises modernes et participer à l'attractivité de la ville. Comme nombre d'immeubles de sa génération, il est largement inadapté aux nouvelles habitudes de travail. Son organisation limite notamment la possibilité de créer des espaces de travail de grande dimension, fonctionnels et efficaces. Les sociétés internationales étant confrontées à la rareté des bureaux qualitatifs et de grande taille à Paris, proposer un immeuble de prestige en cœur de ville promeut son dynamisme économique, tout en répondant aux préoccupations d'images et de ressource humaine d'entreprises soucieuses d'être attractives pour les talents. »¹³⁸⁵

Plusieurs questions nous paraissent ici posées, en plus de celle du retour systématique à l'alignement sur rue que l'on vient d'évoquer. Il nous semble que nous assistons à un mouvement inverse à celui du façadisme : le squelette reste, mais la peau change, le pivot entre les deux tendances se situant, selon les cas, entre les années 1930 et les années 1950. Considérés comme des cintres, les immeubles construits ultérieurement seraient conduits, toutes les générations, à changer d'habits au gré des péremptions stylistiques, niant l'unité de projet. Il est ainsi probable qu'il ne reste, d'ici une quinzaine d'années, plus aucuns immeubles de bureaux des années 1950-1960 restés dans un état proche de celui d'origine, à moins qu'ils n'aient fait l'objet de mesures de protection. C'est la demande qu'a formulée, en 2015, la

1384 <http://www.anthonybechu.com/fr/projets/62-64-rue-de-lisbonne-40>, consulté le 1^{er} octobre 2017.

1385 <https://www.pca-stream.com/fr/projets/penthièvre-13>, consulté le 1^{er} octobre 2017.

commission du Vieux-Paris¹³⁸⁶ après avoir examiné le projet de rénovation de l'ancienne banque Rothschild par l'agence DTACC, dont la proposition consistait à construire un nouveau bâtiment venant à l'alignement sur la rue Laffitte, supprimant ainsi la lecture de la composition de Pierre Dufau et de Max Abramovitz.

Le logement n'échappe pas à la même tendance à la disparition. Médiocrement construites, les barres du quartier d'Empalot, à Toulouse, sont abattues les unes après les autres. Les ensembles d'HLM édifiés à Amiens dans les années 1950 ont quant à eux fait l'objet, pour la plupart, de travaux d'isolation thermique par l'extérieur [Fig. n°604 et 605]. On sait la difficulté que rencontrent les bailleurs sociaux pour accorder la limitation des déperditions énergétiques avec la préservation du caractère architectural d'origine auquel ils ne sont toutefois pas toujours sensibles. Nous ne pouvons cependant qu'exprimer notre trouble devant l'opération du Parc de Berny [Fig. n°606 et 607], où tant le maître d'ouvrage que le maître d'œuvre semblent avoir manifesté un refus complet d'accorder une valeur architecturale aux constructions d'origine. Nous avons, d'une manière générale, été assez frappés par le désintérêt encore manifesté à Amiens pour le patrimoine architectural de l'après-guerre, paraissant bloqué dans le hiatus entre une ville idéale perdue en 1940, et une ville contemporaine ne démarrant qu'avec le temps politique présent. Le témoignage de Gilles de Robien, maire d'Amiens en 1996, rend compte de l'incapacité – loin d'être isolée – à inscrire la Reconstruction dans un discours d'acceptation, voire de reconnaissance :

« J'ai observé la reconstruction d'Amiens qui m'a fortement choqué par la manière dont elle a été menée non seulement autour de l'espace Perret – qui demeure un symbole relativement contestable de cette période –, mais aussi au centre-ville qui, démoli à 60%, a été reconstruit à la hâte, avec des moyens limités, sans véritable cœur de ville. J'ai aussi vu s'effectuer, durant les années 1960, le développement des quartiers périphériques, sans aucun objectif urbanistique ni architectural, sous l'effet du “baby-boom” : on a bâti des logements pour habiter et non pas pour vivre. [...] Mon premier souci était de rendre une certaine fierté aux Amiénois, toute la difficulté de la tâche résidant dans la nécessité de leur rendre la fierté de leur ville historique – la ville qu'ils ressentent comme étant leur, celle qui dès le III^e et le IV^e siècles a connu un destin exceptionnel – et dans le même temps, de leur donner la fierté d'appartenir au XXI^e siècle en leur apportant des espaces contemporains. »¹³⁸⁷

1386 Nous notons cependant avec inquiétude le silence absolu de SOS Paris sur la disparition de l'architecture des Trente Glorieuses, la diversité du paysage de la capitale ne paraissant admise que pour les éléments antérieurs à la Seconde Guerre mondiale. L'association avait certes été fondée en réaction aux opérations de rénovation urbaine des années 1960 ; les temps ont pourtant changé.

1387 ANDRIEUX, Jean-Yves et SEITZ, Frédéric. *Pratiques architecturales et enjeux politiques : France 1945-1995*. Paris : Picard, 1998, p. 177. On lira, dans le même ouvrage, l'interview d'Alice Saunier-Seïté, qui juge que « la Reconstruction a été catastrophique, comme les banlieues [...], les architectes ont fait du nombrilisme et se sont enrichis mais n'ont plus fait d'architecture ». On rapprochera ces deux points de vue du discours de Valéry Giscard d'Estaing à l'UNESCO le 20 octobre 1977, que nous avons cité précédemment.

Perspectives de recherches

Rampe de lancement de la carrière de Pierre Dufau, la reconstruction d'Amiens est un sujet d'étude prolifique dont nous n'avons donné, dans le cadre de cette thèse, que les éléments de compréhension généraux et non une étude de détail sur les moyens matériels et techniques mis en œuvre par les architectes d'opération. Des études comparatives, tant avec Orléans qu'avec Abbeville, pourraient selon nous se montrer particulièrement fécondes. Si nous ne doutons pas que les années à venir verrons la poursuite des travaux sur les politiques de la reconstruction et de l'aménagement du territoire du régime de Vichy, il nous semble que la personne d'André Leconte mériterait une attention particulière, tant ses éléments de discours irriguent les publications architecturales des années de guerre. Sans doute une telle monographie permettrait-elle aussi de jeter une meilleure lumière que celle que nous avons portée sur son rôle dans la reconstruction d'Amiens, dont il est l'architecte en chef. Appartenant à l'histoire depuis son récent achèvement et non plus au temps politique, la ZAC de la cathédrale **[Fig. n°608]** – héritière des propositions de Rob Krier dont nous avons parlé en introduction – a été terminée par les associés de Bernard Huet après le décès de ce dernier en 2001. La chronologie tourmentée de ce grand projet de renouvellement urbain et ses liens parfois conflictuels avec l'héritage de la Reconstruction en font une saisissante perspective de recherche.

Nous souhaitons insister, parmi les différents protagonistes de la Reconstruction de l'après-guerre, sur le rôle exercé par Pierre Dalloz. Directeur de l'Architecture d'Eugène Claudius-Petit et ancien élève d'Auguste Perret, ce haut fonctionnaire disposant de pouvoirs de nomination inédits s'attache à instiller les préceptes du Mouvement moderne comme doctrine d'État. Allant volontiers à l'encontre des volontés locales, il contribue à lancer la carrière de plusieurs jeunes architectes – Jean de Mailly, Jean Dubuisson, Fernand Pouillon –, parfois Prix de Rome, en leur confiant la reprise tardive de chantiers de Reconstruction jusque-là engagés sur des bases plus traditionnelles. Pierre Dalloz est aussi l'un des initiateurs du Cercle d'études architecturales (CEA), association aujourd'hui assez méconnue mais dont on a vu qu'elle regroupait au plus fort de son activité, à la fin des années 1950, l'essentiel des architectes exerçant une influence au sein de la profession.

On a vu en troisième partie combien la production de Pierre Dufau au tournant des années 1960 est métissée par les influences étrangères, et en particulier américaines et italiennes. L'étude de ces transferts – et leur éventuelle réciprocité – nous paraît pouvoir être poussée plus en avant, non seulement sous l'angle formel et technique mais aussi sous celui de la sociologie des professions, tant l'organisation américaine du travail en agence a pu impressionner Pierre Dufau, mais aussi certains de ses confrères tels Jacques Henri-Labourdette ou Roger Saubot.

Nous n'avons qu'insuffisamment traité du cas du Nouveau Créteil dans le cadre de cette thèse, puisque cette entreprise considérable pourrait à elle seule faire l'objet d'un autre travail de thèse. Pierre Dufau est en effet le quatrième architecte en chef à intervenir sur le chantier du nouveau chef-lieu du Val-de-Marne, à la suite de Michel Folliasson, Fernand Pouillon et de son ami Jean-Louis Fayeton. Aujourd'hui davantage connu pour avoir été le directeur des programmes de l'École des beaux-arts à la veille de son éclatement, cet architecte à la carrière dense est à la tête, au milieu des années 1960, d'une agence d'environ 70 salariés¹³⁸⁸, presque comparable à celle de Pierre Dufau. Ingénieur centralien, il connaît un certain succès dans la réalisation de centrales électriques et de bâtiments industriels, mais possède aussi une expérience des grandes opérations d'aménagement avec la ZUP de Lormont, près de Bordeaux. Jean-Louis Fayeton est nommé architecte en chef de la ZUP de Créteil en 1966, son chef d'atelier Edward Zoltowski étant chargé de la direction des études. Atteint d'une leucémie, Fayeton meurt le 17 février 1968, Pierre Dufau récupérant au mois d'avril les études déjà menées qui figurent aujourd'hui parmi son fonds d'archives¹³⁸⁹ **[Fig. n°609 et 610]**.

Nous évoquerons enfin, en écho au long développement réalisé en introduction, la question de l'historiographie des Trente Glorieuses et plus particulièrement celle de ce groupe informel des caciques, des épigones et des mandarins, dont on ne sait plus très bien s'ils sont voués aux gémonies parce qu'ils ont réussi ou parce qu'ils ont échoué, selon la focale utilisée par l'observateur. La perspective d'une étude de l'évolution de la réception et de la critique de

1388 Entretien avec M. Edward Zoltowski, 18 mai 2013.

1389 Évoquant l'architecture balnéaire par leurs profils en gradins et la généralisation des balcons et des loggias, les bâtiments esquissés par Jean-Louis Fayeton pour Créteil trouvent un écho dans la résidence du Grand Pavois qu'il conçoit avec Michel Herbert à Paris, rue Lecourbe et rue de Lourmel, et qui sera terminé trois ans après sa mort.

cet ensemble d'architectes – dont les critères de sélection sont du reste assez malléables : qu'est-ce que après tout qu'un architecte officiel¹³⁹⁰ ? – nous apparaît ainsi particulièrement stimulante par sa complexité. Les prétentions enthousiastes des architectes des années 1950 sont certes à mettre à la hauteur de leur responsabilité, ce dont ils ne se détournent pas nécessairement : Pierre Dufau ne répond-t-il pas à Françoise Choay, dès le mois d'octobre 1959, que « si les grands ensembles deviennent des dortoirs, cela voudra dire que nous avons échoué »¹³⁹¹ ? Il faut pourtant interroger cette imperméabilité à la critique quasi-parfaite d'une génération ne voyant, peut-être, qu'un fait politique ou une jalousie professionnelle dans la contestation de leur autorité¹³⁹². D'autres comme Pierre Vago tendent dans l'excès inverse, jetant aux orties, dès la fin des années 1960, vingt ans de production architecturale¹³⁹³. La réprobation ou le silence seront ensuite à peu près unanimes dans la presse des années 1970, laissant *a posteriori* penser que les Prix de Rome ont été emportés avec la disparition de leur titre en 1968¹³⁹⁴. La carrière de Pierre Dufau court pourtant encore largement sur les années 1970, quoique celles-ci voient la fin de son système de valeurs, de son réseau et, à partir de 1974, l'effondrement de son chiffre d'affaires¹³⁹⁵. Amer mais refusant de céder à la pénitence ou à l'autocritique, Pierre Dufau observe avec ironie l'avènement de la post-modernité :

« Il y a cette nouvelle génération qui considère la mienne comme une bande d'abrutis. Elle aussi veut convaincre les Français et le monde que leurs prédécesseurs étaient nuls. Je trouve tout à fait normal que la génération qui monte considère la précédente avec des réserves. C'est tonique de vouloir être différent, mais il ne faut pas aller trop loin. Quand on a bien craché dans la soupe, de deux choses l'une, il faut soit s'en passer, soit l'avalier. Dans les deux cas, ce n'est pas très bon pour la santé. Cela dit, il n'est peut-être pas mauvais d'être vilipendés, cela nous permettra d'avoir notre revanche. Comme je ne serai plus là pour en profiter, je devrais m'en fiche, mais ce masochisme me déprime. »¹³⁹⁶

1390 Cette focalisation sur le rapport à la puissance publique omet d'ailleurs des architectes travaillant essentiellement pour le secteur privé et dont la responsabilité dans la transformation des paysages et des pratiques a probablement été supérieure à celle de bien des Prix de Rome. Aujourd'hui encore à peu près inconnus, Philippe Alliaume, Gilles Fourment ou encore Simon Epstein ont chacun déposé plus d'une centaine de permis de construire uniquement pour des opérations à Paris intra-muros.

1391 COLLECTIF. *Cahiers du Cercle d'études architecturales*. Paris : Cercle d'études architecturales, 1960, p. 120.

1392 COUSIN, Jean-Pierre. « Du désordre à l'ordre ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 165, décembre 1972-janvier 1973, p X-XI.

1393 VAGO, Pierre. « France 1969 ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 144, juin-juillet 1969, p. 5-8. On verra aussi de Pierre Vago le dossier « Doctrines », dans le n° 158 de la même revue (octobre-novembre 1971).

1394 François Loyer indique ainsi en 2006, lors d'une table ronde consacrée à André Malraux : « Ces architectes qui sont parvenus aux honneurs, qui sont parvenus à la puissance institutionnelle – je pense tout particulièrement aux grand prix de Rome – les architectes des bâtiments civils et des palais nationaux occupent un terrain fantastique où ils ont le pouvoir jusqu'en 1968 – ça s'arrête très brusquement en 1968. » (dans HERVIER, 2008, p. 198.).

1395 Le chiffre d'affaires de l'agence passe ainsi de 15,8 MF en 1976, à 12,9 MF en 1978 : en valeur relative, (l'inflation atteint alors 10% l'an), il chute d'un tiers en trois exercices.

1396 DUFAU, 1989, p. 192.

C'est une sorte de légende noire qui s'empare des architectes des Trente Glorieuses, alors qu'à La Courneuve et ailleurs les premiers produits de leur travail tombent sous la dynamite. Ainsi lit-on en 1988, dans un quotidien national : « Si [Amiens] a des charmes, ils doivent être bien cachés. On ne peut cependant échapper à l'horrible tour Perret qui se dresse à côté de la gare. Le résultat est si désastreux que l'architecte s'est suicidé quand il a vu son œuvre »¹³⁹⁷. Même Bruno Vayssière n'échappe pas à cette dramatisation d'une génération maudite, accomplissant sa repentance en abandonnant son métier ou en se purifiant par le feu des traces de leur forfait :

« Les architectes auteurs de grands ensembles continuent pour la plupart à nier l'ensemble de cette production (voir La Mache, Le Couteur, Novarina, Stoskopf, Vivien, Zavaroni, ces derniers ayant brûlé leurs archives pour devenir peintres !). Jusqu'à l'exposition du CCI sur les années 50¹³⁹⁸ (juin 1988) aucun n'avait cru possible la mise au grand jour des travaux de cette époque »¹³⁹⁹.

Les caciques des Trente Glorieuses ne sont pourtant pas tous tombés dans le déni ou l'indifférence, comme le montrent les interviews, lucides et équilibrées, données par Jean Dubuisson et Bernard Zehrfuss à *AMC* dès 1986¹⁴⁰⁰. Il est déjà tard, cependant, lorsque Pierre Colboc tente de lancer en 1985 une exposition consacrée au logement social dans les années 1950, déplorant dans sa lettre d'invitation à Pierre Dufau une historiographie « contournant la série noire »¹⁴⁰¹ de ces trois décennies. C'est par une longue citation de Claude Parent que nous concluons cette monographie d'un architecte convaincu de ne pas avoir démérité, mais atteint, humainement, par la trace du doute :

« Ne vous cachez pas. Ne battez pas votre coulpe. Vous n'êtes pas coupables. Vous avez été loyalement, honnêtement, difficilement, le maillon de la chaîne des architectes d'un instant de l'histoire. Votre passage s'est traduit par un combat très âpre vis-à-vis d'habitudes paresseuses, d'un immobilisme têtue, d'un embourgeoisement résistant, tant dans le monde du bâtiment que face à la population [...] Vous avez participé, dans l'urgence, à la remise en état de votre pays. Rien n'est plus lamentable de vous le reprocher. Rien n'est plus moche de la part de la jeunesse que d'entreprendre le procès de la génération précédente. Rien n'est plus inutile. Rien n'est plus destructeur. Après tout, dans vos immeubles, face au XIX^e siècle, vous avez à la fois adoré l'industrie, redécouvert le soleil et les arbres, mis à l'abri 60 millions d'habitants. Ma foi, même vis-à-vis d'adversaires déchaînés, ce n'est pas si mal pour une génération qui a manqué de beurre, de sucre, de lait et de vitamines. »¹⁴⁰²

1397 HERVAUX, Yves. « À Amiens on joue Jules Verne contre Mickey Mouse », *Le Quotidien de Paris*, 13 février 1988. Une même légende urbaine a un temps couru concernant Gérard Grandval pour ses immeubles construits à Créteil.

1398 COLLECTIF. *Les années 50*, cat. exp. Paris : Centre Georges Pompidou, 1989.

1399 VAYSSIÈRE, 1988, p. 304.

1400 *AMC*, n° 11, avril 1986

1401 Lettre de Pierre Colboc à Pierre Dufau, datée du 17 janvier 1985, CAP-CAA 066 Ifa 1164-2.

1402 PARENT, Claude. « Cessons de tuer le père ». *Architecture*, février 1982, p. 58.

Bibliographie

Écrits de Pierre Dufau

Nota : Cette liste ne comprend pas les textes et comptes-rendus d'assemblées générales parus de 1936 à 1938 dans le *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts* où le nom de Pierre Dufau est suivi de sa qualité de grand massier de l'École.

« La Grande Masse », *L'École Nationale Supérieure des Beaux-arts*. Paris : La Grande Masse, 1937, p. XXX-XXXII.

« Yves Brayer, ou la critique de la critique », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, 1938, p. 1450.

« Fêtes de l'eau, de la lumière, de la jeunesse », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 9^e année, n° 9, septembre 1938.

« Rendons visite à Madame de Thèbes », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, avril 1939, p. 1554.

« Rendons visite à Madame de Thèbes », *Bulletin de la Grande Masse de l'École des beaux-arts*, juin-juillet 1939, p. 1578.

« La prévention du feu dans les cités à reconstruire », *L'Architecture française*, n° 26, décembre 1942, p. 12-13.

« Reconstruction ? Non, renaissance », *Courrier français du témoignage chrétien*, 23 février 1945.

« Les architectes peuvent-ils s'offrir un toit ? », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 26^e année, n° 60, juin 1955.

« Paris, capitale mondiale condamnée à périr », *Arts*, 4 mai 1960.

« Comment implanter les immeubles de bureaux », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 34^e année, n° 111, décembre 1963-janvier 1964 (avec Claude Parent).

Non à l'uburbanisme. Paris : Flammarion, 1964, 223 p.

« Buenos-Aires (Argentine). Le nouveau siège de la Bank of London and South America L^{td}. G. Wakeham, architecte-conseil de la banque. Sanchez Elya, Peralta Ramos, Agostini, Clorindo Testa, architectes », *Techniques & Architecture*, 27^e série, n° 3, 1966, p. 130-137.

Pour/contre la démolition de Paris. Nancy : Berger-Levrault, 1967, 153 p. (avec Albert Laprade).

Programme et prospective dans la construction. Paris : Berger-Levrault, 1969, 192 p. (avec Yves Cazaux)

« Fera-t-on de Paris un cadavre ? », *Architecture intérieure Créée*, n° 123, novembre-décembre 1971, p. 133.

« L'architecte devant ses juges », *Le Figaro*, 14 septembre 1972.

« Évolution de l'hôtellerie française », *Techniques & Architecture*, n° 305, septembre 1975.

« Environnement, nouvelle mythologie », *Architecture*, n° 396, mars 1976, p. 44.

« Misère de la compétition en architecture ou concours après moi que je t'attrape », *Techniques & Architecture*, n° 311, octobre-novembre 1976, p. 7.

« Une ville nouvelle peut-elle avoir un cœur ? », *Techniques & Architecture*, n° 330, mai 1980, p. 124-125.

« Économisons les âneries », *Architectes*, n° 123-124, décembre 1981-janvier 1982, p. 19.

Un architecte qui voulait être architecte. Paris : Londreys, 1989, 217 p. (posthume)

Écrits d'Hélène Dufau

« Où en est la reconstruction des villes françaises détruites par la guerre », *Les Nouveaux Temps*, 29 décembre 1941.

« La reconstruction d'Amiens », *Les Beaux-arts*, 79^e année, n° 92, 30 janvier 1943.

Onze filles de France. Paris : Les Éditions de la nouvelle France, 1944, 219 p.

Le tragique été normand. Paris : Les Éditions de la nouvelle France, 1946, 207 p.

La Belle Âge. Paris : Denoël, 1949, 263 p.

Articles sur des réalisations de Pierre Dufau

Nota : Certains articles, en particulier de *Techniques & Architectures*, reposent sur des textes fournis par l'agence Dufau. La liste ci-dessous ne prétend pas à l'exhaustivité.

WALDEMAR-GEORGE. « Le Centre Régional », *l'Architecture*, volume L, n° 10, 15 octobre 1937, p. 317-332.

« Amiens », *Urbanisme*, n° 87, février 1943.

« Reconstruction – Somme », *Urbanisme*, n° 101-102, avril-mai 1944.

CHERONNET, Louis et PILLEMENT. Georges, « Reconstruction de la France – Amiens », *Les Arts et les Lettres*, 5 décembre 1945, p. 2.

« Amiens - Abbeville », *Œuvres et maîtres d'œuvres*, 3^e année, n° 13 [1949].

BOUCHON, Jean. « Quand une ville décide de s'en sortir », *Nord-France*, 6 mars 1949, p. 7.

« Cité studieuse à Amiens », *Bâtir*, n° 35, novembre 1953.

« Immeuble de bureaux à Paris », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n° 52, janvier-février 1954, p. 36-38.

CHASTEL, André. « Amiens se trouve enrichi de thermes gallo-romains et d'une tour moderne qui l'embarrassent », *Le Monde*, 28 avril 1955.

« Rueil-Malmaison : Institut Français du Pétrole, des carburants et lubrifiants », *Techniques & Architecture*, 16^e série, n° 3, 1956, p. 114-119.

« Résultats du concours organisé pour la construction de l'ambassade de France au Cambodge », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n° 67-68, octobre 1956.

« Concours international pour le mausolée Qaide-Azam Mohamed Ali Jinnah, Karachi, Pakistan », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n° 77, avril 1958, p. VII.

« Institut Français du Pétrole à Rueil-Malmaison », *Techniques & Architecture*, 18^e série, n° 6, 1958, p. 72-77.

« Immeuble de bureaux rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris », *Techniques & Architecture*, 19^e série, n° 2, 1959, p. 11-14.

« Immeuble de bureaux à Paris », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n° 82, février-mars 1959, p. 41.

« Institut Français du Pétrole près de Paris », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n° 82, février-mars 1959, p. 96-99.

« Lacq, services d'entrée de la SNPA », *Techniques & Architecture*, 19^e série, n° 6, 1959, p. 102-103.

« Institut Français du Pétrole : Centre d'Études Supérieures à Rueil. », *L'Architecture Française*, n° 203-204, août 1959, p. 6-10.

« Nouveau palais des sports à Paris. », *L'Architecture Française*, n° 209-210, janvier-février 1960, p. 80-81.

« Dômes autoportants en alliage léger », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n° 89, avril-mai 1960.

« Pour remplacer la gare d'Orsay », *Techniques & Architecture*, 21^e série, n° 5, 1961, p. 8-9.

« Bureaux à Paris. », *L'Architecture Française*, n° 229-230, septembre-octobre 1961, p. 69-72.

« Toulouse Empalot », *Urbanisme*, n° 75-76, 1962, p. 154-155.

CHOAY, Françoise. « La grande compétition pour le palais d'Orsay », *Connaissance des Arts*, n° 120, février 1962.

« Abidjan – Ensemble administratif », *Techniques & Architecture*, 22^e série, n° 3, 1962, p. 124-134.

« Projets pour le nouveau palais d'Orsay à Paris », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 100, février-mars 1962.

« Paris. Opération de bureaux du Vel d'Hiv », *Techniques & Architecture*, 22^e série, n° 4, 1962, p. 118-121.

« Paris. Immeubles d'habitation, opération du Vel d'Hiv », *Techniques & Architecture*, 22^e série, n° 6, 1962, p. 132-136.

« Ensemble administratif d'Abidjan », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 106, février-mars 1963.

« Paris. Immeuble rue du Capitaine Scott », *Techniques & Architecture*, 23^e série, n° 4, 1963, p. 136-137.

« Paris. Immeuble rue de Penthièvre », *Techniques & Architecture*, 23^e série, n° 4, 1963, p. 138.

« Chinon. Centrale nucléaire EDF », *Techniques & Architecture*, 23^e série, n° 6, 1963, p. 87-89.

« Paris. Immeuble Time-Life », *Techniques & Architecture*, 23^e série, n° 6, 1963, p. 103.

« Centre d'électronique à Massy Palaiseau », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 111, décembre 1963, p. 87.

« Hôtel Hilton à Paris. », *L'Architecture Française*, n° 269-270, janvier-février 1965, p. 69-72.

« Vauhallan. Un centre médico-psychiatrique pour jeunes délinquants », *Techniques & Architecture*, 25^e série, n° 2, 1965, p. 126-127.

« Le "Hilton-Paris" » *La Construction Moderne*, n° 3, 1966.

« CB 12 », *Techniques & Architecture*, 25^e série, n° 6, 1966, p. 68-69.

« CB 32 », *Techniques & Architecture*, 25^e série, n° 6, 1966, p. 78-79.

« Chesnay. Résidence Corneille », *Techniques & Architecture*, 26^e série, n° 1, octobre 1965, p. 116-117.

« Paris. Hôtel Hilton Paris », *Techniques & Architecture*, 26^e série, n° 6, 1966, p. 146-151.

« Bureau de poste rue Nélaton à Paris. », *L'Architecture Française*, n° 291-292, novembre-décembre 1966, p. 70-71.

« E.D.F. Centrales de Chinon, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 133, septembre 1967, p. 32-34.

« Plessis-Robinson. Bureaux et entrepôts TESA », *Techniques & Architecture*, 29^e série, n° 3, 1968, p. 98-99.

« Saint-Étienne. Lycée technique municipal et C.E.T. de la Métare », *Techniques & Architecture*, 29^e série, n° 4, 1968, p. 80-81.

« Paris. Hall d'exposition Simca », *Techniques & Architecture*, 29^e série, n° 4, 1968, p. 87.

LOYER, François. « Les premières stations du R.E.R. », *L'Œil*, n° 182, février 1970, p. 46-52.

« Pourquoi un métro tout en couleurs », *Réalités*, n° 289, février 1970.

« Courbevoie, tour CB 12 », *Techniques & Architecture*, 32^e série, n° 2, 1970, p. 54.

« Courbevoie, tour CB 312 », *Techniques & Architecture*, 32^e série, n° 2, 1970, p. 55.

« Paris. Les nouvelles stations du R.E.R. », *Techniques & Architecture*, 32^e série, n° 2, 1970, p. 86-91.

DETHOSSE, Georges, « Acier Cor-Ten et verre teinté à la Royale Belge », *L'Œil*, n° 191, novembre 1970.

« Immeuble de bureaux de la Royale Belge à Boitsfort (Belgique) », *Techniques & Architecture*, 33^e série, n° 1, février 1971.

« Station Étoile du R.E.R. », *L'Architecture Française*, n° 343-344, mars-avril 1971, p. 10-11.

« Le centre commercial Foch-Étoile à Paris », *L'Architecture Française*, n° 345-346, juin 1971.

« Aéroport international d'Accra, Ghana », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 156, juin-juillet 1971, p. XXXVII.

« Construction 71 – Nouveau Créteil », *Techniques et Architecture*, 33^e série, n° 6, septembre 1971.

« Tour “Septentrion” CB 12 », *Techniques & Architecture*, numéro spécial *Aménagement de la Défense*, décembre 1971, p. 86-87.

« Tour CB 312 », *Techniques & Architecture*, numéro spécial *Aménagement de la Défense*, décembre 1971, p. 94-95.

« Ducellier à Étapes », *Usines d'aujourd'hui*, n° 119, 1972.

« Sheraton Montparnasse » *La Construction Moderne*, mars-avril 1972, p. 24.

« Usine Ducellier à Étapes », *L'Architecture française*, n° 359-360, juillet-août 1972.

« DBA à Angers », *Usines d'aujourd'hui*, n° 123, 1972.

« Station Étoile Charles de Gaulle R.E.R. », *L'Architecture Française*, n° 371-372, juillet-août 1973, p. 54.

« Un laboratoire transparent », *Architecture intérieure Créée*, n° 138, décembre 1973-janvier 1974, p.64-67.

MADÉLIN, Philippe, « Une mairie cylindrique », *Bâtir*, n° 28, février 1974.

« Usine DBA à Angers » *Techniques & Architecture*, n° 297, février-mars 1974, p. 103.

« Épi de béton », *Le Mur Vivant*, n° 31, 1^{er} trim. 1974.

Étienne MALLET, « La cité financière à Paris », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 176, novembre/décembre 1974.

« Un immeuble de lumière », *Bâtir*, n° 37, janvier-février 1975, p. 2-5.

« Architecture miroir », *Le Mur Vivant*, n° 36, 2^{ème} trim. 1975.

« La rage de reconstruire ... », *Architecture intérieure Créée*, n° 148, juin-juillet 1975, p.68-81.

« 1 000 chambres à Montparnasse, le Paris-Sheraton », *Techniques & Architecture*, n° 305, septembre 1975.

« Les espaces de l'architecte », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 182, novembre-décembre 1975.

« De vieilles dames indignes – La BNP à la maison Dorée », *Architecture intérieure Créée*, n° 151, 1976.

« Siège social de la BNP, Paris, France », *Architecture*, n° 400, décembre 1976, p. 3.

« Jardins sur terrasses de l'hôtel Paris-Sheraton. 1975 », *Techniques & Architecture*, n° 313, février 1977, p. 74-75.

« La maison dorée », *Le Mur Vivant*, n° 43, 1^{er} trimestre 1977, p. 24-31.

« Un palais contesté », *Architecture intérieure Créée*, n° 158, mars 1977.

« Le nouvel siège social S.N.E.C.M.A. », *Le Mur Vivant*, n° 47, 1^{er} trimestre 1978, p. 32-35.

« Miroirs dans un parc », *Architecture intérieure Créée*, n° 167, août-septembre 1978.

« La nouvelle préfecture de la Gironde à Bordeaux », *Le Mur Vivant*, n° 50, 4^e trim. 1978.

« Les conséquences de la décentralisation de l'informatique pour la conception des bureaux », *Techniques & Architecture*, n° 332, octobre 1980, p. 153-156.

« Le nouveau pont de Puteaux », *Techniques & Architecture*, n° 336, juin 1981, p. 50-51.

« Centrale nucléaire de Paluel, Manche », *Techniques & Architecture*, n° 336, juin 1981, p. 80-82.

« Bordeaux-Mériadeck », *La Construction Moderne*, n° 33, mars 1983.

BALLADUR, Jean. « Pierre Dufau : l'ironie décapante », *Architectes, architecture*, n° 162, novembre 1985, p.22.

TAHIER, Marie-Yamila. *Enquête sur les archives des architectes du XX^e siècle en France – Pierre Dufau*. Rapport dactylographié, Paris : Institut Français d'Architecture, juillet 1987, 177 p.

DUPUICH, Claude. « L'UFO de Dufau », *D'Architectures*, n° 74, mai 1997.

DELORME, Franck. « Bordeaux – Un diamant à Mériadeck », *Le Festin*, n° 84, décembre 2012.

DELORME, Franck. « Biarritz – Le paquebot Miramar », *Le Festin*, n° 90, juin 2014.

TEXIER, Simon. « Amiens, la naissance du “style” Reconstruction », *AMC*, n° 240, mars 2015.

MASSIRE, Hugo. « Les archives de l'agence Pierre Dufau ». *Colonnes*, n° 32, décembre 2016, p. 11-15.

Ouvrages imprimés

ABRAM, Joseph. *Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)*. Paris : Secrétariat de la recherche architecturale, 1985, 446 p. (2 vol.)

ABRAM, Joseph (MONNIER, Gérard, dir.). *L'architecture moderne en France, tome 2, Du chaos à la croissance, 1940-1966*. Paris : Picard, 1999, 327 p.

ABRAM, Joseph. *Auguste Perret*. Paris : Infolio / Éditions du Patrimoine, 2010, 216 p.

AILLAUD, Émile. *Désordre apparent, ordre caché*. Paris : Fayard, 1975, 224 p.

AMOUROUX, Dominique, CRETOL, Marco, MONNET, Jean-Pierre. *Guide d'architecture contemporaine en France*. Paris : Technic-Union, 1972, 407 p.

AMOUROUX, Dominique. *Louis Arretche*. Paris : Infolio / Éditions du Patrimoine, 2010, 192 p.

ANDRIEUX, Jean-Yves et SEITZ, Frédéric. *Pratiques architecturales et enjeux politiques : France 1945-1995*. Paris : Picard, 1998, 410 p.

ANDRIEUX, Jean-Yves et CHEVALLIER, Fabienne (dir.), *La réception de l'architecture du Mouvement moderne : image, usage, héritage*. Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Étienne, 2005, 477 p..

ANDRIEUX, Jean-Yves. *L'architecture de la République, les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*. Paris : SCÉRÉN-CNDP, 2009, 301 p.

ARSÈNE-HENRY, Xavier. *Rentrons, il se fait tard : le long chemin d'un architecte, 1919-1998*. Paris : L'Harmattan, 1999, 427 p.

AUZELLE, Robert. *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace : le roman pittoresque de Monsieur Urbain*. Paris : Vincent, Fréal & C^{ie}, 1962, 138 p.

AUZELLE, Robert. *L'architecte*. Paris : Vincent, Fréal & C^{ie}, 1965, 173 p.

AUZELLE, Robert. *Cours d'urbanisme, conférences liminaires*. Paris : Vincent, Fréal & C^{ie}, 1967, 232 p.

BACKOUCHE, Isabelle. *Aménager la ville : les centres urbains français entre conservation et rénovation, de 1943 à nos jours*. Paris : Armand Colin, 2013, 478 p.

BARJOT, Dominique, BAUDOUÏ, Rémy, VOLDMAN, Danièle (dir.). *Les reconstructions en Europe : 1945-1949*. Bruxelles : Éditions Complexe, 1997, 341 p.

BARJOT, Dominique. *La grande entreprise française de travaux publics (1883-1974)*. Paris : Economica, 2006, 940 p.

BARJOT, Dominique. *Bouygues : les ressorts d'un destin entrepreneurial*. Paris : Economica, 2014, 384 p.

BASTIÉ, Jean. *Paris en l'an 2000*. Paris : SEDIMO, 1964, 205 p.

BAUDOUÏ, Rémi. *Raoul Dautry, 1880-1951 : le technocrate de la République*. Paris : Balland, 1992, 396 p.

BÉDARIDA, Marc. *Fernand Pouillon*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2012, 208 p.

BENEVOLO, Leonard, *Histoire de l'architecture moderne*. Paris : Dunod, 1978-1988, 1 105 p. (4 vol.)

BÉRIOT, Louis et PÉRICARD, Michel. *La France défigurée*. Paris : Stock, 1973, 363 p.

BERNARD, Gilles. *Henry Bernard, architecte-urbaniste : 1912-1994*. Boulogne-Billancourt : s.n, 1996, 158 p.

BERNARD, Henry. *Paris Majuscule*. S. l. : s. n, 1967, 52 p.

BERTRAND DORLÉAC, Laurence. *L'art de la défaite, 1940-1944*. Paris : Éditions du Seuil, 1993, 481 p.

BOLLE, Gauthier. *Charles-Gustave Stoskopf (1907-2004) architecte : les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017, 335 p.

BONNOT, Carine et DELORME, Franck. *Maurice Novarina architecte*. Annecy : Éd. du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie, 2009, 48 p.

BOUTET de MONVEL, Noël. *Les demains de Paris*. Paris : Denoël, 1964, 231 p.

BREITMAN, Marc et KRIER, Rob. *Le Nouvel Amiens*. Paris / Liège / Bruxelles : Institut Français d'Architecture / Mardaga, 1989, 471 p.

BRITTON, Karla. *Auguste Perret*. Paris : Phaidon, 2007, 255 p.

BRUCCULERI, Antonio, *Louis Hauteœur et l'architecture classique en France : du dessein historique à l'action publique*. Paris : Picard, 2007, 448 p.

BRUYÈRE, André. *Pourquoi des architectes*. Paris : Jean-Jacques Pauvert, 1968, 245 p.

CACOUB, Olivier-Clément. *Architecture de soleil*. Tunis : Cérès productions, 1974, 135 p.

CANTEUX, Camille. *Filmer les grands ensembles*. Paris : Créaphis, 2014, 375 p.

CHAMPIGNEULLE, Bernard, LAVEDAN, Pierre, RAVAL, Marcel *et alii*. *Destinée de Paris*. Paris : Éditions du chêne, 1943, 148 p.

CHAMPIGNEULLE, Bernard. *Histoire de l'architecture*. Paris : Somogy, 1972, 287 p.

CHAMPY, Florent. *Sociologie de l'architecture*. Paris : Éditions La découverte, 2001, 121 p.

CHOAY, Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*. Paris, Éditions du Seuil, 1965, 447 p.

COHEN, Jean-Louis et LORTIE, André. *Des fortifs au péfif : Paris, les seuils de la ville*. Paris : Picard / Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 1991, 319 p.

COHEN, Jean-Louis et DAMISCH, Hubert (dir.). *Américanisme et modernité, l'idéal américain dans l'architecture*. Paris : Flammarion / EHESS, 1993, 446 p.

COHEN, Jean-Louis. *Scènes de la vie future : l'architecture européenne et la tentation de l'Amérique, 1893-1960*. Paris : Flammarion / Montréal : Centre canadien d'architecture, 1995, 223 p.

COHEN, Jean-Louis, ABRAM, Joseph et LAMBERT, Guy (dir.), *Encyclopédie Perret*. Paris : Monum / Éditions du Moniteur, 2002, 445 p.

COHEN, Jean-Louis. *Architecture en uniforme : projeter et construire pour la Seconde Guerre mondiale*. Montréal : Hazan / Centre canadien d'architecture, 2011, 447 p.

COHEN, Jean-Louis. *L'architecture au futur depuis 1889*. Paris : Phaidon, 2012, 527 p.

COLLECTIF. *Cahiers du Cercle d'études architecturales*. Paris : Cercle d'études architecturales, 1960, 178 p.

COLLECTIF. *La Modernité, un projet inachevé : 40 architectures*. Paris : Éditions du Moniteur, 1982, 143 p.

COLLECTIF. *René Collamarini*. S.l. : Les amis de Collamarini, s.d. [1985], 223 p.

COLLECTIF. *Les années 50*, cat. exp. Paris : Centre Georges Pompidou, 1989, 640 p.

COLLECTIF. *Le Nord de la France, laboratoire de la ville : trois reconstructions, Amiens, Dunkerque, Maubeuge*. S.l. : L'Espace Croisé, 1997, 87 p.

COLLECTIF. *Des architectes au service de la ville : l'exemple des architectes voyers de Paris de 1895 à nos jours*. Paris : Éditions générales, 1998, 195 p.

CROIZÉ, Jean-Claude. *Politique et configuration du logement en France, 1900-1980*. Saarbrücken : Éditions universitaires européennes, 2010. (3 vol.)

CULOT, Maurice et THIVEAUD, Jean-Marie. *Architectures françaises outre-mer*. Liège : Mardaga, 1992, 405 p.

CULOT, Maurice, PEYCERÉ, David et RAGOT, Gilles (dir.), *Les frères Perret : l'œuvre complète*. Paris : Institut français d'architecture / Norma, 2000, 510 p.

DAL CO, Francesco, et TAFURI, Manfredo. *Architecture contemporaine*. Paris : Gallimard / Milan : Electa, 1991, 427 p.

DALLOZ, Pierre, GILLET, Guillaume, SAUVY, Alfred et alii. *Cité ou termitière ?* Paris : Delpire, 1964, 147 p.

DALLOZ, Pierre. *Mémoires de l'ombre*. Paris : Éditions du Linteau, 2012, 175 p.

DAUFRESNE, Jean-Claude. *Fêtes à Paris au XXe siècle : architectures éphémères 1919-1989*. Liège : Mardaga, 2001, 287 p.

DEBOULET, Agnès, HODDÉ, Rainier et SAUVAGE, André (dir.), *La critique architecturale : questions, frontières, desseins*. Paris : Éditions de la Villette, 2008, 311 p.

DECOMMER, Maxime. *Les architectes au travail : l'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017, 402 p.

DEHAN, Philippe. *Jean Ginsberg, 1905-1983 : une modernité naturelle*. Paris : Connivences, 1987, 189 p.

DELEMONTEY, Yvan. *Reconstruire la France : l'aventure du béton assemblé, 1940-1955*. Paris : Éditions de la Villette, 2015, 398 p.

DELFANTE, Charles. *Souvenirs d'un urbaniste de province*. Paris : Éditions du Linteau, 2010, 206 p.

DELHUMEAU, Gwenaél et LEMONIER, Aurélien. *Badani, Roux-Dorlut, architectes : la conquête du milieu*. Orléans : Éditions HYX, 2016, 175 p.

DELORME, Franck. *Guillaume Gillet*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2013, 192 p.

DESMOULINS, Christine. *Bernard Zehrfuss*. Paris : Infolio / Éditions du Patrimoine, 2008, 192 p.

DIEUDONNÉ, Patrick (éd.). *Villes reconstruites, du dessin au destin*, actes du deuxième colloque international des villes reconstruites, Lorient, 1993, Paris, L'Harmattan, 1994. (2 vol.)

DHUYS, Jean-François. *Les promoteurs*. Paris : Éditions du Seuil, 1975, 204 p.

DHUYS, Jean-François. *L'architecture selon Émile Aillaud*. Paris : Dunod, 1983, 209 p.

DUFAUX, Frédéric, FOURCAUT, Annie, SKOUTELSKY, Rémi. *Faire l'histoire des grands ensembles, bibliographie 1950-1980*. Lyon : ENS Éditions, 2003, 207 p.

DUMÉNIL, Anne et NIVET, Philippe (dir.). *Les reconstructions en Picardie*. Amiens : Encrage, 2003, 254 p.

EMERY, Marc et GOULET, Patrice. *Guide architecture en France, 1945-1983*. Paris : Groupe Expansion / L'architecture d'aujourd'hui, 1983, 398 p.

ENGRAND, Lionel et NIVET, Soline (dir.). *Architectures 80 : une chronique métropolitaine*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal / Picard, 2011, 353 p.

ÉPRON, Jean-Pierre. *Architecture, une anthologie*. Liège : Mardaga, 1992-1993, 1 149 p. (3 vol.)

ÉPRON, Jean-Pierre. *Comprendre l'éclectisme*. Paris : Norma, 1997, 357 p.

FANELLI, Giovanni et GARGIANI, Roberto. *Histoire de l'architecture moderne : structure et revêtement*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, 460 p.

FERMIGIER, André. *La bataille de Paris*. Paris : Gallimard, 1991, 396 p.

FLAMAND, Jean-Paul. *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social en France*. Paris : Éditions La découverte, 1989, 369 p.

FLONNEAU, Mathieu, GENESTE, Pascal, NIVET, Philippe et alii. *Le grand dessein parisien de Georges Pompidou : l'aménagement de la région capitale au cours des années 1960-1970*. Paris : Somogy, 2010, 255 p.

FOURASTIÉ, Jean. *Les Trente glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris : Fayard, 1979, 299 p.

GAIMARD, Marie, GUILLERM, Élise, MASSU, Claude (dir.). *Métier, architecte : dynamiques et enjeux professionnels au cours du XXe siècle*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2013, 358 p.

GARRIC, Jean-Philippe, d'ORGEIX, Émilie, et THIBAUT, Estelle (dir.). *Le livre et l'architecte*. Liège : Mardaga, 2011, 302 p.

GRAVIER, Jean-François. *Paris et le désert français : décentralisation, équipement, population*. Paris : Flammarion, 1947, 317 p.

GUÉGAN, Stéphane (dir.). *Les arts sous l'Occupation : chronique des années noires*. Paris : Beaux-arts éditions, 2012, 279 p.

GUILLERM, Élise. *Jean Dubuisson*. Paris : Infolio / Éditions du Patrimoine, 2011, 192 p.

GUTTON, André. *De la nuit à l'aurore : conversations sur l'architecture*. S.l. : Zodiaque, 1985, 671 p. (2 vol.)

HENRI-LABOURDETTE, Jacques. *Jacques Henri-Labourdette, architecte, une vie, une œuvre*. Nice : Gilletta / Nice-matin, 2002, 158 p.

HERVIER, Dominique (dir.). *André Malraux et l'architecture*. Paris : Éditions du Moniteur, 2008, 295 p.

HERZ, Manuel (dir.). *African modernism, the architecture of independence*. Zurich : Park Books, 2015, 639 p.

HOLLEY, Michel. *Urbanisme vertical & autres souvenirs*. Paris : Somogy, 2012, 143 p.

HUET, Bernard. *Anachroniques d'architecture*. Bruxelles : Archives d'architecture moderne, 1981, 179 p.

JULLIAN, René. *Histoire de l'architecture en France de 1889 à nos jours, un siècle de modernité*. Paris : Philippe Sers, 1984, 327 p.

KOPP, Anatole, BOUCHER, Frédérique, PAULY, Danièle. *L'architecture de la Reconstruction en France, 1945-1953*. Paris : Éditions du Moniteur, 1982, 188 p.

KRIER, Rob (dir.). *Amiens : la reconstruction du centre historique*. Bruxelles : AAM, 1987, 87 p.

KRINSKY, Carol Hershelle. *Gordon Bunshaft of Skidmore, Owings & Merrill*, New York : Architectural History Foundation / Cambridge : MIT Press, 1988, 357 p.

KULTERMANN, Udo, *New architecture in Africa*. New-York : Universe books, 1963, 180 p.

LANDAUER, Paul. *L'invention du grand ensemble : la Caisse des dépôts maître d'ouvrage*. Paris : Picard, 2010, 288 p.

LAPIERRE, Éric. *Guide d'architecture Paris, 1900-2008*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008.

LAURENT, Xavier. *Grandeur et misère du patrimoine, d'André Malraux à Jacques Duhamel*. Paris : École des Chartes / Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003, 380 p.

LECLERCQ, Jacques, *L'ère nucléaire*. Paris : Éditions du chêne, 1988, 437 p.

LE DANTEC, Jean-Pierre. *Enfin l'architecture*. Paris : Autrement, 1984, 255 p.

LE DANTEC, Jean-Pierre. *Dédale le héros*. Paris : Balland, 1992, 259 p.

LE GOULLON, Gwenaëlle. *Les grands ensembles en France : genèse d'une politique publique, 1945-1962*. Paris : Éditions du CTHS, 2014, 355 p.

LENGEREAU, Éric. *L'État et l'architecture : 1958-1981 : une politique publique ?* Paris : Picard, 2001, 559 p.

LEUSSE (Marc de) et NICOLAS (Raymond). *Dossier A ... comme architectes*. Paris : Alain Moreau, 1980, 280 p.

LOPEZ, Raymond (dir.). *L'avenir des villes*. Paris : Robert Laffont, 1964, 135 p.

LOUPIAC, Claude, MENGIN, Christine (MONNIER, Gérard, dir.). *L'architecture moderne en France, tome 1, 1889-1940*. Paris : Picard, 1997, 279 p.

LOUPIAC, Claude. *La ville, entre représentations et réalités*. Paris : SCEREN-CNDP, 2005, 395 p.

LOYER, François. *Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue*. Paris : Hazan, 1987, 478 p.

LOYER, François. *Histoire de l'architecture française, de la Révolution à nos jours*. Paris : Mengès, 2006, 498 p.

LUCAN, Jacques. *France, architecture 1965-1988*. Paris : Éditions du Moniteur / Electa, 1989, 202 p.

LUCAN, Jacques. *Architecture en France, 1940-2000 : histoire et théories*. Paris : Éditions du Moniteur, 2001, 375 p.

LUCAN, Jacques. *Composition, non-composition. Architecture et théories, XIX^e – XX^e siècles*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009, 607 p.

MAISON-SOULARD, Lætitia, BELTRAN, Alain, BOUNEAU, Christophe. *Le bassin de Lacq : métamorphoses d'un territoire*. Cahiers du patrimoine, n° 105. Bordeaux : Inventaire Général du Patrimoine Culturel / Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2014, 213 p.

MARTINON, Jean-Pierre. *Traces d'architectes : éducation et carrières d'architectes Grand-Prix de Rome aux XIX^e et XX^e siècles en France*. Paris : Anthropos, 2003, 288 p.

MASSU, Claude. *Chicago : de la modernité en architecture, 1950-1985*. Marseille : Parenthèses, 1997.

MIDANT, Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire de l'architecture du XX^e siècle*. Paris : Hazan / Institut français d'architecture, 1996, 987 p.

MIGAYROU, Frédéric (dir.), *Pol Abraham, architecte, 1891-1966*. Paris : Centre Georges-Pompidou, 2008, 213 p.

MOLEY, Christian. *L'architecture du logement, culture et logiques d'une norme héritée*. Paris : Anthropos, 1998, 334 p.

MOLEY, Christian. *Regard sur l'immeuble privé, architecture d'un habitat (1880-1970)*. Paris : Éditions du Moniteur, 1999, 229 p.

MONNIER, Gérard. *Histoire critique de l'architecture moderne : 1918-1950*. Paris : Philippe Sers, 1990, 483 p.

MONNIER, Gérard. *L'architecture moderne en France, tome 3, De la croissance à la compétition, 1967-1999*. Paris : Picard, 2000, 311 p.

MONNIER, Gérard et KLEIN, Richard. *Les années ZUP : architectures de la croissance, 1960-1973*. Paris : Picard, 2002, 301 p.

MOULIN, Raymonde *et alii*. *Les architectes : métamorphose d'une profession libérale*. Paris : Calmann-Lévy, 1973, 311 p.

NEDER, Federico. *Buckminster Fuller*. Gollion : Infolio, 2008, 112 p.

NICOLAS, Aymone. *L'apogée des concours internationaux d'architecture : l'action de l'UIA, 1948-1975*. Paris : Picard, 2007, 222 p.

D'ORGEVAL, Domitille. *Pierre Sabatier : sculpteur*. Paris : Norma, 2011, 215 p.

PANERAI, Philippe, CASTEX, Jean, DEPAULE, Jean-Charles. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Marseille : Parenthèses, 1997, 196 p.

PARENT, Claude. *Architecte*. Paris : Robert Laffont, 1975, 381 p.

PARENT, Claude. *L'architecture et le nucléaire*. Paris : Éditions du Moniteur, 1978, 95 p.

PARENT, Claude. *Les maisons de l'atome*. Paris : Éditions du Moniteur, 1983, 115 p.

PAUCARD, Alain. *Les criminels du béton*. Paris : Les Belles lettres, 1991, 172 p.

PERRET, Auguste. *Contribution à une théorie de l'architecture*. Paris : Cercle d'études architecturales, 1952.

PICON, Antoine (dir.). *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*. Paris : Centre Georges Pompidou / Le Moniteur, 1997, 598 p.

PICON-LEFEBVRE, Virginie. *Paris-ville moderne : Maine-Montparnasse et la Défense, 1950-1975*. Paris : Norma, 2003, 326 p.

PILLEMENT, Georges. *Paris poubelle*. Paris : Jean-Jacques Pauvert, 1974, 206 p.

PILLIET, Georges. *L'avenir de Paris*. Paris : Hachette, 1961, 221 p.

PLUM, Gilles. *L'architecture de la reconstruction*. Paris : N. Chaudun, 2011, 287 p.

- PONTREMOLI, Emmanuel. *Propos d'un solitaire*. S. l. : s. n, 1959, 130 p.
- POUILLON, Fernand. *Mémoires d'un architecte*. Paris : Éditions du Seuil, 1968, 480 p.
- POUVREAU, Benoît. *Un politique en architecture : Eugène Claudius-Petit, 1907-1989*. Paris : Éditions du Moniteur, 2004, 358 p.
- QUERRIEN, Max. *Pour une politique de l'architecture : témoignage d'un acteur (1960-1990)*. Paris : Le Moniteur, 2008, 239 p.
- RAGON, Michel. *Le livre de l'architecture moderne*. Paris : Robert Laffont, 1958, 356 p.
- RAGON, Michel. *Paris : hier, aujourd'hui, demain*. Paris : Hachette, 1965, 127 p.
- RAGON, Michel. *Claude Parent, monographie critique d'un architecte*. Paris : Dunod, 1982, 215 p.
- RÉAU, Louis. *Histoire du vandalisme : les monuments détruits de l'art français*. Paris : R. Laffont, 1994, 1 190 p.
- ROTHSCHILD, Guy de. *Contre bonne fortune*. Paris : P. Belfond, 1983, 372 p.
- ROUSSEL, Éric. *Georges Pompidou*. Paris : Perrin, 2004, 686 p.
- SAUVÉ, Fabien. *Bernard Bougeault, un architecte, une agence, 1961-1976*. Itinéraires du Patrimoine. Amiens : DRAC de Picardie / Service régional de l'Inventaire, 2005, 56 p.
- SCHEIN, Ionel. *Paris construit : guide de l'architecture contemporaine*. Paris : Vincent & Fréal, 1970, 307 p. (2^e édition).
- SOCIÉTÉ DES AMIS DE PAUL HERBÉ. *Paul Herbé, architecte*. Paris, 1965, 87 p.
- SPOERRY, François. *L'architecture douce : de Port-Grimaud à Port-Liberté*. Paris : Robert Laffont, 1989, 122 p.
- TAPIE, Guy. *Les architectes : mutations d'une profession*. Paris : L'Harmattan, 2000, 320 p.
- TEXIER, Simon. *Accords chromatiques : histoires parisiennes des architectures en couleurs, 1200-2010*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008, 221 p.

TEXIER, Simon. *Paris : grammaire de l'architecture, XX^e-XXI^e siècles*. Paris : Parigramme, 2009, 293 p.

TEXIER, Simon. *Paris contemporain, de Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des métropoles, architecture et urbanisme*. Paris : Parigramme, 2010, 239 p. (1)

TEXIER, Simon. *Paris 1950 : un âge d'or de l'immeuble*. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2010, 246 p. (2)

TEXIER, Simon. *Les architectes de la Défense*. Paris : D. Carré, 2011, 319 p.

TROGNEUX, Alain. *Amiens années 50 : de la Libération à la Ve République*. Amiens : Encrage, 1997, 222 p.

UYTTENHOVE, Pieter. *Marcel Lods : action, architecture, histoire*. Lagrasse : Verdier, 2009, 490 p.

UYTTENHOVE, Pieter. *Beaudouin et Lods*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2012, 192 p.

VAUJOUR, Jean. *Le plus grand Paris*. Paris : Presses universitaires de France, 1970, 202 p.

VAYSSIÈRE, Bruno, *Reconstruction, déconstruction : le hard french ou l'architecture française des Trente glorieuses*. Paris : Picard, 1988, 327 p.

VIGATO, Jean-Claude. *L'architecture régionaliste, France 1890-1950*. Paris : Norma, 1994, 390 p.

VIOLEAU, Jean-Louis. *Les architectes et Mai 68*. Paris : Éditions Recherches, 2005, 476 p.

VOLDMAN, Danièle. *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*. Paris : L'Harmattan, 1997, 487 p.

ZEHRFUSS, Dominique. *Peau de caniche*. Paris : Mercure de France, 2010, 101 p.

Travaux universitaires

BOLLE, Gauthier. *Un acteur de la scène professionnelle des Trente Glorieuses, de la Reconstruction aux grands ensembles : l'architecte alsacien Charles Stoskopf (1907-2004)*.

Thèse de doctorat en Histoire, sous la direction d'Anne-Marie Châtelet, université de Strasbourg, soutenue le 25 septembre 2014.

BONNOT, Carine. *La modernité ordinaire : Maurice Novarina, un architecte dans l'aventure des Trente Glorieuses*. Thèse de doctorat en Aménagement, sous la direction de Gilles Novarina, université de Grenoble, soutenue le 3 novembre 2011.

DESJONQUÈRES, Marc. *L'élaboration par Pierre Dufau du plan de reconstruction d'Amiens, 1940-1952, une œuvre massive de refonte*. Mémoire de fin d'étude, sous la direction de Marie-Jeanne Dumont, école d'architecture de Paris-Belleville, décembre 2000.

GOSSELIN, Isis. *Les ISAI Faidherbe d'Amiens : entre tradition et modernité, étude d'un outil de propagande étatique*. Mémoire de master 2 en Histoire de l'art, sous la direction de Simon Texier, université de Picardie-Jules Verne, 2016.

GUILLERM, Élise. *L'architecte Jean Dubuisson (1914-2011). Le dessin à l'épreuve des usages*. Thèse de doctorat en Histoire de l'Art, sous la direction de Claude Massu, université de Paris I, soutenue le 5 décembre 2015.

JEANROY, Audrey. *Claude Parent, architecture et expérimentation, 1942-1996 : itinéraire, discours et champ d'action d'un architecte créateur en quête de mouvement*. Thèse de doctorat en Histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, université de Tours, soutenue le 22 janvier 2016.

LORTIE, André. *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme : le temps et l'espace de la ville*. Thèse de doctorat en Urbanisme, sous la direction de Claude Chaline et Bruno Vayssière, Institut d'urbanisme de Paris et université de Paris XII, 1997.

PESCI, Jacinthe. *Domestiquer l'atome, Claude Parent et le Collège des architectes du nucléaire, une épopée française, 1974-1982*. Mémoire de séminaire « Faire de l'histoire », sous la direction de Mark Deming, Marie-Jeanne Dumont et Françoise Fromonot, école d'architecture de Paris-Belleville, septembre 2015.

POULAIN, Caroline. *L'action de Louis Hauteœur au secrétariat général des Beaux-arts (1940-1944) : la permanence des Beaux-arts dans la fracture de Vichy*. Thèse d'archiviste-paléographe de l'École des Chartes, Paris, 2001.

Sources

**– Cité de l'Architecture et du Patrimoine – Centre d'archives
d'architecture du XX^e siècle (CAP-CAA)**

Les archives de l'agence de Pierre Dufau (066 Ifa) déposées au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle ont fait l'objet parallèlement à l'écriture de cette thèse d'un inventaire détaillé, chaque document, graphique comme écrit, ayant été visé par l'auteur, et ayant de ce fait servi de source. L'inventaire détaillé sera prochainement consultable sur la base de données ArchiWebture (archiwebture.citechailot.fr), les cotes indiquées dans le présent travail étant dans tous les cas pérennes. Le plan de classement du fonds 066 Ifa est le suivant :

066 Ifa 1 à 066 Ifa 162 : Documents graphiques en rouleaux.

066 Ifa 200 à 249 : Documents graphiques à plat conservés en meubles à plans.

066 Ifa 300 à 308 : Grands documents graphiques à plat conservés en meubles à plans.

066 Ifa 350 à 351 : Grands documents graphiques conservés en boîtes plates.

066 Ifa 400 à 450 : Albums de plans et books de présentation.

066 Ifa 550 à 560 : Petits documents graphiques conservés en pochette.

066 Ifa 700 à 710 : Photographies.

066 Ifa 1000 à 1202 : Pièces écrites et plans pliés.

066 Ifa 2000 à 2002 : Maquettes.

Ont également été consultés les dossiers des fonds suivants :

Fonds Émile Aillaud (078 Ifa) :

078 Ifa 1150/1 : Articles de presse concernant le projet d'ensemble de La Défense.

Fonds de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (133 Ifa) :

133 Ifa 89/4 : CV et listes de références d'André et Hervé Dufau.

133 Ifa 89/5 : CV et listes de références de Pierre Dufau.

Fonds Guillaume Gillet (152 Ifa) :

152 Ifa 2063/1 : Extension de l'établissement thermal de Royat (Puy-de-Dôme).

152 Ifa 2381/3 : Mission d'architecte-conseil du 8^e arrondissement de Paris.

152 Ifa 2569/1 : Participation à la Commission des Sites de la ville de Paris.

Fonds André Lurçat (200 Ifa) :

200 Ifa 212/3 : Lycée de Nevers (correspondance générale)

Fonds Henry Bernard (266 AA) :

266 AA 1/3 : Correspondance avec d'autres architectes.

266 AA 2/1 : Notes et correspondances sur la réforme du Prix de Rome.

Fonds Pierre Dufau (291 AA) :

291 AA 1 : Plan monumental de la reconstruction d'Amiens, 1942.

291 AA 2 : Book de présentation des réalisations de l'architecte.

Fonds Auguste Perret (535 AP) :

535 AP 438 : Documents généraux sur la reconstruction d'Amiens (pièces écrites).

535 AP 439 : Place Alphonse-Fiquet : documents généraux (pièces écrites et correspondance).

535 AP 441 : Gare d'Amiens : documents généraux (pièces écrites et correspondance).

535 AP 442 : Tour Perret : documents généraux (pièces écrites et correspondance).

535 AP 444 : Tour Perret : documents généraux (pièces écrites et correspondance).

– Archives départementales de la Somme (ADS) :**Fonds Pierre-Joseph Herdhebut (7 W)**

7 W 248 : Amiens, cité scolaire : documents généraux (pièces écrites et correspondance).

7 W 251 : Correspondance diverse entre architectes.

7 W 263 : Amiens, trésorerie : documents généraux (pièces écrites et correspondance).

Soumises à dérogation, les boîtes relatives à la cité administrative du boulevard du Port, à Amiens, n'ont pu être consultées.

– **Archives municipales d'Amiens (AMA) :**

Série D :

3D2 5 : Dossier d'ensemble sur le PAEE et le plan de reconstruction, 1924-1940.

3D2 6 : Dossier d'ensemble sur le plan de reconstruction, 1941-1943.

3D2 6^{bis} : Dossier d'ensemble sur le plan de reconstruction, 1941.

3D2 7 : Dossier d'ensemble sur le plan de reconstruction, 1944-1946.

3D2 8 : Dossier d'ensemble sur le plan de reconstruction, 1942-1951.

3D2 9 : Dossier d'ensemble sur le plan de reconstruction, 1947-1954.

3D2 10 : Dossier d'ensemble sur le plan de reconstruction, 1955-1964.

3D2 52 : Rapport de présentation de Pierre Dufau sur le PAR, juillet 1942.

3D2 58 : Délibérations du conseil municipal relatives au PAR, 1954-1961.

3D2 70 : Questions diverses d'urbanisme, 1947-1968.

– **Archives départementales de Paris (AMP) :**

*Nota : La série 1069 W étant en cours de reconditionnement lors de la consultation,
les cotes ne peuvent être données qu'à titre indicatif.*

1069 W 187 : Permis de construire du 137-139 rue de l'Université (aff. n° 200).

1069 W 217 : Permis de construire du 89-91 rue du Faubourg-Saint-Honoré (aff. n° 65).

1069 W 238 : Permis de construire du 82 rue Marceau (aff. n° 341).

1069 W 239 : Permis de construire du 17 avenue Matignon (aff. n° 386).

1069 W 244 : Permis de construire du 13-15 rue Murillo (aff. n° 253).

1069 W 246 : Permis de construire du 8 rue de Penthièvre (aff. n° 334).

1069 W 247 : Permis de construire du 6-10 rue Favart (aff. n° 312).

1069 W 251 : Permis de construire du 6 rue Rabelais (aff. n° 570).

1069 W 251 : Permis de construire du 19 rue Rembrandt (aff. n° 577).

1069 W 393 : Permis de construire du 1-9 rue Mousset-Robert (aff. n° 363).

1069 W 464 : Permis de construire du 22-26 avenue de Suffren (aff. n° 429).

1069 W 496 : Permis de construire du 37-39 rue Boileau (aff. n° 376).

1069 W 519 : Permis de construire du 17 rue de Tolbiac (aff. n° 69).
1069 W 542 : Permis de construire du 17 rue de Tolbiac (aff. n° 69).
1069 W 600 : Permis de construire du 50-52 rue du Ranelagh (aff. n° 371).
1069 W 673 : Permis de construire du 31-35 rue de la Fédération (aff. n° 410).
1069 W 717 : Permis de construire du 16-22 rue Dupleix (aff. n° 359).
1069 W 749 : Permis de construire du 82-92 rue de la Fédération (aff. n° 352).
1069 W 771 : Permis de construire du 1-21 rue Nélaton (aff. n° 247).
1069 W 825 : Permis de construire du 15-17 rue de Lagny (aff. n° 340).
1178 W 66 : Permis de construire du 6 rue Pillet-Will (aff. n° 442).
1178 W 67 : Permis de construire du 6 rue Pillet-Will (aff. n° 442).
1178 W 95 : Permis de construire du 4 rue Oudinot (aff. n° 540).
1178 W 349 : Permis de construire du 131 rue de l'Université (aff. n° 96).
1178 W 362 : Permis de construire du 14 rue Daru (aff. n° 539).
1178 W 782 : Permis de construire du 41-43 rue Saint-Dominique (aff. n° 642).
1178 W 783 : Permis de construire du 41-43 rue Saint-Dominique (aff. n° 642).
1178 W 813 : Permis de construire du 19-25 rue Laffitte (aff. n° 591).
1178 W 814 : Permis de construire du 19-25 rue Laffitte (aff. n° 591).
1178 W 1297: Permis de construire du 104 rue Lecourbe (aff. n° 665).
1178 W 1394 : Permis de construire du 3-23 avenue Marigny (aff. n° 528).
1178 W 1429 : Permis de construire du 17 avenue Matignon (aff. n° 694).
1178 W 1706 : Permis de construire du 25 avenue Matignon (aff. n° 391).
1178 W 1820 : Permis de construire du 43 rue Bayen (aff. n° 667).
1178 W 1919 : Permis de construire du 38 avenue Georges-Mandel (aff. n° 450).
1178 W 2059 : Permis de construire de l'îlot Vandamme (aff. n° 690).
1178 W 2060 : Permis de construire de l'îlot Vandamme (aff. n° 690).
1178 W 2143 : Permis de construire du 30 rue de la Victoire (aff. n° 613).
1178 W 2539 : Permis de construire du 4-8 rue Sainte-Anne (aff. n° 741).
1178 W 2665 : Permis de construire du 3-23 avenue Marigny (aff. n° 528).
1178 W 2768 : Permis de construire du 89 avenue de la Grande-Armée (aff. n° 684).
1178 W 2769 : Permis de construire du 89 avenue de la Grande-Armée (aff. n° 684).
1178 W 3406 : Permis de construire du 129-133 avenue des Champs-Élysées (aff. n° 1094).
1178 W 3407 : Permis de construire du 129-133 avenue des Champs-Élysées (aff. n° 1094).

1178 W 4023 : Permis de construire du 22 boulevard des Italiens (aff. n° 1048).
1178 W 4028 : Permis de construire du 22 boulevard des Italiens (aff. n° 1048).
1178 W 4816 : Permis de construire du 26-28 rue Saint-Georges (aff. n° 1179).
1178 W 5865 : Permis de construire du 23-29 rue de Chateaudun (aff. n° 613).
1178 W 5981 : Permis de construire de l'îlot Vandamme (aff. n° 690).
1178 W 5982 : Permis de construire de l'îlot Vandamme (aff. n° 690).
1534 W 514 : Permis de construire du 26-28 rue Saint-Georges (aff. n° 1179).
1534 W 516 : Permis de construire du 26-28 rue Saint-Georges (aff. n° 1179).
1534 W 558 : Permis de construire du 3 rue Vigée-Lebrun (aff. n° 1413).
1534 W 844 : Permis de construire du 45-51 rue Saint-Dominique (aff. n° 1357).

– **Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) :**

Série AJ :

AJ 52 730 : Réglementation des concours de l'École des beaux-arts.
AJ 52 983 : Enseignement de la théorie de l'architecture à l'École des beaux-arts.
AJ 52 985 : Liste de composition des jurys de concours de l'École des beaux-arts.
AJ 52 1260 : Dossier scolaire de Pierre Dufau à l'École des beaux-arts.

Série générale :

19820159/192 à 201 : Dossier général des plans d'urbanisme de la commune d'Amiens
(PAEE, PAR, procédures de ZUP), 1923-1962.

Index

Index

Aaron (Jean-Claude).....	492	Andrieu (Joseph).....	85, 261
Abbé Pierre (Henri Grouès, dit). .	290, 291, 295	Anger (Roger).....	492
Abraham (Pol).....	196, 258, 259, 261, 279	Anik (Djemil).....	77
Abram (Joseph).....	21, 24, 25, 411	Ansart (Gérard).....	85
Abramovitz (Max)...	43, 48, 124, 172, 308, 339, 440, 468, 475, 484, 485, 486, 518	Antoine (Henry).....	436
Académie d'architecture.....	31	Antoine (J.).....	85, 171
Acézat (Catherine)73, 74, 75, 89, 143, 187		Antona.....	178
Acézat (Michel).....	74, 75, 197	Aranda (Gabriel).....	108, 356
Ache (Jean-Baptiste).....	476	Arbus (André).....	165, 241
Adnet (Jacques).....	241	Archigram.....	490
Afchain (Albert).....	281	Ardilouze (Guy).....	167
Agence française de normalisation (AFNOR).....	261	Arduin (André).....	71, 261, 391
Aillaud (Émile)....	45, 46, 48, 71, 108, 127, 329, 340, 342, 476	Arduin (Jules).....	71, 391
Albert (Édouard).....	42	Arfvidson (André).....	474
Albini (Franco).....	479	Armée Secrète.....	103
Alexandre (Yves).....	325	Arnaud (Édouard).....	497
Alliaume (Philippe).....	521	Aron (Raymond).....	218
Aluminium Français (L').....	308, 312, 486	Arretche (Louis). .	41, 42, 45, 46, 127, 136, 137, 141, 209, 210, 222, 361, 479, 500, 510
Amouroux (Dominique).....	24	Arsène-Henry (Luc).....	222, 431
Amsler (Claude) 39, 76, 77, 101, 102, 125, 143, 147, 155, 165, 172, 178, 179, 184, 222, 260, 312, 349		Arsène-Henry (Xavier)...	81, 135, 222, 431
Amsler (Jean Rodolphe).....	76	Arsenian (Kevork).....	172
Amsler (Jean).....	76	Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture (ADUA)	173, 204, 222
Andrault (Michel).....	130, 174, 371	Assurances du groupe de Paris (AGP). 505	
Andreu (Paul).....	324, 325	Assurances Générales sur la Vie (AGV)	30, 115, 139, 172, 480, 491
		Atelier collégial.....	210, 490

Atelier de Montrouge.....	222, 325, 431	Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas)		109, 117, 118, 124, 153, 354, 491
Aubert (André).....	386	Banque nationale de Paris (BNP)....	25, 30,	43, 117, 166, 335, 371, 372, 374, 375,
Aubert (Roger).....	103, 104		497, 498	
Aublet (Louis).....	208, 361	Bardet (Gaston).....	22, 386	
Auclin (Pierre).....	459	Barets (Jean).....	307	
Audiard (Michel).....	395	Barthes (Roland).....	54, 55, 322, 496, 511	
Audigier (Raymond).....	167	Basdevant (Denise).....	476	
Auffret (Henry).....	127	Bassompierre (Joseph).....	435	
Auscher (Paul).....	501	Baudouï (Rémi).....	23	
Auzelle (Robert)....	22, 167, 208, 281, 334,	Bauhaus.....	201, 432	
	340, 361	Bazin (Léon-Émile)....	169, 171, 258, 259,	
Avizou (Henry).....	167		261, 266, 278, 320, 380, 405, 436	
Axa.....	516	Beaudouin (Eugène)....	41, 135, 186, 209,	
Azéma (Jean-Pierre).....	101		287, 452	
Backouche (Isabelle).....	55	Beausse (Jean de).....	450	
Bacquet (Alain).....	109, 373	Bechmann (Lucien).....	436, 474, 475	
Badani (Daniel)....	41, 136, 173, 225, 320,	Bechu (Anthony).....	516	
	321, 340, 456, 459, 516	Bedell (Edwin A.).....	305	
Bahrman (Henri).....	427	Belluschi (Pietro).....	53, 333	
Balency & Schuhl.....	307	Belmont (Joseph).....	46, 141	
Balency-Béarn (André).....	476	Belt, Lemmon & Lo.....	485	
Balladur (Jean)....	141, 208, 222, 225, 490	Benamo (Georgia).....	504	
Ballereau (Jacques).....	87, 236	Benedetti (Jean).....	121	
Balliman.....	178	Benner (Jean).....	261	
Balme (Albert).....	346, 347, 483	Bérard (André).....	193	
Baltard (Victor).....	108, 354	Béraud (Claude).....	167	
Balzer (André).....	74	Berlioz (Joanny).....	214, 217	
Bank of London and South America....	493	Bernard (Henry)....	34, 35, 42, 45, 49, 130,	
Banque de l'Union Parisienne (BUP)...	117		133, 135, 136, 140, 141, 167, 168, 186,	
Banque de Madagascar et des Comores			188, 189, 207, 208, 340, 361, 368, 381,	
.....	345			

385, 386, 387, 414, 415, 417, 489, 490, 491, 513

Bernard (Jean-Claude).....39, 173, 483

Bernard (Silvère).....480

Berstein (Serge).....53

Bertaut (Joëlle).....34

Berthelot (Émile).....298

Berthelot (Jean).....86, 277

Bertoux (Jacques).....166

Bertran de Balanda (Pierre).....39

Bertrand (Pierre).....346, 347, 349, 483

Bertrand Dorléac (Laurence).....23, 157

Besnard (Albert).....202

Besse (Pierre).....118

Beuville (Georges).....163

Bigot (Paul).....94, 188

Bigot (Pierre).....133

Bill (Max).....209

Billard (J.).....317

Billotte (Pierre)....109, 110, 118, 173, 174, 315

Billoux (François).....265

Biset (Robert).....45

Bisseuil (Jean-Pierre).....339

Blachère (Gérard).....289

Blain (Monsieur).....254, 274, 424

Blanc (Georges).....395

Blancard (Jean).....114, 115

Blangy (Jean).....85, 87, 88, 89

Blareau (Georges).....167

Bleustein-Blanchet (Marcel).....125, 498

Bloc (André).....445, 489

Bloch-Lainé (François).....135, 476

Blois (Natalie de).....486

Blot (Raymond).....167

Blumenthal (George).....192

Bodecher (Henri).....145, 408

Bodecher (Renée).....145

Bofill (Ricardo).....503, 516

Boileau (Louis-Hippolyte).....417

Boille (Maurice).....74

Boisseson (Paul de).....118

Boistière (Claude-Hugues).....339

Bonnet (Patrice).....209

Bordaz (Robert).....476

Bossard (Paul).....41

Boucher (Frédérique).....18, 23, 399

Boucher (Jean).....159

Bouffet (Georges).....85, 86, 89

Bougault (Bernard).....428, 429, 430

Bourbonnais (Alain).....135, 448

Bourdeix (Pierre).....167, 288

Bourdieu (Pierre).....59

Bourdon (André).....324

Bourgeois (Laurent).....23

Bourget (Pierre).....167

Bourgogne (Monsieur).....271

Bourguiba (Habib).....467

Bourin (Robert).....133

Boussard (Jean-Marie).....504

Boussiron (Entreprise).....462

Boussois.....125, 474, 496, 497

Boutet (Daniel).....95, 411, 415, 421

Boutterin (Maurice).....68, 185, 188, 198

Bouvet (Entreprise).....	263, 412	Campenon-Bernard.....	117, 122, 177
Bouygues (Entreprise).....	177	Camus (Raymond).....	476
Boy (Robert).....	456	Candela (Félix).....	452
Boyer de Rébeval (Michel). .	165, 166, 502	Candilis (Georges).....	376, 452, 476
Brandon (Raoul).....	214	Cantal-Dupart (Michel).....	225
Branly (Édouard).....	94, 420	Captier (Georges) 122, 185, 331, 332, 348,	
Brauer (Jacques de).....	319	352, 353, 363	
Brayer (Yves).....	201, 449	Cardon (Gustave).....	171
Breitman (Marc).....	18, 19, 28, 29	Cardot (Jean).....	326
Breton (André).....	205	Carlu (Jacques).....	187, 196, 197, 209, 486
Briandet (Donat).....	174, 315	Carpentier (Zacharie).....	85
Brillaud de Laujardière (Marc).....	415	Carrel (Alexis).....	401
Brissonneau & Lotz.....	300	Carvalho-Canto (Marcos).....	32
Britton (Karla).....	20, 21	Cassan (Urbain).....	98, 245, 249, 320, 474
Buckminster Fuller (Richard).....	312, 475	Castaing (Fabien).....	287
Buffet (Bernard).....	164, 465	Castro (Roland).....	46
Bunel (Guy).....	175	Cathala (Laurent).....	109
Bunshaft (Gordon).53, 124, 308, 310, 475,		Caumartin (René).....	231
479, 484, 486		Cazaud (Clément).....	73
Bureau d'Études du Bâtiment (BEB)....	172	Cazaux (Yves). 37, 58, 105, 112, 113, 126,	
Bureau de Recherche de Pétrole (BRP)		127, 139, 157, 159, 160, 161, 164, 262,	
.....	114, 115, 320	265, 267, 268, 269, 270, 272, 298, 476	
Buron (Robert).....	290	Celard (André).....	106
Cacoub (Olivier-Clément)....	130, 222, 467	Cemetex.....	179, 474
Caisse des Dépôts et Consignations....	135,	Centre national des indépendants et	
174		paysans (CNIP).....	106
Caisse interprofessionnelle de prévoyance		Cercle d'Études Architecturales (CEA)	
des cadres (CIPC) 116, 166, 370, 494, 502,			135, 181, 221, 431, 476, 519
503		Cézanne (Paul).....	202
Calsat (Henri-Jean).....	127	Chaban-Delmas (Jacques).....	48, 108
Camelot (Robert).....	208, 338, 340, 361	Chagall (Marc).....	330
Campenon (Edme).....	164	Chalandon (Albin) 108, 135, 152, 329, 357	

Champenois (Michèle). 138, 374, 428, 429	Christen (Xavier de).....136
Champigneulle (Bernard).....40, 162, 334	Christin (Olivier).....467
Chanel (Coco).....15	Cidrac (Rogatien de).....167
Chappey (Marcel) 185, 188, 198, 269, 381, 383	Cinqualbre (Olivier).....77
Chaput.....178	Claudius-Petit (Eugène)....23, 52, 96, 127, 134, 135, 221, 270, 271, 272, 282, 344, 377, 436, 437, 472, 476, 507, 519
Chareau (Pierre).....77, 394	Claustre (Raymond)....363, 364, 367, 498, 499, 500
Charon (Jacques).....39, 144	Clémenceau (Georges).....140
Charpentier (Claude)....137, 138, 141, 477, 500	Clermont-Tonnerre (Antoine de).....354
Charvez (Monsieur).....167	Closel (Solange du).....107
Chaslin (François).....218, 504	Clot (Marcel).....167, 188, 269
Chastel (André).....24, 136, 255, 476	Coël (André).....105
Château (Stéphane du).....313	COGEDIM.....117, 152, 339
Chatel (Henri).....449, 450	Cohen (Jean-Louis).....26
Chatenay (Roger).....474	Coignet.....263
Chaume (Robert).....134	Coiplet (Robert).....78
Chautemps (Camille).....390	Colboc (Pierre).....522
Cheftel (André).....293	Collamarini (René).....159, 160, 163, 164, 165, 449, 466, 476
Chemetov (Paul).....132, 222	Colquhoun (Alan).....490
Cheronnet (Louis).....433	Comité national d'urbanisme (CNU)....94, 95, 245, 409
Chevallier (Jacques).....332	Comité national de la Reconstruction (CNR). 38, 94, 95, 96, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 418, 420, 421, 422
Chiambaretta (Philippe).....517	Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA).....34, 115, 165, 317, 319, 320
Chiérice (Jean).....380	Commissariat technique à la reconstruction immobilière (CTRI). 38, 86,
Chini (Raymond).....288, 289	
Chirac (Jacques).....130	
Choay (Françoise).....136, 141, 147, 521	
Cholitz (Dietrich von).....327	
Chombart de Lauwe (Paul-Henry).....273, 336	
Chomette (Henri).....272, 456, 466, 467, 470	
Christ (Yvan).....500	

87, 92, 93, 94, 95, 96, 167, 236, 241, 242, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 257, 258, 259, 261, 277, 278, 280, 399, 400, 401, 402, 403, 408, 410, 411, 412, 417, 421, 433, 438

Comon (Monsieur).....167

Compagnie Bancaire...109, 117, 118, 135, 152

Compagnie d'Esthétique Industrielle....166

Compagnie des Transports Océaniques163

Compagnie du Nord.....124

Compagnie du Paris-Lyon-Marseille (PLM).....124, 370

Compagnie électro-mécanique (CEM)338, 479

Compagnie générale d'électricité.....474

Compagnie industrielle de matériel de transport (CIMT).....444

Connehaye (Jean).....430

Conte (Isabelle).....190

Coopérative des architectes indépendants réunis.....408

Costa (Lucio).....476

Couëlle (Jacques).....489

Coulon (René).....121, 320, 354, 481

Courant (Pierre).....270, 284

Courroy (Henri).....160

Courtois (Alexandre)...249, 258, 413, 414, 416

Crédit National 30, 44, 117, 128, 133, 155, 166, 337, 353, 363, 364, 365, 366, 370, 372, 505

Crettol (Marco).....24

Croizé (André).....135

Crosnier Leconte (Marie-Laure).....39

Culot (Maurice).....28, 29, 30, 50

Curtis (William J.R.).....25

D.A. (Agence).....125

Dacbert (Antoine).....125

Dacbert (Jean-Pierre).39, 79, 81, 118, 125, 131, 145, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 171, 275, 300, 339, 446, 456, 463, 466, 469, 470, 476, 503, 504, 505, 506, 515

Dal Co (Francesco).....26

Daladier (Édouard).....100, 216, 218

Dalí (Salvador).....17

Dalloz (Pierre).....171, 186, 221, 266, 268, 271, 272, 275, 291, 341, 412, 436, 437, 476, 519

Damerval (Roger).....85, 170

Dandieu (Arnaud).....218

Danger (René).....249

Daniel-Rops (Henry Petiot, dit).....218

Daniel, Mann, Johnson & Mendenhall.486

Danis (Benoist).....167

Danis (Robert).....361

Dard (Olivier).....218

Dassault (Marcel).....137

Dastugue (Marcel).....386

Daufresne (Jean-Claude).....345

Dautry (Raoul).....	91, 96, 97, 98, 99, 249, 250, 262, 265, 270, 433, 438
David-Weill (David).....	187, 192
Debat-Ponsan (Jacques).....	194, 201
Debouverie (Léon). .	83, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 101, 233, 242, 244, 246, 254
Debré (Antoine).....	39, 176
Debré (Germain).....	320
Debré (Michel).....	462, 463
Decaris (Albert).....	163
Decelle (André).....	476
Decock (Jean).....	281
Decotte (Monsieur).....	167
Defferre (Gaston).....	453
Defrasse (Alphonse).....	485
Delatouche (Hervé).....	504
Delb (Jean-Robert).....	339
Délégation générale à l'Équipement national (DGEN).....	98, 257, 417, 433
Deloge (Michel).....	167
Delorme (Franck).....	129
Delouvrier (Paul).....	456
Delval (Henri).....	278
Démaret (Jean)....	134, 172, 319, 320, 321, 323
Dengler (Georges-Louis).....	174
Dengler (Georges).....	209, 417
Denieul (Michel).....	109, 371, 429
Depailler (Marcel).....	167
Depailler (Raymond).....	167
Dervaux (Adolphe)..	90, 91, 239, 242, 245, 249, 264, 273, 419
Descartes (René).....	434
Deschler (Émile)....	32, 163, 167, 168, 194, 196, 249, 281
Desjonquères (Marc).....	26
Devars-Naudo.....	177
Devin (André).....	272
Dewas (Raymond)	83, 84, 90, 91, 246, 391
Dhuys (Jean-François).....	46, 491, 492
Dideron (Louis).....	160, 164, 466
Diebolt (Marcel).....	331, 348, 354
Dimitrijevic (Jean).....	320
Diomandé (Loua).....	461
Dion (Mathilde).....	25
Dollé (Natalis).....	418, 422
Domenc (Paul).....	417
Dondel (Jean-Claude).....	386
Dorian (Charles).....	167
Dorian (Jean).....	133, 167
Dormoy (Marie).....	40
Dory (Antoine).....	71, 85, 391
Dory (Claude).....	71, 85, 391
Dory (Yves).....	71, 85, 391
Dosse (François).....	60, 511
Doublet (Maurice).....	130, 354
Douillet (André).....	85, 261
Douillet (Edmond).....	418, 420, 422
Doutriaux (Emmanuel).....	21
Doyon (Georges).....	22, 279, 281
Drecq.....	178
Drouin (Pierre).....	167
Druon (Maurice).....	373, 374, 429
DTACC (Agence).....	518

Dubuisson (Jean).....	41, 80, 123, 129, 207, 208, 307, 492, 502, 503, 519, 522
Duby (Georges).....	511
Ducellier & Cie.....	129, 153
Ducharme (Michel).....	456, 470
Duchemin (Claude).....	476
Ducoloner (Pierre).....	167
Ducrocq (Alfred).....	167
Dufau (André) (1854-?).....	66
Dufau (André) (1875-1945).....	66, 67, 68, 69, 70, 71, 87, 90, 184, 185, 299, 391
Dufau (André) (1905-1990).....	38, 67, 69, 72, 73, 75, 84, 87, 89, 115, 126, 127, 144, 145, 146, 147, 168, 184, 197, 250, 261, 262, 270, 271, 277, 283, 284, 287, 296, 299, 300, 301, 302, 304, 306, 319, 343, 344, 346, 391, 426, 435, 473, 474
Dufau (Germaine).....	70, 184, 231
Dufau (Hervé).....	38, 299
Dufau (née Amsler) (Hélène)....	29, 30, 33, 70, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 92, 102, 104, 107, 123, 138, 143, 144, 145, 147, 149, 151, 155, 178, 246, 247, 394, 400, 457, 472, 501, 515
Dufau (Olivier).....	31, 37, 39, 71, 75, 77, 79, 81, 96, 100, 102, 105, 106, 107, 113, 125, 136, 140, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 178, 184, 185, 193, 197, 206, 208, 210, 215, 222, 304, 315, 319, 320, 326, 357, 360, 373, 395, 464, 470, 472, 478, 489, 490, 494, 501, 508, 512, 514, 516
Dufétel (Pierre-André).....	174
Duffau (André).....	65
Duffau (Jean-Baptiste).....	65
Dufour (Michel).....	45
Dufournet (Paul).....	264, 273, 281
Duhamel (Jacques).....	109, 354, 355, 356, 357, 358, 371, 373, 498
Dumail (Félix).....	134, 307
Duméz.....	263
Dumont (Marie-Jeanne).....	26
Dunlop.....	120, 179, 250, 331, 474, 481, 516
Dunoyer de Segonzac (André-Jacques).....	206
Dunoyer de Segonzac (André).....	200
Durand (René).....	118
Durand-Souffland (Pierre-Marie).....	234
Durell Stone (Edward).....	440, 468, 484
Dureuil (Pierre).....	71, 167
Durrell Stone (Edward).....	468
Dusseaux (Jean-Pierre).....	431
Duthilleul (Jean).....	273
Duthoit (famille).....	157
Duthoit (Louis).....	231, 235
Dutourd (Jean).....	48
Duval (René).....	367, 368, 369
Edelmann (Frédéric).....	484
EDF.....	111, 115, 133, 283, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 441
Elf Aquitaine.....	114, 320
Elkouken (Bruno).....	473
Éloy (Georges)....	85, 86, 87, 235, 239, 281
Emery (Marc).....	25

Emery Roth & Sons.....	53, 333	Figini (Luigi).....	478
Emmaüs (Communauté).....	290, 294	Fillacier (Jacques).....	160, 163, 164, 165, 323, 325, 465, 484
Epstein (Simon).....	521	Filliat (Armelle).....	467
Esquillan (Nicolas).....	49, 175, 456	Flavigny (Robert).....	167
Esso.....	307	Fleury (Jean).....	133
Établissement Public pour l'Aménagement de la région de la Défense (EPAD).....	339, 340, 456	Fleury (Michel).....	43, 429
Eugène (Reynald).....	23	Fnac (Magasins).....	501
Expert (Roger-Henri)....	89, 188, 201, 416, 473	Folliasson (Michel).....	178, 520
Fabre-Luce (Henri).....	141	Fontaine (Pierre).....	409
Fainsilber (Adrien).....	48	Fontanarosa (Lucien).....	201
Fakhoury (Pierre).....	468	Forceville (Gédéon de).....	158
Faugeron (Jean).....	130, 174	Forges de Strasbourg (Strafor).....	474
Faure (Edgar).....	106	Formigé (Jules).....	209
Favatier (Bernard).....	178	Fosses (Pierre).....	70
Fayeton (Jean-Louis).....	21, 22, 107, 129, 134, 141, 167, 173, 174, 208, 307, 308, 321, 456, 476, 481, 520	Fouace (Commandant). .	98, 169, 170, 265, 411, 412, 434
Fédération nationale du Bâtiment.....	475, 516	Foucart (Bruno).....	29, 43, 431
Félix Potin (Magasins).....	501	Fouchier (Jacques de).....	118, 135
Féray (Georges).....	167	Fougerolle (Jacques).....	462
Fermigier (André).....	44, 108, 137, 138, 141, 327, 362	Fourastié (Jean).....	16, 135, 329
Ferquel (Hervé).....	30	Fourment (Gilles).....	521
Ferraz (Alfred).....	165	Frampton (Kenneth).....	25, 468
Ferret (Claude).....	167	François Ier.....	398
Feuillastre (Albert).....	167	Frank Grad & Sons.....	302
Février (Raymond).....	366, 368	Freyssinet (Eugène).....	101, 164, 175, 306
Feypell (Bernard).....	174	Friant (Joël).....	174
Fiat.....	339	Friedman (Yona).....	489
		Friggit (Jacques).....	266
		Froment-Clavier.....	122, 177, 456, 463
		Froux (Marcel).....	357, 358
		Gaillemin (Henri).....	214

Gaillemin (Louis).....	214	Giscard d'Estaing (Valéry). .	108, 110, 329, 340, 431, 518
Galy-Dejean (René).....	354	Giudicelli (Pierre).....	125
Ganeau (François).....	78	Glaverbel.....	496
Gardella (Ignazio).....	478	Glénat (Paul).....	127, 449
Gardia (Paul).....	288	Glénat (Pierre).....	283
Garet (Pierre).....	106, 135	Godin (Adrien).....	86, 87, 233
Gaubert (Sonia).....	32	Goff (Bruce).....	475
Gauchery (François).....	431	Gogois (Marcel)....	71, 261, 273, 296, 391
Gaulle (Charles de).....	101, 106, 107, 109, 115, 139, 305, 425	Gonthier (Henry).....	188, 385
Gautruche (Henri).....	354	Gorce (Pierre).....	449
Gaz de France.....	114	Goret (Camille).....	99, 105, 146, 270, 271, 274
Gbagbo (Laurent).....	470	Goulet (Patrice).....	25
Génard (Joachim).....	134, 167	Gowan (James).....	490
Gérard (Jacques).....	132	Graham (Bruce).....	486
Gern (Charles).....	70	Grandjean (Maurice).....	280
Giedion (Sigfried).....	306, 460	Grands Travaux de Marseille (GTM)..	177, 178
Gillet (Guillaume)..	41, 42, 108, 121, 127, 128, 130, 134, 136, 137, 138, 147, 163, 175, 208, 340, 354, 355, 357, 358, 361, 364, 500, 501, 515	Grandval (Gérard).....	174, 222, 451, 522
Gillot (Alain).....	130, 483	Grass (Günter).....	76
Gimonet (Christian).....	431	Gravas (Monsieur).....	164
Ginsberg (Jean)	41, 44, 120, 178, 473, 476, 481, 483, 484, 492	Gravereaux (Raymond)	258, 416, 417, 475
Ginzburg (Carlo).....	58	Gravier (Jean-François).....	330
Girard (Olivier).....	501, 502	Gréber (Jacques)..	86, 89, 90, 91, 101, 194, 197, 248, 249, 271, 354, 391
Giraud-Sauveur (Charles).....	92, 239	Gréber (Pierre).....	89
Giraud-Sauveur (Fernand)....	92, 102, 239, 394, 412	Grégoire (Albert).....	208
Giroud (Charles).....	504	Grellet (Pierre).....	71, 391
Giroud (Françoise).....	108	Grillo (Paul).....	167
		Griotteray (Alain).....	330
		Gromort (Georges).....	76, 198

Gropius (Walter)...	333, 468, 476, 477, 484	Hauvette (Christian).....	430
Grossard (Louis).....	169, 170	Havas.....	163
Groupe des Assurances Nationales (GAN)	108, 338, 339, 371	Hellmuth, Obata & Kassabaum.....	486
Groupe Espace.....	165, 484	Hennebique (entreprise).....	67, 68
Groupement d'achat du pétrole.....	114	Henri IV.....	345
Grunwald (Hubert).....	120, 311, 312, 451	Henri-Labourdette (Jacques). 81, 106, 123, 134, 288, 437, 510, 520	
Guadet (Julien).....	211, 213	Héraud (Gabriel)73, 80, 85, 143, 167, 168, 184, 185, 186, 188, 191, 198, 259, 269, 379, 380, 387, 435	
Guéna (Yves).....	462	Hérault (Pierre).....	178
Guénec (Joël).....	281	Herbault (Jean).....	418, 422
Guichard (Olivier).....	109, 341	Herbé (Paul). 167, 175, 271, 436, 452, 476	
Guidée (Jean). 71, 85, 86, 87, 88, 159, 170, 171, 236, 391, 415		Herbert (Michel).....	339, 520
Guillaumat (Pierre).....	114, 115, 320	Herdhebaut (Pierre-Joseph).....38, 84, 147, 170, 171, 178, 244, 281, 283, 296, 321, 423	
Guillou (Maxe).....	85	Hermant (André).....	136, 141, 309
Guimard (Hector).....	45	Herpe (Ernest).....	419
Guindez (Louis).....	71, 391	Herr (François).....	186
Guinet.....	178, 179, 474	Herriot (Édouard).....	53
Guitry (Sacha).....	337	Herzog (André).....	355
Guth (Pierre-Jean).....	281	Heurtey (Charles).....	346, 347
Gutton (André) 80, 81, 102, 129, 208, 222, 361		Heurtey (Entreprise).....	172, 346, 347, 349
Guvan (Aydin).....	130, 371	Heuzé (Edmond).....	160
Guy (Michel).....	429, 431	Heymann (Mario).....	492
Haas-Picard (Raymond).....	364, 365	Hicks (Sheila).....	166
Hanning (Gérald).....	470	Hillion (Raymond).....	269
Harrison (Wallace K.). 308, 339, 468, 475, 484, 485		Hilt (André).....	234, 401, 408
Hausmann (Georges Eugène)....	334, 482	Hilton.....	26, 122, 164, 166, 483, 498
Hauteclouque (Adrien de).....	161	Hitler (Adolf).....	216
Hauteœur (Louis).22, 203, 219, 242, 391, 399, 401, 421, 422		Hittorff (Jacques-Ignace).....	498

Holley (Michel).....	123, 154, 475, 512	Jaussely (Léon).....	380
Homs (Marcel).....	466	Jeanroy (Audrey).....	26, 324
Honegger (Denis).....	41	Jenger (Jean).....	355
Houlet (Jacques).....	431	Jinnah (Muhammad Ali).....	451, 452
Houphouët-Boigny (Félix)....	59, 453, 454, 456, 459, 461, 462, 463, 464, 466, 467, 470	Joannon (Pierre).....	456, 462
Hourticq (Louis).....	194	Joël (Robert).....	77
Hoÿm de Marien (Louis de).....	174, 289	Joffet (Robert).....	465
Hubrecht (Robert).....	22, 279, 281	John Carl Warnecke & Associates.....	485
Huet (Bernard).47, 50, 136, 425, 431, 485, 492, 503, 519		John Deere (Entreprise).....	315
Hug (Michel).....	324	Johnson (Philip).....	484
Huguet (Monsieur).....	158, 393	Jonas (Walter).....	489
Huidobro (Borja).....	132	Jouffrand (Monsieur).....	170
Huisman (Georges).....	194, 201, 213, 219	Jullian (René).....	21
Hulot (Jean).....	386	Jullien (Benoît).....	430
Hummel (Roger).....	294	Jullien (François).....	339
Hutchins (John J.).....	114, 302	Kahn (Louis).....	53, 150, 210, 478
IBM.....	338	Kaiser (Entreprise).....	120, 312, 313
Ilisnki (André).....	483	Kalisz (Jacques).....	135, 136
Institut Français d'Architecture (IFA)...18, 19, 21, 28, 29, 30, 31, 32, 38, 41, 514		Kandaouroff (Vladimir).....	164, 175, 312, 315
Institut Français du Pétrole (IFP)....25, 30, 31, 113, 133, 155, 314, 317, 318, 319, 463, 479, 497, 502		Kandjian (Abro).....	44, 138, 516
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	39	Kaspé (Wladimir).....	167, 186
Institut Pasteur.....	125, 155	Kennedy (Robert).....	465
Ivaldi (Christian).....	45	Kérisel (Jean).98, 134, 157, 158, 242, 250, 259, 408, 433, 476	
Jacobsen (Arne).....	166, 318, 477	Kerneïs (Henri).....	167
Japan Air Lines.....	483	Khan (Fazlur).....	314
		Knoll (Entreprise).....	474
		Knoll (Florence).....	166
		Koch (Paul).....	167
		Kopp (Anatole).....	18, 23, 29, 51, 399
		Kott (Sandrine).....	55

Krier (Léon).....	19, 47	Lapierre (Anne Églée Victorine).....	66
Krier (Rob).....	19, 28, 29, 519	Laprade (Albert).....	22, 37, 134, 137, 141, 209, 242, 259, 278, 320, 334, 361, 380, 408, 413
Kuhlmann (Établissements).....	354	Larsson (Lars-Olof).....	19
L'Abeille.....	116	Laur (Jean).....	127, 446, 449
La Mache (Paul).....	135, 307, 522	Laurent (Xavier).....	431
La Paternelle	116, 335, 366, 367, 368, 486, 505, 516	Laval (Pierre).....	266
Labbé (Edmond).....	390	Lavedan (Pierre).....	249, 334
Lablaude (Pierre).....	167	Lazareff (Pierre).....	498
Laborde (Pierre).....	320	Le Bail (Jean-Claude).....	138, 483
Labro (Georges).....	209	Le Caisne (Rémy).....	97
Labrouste (Henri).....	380	Le Corbusier	19, 21, 22, 26, 42, 46, 96, 97, 121, 164, 201, 202, 205, 206, 209, 218, 220, 271, 376, 388, 402, 465, 476, 478, 504
Lafay (Bernard).....	331, 504	Le Couteur (Jean).....	175, 325, 452, 522
Laffaille (Bernard).....	49, 301	Le Dantec (Jean-Pierre).....	46, 50
Lafon (Jean-Maurice).....	168, 171, 172, 177, 179, 181, 267, 268, 272, 275, 283, 284, 415, 422, 423, 456, 458, 462, 481	Le Donné (André).....	175
Lagneau (Guy).....	136, 188, 222, 320, 456, 458, 459	Le Guay (Jean).....	73
Lagrange (Jacques).....	163	Le Maresquier (Nicolas).....	174
Lahire (Bernard).....	25	Le Maresquier (Noël).....	80, 174, 209
Laloux (Victor).....	46, 49, 68, 186, 188, 389	Le Même (Henry-Jacques).....	134
Lambert (Banque).....	486	Le Mur Vivant.....	166
Lambert (Léon).....	124	Le Ricolais (Robert).....	206, 313
Lamour (Philippe).....	135	Lebas (Hippolyte).....	367
Lamy (Bernard).....	173	Lebreton (Jean-Claude).....	324
Landowski (Marc).....	174	Leclaire (Gaston).....	141
Landowski (Paul).....	174, 187, 194, 201	Leclerc (Hauteclocque, dit) (Philippe de)	160, 161, 162, 423, 445
Langlois (Christian).....	431	Lecointe (Lucien).....	231, 233
Lanier (Lucien).....	152, 153	Lecompte (Georges).....	243, 268
Lanvin.....	191		
Lapchin (Guy).....	167		

Leconte (André)....24, 74, 75, 89, 93, 161, 162, 168, 169, 170, 171, 209, 267, 269, 271, 272, 278, 397, 408, 409, 410, 412, 420, 435, 438, 439, 456, 519	Lichnerowicz (André).....141
Lecroart (Omer).....188	Ligue Urbaine et Rurale.....363
Ledoux (Claude Nicolas).....409	Lille-Bonnières (compagnie de distribution pétrolière).....426
Lefebvre (Aminthe Euphrasie).....65	Liogier (Jean).....134
Lefebvre (Henri).....336	Lisch (René).....167
Lefebvre (Prosper).....65	Lods (Marcel).....41, 60, 76, 97, 141, 186, 208, 328, 476
Lefèvre (Camille).....96, 242, 245, 419	Loewy (Raymond).....166, 472
Lehideux (François).....257, 398, 433	Loos (Adolf).....504
Lejeune (Max).....105	Lopez (Raymond)....45, 71, 135, 193, 208, 286, 298, 329, 331, 333, 360, 416, 475, 480, 512
Lemaire (Maurice).....270, 284, 290, 292	Lortie (André).....91
Lemaresquier (Charles) 188, 198, 209, 388	Loubet del Bayle (Jean-Louis).....218
Lemoine (Roger).....175, 179, 448	Louis-Dreyfus (Léopold).....118
Leniaud (Jean-Michel).....190	Louis-Dreyfus (Pierre) 115, 118, 119, 120, 124, 125, 147, 311, 331, 498
Léon (Paul).....194	Louis-Dreyfus & Cie....26, 30, 31, 44, 50, 80, 107, 109, 117, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 138, 144, 145, 146, 163, 166, 175, 176, 179, 197, 300, 344, 345, 351, 352, 354, 357, 396, 473, 474, 475, 476
Léon Grosse.....263	Loyer (François).....25, 26, 42, 43, 44, 46, 373, 521
Léonard (Jean).....167	Lucan (Jacques).....23, 25
Lepetit (Bernard).....59	Luchaire (Établissements).....301
Leprince-Ringuet (Pierre).....407	Luka (Madeleine).....200
Leproux (Guy-Michel).....43, 429	Lurçat (André).....19, 112, 113, 164, 208, 222, 298, 388
Leroy (Léon-Paul).....476	Lurçat (Jean).....465
Lesquen du Plessis-Casso (Xavier de) 113, 317, 319	Luyckx (Michel).....468
Létélié (Georges).....417	
Letourneau (Jean).....262	
Letrosne (Charles) 197, 371, 390, 391, 392	
Leumi-Le (Banque).....125	
Leusse (Marc de).....46	
Leveau (Théodore).....97	
Libois (Monsieur).....261	

Luzarches (Robert de).....	422	Mathon (Jean-Baptiste).....	188
Madelain (Henri).....	135	Matthew (Robert).....	452
Maigrot (Émile).....	193, 391, 392	Maufras (Didier).....	504
Maillols (Georges).....	293	Maulnier (Thierry).....	218
Mailly (Jean de)....	42, 134, 208, 323, 338, 340, 354, 355, 361, 481, 519	Mauroy (Pierre).....	224, 225
Maison de la Coopération Agricole Française.....	120, 354	Maymont (Paul).....	489
Mallaval (Jacques).....	39, 173	Mazzuconi (Vittorio).....	506
Mallet (Joseph).....	85	Mégret (Christian).....	101
Mallet-Stevens (Robert).....	388	Ménil (Serge).....	45
Malraux (André)....	42, 107, 128, 129, 208, 222, 361, 363, 521	Merlin (Louis).....	163
Maneval (Benjamin)..	69, 85, 87, 171, 235, 238, 239, 243, 246, 274, 281	Messmer (Pierre).....	109, 324, 342
Maneval (Jean).....	171, 274, 275, 428	Metz (Monsieur).....	307
Manifacier (Marc).....	374	Michel (Jacques).....	431
Marchand (Guillaume).....	30	Michelet (Edmond).....	141
Mardaga (Pierre).....	28	Mies van der Rohe (Ludwig).54, 166, 308, 475, 482, 486, 489, 494, 496, 502	
Markelius (Sven).....	476	Millier (Jean).....	339, 340, 456, 459
Marot (Michel).....	22, 39, 111, 136, 222	Miniac (Alexandre).....	69
Marrast (Joseph)....	94, 141, 209, 234, 245, 249, 371, 408, 409, 415, 419	Minnaert (Jean-Baptiste).....	25, 26
Martel (Jan).....	162	Minost (Jean-Pierre).....	470
Martel (Joël).....	162	Minot (Bernard).....	143
Martigny (Jean-Charles)..	39, 81, 149, 151, 153, 315, 396	Mitterrand (François).....	110, 224
Martin (Corinne).....	43	Mobil Oil.....	316
Martinon (Jean-Paul).....	192	Mockey (Jean-Baptiste).....	462
Martinon (Jean-Pierre).....	56	Moinon.....	177, 293
Massé (Georges).....	483	Monnet (Jean-Pierre).....	24
Massu (Claude).....	53	Monnier (Gérard).....	23, 25, 51
		Montagné (Camille).....	321
		Montézin (Pierre Eugène).....	200
		Montier (Jean).....	287
		Monzie (Anatole de).....	390
		Morane (Jacques).....	249, 278

Moreau (Jean-Claude).....	39, 81, 150, 152, 154, 323
Morel (Claude).....	166
Moreux (Jean-Charles).....	409, 422
Morf (Ida).....	73, 89
Morgaine (Lionel).....	166
Morin (Jean-Claude).....	476
Morizet (Guy).....	167, 188
Morlaix (Émile)...	119, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 441
Mosser (Michel).....	130
Moulin (Raymonde).....	298, 492
Mounier (Emmanuel).....	97, 98, 218
Mouvement Républicain Populaire (MRP)	106, 290
Muffang (André).....	86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 98, 168, 233, 245, 247, 249, 250, 258, 259, 398, 411, 412, 433
Muguet (Georges).....	160
Muller (Monsieur).....	162
Muller (Pierre-Jean).....	149, 207
Mutuelle des Architectes Français (MAF)	154, 178, 221
Naquet (Alfred).....	66
Nasser (Gamal Abdel).....	120
National City Bank.....	474
Navarre (René).....	319
Neau (Gaston).....	278
Nédonchelle (Roger).....	241
Néel (Jack).....	199
Nénot (Henri-Paul).....	385, 388
Nervi (Pier Luigi).....	314, 452, 476
Netsch (Walter).....	486
Nicod (Charles).....	209
Nicolas (Raymond).46,	173, 204, 222, 349
Niemeyer (Oscar).....	485
Niermans (Jean).....	97
Nizzoli (Marcello).....	478
Norodom (Sihanouk).....	446
Novarina (Maurice). 45,	46, 127, 130, 138, 166, 174, 309, 318, 503, 522
Noviant (Patrice).....	23, 429
Noyers (Paul de).....	196
Office Technique de l'Architecture et du Bâtiment (OTAB)..	78, 144, 145, 147, 148, 151, 155, 175, 178, 314, 515
Ogé (Bernard).....	347
Oger.....	177
Olivetti (Adriano).....	478
Olivetti (Entreprise).....	478, 479
Olivier (Monsieur).....	85
Omnium technique de l'habitat (OTH).491	
Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).....	107, 303, 305
Ouattara (Alassane).....	470
Oudin (Bernard).....	337
Pacon (Henri).....	262, 435
Palanchon (William).....	249, 402, 433
Paliès (René).....	167
Paluel-Marmont (Albert).....	163
Paluel-Marmont (Yvonne).....	163
Paquet (Jean-Pierre).....	500
Paquet (Pierre).....	249, 414, 419
Paquot (Thierry).....	43

Parat (Pierre).....	130, 136, 174, 371	Philips (Entreprise).....	315
Parent (Claude)35, 39, 147, 324, 325, 333, 334, 492, 522		Piacentini (Marcello).....	386
Parti Communiste Français (PCF).....	105, 107, 222	Picard (Raymond).....	55
Parti socialiste (PS).....	46, 204	Picon-Lefebvre (Virginie).....	501
Passarelli (Lucio).....	432	Picot (Henri).....	167
Patout (Pierre).....	272, 317	Pille (Léon).....	112, 158, 301, 393
Pattyn (Christian).....	354	Pillement (Georges).....	334, 433
Paucard (Alain).....	48	Pinay (Antoine).....	462
Pauly (Danièle).....	18, 23, 399	Pingusson (Georges-Henri). 135, 141, 208, 320, 451	
Paxton (Robert).....	101	Pinsard (Pierre).....	175
Pei (Ieoh Ming).....	475	Pinxit.....	175, 176, 178, 179
Peirani (Paul).....	301, 411	Pisani (Edgard).....	476
Pellerin (Christian).....	486	Plaisantin (André).....	102
Pelletier (Émile).....	90, 106	Plantier (Marc du).....	466
Pelnard-Considère.....	287, 289	Poète (Marcel).....	249
Penven (Julien).....	138, 483	Pollini (Gino).....	478
Pepsi-Cola Company.....	486	Pomaret (Charles).....	211, 213, 214
Perchet (René).....	245, 428	Pompidou (Claude).....	107
Percier (Charles).....	409	Pompidou (Georges)43, 48, 107, 108, 109, 110, 124, 130, 154, 181, 335, 354, 357	
Perdu (Docteur).....	254	Ponti (Gio).....	53, 452, 478, 483
Pernod (Entreprise).....	174	Pontremoli (Emmanuel).....	168, 186, 188, 194, 195, 198, 200, 456
Perpère (Gérard).....	273, 274, 275	Portzamparc (Christian de).....	504
Perret (Auguste)... 20, 93, 94, 95, 96, 202, 220, 245, 249, 258, 263, 272, 320, 387, 390, 411, 412, 416, 436, 460, 476, 481, 485, 488, 518, 519, 522		Pottier (Henry).....	167, 331
Perriand (Charlotte).....	479	Pouillon (Fernand).81, 266, 272, 445, 468, 519, 520	
Persitz (Alexandre).....	484, 485	Poutaraud (Marcel).....	255
Pétain (Philippe).....	101, 277, 398, 400	Prévosteau.....	179
Peyceré (David).....	32	Price (Cedric).....	490
		Prost (Antoine).....	60, 514

Prost (Henri).....	249	Régie Autonome des Pétroles (RAP) .	113,
Prothin (André).....	98, 245, 249, 339, 377,	114, 115, 146, 175, 319, 343, 344, 473,	
433		474, 476	
Prouvé (Jean). 49, 160, 314, 318, 319, 325,		Rémaury (Pierre)... 94, 193, 245, 246, 247,	
431, 444, 463, 474, 475		249, 334, 411, 412, 418, 419	
Proux (Michel).....	339	Remondet (André).....	134, 307, 320, 349
Pruvost (Pierre).....	160	Rémy (Albert).....	163
Publicis.....	26, 31, 125, 166, 316, 368, 501	Rémy (Yliane).....	163
Puccinelli (Pierre).....	492	Renault (Entreprise).....	118
Querrien (Max).....	39, 107, 109, 128, 129,	Revel (Jacques).....	58
136, 181, 222, 363, 364, 425, 476		Revillon.....	191
Quilgars (Guillaume).....	167	Révillon (Alfred).....	261
Quillery Saint-Maur.....	177, 315	Rey (Établissements).....	179
Quilliot (Roger).....	224	Ricœur (Paul).....	55
Quintrand (Paul)....	39, 144, 145, 147, 148,	Rivière (Georges-Henri).....	241
149, 172, 179, 303, 316, 446, 447, 448,		Robain (Raymond).....	167
451		Robert (Léon).....	176, 177, 298, 444
Racine (Jean).....	55, 512	Robien (Gilles de).....	518
Raglan Squire.....	452	Rocard (Jean).....	128, 363, 364, 365
Ragon (Michel).....	21, 40, 468, 489	Roger (Louis).....	202
Ragot (Gilles).....	411	Rogers (Ernesto).....	53, 209, 476
Rainaut (Marc-Pierre).....	304	Rohner (Georges).....	164, 465
Randet (Pierre).....	424, 433	Rollin (Pierre)....	92, 93, 95, 101, 104, 126,
Rassemblement du Peuple Français		220, 244, 246, 248, 260, 411, 420	
(MRP).....	106	Rosenthal (Léonard).....	354
Rassemblement pour la République (RPR)		Rosselli (Alberto).....	483
.....	130	Rotary International.....	179
RATP.....	44, 128, 133, 362, 484	Rothschild (Alain de)....	31, 123, 124, 153,
Razel.....	179	177, 368	
Réau (Louis).....	43, 429	Rothschild (Banque).....	24, 25, 34, 44, 48,
Recoura (Alfred).....	188	107, 121, 124, 125, 165, 172, 177, 295,	

332, 335, 368, 481, 484, 485, 493, 516, 518	Sabatté (Fernand).....202
Rothschild (James de).....43, 124, 368	Sabbagh (Pierre).....16, 341
Rotival (Maurice).....288	Sachs (Jean).....188
Rougemont (Guy de).....166	Sacy (Jacques de).....373
Roullier (Jean-Eudes).....135	Sagebiel (Ernst).....388
Rousseau (Jean).....256	Saghérian (Jacques).....293, 294
Roussel (Alain).....118	Sainrapt et Brice.....177
Roussel (Éric).....108	Sainsaulieu (Louis).....290, 293, 296
Roussilhe (André)121, 128, 138, 139, 354, 356, 363, 367, 501	Sainsaulieu (Luc).....290, 293, 296
Rousso (Henry).....101	Sainsaulieu (Thierry).....448
Rouvet (Robert).....298	Saint-Gobain.....479, 496, 497, 502, 504
Roux (François).....191	Sallez (André).....424, 426, 427
Roux-Dorlut (Pierre)....41, 173, 320, 321, 456, 459, 516	Saltes (Jean).....364
Roux-Dufort (René).....351, 352, 353	Saltet (Marc)136, 167, 168, 170, 171, 261, 267, 272, 416, 417
Roux-Spitz (Michel)....242, 247, 281, 361, 387, 401, 442	Sardou (Pierre).....417
Royale Belge. 30, 116, 166, 315, 486, 496	Sarf (Jean-Louis).....313
Royer (Jean).....167, 242, 249, 408	Sarfati (Alain).....225
Rozanoff (Constantin).....164	Sarger (René).....49, 175, 313
Roze (Albert).....157, 159	Sarrabezolles (Jacques).....431
Rucher (Charlotte).....67	Sartre (Jean-Paul).....205
Rucher (François).....67	Saubot (Roger).....41, 150, 339, 520
Rudolph (Paul).....475	Saunier-Duval.....179
Ruhlmann & Laurent.....176	Saunier-Seïté (Alice).....518
Rutté (Paul de).....435	Sautter-Harlé (Établissements)....106, 121, 331, 490, 516
SAAR (Agence d'architecture).....501	Savagé (Jean).....288
Saarinén (Eero).....53, 309, 315, 474, 484, 486	Schacre (Alfred).....394
Sabatier (Pierre).....166	Schein (Ionel).....24
	Schiepan (Marie-Hélène).....187
	Schmitte (Monsieur).....463
	Schnaidt (Claude).....209

Schnerb (Frédéric).....	345	Sive (André).....	171, 275, 476
Schwartz-Hautmont.....	177, 314, 474	Skidmore, Owings & Merrill (SOM). .	150, 314, 339, 475, 486
Schwob (Georges).....	119, 173, 396	Smithson (Alison).....	490
Scize (Pierre) (Michel-Joseph Piot, dit)	265, 266	Smithson (Peter).....	490
SCOP.....	178	SNCF.....	112, 283, 301, 302, 411
Séassal (Roger).....	188, 209	SNECMA...26, 30, 34, 114, 166, 353, 496	
Sebag (Jean).....	307	Società Generale Immobiliare.....	178
SECI.....	172	Société Anonyme Foncière (SAF).....	117, 120, 121
Section française de l'internationale ouvrière (SFIO).....	100, 105	Société Auxiliaire de la Construction Immobilière (SACI).....	117, 173, 354
Sédar Senghor (Léopold).....	454	Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC).....	135, 174, 274
Seelye Stevenson Value & Knecht.....	302	Société d'Économie Mixte d'Aménagement et d'Équipement de la ville de Créteil (SEMAEC). 109, 110, 117, 118, 153, 174	
SEFIMA.....	138	Société d'Études de Travaux Outre-mer (SÉTOM).....	122, 177
SEGECE.....	118	Société d'études techniques et économiques (Setec).....	123
Ségogne (Henry de).....	136	Société d'études financières et de réalisations immobilières (SEFRI).....	492
Seignol (Louis).....	165	Société d'Études Franco-Africaine de Constructions (SEFAC).....	455, 456, 457, 459, 460, 462, 469
Sellier (Henri).....	249	Société de Travaux d'Équipement de la Côte d'Ivoire (STECI). 462, 463, 464, 468, 469, 470	
Sémichon (Jean).....	299, 470	Société Générale d'Entreprises (SGE).....	177
Sergent (Robert).....	167, 188		
Servan-Schreiber (Jean-Jacques).....	108		
SETAP.....	459, 470		
SGII.....	124		
Shell.....	474, 475		
Sheraton.....15, 26, 30, 123, 145, 154, 166, 317, 508			
Sialelli (Jacqueline).....171, 274, 377, 423, 439			
Sieyès (abbé).....	387		
SINVIM.....	117, 152		
Sirvin (Paul)....41, 98, 168, 169, 258, 259, 261, 262, 266, 405, 434, 435			

Société nationale de construction (SNC)	177	Tahier (Marie-Yamila) 18, 29, 30, 70, 134, 208, 446	
Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (SNPA).....	114, 319, 346	Taillibert (Roger).....	324
Société Overseas Development France (SODEFRA).....	122, 123	Tambuté (Clément).....	112, 268
Société technique pour l'utilisation de la précontrainte (STUP).....	164	Tapie (Guy).....	223
Société Transocéanique.....	114	Technip.....	497
Sogene.....	178	Texier (Simon).....	26, 503
Sommer (Entreprise).....	125	Thérasse (Monsieur).....	85
Sommer (François).....	125	Thévenon-Schindler.....	179
Sonrel (Pierre).....	208, 273, 309	Thinet (Entreprise).....	122, 138, 177, 303, 307, 456
Soria (Pierre).....	225	Thinet (Marcel).....	177, 456, 462
SOS Paris (Association).....	141, 518	Thorel (Maurice).....	85, 428
Speer (Albert).....	19	Thuillier (Jacques).....	136, 141
Spinetta (Adrien).....	288, 289, 377	Timbert (Arnaud).....	39
Spoerry (François) 290, 292, 293, 294, 412		Tostain (Yves).....	124, 370
Stal-Brémard.....	158	Total.....	34, 44, 114, 177, 353
Stapels (René).....	172, 315, 486, 496	Touchagues (Louis).....	163
Stenzel (Michel).....	39, 81, 118, 150, 154, 318, 339, 479	Toumaniantz (Yervante).....	171, 275
Stoskopf (Charles-Gustave). .	41, 134, 167, 174, 187, 361, 522	Touring Club de France.....	475
Sudreau (Pierre).....	16, 106, 120, 135, 311, 330, 331, 345, 346, 347, 353, 354, 491	Tournon (Paul)....	24, 93, 94, 96, 141, 209, 249, 258, 268, 416, 420, 421, 422, 433, 436
Surleau (Frédéric).....	249, 250, 408	Tournon-Branly (Marion).....	436
Sylvano (Eugène-Louis).....	293, 456, 457, 459	Tourry (Georges).....	134
Székely (Pierre).....	444	Transafric.....	458
Tafuri (Manfredo).....	26, 209, 360, 502	Transocéan.....	107
		Tremblot (Richard).....	126
		Tricot (Bernard).....	141
		Trogneux (Jean).....	158, 426
		Trouchaud (Jean-Pierre).....	194, 196, 200, 202

Trouvelot (Jean-Marie).....	367	Vast (Maurice).....	91, 104, 105, 158, 260, 393, 424, 427, 428
Trouvin.....	175	Vaturi (Joseph).....	120, 121, 122, 132, 178
Tschumi (Jean).....	476	Vayssière (Bruno)....	23, 41, 377, 421, 477, 522
Tur (Ali).....	133	Veissière (Gabriel).....	473
UGIMO.....	117	Venturi (Robert).....	53, 206, 490, 494
Umbdenstock (Gustave)	94, 189, 384, 385, 386, 387, 388, 485	Véra (André).	101, 237, 241, 398, 401, 402
Union Carbide Corporation.....	486	Verdier (Jean).....	109, 355, 356, 374, 498
Union des Artistes Modernes (UAM).	241, 472	Vermandel (Frank).....	21
Union des assurances de Paris (UAP)...	31, 108, 116, 150, 154, 166, 175, 338, 339, 340, 342	Vernhes (Établissements).....	164, 465
Union des Démocrates pour la République (UDR).....	107, 109	Versillé.....	177
Union internationale des architectes (UIA)	450	Veyne (Paul).....	510
Union pour la Nouvelle République (UNR).....	139	Viard (Paul).....	386
UPERI.....	338	Vicariot (Henri).....	208
US Air Force in Europe.	39, 144, 146, 173, 302, 303	Vigato (Jean-Claude).....	23
Uyttenhove (Pieter).....	40, 41, 54, 60	Viguier (Jean-Paul).....	225
Vago (Étienne).....	194	Vimond (Paul).....	320
Vago (Joseph).....	194	Violeau (Jean-Louis).....	208, 210, 222
Vago (Pierre).	22, 175, 194, 269, 445, 450, 521	Viollet-le-Duc (Eugène-Emmanuel)...	395, 418, 489
Valéry (Paul).....	277	Vitale (François).....	279
Vardanega (Gregorio).....	166	Vittoria (Eduardo).....	478
Vasarely (Victor).....	166	Vivien (Pierre).	85, 87, 141, 208, 222, 235, 238, 243, 246, 288, 381, 429, 522
Vassas (Robert).....	167	Voldman (Danièle).....	23
		Waldemar-George.....	392
		Wanecq (Maurice).....	281
		Warnery (Jacques).....	167
		Weber (Max).....	512
		Weill (Michel).....	320, 456, 458, 459
		Westinghouse.....	323

Willerval (Jean)...	141, 174, 225, 324, 325, 497	Zavaroni (Othello).....	209, 522
Winock (Michel).....	101	Zay (Jean)....	100, 156, 212, 214, 215, 217, 219
Wogenscky (André).....	45, 136, 337	Zehrfuss (Bernard). .	41, 49, 127, 128, 130, 136, 168, 174, 176, 188, 208, 222, 307, 338, 340, 351, 364, 385, 387, 432, 476, 522
Wogenscky (Robert).....	166	Zevi (Bruno).....	209
Wolfe (Tom).....	48	Zoltowski (Edward).....	39, 174, 520
Wright (Frank Lloyd).....	475		
Yamasaki (Minoru).....	440, 468, 484		
Yukanthor (Princesse).....	449		
Zavagno (Maurice).....	288		

Pierre Dufau architecte (1908-1985) : un libéral discipliné

Parcours, postures, produits.

Résumé

Actif de la fin des années 1930 jusqu'aux années 1980, Pierre Dufau (1908-1985) est, par l'importance quantitative de sa production bâtie, l'un des principaux acteurs de l'architecture française des Trente Glorieuses. Spécialisé dans la réalisation d'immeubles de bureaux, de bâtiments civils et d'équipements, il fait également œuvre dans le domaine de l'urbanisme en concevant le plan de reconstruction d'Amiens puis en étant, trente ans plus tard, responsable du plan d'aménagement du Nouveau Créteil. Pierre Dufau est relativement peu présent dans l'historiographie de l'architecture contemporaine, au même titre que nombre d'architectes de sa génération, récipiendaires de la grande commande publique et souvent Prix de Rome. On s'interrogera sur la temporalité de sa réception critique à l'appui du dépouillement des archives de son agence, souvent inédites. Le détail de sa production révèle la complexité d'un parcours où, tant par stratégie commerciale que par conviction, l'architecte se convertit aux thèses modernistes après une jeunesse marquée par le respect des leçons du classicisme. Écrivain prolifique sans être théoricien ni enseignant, Pierre Dufau s'attachera dans ses mémoires, publiées à titre posthume, à donner un sens à un parcours professionnel donnant à voir en réduction les enjeux comme les impensés d'une époque. On proposera, dans cette thèse, de dépasser l'analyse plastique et technique des édifices pour étudier la rationalité de leurs circuits de production, et la cohérence des discours qui accompagnent une œuvre jusqu'à présent essentiellement inscrite en creux dans l'histoire de l'art.

Mots-clefs :

Pierre Dufau ; Architecture ; Reconstruction ; Mouvement moderne ; Style International ; Trente glorieuses ; Architecture parisienne ; Régionalisme ; Urbanisme ; Amiens ; Créteil

Résumé en anglais

Active from the late 1930s to the 1980s, Pierre Dufau (1908-1985) is one of the leading performers in the French architecture during the '*Trente Glorieuses*' period, due to the quantitative importance of his built production. Specialized in office buildings, public buildings and facilities, he was also involved in the field of urban planning by designing the reconstruction plan of the city of Amiens, and thirty years later by being responsible for the conception of the '*Nouveau Créteil*' masterplan, in Paris suburbs. Pierre Dufau is relatively unnoticed in the historiography of contemporary architecture, similarly to many architects of his generation, although recipients of public work orders, and most of the time recipients of the '*Prix de Rome*'. The details of his production reveal the complexity of a professional career where, motivated by both commercial strategy and conviction, the architect ultimately converted to modernist theses after a youth marked by respect for the lessons of classicism. As a prolific writer but without being a theorist nor a teacher, Pierre Dufau strived to give through his posthumous memoirs a meaning to his professional path. In this thesis, we propose to go beyond the plastic and technical analysis of the buildings to focus on the rationality of their production cycle and the coherence of the discourse that accompanies a work essentially unnoticed in the history of art so far. We also study the temporality of Dufau's critical reception with the support of the inventory of his office's unpublished archives, most of the time original.

Keywords :

Pierre Dufau ; Architecture ; Reconstruction ; Modern architecture ; International Style ; Trente glorieuses ; Architecture of Paris ; Regionalism ; Urbanism ; Amiens ; Créteil